

1076



454, 112

Bände

F 3
38

$\frac{8}{4}$ 07 alt empft

R. 05

BIBLIOTHEK
Schloss Miltenberg.

3097.

Verzeichniß der in Sicesene
Band enthaltenen Kupfern

966 Turenne

69 F. G. C. de Brandebourg

117 Prince Robert

119 Comte d'Estrees

168 Combat entre le prince
Robert, le comte d'Estrees
et le Ruyter

HISTOIRE DE GUILLAUME III.

ROI D'ANGLETERRE, D'ECOSSE,
DE FRANCE, ET D'IRLANDE, &c.

CONTENANT

Ce qui s'est passé de plus particulier depuis sa Naissance jusques à sa mort; les démêlez qui ont régné durant sa Minorité; les Négociations, les Alliances, & les Guerres qui se sont faites en Europe sous sa direction, pendant son Règne.

A quoi on a joint les Lettres de plusieurs Princes & Princesses; divers Mémoires & autres Originaux, qui sont le fondement de cette Histoire.

PAR P. A. SAMSON.

Avec Privilège de Nosseigneurs les Etats de
Hollande & de West-Frise.

TOME TROISIEME,
Enrichi des Portraits nécessaires au sujet.



A LA HAYE,
Chez ETIENNE FOULQUE, Marchand Libraire, dans
le Pooten, près du Plain.

HISTOIRE
DE
GUILLAUME III.

ROI D'ANGLETERRE ET DE
FRANÇOIS ET D'IRLANDE
- CONTINENT

Par M. de ...
Paris, chez ...

...
...
...

P. A. S. A. S. O. N.

...
...

...
...

...



...



HISTOIRE

DE

GUILLAUME III.

ROI D'ANGLETERRE,
D'ECOSSE, DE FRANCE,
ET D'IRLANDE, &c.

LIVRE SEPTIEME.

LA perte de Cocvorden toucha sensiblement l'Evêque de Munster. Le chagrin, qu'il en conçût, augmenta de beaucoup, lors qu'il vit la garnison de cette place faire de frequentes courses sur les Terres de son Evêché, & exiger des contributions jusques aux portes de la capitale de ses Etats. Ces exécutions militaires, jointes aux ravages que faisoient les Troupes de

1673.

A 2

Groniu-

HISTOIRE

1673.

4 Groningue dans les Lieux qui étoient de l'obeïſſance du Prelat auprès de l'une & l'autre Friſe, lui inſpiroient des ſentimens de vengeance, dont on auroit bien-tôt reſſenti de funeſtes effets, ſi ſes forces euſſent répondu aux vaſtes projets qu'il rouloit dans ſa tête. Mais ſon armée étoit alors dans le Comté de la Marck, occupée à ravager les terres de l'Electeur de Brandebourg qui avoit commencé des hoſtilitez dans ſon Diocèſe, afin de faire une diverſion qui fût avantageuſe aux Provinces Unies, au ſalut deſquelles ce Prince s'intéreſſoit avec beaucoup de chaleur. Si cette diverſion n'avoit pas produit tout l'effet que Son Alteſſe Electorale s'en étoit promis, on ne peut s'empêcher de reconnoître qu'il n'y eut point de ſa faute; l'Electeur avoit pris toutes les meſures que la conjoncture du tems lui avoit pû permettre de prendre, & ſi la trahiſon d'un des principaux Miniſtres de la Cour impériale n'eût point mis d'obſtacle à ſes bons deſſeins, il eſt certain qu'il eût fait pour la République toute autre choſe qu'il ne fit. Cependant quoi que le succès n'eût pas répondu à ſon attente, on ne peut nier qu'il n'eût rendu un ſervice très conſidérable aux Etats en obligeant le Maréchal de Turenne de ſortir de ſon Gouvernement, & en le mettant dans l'impuiffance de profiter de la conſternation générale que les progrès de Sa Majeſté Très-Chrétienne avoient répandue dans toutes les Provinces. Quoi qu'il en ſoit, cette diverſion faite ſi à propos avoit aumoins été très avantageuſe au Prince d'Orange en particulier, en ce qu'el-

DE GUILLAUME III. 5

1673.

qu'elle lui avoit fourni les moiens de former l'entreprise de Charle-Roi dont nous avons parlé dans le livre précédent. En effet, quoique cette entreprise ne lui eût pas réüffi, elle n'avoit pas laiffé de lui acquérir beaucoup de gloire & d'augmenter la bonne opinion que les Peuples avoient conçüe de son mérite & de sa capacité. On lui faisoit la justice de reconnoître qu'il avoit pris toutes les mesures qui la pouvoient rendre immanable; & la multitude renonceant, en faveur de Guillaume, à sa maxime ordinaire de juger des choses par l'évenement, disoit que s'il n'avoit pas été heureux dans cette expédition, il avoit bien mérité de l'être. En un mot on attribuoit au caprice de la fortune tous les mauvais succès, & on donnoit à son Altesse la gloire des avantages que les Troupes de l'Etat remportoient de tems en tems sur un ennemi, qui jusques alors avoit paru invincible, parce qu'on n'avoit pas eu la hardiesse de lui résister.

Ces sentimens avantageux que les Peuples avoient conçüs pour le Prince, étoient fortifiés par l'aplication avec laquelle on le voïoit remplir les devoirs des emplois qui lui avoient été conférez. Tout autre que Guillaume auroit voulu respirer après les fatigues de la Campagne, & goûter du moins pour quelque tems la douceur du repos. Tout autre que lui se seroit laiffé ébloüir aux acclamations des Peuples qui le regardoient comme leur Ange tutélaire, & à l'éclat de sa nouvelle Dignité, qui jusques alors n'avoit été accompagnée que de peines & de travaux :

1673. mais comme s'il n'eût trouvé de plaisir dans son élévation que par rapport à ce qu'elle avoit de pénible, ce Prince parut peu sensible à tout ce qui charme le plus les personnes de son rang & de son âge. A peine fut il arrivé à la Haye qu'il s'occupa entièrement à délibérer sur les opérations de la Campagne prochaine, & sur les moyens dont on pourroit se servir, non seulement pour empêcher les François de faire de nouveaux progrès pendant l'hiver, mais même pour les attaquer dans leurs postes, si l'occasion s'en presentoit. Pour cét effet il tint de frequentes conférences avec le Velt-Maréchal Wurtz, les Comtes de Waldeck, Hoorn, Nassau, Koningsmark, & plusieurs autres Officiers de l'Armée. Le resultat de ces conférences fut qu'on travailla avec toute la diligence imaginable à l'Artillerie; on envoya quantité de pieces de Canon dans les lieux qui pouvoient être attaquez par l'ennemi, & on prépara un grand nombre de Traîneaux sur lesquels on mit les plus petites pieces pour s'en servir sur la glace, Son Altesse aiant dessein de faire quelque entreprise du côté d'Utrecht, en cas qu'il recommençât à gélér, comme il y avoit beaucoup d'apparence. Les Bourgeois de la Province de Hollande eurent ordre de prendre les armes pour la défense de leurs Villes, & les Paisans de veiller à la sûreté de leurs Villages. Ces ordres aiant été ponctuellement exécutez, le Prince d'Orange partit de la Haye le quatrième de Février pour se rendre à l'Armée, & les

Offi-
poit;
rendit
que
pouvo
Le
jeu d
tems
salut
servat
encore
tes P
poit
succ
Princ
cellier
Targ
d'ém
orité
envoi
les
les E
poit
qu'en
d'aut
sur l
envis
re
res,
l'im
châ
reim
Al
Fran
luc

DE GUILLAUME III. 7

1673.

Officiers Généraux se rendirent chacun à leur poste; mais le dégel qui survint tout à coup rendit inutiles tous ces préparatifs aussi-bien que ceux des François qui se flattoient de pouvoir pénétrer dans le cœur de la Hollande.

Le Dégel aiant ainsi fait échoier le projet de Guillaume, il voulut employer ce tems à la fortification de la Hollande, du salut de laquelle sembloit dépendre la conservation des autres Provinces, qui étoient encore sous la domination de Leurs Hautes Puissances. Son Altesse en fit la proposition aux Etats, qui y consentirent sans aucune repugnance, voiant que ce que le Prince leur proposoit étoit absolument nécessaire. On commença par la Ville de Tergow qui fut bien-tôt mise en état de défense, les habitans du plat País aiant eu ordre de mettre la main à l'œuvre. On envôia de nouvelles Troupes à *Gouwerwel-sluys*; & le Velt-Maréchal Wurtz que les Etats chargèrent du soin de fortifier ce poste, s'aquita si bien de sa commission, qu'en peu de tems il en fit une Forteresse d'autant plus considérable, qu'étant située sur l'Issel entre Oudewater & Tergow & environnée de quantité d'eaux, & de Terres basses, il étoit facile d'inonder ces Terres, ce qui sembloit mettre l'ennemi dans l'impossibilité de rien entreprendre de ce côté-là, pour peu de troupes qu'on y entretint.

Alphen, *Goudsche-Sluys* & plusieurs autres Places aux environs de ces deux-là furent bien-tôt mises en état de défense par les

1673.

soins du même Wurtz. Jamais dépen-
 ce n'a été plus nécessaire; car l'irruption que
 les François avoient faite sur la fin de l'an-
 née précédente dans les Villages de Bode-
 grave & de Swamerdam, avoit jetté une
 si grande terreur dans l'esprit des habitans
 de ces Villages, qu'il sembloit que rien ne
 fût capable de les rassurer. C'est pourquoi
 les Etats aiant renvoié des Troupes, à
 Goudsche-Sluis y firent élever un Fort
 environné de murailles hautes & épaisses,
 garnies de bonnes batteries, & d'une gran-
 de quantité de très belle Artillerie. Ce poste
 étant ainsi défendu par ce Fort & par plu-
 sieurs autres qui sont à Alphen & aux en-
 viron, situez dans des terres très-faciles à
 inonder, il ne fallut que deux ou trois mil-
 le hommes pour le mettre à couvert de
 toute insulte.

Pendant que Wurtz étoit occupé à cét
 important Ouvrage, le Comte de Waldek
 de son côté faisoit travailler avec toute la
 diligence imaginable à rebâtir le Fort de
Nieuverbrugge dont les François avoient rui-
 né la plus grande partie. Ensuite il le pour-
 vût de bonnes pièces de Canon & de tou-
 tes les autres choses nécessaires pour une
 bonne & vigoureuse défense. On fit aussi de
 nouveaux Ouvrages à Gorcum, & on mit
 Woreum, Schonhoven & Oudewater en
 état de résister avec succès aux entreprises
 que l'Ennemi pouvoit former sur elles.
 Et parceque les partis François venoient
 souvent aux environs de Wesup & de Muy-
 den, Son Altesse craignant qu'ils n'eussent quel-

quelque dessein sur l'une ou l'autre de ces Places, voulut leur ôter l'espérance d'y pouvoir réussir. Pour cêt effet, Guillaume fit environner la première de fortes murailles, de fossez très profonds, & de très-belles contrescarpes. Il y fit aussi élever sept Bastions Roiaux, & y mit une Garnison de trois mille hommes de Troupes réglées, outre les milices d'Amsterdam, d'Enckhuysen & de quelques autres Villes que les Etats y envoiérent. Il fit aussi très-bien fortifier la Ville de Muyden qui n'en est pas fort éloignée : Ses murailles furent ceintes de bonnes pallissades & garnies d'un grand nombre de grosses pièces de Canon. Sur le bord des Fossez, au pié du Rempart, Son Altesse fit élever deux batteries, pour pouvoir tirer à fleur d'eau en cas de besoin, l'ennemi ne pouvant approcher du Fossé que par un chemin creux ou par dessus la digue qui est fort haute. Outre cela, afin que les François ne pussent tirer aucun avantage de la hauteur de la digue s'ils s'en rendoient les maîtres, on fit plusieurs travaux avancez, & pour les empêcher de se saisir de cette Digue, on éleva dessus assez loin de la Ville une Batterie de gros Canon, dont la garde avancée n'étoit qu'à une portée de mousquet de celle de l'ennemi. Cette Batterie fut d'une très grande utilité dans la suite : Elle fut si bien servie, & celle que les François lui avoient opposée étoit si foible qu'elle leur devint bientôt inutile.

Pour micux défendre toutes ces Places

1673.

& les autres postes qu'on croïoit que l'ennemi pourroit entreprendre de forcer, Son Altesse fit expédier les Patentes pour les Bourgeois & les Habitans de la Campagne, afin qu'ils se rendissent incessamment aux Rendez-vous qui leur avoient été assignez. Guillaume ordonna aussi au Colonel Stokheym de se saisir du poste de *Nieuwerstuijs*, parce que l'on croïoit que les François avoient dessein d'y élever un Fort pour pouvoir plus facilement attaquer Amsterdam ou Wesup. Ce Colonel y étant arrivé à la tête de seize cens Soldats & de mille Pionniers fit travailler avec tant de diligence à la fortification de ce poste, qu'en moins de trois jours il le mit en état de défense, & capable de résister à toutes sortes d'attaques, Son Altesse aiant tellement animé les Travailleurs par sa presence qu'il sembloit qu'ils fussent infatigables. De sorte que cét Ouvrage fut achevé, avant que les Ennemis fussent assez forts pour pouvoir y apporter aucun obstacle, Guillaume aiant eu la précaution de faire avancer plusieurs petites Fregates montées de quelques pièces de Canon, & remplies de Soldats armez pour couvrir les Travailleurs en cas qu'ils fussent attaquez.

Le Prince d'Orange ne s'étoit pas trompé dans l'opinion qu'il avoit eüe que les François avoient dessein de se saisir de ce poste. En effet, avant que d'être informé de ce qui s'y étoit passé, ils y envoïèrent cent cinquante hommes pour s'en rendre maîtres pendant que les Ducs d'Anguien & de

DE GUILLAUME III. II

de Luxembourg conduisoient un grand Convoi du côté de Woerden, d'où ils devoient se rendre à Nieuwersluys pour attaquer en même tems tous les postes qui défendoient l'entrée de la Province de Hollande. Dans cette vûë, ils avoient fait avancer une partie de leurs Troupes du côté de *Muyderberg*, & l'autre partie dans le *Sgraveland*. Mais Guillaume aiant été averti à tems du dessein qu'ils avoient, alla au devant d'eux, ce qu'ils n'eurent pas plutôt appris par le signal dont ils étoient convenus avec un Meünier qui leur étoit dévouié, qu'ils se retirèrent à Breukelen, d'où ils envoiérent le lendemain de grand matin un de leurs Officiers avec seize Soldats pour reconnoître les Travaux des Hollandois; mais s'en étant aproché trop près, & un des siens aiant été tué par les nôtres, cèt Officier retourna au plus vite sur ses pas, sans avoir pû rien découvrir. Pour rendre le change aux François, on envoya à Breukelen cent cinquante hommes commandez par le Capitaine *Tout-le-Monde*, le même qui avoit donné des marques éclatantes de sa bravoure & de sa fidélité pour ses Maîtres au Siège de *Rhimberg*. Quoi que les ennemis fussent au nombre de trois cens, ils se retirèrent dans le Château de *Grundestein* à l'aproche de ce brave Officier, qui voiant qu'il ne lui étoit pas possible de les en déloger sans canon, vû l'avantage que leur donnoit la situation du lieu où ils s'étoient renfermez, crut qu'il valloit mieux abandonner cette entreprife que d'exposer

1673.

ses gens à une mort certaine. Il avoit déjà perdu quatre de ses meilleurs Soldats, sans pouvoir faire aucun mal à l'ennemi, ce qui le fit résoudre à prendre le parti de la retraite. Il ne la fit point en désordre, mais toujours en se défendant avec autant de courage que de conduite ; de sorte que cette retraite ne fut funeste qu'à lui seul. Ce brave homme méprisant le péril auquel il se trouvoit exposé, pour ne s'occuper que du soin de conserver ceux qui étoient sous sa conduite, se posta à la tête du pont où il demeura jusques à ce que tout son monde fût passé ; Après quoi voulant tirer les planches qui étoient détachées, afin d'empêcher l'ennemi de le suivre, il fut malheureusement blessé à mort.

Les François ne furent pas peu alarmez de voir que les Hollandois s'étoient si bien retranchez dans ces différens postes ; cependant pour ne pas donner lieu de croire que cela leur eût fait perdre courage, le Duc de Luxembourg s'avança à la tête de trois ou quatre mille hommes jusques à Breukelen. Ce Général, le plus entreprenant que Sa Majesté Très-Chrétienne eût à son service, auroit bien voulu attaquer quelqu'un des postes occupez par les Hollandois ; mais voiant qu'ils étoient si bien fortifiez qu'il ne lui étoit pas possible de l'entreprendre avec aucune apparence de succès, il prit le parti de retourner à Utrecht, & de laisser la plus grande partie de ses Troupes à Breukelen, Nieuwenroode, Maarssen & aux environs, pour empêcher

pêcher celles des Etats de rien entreprendre qui pût lui être préjudiciable. Il leur ordonna en partant de se bien retrancher ; mais quoi que ceux qui commandoient en son absence y fissent travailler sans relâche, nuit & jour, ils ne laissèrent pas de perdre beaucoup de leurs gens dans les fréquentes escarmouches qu'ils eurent avec les Hollandois, qui venoient à tous momens interrompre leurs Travaux.

Ce n'étoit pas seulement sur les Frontières de la Province de Hollande que s'étendoient les soins de Son Altesse. Ce Prince se transporta dans la plûpart des autres Villes, quoi qu'elles ne fussent pas à beaucoup près si exposées, & persuada facilement aux Magistrats de ces Villes de faire travailler à de nouvelles Fortifications, & de se pourvoir de toutes les choses dont ils pourroient avoir besoin, en cas qu'ils vinssent à être attaquez. Les Régens d'Amsterdam, qui dès l'année précédente avoient donné des marques éclatantes de leur zèle pour le Bien public, & qui dans toutes leurs résolutions avoient fait connoître qu'ils étoient prêts de tout risquer pour la conservation de leur Liberté, ne se démentirent point en cette occasion. Ils n'attendirent pas qu'on les sollicitât de mettre la main à l'œuvre : Outre les Compagnies anciennes de Bourgeois, qui devoient prendre les armes, en cas d'attaque, ils en formèrent de nouvelles de tous les Valets, Artisans, & Matelots qui se trouvèrent dans leur Ville. Ils permirent à ceux

de cette nouvelle Milice, qui en avoient le moyen, de se pourvoir des armes nécessaires, comme ils le jugeroient à propos. Mais comme parmi cette multitude, il y en avoit un grand nombre qui ne pouvoient pas faire cette dépense, on établit des *Capitaines d'Armes* dans tous les quartiers pour avoir soin de leur en fournir, lors qu'ils se rendroient à leurs Drapeaux, les Magistrats aiant crû qu'il y auroit du danger d'armer tant de gens dont la plûpart étoient étrangers, à moins que d'y être obligez par une nécessité très pressante. Cette nouvelle Milice jointe à l'ancienne formoit un Corps de soixante mille Combattans, qui, en cas de siège n'avoient que vint-deux Bastions, autant de Courtines, & sept Portes à garder. Cette grande Ville étoit très-bien fournie de toutes sortes d'Armes, de Munitions, & de toutes les choses nécessaires à la vie. Les Moulins à poudre en fournissoient toutes les semaines autant qu'ils en pouvoient faire, & à l'égard des Grains pour la bière & le pain, on en trouva suffisamment dans les Magazins pour deux ou trois ans. En un mot, les dignes Magistrats d'Amsterdam ne négligèrent rien de ce qui pouvoit contribuer à la conservation & à la sûreté de leurs Habitans.

Le soin de mettre la Province de Hollande à couvert des insultes de l'Ennemi, n'étoit pas le seul qui occupât le Prince d'Orange. Ce soin & celui de rétablir la Discipline parmi les Troupes de l'Etat ne l'avoient pas empêché de travailler avec toute

toute l'application & le zèle imaginable au rétablissement d'une parfaite harmonie dans le Gouvernement. Les Magistrats de la Province de Zélande étoient divisez entre eux, ce qui faisoit que le Peuple n'avoit pas pour ces Magistrats tout le respect qu'il auroit dû avoir. Cette division, qui avec le tems pouvoit devenir pernicieuse à la tranquillité publique, avoit obligé Son Altesse d'y faire un Voiage. Ce Prince n'avoit pas plutôt paru dans l'Assemblée des Etats à Middelbourg, que tous ces différens avoient été apaisez au contentement des Magistrats & des Peuples, qui à l'envi les uns des autres s'empressoient à qui feroit paroître plus de déférence pour les avis de Guillaume. Après avoir ainsi rétabli l'ordre dans cette Province, Son Altesse étoit allée visiter les Fortifications de Flessingue, de l'Ecluse & d'Ardembourg. Cette petite Ville qui s'étoit si bien défendue contre les François reçût le Prince avec tous les honneurs imaginables, mais ce qu'il y eut de particulier dans sa réception, c'est que de jeunes filles bien parées & toutes couvertes de fleurs présentèrent à Son Altesse les clefs de la Ville dans un bassin d'argent; les Magistrats aiant jugé à propos de leur céder cét honneur pour récompense du courage & du zèle qu'elles avoient fait paroître, en contribuant de tout leur pouvoir à la défense de cette Place. A son retour, le Prince passa par Berg-op-Zoom, par Breda, & par Bosleduc, où il ne s'arrêta qu'autant de tems qu'il lui en falut pour

1673.

pour examiner ce qui manquoit aux anciennes Fortifications, pour ordonner qu'on y fit quelques nouveaux travaux, & qu'on munit ces trois importantes Places de toutes les choses nécessaires à une vigoureuse résistance, en cas qu'elles fussent attaquées. Je ne dois pas oublier de dire ici qu'en partant de Bosleduc, Son Altesse se trouva exposée à un très-grand danger, lors qu'on ne pensoit qu'à lui rendre les honneurs dûs à sa Naissance & à sa Dignité. Dans le tems que Guillaume entroit dans la Chaloupe, on tira plusieurs piéces de canon. Les petites Barques qui faisoient la garde sur le *Basseveld* entendant ce bruit, sans en savoir le sujet, & s'imaginant que c'étoit quelque signal qu'on leur donnoit, s'avancèrent du côté qu'elles entendoient tirer, & rencontrant les Chaloupes qui portoient le Prince & ceux de sa suite, elles firent une décharge dessus, qui faillit à renverser quelques-unes de ces Chaloupes. Comme il étoit déjà nuit ce commencement de desordre auroit pû avoir de très-fâcheuses suites, si on ne leur eût fait savoir avant qu'elles eussent le tems de faire une seconde décharge, que c'étoit Son Altesse qui partoit de Bosleduc pour retourner à la Haye. Cèt accident imprévu, qui allarma la plûpart de ceux qui suivoient Guillaume, ne servit qu'à faire mieux connoître combien il étoit différent des hommes du commun. Quoi qu'il ne fût pas moins exposé au danger que le moindre de ceux qui l'accompagnoient, il n'en fut non
plus

plus ému, que s'il eût eu une assurance positive, que la Providence le réservoir pour être le Libérateur de sa Patrie. 1673.

Ce n'étoit pas assez qu'on eût travaillé avec tant d'aplication à mettre les principales Places de la République à couvert de toute insulte ; comme il n'y en a point d'imprenable à moins qu'on ne soit en état de la secourir, Leurs Hautes Puissances n'ignorant pas combien la lenteur est préjudiciable à l'exécution des grands desseins, avoient pensé de bonne heure à recruter leurs Troupes, & à faire de nouvelles levées. Le Prince de Courlande, qui, dès le mois de Decembre de l'année précédente, leur avoit amené trois Régimens, tant Cavalerie, que Dragons, de dix huit Compagnies chacun, se chargea de leur en fournir encore deux autres à de certaines conditions. On capitula aussi pour la levée de quatre nouveaux Régimens d'Infanterie de douze Compagnies chacun, & chaque Compagnie de quatre-vingt-neuf hommes, avec le Duc de Holstein-Pleun, le Baron de Spar, Messieurs d'Eulenberg & Prodde, à condition que ces Corps seroient complets & arrivez sur les Terres de l'Etat vers la mi-Avril. Outre ces Régimens Etrangers, on travailla en diligence à en lever dans le País, ce qui ne fut pas fort difficile, car il arrivoit tous les jours un grand nombre de Soldats de Hambourg & du Comté d'Oldembourg qui venoient prendre parti au service des Etats, attirés par la réputation où étoient Leurs Hautes Puissances

1673. sances de bien paier leurs Troupes. Avec les Recrues & les nouvelles Levées, on comptoit que l'Armée de la République seroit forte de septante-six mille hommes de pié, de treize mille neuf cens quarante-deux Chevaux & de deux mille Dragons.

Comme on n'apréhendoit pas moins les ennemis par Mer que par Terre, les Etats résolurent d'équiper une Flote encore plus considérable, s'il étoit possible, que celle de l'année précédente, & afin de n'être point prévenus par les ennemis qui faisoient de très grands préparatifs, tant en Angleterre qu'en France, les différens Colléges de l'Amirauté eurent ordre de faire toute la diligence imaginable. Les Etats de Hollande donnèrent en cette occasion de nouvelles marques de leur zèle pour le Bien public, aiant consenti pour les fraix de cét Armement & pour l'entretien, à la levée du Deux-centième denier, par forme de prêt capital, à condition que cét argent ne pourroit être employé à aucun autre usage qu'à l'entretien de l'Armée Navale. On n'eut pas plutôt assigné les fonds nécessaires pour l'équipement de la Flote, qu'on résolut de remplir les Emplois qui étoient vacans. La Charge de Lieutenant-Amiral du Collége d'Amsterdam devenuë vacante par la mort de Van Gent, qui comme nous l'avons dit perdit la vie dans la Bataille de *Soulsbaie*, n'avoit encore été conférée à personne. Son Altesse persuadée de la capacité de Tromp, & souhaitant d'ailleurs reconnoître le zèle & l'attachement

chement qu'il avoit toujours eu pour la Maison d'Orange, lui destina cèt important Emploi. On fut surpris de ce choix; ce n'est pas qu'on ne fût disposé à rendre justice à Tromp: tout le monde convenoit de son mérite, & il n'y avoit personne qui ne demeurât d'accord qu'il avoit autant d'expérience que de courage. Mais sa conduite passée envers de Ruitter, faisoit appréhender avec raison qu'il ne vécût pas mieux à l'avenir avec un Supérieur qu'il n'avoit jamais pû aimer, quoi qu'il n'eût pû lui refuser son estime. On n'avoit pas encore oublié que le Commandement en chef des Armées Navales de la République aiant été conféré en 1665. à de Ruitter dans le tems qu'il étoit absent, & sans même qu'il eût jamais pensé à le solliciter, Tromp qui avoit pris le soin de mettre la Flote en bon état, croiant que c'étoit lui faire injustice que de lui préférer un autre pour la commander, avoit refusé de servir sous lui. Il avoit persisté dans ce refus avec tant d'opiniâtreté, que les Députez de Leurs Hautes Puissances, qui étoient sur les Vaisseaux, avoient eu bien de la peine à lui persuader d'attendre l'arrivée de Ruitter, & la réponse de leurs Maîtres, ausquels ils avoient écrit sur ce sujet. Il est vrai que les Etats Généraux aussi-bien que ceux de Hollande aiant pris le parti que de sages Souverains doivent nécessairement prendre en de semblables rencontres, s'ils veulent être bien servis, & n'aiant eu aucun égard à son mécontentement qu'ils

1673. qu'ils traitèrent * d'entêtement peu raisonnable, Tromp changea bien-tôt de résolution, voyant que ses Maîtres n'étoient pas d'humeur à régler leurs délibérations sur ses caprices, & qu'il promit de se conformer à leurs intentions. Mais on vit bien dans la suite qu'il n'avoit pris cette résolution, que parce qu'il craignoit le juste châtement que mérite un Sujet, qui voulant se prévaloir de la conjoncture du tems, a la témérité de vouloir faire acheter son service à ses Souverains à des conditions qu'ils ne jugent pas à propos de lui accorder, & qu'il n'oseroit demander en tout autre tems. En effet, quelques belles protestations qu'eût faites Tromp de vivre en bonne intelligence avec de Ruiter, ce dernier n'eut pas lieu d'être satisfait de sa conduite. Car quoi que, comme le rapporte * Wiquefort dans son Histoire, l'accord qui fut moienné entre ces deux Concurrents par le Pensionnaire de Wit, eût procuré quelque aparence de paix, dans le fonds, il ne les avoit pas réunis. Le mécontentement de l'un & les inquiétudes de l'autre, ne furent pas entièrement apaisez. Ce n'avoit été qu'avec une extrême répugnance que Tromp s'étoit vû forcé de suspendre ou d'étouffer ses ressentimens. Aussi voioit-on que dans tous les conseils de guerre, il étoit toujours d'un sentiment opposé à celui de de Ruiter, quelques judicieux que fussent les avis de ce grand homme. Leur mesintelligence alla si loin que dans un Combat qui se donna le quatrième

* Ce terme se trouve dans la lettre des Etats de Hollande à Messieurs Witsen & de Wit Députez de Leurs Hautes Puissances au Te-
neh.

* Wiquefort. Hist.
Liv. 15.

trième d'Août de l'an 1666. entre les Anglois & les Hollandois, & dans lequel ces derniers n'eurent pas l'avantage, de Ruiter écrivit aux Etats qu'on en devoit imputer toute la faute au Lieutenant-Amiral Tromp, qui n'avoit pas voulu se joindre à lui, quoi qu'il l'eût pu faire facilement, s'il l'eût voulu.

Tromp d'un autre côté écrivit à Leurs Hautes Puissances pour se justifier de cette accusation. Après avoir donné une Relation du Combat, toute contraire, en ce qui le regardoit, à ce qu'en avoit écrit de Ruiter, Tromp ne fait point difficulté de l'accuser de calomnie. *Je ne saurois souffrir sans réparation*, dit-il, dans sa lettre à Leurs Hautes Puissances, *qu'au mépris de tous les fidèles services que j'ai rendus, l'Amiral de Ruiter, par un principe de haine & de jalousie, fasse un outrage sanglant à mon honneur & à ma réputation, en me faisant passer pour un Scélérat & un homme mal-intentionné, & cela seulement, parce que Dieu m'a fait la grace de triompher des ennemis avec peu de forces, tandis que lui, en ayant sans comparaison de plus grandes, n'a eu que la honte & le désavantage de son côté.* Les choses étant allées si loin, les Etats de Hollande à qui ce différend caufoit une extrême inquiétude, & qui en craignoient de fâcheuses suites, ordonnèrent à quelques-uns des Membres de leur Assemblée, d'examiner cette affaire & d'en donner ensuite leurs avis. Cèt examen ne fut pas avantageux à Tromp : Leurs Grandes Puissances aiant ouï le raport des Commissaires, & voiant qu'il étoit de l'in-
térêt

térêt de l'Etat que l'un des deux quitât le service, jugèrent à propos de le rappeler. Pour cét effet elles s'adressèrent aux Etats Généraux qui lui envoièrent ordre de se rendre incessamment à la Haye. Il n'y fut pas plutôt arrivé, qu'il alla trouver le Pensionnaire de Wit & le pria d'assurer leurs Grandes Puissances qu'il étoit prêt de faire satisfaction au Sieur de Ruiter & de reconnoître publiquement sa faute tant à l'égard du Général que de ses Souverains. Que si on ne le jugeoit plus digne de lui confier le commandement d'une Escadre, il se contenteroit d'une seconde Place. Que dans cette conjoncture, il ne pouvoit se résoudre à demeurer inutile à la Patrie, & qu'il iroit plutôt en Mer en qualité de simple Capitaine, afin de s'acquiter des devoirs d'un homme d'honneur. Des offres si soumises ne furent pas capables d'appaîser les Etats de Hollande, qui voulurent en cette occasion donner des marques de la sévérité avec laquelle, ils étoient résolus de punir tous ceux qui par un esprit d'inquiétude ou de présomption seroient assez hardis pour se dispenser d'obeir à leurs Supérieurs. On ôta à Tromp sa commission de Lieutenant-Amiral, on lui ordonna de rester à la Haye jusqu'à nouvel ordre, & on lui défendit d'aller ou d'écrire à la Flotte.

Ceux qui se souvenoient de tout ce que nous venons de rapporter, & qui connoissoient l'humeur de Tromp, ne croioient pas qu'il pût jamais oublier une mortification de cette nature, & appréhendoient qu'étant rétabli par le Prince, il n'en devint plus

plus hardi à contre carrer l'Amiral de Ruit-
ter, qui content de faire son devoir, ne se
mettoit pas fort en peine de se procurer au-
cun apui à la Cour de Son Altesse, au lieu
que Tromp y avoit toujours eu des liaisons
fort étroites. Mais soit que sept années
qui s'étoient passées depuis sa déposition,
eussent rendu ce dernier plus modéré, soit
qu'il eût plus de déférence pour les ordres
du Prince qu'il n'en avoit eu pour ceux de
ses Souverains, nous ne voions point que
depuis son rétablissement, il ait donné au-
cun sujet de plainte à de Ruitter. Aussi
faut-il avoier que Son Altesse avoit pris
toutes les précautions imaginables pour em-
pêcher qu'il ne survint quelque nouvelle
querelle entre ces deux grands hommes.
Quelque bien intentionné que fût Guil-
laume en faveur de Tromp, il ne le fit
rétablir qu'après avoir exigé de lui qu'il se
reconcilieroit de bonne foi avec de Ruitter,
& qu'il obeiroit exactement & sans répu-
gnance à tous les ordres qui lui viendroient
de sa part. Tromp aiant déclaré que c'é-
toit-là son intention, il ne fut pas difficile
au Prince d'achever ce qu'il avoit commen-
cé. De Ruitter étoit d'un naturel si doux
& si généreux qu'il consentit sans peine à
la reconciliation qu'on lui proposoit. Ils
se promirent donc l'un à l'autre d'oublier
tout ce qui s'étoit passé & de vivre à l'ave-
nir dans une amitié fraternelle, ce qui se fit
en presence du Prince qui voulut bien dé-
meurer garand envers de Ruitter des pro-
messes de Tromp.

Le

1673.

Le rétablissement de Tromp causa une joie inexprimable aux Matelots de l'Armée Navale & en général à tout le menu Peuple qui s'imaginoit faussement que sa déposition avoit plutôt été l'effet de la haine qu'on lui portoit à cause de son attachement pour la maison d'Orange, qu'un juste châtement de sa desobeissance envers son Général. Quoi qu'il en soit, la reconciliation de ces deux grands hommes donnoit lieu d'espérer que les Provinces-Unies triompheroient bien tôt des forces de la France & de l'Angleterre. On se confirma dans cette pensée en voiant les grands préparatifs que faisoient les Etats, & le soin extraordinaire qu'ils prenoient de fournir leurs Vaisseaux de munitions de guerre & de bouche, en plus grande abondance qu'on l'eût jamais fait dans les Armemens précédens. La facilité avec laquelle on travailloit à la levée des Matelots pour remplir les équipages donnoit un nouveau sujet de joie au Peuple. En effet on n'y trouvoit plus le même obstacle qu'on y avoit rencontré autrefois : Bien loin de trouver des gens qui eussent de la répugnance à servir sur la Flote, on n'eût presque pas besoin de battre la caisse, & il s'en presenta en peu de tems un si grand nombre qu'on fut obligé d'en renvoyer plusieurs. Il est vrai qu'on doit dire à la loüange de leurs Hautes Puissances qu'elles n'avoient rien négligé de tout ce qui pouvoit servir à encourager les Matelots à prendre parti. Persuadez que l'espérance de la récompense

est

est le principal ressort qui fait agir la plupart des hommes ; & qu'au contraire la crainte de passer le reste de sa vie dans l'indigence & dans la misère , est un puissant motif pour les empêcher de s'exposer au péril , les Etats avoient jugé à propos de publier une Déclaration , par laquelle ils s'engageoient de récompenser ceux qui s'acquitteroient de leur devoir , de donner à ceux qui seroient blesez au service de la Patrie , une certaine somme d'argent marquée dans cette Déclaration , à proportion des blessures qu'ils auroient reçues , & outre cela de fournir un Ducaton par semaine , leur vie durant , à chacun de ceux qui auroient le malheur d'être mis hors d'état de servir , ou de pouvoir travailler pour leur subsistance.

De si grands préparatifs par mer & par terre coûtoient des sommes immenses à l'Etat. Des sept Provinces qui composent l'union , il y en avoit trois sous la domination de la France , desorte qu'il n'en restoit plus que quatre à porter un si pesant fardeau. Les inondations auxquelles on avoit été obligé d'avoir recours dans plusieurs endroits de ces quatre Provinces avoient ruiné un grand nombre d'habitans qui ne subsistoient que du revenu de leurs Terres. Cependant il n'y avoit pas moyen de s'en venir à tant de dépenses sans se servir de voies extraordinaires pour établir les fonds dont on avoit besoin. Le Prince d'Orange sensible aux malheurs de sa Patrie , fit voir en cette occasion jusqu'où

1673.

alloit sa générosité & son desintéressement. Pour contribuer autant qu'il étoit en son pouvoir au soulagement des Peuples, Guillaume offrit aux Etats les appointemens de ses charges, & outre cela tout ce qui lui pouvoit revenir pour la part des prises que Leurs Hautes Puissances lui avoient assignée en qualité d'Amiral Général; ce qui montoit à une somme très considérable. Cette offre gcnéreuse de son Altesse lui attira de nouveaux applaudissemens de la part des Peuples. *Peut-on dire qu'ils, assez cherir un Prince qui n'a cherché à s'élever que pour être mieux en état de servir son País, & qui bien loin de vouloir tirer avantage du besoin que nous avons de lui, ne croit pas que son élévation doive l'exempter de partager avec nous les dépenses de la guerre dans laquelle nous nous trouvons engagés. Peut-on jamais trop faire pour un Prince qui nous donne des témoignages si éclatans de la bonté de son naturel & de l'affection qu'il a pour nous. Après cela pourrions nous nous plaindre des taxes que l'on nous impose, & ne devons nous pas au contraire, les payer avec joie, & ne pas souffrir que Son Altesse se prive pour l'amour de nous de ce qui lui est absolument nécessaire pour entretenir un train qui réponde à sa Naissance & à sa Dignité. La générosité du Prince aiant produit un si bon effet pour son Altesse en particulier, fut encore très avantageuse à l'Etat. En effet les dispositions favorables qu'elle avoit inspirée aux Peuples contribuèrent à leur faire supporter sans murmure toutes les taxes que leurs Souverains jugèrent*

gèrent à propos de leur imposer quelques onéreuses qu'elle fussent : Tant il est vrai que le bon ou mauvais exemple d'une personne distinguée par sa Naissance ou par ses Emplois a beaucoup d'influence sur l'esprit de ses inférieurs.

Ce n'étoit pas en Hollande seulement qu'on faisoit de si grands préparatifs pour la Campagne prochaine. Ceux de France & d'Angleterre n'étoient pas moins considérables. Ces deux Nations armoient puissamment par Mer & par Terre ; & sans une espece de miracle ou de puissantes Alliances, on ne pouvoit pas se flatter que la République pût résister aux forces unies des deux Rois. Les Etats ne prévoioient que trop le danger qui les menaçoit : Aussi ne se reposoient-ils pas tant sur l'augmentation considérable de leurs Troupes qu'ils négligeassent aucune chose qui pût contribuer à mettre la plûpart des Princes de l'Empire dans leurs intérêts. Les Ministres Hollandois representoient incessamment à ces Princes le péril auquel ils s'exposoient, s'ils se contentoient d'être simples spectateurs d'une guerre, qui ne pouvoit manquer d'avoir de funestes suites pour tout le reste de la Chrétienté. Quelques solides que fussent les raisons dont ces Ministres se servoient pour leur persuader une vérité qui sembloit devoir sauter aux yeux des moins éclairés, on ne voioit pas qu'elles fissent beaucoup d'impression sur l'esprit de plusieurs de ces Princes, dont quelques-uns gagnés par l'argent de la France, pré-

1673.

féroient leur utilité presente à tous les avantages à venir qu'on leur pouvoit faire envisager, s'ils se déclaroient contre une Couronne, qui ne cherchoit à les endormir que pour les ruiner plus facilement dans la suite. Il est vrai que l'Empereur étoit très persuadé de la nécessité qu'il y avoit de secourir la Hollande en se déclarant ouvertement contre la France. Aussi n'eût-il pas balancé à prendre ce parti, si la constitution presente de l'Empire, dans laquelle le Roi Très Chrétien pouvoit compter plusieurs puissans Alliez, & celle de ses Etats héréditaires où la division ne régnoit guère moins que dans l'Empire, ne l'en eussent empêché. Mais la crainte de trop risquer en se déclarant seul & la difficulté qu'il trouvoit à faire entrer dans ses sentimens tant de différens Princes, lui faisoient encore garder quelques ménagemens avec une Puissance, qui lui paroissoit d'autant plus redoutable qu'elle emploïoit toutes sortes d'artifices pour le mettre hors d'état de s'opposer à ses vastes projets. Néanmoins Léopold autant par intérêt que par amitié pour la République, mettoit tout en usage pour faire réussir les Négociations des Ministres de Leurs Hautes Puissances. Ses Ambassadeurs à la Diète de Ratisbonne avoient ordre de ne rien oublier pour animer les esprits contre Sa Majesté Très-Chrétienne, & pour faire connoître le danger éminent qui menaçoit l'Empire. Ils s'aquitoient fidèlement de la commission qui leur avoit été donnée, en representant à

à tous les Membres de cette grande Assemblée la puissance extraordinaire du Roi Très-Chrétien, & l'étenduë de ses desseins.

„ Ils disoient que si l'on abandonnoit la
 „ Hollande à la merci de ses armes, elle
 „ ne pouroit jamais lui resister une secon-
 „ de Campagne, & que d'amie qu'elle
 „ étoit, ce Monarque n'en auroit pas plû-
 „ tôt fait la conquête, qu'elle deviendroit
 „ la plus redoutable ennemie de l'Empire,
 „ que dès lors le commerce seroit entière-
 „ ment fermé, le Rhin assujéti, & tout
 „ l'Empire bloqué du côté de la Mer,
 „ sans aucune espérance de secours contre
 „ un Roi, qui n'étant déjà que trop ré-
 „ doutable auroit augmenté ses forces par
 „ l'acquisition d'un País dont la situation,
 „ les Flotes & les Richesses le mettroient
 „ en état de tout entreprendre. Ces rai-
 „ sons étoient de celles dont on ne peut s'em-
 „ pêcher de reconnoître la force & l'évidence,
 „ à moins que de vouloir s'aveugler soi-mê-
 „ me. Cependant elles ne produisirent pas
 „ alors l'effet qu'on en devoit naturellement
 „ attendre. Personne n'ignoroit que l'Em-
 „ pereur n'eût des raisons particulières pour
 „ armer contre la France, de sorte que cel-
 „ les qui étoient générales à tout l'Empire
 „ perdoient leur force & devenoient suspec-
 „ tes dans la bouche de ses Ministres. En
 „ effet outre la jalousie qui régné toujous
 „ entre deux Grands Monarques & la crain-
 „ te de perdre à la première guerre ce qui
 „ lui restoit en Alsace ou aux environs,
 „ on doit remarquer que Léopold n'avoit
 „ qu'une

1673.

qu'une fille de la défunte Impératrice, & qu'il appréhendoit qu'avant qu'il pût avoir des héritiers d'un autre mariage, Louis victorieux & ambitieux au delà de l'imagination ne fit élire son fils Roi des Romains. Sa Majesté Impériale ne pouvoit pas douter que ce ne fût là le dessein de la Cour de France, puisque dès le mois de Juin de l'année précédente, le Prince d'Anhalt du consentement de l'Electeur de Brandebourg, lui avoit mis entre les mains un Mémoire des offres que Sa Majesté Très Chrétienne faisoit à Son Altesse Electorale pour obtenir son suffrage; & comme Louis avoit, sans contredit plus d'argent à répandre qu'aucune Puissance de l'Europe, l'Empereur ne pouvoit prendre trop de mesures pour l'empêcher de parvenir à ses fins. Cependant les Ministres de France publioient par tout *que le Roi leur maître n'en vouloit point à l'Empire, qu'il observeroit ponctuellement la Paix de Westphalie & que c'étoit lui faire tort que de soupçonner sa bonne foi.* Quoique ces Protestations des Ministres François ne fussent pas du nombre de celles dont on ne peut, sans injustice, revoquer en doute la sincérité, elles ne laissoient pas de faire impression sur l'esprit de certains Princes, qui se mettant fort peu en peine d'aprofondir les choses, ne demandoient qu'un prétexte plausible de s'opposer aux résolutions vigoureuses que l'Empereur tâchoit de faire prendre à la Diète. Le Roi de France pour les confirmer de plus en plus dans la disposition où ils étoient de

de ne point se déclarer contre lui se servit d'un artifice qui, quoi que grossier, ne laissa pas de produire tout l'effet qu'il s'en étoit promis, & de jeter les Ministres de l'Empereur dans de nouveaux embarras. Il fit offrir aux Princes de l'Empire la Médiation entre lui & les Etats, protestant *que comme il n'avoit été porté à déclarer la guerre à la République que par une nécessité indispensable, il étoit prêt de lui accorder la Paix, aux conditions qu'ils trouveroient eux-mêmes justes & raisonnables.* Il ne falloit pas être fort éclairé pour s'appercevoir du peu de sincérité de cette nouvelle proposition de la Cour de France. Pour peu que l'on eût voulu se donner la peine d'examiner quel pouvoit être le motif d'une modération si peu conforme à la conduite que Louïs avoit tenuë jusques alors, il n'auroit pas été difficile de découvrir que ce Monarque n'avoit pour but que de traîner les affaires en longueur jusques à la fin de l'hiver, par les difficultés qu'il auroit adroitement suscitées pour traverser l'accommodement que ces Princes auroient voulu faire entre lui & les Etats, jusques à ce qu'il eût achevé la conquête des Provinces-Unies, qu'il croïoit ne devoir être que l'Ouvrage d'une seule Campagne. Cependant ceux d'entre ces Princes qui étoient Partisans de la France en prirent occasion d'exagérer la générosité de Louïs & les avantages de cette offre. Ceux qui n'avoient point encore pris de parti trouvoient que ces premiers avoient raison, & se flatoient de l'honneur d'être

les vrais Médiateurs, si jamais on en venoit là. Les amis même de l'Empereur avoient de la peine à se persuader, qu'il fût plus à propos de s'engager dans une longue & fâcheuse guerre, que de la prévenir en terminant celle qui étoit déjà commencée entre les voisins. A la fin pourtant on reconnut assez généralement qu'il n'y avoit point de sûreté dans le projet de la France, & que l'exécution en étoit même impossible, cela fut cause que l'Empereur trouva dans la suite plus de facilité à réunir les esprits, & contribua à déterminer en sa faveur divers Princes qui balançoient sur le parti qu'ils devoient prendre. Mais malgré tous les mouvemens que se donnoit Sa Majesté Impériale pour engager la Diète à une Déclaration définitive, elle n'en pût néanmoins venir à bout qu'au commencement de l'année 1674. Cependant les affaires des Etats étant dans une situation à ne pouvoir souffrir aucun délai, ils renouvelèrent leurs instances auprès de l'Empereur & se servirent si avantageusement d'une circonstance, dont nous parlerons dans la suite, qui sembloit devoir leur être funeste, que ce Prince se déterminâ enfin à les secourir efficacement, sans attendre la résolution de la Diète.

Pendant que tout ceci se passoit dans l'Assemblée de Ratisbonne, les Ambassadeurs de Sa Majesté Suédoise étoient arrivés à la Haye pour offrir à Leurs Hautes Puissances la Médiation du Roi leur Maître. Cette Médiation offerte au Roi Très-
Chrétien

Chrétien dès le mois de Juillet de l'année précédente, avoit été acceptée par ce Monarque de la meilleure grace du monde. Rien de plus pacifique que ce Prince, si on l'en veut croire sur sa parole ; c'est ce qu'il fait connoître clairement dans sa réponse à la lettre de Sa Majesté Suédoise. * * La lettre
Quelques sensibles que nous soions, dit-il, aux favorables sentimens que Votre Majesté a donnez en une guerre que nôtre propre gloire & l'intérêt de nôtre Etat nous ont obligé d'entreprendre, nous ne le sommes pas moins à ceux qui nous font voir que nous la pouvons finir par une glorieuse Paix. La même justice qui nous a fait prendre les armes, nous les peut aussi faire quitter quand il en sera tems, & quand nous pourrons avoir la Paix à des conditions honorables & équitables avec autant d'avantage qu'il sera possible sur nos ennemis, & tous ceux que nous pourrions encore avoir à l'avenir, & nous n'avons pas oublié que dans les Victoires il y a une toute autre gloire que dans une vanité inutile, & que celle d'obtenir la Paix n'est pas d'une moindre considération. Vôtre Majesté a vû avec toute l'Europe qu'il a été au pouvoir de nos ennemis de profiter des dispositions favorables que nous avons eûes en leur endroit, en leur voulant accorder des conditions raisonnables ; mais outre cela nous acceptons volontiers la Médiation qu'il vous a plu nous faire offrir par le Sieur de la Garde vôtre Envoyé Extraordinaire, & sur tout les offres que vous nous avez faites jusques à present par le Comte de Coningsmarck, vôtre Ambassadeur en nôtre Cour.

dont on
 donne ici
 l'extrait
 étoit datée
 du 15. d'Octobre 1672.

1673.

Votre Majesté, ajoute Louis, trouvera auprès du Roi de la Grande Bretagne les mêmes inclinations, la même justice, la même amitié & les mêmes raisons qui nous ont unis ensemble pour faire la guerre aux Etats Généraux, & il consentira sans doute aussi-bien que nous aux conditions d'une Paix équitable. C'est ce que vous reconnoîtrez dans la suite de cette affaire, & si nos ennemis n'y apportent pas les mêmes dispositions, Votre Majesté y peut contribuer de son côté tout ce qu'elle jugera à propos.

Sa Majesté Très-Chrétienne ne se trompoit pas dans la croïance qu'elle avoit que le Roi d'Angleterre ne feroit point difficulté d'accepter la Médiation de la Suède. Charles l'accepta aussi-tôt qu'elle lui fut offerte, soit que le peu de succès de la Campagne passée, qui n'avoit pas répondu aux avantages particuliers qu'il s'étoit proposés, l'eût déjà rendu las de la guerre, soit qu'il fût bien-aïse de leurrer d'une vaine espérance de Paix ses Peuples qui desapprouvoient son union avec la France. Quoi qu'il en soit, on auroit lieu de s'étonner de la facilité avec laquelle ces deux Monarques consentirent à ce que Sa Majesté Suédoïse leur demandoit, eux, qui peu de mois auparavant s'étoient déclarez avec tant de fureur & d'acharnement contre les Provinces Unies, & qui avoient rejetté avec tant de hauteur toutes les propositions d'accommodement qui leur avoient été faites de la part des Etats; on auroit, dis-je, lieu de s'étonner de cette facilité, si on ne

sca-

ſçavoit pas que leur étroite liaiſon avec la Cour de Suède ne leur permettoit pas de douter qu'elle ne les favorifât en tout ce qu'elle pourroit, ſoit en traînant adroitement les Négociations en longueur, pour leur donner le tems de faire de nouveaux progrès, ſoit en leur procurant tous les avantages qu'ils pouvoient eſpérer d'un Traité moienné par une Puiffance, qui, bien loin de s'oppoſer comme elle l'auroit pû faire au deſſein qu'ils avoient formé de ruiner la République, y avoit en quelque façon donné les mains, du moins indirectement. En effet, dans les Articles ſecrêts du Traité d'Alliance entre la France & la Suède, renouvelé à Stockolm le 14. d'Avril 1672. on y lit en termes formels dans le ſecond de ces Articles, *Que, Quoi que le Roi Très-Chrétien ſoit perſuadé que s'il entreprend la guerre contre les Etats des Provinces-Unies des Pais-Bas, & que les Armes & Troupes de Sa Majeſté entrent ou attaquent les Provinces, Villes, Citadelles & Lieux fortifiez deſdits Etats, l'Empereur ni aucun Electeur ou Prince de l'Empire ne voudra s'y mêler, ni aider par aucun ſecours leſdits Etats ennemis de Sa Majeſté, ſi pourtant il arrive contre eſpérance que l'Empereur ou quelque Electeur & Prince de l'Empire, veuille donner des Troupes Auxilliaires auxdits Etats, ou prendre les armes ſous quelque prétexte que ce ſoit, tandis que cette guerre durera contre Sa Majeſté Très-Chrétienne & ſes Alliez, pour lors, ce qui ſans doute excitera la guerre en Allemagne & troublera la tranquillité de l'Em-*

1673. *pire, le Serenissime Roi de Suède s'opposera premièrement à ce mal naissant par une voie amiable, & ensuite si elle est inutile par la force & par les armes. Le quatrième de ces Articles secrets fait encore mieux connoître que les Ministres de Suède, gagnez par les largesses de la France dans un tems où ils avoient toute l'autorité en main, leur Roi étant encore Mineur, n'auroient pas été fâchez, que Sa Majesté Très-Chrétienne fût venue à bout des desseins qu'elle avoit formez contre Leurs Hautes Puissances. Lors que l'Empereur, porte cét Article, ou un Electeur ou Prince de l'Empire aura résolu d'envoier des Troupes Auxiliaires contre Sa Majesté Très-Chrétienne ausdits Etats des Provinces-Unies, ou d'attaquer Sa Majesté ou ses Alliez dans l'Empire, pour lors le Serenissime Roi de Suède averti & requis à tems par le Roi Très-Chrétien, à sçavoir trois mois auparavant, promet de faire entrer dans le Duché de Bremen ou dans la Pomeranie une Armée composée de dix mille Fantassins & six mille Chevaux, munie de toutes les choses nécessaires pour la guerre; laquelle Armée attaquera à force ouverte, l'Empereur & les autres Princes de l'Empire qui lui seront unis pour donner du secours aux Etats des Provinces-Unies, & qui voudroient causer quelque dommage au Roi Très-Chrétien & à ses Alliez, & il empêchera par toute sorte de voies, selon qu'il le pourra par les armes, qu'on envoie aucunes Troupes Auxiliaires aux Etats des Provinces-Unies contre le Roi de France; & ledit Serenissime Roi de Suède ne quittera*

quittera point les Armes que l'Empereur ou les autres Princes n'aient désisté de leur entre-

1673.

La Médiation d'une Couronne qui étoit entrée dans un engagement de cette nature avec Louïs, lors qu'il étoit sur le point d'envahir les Provinces Unies, ne pouvoit pas être suspecte aux deux Monarques; ainsi il n'y a pas lieu de s'étonner de la facilité avec laquelle ils l'acceptèrent l'un & l'autre. Des raisons toutes contraires à celles qui les y déterminèrent auroient dû la faire rejeter aux Etats Généraux: mais soit qu'ils ne fussent pas encore instruits de la teneur de ces Articles secrets, qu'on prenoit soin de leur cacher, soit qu'ils craignissent d'irriter la Suède par un refus, dont elle se feroit sans doute avantageusement servi pour persuader à plusieurs Princes de l'Empire qu'il ne tenoit qu'à Leurs Hautes Puissances d'avoir la Paix, ces Souverains jugèrent à propos de l'accepter du consentement de leurs Alliez. Dans la première Audience que les Ambassadeurs de Suède obtinrent des Etats le sixième de Janvier, ces Ministres leur déclarèrent que le Roi leur Maître sensiblement touché des malheurs que causoit la guerre dans laquelle les deux Rois & Leurs Hautes Puissances tous ses bons Amis & Alliez se trouvoient engagez, n'avoit rien plus à cœur que de contribuer à rétablir entre eux une parfaite intelligence par la conclusion d'une bonne Paix. Sa Majesté, ajoûtoient ces Ministres, se croit indispensablement obligée d'y apporter tous ses soins, tant

parce que tout le bien & le mal qui arrive à ses amis, elle le considère comme si cela lui arrivoit à elle même ; comme aussi parce que Sa Majesté en prévoiant la suite, craint que cette flamme ne s'épande beaucoup plus loin & n'embrase avec le tems toute l'Europe, en sorte que tous les rémèdes soient inutiles pour l'éteindre, ce qui ne peut causer que la ruine inévitable de toute la Chrétienté, & sur tout l'extirpation de la Religion Evangelique que Sa Majesté a tâché de conserver toujours en son entier autant qu'il lui a été possible. Et afin de pouvoir réussir heureusement dans une si sainte entreprise, Sa Majesté nôtre Souverain Seigneur & Maître, promet, conformément à sa franchise & à l'amour qu'il a pour la Paix, d'y employer tous ses soins & affections, comme n'ayant point d'autre but ni d'autre intérêt que l'honneur de procurer le repos à la Chrétienté & de môienner une Paix entre les Parties à des conditions raisonnables, & sur tout de conserver l'honneur & l'avantage de cette République. Que ces sentimens sont beaux, qu'ils sont desintéressez, en un mot qu'ils sont bien dignes d'un Prince véritablement Chrétien ! Quel plaisir ; quel bonheur pour les Peuples d'être gouvernez par des Princes, s'ils étoient tous dans ces sentimens. Mais le malheur est qu'ils tiennent presque tous le même langage, quoi qu'ils ne soient pas tous dans les mêmes dispositions, & qu'il s'en trouve fort peu, qui, contents de ce qu'ils possèdent, fassent consister leur gloire à affermir le repos parmi leurs Voisins. Il n'y en a presque point qui ne cherchent

chent à pêcher en eau trouble, & qui aux dépens du bien & de la vie de leurs propres Sujets ne tâchent de profiter des divisions qui naissent entre leurs meilleurs Amis, bien loin de s'emploier de bonne foi à les étouffer dans le tems que cela seroit le plus facile. La Religion dont ils voudroient nous faire croire que les intérêts leur sont très-chers, ne leur tient guère plus au cœur que le soin d'entretenir l'union parmi leurs Alliez : Souvent ceux qui en ont le moins, affectent d'en avoir le plus, pour mieux éblouir les yeux du Peuple, par des apparences de piété qui ne s'accordent point avec ce qu'ils pensent intérieurement. On en a vû parmi ces Princes, & plût à Dieu que les exemples n'en fussent pas si récents, qui foulant aux piez les Loix les plus sacrées & les plus inviolables, n'ont point eu de scrupule de sacrifier ces prétendus sentimens de Religion à quelque intérêt fordide ou à d'infames voluptez.

Après avoir préparé par ces belles protestations, les esprits de Leurs Hautes Puissances à recevoir agréablement la Médiation qu'ils venoient leur offrir, les Ministres de Suède, leur présentèrent, le douzième du mois, un Mémoire par lequel ils les prioient, „ 1. que puis qu'il avoit plû à „ Leurs Hautes Puissances d'accepter la „ Médiation de Sa Majesté Suédoise, il „ leur plût aussi d'avancer une œuvre si „ charitable, & de faire de leur côté les „ démarches nécessaires pour en venir à „ une

1673.

40

HISTOIRE

„ une Conférence. 2. Que puis que la
„ Ville de Dunkerque avoit été nommée
„ par les Rois de France & d'Angleterre,
„ il plût à Leurs Hautes Puissances d'y en-
„ voier leurs Ambassadeurs au plûtôt. 3.
„ Qu'il leur plût de choisir pour cèt effet
„ des personnes aimant la Paix, & de leur
„ donner les ordres & les instructions né-
„ cessaires, à ce qu'une œuvre de telle im-
„ portance fût amenée à une bonne fin en
„ peu de tems. 4. Et enfin qu'il plût à
„ Leurs Hautes Puissances de donner les
„ mains à une suspension d'armes, jusqu'à
„ ce qu'on eût trouvé les moïens de con-
„ clure une bonne Paix.

Quoi que les Etats fussent bien résolus
de ne point consentir à la suspension d'Ar-
mes qu'on leur proposoit, & de ne pas ac-
cepter Dunkerque pour le lieu du Traité,
ils ne laissèrent pas de nommer, ce jour-là
même, des Députez pour conférer avec les
Ministres Suédois. Ces derniers après de
nouvelles protestations de la sincérité du
Roi leur Maître, & du desir ardent qu'ils
avoient eux-mêmes de contribuer au réta-
blissement de la Paix, dirent aux Députez
de Leurs Hautes Puissances, „ Qu'il étoit
„ nécessaire d'y travailler sans perdre de
„ tems, & que plus on retarderoit plus les
„ choses deviendroient difficiles & mau-
„ vaises. Que quelque esperance dont on
„ se pût flater, qu'en éloignant la conclu-
„ sion de la Paix, on pourroit bien recou-
„ vrer quelques Terres, Villes, ou Pro-
„ vinces, au moïen desquelles on pour-
„ roit

„ roit d'autant mieux réüffir, & stipuler des
 „ conditions plus avantageufes, & quelque
 „ confiance que l'on pût avoir au prochain
 „ fecours de Troupes Auxiliaires & aux
 „ propres forces de l'Etat, il étoit néan-
 „ moins à propos d'avoir égard à l'incerti-
 „ tude de toutes ces chofes. Que pour ce
 „ qui étoit de reprendre des Places cela
 „ étoit plus à fouhaiter qu'à efperer, fur
 „ tout en cette rude faifon d'hiver dans la-
 „ quelle les fieges feroient fort incommo-
 „ des, au lieu qu'on pourroit grandement
 „ avancer le Traité de la Paix. Que pout
 „ ce qui regardoit l'affiftance des Amis,
 „ ils donnoient à confidérer quel avantage
 „ on en pourroit retirer; vû que fi ces mê-
 „ mes Amis venoient à rompre avec le Roi
 „ de France, ce que pourtant ils ne
 „ croioient pas, toute l'Europe bien loin
 „ d'être pacifiée tomberoît dans un plus
 „ grand embrasement, & que s'ils ne le
 „ faifoient pas, la République n'empourroit
 „ retirer qu'une très-médiocre utilité, fans
 „ en être ni plus ni moins chargée de sub-
 „ fides & d'entretien de Troupes. Que
 „ d'ailleurs il étoit à craindre que lefdits
 „ Amis & Alliez ne cachaffent quelque
 „ vûë ou quelques égards particuliers qui
 „ ne s'accorderoient pas avec les intérêts
 „ de l'Etat. Que quelque puiffant que fût
 „ le fecours qu'ils pourroient donner il re-
 „ tomberoît toujours à la charge de l'Etat,
 „ dans les Terres duquel le fiege de la
 „ Guerre feroit établi; & enfin que fup-
 „ pofé même que l'on fût réfolu de conti-
 „ nuer

1673.

42

HISTOIRE

„ nuer la Guerre, & que l'on prit
„ toute confiance au secours des Alliez,
„ il n'y auroit pourtant point d'inconven-
„ nient à entrer en négociation, puis que
„ l'on pourroit recourir aux armes toutes
„ les fois que l'on voudroit, & que vrai-
„ semblablement il ne manqueroit pas
„ d'occasion pour le faire. Qu'ils prioient
„ Messieurs les Etats de faire une sérieuse
„ réflexion sur eux-mêmes, & de bien con-
„ sidérer leurs propres forces, parce que
„ pour eux ils estimoient un Etat malheu-
„ reux qui mettoit sa plus grande espéran-
„ ce dans le secours d'autrui. Qu'ils
„ prioient encore lesdits Seigneurs Etats de
„ faire attention aux forces de la France & à
„ celles des Anglois, que sans doute ces
„ deux Rois agissoient de concert en cette
„ Guerre, & qu'ils étoient si puissans qu'on
„ ne les pouvoit mépriser sans une éviden-
„ te témérité, & que l'Eté suivant ils pour-
„ roient mettre en Mer des Flotes si nom-
„ breuses qu'on auroit de la peine à leur
„ résister. Qu'il étoit incontestable que le
„ Roi d'Angleterre pourroit seul donner
„ de fâcheuses traverses à cét Etat, s'il
„ étoit secondé de son Parlement, & que
„ selon toutes les apparences le même Par-
„ lement ne refuseroit pas au Roi les Sub-
„ sides nécessaires pour la Guerre, quand il
„ auroit remarqué que Leurs Hautes Puif-
„ sances n'avoient pas dessein de faire la
„ Paix. Qu'il falloit craindre les courses
„ que l'Ennemi pourroit faire sur les ter-

„ RES

„ res de cèt Etat en tems d'hiver, & le
 „ danger qu'il y auroit qu'il ne se rendît
 „ alors maître de tout le País. Qu'en cas
 „ qu'on fût en sûreté de ce côté-là, on de-
 „ voit néanmoins appréhender les Puissan-
 „ ces redoutables qui pourroient fondre sur
 „ l'Etat l'Eté prochain, & que pour eux ils
 „ seroient ravis de joye, avec tous ceux qui
 „ aiment le bien de cèt Etat qu'on pût leur
 „ résister. Qu'il se pourroit faire que le
 „ Turc qui tâche à profiter de tous ces dé-
 „ fordres donneroit tant d'affaires aux
 „ Troupes Auxiliaires l'année prochaine,
 „ qu'elles seroient contraintes de s'en re-
 „ tourner pour défendre leur propre País.
 „ Que les Amis & Alliez de cèt Etat, qui
 „ prennent aujourd'hui soin de sa conser-
 „ vation, se pourroient trouver un jour
 „ eux-mêmes engagez en cette triste & fu-
 „ neste guerre, si on ne tâchoit sérieuse-
 „ ment à l'éteindre pendant qu'il en étoit
 „ encore tems. Que si cèt Etat persistoit
 „ à refuser la Paix, on s'imagineroit enfin
 „ qu'il avoit été la première cause de la
 „ Guerre, & que c'étoit pour cela qu'il
 „ fuïoit la Paix, ce qui feroit que tous ses
 „ Amis & ses Alliez l'abandonneroient.
 „ Que l'on considérât le peu de confiance
 „ que l'on peut prendre en une assistance
 „ étrangère, de laquelle si l'on obtient
 „ quelque chose, il est si cher vendu pour
 „ l'ordinaire que l'on s'en ressent pour
 „ long-tems. Qu'il pourroit arriver que
 „ tant les Parties combattantes que les Af-
 „ „ sistan-

„ sifstantes, voïant l'espérance de relever
 „ cèt Etat évanouïe, chacun en tireroit sa
 „ part. & le laisseroit par ce moïen en
 „ proie à plusieurs.

De tout cela les Ambassadeurs Suédois
 inférèrent & conclurent que le meilleur
 Parti que Leurs Hautes Puïssances pussent
 prendre seroit de travailler sincèrement &
 de tout leur pouvoir au rétablissement de
 la Paix publique, & pour cèt effet d'entrer
 au plûtôt en Traité, ce qui étoit le plus
 court & le plus salutaire moïen pour y par-
 venir. Ajoûtant pour maintenir leur sen-
 timent ; „ Que c'étoit par là seulement
 „ que selon toute apparence les affaires
 „ pourroient être remises dans un meilleur
 „ état, attendu que les événemens de la
 „ Guerre sont touïjours incertains, & que
 „ l'expérience nous apprend combien foi-
 „ ble est l'espérance que l'on y met. Qu'ils
 „ ne doutoient point au contraire que l'on
 „ ne pût ménager le Traité de Paix d'une
 „ manière qui pourroit satisfaire toutes les
 „ Parties. Que les Rois de France &
 „ d'Angleterre étant extrêmement géné-
 „ reux pourroient se contenter de telles
 „ conditions, qu'à peine en auroit on pû
 „ espérer de meilleures en ce Païs, com-
 „ me sçachant bien que relâchant de leur
 „ droit, ils aqueriroient par là autant &
 „ plus de gloire que par les Armes. Que
 „ ces mêmes Rois, quoi que maintenant
 „ ennemis, n'étoient pas néanmoins con-
 „ trairens au repos & à la conservation de
 „ cèt Etat, & que pour preuve de cela ils
 „ „ avoient

„ avoient d'abord consenti à un Traité de
„ Paix, & avoient proposé des moïens par
„ lesquels il y avoit apparence qu'elle se
„ pourroit bien-tôt obtenir. Que tous les
„ Amis & Alliez de cèt Etat sont ferme-
„ ment persuadez qu'il ne se peut point ré-
„ tablir autrement que par un Traité de
„ Paix, & que partant il ne falloit pas
„ que Messieurs les Etats fussent contraires
„ à eux-mêmes. Que puis que l'on croïoit
„ que cèt Etat pouvoit être remis en son
„ ancienne splendeur par le moïen de la
„ Guerre, pourquoi non aussi par la Paix?
„ auquel cas les grands fraix que l'on fai-
„ soit pour entretenir la Navigation & le
„ Commerce, aussi-bien que la Guerre,
„ seroient épargnez, & pourroient, étant
„ employez ailleurs, produire des fruits sans
„ comparaison plus excellens. Que par le
„ moïen de la Paix on pourroit renouvel-
„ ler les anciennes Alliances, & contrac-
„ ter les mêmes amitez qui avoient ci-de-
„ vant fait fleurir cèt Etat, & qui l'avoient
„ fait parvenir à ce haut point de grandeur
„ où il avoit été. Et qu'enfin, comme ils
„ croïoient avoir suffisamment fait voir par
„ les raisons sus-alleguées, que la Paix dans
„ la conjoncture d'alors étoit de beaucoup
„ préférable à la Guerre, ils concluoi-
„ ent à ce qu'il plût à Leurs Hautes Puissances
„ de prendre des résolutions conformes
„ aux quatre articles contenus dans le
„ Mémoire qu'ils avoient présenté le ma-
„ tin.

1673.

Les Députés de Leurs Hautes Puissances aiant fait rapport à l'Assemblée de ce qui s'étoit passé dans cette conférence, on crut devoir refuser également & la suspension d'armes & le lieu désigné par les deux Rois pour y négocier le Traité. Cependant avant que de donner une réponse positive aux Médiateurs, les Etats jugèrent à propos de donner communication de toute l'affaire au Baron d'Isola & à D. Emanuel de Lira Ministres de leurs Majestés Impériale & Catholique, afin de savoir leur sentiment sur une chose qui ne leur paroïsoit pas peu importante, vû la conjoncture du tems. La prudence vouloit qu'on eût cette déférence pour ces deux Ministres. Car outre qu'il étoit de l'intérêt des Etats de persuader à tout le monde qu'ils ne vouloient rien faire que de concert avec leurs Alliez, ils espéroient encore que se conformant à leurs avis, ils engageroient par là la Cour de Vienne & celle de Madrid à se déclarer enfin ouvertement contre la France, lorsque l'Empereur & le Roi d'Espagne verroient qu'il y iroit de leur honneur de mettre leurs Hautes Puissances en état de n'avoir pas sujet de se repentir de la résolution qu'elles auroient prise, à la persuasion de deux Ministres qui, devoient être bien instruits des intentions de leurs maîtres. Le Baron d'Isola & D. Emanuel de Lira n'apprehendant rien tant que la conclusion d'une Paix, qui ne pouvant se faire alors qu'à l'avantage de Sa Majesté Très-Chrétienne, vû les
grands

grands progrès que ce Prince avoit faits la 1673.
 Campagne précédente, déconcerteroit toutes les mesures que leurs Maîtres prenoient pour abaïsser une Puissance dont la grandeur & les desseins ambitieux leur faisoient ombrage : Ces Ministres, dis-je, n'appréhendant rien tant que la conclusion de la Paix, furent ravis d'avoir trouvé une occasion aussi favorable pour retarder la Négociation d'un Traité qui se devoit faire sous la Médiation d'une Couronne qui ne leur étoit guère moins suspecte que la France même. Dans cette disposition d'esprit, ils se servirent des plus fortes raisons qu'ils purent trouver, pour persuader à leurs Hautes Puissances qu'il étoit de leur intérêt de ne point consentir à la suspension d'Armes, ni au choix que leurs ennemis avoient fait de la Ville de Dunkerque. Les Etats bien aise que l'avis des Ministres de leurs principaux Alliez fût conforme à la résolution où ils étoient eux-mêmes, ordonnèrent que la Réponce suivante seroit donnée aux Ambassadeurs de Suède.

„ **Q**ue Messieurs les Etats étoient bien
 „ résolus de faire une Paix à des con-
 „ ditions raisonnables avec les deux
 „ Rois ennemis, mais puisque lesdits Rois
 „ avoient choisi ledit lieu du Traité avec
 „ un concert mutuel, que Leurs Hautes
 „ Puissances étoient pareillement obligées
 „ de montrer un semblable respect à leurs
 „ Alliez, lesquels avoient proposé les Vil-
 „ les d'Osnabrug, Hambourg, Aix, Franc-
 „ fort,

„ fort , Bronswic , Cologne , Anvers , &
 „ Dortmund ; que partant elles se persua-
 „ doient fermement que si leſdits Rois
 „ étoient ſi enclins à la Paix , comme Meſ-
 „ ſieurs les Ambaſſadeurs avoient dit , ils
 „ ne feroient point de difficulté d'accepter
 „ une deſdites Places ; & qu'à cauſe de ce-
 „ la il étoit hors de propos d'envoyer des
 „ Députez , tant que le lieu du Traité ne
 „ ſeroit pas accordé. Qu'elles voudroient
 „ bien auſſi ſavoir les raiſons pourquoi le
 „ Roi de France leur avoit déclaré la Guer-
 „ re , ou du moins ſur quel fondement on
 „ pourroit faire la Paix , puis que ledit Roi
 „ en ſa déclaration de Guerre n'avoit mis
 „ aucunes raiſons , & que pour cela elles
 „ ne pouvoient donner aucunes inſtructions
 „ à leurs Députez qui devoient aller au
 „ lieu du Traité , avant que d'en être infor-
 „ mées.

Cette réponſe ſurprit d'autant plus les
 Ambaſſadeurs de Suède qu'ils ne ſ'y at-
 tendoient point. Ils n'avoient pû ſ'imagi-
 ner que dans l'état déplorable où étoient
 alors les affaires de la République , Leurs
 Hautes Puiffances fiſſent aucune difficulté
 d'accepter ce qu'ils leur avoient propoſé.
 Ils ne concevoient pas ce qui pouvoit les
 obliger à refuſer le lieu choiſi pour entrer
 en Traité , parce que quand même les deux
 Rois conſentiroient à ſe déſiſter de la no-
 mination qu'ils en avoient faite , & qu'ils
 en laiſſeroient , pour ainſi dire , le choix
 aux États , ils ne voioient pas que ces deux

Mo-

Monarques en retiraient moins d'avantage & d'honneur, puisque la supériorité de leurs forces & les heureux succès que l'un d'eux avoit déjà eus, donneroient toujours lieu de croire qu'ils ne l'auroient fait que par un principe de modération, au lieu que le refus que faisoient Leurs Hautes Puissances d'envoyer leurs Ambassadeurs à Dunkerque sembloit, selon eux, témoigner trop de fierté, & peu d'inclination pour la Paix. Ils ne pouvoient sur tout digérer le refus que les Etats faisoient de donner les mains à une suspension d'Armes. Ces Ministres la croioient, ou feignoient de la croire, beaucoup plus avantageuse à la République qu'aux deux Rois, qui, à ce que l'on croit, l'avoient fait eux-mêmes proposer. Cependant à bien considerer la chose en elle-même, il est certain que cette suspension d'Armes auroit été plus dommageable qu'avantageuse à Leurs Hautes Puissances, au lieu que les deux Couronnes Alliées auroient bien sù en profiter pour l'avancement de leurs desseins. En effet, il auroit toujours fallu supporter les mêmes dépenses que dans une guerre ouverte, & les Etats n'auroient pû se servir du secours de leurs Alliez; si bien que par cette inaction, ils auroient donné occasion au Roi de France, qui avoit pénétré jusques dans le cœur du Païs de s'y fortifier encore davantage. Outre ce malheur certain, qui n'étoit pas à mépriser, ils en avoient encore un autre à craindre qui n'étoit guère moins considérable. Ils apprehendoient qu'en consentant à

cette suspension d'Armes, ils ne donnaient lieu de croire à leurs Alliez qu'ils étoient resolu de s'accommoder avec leurs ennemis à quelque prix que ce fût. Ils ne doutoient point que cela seul ne fût capable de retarder l'envoi des secours que l'Empereur & le Roi d'Espagne leur faisoient espérer pour la Campagne prochaine. D'ailleurs les Ministres de Leurs Hautes Puissances travaillant actuellement à porter ces deux Princes à se déclarer ouvertement contre la France, qu'elle apparence de réussir dans ce projet après avoir fait une démarche de cette nature ! Dans une pareille conjoncture l'Empereur & le Roi Catholique auroient-ils voulu écouter les propositions qu'on leur faisoit, & s'exposer par là au ressentiment de Sa Majesté Très-Chrétienne, pour des Souverains qui auroient peut-être fait leur Paix avec elle, avant qu'on fût en état de mettre en exécution le Traité d'Alliance offensive & défensive que leurs Ministres négocioient à la Cour de Vienne & à celle de Madrid. D'un autre côté les Etats pouvoient-ils s'assurer sur la droiture des intentions de Louïs, & se persuader qu'il eût autant d'inclination pour la Paix qu'il en faisoit paroître ! Ne devoient-ils pas appréhender au contraire, que ce Monarque, voyant qu'ils auroient donné dans le piège qu'il leur tendoit, ne fît tous les jours naître quelque difficulté dans la négociation du Traité moïenné par la Suède, jusques à ce que le tems lui permît d'entrer en action, & qu'alors les voyant aban-

abandonnez par leurs Alliez qui ne se seroient pas mis en état de les secourir, il ne rompit brusquement une suspension d'armes qu'il ne leur auroit fait proposer que pour les endormir & n'achevât de leur ôter ce qu'ils possédoient encore, ou qu'au moins il ne les contraignît d'accepter la Paix aux conditions qu'il jugeroit à propos de leur imposer.

Je veux croire que les Ambassadeurs de Suède plus sincères que la Cour de France, n'avoient pas prévu les inconveniens auxquels leurs Hautes Puissances se seroient exposées en consentant à la suspension d'armes qu'ils leur proposoient, & que c'étoit ce qui causoit leur surprise. Quoi qu'il en soit, ils ne purent s'empêcher de s'en plaindre d'une manière qui faisoit assez connoître qu'ils étoient fâchez, que ce qu'ils avoient jugé avantageux pour l'État eût été expliqué à son désavantage. *Cela n'empêchera pourtant pas, disoient ces Ministres, que nous ne fassions tous nos efforts auprès des deux Rois afin que Leurs Hautes Puissances puissent obtenir la satisfaction qu'elles desiroient sur tout à l'égard du lieu du Traité.* Ils y travaillèrent effectivement sans perdre de tems & écrivirent pour ce sujet en Angleterre & en France, mais ils eurent bien de la peine à obtenir ce qu'ils demandoient. Louis entêté de sa grandeur & enflé d'un succès qui avoit surpassé son attente, ne croioit pas devoir souffrir que des Républicains qu'il pensoit avoir réduit aux abois osassent s'opposer au choix qu'un Monar-

C 2

que

1673.

que Victorieux avoit fait. C'étoit selon
lui une presomption qui n'étoit pas pardon-
nable à des Souverains, qu'il regardoit com-
me infiniment au dessous de lui, & qu'il
s'imaginait avoir mis dans un état à ne de-
voir pas chicaner avec lui dès les premiers
préliminaires d'un Traité auquel Sa Majesté
Très-Chrétienne vouloit qu'on crût qu'elle
ne consentoit que par un pur effet de sa
générosité & de sa modération. De quel-
que manière qu'il envisagât le refus que
Leurs Hautes Puissances faisoient de don-
ner les mains à la suspension d'armes qui
leur avoit été offerte, le Roi Très-Chrétien
n'y trouvoit que de nouveaux sujets de
chagrin. Si elles s'y étoient portées de leur
propre mouvement, c'étoit selon lui un
reste d'orgueil qui ne leur convenoit pas,
& qui lui paroissoit d'autant plus insupportable
qu'il se croioit en droit de leur donner
la Loi. S'il attribuoit ce refus à leur
complaisance pour la Maison d'Autriche,
il en étoit encore plus mécontent. Char-
les d'un autre côté ne se montroit pas moins
difficile. Il ne vouloit pas entendre parler
de choisir un autre lieu que celui qu'il avoit
nommé de concert avec son fidèle Allié.
Seroit-ce parler trop affirmativement que
de dire que Sa Majesté Britannique n'étoit
pas fâchée d'avoir trouvé un prétexte plau-
sible pour faire croire au moins éclairés de
ses sujets que Leurs Hautes Puissances
étoient cause de la continuation de la guerre.
Toujours est-il certain que ce Monar-
que en prit occasion de publier par tout *que*
les

les Etats n'avoient aucun desir sincère de faire la Paix, que leur fierté continuoit dans leur infortune comme dans leur prospérité; qu'une preuve de cela c'est qu'ils refusoient une suspension d'armes qu'ils auroient dû demander avec supplication, & qu'ils prétendoient primer jusques dans le choix du lieu où l'on devoit traiter. Que ce n'étoit que par vanité ou par caprice qu'ils ne vouloient point consentir au choix que Sa Majesté Très-Chrétien & lui avoient fait de la Ville de Dunkerque, dont la situation étoit de l'aven de tout le monde plus favorable aux trois parties qui étoient en guerre, que celle d'aucune autre Ville qu'on eût pu choisir. Charles ajoûtoit dans la lettre qu'il fit écrire aux Ambassadeurs de Suède pour réponse à celle qu'ils avoient écrite à la Cour d'Angleterre afin de la porter à choisir un autre lieu, *Qu'il étoit surpris que les Etats pour justifier le refus qu'ils faisoient de Dunkerque, alleguassent que cette place étoit fortifiée, qu'il y avoit une forte garnison, & qu'elle dépendoit du Roi de France. Qu'ils ne devoient pas croire que cette raison fit aucune impression sur l'esprit d'un Prince, qui quelques années auparavant avoit bien voulu traiter avec eux dans leur propre Pais & dans une Ville non seulement close, mais aussi fortifiée comme Breda.* Dans une autre lettre postérieure à celle-ci écrite sur le même sujet aux Ambassadeurs Médiateurs, les Ministres de Charles leur disoient, *Que plus la Ville de Dunkerque étoit forte, plus on s'y devoit tenir en sûreté, & que pour ceux qui faisoient si peu d'état de la foi du Roi Très-Chrétien, & qui*

croioient qu'il pouroit violer si grossièrement le droit des Gens, que d'employer sa Garnison à autre chose qu'à protéger ceux qui y seroient venus pour traiter, il falloit conclure nécessairement qu'ils n'étoient pas dans la disposition de tenir parole audit Roi, quoi qu'ils voulussent faire un Traité avec lui.

Si cette dernière raison n'étoit pas des plus concluantes, au moins servoit-elle à faire voir aux Etats qu'il leur seroit très-difficile de détacher Sa Majesté Britannique des intérêts du Roi Très Chrétien, puisque Charles prenoit si fort à cœur tout ce qui sembloit porter la moindre atteinte à l'honneur de Louis. Cependant, soit qu'ils n'eussent pas encore tout à fait perdu l'espérance d'y pouvoir réussir, soit qu'ils fussent bien-aisé de faire connoître à la Nation Angloise que s'ils avoient refusé une suspension d'armes générale, ce n'avoit pas été par un principe d'opiniâtreté, ou d'aversion pour la Paix, mais parce que cela leur auroit été fort défavantageux, ils en proposèrent une particulière au premier de ces Monarques. Pour témoigner, disoient Leurs Hautes Puissances aux Ministres de Suède, que nous sommes prêts de faire de notre côté tout ce qui pourra contribuer à l'avancement de la Paix, pourvu que cela ne tende point à une ruine manifeste, & afin de ne laisser à Sa Majesté Britannique au un lieu d'insérer de notre refus que nous ayons quelque dessein d'endommager cependant ses Sujets par des Armateurs particuliers, nous déclarons d'être entièrement éloignés de telles pensées; & pour preuve de cela, si Sa

Ma-

Majesté l'a pour agréable, nous sommes très contents de faire une suspension d'armes par mer, soit pour une année, ou pour autant de tems qu'il plaira à Sa Majesté, afin que ses Sujets puissent exercer leur commerce en toute sureté, dans le tems même que les nôtres ressentiront les tristes effets de la guerre par terre.

1673.

Dans la disposition d'esprit où étoit alors le Roi d'Angleterre, il n'avoit garde de goûter une proposition de cette nature. s'il avoit consenti à celle que les Ambassadeurs de Suède, avoient faite d'une suspension d'armes générale, ce n'étoit pas par un principe de repentir du mal qu'il avoit fait aux Etats, c'étoit au contraire uniquement dans la vûe de prendre de nouvelles mesures pour parvénir plus facilement à ses fins. Il avoit crû y trouver un avantage réel, au lieu qu'elle auroit été très préjudiciable à Leurs Hautes Puissances, comme nous l'avons fait voir. Ce Prince ne trouvoit pas le même avantage dans la cessation d'armes qu'on lui proposoit. Il étoit trop éclairé pour ne pas voir que toute l'utilité & le profit en seroient demeuré aux Etats qui par ce moien auroient mis leurs côtes, leurs Flotes & leurs Vaisseaux marchands à l'abri du danger évident dont ils étoient menacés par la jonction prochaine des deux Flotes ennemies. Celle de France étant de beaucoup inférieure à la leur & commandée par des Officiers dont la capacité & l'expérience n'étoient pas comparables à celles des Amiraux Hollandois, Leurs Hautes Puissances auroient toujours trouvé un très grand

1673.

grand avantage dans cette Treve sur mer quand même elle n'auroit pas été générale. Que si la France vouloit y être comprise, les Etats obtenoient tout ce qu'ils pouvoient souhaiter de plus avantageux, puis qu'en ce cas ils auroient pû se servir utilement du côté de la Terre des Troupes qu'ils étoient obligez d'entretenir pour la garde des Côtes. Mais ce qui étoit encore beaucoup plus considérable pour eux, c'est que par le moïen de cette Treve générale sur mer, ils auroient eu le commerce libre par toutes les mers du monde, ce qui les auroit mis en état de faire de nouveaux efforts & de supporter avec plus de facilité les fraix d'une guerre, dont on ne pouvoit pas encore prévoir la fin.

On ne peut guères douter que ce ne fussent ces raisons qui déterminèrent Charles à refuser les Etats. Quoi qu'il en soit des motifs qui portèrent Sa Majesté Britannique à ce refus, elle réitéra encore en cette occasion celui qu'elle avoit déjà fait de consentir à changer le lieu du Traité, protestant qu'elle étoit fâchée d'avoir fait paroître tant d'inclination pour la paix, puis qu'on y en témoignoit si peu en Hollande. Cette nouvelle protestation du Roi d'Angleterre ne laissoit presque plus lieu d'espérer aucun heureux succès des bons offices de Sa Majesté Suédoïse. Cependant, soit que les deux Rois ne se fussent montrez si long-tems difficiles sur l'acceptation d'une des huit Places qui leur avoient été proposées de la part de Leurs Hautes Puissances, que

que pour avoir plus de loisir de sonder les véritables dispositions où elles étoient alors, & de prendre leurs mesures pour la Campagne prochaine, soit que Charles appréhendât que ses sujèts ne s'apperçussent qu'il n'étoit pas si enclin à la Paix qu'il vouloit le leur faire croire, ce Prince déclara enfin, dans le tems qu'on s'y attendoit le moins, qu'il choisissoit la Ville de Cologne. Les Ambassadeurs de Suède n'eurent pas plutôt reçu cette nouvelle qu'ils en informèrent Leurs Hautes Puissances par un Memoire qu'ils leur présentèrent le 22. de Mars, où ils n'oublièrent pas de les avertir qu'elles étoient redevables de ce consentement du Roi d'Angleterre à la bonté de Sa Majesté Très-Chrétienne qui l'avoit enfin persuadé de n'insister plus sur Dunkerque. Ces Ministres ne manquèrent pas non plus d'exagérer la modération de ces Princes. *Nous ne pouvons, disoient ils, assez dignement louer la générosité de ces deux grands Rois, lesquels renonçant à leur propre avantage méritent l'approbation de tous les hommes du monde, & leur singulière facilité & manifeste inclination pour la Paix.* Il faut avouer que les Princes peuvent acquerir de la gloire à bien peu de frais & qu'il leur est bien plus facile de mériter l'estime de tout le monde qu'il ne le seroit à un particulier, s'il est vrai qu'on ne pouvoit assez dignement louer ces deux Monarques de ce qu'ils avoient bien voulu consentir qu'on traitât à Cologne plutôt qu'à Dunkerque. Qu'y avoit-il de si héroïque & de si admirable dans cette action pour

1673.

qu'on pût tant se récrier. A bien examiner la chose ne pourroit on point croire que les Ambassadeurs de Suède n'étoient pas si pénétrés d'admiration qu'ils vouloient le persuader, ou que s'ils parloient sérieusement, il falloit qu'ils eussent une bien médiocre idée du mérite Roïal, puis qu'ils ne savoient trouver des termes assez expressifs pour louer dignement deux grands Princes d'une docilité qui n'est pas rare parmi les hommes du commun. Sans doute qu'accoutumés dès leurs plus tendres années au langage de la Cour, où l'on admire les choses les plus médiocres, pour peu qu'elles aient de rapport avec le Prince, les Ambassadeurs de Suède ne pûrent s'empêcher de parler de la sorte, & qu'ils ne firent pas réflexion qu'ils étoient dans un País libre où l'on n'est pas si sujet à estimer les choses au delà de leur juste valeur.

Leurs Hautes Puissances informées du choix que les deux Rois avoient fait de la Ville de Cologne, voulurent témoigner à tout le monde qu'elles souhaitoient sincèrement la Paix, en travaillant, sans différer, à la nomination de leurs Ambassadeurs Plénipotentiaires. Les Sieurs Beverning & Renswoude furent nommez pour la Province de Hollande; M. d'O-dick pour celle de Zélande; de Hairen qui étoit nouvellement revenu de son Ambassade de Suède pour celle de Frise, & Isbrands pour celle de Groningue. Le Comte Tot Ambassadeur du Roi de Suède auprès de Sa Majesté Très-Chrétienne
aiant

aiant eu avis de cette nomination en avertit la Cour de France, & Louïs choisit dès le même jour pour ses Ambassadeurs Plénipotentiaires au Traité de Paix, le Duc de Chaunes avec les Sieurs Courtin & Barrillon. Bien-tôt après on aprit en Hollande que Sa Majesté Britannique avoit aussi nommé les Ministres qui devoient assister de sa part au Traité de Cologne, à sçavoir le Comte de Sunderland & Messieurs Jenkins & Williamson.

Il sembloit qu'après cela, on dût commencer sans aucun délai, les Négociations d'un Traité qui devoit rétablir le calme & la tranquillité en Europe. Cependant, il survint encore une nouvelle difficulté qui retarda pour quelque tems le voiage des Ambassadeurs. La Ville de Cologne avoit reçu dans ses murailles, pour sa propre sûreté, le Marquis de Grana avec son Régiment Impérial, & le Duc de Luxembourg, à ce qu'on prétendoit, avoit intercepté des lettres, par lesquelles on avoit appris que le Marquis avoit formé le dessein d'y introduire encore deux mille Chevaux par la Porte où il auroit la garde. Soit qu'on eût véritablement intercepté des lettres de cette nature, soit qu'on fût seulement bien-aise de le faire croire, afin d'avoir un nouveau prétexte de différer une Négociation dont les deux Rois ne souhaitoient pas de voir si-tôt la fin, il n'en fallut pas davantage pour leur faire dire qu'ils ne pouvoient plus considérer cette Ville comme un lieu sûr & libre,

1673.

& que par conséquent ils ne pouvoient pas se résoudre à y envoyer leurs Ministres. Les Médiateurs appréhendant que ce nouvel obstacle ne fût capable de leur ôter l'honneur auquel ils aspiroient de rétablir la Paix dans la Chrétienté, en donnèrent avis aux Etats le cinquième du mois d'Avril, & les informèrent en même tems de la résolution que Leurs Majestez Très-Chrétienne & Britannique avoient prise de transporter l'Assemblée dont on étoit convenu, à Aix-là-Chapelle, sinon pour tousjours, au moins jusques à ce que l'Empereur eût retiré ses Troupes de Cologne, afin d'y pouvoir traiter en toute liberté & sûreté. *On ne doit pas trouver étrange, disoient les Ambassadeurs Suédois, que leurs Majestez Très-Chrétienne & Britannique aient pour leurs Ministres les mêmes égards que Vos Hautes Puissances ont eu pour les leurs & pour ceux de leurs Alliez, lors qu'elles ont refusé de les envoyer à Dunkerque pour y traiter ; c'est pourquoi nous espérons qu'Elles voudront bien employer leurs bons offices auprès de Sa Majesté Impériale, afin d'obtenir une chose si nécessaire, si juste & si raisonnable.*

Quoi qu'on eût pû, sans beaucoup de peine, trouver quelque différence entre les raisons qui avoient empêché les Etats d'accepter Dunkerque, & celles qu'on alléguoit pour cause du refus que faisoient alors les deux Rois d'envoier leurs Ministres à Cologne, Leurs Hautes Puissances consentirent sans aucune répugnance à la proposition que leur faisoient les Médiateurs.

teurs. Ces Souverains les assurèrent qu'ils étoient prêts d'ordonner à leurs Plénipotentiaires de se rendre par provision à Aix-la Chapelle, selon que les deux Monarques le souhaitoient, & que cependant Elles feroient tous leurs efforts auprès de l'Empereur pour le porter à lever les obstacles qui faisoient l'exclusion de la Ville de Cologne. Les Etats ne donnèrent point cette promesse avec dessein de ne la pas tenir, comme cela n'est que trop ordinaire parmi de certains Princes, qui ne laissent pas de vouloir qu'on croie qu'ils ont de l'honneur & de la probité, quoi qu'ils n'observent rien de ce qu'ils promettent, qu'autant que cela s'accorde avec leur intérêt réel ou aparent. Leurs Hautes Puissances qui agissoient de bonne foi représentèrent à la Cour de Vienne la nécessité qu'il y avoit d'accorder aux deux Rois ce qu'ils demandoient pour la sûreté de leurs Ministres. Elles n'oublièrent aucune des raisons qui pouvoient persuader l'Empereur de la justice de leur demande ; mais ce Prince ne consentit qu'avec peine à la proposition qu'on lui faisoit de leur part. Il trouvoit mauvais qu'étant encore Neutre, & n'ayant commis aucune hostilité contre la France ou contre l'Angleterre depuis le Traité de Munster, on le considérât néanmoins comme ennemi, & qu'on voulût l'obliger à retirer ses Troupes d'une Ville Impériale, dont il étoit le Protecteur & le Gardien naturel. *Les lettres que l'on attribue au Marquis de Grana, disoit Sa Majesté Impériale*

1673.

aux Ministres des Etats, sont supposées par des personnes mal-intentionnées qui n'ont pour but que d'allumer le feu de la division entre moi & le Roi Très-Chrétien, & d'empêcher le progrès de la Paix. En cas, qu'on puisse prouver que ces lettres soient réellement du Marquis de Grana, je déclare que je les desavoue, & je promets en foi de Prince, que je ne ferai entrer aucunes nouvelles Troupes dans Cologne.

Si la parole de Prince est une chose aussi sacrée & aussi inviolable parmi ces Souverains qu'ils veulent nous le faire croire, il est étonnant que Louis & Charles ne se soient pas contentez de cette promesse de Sa Majesté Impériale. La défiance qu'ils témoignent en cette occasion, d'une personne élevée au même rang qu'eux, est de mauvais exemple. N'auroit-il pas mieux valu risquer quelque chose que de donner lieu aux Peuples de penser que les deux Monarques croioient qu'un Prince peut manquer à sa parole tout aussi bien que le moindre de ses Sujets. Cependant, soit que Leurs Majestez Très-Chrétienne & Britannique ne fissent pas ces sortes de réflexions, soit que jugeant des sentimens de l'Empereur, par ce qu'elles se sentoient capables de faire en pareil cas, ces Monarques voulurent avoir une sûreté plus réelle. Les Ministres des Etats furent obligez de renouveler là-dessus leurs instances à la Cour de Vienne; mais malgré tous leurs soins l'affaire traîna en longueur, & ne fut terminée que sur la fin du mois de Mai, & après l'arrivée de plusieurs Ministres à

Aix.

Aix. On convint que le Marquis de Grana étant suspect aux deux Rois, seroit rappelé à Vienne, & que le Régiment entier prêteroit serment aux Magistrats de la Ville de Cologne, pour tout le tems que dureroit l'Assemblée ce qui fut effectivement exécuté, le Baron de Leyen aiant aussi été donné pour Commandant de la part du Magistrat audit Régiment. Quoi que tout ceci eût été réglé par un Traité provisionnel fait entre Sa Majesté Impériale & Son Altesse Electorale de Cologne, j'ai lieu de croire que Charles & Louïs ne jugèrent pas à propos de s'en contenter. Ce qui me fait avoir cette pensée, c'est que je trouve que l'Empereur en donna un Decret, en forme de lettre adressée à l'Evêque d'Aichstadt son premier Commissaire à la Diète de Ratisbonne pour être enregistré avec les autres Actes de l'Empire, ce qu'il me semble que Sa Majesté Impériale n'auroit pas eu besoin de faire, si les deux Rois eussent voulu se contenter du Traité provisionnel fait avec l'Electeur de Cologne.

Pendant que les Ministres de Leurs Hautes Puissances travailloient à Vienne pour obtenir de Sa Majesté Impériale cette sûreté, ceux de Suède, Sparre & Ehrenstein, se mirent en chemin pour se rendre à Aix où ils devoient être joints par leur Collègue le Comte Tot qui étoit parti de Paris quelques jours avant les Ambassadeurs de France après avoir été gratifié d'un present de douze mille écus que lui fit Sa Majesté Très-Chrétienne. Ce present auroit fait plus d'honneur au Prince qui le faisoit &

1673.

au Ministre qui le recevoit, s'il ne fût venu qu'après la fin de la Médiation. Sparre & Ehrenstein s'étant embarquez à Rotterdam, allèrent par eau jusqu'à Heusden, d'où ils continuèrent leur voyage par terre. Il leur arriva en chemin une aventure à laquelle on ne s'attendoit pas, vû la bonne intelligence qui régnoit entre Sa Majesté Suédoise & Sa Majesté Très-Chrétienne. Ces deux Ministres étant arrivez auprès d'Osterwyck furent rencontrez par deux cens Cavaliers François, dont le Commandant leur dit qu'il avoit ordre de les laisser passer par Stochem, & non par Maftricht. Les Ambassadeurs surpris de ce procédé, ou feignant peut-être de l'être, lui demandèrent s'ils étoient donc prisonniers. Ce Commandant leur répondit que non, mais qu'il étoit obligé de suivre ses ordres, & qu'il ne doutoit point que les Ministres du Roi son Maître ne leur en donnassent de si bonnes raisons que leurs Excellences s'en trouveroient satisfaites. Sparre & Ehrenstein se contentèrent de cette réponse, & passèrent par Stochem. J'ignore quelles furent les raisons dont les Ambassadeurs de France se servirent pour justifier cette conduite envers ces Messieurs. Quelques-uns ont crû que la meilleure ou plutôt l'unique qu'ils pourroient alléguer, c'est que Louïs aiant résolu de ne point laisser passer les Ministres des Etats par Maftricht avoit jugé à propos d'obliger ceux de Suède à prendre une autre route, afin que ces premiers n'eussent point lieu de se plaindre qu'on leur eût fait violence, lors qu'ils verroient

roient qu'il ne leur arrivoit rien que de commun avec les Médiateurs. Quoi qu'il en soit, des motifs qui portèrent Sa Majesté Très-Chrétienne à agir de la sorte, les Ambassadeurs de Leurs Hautes Puissances étant arrivez au même lieu quelques jours après, reçurent le même compliment, avec cette différence que l'on ne leur donna point d'autre raison, si non que l'on savoit qu'ils vouloient introduire dans Masticht quarante-cinq charrettes chargées de toutes sortes de provisions; à quoi on ajoûta qu'on les prioit très-sérieusement de prendre leur chemin par Maseick. On peut juger à quel point un compliment si peu attendu surprit les Ministres des Etats. Ils ne feignirent point de se plaindre de cette violence, & déclarèrent que puis qu'on ne leur permettoit pas de passer par leurs propres Villes, ils étoient résolus de s'en retourner plutôt que de se confier dans celles qui étoient occupées par les François, comme Maseick. Cette réponse surprit d'autant plus les François qu'ils ne s'étoient pas attendu à trouver plus de vigueur dans les Ambassadeurs de la République, que dans les Médiateurs, qui n'avoient pas à beaucoup près parlé si haut. Ce fut cette fermeté qui obligea Montal, de venir exprès les trouver pour leur proposer de prendre leur chemin par Stochem à l'exemple des Ambassadeurs de Sa Majesté Suédoise. Ils acceptèrent ce parti, & arrivèrent heureusement à Aix, où quelques jours après arriva la nouvelle de la sûreté que l'Empe-

reur

1673.

reur avoit bien voulu donner pour la Ville de Cologne, & de l'agrément des deux Rois. Après quoi tous les Ministres qui se trouvèrent alors dans cette première Ville se disposèrent à en partir pour se rendre en diligence au lieu du Traité.

Pour ne point interrompre le fil des affaires de la Médiation, j'ai été obligé de passer sous silence la négociation d'un Traité qui, selon toutes les apparences devoit être très-avantageux à la France & très-préjudiciable aux Provinces-Unies dans la situation où elles se trouvoient alors. Il est tems d'y revenir, pour faire voir que si la République a été sauvée, elle en est redevable à la Providence, qui sut tourner en bien ce qui sembloit devoir achever de la ruiner. C'est du Traité fait entre Sa Majesté Très-Chrétienne & Son Altesse Electorale de Brandebourg, dont je veux parler. Nous avons vû dans le Volume précédent que Louis n'avoit rien épargné pour mettre l'Electeur dans ses intérêts, il avoit employé inutilement promesses & menaces, & la connoissance qu'il avoit de la générosité & de la constance de Son Altesse Electorale ne lui laissoit pas lieu d'espérer de pouvoir détacher ce Prince du parti de ses Alliez auement que par la force. C'étoit dans cette vue que Sa Majesté Très-Chrétienne avoit ordonné au Maréchal de Turenne de commencer les hostilités dans les Etats de l'Electeur, afin que sensible aux malheurs de ses Sujets, il eût moins de répugnance à écouter les propositions



TURENNE.



T. URENI M.

itions
résolu
milit
bon
Eccle
ville
naco
ché
et ad
de r
le V
de
Le
gr
re
trou
rati
sans
qui
à
Ecc
prou
pop
Prin
tous
qu'il
qui
ar
lai
est
de
viden
qu'on
l'ég
re

sitions d'accommodement que Louïs avoit résolu de lui offrir par l'entremise des Ministres d'Osnabrug, d'Hanover, de Nieu-bourg, & de Wolffembutel. Son Altesse Electorale, qui jusqu'alors ne s'étoit point laissée ébranler aux promesses ni aux menaces de la France, fut sensiblement touchée de voir tout le Comté de la Marck & celui de Ravensperg sous la contribution des François & des Munstériens, après que le Vicomte de Turenne eut repris la Ville de Hoxter & saisi les passages du Weser. Le déplaisir de l'Electeur fut d'autant plus grand qu'il ne se sentoit pas en état de faire cesser les ravages ausquels ses Peuples se trouvoient exposez. Bien éloignée du caractère de certains Princes, qui sacrifient sans aucun scrupule les biens & la tranquillité de leurs Sujets à leur ambition ou à quelque médiocre intérêt, Son Altesse Electorale faisoit du salut de ses Sujets sa principale affaire, & de leur bonheur sa propre félicité. Rendons justice à ce grand Prince, la conduite qu'il a tenuë pendant toute sa vie ne nous permet pas de croire qu'il eût jamais renoncé aux engagemens qu'il avoit pris avec les Etats, quelque avantage qu'on lui eût pû proposer pour lui-même, en changeant de parti, s'il n'y eût été obligé par un principe de tendresse & de compassion envers ceux que la Providence avoit commis à ses soins. Je sai qu'on a voulu dire qu'il se laissa tenter par l'espérance que Sa Majesté Très-Chrétienne lui fit donner de lui déférer la Média-
tion

1673.

tion conjointement avec la Suède. Mais outre qu'il étoit trop éclairé pour s'imaginer que la France voulût accepter pour Médiateur un Prince qu'elle connoissoit si bien intentionné pour les Provinces Unies, il n'y a aucune aparence qu'après avoir refusé si généreusement des avantages beaucoup plus réels & plus considérables, il se soit laissé porter à ce changement par un motif de cette nature. Quand cela seroit, je ne vois pas qu'il y ait rien là qui puisse porter atteinte à la gloire de Son Altesse Electorale. Ne se trouvant pas en état d'assister par la force avec autant de succès qu'elle l'auroit souhaité, une République dont la conservation lui tenoit fort à cœur, n'étoit-ce pas lui rendre un service signalé que de vouloir partager la Médiation avec la Suède dont les démarches étoient suspectes à bien des gens. Cependant quoi que je ne trouve aucun inconvénient dans cette supposition, je reviens encore à ce que j'ai déjà dit, & crois fermement que l'Electeur n'eût pas abandonné ses Alliez, si l'intérêt de ses Sujets qui faisoit la règle de sa conduite ne l'y eut indispensablement obligé. Ajoûtez à cela, qu'il étoit mécontent de certains bruits qui s'étoient répandus, tant en Allemagne que dans les Provinces Unies, comme si Son Altesse Electorale n'eût pas satisfait aux engagements du Traité qu'elle avoit fait avec les Etats. Ce Prince ne pouvoit digérer que les Impériaux, dont il avoit sujet de se plaindre, fussent les premiers à blâmer sa
con-



F.G.E. DE BRANDENBOURG.

Par. 6.

Tom. 3.



F. G. L. DE BRAN DE BOURG

cond
su me
tes
Sep
consp
percho
Alch
blim
rem
hro
me
mde
Sen
pro
rur
sur
letre
Por
au
qu
Alch

M
" q
" cu
" s
" l
" g
" m
" q
" t
" s
" t

conduite, & à publier qu'il avoit fait consumer inutilement l'argent des Leurs Hautes Puissances à une armée de près de vingt-sept mille hommes, sans avoir fait aucune entreprise sur l'ennemi commun. Ce reproche étoit d'autant plus sensible à Son Altesse Electorale que des gens qui n'oublient rien pour parvenir à leurs fins, prirent soin de lui insinuer que plusieurs membres du Gouvernement étoient dans la même pensée, & tenoient publiquement les mêmes discours dans toutes les Provinces. Sensible, autant qu'on le peut être à un reproche qu'il croit n'avoir pas mérité l'Electeur ne peut s'empêcher de s'en plaindre aux Etats, comme on le peut voir par la lettre que j'insère ici, sans y rien changer, par ce qu'elle apprendra beaucoup mieux au Lecteur, que je ne le pourois faire, ce qu'ils doivent penser du changement de son Altesse Electorale.

„ **N**ous avons appris par dessous main *Lettre de*
 „ que Vos Hautes Puissances, ou *Son Altes-*
 „ quelques-uns d'entre elles, n'étoient pas *se Electora-*
 „ contens de nôtre conduite, que nous *le de Bran-*
 „ avons observée jusques à présent, comme *debourz assz*
 „ si nous eussions bien pû executer de plus *Etats Gé-*
 „ grandes choses pour le bien de l'Etat que *nÉRALX.*
 „ nous n'avons fait jusques ici : & mêmes
 „ quelques-uns ont voulu dire que le Traité
 „ que nous avons conclu ensemble n'é-
 „ toit nullement satisfait, & que nous n'a-
 „ vons voulu rien entreprendre soit ici,
 „ soit dans la Westfalie contre Turenne,
 no-

1673.

„ nonobstant toutes les instances & les pro-
„ positions qu'on nous a faites pour ce fu-
„ jet. Toutes ces accusations ne feront
„ pas cause de nous faire étendre bien am-
„ plement sur les services que nous avons
„ rendus à vôtre Etat , & sur ce que nous
„ avons fait depuis quelque tems en ça pour
„ sa conservation. Nous ne pouvons pas
„ aussi nous imaginer que Vos Hautes Puif-
„ sances, qui ont vû tant de marques de
„ nôtre sincère & cordiale affection, ayent
„ une telle opinion de nous, ou fassent un
„ tel jugement de nôtre conduite en leur
„ endroit, par ce que de ce côté-là nous
„ en appellons franchement à la connoif-
„ sance qu'elles en ont, & à celle de tout
„ le monde, comme aussi à la vérité ma-
„ nifeste de la chose même, & que nous
„ pouvons assurer dans le fonds que nous
„ n'avons épargné aucune peine, soins ni
„ frais pour délivrer Vos Hautes Puissances
„ de l'oppression en laquelle elles & tout
„ leur Etat sont plongez par la permission
„ de Dieu : Et si selon le sens litteral, &
„ le contenu du Traité, nous n'avons pas
„ d'abord adressé nôtre marche dans la
„ Westfalie, Nous en avons donné & fait
„ donner de tems en tems des raisons à
„ Vos Hautes Puissances & à leur Député
„ extraordinaire qui est en nôtre Cour, tant
„ de bouche que par écrit, auxquelles ni
„ lui ni aucun autre n'ont jamais pû rien
„ repliquer. Car lors que dans ledit Trai-
„ té nôtre marche étoit déterminée pour
„ entrer dans la Westfalie, Vos Hautes
„ Puif-

DE GUILLAUME III. 71

1673.

„ Puiffances avoient encore en leur pou-
 „ voir toutes leurs Places qui étoient sur
 „ les rivages du Rhin, de l'Ifsel & ailleurs,
 „ d'où elles nous avoient promis qu'auffi-
 „ tôt que nous ferions entrez dans la West-
 „ falie avec nôtre Armée, Elles nous en-
 „ voyeroient toutes les provisions nécessai-
 „ res, & joindroient à nôtre dite Armée un
 „ corps de 24000 hommes pour agir con-
 „ jointement contre les Ennemis. Et mê-
 „ me dans ledit Traité Vos Hautes Puif-
 „ sances se sont obligées d'engager encore
 „ en cette Alliance d'autres Couronnes &
 „ Potentats, & particulierement les 2. Ducs
 „ de Bronswic, Zell & Wolffenbittel; mais
 „ à quel changement toute l'affaire est par-
 „ venuë peu de tems après, & même de-
 „ vant la ratification dudit Traité par Vos
 „ Hautes Puiffances, & en quelle maniere
 „ toutes leurs Fortereffes sur les bords du
 „ Rhin & ailleurs, avec des Provinces tou-
 „ tes entieres, font tombées entre les mains
 „ des Eanemis, cela n'est que trop con-
 „ nu; comme aufsi que jusqu'à l'heure pre-
 „ sente on n'a fait aucun ajustement ni
 „ avec le Dannemark, ni avec Bronswic,
 „ & qu'on n'a conclu aucun Traité d'af-
 „ sistance avec eux: Et Vos Hautes Puif-
 „ sances peuvent facilement comprendre,
 „ suivant les grandes lumieres que Dieu
 „ leur a données, que si suivant la pure
 „ teneur du Traité nous fussions entrez en
 „ ce tems-là dans la Westfalie avec le peu
 „ de forces que nous avons, & que nous
 „ eussions voulu attaquer les Ennemis qui

„ y

1673.

„ y étoient, nous n'eussions pû apporter le
 „ moindre avantage à leur Etat ni à leurs
 „ intérêts, & n'eussions pas beaucoup ga-
 „ gné sur l'Ennemi, qui nous surpassoit de
 „ beaucoup en hommes, places & autres
 „ avantages, mais eussions plutôt par là rui-
 „ né entierement nôtre Armée, & mis tou-
 „ te l'affaire en un danger très-évident; ce
 „ que nous n'avons point apprehendé pour
 „ l'amour de nous mêmes & de nôtre Etat,
 „ mais avons tâché d'éviter pour le regard
 „ de Vos Hautes Puissances; si bien que
 „ par consequent il a été absolument néces-
 „ saire de prendre une autre marche & une
 „ autre résolution, dont on donna aussitôt
 „ avis, tant à Monfr. le Prince d'Orange,
 „ qu'au Député extraordinaire de Vos
 „ Hautes Puissances; & ladite marche par
 „ l'assistance de Dieu a fait néanmoins en
 „ sorte que le Maréchal de Turenne a été
 „ contraint de déloger avec la plus grande
 „ partie des Forces du Roi Très-Chrétien
 „ des terres de Vos Hautes Puissances, &
 „ comme du cœur desdites Terres, & d'en-
 „ trer au très-grand préjudice & dommage
 „ de l'Ennemi, premierement dans la West-
 „ falie, & puis après de repasser le Rhin
 „ & la Moselle, & s'avancer jusques à Tré-
 „ ves, au moyen dequoi l'Armée de Vos
 „ Hautes Puissances a eu le tems & occa-
 „ sion d'agir à l'offensive contre l'Ennemi
 „ tant dedans que dehors le País: Et
 „ nous sommes au reste dans cette ferme
 „ intention de faire tout ce qui sera possi-
 „ ble pour le bien & la delivrance de l'E-
 „ tat;

,, tat ; mais de contenter tout le monde
 ,, dans ce deſſein, & faire tantôt une cho-
 ,, ſe, & tantôt une autre, ſelon que les
 ,, ſentimens ſont differens, outre que c'eſt
 ,, une choſe qui eſt impoſſible en elle mê-
 ,, me, ainſi perſonne ne l'exigera de nous
 ,, avec raiſon, vû qu'on fait aſſez que les
 ,, operations de la guerre ne doivent pas
 ,, toujours être dirigées ſelon le ſouhait
 ,, d'un des partis, mais ſelon la raiſon de
 ,, Guerre, ſuivant la contenance de l'En-
 ,, nemi, la ſituation des lieux, & pluſieurs
 ,, autres circonſtances ſemblables. Nous
 ,, aurions ſouhaité de tout nôtre cœur de
 ,, nous être pû conduire en telle ſorte,
 ,, que l'événement eût déjà été à l'entiere
 ,, ſatisfaction & parfaite delivrance de Vos
 ,, Hautes Puiffances : & quoi qu'elle ait
 ,, été empêchée par les obſtacles invincibles
 ,, qui ſ'y ſont oppoſez, nous voulons
 ,, eſpérer néanmoins que nôtre expedition
 ,, n'en ſera point blâmée comme entiere-
 ,, ment inutile à vôtre Etat, & qu'on fera
 ,, une fin de nous calomnier contre toute
 ,, ſorte de raiſon & contre la vérité de ce
 ,, qui ſ'eſt paſſé, comme nous l'avons fait
 ,, voir ſuffiſamment. Nous attendons un
 ,, meilleur jugement de l'équité de Vos
 ,, Hautes Puiffances, & ſommes aſſurez
 ,, qu'elles n'ajouôteront, non plus que nous,
 ,, aucune foi à ceux qui inventent & rap-
 ,, portent de telles choſes, par le moyen
 ,, deſquelles ils tâchent d'affoiblir la con-
 ,, fiance qui nous eſt ſi néceſſaire aux uns
 ,, & aux autres.

Cette lettre, qui devint bien-tôt publique, fit espérer à Sa Majesté Très-Chrétienne qu'il ne lui seroit pas impossible d'obtenir de Son Altesse Electorale, ce qui lui avoit été refusé jusques alors avec tant de fermeté. Le Marquis de Beauveau Despense, qui étoit à la Cour de Brandebourg depuis plusieurs années, & qui avoit toujours entretenu des liaisons fort étroites avec le Vicomte de Turenne, avertissoit ce Général des dispositions où il voïoit l'Electeur. Louïs voulant profiter du mécontentement de ce Prince, crût qu'il ne pouvoit mettre cette affaire en de meilleures mains qu'en celles du Marquis. Il eut ordre de s'entremettre de l'accommodement & d'assurer son Altesse Electorale que le Roi Très-Chrétien n'ayant jamais eü aucun dessein de retenir les Places du Pais de Cleves, aimeroit beaucoup mieux les lui rendre qu'aux Hollandois. *Votre Altesse ne trouvera jamais une occasion aussi favorable que celle-là, disoit le Marquis de Beauveau à l'Electeur, Si la Suède réussit dans la Médiation, & que le Traité de Paix s'acheve par l'entremise de cette Couronne, avant que vous soiez rentré dans la neutralité qu'on vous a tant de fois proposée, vous ne devez pas espérer qu'on vous rende ces Villes quoi qu'on soit persuadé qu'elles vous appartiennent légitimement. La France pour se venger de l'obstacle que vous aurez apporté à ses desseins par le refus que vous aurez fait de renoncer à l'Alliance des Hollandois, ne voudra jamais consentir que vous en soiez mis en possession, votre Altesse est trop éclairée pour croire,*

croire, qu'en ce cas, la Suède, comme Média-
trice s'intéressera en votre faveur, & elle ne
doit pas compter sur la reconnoissance d'une Ré-
publique, qui n'est sensible aux services qu'on
lui rend qu'autant que cela s'accorde avec son
intérêt. Votre Altesse peut voir par ce qui lui
arrive aujourd'hui, ce qu'elle doit attendre de
ces Républicains dans la suite. Après le signa-
lé service qu'elle leur a rendu, en faisant une
diversion si considérable en leur faveur, ils ne
sont pas encore contents. Dans le tems même
que vos Etats sont exposez pour l'amour d'eux
à tous les malheurs d'une guerre qu'il a dépen-
du de vous d'éviter, ils ne peuvent s'empêcher
de trouver à redire à la conduite de votre Al-
tesse, comme si elle eût agi de concert avec la
France. Les raisons dont vous vous êtes servi
dans votre lettre pour justifier tout ce que vous
avez fait n'ont point diminué les murmures des
mécontents. Quelques solides que soient ces rai-
sons, ell-s ne font aucune impression sur leurs
esprits & ils n'en sont pas plus portez à vous
rendre justice. Je sai qu'en se déclarant pour
eux, votre Altesse n'en a attendu aucune ré-
compense, & qu'elle n'a agi que par un princi-
pe de pure générosité, mais qu'elle me permette
de lui dire que c'est pousser trop loin cette ver-
tu que de l'exercer envers des ingrats qui n'en
connoissent pas le prix; & qu'au moins elle ne
doit pas par une générosité mal entendue s'ex-
poser à tout perdre pour des Alliez qui la mé-
nagent si peu.

En tout autre tems, il n'auroit pas été
difficile à Son Altesse Electorale de décou-
vrir le peu de solidité de ce discours artifi-
cieux

cieux. Ce Prince éclairé & généreux auroit donné quelque chose aux malheurs qui accabloient alors la République des Provinces-Unies, & il ne faut point douter qu'il n'eût supporté avec patience les murmures de quelques particuliers, en considérant que ces malheurs avoient rendu les esprits incapables de satisfaction. Mais les cruels ravages que les François & les Munstériens continuoient de faire sur ses terres, le mauvais traitement qu'ils faisoient à ses Sujets, & les continuelles sollicitations du Duc de Neubourg qui le pressoit de desarmer, le firent enfin résoudre à donner les mains à un accommodement. Straetman Envoïé du Duc de Neubourg à la Cour de France, fut chargé de cette Négociation, qui dura plus long-tems qu'on ne l'auroit crû, vû l'empressement que Louïs avoit fait paroître depuis plus d'un an pour une chose qu'il jugeoit lui être absolument nécessaire. Cependant, soit que Sa Majesté Très-Chrétienne fût bien-aisé de faire repentir l'Electeur de ce qu'il avoit fait, soit qu'elle voulût donner le tems à ses Troupes d'achever de piller le Comté de la Marck, on traîna l'affaire en longueur sous divers prétextes; & quoi que l'Envoïé de Neubourg fût convenu avec les Ministres de France de tous les principaux Articles du Traité, dès le dixième du mois d'Avril, le Roi Très-Chrétien voulut que le Maréchal de Turenne y mît la dernière main, en y ajoutant ce qu'il jugeroit le plus à propos pour le service de Sa Majesté. Cela fut

fut cause que Son Altesse Electorale ne vit pas finir aussi tôt qu'elle l'auroit souhaité la calamité de ses Sujets, n'ayant commencé à ressentir le fruit de son accommodement avec la France, que bien avant dans le mois de Mai. Car ce fut alors que le Vicomte de Turenne obligea l'Evêque de Munster de quitter toutes les Places dont il s'étoit emparé sur l'Electeur. Il retira en suite toutes ses Troupes des Terres qui appartenoient à ce Prince, Sa Majesté Très-Chrétienne ne s'étant réservé par le cinquième Article du Traité, que Wezel avec le Fort de la Lippe, Réez avec son Fort, qu'elle promettoit & s'engageoit de rendre à l'Electeur fortifiées, & avec les Canons aux armes ou marques de Son Altesse Electorale, ou de ses Prédécesseurs, aussi-tôt après la Paix concludë & ratifiée avec les Etats Généraux des Provinces-Unies. Son Altesse Electorale s'engageoit par ce Traité à ne donner directement, ni indirectement aucun secours aux Provinces-Unies, mais au contraire à observer une exacte Neutralité, tant que dureroit la presente guerre, se réservant pourtant la liberté de reprendre les Armes en cas que l'Empire vint à être attaqué. Par cette restriction que l'Electeur mettoit aux engagements dans lesquels il entroit avec la France, je croi trouver une nouvelle raison de me confirmer dans ce que j'ai déjà avancé, que ce Prince n'eût jamais renoncé à l'Alliance des Etats, s'il eût pû regarder avec indifférence les cruels ravages auxquels ses Su-

1673.

jets étoient exposez, sans qu'il lui fût possible d'y remédier autrement que par un accord avec Sa Majesté Très-Chrétienne. En effet, en se réservant la liberté de reprendre les Armes en cas que l'Empire fût attaqué, n'étoit ce pas tacitement se réserver la liberté de secourir les Provinces-Unies. Ce Prince étoit persuadé que de la manière dont les choses se disposoient, Louis ne seroit pas long-tems sans troubler le repos de l'Allemagne, & en ce cas Son Altesse Electorale ne doutoit pas de trouver facilement une occasion d'affister de tout son pouvoir ceux qu'il n'abandonnoit que par contrainte, & avec une extrême répugnance. Une preuve de cela, qui me paroît devoir tenir lieu de démonstration, c'est que l'Electeur après avoir fait son Traité avec la France, bien loin de licentier son Armée, ne fit pas la moindre réforme dans ses Troupes, mais au contraire les entre tint toutes à ses propres dépens, sans vouloir écouter les propositions que lui faisoient la Suède & plusieurs Princes de l'Empire de s'engager dans un troisiéme parti. Tout autre que ce Prince se seroit sans doute laissé tenter à une proposition de cette nature, qu'on prenoit soin d'affaisonner d'offres très-considérables, tant en argent, qu'en d'autres avantages réels, qu'on s'engageoit de lui procurer, mais rien ne fut capable d'ébranler Son Altesse Electorale. Concluons donc qu'elle vouloit avoir les mains libres pour être en état de profiter de la première occasion favorable qui se
pre-

presenteroit de se joindre à ceux qui se déclareroient en faveur des Provinces-Unies. En effet, si ce n'eût pas été là son dessein, il n'est pas concevable que l'Electeur eût rejetté les propositions qu'on lui faisoit, puis qu'en les acceptant, il se trouvoit déchargé de l'entretien de ses Troupes, & pouvoit d'ailleurs se promettre de nouveaux avantages, au lieu qu'en se contentant de demeurer Neutre, & tenant une Armée sur pié, il se trouvoit exposé à une dépense d'autant plus onéreuse, qu'une partie de ses Sujets aiant été ruinez, ses Finances devoient être considérablement amoindries.

Quoi qu'il en soit, Son Altesse Electorale de Brandebourg ne doutant point que la nouvelle de son Traité avec la France, ne donnât matière de parler en Hollande, & qu'on n'en prît tout au moins occasion de l'accuser de légéreté, jugea à propos de rendre publiques les raisons qu'elle avoit eu de le faire. Ces raisons étoient en substance, *I. Que le Roi de Danemarck n'étoit pas entré en Traité avec les Hollandois, selon l'accord stipulé entre ledit Seigneur Electeur & eux. II. Que lesdits Hollandois n'avoient pas effectué l'Alliance avec les Ducs de Brunswick & Lunebourg, selon leur promesse, laquelle leur auroit été fort avantageuse. III. Qu'il étoit nécessaire d'obtenir de l'Electeur de Trèves le passage pour les Troupes Auxiliaires par le Pont de Coblens, & de faire en sorte qu'il fournit les vivres pour lesdites Troupes, & que néanmoins on n'avoit mis ordre à pas une*

1673.

de ces deux choses. *IV. Que la Reine d'Espagne n'avoit pas rompu avec la France, ainsi que les Hollandois avoient assuré qu'elle feroit. V. Que Monsieur le Prince d'Orange ne s'étoit point trouvé avec les quinze mille hommes de pied & les huit mille Chevaux, pour marcher du côté du Rhin, ainsi qu'il avoit été accordé. VI. Et enfin, que les Hollandois n'avoient pas payé les Subsides destinez pour l'Armée, au tems qui avoit été stipulé.*

Ces raisons n'étoient pas sans fondement, mais tout le monde demeueroit d'accord qu'il n'avoit pas tenu aux Etats qu'ils n'eussent effectué ponctuellement tout ce qu'ils avoient promis à Son Altesse Electorale. Si l'Espagne, le Danemarck, les Ducs de Brunswick & de Lunebourg, ne s'étoient pas déclarés en leur faveur, on n'en devoit pas imputer la faute à Leurs Hautes Puissances, Elles n'avoient rien négligé de ce qui pouvoit contribuer à mettre ces Souverains dans leur intérêt. Si les Subsides n'avoient pas été payés régulièrement au commencement de chaque mois, comme on en étoit convenu, on ne pouvoit s'en prendre qu'à la desolation & aux malheurs dans lesquels la République s'étoit vüe plongée depuis la conclusion du Traité fait le 26. d'Avril de l'année précédente avec Son Altesse Electorale.

Sa Majesté Très-Chrétienne crut avoir fait un coup de partie que d'avoir détaché l'Electeur de l'Alliance des Etats. Effectivement, outre qu'ils se trouvoient par là considérablement affoiblis, il y avoit beaucoup

coup d'aparence que l'exemple de Son Altesse Electorale, qui n'étoit guère moins considérée en Allemagne pour ses belles qualitez, que pour la grandeur de ses Etats, serviroit à encourager quelques autres Princes de l'Empire, qui balançoient encore entre la guerre & la Neutralité. Toujours est-il certain que les Ministres de France sembloient ne plus douter que Leurs Hautes Puissances ne s'estimassent fort heureuses de pouvoir obtenir la Paix aux conditions qu'ils jugeroient à propos de leur imposer. Car ils commencèrent à parler beaucoup plus haut qu'ils n'avoient fait depuis quelque tems; & à publier par tout que le Roi leur Maître ne consentiroit jamais à aucun Traité avec les Etats, à moins qu'ils ne lui cédaissent *toutes les Places qu'ils avoient dans le Brabant Hollandois, comme Breda, Boisleduc, Mastricht, & Bergen-op-Zoom, plus le Fort de Schenck, le passage libre sur le Rhin, avec dix millions d'argent pour le dédommagement, & la liberté du Commerce aux Indes Orientales & Occidentales.* A quoi ils ajoûtoient pour la satisfaction du Roi d'Angleterre, *certain avantages dans les Indes, l'honneur du Pavillon, & une reconnoissance pour la Pêche des Harengs.*

Quelque habiles Politiques que fussent les Ministres François, ils ne furent pas long-tems sans s'apercevoir qu'ils s'étoient grossièrement trompez. L'avantage qu'ils tirèrent du Traité fait avec Son Altesse Electorale, ne fut pas tel qu'ils l'avoient espéré. Je ne sai même, si on ne pourroit

1673.

pas dire que ce Traité fut en quelque façon plus préjudiciable qu'utile à Sa Majesté Très-Chrétienne, puis que personne ne doute qu'il contribua beaucoup à hâter l'effet de la résolution qui avoit déjà été prise dans le Conseil de Vienne, & celui de Madrit, de se liguier offensivement & défensivement avec les Etats. En effet, malgré mille raisons qui paroissent assez importantes à l'Empereur pour devoir l'empêcher de se déclarer encore contre la France, ce Prince n'eût pas été plutôt informé de ce qu'avoit fait l'Electeur, par les lettres de Leurs Hautes Puissances & de Son Altesse le Prince d'Orange, qu'il crut ne devoir plus différer l'envoi du secours qu'on lui demandoit depuis si long-tems. Il accorda à l'Envoïé des Etats tout ce qu'il lui demandoit de la part de ses Maîtres, & donna ordre à son Ministre à la Haye de conclure avec Leurs Hautes Puissances deux différens Traitez, dont nous parlerons bien-tôt.

Soit que les mesures que l'on prenoit à la Cour de Vienne ne pussent être tenuës si secrètes que Sa Majesté Très-Chrétienne n'en fût informée, soit qu'ayant enfin fait rentrer Son Altesse Electorale dans la Neutralité, Louïs se croie desormais supérieur à tous les envieux de sa Puissance, il n'a plus pour l'Empereur les mêmes ménagemens qu'il avoit eus jusques alors. Ce Prince qui s' imagine que tout doit plier devant lui, n'eut pas plutôt reçu la ratification du Traité fait avec l'Electeur, qu'il dépêcha deux Cou-

Couriers, l'un à Vienne, & l'autre à Madrid. Le premier portoit des ordres exprès au Commandeur de Gremonville de changer ses remontrances ordinaires en protestations vigoureuses, & de se plaindre hautement à l'Empereur, qu'au préjudice de la parole qu'il lui avoit donnée, de ne se point intéresser dans la guerre qu'il avoit contre les Hollandois, lors que Sa Majesté lui avoit fait savoir la résolution qu'elle avoit prise de la leur déclarer, il avoit envoyé l'année précédente une Armée au secours desdits Hollandois, sur le Rhin, ce qui avoit causé une diversion dans ses Troupes, & l'avoit empêchée de pousser plus avant ses conquêtes. A cette plainte, Gremonville avoit ordre d'ajouter formellement au nom du Roi son Maître, que si Sa Majesté Impériale étoit dans la résolution d'envoyer encore cette année une autre Armée sur le Rhin, dans le même dessein, le Roi Très-Christien prendroit très-assurément celle d'en envoyer pareillement une dans les Terres Héritaires, afin d'y repousser la force par la force.

Le Courier qui fut envoyé au Marquis de Villars Ambassadeur de France à Madrid ne portoit pas des ordres moins exprès. Louis ordonnoit à ce Ministre de demander à la Reine qu'elle eût à faire sortir incessamment toutes ses Troupes des Places qui appartenoient aux Hollandois, qu'elle abandonnât entièrement leur Parti, & ne leur donnât aucun secours directement, ni indirectement, & de lui déclarer en même tems que, selon la résolution qu'elle prendroit, Sa Majesté entre-

1673. *tiendrait la Paix ou déclareroit la guerre.*

Ces menaces ne produisirent pas plus d'effet à la Cour de Madrid qu'à celle de Vienne. Il y avoit déjà quelque tems qu'on étoit préparé dans l'une & dans l'autre à une déclaration de cette nature, & elle ne fit pas changer la résolution qu'on y avoit prise d'empêcher la ruine de la République, qui, selon toutes les apparences, auroit été bien-tôt suivie de celle de la Maison d'Autriche. Cependant, soit que Louis se flatât encore que ses menaces pourroient retarder l'effet de cette résolution, soit qu'il crût avoir encore assez de tems pour frapper quelque grand coup, avant que les Hollandois pussent recevoir aucun secours, ce Monarque ne changea point le dessein qu'il avoit formé d'assiéger Mastricht. L'entreprise paroissoit difficile, c'étoit, sans contredit une des plus considérables Places de la dépendance des Etats; & comme on n'avoit pas encore trouvé le secret d'attaquer les Villes de la manière que nous l'avons vû pratiquer, avec tant de gloire & de succès, ces deux dernières années, par un de nos Généraux * qu'on peut dire sans flatterie avoir mieux mérité le nom de *Preneur de Villes* que ce Monarque auquel l'Antiquité le donna, il n'y avoit guère d'apparence que Sa Majesté Très-Christienne pût s'en rendre maître, sans que cette conquête lui coûtât beaucoup de tems & de monde. Il est vrai que les fortifications de Mastricht n'étoient pas alors ce qu'elles sont aujourd'hui; le Corps de la Place n'avoit aucu-

* *Mr. de Cœhorn.*

aucune défense, le Rempart n'étoit qu'une simple muraille d'un pié & demi d'épaisseur, & nullement flanqué. Ses Dehors extrêmement grands étoient composez de plusieurs Ravelins, Demi-lunes, & de six grands Ouvrages à corne, dont il n'y en avoit pas un qui fût à l'épreuve du canon. Tous ses Fossez étoient secs ; & la Montagne de Saint Pierre qui commande la Ville & regarde les Fortifications de la Porte de Tongres à revers, devoit être plus avantageuse aux Assiégez qu'aux Assiégez. Néanmoins malgré tous ces défauts, le siège de cette Ville ne paroissoit pas une petite entreprise, sur tout en le comparant à ceux de la Campagne précédente. Farjoux à qui les Etats en avoient confié le Gouvernement peu de tems après la mort du Rhingrave, décédé au mois de Janvier, passoit alors pour le plus brave Officier qu'eussent les Espagnols dans leurs Armées. Il s'étoit rendu célèbre pour avoir autrefois défendu Valenciennes contre les François ; & on ne doutoit point qu'il ne fit une vigoureuse résistance. D'ailleurs, comme il faisoit profession de la Religion Romaine, on espéroit qu'il n'en seroit que plus agréable aux Habitans, dont la plupart suivoient la même Doctrine, & que cette conformité de sentimens les engageroit à le seconder de toutes leurs forces. Effectivement, il fut reçu dans la Ville avec beaucoup de joie, mais aiant jugé à propos de faire quelques nouvelles Fortifications, les Bourgeois ne se furent pas plutôt aperçû qu'il avoit diver-

1673.

ti à son profit une partie de l'argent destiné pour cèt ouvrage, qu'ils commencèrent à perdre beaucoup de l'estime qu'ils avoient conçûe de lui, sur sa réputation, ce qui produisit un très-méchant effet dans la suite. L'avarice est condamnable dans toutes sortes de personnes, mais elle n'est pas pardonnable à un Gouverneur de Place qui doit mettre tout en usage pour s'assurer de l'affection de ses Habitans. Le Peuple naturellement porté au changement, & qui n'aime pas à s'exposer aux dangers d'un siège, ne demande qu'un prétexte plausible de se révolter contre ceux qui le gouvernent. Farjaux n'en pouvoit guère fournir de meilleur aux Bourgeois de Mastricht. Cela seul n'étoit que trop capable de leur faire souhaiter la venuë du Roi Très-Chrétien, sous la domination duquel ils espéroient d'ailleurs jouir du libre exercice de leur Religion, aussi-bien que de plusieurs autres avantages qu'ils s'imaginoient mal à propos de trouver en changeant de maître. Ils avoient été charmez de la pompe & de la magnificence qui avoient paru dans la Cour de Louis, lors qu'il étoit venu, l'année précédente dans leur voisinage. Il n'en falloit pas davantage pour leur faire croire qu'ils auroient part à cette grandeur, qui n'est cependant qu'imaginaire dans l'esprit des Peuples, puis qu'il est certain que cela ne se faisant qu'à leurs dépens, ils n'en font que plus malheureux, bien loin de trouver dans tout cèt éclat la félicité dont ils se flattent. Telle étoit la disposition des Habitans de

de Mastricht, lors que Sa Majesté Très-Chrétienne s'aprocha pour en former le siège. Ce Monarque étant parti de l'Isle le 18. du mois de Mai, & aiant visité à loisir les dernières conquêtes qu'il avoit faites sur les Espagnols, passa devant Bruxelles avec son Armée, entra dans le petit Brabant, & détacha le sixième de Juin le Comte de Lorges pour aller soutenir le Comte de Montal qui avoit ordre d'investir Mastricht avec les garnisons de Maseik & de Tongres. Louis suivit incontinent après & arriva devant la Place le dixième du mois avec son Armée, qui se trouva forte de quarante-deux mille hommes. Les quartiers furent disposez de manière que toutes les avenues de la Place étoient entièrement fermées. Cela n'empêcha pourtant pas que plusieurs Officiers qui en étoient sortis avec leurs Soldats, n'y rentrassent à la faveur d'une Escarmouche qui se fit le douzième. Mais de tous ceux qui y entrèrent, il n'y en eut point qui le fit avec plus de péril & avec plus de bonheur que le Comte de Dhona deux jours après cette Escarmouche. Ce Seigneur y venoit en qualité de Volontaire, pour signaler son courage à la défense d'une Place, dont le siège devoit être selon toutes les apparences un des plus fameux qu'on eût vû de long-tems. Etant arrivé auprès de Tongres, fort en peine de ce qu'il devoit faire, il rencontra heureusement un Bourgeois de cette Ville duquel il s'informa exactement, de la disposition du Camp des ennemis. Il n'eut pas plutôt appris où étoit

1673.

étoit le quartier du Roi, & le nom des principaux Seigneurs qui étoient actuellement auprès de sa personne, qu'il s'avança en diligence vers le premier poste des François, espérant qu'à la faveur d'une écharpe blanche qu'il portoit & de ses habits qui étoient à la Françoisé, aussi-bien que ceux de trois, valets qui le suivoient, il pouroit passer sans être découvert. Ce que le Comte avoit espéré arriva. En effet quoi qu'il fût arrêté à la première garde des François qui lui demanda où il alloit, on le laissa passer sur la réponse qu'il fit, qu'il falloit qu'il parlât à un Officier de Cavalerie qu'il nomma, & qui étoit un de ceux que le Bourgeois de TONGRES lui avoit dit être actuellement auprès du Roi. Il païa de la même réponse ceux qui l'arrêterent à la seconde Garde, & vit en passant Sa Majesté Très-Chrétienne accompagnée des Principaux Seigneurs de Sa Cour qui visitoit le Camp. Lors qu'il fut arrivé jusques au poste le plus avancé du côté de la Ville, il fit faire plusieurs carcols à son Cheval, comme s'il l'eût voulu dresser, ou aller reconnoître quelque chose du côté de la Place. Aussi-tôt qu'il eut passé cette dernière garde, les François soupçonnèrent que ce pouvoit être un Officier ennemi, & non contens de lui avoir tiré plus de cinquante coups de mousquet, qui ne lui firent aucun mal, ils envoïèrent après lui douze Cavaliers qui ne le purent joindre parce qu'il étoit très bien monté. De sorte qu'ayant mis son mouchoir sur le chapeau, & s'en étant servi pour faire

con-

connoître à ceux de la Ville qu'il y venoit comme ami il y entra sans aucun malheur. Ses valets n'ayant pû le suivre ne laissèrent pas de sortir du Camp en entrant par un des Quartiers & en sortant par l'autre, avant que les ennemis qui croïoient que ce pouvoit être des Domestiques de quelques-uns de Leurs Généraux, pensassent à les arrêter.

Sa Majesté Très-Chrétienne sachant que Mastricht étoit une Place d'une très grande conséquence, & pour la conservation de la quelle les Etats devoient apparemment faire toutes sortes d'efforts, crut devoir prendre plus de précaution en l'assiégeant qu'elle n'avoit fait aux Siéges de la campagne passée. Louïs fit faire des lignes de circonvallation & de contrevallation, & comme il étoit parfaitement bien servi, elles furent achevées en fort peu de tems. Les François dressèrent ensuite deux batteries, dont l'une fut appelée la batterie du Roi & l'autre celle de Montal. Celle ci étoit sur la montagne de Saint Pierre & voïoit les ennemis en flanc aux moindres sorties qu'ils pouvoient faire : celle là tiroit entre la Porte de Tongres & celle de Bruxelles, où étoit la véritable attaque, pendant que le Duc d'Orléans, pour faire diversion, en faisoit une fausse du côté de Wyck, avec plusieurs Brigades qu'il commandoit. La Tranchée fut ouverte le 13. du mois & non le 17, comme le dit Monsieur de la Neuville, soit qu'il l'ait crû, faute d'avoir pris la peine de s'en informer exactement, soit qu'il n'ait pas osé ou vou-

Il avancer rien qui fût contraire à ce que Sa Majesté Très-Chrétienne en écrivit elle-même à Mr. du Rancher Gouverneur du Quesnoi, dans une lettre dont nous parlerons bien tôt. Quoique les Travailleurs fussent soutenus par douze cens Chevaux de l'élite des Troupes Françoises, qui étoient postez dans un lieu où ils ne pouvoient être vûs que lors qu'on les relevoit de garde, cela n'empêcha pas que le grand feu des Assiegez ne tuât bien du monde. Cependant on travailla avec tant de diligence aux Tranchées qu'on les joignit en peu de tems, & qu'il se fit bien-tôt une communication pour les deux attaques. Les François dressèrent encore deux nouvelles batteries, & foudroierent la Ville par cinq endroits, sans discontinuation, pendant plusieurs jours. La Garnison n'étoit que de quatre mille hommes de pié & de huit à neuf cens chevaux, nombre trop petit pour défendre une Place dont les dehors étoient d'une si grande étendue. Cependant la petitesse de ce nombre ne faisoit point perdre courage au Brave Farjaux. Ravi d'avoir trouvé occasion de se signaler en résistant courageusement à un Puissant Roi, qui n'épargnoit ni presens ni caresses pour animer ses Troupes à bien faire leur devoir, ce Gouverneur se trouvoit par tout avec une activité surprenante, & l'on étoit tout étonné de voir les palissades replantées & les Brèches rétablies, un moment après le dégât qu'y avoit fait le Canon des Assiegeans, dont il faillit plusieurs fois à être emporté,

porté, aiant eu presqu'à tous momens des Soldats & des Ouvriers tuez ou bleffez à ses côtez. Non content d'animer ses gens par son exemple, en s'exposant tout le premier aux plus grands dangers, Farjaux les soutenoit encore par l'espérance d'un prompt secours, soit qu'il fût lui-même persuadé de ce qu'il leur promettoit, soit que comme il est bien plus apparent, il ne le fit que dans la vûë de les engager à une plus longue résistance. Le Prince d'Orange ne demandoit pas mieux que de signaler sa valeur par quelque action d'éclat, & il n'auroit pas manqué de tenter la levée du Siège s'il eût eu assez de forces pour pouvoir l'entreprendre avec quelque apparence de succès. Mais comme il y auroit eu de la temerité à vouloir forcer une Armée beaucoup plus forte que la sienne, Son Altesse esperant que la Place se défendroit plus long-tems qu'elle ne fit, jugea à propos de laisser auparavant consumer les Troupes ennemies, croiant qu'après cela, il ne lui seroit pas impossible de la secourir. Ce Prince comptoit beaucoup sur le courage & sur l'expérience du Gouverneur dont il avoit reçu des lettres par lesquelles il assuroit son Altesse qu'il se trouvoit en état de tenir pendant un tems, qui parut si considérable à Guillaume qu'on rapporte qu'il dit à ceux qui étoient auprès de lui, *qu'en cas que Farjaux pût exécuter ce qu'il promettoit, on ne pouvoit le récompenser assez dignement, à moins que d'établir en sa faveur une seconde Charge de Général de l'Infanterie.* Il faut rendre justice à Farjaux; si sa résistance ne fut

1673. fut pas aussi longue qu'il l'avoit fait espérer à Son Altesse, on ne doit pas l'imputer à aucun manque de bravoure ou de conduite. Je l'ai déjà dit, il s'exposoit tout le premier aux plus grands périls avec une fermeté capable d'animer les moins hardis. On peut dire même qu'en plusieurs rencontres, il n'eut pas tout le soin de sa conservation qu'un Gouverneur est obligé d'en avoir, mais on excuse facilement cette faute, lors qu'on considère que la plupart de ses meilleurs Officiers étoient tuez ou blesez, & que lui en restant fort peu qui pussent le soulager, il se trouva souvent obligé d'agir en soldat desespéré plutôt qu'en sage Capitaine. Mais si l'on en excepte ces occasions dans lesquelles il semble qu'une nécessité indispensable le mettoit en droit de faire céder la prudence à la valeur, on ne peut disconvenir qu'il n'ait fait paroître pendant ce Siège toute la conduite d'un homme très expérimenté dans le métier de la guerre. Quoi que nous aïons dit qu'il avoit paru intéressé, en retenant pour soi une partie de l'argent destiné aux nouvelles Fortifications, il ne laissa pas d'en distribuer fort à propos, lors qu'il fut question d'animer ses Soldats. Ce Gouverneur ne voulant rien négliger de tout ce qui pouvoit contribuer à la défense de la Place, resolut d'avoir des Grenadiers pour opposer à ceux des ennemis. La chose paroissoit assez difficile; l'année précédente le Rhingrave, à l'approche de l'Armée Francoise, avoit eu le même dessein. Il avoit offert

fert jusqu'à dix pistoles par Soldat, & n'en avoit trouvé aucun dans toute la Garnison qui eût voulu se hasarder à jeter une Grenade; Farjaux informé de cette répugnance, alla à la tête de tous les Régimens & fut si bien faire comprendre aux Soldats la facilité qu'il y avoit d'en jeter qu'il eût autant de Grenadiers qu'il en voulut. Il en choisit trois cens parmi ceux qui se présentèrent & leur aiant fait jeter à chacun deux Grenades en sa presence, après leur avoir lui-même montré de quelle manière il le falloit faire, il leur donna à chacun deux écus, avec promesse de récompenser particulièrement ceux d'entre eux qui se distingueroient. Cette liberalité faite si à propos & renouvelée de tems en tems, donna tant de courage à ces nouveaux Grenadiers qu'ils rendirent de très bons services pendant tout le siège. Farjaux n'éparagnoit pas non plus l'argent lors qu'il s'agissoit d'envoier du monde dans des postes où il y avoit quelque péril évident, & c'est ce qui faisoit que les palissades n'étoient pas plutôt abatuës par le Canon de l'ennemi qu'elles étoient incontinent remplacées par de nouvelles, les Soldats étant bien aise de s'y employer, parce qu'ils étoient sûrs d'être bien récompencez.

Le vint-quatrième de Juin vers les dix ou onse heures du soir trois cens Grenadiers saivis de la première Compagnie des Mousquetaires attaquèrent la contrescarpe de la porte de Tongres avec les quatre Bataillons du Régiment du Roi qui avoient

1673.

le Comte de Monbron à leur tête. Sa Majesté Très-Chrétienne ne pouvoit qu'espérer un bon succès de cette attaque; ce Commandant n'avoit pas moins d'expérience que de courage, il étoit secondé par le Duc de Monmouth qui voulut s'y trouver, & on ne pouvoit pas douter que l'exemple d'un Prince étranger fils d'un grand Roi, & aussi brave qu'on puisse l'être ne fit beaucoup d'impression sur l'esprit de ceux qui le verroient s'exposer librement aux plus grands dangers, & que cela ne les obligéât à faire tout ce qu'on pouvoit attendre de braves gens qui étoient sans contredit, l'élite des Troupes de France. Farjoux leur opposa les meilleures Troupes de sa Garnison & quantité de braves Volontaires qui s'étoient jettés dans la Place au commencement du Siége. Le combat fut très-fanglant & très-long-tems opiniâtre jusques à ce que les Assiégés aiant perdu un grand nombre de leurs Officiers, ils furent obligés de plier & d'abandonner la demi-Lune avancée. Le Gouverneur qui s'étoit tenu vis-à-vis de la porte de Tongres pour veiller à cette action, voyant le grand carnage des siens y envoia le Marquis de Morbecq avec son Régiment. Celui-ci trouvant la demi-Lune occupée par les ennemis les chargea vigoureusement & fit commencer un combat aussi rude que le premier. Le Major de son Régiment, nommé Geis y fut tué, deux de ses Capitaines qui étoient le Comte de Waroux, Chef de la Maison de Mérode & le Baron de Sprang y furent blef-

blessez. Les François trouvant en tête ce nouveau renfort furent obligez de lâcher prise pour un tems, mais enfin animez par l'exemple & par les reproches du Comte de Montbron, ils regagnèrent la Demi Lune & poussèrent toute l'Infanterie Hollandoise vers la petite rivière du Jar. Farjaux qui avoit l'œil à tout, s'en étant aperçu y envoya le Sieur de Bois-Bernard avec ce qu'il pût ramasser de gens pour les obliger à tenir ferme. Mais Bois-Bernard fut fait prisonnier, ses gens lâchèrent le pié, abandonnèrent leur retranchement & se retirèrent vers la Ville. Farjaux animé d'un généreux dépit alla se mettre à leur tête l'épée à la main pour les faire retourner, & les ramena devant la Demi-Lune où il fit livrer un quatrième Combat pour tâcher de la reprendre. Il fit en cette occasion tout ce que l'on pouvoit attendre d'un brave homme, qui connoissant la foiblesse du Corps de la Place, croioit qu'il valoit mieux périr par une mort glorieuse que de laisser prendre ses Dehors, de la conservation desquels dépendoit le salut de la Ville. Cependant voiant qu'il ne lui étoit pas possible de venir à bout de son entreprise, il voulut sauver ce qui lui restoit de ses gens & les alla placer dans d'autres postes.

Pendant ce tems-là, le Régiment du Gouverneur étoit à l'autre attaque avec le Major des Italiens en un Bastion enterré, & aux deux pointes de la contrescarpe qui couvroit l'ouvrage à Corne. Le Comte
de

1673.

96

HISTOIRE

de Montal commandoit cette attaque du côté des Affligéans avec la seconde Compagnie des mousquetaires & autant de Grenadiers & de Bataillons qu'à celle de la porte de Tongres. Montal y fit donner ses gens par trois fois avec une furie extraordinaire, mais aiant toujourns été repouffez & le Prince de Salms y étant accouru fort à propos avec son Régiment, ils-refusèrent d'y retourner pour la quatrième fois, ce qui sauva la contrescarpe. Presque tout le Régiment, Dauphin y périt sans pouvoir faire perdre aux Troupes de l'Etat un seul pouce de Terrain. En un mot, il se fit dans cette attaque autant de coups merveilleux & de prodiges de valeur que dans l'autre. Les François firent encore la même nuit une troisième attaque du côté de Wyck où il y eut beaucoup de monde tué de l'un & de l'autre parti. Depuis plusieurs siècles on ne se souvenoît pas d'avoir vû une nuit si remarquable. Pendant tout le tems que durèrent ces différentes attaques le Roi Très-Christien voulant animer ses Troupes par sa présence, demeura toujourns sur le haut de la Montagne de Saint Pierre d'où il pouvoit voir, sans danger tout ce qui se passoit & distinguer les Corps qui se signaloient le plus. Farjaux resolu de faire un effort le jour qui suivit cette fameuse nuit pour reprendre les Travaux qu'il venoit de perdre, fit jouer deux mines qu'il avoit fait faire sous la Demi-Lune que les Ennemis occupoient. Voiant qu'elles avoient eu assez d'effet pour obliger ceux qu'elles ne firent point

point sauter à se retirer sur la pointe de la Demi-Lune qu'ils avoient retranchée, il fit avancer ceux de la Tranchée & marcha devant eux l'épée à la main contre les Mousquetaires commandez par le Comte d'Artagnan. La Demi-Lune fut prise & reprise par trois fois, & elle demeura pendant près d'une heure aux Assiégez avec toute la Contrescarpe. Le Duc de Monmouth qui avoit commandé cette attaque en qualité de Lieutenant Général de la Tranchée pour ce jour, & qui s'y étoit extrêmement distingué, aiant résolu d'y périr ou d'en sortir à son honneur, demanda à Louis de nouvelles Troupes, qui lui furent accordées, malgré toutes les remontrances des Mousquetaires qui prétendoient que c'étoit les perdre de réputation que d'en commander d'autres à leur place, & qui promettoient de reprendre l'Ouvrage ou d'y mourir, si Sa Majesté vouloit les renvoyer à l'attaque. Les gens commandez marchèrent avec le Duc & furent reçus d'abord assez rudement par Fariaux qui les attendoit à la tête des siens. Mais malgré toute sa bravoure & la belle résistance de ceux qui étoient avec lui, il falut céder au nombre, & abandonner aux ennemis la Demi-lune pour se retirer dans la Contrescarpe, où ce Gouverneur se défendit si bien qu'ils ne purent alors s'en rendre les Maîtres. Entre plusieurs Officiers qui se distinguèrent du côté des Assiégez, il y eut quatre Capitaines que Fariaux avoit fait venir à cette attaque de quatre Régimens différens, qui donnèrent

des preuves d'une valeur toute extraordinaire, & qui, par une rencontre qu'on jugea digne de remarque, étoient tous quatre natifs de la petite Ville de Thiel en Gueldres. De ces quatre Capitaines, il y en eut trois de tuez sur la place, savoir Puchler, Bodec & vander Steen ; le quatrième nommé Foyert y fut dangereusement blessé.

Les François maîtres de la Demi-lune travailloient avec toute la diligence imaginable à se fortifier dans leurs postes, & préparoient déjà leurs Batteries avancées, & les autres choses nécessaires pour une nouvelle attaque. Le Gouverneur voiant qu'il ne lui étoit pas possible de les chasser d'un poste dont ils pouvoient tirer tant d'avantage, résolut de les en déloger par le moien d'une mine. Sur le minuit, il fit jouer cette mine avec tant de succès qu'il ne se sauva aucun de ceux qui étoient dans la Demi-lune ; mais il ne jugea pas à propos de s'opiniâtrer à défendre ce poste parce qu'il étoit tout bouleversé, & ainsi les ennemis y revinrent le lendemain & s'y fortifièrent de nouveau. Il sembloit que la résistance des Assiégés, dût refroidir l'ardeur des Assiégeans, mais encouragés par leurs Officiers & par les largeesses de Sa Majesté Très-Chrétienne, qui à la seule attaque commandée par le Duc de Monmouth avoit fait distribuer quarante mille francs aux Soldats, il n'y avoit point de péril quelque grand qu'il fût auquel ils ne fussent prêts de s'exposer. D'ailleurs, il ne leur étoit pas

pas possible de reculer quand mêmes ils l'auroient voulu, car dans toutes les attaques ils étoient suivis par leur Cavalerie qui avoit ordre de les faire avancer bon gré malgré. Ce n'étoit pas sans raison que Louïs épargnoit si peu son monde, & qu'il faisoit paroître tant d'empressement pour se rendre maître de Mastricht. Il couroit un bruit que le Prince d'Orange assembloit ses Forces pour venir secourir cette Place. En effet, Son Altesse qui ne s'étoit pas beaucoup pressée au commencement, se confiant aux promesses de Fariaux, avoit espéré qu'il résisteroit assez long-tems pour donner le loisir aux Allemans de se mettre en campagne, & qu'après avoir joint ses Troupes aux leurs, il ne lui seroit pas difficile de battre une Armée fatiguée par un long siège & considérablement diminuée par plusieurs combats. Mais enfin aiant appris que la Place étoit en danger de se perdre, Guillaume donna ordre à ses Troupes de se tenir prêtes au premier commandement, soit qu'il eût véritablement dessein de tenter le secours de Mastricht, soit que comme quelques-uns l'ont crû, il eût seulement en vûe de donner de la jalousie à l'ennemi & l'obliger à faire quelque démarche dont il pût tirer avantage.

Quoi qu'il en soit, on prépara des Bateaux à Ruremonde & à Venlo pour remonter le Canon par la Meuse avec quelque Infanterie, pendant que le reste avec la Cavalerie devoit s'acheminer par la Mairie de Bosleduc & se rejoindre à l'Infanterie

1673.

rie à cinq ou six lieües au dessus de Mastricht. A Namur & à Givet, Places sur la Meuse, on fit les mêmes préparatifs, ce qui confirma de plus en plus les François dans la pensée qu'ils avoient que le Prince étoit résolu de donner quelque chose au hazard plutôt que de laisser perdre la Place. Louis ne voulant pas donner le tems à Son Altesse d'en tenter le secours, la fit battre si rudement qu'il fut tiré en un jour plus de douze cens coups de Canon. Cependant, on dressa les Travaux vers les autres Ouvrages qui restoient encore à prendre, & Fariaux aiant entrepris de les renverser fit une sortie, qui, quoi que vigoureuse, ne lui réussit pas aussi-bien qu'il l'auroit souhaité. Ses gens furent si bien reçûs par l'ennemi qu'ils ne purent exécuter ce qui leur avoit été cominandé. Pour comble de malheur, on les empêcha de rentrer par la Porte par où ils étoient sortis, & ils furent contraints de gagner celle de Saint Pierre. Mais avant qu'ils y pussent arriver, Montal fit une décharge de ses dix huit Canons chargez à cartouches avec tant de succès qu'il en demeura un grand nombre sur la Place. Les François attaquèrent ensuite une Demi-lune qui étoit gardée par des Italiens qui ne firent pas grande résistance. Ils lâchèrent le pié à la première charge, & ne songèrent qu'à faire sauter une mine qu'ils avoient creusée sous leurs piez, ce qu'ils firent avec tant de précipitation que plusieurs de leurs Compagnons n'étant pas encore en sureté, cet

te

te mine leur fut plus funeste qu'aux ennemis. La pointe du Bastion aiant ainsi sauté, les François se logèrent dessus & y mirent du Canon avec lequel ils battirent la Ville & le peu d'Ouvrages qui la défendoient encore. Ils attaquèrent ensuite l'Ouvrage à Corne qui étoit sur le bord du Fossé, & après s'en être rendu maîtres ils se logèrent sur la pointe pour éviter l'effet des mines, après quoi ils firent la descente du Fossé & gagnèrent enfin tous les Dehors.

La prise de tous les Ouvrages extérieurs qui défendoient le corps de la Place, causa une consternation générale parmi les Bourgeois ; leur crainte augmenta, lors qu'ils virent que le Canon des ennemis avoit fait une brèche assez large pour y pouvoir monter trente hommes de front. L'esprit rempli de toutes les horreurs qui accompagnent l'entrée du Soldat dans une Ville prise par assaut, les Habitans de Maftricht oublièrent bien-tôt les promesses qu'ils avoient faites à leur Gouverneur de s'abandonner entièrement à sa conduite & de ne point penser à aucune Capitulation que lors qu'il le jugeroit lui-même à propos. Ils s'assemblèrent en foule devant la maison de Fariaux pour le supplier de songer à leur salut. Ce fut en vain qu'il tâcha de les rassurer en leur représentant que le danger n'étoit pas si grand qu'ils se l'imaginoient, & qu'il auroit soin de leur conservation. Cette promesse & l'espérance qu'il voulut leur faire concevoir d'un

1673.

prochain secours ne furent pas capables de rétablir la tranquillité dans des esprits dont la superstition redoublait la terreur. Le Prince de Parme s'étoit autrefois rendu maître de leur Ville le 29. du mois de Juin, Fête de Saint Pierre & de Saint Paul. Il n'en falloit pas davantage pour leur faire conclure que ce jour leur étoit fatal. Ils étoient à la veille de cette Fête, & le moindre délai ne pouvoit que remplir de fraieur un Peuple naturellement superstitieux. Aussi ne se contentèrent-ils pas de la réponse du Gouverneur, ils allèrent conjurer le Magistrat & les Ecclésiastiques de joindre leurs remontrances aux prières qu'ils avoient faites au Gouverneur, d'entendre à une Capitulation, avant que ce jour si terrible pour eux arrivât. Les Magistrats ne pouvant refuser au Peuple ce qu'il leur demandoit, députèrent deux personnes de leur Assemblée, pour prier le Gouverneur de considérer l'état de la Place, qui en soi n'étoit que d'une très-petite défense, la perte de tous les Dehors & d'un grand nombre de Soldats aussi-bien que des principaux Officiers qui étoient morts ou blesez, la consternation du Peuple qui appréhendoit l'insolence & la cruauté du Soldat victorieux, & le peu d'apparence de pouvoir prolonger le siège, vû l'état où se trouvoit la Place. *Nous péririons plutôt, ajoûtoient-ils, que de ne pas attendre le secours, si l'on pouvoit en espérer; mais ce seroit vouloir s'aveugler soi-même que de s'y attendre. Son Altesse n'a pas assez de forces pour pouvoir tenter la levée du*
siège

siège sans exposer l'Armée de la République à un danger manifeste, & quand même ce Prince seroit d'humeur à vouloir tout risquer, quelque diligence qu'il fit, il ne lui seroit pas possible d'arriver, avant que l'ennemi se soit rendu maître d'une Place qui n'a plus aucune défense. C'est ce qui nous oblige à vous supplier d'entendre à une Capitulation, qui seule peut garantir nos pauvres Habitans d'une ruine certaine. Un jour ou deux de plus ou de moins ne vous acquerront pas plus de gloire, ni plus d'utilité à l'Etat. Il y va de son service de conserver de très-bonnes Troupes qui pourront être employées ailleurs avec fruit, & vous seriez blâmé par ceux qui vous en ont confié le commandement, si par opiniâtreté vous étiez cause de leur perte.

Ces raisons & les prières des Ecclésiastiques qui vinrent trouver le Gouverneur pour lui représenter à peu près les mêmes choses, ne firent aucune impression sur son esprit. Il se contenta d'assurer les uns & les autres que le zèle & la fidélité qu'il avoit reconnue en eux l'obligeoient à exposer sa vie pour leur conservation, qu'il n'épargneroit ni son sang ni ses peines pour leur en donner des marques; qu'il leur engageoit sa parole & son honneur qu'il n'y avoit encore rien à craindre, & qu'ils pouvoient assurer le Peuple que les choses n'étoient pas en si mauvais état.

Les Bourgeois peu satisfaits de la réponse du Gouverneur, & animés peut-être, sous main par les Ecclésiastiques, qui se figuroient mille avantages sous la domination d'un Prince de leur Religion, com-

1673.

mencèrent à murmurer & prièrent ces Ecclésiastiques de renouveler leurs instances auprès de Fariaux. Cette seconde tentative fut aussi inutile que la première. Tout ce qu'ils lui purent dire pour le porter à capituler fut inutile, mais pour se délivrer de leurs importunités, & prévenir la sédition des Habitans, il leur promit de faire assembler un Conseil de Guerre le lendemain, & de mettre l'affaire en délibération. Quoi que ce ne fût pas là encore ce que demandoient les Bourgeois dont l'impatience ne pouvoit souffrir aucun délai, ils ne laissèrent pas de se tenir dans le devoir par l'espérance de se voir bien-tôt hors de péril. Le Conseil de Guerre étant assemblé le lendemain, de tous ceux qui le composoient, il n'y en eut presque point qui n'opinassent qu'à moins d'être sûr d'un prompt secours, il ne falloit pas différer davantage, qu'il étoit tems de songer à une composition, qu'un plus grand délai les mettoit en péril d'être emportés par assaut, qu'il ne falloit point sacrifier de braves gens qui avoient si bien fait leur devoir, que le Gouverneur en seroit blâmé de tout le monde, sans en retirer d'autre avantage que de gagner un jour ou deux, ce qui étoit encore fort incertain, puis que les Habitans s'opposeroient à sa retraite dans Wick. Ils ajoûtoient que quand mêmes on pourroit faire cette retraite sans obstacle, elle seroit fort inutile, puis qu'on n'y pourroit pas subsister, n'y ayant ni moulins ni farine, ceux de la Ville n'en ayant pû mou-

moudre que du jour à la journée, & que d'ailleurs les Boulangers & les Brasseurs s'étoient cachez pour ne point servir, afin d'obliger la Garnison à faire la volonté du Peuple.

Quoi que Fariaux fût convaincu de l'impossibilité qu'il y avoit de défendre long-tems la Place, il ne pouvoit néanmoins se résoudre de la rendre qu'à la dernière extrémité. Monsieur Pesser Pensionnaire de la Ville étoit de même sentiment. Mais le Peuple que la crainte faisoit sortir des bornes du respect dû aux Magistrats, étant informé de la fermeté de celui-ci, vint assiéger sa Maison, & il seroit sans doute devenu la victime de cette Populace furieuse, si le Gouverneur à la tête de cinquante Cavaliers n'étoit venu le délivrer du danger qui le menaçoit. Cette mutinerie des Bourgeois, les instances réitérées du Magistrat & des Ecclésiastiques, les persuasions du Conseil de Guerre, & plus que tout cela encore les justes soupçons que Fariaux avoit conçûs des pratiques secrètes d'un grand nombre de Prêtres séditeux l'obligèrent enfin de capituler le 30. de Juin. Les conditions que Sa Majesté Très-Chrétienne lui accorda furent aussi honorables qu'on le pouvoit souhaiter, pour la Garnison, qui sortit le Dimanche second jour de Juillet, pour se rendre à Bosleduc; & avantageuses aux Habitans qui furent maintenus dans tous leurs Priviléges.

La Conquête de cette Place coûta à

1673.

Loüis neuf mille hommes de ses meilleures Troupes, tous ses Mousquetaires, excepté sept, & un très-grand nombre de braves Officiers qui avoient méprisé les plus grands périls pour se signaler aux yeux d'un Monarque, qui n'étoit pas moins sévère, lors qu'il s'agissoit de punir la lâcheté, que libéral à récompenser ceux qui s'acquitoient de leur devoir avec courage. Malgré une perte d'autant plus considérable que le Roi Très-Chrétien n'étoit pas encore accoutumé à en souffrir de semblables, ce Prince fut moins sensible à la diminution de ses forces, qu'à la gloire d'une Conquête qui lui paroissoit si importante. Il ordonna à tous les Archevêques & Evêques de son Roïaume de faire chanter le *Te Deum* pour remercier Dieu d'un si heureux succès. Il envoya les mêmes ordres à Monsieur du Rancher Gouverneur du Quesnoy, & lui écrivit pour cèt effet une lettre qui m'a paru si singulière que je n'ai pû m'empêcher de l'insérer ici. Elle étoit conçûe en ces termes.

Lettre du
Roi de
France au
Gouverneur
du Quesnoy.

„ Monsieur du Rancher, les Hollan-
dois aiant refusé pendant l'hiver
dernier toutes les propositions qui leur
ont été faites d'entrer en négociation
pour la Paix, y aiant donné les mains
seulement quand ils ont vû le Printems
beaucoup avancé, j'ai été obligé de for-
mer trois Corps d'Armée, d'en employer
deux à la conservation de mes Conquêtes
du côté de la Hollande, & à la dé-
fense

„ fense de mes Alliez, & de me mettre
 „ en personne à la tête de la troisiéme,
 „ pour la faire agir, & effaier de porter
 „ mes ennemis à consentir à des conditions
 „ raisonnables de Paix; & aiant fait assen-
 „ bler ma dite Armée sur la Frontière de
 „ Flandre, je l'ai fait marcher vers Ma-
 „ stricht, & j'en ai formé le Siège; & quoi-
 „ que cette Place soit une des plus confi-
 „ dérables des Pais-Bas, par sa situation &
 „ par ses fortifications, qu'il s'y soit trou-
 „ vé six mille hommes de guerre de trou-
 „ pes réglées, composées en partie des
 „ meilleures que le Roi Catholique ait à sa
 „ soldé en Flandre; que les Assiégez l'aient
 „ défenduë avec une vigoureuse résistance,
 „ par la conduite du Sr. de Fariaux, l'un
 „ des plus expérimentez Capitaines qui
 „ soient au service d'Espagne; & que d'ail-
 „ leurs je n'eusse pas lieu d'espérer de sou-
 „ mettre à mon obéissance en si peu de
 „ tems cette Place, qui a fait autrefois une
 „ si longue résistance; néanmoins, la va-
 „ leur des Chefs, Officiers & Soldats de
 „ ma dite Armée, l'a obligée de se rendre
 „ en treize jours de Tranchée ouverte. Et
 „ comme je reconnois que cèt événement,
 „ très-important en soi, & qui peut avoir
 „ des suites très-considérables, est une con-
 „ tinuation des BenediCTIONS qu'il plaît à
 „ Dieu verser incessamment sur ma per-
 „ sonne, & l'effet des prières que je sai que
 „ mes bons Sujets ont faites avec tant de
 „ ferueur, pour la prospérité de mes ar-
 „ mes, j'ai estimé à propos d'en faire don-

1673.

„ ner des marques publiques de reconnois-
 „ fance , envers sa bonté Divine : Pour
 „ cét effet j'ordonne aux Archevêques &
 „ Evêques de mon Roïaume , de faire
 „ chanter le *Te Deum* dans leurs Eglises
 „ Cathédrales , & autres de leurs Diocèses ,
 „ & je fais cette Lettre pour vous dire que
 „ mon intention est que vous fassiez qu'il
 „ soit célébré en la principale Eglise du
 „ Quesnoi , que vous y assistiez , que vous
 „ teniez la main à ce que les Officiers de
 „ la Justice & autres y soient presens en
 „ Corps , que vous fassiez tirer le Canon
 „ dans ladite Place , que vous ordonniez
 „ aux Mayeurs & Echevins d'icelle , de
 „ faire faire des feux de joie , & donner au
 „ surplus toutes les marques de réjouïssan-
 „ ce publique qui se doivent en pareille
 „ occasion : Et la presente n'étant à autre
 „ fin , je prie Dieu qu'il vous ait , Mon-
 „ sieur du Rancher , en sa sainte garde.
 „ Ecrit au Camp de Mastricht le deuxi-
 „ me jour de Juillet 1673. Signé LOUIS ,
 „ & plus bas , LE TELLIER.

Ce que je trouve de singulier dans cette
 lettre , c'est qu'un Prince dont les Sujets
 nous prêchent éternellement l'amour pour
 la gloire , ne se soit pas contenté de celle
 qu'il venoit d'acquérir par la réduction de
 Mastricht , & que pour se faire un plus
 grand mérite de cette Conquête , il ait eu
 recours à des exagérations & à des déguïse-
 mens indignes , je ne dis pas d'un puissant
 Roi , mais même d'un particulier qui au-
 roit

roit tant soit peu d'amour pour la vérité, & de soin de sa réputation. A quoi bon imposer au Public & lui vouloir faire croire que cette Ville a été prise en treize jours de Tranchée ouverte. Sa Majesté Très-Chrétienne, qui avoit été présente à tout pouvoit-elle ignorer que l'ouverture de la Tranchée s'étoit faite le 13. de Juin, & que Mastricht n'avoit capitulé que le 30. du même mois. Dans une Conquête de cette nature trois ou quatre jours de plus ou de moins valent-ils la peine de s'exposer à passer pour un faux brave, dans l'opinion de tous ceux qui jugent sainement des choses. Louis ne pouvoit pas ignorer non plus que la Garnison n'étoit pas de six mille hommes. Elle n'étoit composée, comme je l'ai déjà dit, que de quatre mille Fantassins & de huit à neuf cens Chevaux. On doit même considérer qu'il y avoit plusieurs Officiers absens, & qu'aux huit Régimens d'Infanterie des Troupes de l'Etat, il n'y avoit que deux Colonels presens, les autres aiant été commandez pour servir ailleurs, ce qui ne pouvoit que produire un très-méchant effet. L'exagération de ce Monarque, qui élève sa Conquête infiniment au dessus de celle que fit Frederick-Henri de cette même Place le 22. d'Août de l'an 1632. ne peut être plus mal fondée. Il est vrai qu'elle avoit soutenu alors un Siége de six Semaines : mais pour peu qu'on veuille réfléchir sur les circonstances qui en retardèrent la prise, on ne s'étonnera pas que le Prince d'Orange ait

1673.

110 HISTOIRE

été si long-tems avant que de pouvoir s'en rendre le Maître, on sera surpris au contraire qu'il en ait pû venir à bout, malgré tous les obstacles, qui, humainement parlant devoient le faire échoïer dans une entreprise aussi difficile, & on avoüera après cela que bien loin que la gloire qu'il acquit à ce Siège soit inférieure à celle de Loüis, comme ce Monarque veut l'insinuer, elle la surpasse au contraire infiniment. Frederick-Henri n'avoit pas seulement à se défendre des sorties fréquentes des Assiégez qui se défendoient avec beaucoup de valeur ; le Comte de Papenheim, Gonfalez de Cordouë & le Marquis de Sainte-Croix, trois des plus expérimentez Capitaines de leur Siécle, à la tête de trois différentes Armées, mettent tout en usage pour le forcer dans ses retranchemens, ou pour l'obliger à lever le Siège. Toutes leurs tentatives sont inutiles ; avec vingt-cinq mille hommes seulement, il continuë son entreprise contre la Ville, & résiste avec tant de vigueur aux ennemis du dehors qu'il les oblige à se retirer, après une perte considérable de leurs plus braves Soldats. D'ailleurs, la maxime de ce Prince, & la nécessité qu'il y avoit de conserver les Troupes de la République, ne lui permettoient pas de prodiguer le sang de ceux qui étoient sous son commandement, il les épargnoit autant qu'il lui étoit possible, & faisant consister sa gloire dans leur conservation, il aimoit mieux qu'on l'accusât de lenteur dans l'exécution de ses

def-

desseins, que de sacrifier ses Soldats à une ambition mal réglée. Louïs au contraire à la tête d'une Armée de quarante à quarante-deux mille hommes, attaque cette Place, dont la Garnison n'étoit pas à beaucoup près assez nombreuse pour défendre les Dehors, & qui dès le commencement du Siège étoit si mal fournie de mèches que Farjaux avoit été obligé d'ordonner qu'on ne les allumeroit que par un bout, à moins qu'on ne fût attaqué, ce que plusieurs avoient trouvé mauvais, ne sçachant pas les raisons qui le portoient à ce ménage. La Ville n'étoit guère mieux fournie de farine; les Bourgeois se mutinoient à tous momens, & Sa Majesté Très-Chrétienne, bien loin d'épargner son monde, avoit, comme je l'ai déjà dit, disposé de la Cavalerie à la queue de l'Infanterie pour l'obliger à périr plutôt que de reculer. En un mot, ce Prince voïoit massacrer tous les jours un grand nombre de ses Soldats avec autant d'insensibilité que s'il eût oublié qu'ils étoient hommes comme lui. D'un autre côté, le Roi Très-Chrétien fit ce Siège sans aucune opposition que celle qu'il rencontra dans la bravoure des Assiégés, le Prince d'Orange ne s'étant pas trouvé en état d'entreprendre de les secourir. Les plus prochaines Garnisons de la République étoient à plus de dix-huit ou vingt lieues de Mastricht, de sorte que les François pouvoient faire venir avec la plus grande facilité du monde leurs Vivres & leurs Munitions, sans escorte, par Batteaux

1673.

teaux & par Chariots de Liège où ils avoient fait leurs Magazins & leurs préparatifs pendant une année toute entière ; au lieu que le Prince Frederick-Henri avoit eu des difficultez extraordinaires pour faire venir des Convois de fort loin avec de grandes escortes. Ainsi il me semble que tout bien considéré, on peut conclure hardiment que la dernière Conquête de Maftricht n'est pas comparable à celle de Frederick-Henri, & que ce Prince s'en seroit rendu maître en moins de tems que Louis, s'il eût eu un aussi grand nombre de Troupes, s'il les eût voulu impitoyablement sacrifier à son ambition, s'il n'eût eu en tête que ceux de la Ville, & s'il eût enfin trouvé dans son entreprise la même facilité & les mêmes circonstances qui favorisèrent celle de Sa Majesté Très-Chrétienne.

Quelque grande que fût la perte de la Ville de Maftricht, elle ne fut pas si sensible aux Habitans des Provinces-Unies, qu'elle l'auroit été quelques semaines auparavant. Les bonnes nouvelles qu'on avoit reçues de la Flote, avoient mis les esprits dans une situation, qui les rendoit beaucoup plus indifférens sur cette dernière Conquête de Sa Majesté Très-Chrétienne, qu'on ne l'auroit attendu. Persuadez que le Prince d'Orange ne seroit pas long-tems sans réparer la perte qu'ils venoient de faire, les Peuples sembloient n'être attentifs qu'à ce qui se passoit sur Mer. Quelque confiance qu'ils eussent en la capacité du Lieutenant-Amiral de Ruiter, ils avoient été

Été dans de grandes inquiétudes depuis le 9. du mois de Mai, qu'il étoit parti de la Brille avec l'Escadre de la Meuse, qui jointe aux Vaisseaux du Texel composoit une Flote de quarante-deux Vaisseaux de Guerre, dix-huit Brûlots & seize Bâtimens pour couler à fonds. Ces seize Bâtimens étoient destinez à l'exécution d'une entreprise de très-grande importance, qui étoit de boucher l'entrée de la Tamise pour la rendre impratiquable. Si ce projet avoit pû réussir, il n'y a point de doute que l'Angleterre ne s'en fût long-tems ressentie par l'interruption du Commerce, qui auroit été ruiné de fonds en comble, & cela sans effusion de sang & sans combat. De Rui-ter étoit arrivé le 12. devant la Tamise & avoit mouillé l'Ancre dès le même jour derrière les Bancs appellez Bardises. Il avoit déjà donné tous les ordres nécessaires pour l'exécution de ce projet, lors qu'il fut averti par quelqu'un de ses Vaisseaux avancés qu'on avoit découvert la Flote ennemie composée de quarante cinq à cinquante gros Navires de Guerre, soit que les Anglois eussent été avertis du dessein, soit qu'ils ne se rencontraient là que par un pur effet du hazard. Il reconnut alors l'impossibilité qu'il y avoit qu'on pût couler à fonds les Bâtimens, avec assez d'ordre, pour en pouvoir espérer un bon succès, & en retirer tout l'avantage qu'on s'en étoit proposé. Aussi ne voulut-il pas l'entreprendre, & aîma mieux se retirer à Scho-neveldt pour y attendre le reste des Vais-seaux

1673.

seaux Hollandois & observer les desseins de ses ennemis. Cefut en ce lieu qu'il reçût une lettre de Son Altesse le Prince d'Orange, par laquelle il exhortoit en termes très-forts tous les Officiers de la Flote à s'aquiter de leur devoir en gens de cœur.

„ Nous aurions fort souhaité, *disoit Son*
 „ *Altesse*, que les affaires de l'Etat nous
 „ eussent permis de nous transporter à l'Ar-
 „ mée Navale, & de voir là assemblez
 „ tant de braves Compatriotes, qui sont si
 „ bien disposez à servir nôtre commune
 „ Patrie, & à la défendre des violences de
 „ ses cruels ennemis. Ces Forces de Mer
 „ si considérables qu'on voit à present jointes
 „ ensemble, étant l'un des plus nécessaires
 „ & des plus importans moiens qu'on
 „ ait à employer pour le salut de l'Etat, il
 „ est à espérer que cette considération, capable
 „ d'animer les plus insensibles, inspirera
 „ encore une nouvelle vigueur, à ceux qui ont
 „ l'honneur de voir ces Forces, & par consé-
 „ quent ce Salut, confiées entre leurs mains. Tous
 „ les Habitans de ces Provinces portent leurs
 „ regards de ce côté-là, leurs cœurs y cher-
 „ chent du soulagement à leurs peines; & les
 „ yeux même de tout le monde Chrétien y
 „ sont tournez, pour observer ce qui se passera
 „ dans une occasion si éclatante, & pour être
 „ des témoins fidèles du mérite & des belles
 „ actions, comme de la honte & de l'infamie
 „ dont seroient éternellement couverts ceux
 „ qui seroient capables d'oublier leur devoir. Quelle
 „ infa-

„ infamie ne suivroit pas une lâcheté qui
 „ entraînant sans doute avec soi la perte
 „ de la Patrie, seroit en même tems com-
 „ mise sur un Théâtre si illustre & éclairée
 „ des regards de tant de millions de Spec-
 „ tateurs ? C'est un malheur que nous
 „ sommes assurez de n'avoir pas à crain-
 „ dre de vôtre part, & que nous n'atten-
 „ dons pas aussi de tant de généreux Guer-
 „ riers qui sont avec vous. Au contraire
 „ nous sommes persuadez, qu'avec le se-
 „ cours de la Providence cette périlleuse
 „ conjoncture servira à faire briller d'un
 „ nouveau lustre vôtre prudence, vôtre
 „ courage & toutes vos vertus, & à rehaus-
 „ ser encore l'éclat de tant de gloire que
 „ nôtre Nation s'est déjà acquise par les
 „ Victoires qu'elle a remportées sur Mer.
 „ Comme donc nous nous promettons que
 „ la grandeur du danger ne fera qu'aug-
 „ menter la joie que nous ressentirons avec
 „ vous, de ce que vous aurez été les heu-
 „ reux instrumens des succès que la justice
 „ de nôtre Cause nous donne lieu d'atten-
 „ dre, nous tâcherons de nôtre côté de
 „ faire en sorte que le mérite soit digne-
 „ ment récompensé, & que les efforts d'u-
 „ ne valeur extraordinaire ne demeurent
 „ pas sans des prix extraordinaires. C'est
 „ dequoi nous vous prions d'assurer tous
 „ ceux qui doivent combattre sous vos Or-
 „ dres, depuis les premiers jusqu'aux der-
 „ niers, & de leur bien représenter qu'il
 „ n'y auroit nulle espérance de pardon,
 „ si, contre les apparences, il se trouvoit
 „ quel-

1673. „ quelqu'un qui fût assez malheureux ou
 „ assez lâche pour ne s'aquiter pas géné-
 „ reusement d'un devoir si glorieux & si
 „ nécessaire : Car on peut compter pour
 „ une chose certaine & résolüe, que l'in-
 „ tention des Etats & la nôtre, est, qu'en
 „ ce cas on agisse contre les coupables sui-
 „ vant toute la rigueur des Réglemens qui
 „ ont été faits pour le maintien de la Dis-
 „ cipline Militaire, & que sans la moindre
 „ connivence on en fasse une exacte, prom-
 „ te & briève justice. Ainsi quiconque se-
 „ ra assez lâche pour ne pas répondre aux
 „ engagements de sa naissance & de la foi
 „ qu'il a nouvellement jurée, & pour ne
 „ se comporter pas à la vûe de l'ennemi
 „ en brave Soldat, doit tenir pour con-
 „ stant que la rencontre qu'il tâchera d'é-
 „ viter, n'aura néanmoins rien de plus
 „ dangereux pour lui que les Ports de la
 „ République, où il lui sera impossible de
 „ se soustraire aux mains de la Justice &
 „ aux peines qu'il aura méritées, non plus
 „ qu'à l'indignation & à la haine des Peu-
 „ ples qui les poursuivront par tout.

Le Lieutenant-Amiral de Ruiter aiant
 fait la lecture de cette lettre, en presence
 des Officiers Généraux & de tous les Capi-
 taines de la Flote, qui s'étoient rendus à
 son Bord, il n'y en eut pas un qui ne pro-
 mit de s'aquiter de son devoir avec tout le
 zèle & la fidélité imaginable. Ces pro-
 messes ne furent pas vaines, & cèt endroit
 de la lettre de Son Altesse, qu'il n'y auroit



PRINCE ROBERT.



DA
vis de p
Port de
moult
moult
Yeu
d'une m
vante
de G
Com
Fines des
nos lies
Hollande
vis, di
command
Il é
sunt fou
Nai, de
jeune va
donna
lui les
é le Co
tenue An
l'Air de
le S
Amiral
Les P
command
que le
à propos
l'York
d'après de
de
sont un
d'après
de

rien de plus périlleux pour les lâches que les Ports de l'Etat, aiant fait conclure aux 1673.

moins courageux qu'il falloit vaincre ou mourir, ils se disposèrent tous à recevoir l'ennemi, en cas qu'ils en fussent attaquez, d'une manière qui pût lui faire perdre l'avantage qu'il croïoit tirer de la supériorité de ses Forces.

Comme on étoit bien informé que les Flotes des deux Rois ne seroient pas long-tems sans faire voile du côté des Côtes de Hollande, de Ruitter pour n'être pas surpris, disposa de bonne heure celle qu'il commandoit en trois Escadres de Combat. Il se mit à celle du Corps de Bataille, aiant sous lui le Lieutenant-Amiral van Nefs, de Liefde pour Vice-Amiral, & le jeune van Nefs pour Contre-Amiral. Il donna l'Avant-garde à Tromp, & mit sous lui les Vice-Amiraux Sweers & Schram, & le Contre-Amiral de Haen. Le Lieutenant-Amiral Banckert eut l'Escadre de l'Arrière-garde, & sous lui étoient Evertsz & Star Vice-Amiraux, & Vlug Contre-Amiral.

Les Flotes Alliées étoient alors sous le commandement du Prince Robert, soit que Sa Majesté Britannique n'eût pas jugé à propos de hazarder la personne du Duc d'Yorck son Frère unique & l'Héritier présomptif de la Couronne, soit que ce Duc lui-même eût été bien-aïse de céder à un autre un Emploi dans l'exercice duquel il n'avoit pas acquis toute la gloire qu'il s'étoit proposée en l'acceptant. Certe derniè-

re

1673.

re raison me paroît la plus vrai-semblable. Le Duc n'avoit pas lieu d'être content du succès qu'il avoit eu l'année précédente, quoi que les affaires des Hollandois semblaissent desespérées. Il ne pouvoit pas ignorer qu'il lui seroit encore plus difficile de réussir presentement qu'elles se rétablissent, & il y a assez d'apparence que ce fut lui qui souhaita que le commandement de la Flote fût donné à un autre; au moins est-ce là ce que la plupart du monde crût alors. On rapporte même que le Prince Robert étoit dans la même pensée, & que prétendant avoir découvert les raisons qui obligeoient le Duc à se démettre de cette Charge, & aiant aussi-bien que lui sa réputation à ménager, il en avoit fait refus, & ne l'avoit acceptée qu'après en avoir reçu un commandement exprès de Sa Majesté Britannique. On dit même que le Duc d'Yorck qui souhaitoit passionnément que ce Prince ne réussit pas mieux que lui, empêchoit sous main qu'on n'équipât les Vaisseaux avec autant de diligence qu'il auroit été à souhaiter, ce qui donnoit de grands chagrins au nouvel Amiral, & le confirmoit de plus en plus dans la pensée, qu'on ne lui avoit donné ce commandement que pour ne lui pas faire acquérir beaucoup de gloire. Quoi qu'il en soit, l'Amiral Anglois n'eut pas plutôt été joint par la Flote Françoisse, sous le commandement du Comte d'Estrées, qu'il résolut d'aller chercher de Ruyter, qui se tenoit toujours à Schoneveldt.

Dès



COMTE D'ESTRÉES.



COMTE D'ESTREES

DA
Des
enmen
mais le
sur le
Le Prin
men e
pri po
cair d
Com
l'Élité
ni de P
ment de
sur de
conduite
le derni
de s'en
su milie
juge a
Et ce
que n'i
pas si b
le faillit
bonne m
voir plus
es d'hon
ber en p
si vicié
en q
Com
pas, de
purer les
ses rang
spéciale
faillit
de vici
Form

Dès le 31. du mois de Mai les Flotes ennemies découvrirent celle de Hollande, mais le gros tems empêcha les uns & les autres de s'engager pendant plusieurs jours. Le Prince Robert qui avoit le commandement en Chef des deux Armées Navales, prit pour lui l'Avant-garde qui étoit l'Escadre du Pavillon rouge; il donna au Comte d'Estrées le Corps de Bataille, ou l'Escadre du Pavillon blanc; & Sprag Amiral du Pavillon bleu eut le commandement de l'Arrière-garde. Pour contenter ceux de sa Nation, très-mal satisfaits de la conduite qu'avoient tenuë les François dans le dernier Combat, & qui appréhendoient de s'en voir encore une fois abandonnez au milieu de l'Action, l'Amiral Anglois jugea à propos de disperser leurs Vaisseaux & de les ranger sous ses Escadres, afin que n'étant plus en Corps, ils ne fussent pas si bien maîtres de leurs mouvemens, & fussent par conséquent obligez de combattre malgré qu'ils en eussent. Après avoir pris cette précaution, qui ne fait guères d'honneur aux François, le Prince Robert en prit une autre qui ne lui étoit pas si nécessaire que celle-là. La crainte qu'il eut que de Ruitter ne cherchât à éviter le Combat, lui fit détacher trente-cinq Frégates, & treize Brûlots, qui devoient se porter sur une Ligne au devant des Escadres rangées en ordre de Bataille, pour poursuivre les Hollandois qu'il croioit infailliblement devoir prendre la chasse, aussitôt qu'ils le verroient aprocher avec des Forces si supérieures. Le

1673.

Le 7. de Juin, jour auquel on faisoit les Prières publiques, & précisément le même auquel l'année précédente, on avoit livré la Bataille à Soulsbaïe, les deux Armées ennemies s'engagèrent au Combat. A juger selon les apparences, le succès n'en devoit pas être heureux pour les Etats. L'Armée Navale des deux Rois étoit de beaucoup supérieure à celle de Leurs Hautes Puissances, tant par le nombre des Vaisseaux que par leur grandeur. On y comptoit près de cent-cinquante Voiles, entre lesquelles il y avoit 80. à 90. gros Vaisseaux de Guerre & Fregates, au lieu que la Flote des Etats ne consistoit qu'en cinquante-deux Navires de Guerre, douze Fregates, quatorze Yachts, & vingt-cinq Brûlots, faisant en tout près de cent Voiles. Cette supériorité des ennemis n'étonna ni les Officiers, ni les Soldats de l'Armée Hollandoise, tant étoit grande la confiance qu'ils avoient en l'Amiral de Ruitter. Ce grand homme de son côté étoit aussi tranquille que s'il eût été tout-à-fait sûr de remporter la Victoire. Quelques-uns de ceux qui étoient sur son Bord étant venus à parler de la foiblesse de la Flote, il les interrompit en leur disant avec une assurance digne d'un Héros Chrétien, *plus nôtre Flote est faible, plus j'ai d'espérance d'un heureux succès, non à cause de nos Forces, mais par la confiance que j'ai au bras du Tout-Puissant.*

Les 35. Fregates légères qui, comme nous avons déjà dit, s'étoient séparées du gros

gros de l'Armée Royale, pour la devancer, arrivant vent arrière, commencèrent à canonner de loin, comme si elles eussent voulu éfraier les Hollandois & les chasser devant elles. Si c'étoit-là le dessein des ennemis, ils se trouvèrent bien trompez. Bien loin de causer le moindre désordre parmi des gens qui ne demandoient qu'à en venir aux mains, il n'y eut pas jusques aux simples Matelots qui ne se moquaissent de cette manœuvre. On entendit dire à plusieurs de ces Matelots, *ces gens-là sont si saisis de fraieur qu'ils ne savent ce qu'ils font ; ils tirent avant que leurs coups puissent porter.* Cependant, ces Frégates furent suivies du gros de la Flote en bon ordre. L'Escadre blanche sous le Comte d'Estrées étant plus au Nord, fut aussi la première engagée avec celle de Tromp, à une heure après midi. Ce Lieutenant-Amiral ne voulant rien négliger de ce qui pouvoit lui donner quelque avantage, & rendre la partie moins inégale, alla toujours autant qu'il lui fut possible, au plus près du vent pour le gagner. Pour Ruiter & Bankert ils ne purent pas entrer si-tôt en action avec le Prince Robert, parce qu'ils étoient un peu plus demeurez en arrière. Dans l'Escadre de Tromp, le Vice-Amiral Schram qui menoit la tête, se battit avec beaucoup de conduite & de valeur, mais enfin il fut emporté d'un coup de canon, & perdit glorieusement la vie. Cette Escadre fit un si grand feu sur l'Avant-garde ennemie, que celle-ci se vit

1673.

contrainte de reculer un peu, & mit quelque désordre dans toute l'Armée. Les Anglois en ont attribué la faute aux François, qui se précipitant à l'attaque avec trop d'ardeur, s'embarrassoient quelquefois avec les Anglois, & entre eux-mêmes, & donnoient par ce moien de l'avantage à leurs ennemis. Quoi qu'il en soit, on ne peut refuser aux François la louange qui leur fut donnée par leurs Alliez aussi-bien que par leurs ennemis, d'avoir mieux fait en cette occasion qu'au Combat de l'année précédente.

Cependant, Ruitter voiant en quel ordre & de quelle manière le Prince Robert, avec l'Escadre rouge, & Spragh, avec la bleüe, tâchoient d'arriver sur lui & sur Bankert, porta aussi le Cap avec ce dernier Lieutenant-Amiral au Nord-Est, afin de n'être pas coupez; ce qui continua jusqu'à deux heures après midi. Alors jugeant qu'il étoit tems, & que l'occasion étoit favorable de revirer au Sud, il en fit le Signal & envoya un Yacht à Tromp pour l'en avertir, afin qu'il changeât aussi de Bord. Après cette manœuvre l'Escadre de Ruitter s'engagea à son tour avec celle du Prince Robert, & l'Escadre de Bankert avec celle de Sprag, & elles commencèrent toutes ensemble un Combat terrible. Ruitter se trouvant alors avec quelques-uns des siens au milieu des Brûlots ennemis, & sous le feu du Prince Robert & de plusieurs autres Anglois, perça avec Bankert tout au travers de leur gros,

mais

mais avec plus de bonheur que ce dernier, car par tout où son Navire, les *Sept Provinces* faisoit des décharges, on voïoit les ennemis s'écarter & éviter ses coups. Ce fut ce qui lui donna occasion de dire à quelques-uns de ceux qui étoient auprès de lui, *Je voi que les Ennemis redoutent encore les Sept Provinces.* Tout alloit le mieux du monde jusques-là, mais Bankert aiant perdu son Mât de Hune d'avant & son grand Hunier, le désordre se mit dans son Escadre & il lui étoit impossible d'avancer. De Ruiter qui avoit l'œil à tout, s'en étant aperçû, s'avance vers lui, le dégage & rétablit l'ordre en un moment. Ils ne se furent pas plutôt joints qu'ils commencèrent à faire un peu plier les ennemis, & ensuite aiant encore tous deux passé à leurs côtes avec les deux Escadres qui étoient sous eux, ils virent les Anglois en désordre & aperçurent un nombre considérable de leurs Vaiffeaux coupez du gros de leur Flote. Il auroit été d'autant plus facile à l'Amiral Hollandois de s'en rendre maître, qu'il leur avoit gagné le vent. Néanmoins, il ne jugea pas à propos de leur donner la chasse; car voiant que l'Escadre de Tromp ne paroïssoit point, il craignit qu'il n'eût pas eu connoissance du mouvement qu'on avoit fait, ou qu'il ne fût dès lors engagé trop avant. L'appréhension où il étoit que Tromp n'eût besoin de secours prévalut dans son esprit. Il jugea prudemment, qu'il ne falloit pas tenir ses Escadres plus long-tems séparées, que leur sa-

1673.

lui dépendoit de leur union ; & qu'il y auroit beaucoup moins à gagner , en s'emparant des Vaisseaux ennemis , ou en les détruisant , qu'il n'y auroit à perdre si Tromp & son Escadre étoient en péril. Persuadé qu'il y avoit plus de gloire & plus d'avantage à conserver ses amis qu'à causer quelque perte à ses ennemis , de Ruitter revire au Nord pour aller chercher Tromp , qu'il ne rencontra , malgré toute la diligence qu'il pût faire , que sur les six heures du soir. Ces mouvemens se firent avec tant d'ordre , de conduite & d'adresse que les ennemis ne purent s'empêcher d'avouer , qu'il n'y avoit personne au monde que de Ruitter qui pût faire une pareille jonction d'Escadres & de Forces à la vûe d'une Armée ennemie , & malgré les efforts qu'elle fit pour l'empêcher. Il étoit tems que le Lieutenant-Amiral d'Amsterdam fût secouru : il avoit déjà été contraint de changer jusqu'à trois fois de Vaisseau , & malgré mille preuves éclatantes d'une valeur toute extraordinaire , il n'y avoit guère d'apparence qu'il se pût dégager du péril auquel il se trouvoit exposé. Pressé vivement par le Prince Robert , & au milieu de deux Escadres ennemies , Tromp étoit sur le point de succomber , lors que son Général perçant comme un foudre au travers des ennemis , vint répandre la terreur parmi ceux-ci & inspirer un nouveau courage à ceux qui combattoient sous le Lieutenant-Amiral d'Amsterdam. On vit en un moment changer la face du Combat par l'arrivée de Ruit-

Ruiter & de Bankert. Ceux des Vaisseaux ennemis qui pressoient Tromp de plus près, ne pensèrent plus qu'à se mettre en sûreté par une prompte retraite, & la jonction s'étant faite, toute la Flote Hollandoise vira le Bord au Sud pour suivre les ennemis qu'elle combattit jusques à ce que la nuit obligea les uns & les autres de se séparer.

Durant la Bataille, on remarqua qu'encore que les Anglois tinssent toujours le vent, ils n'entreprirent néanmoins jamais de percer au travers des Hollandois, & qu'au contraire ils tâchèrent de les éviter: au lieu que ceux-ci les ferrèrent autant qu'il leur fut possible, si bien qu'au soir ils se trouvèrent une lieuë ou deux plus avant en Mer, qu'ils n'étoient au commencement du Combat. On remarqua aussi que vers les dix heures du soir, la Lune ne donnant plus alors de lumière, l'Amiral de Ruiter aiant fait le signal avec des feux pour mouïller, tous les Vaisseaux Hollandois mirent des Fanaux, tant pour se reconnoître que pour s'éviter; tandis que les Anglois & les François firent leur retraite, sans avoir de feux allumez, comme s'ils eussent appréhendé d'être découverts. Je ne voudrois pas inférer de là que la perte des deux Flotes Alliées ait été si considérable que quelques-uns ont voulu le faire croire. Les uns & les autres s'attribuèrent l'honneur de la Victoire. Tout ce que l'on peut dire sur ce sujet, c'est que si les Vaisseaux Hollandois parurent plus

1673.

mal-traitez que ceux des ennemis, toujours est-il certain que ceux-ci perdirent un plus grand nombre de Vaisseaux, de Fregates & de Brûlots que l'adresse de Ruyter avoit trouvé moyen de rendre inutiles. Il est encore certain qu'après la Bataille l'Armée Navale des Etats mouilla l'Ancre, non au dedans des Bancs, comme on le vit alors dans plusieurs Relations imprimées, mais au dehors dans le même parage où elle avoit combattu, & où les ennemis étoient venus l'attaquer. Mais il semble que pour bien éclaircir la vérité de ce Fait qu'on a tâché d'obscurcir, il ne faut que considérer quelle a été l'intention & le but de chacun des Partis, & quel est celui des deux qui est le mieux parvenu à ses fins. Il est constant que d'un côté on vouloit pour le moins faire une décente en Hollande ou en Zélande; qu'on prétendoit faire rentrer les Hollandois jusques dans le fonds de leurs Havres, ou détruire entièrement leur Flote; & que de l'autre côté on n'avoit pour but que de se défendre & de garantir les Côtes de la République d'une invasion. Cela étant, il me semble qu'on ne peut sans injustice disconvenir que l'Amiral Hollandois n'ait remporté tout l'avantage de ce Combat. Quoi qu'il en soit, si les différentes Relations qu'on en publia en Angleterre, en France & en Hollande se contredisoient sur la plûpart des circonstances, au moins s'accordoient-elles toutes en ceci, qu'elles vantaient le mérite des Amiraux de la Ré-
publi-

blique & particulièrement le courage & la prudente conduite de Ruiter, qui s'étoit tellement fait admirer par les ennemis mêmes, que le Comte d'Éstrées dans le recit qu'il fit de cette Bataille au Ministre Colbert, lui avoia *qu'il voudroit de tout son cœur paier de sa vie la gloire d'avoir fait une si grande action, & d'avoir témoigné autant de conduite qu'en avoit fait paroître de Ruiter dans ce Combat Naval.*

Quatre jours après la Bataille dont nous venons de parler, la Flote de l'Etat se trouvant réparée & en état de pouvoir encore attaquer les ennemis, de Ruiter assembla le Conseil de Guerre à bord de l'Amiral, où il fut conclu que puis qu'il n'y avoit aucun renfort à attendre, & qu'au contraire les Anglois en devoient recevoir au premier vent d'Oüest, il étoit à propos de les prévenir en les attaquant, à moins que les Etats n'envoïassent au Lieutenant-Amiral Général des Ordres contraires à cette résolution. En attendant la réponse des Députez de Leurs Hautes Puissances, auxquels de Ruiter avoit donné avis de ce qui avoit été résolu dans le Conseil de Guerre, on disposa toutes choses pour le quatorze du mois. Les Députez s'étant rendus à bord de l'Amiral le matin du même jour, approuvèrent la résolution qui avoit été prise, de sorte que de Ruiter se voyant en liberté d'agir, donna le Signal à toute l'Armée de mettre à la voile & de s'avancer vers les Flotes Roïales, qui étoient alors réduites à cent dix-huit Vaif-

1673.

128

HISTOIRE

seaux. Les Hollandois levèrent l'Anere entre onze heures & midi. Les Anglois & François les voiant approcher, mirent aussi à la voile & firent mine de les attendre. Mais soit qu'ils eussent dessein d'attirer la Flote de la République en un lieu où ils pussent la combattre avec avantage, soit qu'effectivement ils voulussent éviter de s'engager dans un second Combat, les Hollandois n'eurent pas plutôt commencé à les approcher & à faire jouer l'Artillerie, qu'ils se servirent de toutes leurs voiles pour gagner les Côtes d'Angleterre. De Ruiters les suivit de près & ne pût les forcer à s'arrêter que sur les quatre heures après midi.

Dans ce tems-là le Lieutenant-Amiral Tromp, qui avoit encore l'Avant-garde s'engagea avec l'Escadre du Pavillon bleu, commandée par le Chevalier Edoüard Sprag. De Ruiters de son côté attaqua avec son Escadre le Corps de Bataille ou l'Escadre du Pavillon rouge, sous la conduite du Prince Robert, & sur les cinq heures les deux Chefs des Armées Navales Ennemies se trouvèrent engagez dans un très-rude Combat. Peu de tems après, le Lieutenant-Amiral Bankert, qui commandoit l'Arrière-garde, fondit aussi sur l'Escadre du Pavillon blanc, conduite par le Comte d'Estrées. Le dessein de Ruiters étoit de percer dans l'Escadre rouge, mais les ennemis faisant toujours porter leurs voiles & vent arrière, il n'y eut pas moïen d'entrer dans un Combat réglé. Le choc fut

fut très rude entre le Prince Robert & de Ruiter. Ils étoient animez l'un & l'autre par tout ce qui est capable d'inspirer à de braves gens le desir de vaincre ou de mourir. De Ruiter qui pendant tout le cours de sa vie, a signalé en tant d'occasions son amour pour sa Patrie, espéroit que s'il pouvoit remporter quelque avantage considérable sur les ennemis, cela contribueroit, plus que toute autre chose à avancer la Paix particulière que ses Maîtres méditoient de faire avec Sa Majesté Britannique. Cette considération étoit un motif assez puissant pour faire faire des choses extraordinaires à ce grand homme, qui n'a jamais scû ce que c'étoit que d'avoir soin de sa propre conservation, lors qu'il s'est agi de l'intérêt ou de la gloire de son País. Le Prince Robert de son côté aiant sous sa conduite une puissante Flote, mettoit tout en usage pour soutenir dignement l'honneur d'une Nation qui ne le cède à aucune autre en valeur, & qui fait principalement consister sa gloire à s'attribuer l'Empire de la Mer. Telle étant la disposition de ces deux Chefs, on n'a pas de peine à concevoir que le Combat fut très-rude & très-opiniâtré par tout où ils se rencontrèrent. Comme ils ne pensoient à rien moins qu'à s'épargner l'un l'autre, on peut dire qu'ils se battirent en desespérez lors qu'ils se furent joints. Mais si ce Combat fut des plus rudes, il ne fut pas fort long. L'Amiral Anglois mal secondé de quelques Vaisseaux qui étoient le plus pro-

1673.

che de lui, & s'apercevant d'ailleurs que l'Escadre blanche commandée par le Comte d'Estrées paroissoit plus disposée à prendre la chasse qu'à résister généreusement au Lieutenant-Amiral Bankert qui l'attaquoit avec beaucoup de vigueur, l'Amiral Anglois, dis-je, se vit contraint malgré toute sa bravoure de penser à la retraite. Ce Prince fut obligé d'abandonner son Vaisseau le *Royal Charles* percé de coups pour monter le *Vieux Souverain*, & aiant pris la route des Côtes d'Angleterre, les deux Flotes Roïales le suivirent en désordre. Cependant l'Armée Navale des Etats aiant chassé sur les ennemis jusques à ce que l'obscurité ne lui permit plus de rien entreprendre, elle passa la nuit dans l'endroit où la Bataille venoit de se donner, résoluë de presenter un troisiéme Combat aux Flotes Roïales le lendemain, si elles vouloient l'accepter. Mais le jour étant venu, on ne vit plus paroître ni Anglois ni François, & on aprit qu'ils s'étoient retirés dans la Tamise.

La nouvelle de cèt heureux succès, qui paroissoit d'autant plus grand aux Peuples qu'ils ne s'en étoient pas flatez, vû la Supériorité des ennemis, releva entièrement leurs espérances. Ils ne doutèrent plus que les affaires ne changeassent bien-tôt de face, & que la fortune qui leur avoit été si longtemps contraire ne se déclarât enfin en leur faveur. Quoi que par ces deux Combats il n'y eût encore rien de décidé, & que les ennemis n'eussent pas été si mal-traitez qu'on

qu'on ne dût appréhender de les voir bientôt en état de former quelque nouvelle entreprife, les Habitans des Provinces-Unies ne laiffèrent pas de s'abandonner à la joie que cause ordinairement un avantage imprévu, fur tout s'il a été précédé d'une confternation générale, telle qu'étoit celle qui s'étoit répandue peu de tems auparavant dans les Provinces de Hollande & de Zélande, lors qu'on y avoit appris que le deffein des deux Flotes Roïales étoit de tenter une décente dans l'une ou l'autre de ces deux Provinces, en cas que le Prince Robert défit l'Armée Navale des Etats. Se voïant délivré d'un danger fi éminent, il ne faut pas s'étonner fi le Peuple reçût avec affez d'indifférence, comme nous l'avons déjà dit, la nouvelle de la prife de Mastricht, dont la perte lui parut avantageufement compensée par le succès que le Lieutenant-Amiral de Ruiter avoit eu fur Mer.

Outre le bon effet que produisit cèt heureux succès par raport à la disposition des Peuples, on en retira encore plusieurs avantages confidérables. En effet, le Roi de France voïant ses grands projets renversez du côté de la Mer, commença à concevoir de la méfiance des démarches des Anglois, & s'imaginant mal à-propos qu'ils n'avoient pas fait tout ce qu'ils auroient pû faire, il semble qu'il renonça dès lors à la conquête entière de la Hollande, qui lui avoit paru d'abord si facile. Ce Monarque n'eut pas plûtôt réparé les Fortifications

1673.

cations de Mastricht, qu'au lieu de porter ses armes sur les autres Villes du Brabant Hollandois, il fit changer les premières routes qu'il avoit prescrites à son Armée, sous prétexte que tout étoit sous l'eau depuis Bossleduc jusqu'à Berg-op-Zoom, mais en effet parce qu'il ne comptoit plus sur la puissante diversion que Sa Majesté Britannique lui avoit fait espérer par une prompte descente en Hollande ou en Zélande. D'ailleurs, le Prince d'Orange n'ayant pas besoin d'envoier des Troupes sur les Côtes, comme il y auroit été nécessairement obligé, si les ennemis ne s'étoient pas retirés dans la Tamise, il ne dégarnit point les postes qui défendoient l'entrée de la Hollande, ce qui fit prendre à Sa Majesté Très-Chrétienne la résolution de quitter les Pais-Bas, lors qu'Elle vit que le Prince de Condé & le Duc de Luxembourg desespéroient de rien entreprendre qui pût avancer ses desseins, tant qu'on ne feroit pas une diversion du côté de la Mer pour obliger Son Altesse, d'affoiblir les Corps qui gardoient les postes. Ajoûtez à cela, que les Etrangers commencèrent à avoir meilleure opinion des Hollandois qu'ils n'avoient auparavant, lors qu'ils virent qu'avec des Forces inférieures ils avoient été capables de résister & même de remporter quelque avantage sur les Flotes unies des deux plus puissans Rois de la Chrétienté. Comme rien ne contribüé davantage à l'avancement des grands desseins que la réputation qu'on acquiert par quelque coup d'éclat, l'idée que
ces

ces Etrangers conçurent de la puissance des Etats sur Mer, & de la capacité du Prince d'Orange qui avoit mis si bon ordre à tout sur terre, rendirent plusieurs Princes Allemans plus faciles à écouter les propositions qu'on leur faisoit de s'unir avec Leurs Hautes Puissances, pour s'opposer aux desseins d'un Prince ambitieux, contre lequel ils n'avoient osé se déclarer de peur d'attirer sur eux une ruïne certaine, en faisant alliance avec une République qu'ils croïoient sans force & sans vigueur.

Les Etats Généraux & le Prince d'Orange ne s'étoient pas tellement occupez du soin de pourvoir à la sûreté de la Hollande, qu'ils eussent négligé celui des autres Provinces. Ils s'étoient sur tout appliquez à trouver les moïens de chasser l'Evêque de Munster des Frontières de Frise & d'O-ver-Iffel. Ils y avoient envoïé pour cèt effet le Prince Maurice de Nassau, qui aiant heureusement battu le second jour de Juillet une partie des Troupes du Prélat, près de Staphorst où le Général Major Post qui les commandoit fut dangereusement blessé & fait prisonnier, forma ensuite une entreprise contre la Ville de *Swart-Sluis*, qu'il crut pouvoir enlever par surprise. Ce Prince ne négligea aucune des précautions qui pouvoient le faire réussir dans son projet, en quoi il fut très-bien secondé par le Lieutenant-Général Aylua. Mais le grand appareil des choses nécessaires à son dessein, fut ce qui le fit avorter. Il falloit que toutes les Troupes tant par eau que par

1673.

134

HISTOIRE

terre se rendissent en même tems à Bloczyl, ce qui ne se pût faire si secrètement, ni si promptement que l'ennemi n'en fût averti, par les Signaux que la Garnison donna du haut de la Tour à ceux de Hafselt, qui firent aussi-tôt la même chose pour avertir ceux de Campen & de Zwol. La ruse n'ayant pû réussir, Maurice voulut y emploier la force & fit attaquer la Place par Mer & par Terre. Il disposa des Troupes dans tous les lieux par où la Ville pouvoit recevoir du secours. Le Colonel Grim eut ordre de se retrancher avec son Régiment sur la Digue de Hafselt auprès de Closter-Zyl. Toute la Cavalerie avec les Dragons, sous le commandement du Marquis de Montpoüillan demeura campée devant Steenwick pour empêcher toute surprise de ce côté-là. Quoi qu'en arrivant devant la Place, on eût reconnu qu'elle étoit en beaucoup meilleur état qu'on ne l'avoit crû, les sages précautions qu'on venoit de prendre auroient pû faire réussir cette entreprise, s'il n'y eut eu dans les trois autres Villes, dont nous venons de parler, que les Garnisons ordinaires. Mais trois mille François, un Régiment de l'Electeur de Bavière & quelques autres du Duc de Hanover étoient arrivez à Campen & à Zwol, la veille de cette expédition. Le Prince Maurice n'en étoit point averti, & ce fut ce qui fit échouer son projet. Sur quoi, je ne puis m'empêcher de remarquer ici en passant, que faute de bons Espions on a souvent vû ren-

verfer

fer les entreprises les mieux concertées, & manquer les plus belles occasions; chose à quoi plusieurs Généraux ne font pas toute l'attention qu'ils devroient, aimant mieux par une avarice qu'on ne sçauroit assez détester, s'approprier la meilleure partie des deniers destinez au paiement des Espions, que de récompenser largement des gens qui pourroient leur donner des avis utiles à l'Etat & avantageux à leur propre réputation! Croient-ils que ces personnes veuillent risquer leur vie & s'exposer à une mort infame, à moins que la récompense ne soit en quelque façon proportionnée au péril auquel ils s'exposent?

A peine le Prince Maurice avoit-il disposé ses quartiers, que le poste du Colonel Grim fut attaqué entre les quatre à cinq heures du matin. Ce Colonel se défendit avec tant de valeur qu'il repoussa l'ennemi jusques à deux fois, avec une perte si considérable du côté des attaquans, que le nombre de leurs morts boucha la Digue qui étoit devant son retranchement. Mais aiant été attaqué pour la troisième fois par deux mille Fantassins, & mille Dragons, soutenus de douze cens Chevaux, qui avoient mené avec eux deux Canons, quatre pièces de Campagne & un Mortier pour jeter des Grenades, le désordre se mit parmi ses Soldats, qui ne pouvant résister à ce feu, faute de canon, furent obligez de céder à la multitude qui les accabloit. Grim ne pouvant arrêter la fuite des siens, prit la généreuse résolution de

1673.

136

HISTOIRE

de mourir en défendant le poste qui lui avoit été confié. Il se mit à la tête de ses Officiers qui, seuls de tout le Régiment, avoient eu assez de courage pour ne vouloir pas abandonner leur Colonel. Cette petite poignée de braves gens se défendit encore quelque tems avec une valeur qui tenoit du prodige. Le Colonel animé d'un généreux desespoir refusa constamment de recevoir quartier, pressé de tous côtez, il ne laissa pas de tuer encore quatre Soldats de sa propre main, & ce fut malgré lui que l'ennemi, admirant peut-être la grandeur de son courage, lui sauva une vie, qu'il ne vouloit pas conserver après sa disgrâce. Tous les braves Officiers, qui l'avoient si bien secondé, furent ou tuez ou faits prisonniers avec lui.

Pendant les deux premières attaques de ce poste, le Prince Maurice avoit détaché quatre cens hommes sous la conduite du Major Mauric pour aller secourir le Colonel Grim, tandis que tout se préparoit dans le quartier général pour donner l'assaut à la Ville. Mais le Major n'ayant pû y arriver assez à tems, & les ennemis étant entrez dans la Place, avant même qu'on fût bien informé de ce qui s'étoit passé, ils firent une sortie au nombre de cinq cens, & quoi qu'ils fussent repoussez avec beaucoup de vigueur par le Lieutenant-Général d'Aylua, on ne jugea pas à propos de continuer dans les formes le siège d'une Place qu'on avoit crû pouvoir emporter par surprise. Il étoit même tems de

de prendre le parti de la retraite, car malgré toutes les précautions qu'avoit pû prendre le Prince Maurice, pour se garantir contre les ennemis du dehors, ils venoient en si grand nombre dans le dessein d'attaquer de tous côtez tous-ses Quartiers à la fois, qu'il eut assez de peine à se mettre en sûreté, ne l'ayant même pû faire sans perdre considérablement du monde.

Cet échec fut en quelque sorte réparé par les succès de Rabenhaupt contre les Munsteriens. Il y avoit déjà quelque tems qu'il tenoit le Fort-Neuf bloqué pour empêcher la Garnison de faire ses courses ordinaires. Mais voulant délivrer le País des incommoditez de ce poste, avant le retour de l'Evêque, qui se préparoit à venir reprendre Coevorden, il se rendit devant la Place le 21. de Juillet, qui étoit le lendemain de la disgrâce arrivée au Prince Maurice devant *Swart-Sluis*. Il convertit aussi-tôt le blocus en un siège régulier, & fit attaquer la Place avec six pièces de Canon & quatre Mortiers. L'Evêque sachant de quelle importance lui étoit la conservation de ce poste, tâcha d'y jeter un renfort de mille hommes. Mais Rabenhaupt étant allé au devant d'eux les défit entièrement. Le Prélat sans se rebuter détacha ce qu'il pût de toutes ses Garnisons & fit un Corps de cinq mille hommes, qu'il envoya sous la conduite du Colonel Nagel, du Comte de S. Paul, & du Colonel Wedel avec ordre de tenter la levée du Siège, ou de jeter au moins quelque secours dans le Fort.

1673.

Fort. Ils attaquèrent avec beaucoup d'impétuosité l'un des Quartiers des Assiégeois, qui soutinrent leur effort si vaillamment, qu'il n'y eut que la nuit qui pût garantir ce Corps de Troupes d'une entière défaite. Le lendemain les Munsteriens s'étant ralliez, retournèrent à la charge avec aussi peu de succès. Ils perdirent en cette occasion les Colonels Wedel & Kalkar, deux Lieutenans-Colonels, deux Majors & dix-huit Capitaines, & eurent quatre cens hommes tant morts que blessés. Rabenhaupt n'ayant plus que le Fort en tête le battit sans relâche & le pressa si vivement, qu'il s'en rendit enfin le Maître. Le Commandant Nitzaw & quatre cens hommes qui en composoient la Garnison furent faits prisonniers de guerre avec tous les Officiers. Quoi que ce Fort eût été pris par assaut, & que les Frisons y fussent entrez pêle-mêle avec les fuyards, ces premiers ne perdirent néanmoins que deux hommes dans cette attaque. On y trouva toutes sortes de Munitions en abondance, & le butin que les Victorieux y firent fut très-considérable, jusques-là qu'un Soldat y eut pour sa part plus de deux mille francs en or. C'est ce que l'on n'aura pas de peine à concevoir, si l'on considère que c'étoit-là que les ennemis avoient retiré toutes les richesses qu'ils avoient amassées par leur pillage depuis le commencement de la guerre.

La perte du nouveau Fort fut très-sensible à l'Evêque de Munster, dont les espéran-

pérances avoient été relevées par le mauvais succès de l'entreprise du Prince Maurice sur Swart-Sluis, & d'une autre qu'il avoit encore formée depuis sur Steenwick. Pour réparer ses pertes & faire de nouvelles levées, le Prélat fit de grandes exactions dans tous les lieux de sa nouvelle Conquête. Au commencement du mois d'Août il assembla une Armée de sept mille hommes entre Hasselt & Zwol, & reçût pour la grossir deux mille Chevaux & quatre mille hommes de pié, que lui envoya le Prince de Condé, auquel il faisoit croire qu'il avoit de grands desseins. Mais soit qu'il desespérât de pouvoir reprendre Coevorden, à cause du nouveau renfort de Troupes que les États venoient de faire entrer dans cette Place, soit que, comme quelques-uns l'ont crû, il fût informé que le dessein des François étoit de la lui ôter, sous quelque prétexte spécieux, aussi-tôt qu'il s'en seroit rendu Maître, au lieu d'emploier son Armée à reprendre un poste de cette importance, il la mena aux environs de Steenwick, & lui fit ravager le País de Drent. Il s'avisa ensuite de vouloir entrer dans la Frise, & il se pourvût de tout ce qui étoit nécessaire pour assiéger Heereveen, qu'il regardoit comme la clef du País. Mais les États avoient mis si bon ordre pour en garder les avenues, que cette entreprise échoüa. Chagrin de se voir la fortune si contraire, après l'avoir eüe si favorable dans le commencement, le Prélat déchargea sa colére sur le plat País, qu'il

1673.

qu'il fit desoler par ses Troupes, qui non contentes du pillage qu'elles y firent, brûlèrent encore toutes les maisons où il ne se trouva pas de quoi assouvir leur avarice. Enfin, ne rencontrant de tous côtez que des endroits ruinez & convertis en Deserts par les Troupes amies & ennemies, & voiant que les Etats rompoient toutes ses mesures, il renvoia les François à Zutphen, à Arnhem, à Doesbourg; & les Munsteriens à Zwol, à Steenwick & dans les lieux voisins. Le Prince de Condé peu content de l'usage que ce Prélat avoit fait du secours qu'il lui avoit envoié; & ne pouvant rien faire lui même du côté de la Hollande, dont toutes les avenues lui étoient fermées, prit enfin la résolution de se retirer à Grave pour tâcher d'agir dans le Brabant. L'inondation lui rendit les Places de cette Province aussi inaccessibles que celles du fonds de la Hollande: c'est ce qui lui fit prendre le parti de passer dans la Flandre après que l'Espagne se fut déclarée contre la France, comme nous le verrons bien tôt. Mais il faut auparavant rapporter ce qui se passa dans le troisiéme & dernier Combat Naval de cette année, qui se donna le 21. du mois d'Août entre les Flotes des deux Rois & celle des Etats.

Le Lieutenant-Amiral de Ruiter quelques jours après l'Action du 14. de Juin, résolut suivant l'avis du Grand Conseil de Guerre auquel assistèrent plusieurs Députez de Leurs Hautes Puissances, de s'avancer avec la Flote jusqu'à la vûe des Côtes d'Angleterre.

Cette

Cette expédition paroïssoit d'autant plus nécessaire qu'outre les avantages qu'on en pourroit retirer sur les Vaisseaux ennemis qui se rencontreroient sur sa route, on feroit par ce moïen connoître aux Anglois qu'il étoit faux qu'elle eût été battue & chassée jusqu'au delà des Bancs, comme la Cour en faisoit courir le bruit, en tâchant de le persuader au Peuple & aux autres Nations contre la vérité & contre sa propre connoissance. La Flote s'avança jusqu'à la hauteur de Harwich, & en approcha de si près, que les Habitans de cette Ville & ceux des lieux voisins pouvoient facilement compter & même distinguer tous les Vaisseaux. Cette bravade chagrina d'autant plus Sa Majesté Britannique, qu'elle augmenta les murmures parmi ses Sujets, qui plus sages que leur Prince, voïoient avec chagrin que tout l'avantage d'une guerre si injuste & si mal concertée étoit pour la France, pendant qu'ils étoient obligez d'en porter la plus grande charge, sans en retirer ni profit, ni honneur. *Sont-ce là, disoient-ils, ces Hollandois qu'on nous assuroit avoir été si bien battus, qu'ils n'étoient plus en état de paroître en Mer. Ils paroissent avec une puissante Flote sur nos Côtes, tandis que la nôtre est si délabrée qu'elle est trop heureuse d'avoir pu gagner la Tamise. Il ne nous faudroit que deux ou trois Victoires de cette nature pour nous faire perdre l'Empire de la Mer que nos Peres ont aquis avec tant de gloire, & qu'aucune Nation ne s'aviserait jamais de nous contester, si nous n'en étions cause*

1673. *se nous-même par nôtre propre imprudence. Les plus courtes folies sont toujours les meilleures, il est tems de faire la Paix, de peur que par une trop longue opiniâtreté, nous ne donnions occasion aux Hollandois de connoître leurs Forces, & que cela ne leur fasse venir l'envie de prétendre quelque jour, à ce que eux seuls sont capables de nous disputer. Tant que nous n'apporterons aucun obstacle à leur Commerce, ajoûtoient ils, contens des avantages qu'il leur en reviendra, ils se croiront trop heureux de nous laisser dans la libre possession des Droits & Prérogatives que nous croions nous appartenir légitimement. Cette seule raison devoit nous obliger de vivre en paix avec eux, mais d'ailleurs n'avons-nous pas tout lieu d'appréhender que par la continuation de la Guerre, nos Forces Maritimes étant considérablement affoiblies, les François qui sont aujourd'hui nos Alliez, non par inclination mais par intérêt, ne viennent à nous mépriser & peut être à nous attaquer, lors que nous aurons été assez imprudens pour leur apprendre tous les secrets de la Marine.*

Ces discours, & les murmures du Peuple, dont Sa Majesté Britannique étoit très bien informée, lui causoient de terribles inquiétudes. Ce Prince étoit trop éclairé pour ignorer que dans la disposition où étoient les esprits, il n'auroit pas de ses Sujets les Sublides dont il avoit besoin pour continuer la Guerre, à moins qu'il ne remportât quelque avantage considérable, avant l'ouverture du Parlement qui se devoit bien-tôt assembler. Il sçavoit d'ailleurs qu'on

qu'on disoit hautement sur la Flote qu'on ne vouloit plus se battre contre les Hollandois, soit que les Matelots Anglois fussent rebutez du mauvais succès qu'ils avoient eu, soit que se méfiant de leurs Alliez, ils ne crussent pas devoir s'exposer au péril pour des gens qui s'en tenoient toujours le plus éloignez qu'ils pouvoient, quoi qu'ils fussent les plus intéressez dans la querelle, & qu'eux seuls en retirassent tout le profit. Enfin, Charles prévoioit tout ce qu'il avoit à craindre du mécontentement de ses Peuples, si en faisant un dernier effort, la fortune ne lui étoit pas plus favorable qu'elle ne l'avoit été par le passé. Ces considérations auroient dû lui faire prêter l'oreille aux propositions de Paix que lui faisoient les Etats par l'entremise du Ministre de Sa Majesté Catholique. Mais toujours aveugle, lors qu'il s'agit de son véritable intérêt, & perpétuellement obsédé par des Conseillers vendus à la France, ce Monarque imprudent, se fait un point d'honneur d'observer exactement les engagements dans lesquels il est entré avec un Prince qui n'a jamais eu la même délicatesse, lors qu'il a crû trouver quelque avantage, en manquant à sa parole.

Sa Majesté Britannique aiant ainsi résolu de continuer la Guerre, contre toute apparence de raison, se transporta sur la Flote, avec le Duc d'Yorck son Frère, pour délibérer avec le Prince Robert, & les principaux Officiers, des moïens les plus

1673.

plus convenables pour faire réüffir la décente qu'on méritoit sur les Côtes de Hollande ou de Zélande. Charles hâta par sa presence les préparatifs des choses dont la Flote avoit le plus de besoin pour se remettre en Mer, il y joignit de nouveaux Vaisseaux de Guerre pour la renforcer, & ordonna qu'on tirât de trente ou quarante Vaisseaux Marchands nouvellement arrivez dans ses Ports, tous les Matelots, pour les faire servir sur les Navires de Guerre. Voiant ensuite que les gens de Mer avoient plus d'inclination pour le Duc d'York, que pour le Prince Robert, il pria son Frère de prendre le commandement de l'Armée Navale, ne fût-ce que pour trois mois. Celui-ci le refusa, sous prétexte qu'on n'avoit pas voulu lui accorder celui des Troupes de Terre, qu'au préalable il ne prêtât le Serment de *Supremacie* ordonné par le Parlement. Au refus du Duc cèt Emploi fut laissé au Prince Robert, qui avoit fait tout son possible pour en être dispensé. Afin de le satisfaire en quelque façon, & de lui faire oublier une partie des dégoûts qu'il prétendoit avoir eus dans les expéditions précédentes, Sa Majesté Britannique lui donna une Commission aussi ample qu'il le pouvoit souhaiter, le déclarant Généralissime de toutes les Troupes de débarquement tant Cavalerie qu'Infanterie, lui permettant outre cela d'agir comme il le jugeroit le plus à propos, de faire des Chevaliers, & même d'entrer en Traité avec l'Ennemi, s'il en étoit besoin.

Le

Le Prince d'Orange, qui depuis son voiage d'Angleterre, avoit toujours entretenu des correspondances en ce Pais-là, fut bien tôt informé des grands préparatifs qui se faisoient, tant par rapport à l'augmentation des deux Flotes Royales, qu'à l'embarquement des Troupes de terre, qui devoient être commandées par le Comte de Schomberg. On lui mandoit que cèt effort seroit le plus grand que Sa Majesté Britannique eût encore fait contre les Provinces-Unies, mais que ce seroit aussi le dernier, & que pourvû que les Etats pussent le soutenir avec quelque sorte de bon succès, Charles seroit obligé de leur accorder la Paix, à des conditions raisonnables. Cèt avis ne pouvoit être suspect à Son Altesse : il venoit de très-bonne main, & celui qui le donnoit avoit assisté aux délibérations prises dans le Grand Conseil de Guerre qui s'étoit tenu sur la Flote Angloise. De sorte, que faisant un détail exact de ce qui y avoit été résolu, il mit le Prince en état de prendre de justes mesures pour prévenir le malheur qui menaçoit la République. Guillaume étoit alors campé avec son Armée à Raamsdonk, d'où il écrivit à Leurs Hautes Puissances pour leur faire part de l'avis qui lui avoit été donné. Comme il n'y avoit point de tems à perdre, on fit occuper le rivage de la Brille & de Helvoet-fluys par des Compagnies de Bourgeois, on posta des Troupes réglées plus avant sur la Côte, & on y envoya du Canon & toutes sortes de Munitions.

1673.

nitions. On prit les mêmes précautions dans les lieux de la Province de Zélande qu'on jugea les plus exposez aux attaques de l'ennemi. En fuite Guillaume s'étant rendu à la Haye à la prière de Leurs Hautes Puissances, sa presence diminua la consternation générale que les desseins des Anglois avoient jettée dans l'esprit des Peuples. Ils crurent n'avoir plus rien à craindre, lors qu'ils virent que ce Prince se chargeoit du soin de veiller à leur conservation. Son Altesse ne trompa point leurs espérances; Elle prit toutes les précautions que la prudence humaine pouvoit sugérer dans une conjoncture si fâcheuse. Après avoir donné les ordres nécessaires pour la défense des postes qui fermoient l'entrée de la Hollande aux François, Guillaume fit venir son Régiment des Gardes & quelques autres Troupes tant Cavalerie qu'Infanterie, pour relever les Bourgeois qui avoient gardé les Côtes près de Scheveling, sous la conduite du Duc de Holstein. Il en envoya d'autres pour renforcer les Milices dans tous les lieux où il crut qu'on pourroit tenter la décente. En un mot, il pourvût à tout avec tant de sagesse, qu'on pouvoit dire, humainement parlant, qu'il n'y avoit plus rien à craindre.

Le Prince avoit écrit le même jour qu'il étoit arrivé à la Haye, au Lieutenant-Amiral de Ruiter, pour lui confirmer la nouvelle que le Pensionnaire Fagel lui avoit mandé, de sa part, quelques jours auparavant, du dessein que les ennemis avoient formé

formé de faire décente en Hollande, ou en Zélande. Nous avons trouvé à propos, disoit Son Altesse dans un endroit de cette lettre, de vous ordonner par la présente d'observer & de faire observer les ennemis, en les suivant autant que vous jugerez que les règles de la prudence & de la Guerre le puissent permettre; & que vous tâchiez de les rencontrer & de les combattre, si vous êtes persuadé, après avoir pris l'avis du Haut Conseil de Guerre, que l'occasion que vous aurez de le faire, s'accorde avec lesdites règles de la prudence & de la Guerre, & qu'elle soit avantageuse pour les intérêts de l'Etat.

Cet ordre, qui ne prescrivoit rien de positif à de Ruyter, mais qui remettoit le tout à sa prudence & à sa conduite, auroit agréablement flâté tout autre que lui. Agissant de cette manière, le Prince ne pouvoit lui donner un témoignage plus éclatant de la haute idée qu'il avoit conçüe de sa capacité & de son expérience. Cependant, ce grand homme ne se laissa pas éblouir dans une conjoncture si délicate. Quoi qu'il n'appréhendât pas le danger pour lui-même, malgré la grande supériorité des ennemis qu'il avoit à combattre, il prévoioit celui auquel seroit infailliblement exposée sa Patrie, s'il venoit à être battu. D'un autre côté, il n'ignoroit pas, que sans avoir égard à l'infériorité de ses Forces, le Peuple toujours prêt à blâmer la conduite des Généraux, lors qu'ils ne réussissent pas, lui imputeroit tous les malheurs qui suivroient sa défaite. Il con-

1673.

sidéroit encore que plus d'une fois, dans une nécessité pressante, on avoit hazardé la Bataille, avec des Forces presque de la moitié inférieures à celles des ennemis, & qu'on n'avoit pas laissé de s'en tirer heureusement. S'il évitoit le Combat, il appréhendoit que ce même Peuple ne l'accusât de n'avoir pas fait tout ce qu'il pouvoit faire pour le service de la République. Dans l'agitation d'esprit que lui causoient ces différentes pensées, il prit le parti que devoit prendre un homme sage, il écrivit au Prince qu'il le prioit de lui donner un ordre positif, & qu'après cela il l'exécuteroit exactement; que quoi que la Flote des ennemis fût très forte, elle ne l'étoit pas jusqu'au point qu'il craignoit de l'attaquer. Que cependant, il falloit envisager le succès qui pourroit n'être pas favorable, & en ce cas considérer en quelle extrémité l'Etat se trouveroit réduit.

Son Altesse sçachant le danger qu'il y auroit de risquer l'Armée Navale, en laquelle consistoient alors les principales forces & presque l'unique ressource de l'Etat, dans un Combat dont le succès étoit si douteux, se trouvoit fort embarrassée à quoi se déterminer. Mais les Etats de Hollande aiant eu avis que la Flote des Indes, richement chargée, étoit sur le point d'arriver, ils crurent qu'on devoit tout risquer plutôt que de souffrir qu'elle tombât en la puissance de l'ennemi. Leurs Grandes Puissances considéroient qu'une perte de cette nature seroit irréparable & de la plus

plus dangéreuse conséquence du monde, puis qu'elle fourniroit aux Anglois les moïens de continuer la Guerre aux dépens mêmes des Habitans des Provinces-Unies; au lieu que s'ils manquoient ce coup, selon toutes les aparences, Sa Majesté Britannique seroit obligée d'entendre à de raisonnables conditions de Paix. Ce fut-là le motif qui porta les Etats de Hollande à prier le Prince d'ordonner expressément au Lieutenant-Amiral de Ruiters d'avoir l'œil sur cette Flote des Indes & d'attaquer les Flotes Royales, s'il ne pouvoit autrement les empêcher de s'emparer d'un si riche butin.

Il ne s'étoit pas encore vû de plus belle ni de plus nombreuse Armée Navale que celle qui sortoit de la Tamise. Elle étoit composée de trente gros Navires François, neuf Brûlots, quatre Fregates, neuf Barques longues, trois Flûtes de Charge & plusieurs autres Bâtimens: les Anglois y avoient quatre-vingt gros Navires, vint-cinq Brûlots outre les Fregates, & quarante autres Vaisseaux où l'on avoit mis les Troupes destinées au débarquement. De sorte qu'elle faisoit en tout plus de deux cens cinquante Voiles. S'étant mise en ordre de Bataille le 29. du mois de Juillet, elle étoit venuë chercher celle de Hollande avec un vent favorable. De Ruiters se trouvant si inférieur à ses ennemis en nombre de Vaisseaux, voulut au moins prendre sur eux l'avantage du Vent. Pour cèt effet, il leva l'Ancre de devant Schoneveld le 1.

1673.

jour d'Août, & prit la route d'Ostende, jusqu'à ce que le vent s'étant tourné de son côté, il fit mettre les voiles contre les ennemis. Le Prince Robert se voyant à une petite lieuë des Hollandois, avoit la plus belle occasion du monde de les attaquer, le vent s'étant changé tout d'un coup en sa faveur. Mais il se contenta de faire revirer son Arrière-garde sur eux, & la fit revenir en suite, ne faisant tous ces mouvemens que pour les attirer en haute Mer, espérant qu'alors il ne trouveroit plus aucun obstacle à la décente qu'il méditoit. De Ruitter pénétrant son dessein, retourna promptement à Schoneveld pour défendre les Côtes. Les ennemis voyant qu'il leur étoit impossible de réussir de ce côté-là, s'avancèrent du côté de la Hollande, & se montrèrent le lendemain devant Scheveling. Après cela, ils reprirent la pleine Mer & se firent voir le même jour, près de Zandvoort & de Wyk-op-Zee à trois milles de la Côte; aiant fait avancer deux Fregates près de cette dernière Place, ils la canonnèrent pendant quelque tems. Le lendemain, ils parurent encore devant Egmond & Petten, & enfin devant Helder & le Texel. Ruitter qui avoit détaché quelques Galiotes pour aller le long de la Côte jusqu'au Texel, afin d'observer les mouvemens de l'ennemi, aiant reçu ordre de Son Altesse de les suivre, se rendit bien-tôt entre Katwick & Scheveling. Ce fut alors que Guillaume résolut de se transporter sur la Flote pour conférer avec de Ruitter & les

les principaux Officiers sur le parti que l'on
devoit prendre. 1673.

Son Altesse ne fut pas plutôt arrivée au bord du Lieutenant-Amiral de Ruitter qu'on fit le signal de Conseil, & en attendant que les Officiers s'y rendissent, le Prince suivi du Lieutenant-Amiral & de quelques personnes de distinction qui l'avoient accompagné dans ce Voïage, fit la visite du Vaisseau. L'Assemblée s'étant formée, Guillaume s'y rendit & demanda à Ruitter & à tous les Membres du Conseil ce qu'ils croïoient qu'il y eût à faire pour la conservation des Vaisseaux qu'on attendoit des Indes Orientales, & pour les empêcher de donner dans l'Armée de France & d'Angleterre qui se tenoit postée proche du Vlie & du Texel. Le Conseil de Guerre déclara tout d'une voix qu'après y avoir mûrement pensé, il ne doutoit pas que si ces riches Vaisseaux venoient à être enlevez par les ennemis, sans que la Flote eût fait ses efforts pour prévenir ce malheur, cèt accident ne causât par tout de grands murmures & de fâcheux desordres. *C'est ce qui nous fait croire, disoient ces Messieurs, qu'il faut au plutôt s'avancer vers les ennemis, les attaquer avec tout l'avantage qu'il sera possible de ménager, & sous la bénédiction de Dieu les chasser loin des Côtes & des Ports des Provinces-Unies, afin de rendre la Navigation libre & sûre pour les Vaisseaux des Indes.* Ce sentiment étant entièrement conforme aux intentions des Etats, le Prince l'approuva. Ainsi il fut conclu qu'on passeroit in-

cessamment à l'exécution, comme il étoit plus amplement porté dans une lettre que Son Altesse avoit écrite peu de jours auparavant sur ce sujet. Ou en fit alors la lecture, elle fut signée & mise entre les mains du Lieutenant-Amiral de Ruitter pour son instruction, telle que nous l'insérons ici.

„ **N**ous avons reçu votre Lettre, signée
 „ de Vous & des autres Lieutenans-
 „ Amiraux, & datée à bord des *Sept Pro-*
 „ *vinces*, le 8. du présent mois, navigant
 „ entre Scheveling & Katwyk, où nous
 „ avons vu votre inquiétude au sujet de
 „ nos ordres en date du 4. du mois pré-
 „ cédent, par lesquels il vous étoit enjoint
 „ d'aller attaquer l'ennemi. Ensuite nous
 „ avons appris plus amplement & avec tou-
 „ tes les circonstances requises, par le rap-
 „ port du Pensionnaire Fagel & du Secrè-
 „ taire Lodestein, les réflexions que Vous
 „ & le Haut Conseil de Guerre avez fai-
 „ tes sur ce point, & quel est votre senti-
 „ ment. Nous vous remercions donc de
 „ vos soins, aussi-bien que les autres Chefs
 „ de l'Armée, & aprouvons votre pruden-
 „ te conduite qui vous fait mûrement con-
 „ sidérer cette affaire dès son commence-
 „ ment & avant que de l'entreprendre,
 „ n'étant pas moins satisfaits du courage
 „ dont vous paroissez tous être animez,
 „ pour exécuter, sous la faveur du Ciel,
 „ ce qui aura été une fois résolu. Nous
 „ pouvons bien vous déclarer ici que nous
 „ souhaiterions n'être pas réduits à la né-
 „ cessité

„ cessité qui nous force à prendre la réso-
„ lution de faire retirer nos ennemis de de-
„ vant les Havres & les Côtes de nos Pro-
„ vinces, afin de les avoir libres jusques
„ au delà du Texel & du Vlie ; ni d'em-
„ ploier l'Armée de l'Etat pour les en chaf-
„ ser, & pour ouvrir nos Ports aux Vaif-
„ seaux des Indes. S'il s'agissoit d'une af-
„ faire moins essentielle, nous ferions voir
„ que nous n'avons rien plus à cœur que
„ de conserver tant de généreux Guerriers,
„ qui ont rendu de si grands services à l'E-
„ tat & à Nous, & contribué si puissam-
„ ment, avec l'aide de Dieu, à défendre
„ nôtre País & à le garantir des dangers
„ qui l'ont menacé ; ni que nous n'expo-
„ serions pas au hazard une Armée Nava-
„ le, dont la conservation ou la perte sont
„ d'une si grande importance pour nous
„ tous, & décideront si absolument de nô-
„ tre destinée. Cependant, comme nous
„ n'avons pû jusques à présent porter le
„ Roi de la Grande Bretagne, à donner
„ la Paix à nôtre Etat, ni prévenir l'effu-
„ sion de tant de sang Chrétien, que nous
„ prévoions être inévitable dans un nou-
„ veau Combat entre des Peuples qui pro-
„ fessent une même Religion, Dieu nous
„ est témoin, que ce ne sera pas par un
„ desir de gloire, ni pour aquerir de la ré-
„ putation, que nous rechercherons cette
„ nouvelle Bataille, & l'occasion d'affron-
„ ter la puissante Armée de deux grands
„ Rois ; mais que c'est malgré nous,
„ pour la juste défense & pour le salut de

1673.

„ nôtre Patrie , que nous sommes con-
 „ traints d'exposer la vie de tant de vail-
 „ lans hommes. Au reste, comme nous
 „ avons employé pour une si légitime dé-
 „ fense tous les soins & tous les efforts
 „ dont il a plû à Dieu de nous rendre ca-
 „ pables, nous osons nous promettre que
 „ ce Dieu si clément, l'Eternel des Ar-
 „ mées, vous fortifiera puissamment au
 „ jour du Combat; qu'il enverra son Es-
 „ prit de force & de courage aux Chefs,
 „ aux Officiers, aux Matelots; & qu'il
 „ présidera en nôtre faveur à une Bataille
 „ qui ne sera entreprise que par une né-
 „ cessité inévitable, & pour sauver nôtre
 „ Patrie des défolations dont elle est me-
 „ nacée. Et comme il a plû à sa Divine
 „ Majesté de faire par sa grace éclater jus-
 „ ques à deux fois son assistance visible &
 „ sa protection paternelle pour vôtre per-
 „ sonne, pour tous les autres Chefs, &
 „ pour le reste des Officiers, aussi bien
 „ que pour les Soldats & pour les Mate-
 „ lots, il plaira sans doute encore à ce
 „ bon Dieu de rendre confus pour la troi-
 „ sième fois l'ennemi que nous n'avons pû
 „ obliger de prêter l'oreille à une Paix rai-
 „ sonnable, & qu'il lui fera perdre coura-
 „ ge au jour de la Bataille. Il fera con-
 „ noître qu'il peut par de moindres forces
 „ abattre celles d'un fier ennemi, qui se
 „ glorifie tellement de sa puissance, que
 „ déjà il se promet de subjuguier tout le
 „ monde, & qu'il dévore ses Voisins par
 „ son espérance. Il sera voir, ce Divin
 „ Pro-

„ Protecteur de ceux qui sont opprimez,
 „ qu'il sçait accorder des délivrances &
 „ donner d'heureuses issuës, afin que son
 „ Nom soit d'autant plus exalté & craint;
 „ ainsi que nous l'avons éprouvé sensible-
 „ ment, non-seulement dans les temspas-
 „ sez, mais encore dans les teins presens,
 „ tant sur Terre que sur Mer. Nous sça-
 „ vons à la vérité qu'il se sert de moiëns
 „ humains pour produire ses admirables
 „ effets; que ce seroit une témérité, que
 „ d'aller avec une poignée de gens af-
 „ fronter une Armée entière, & qu'il nous
 „ a défendu de le tenter: mais ne courant
 „ au Combat, que parce que nous ne
 „ voions aucune voie de l'éviter, & qu'a-
 „ près avoir assemblé pour nôtre conserva-
 „ tion tout ce qu'il a été en nôtre pouvoir
 „ de ramasser, nous devons espérer que
 „ Dieu aura égard à la justice de nôtre
 „ cause, qu'il nous couvrira de sa faveur
 „ & qu'il nous donnera la victoire. Vous
 „ avez fort bien prévu avec les autres Chefs
 „ de l'Armée, quels murmures & quelle
 „ confusion on devoit attendre parmi tout
 „ le Peuple, si on laissoit tomber entre les
 „ mains des ennemis un si précieux trésor
 „ qu'est la Flote des Indes, sans avoir fait
 „ tous les efforts possibles pour prévenir ce
 „ malheur; & que les ennemis saisis d'un
 „ si riche butin, qui leur fourniroit les
 „ moiëns de continuer la Guerre, ne se-
 „ roient pas disposez à nous donner
 „ la Paix. Ce sont ces mêmes raisons
 „ si fortes & si pressantes, qui nous obli-

1673.

„ gent de prendre la résolution que nous
„ vous marquons ici. Au reste, nous n'es-
„ timons pas qu'il soit besoin de vous ex-
„ citer, ni les autres Chefs, Officiers,
„ Soldats & Matelots, à donner dans cet-
„ te occasion des preuves de vôtre valeur
„ accoûtumée, nous avons trop de matiè-
„ re de nous louer de la bonne volonté
„ qu'ils ont déjà tant de fois si généreuse-
„ ment fait éclater, & qui, avec la béné-
„ diction de Dieu, s'est si avantageuse-
„ ment signalée, pour douter qu'elle ne
„ continuë dans l'action la plus importan-
„ te où ils se soient encore trouvez. Mais
„ nous ne pouvons nous empêcher de té-
„ moigner dans cette rencontre, comme
„ nous l'avons déjà fait en plusieurs au-
„ tres, à quel point nous en sommes sa-
„ tisfaits; & de les prier de redoubler leurs
„ efforts pour repousser vaillamment ce
„ dernier effort, que veulent faire nos en-
„ nemis; d'avoir devant les yeux l'équité
„ de la cause que nous défendons; & de
„ se ressouvenir des graces qu'ils ont déjà
„ visiblement reçues de Dieu, par son se-
„ cours dans les deux précédentes Batail-
„ les. Qu'ils considèrent donc les avan-
„ tages que l'heureux succès de ce troisié-
„ me Combat, où ils vont s'engager, doit
„ apporter à leur Patrie & à l'Etat, & d'un
„ autre côté les cruelles misères où se trou-
„ veroit plongée, tant au regard de l'ame
„ que du corps, une multitude infinie de
„ gens de bien & d'innocens enfans, si
„ nos impitoiables ennemis obtenoient la

„ Vic-

,, Victoire. Qu'ils envisagent la bénédic-
 ,, tion qu'ils ne peuvent pas manquer de
 ,, s'attirer de la part de Dieu & des hom-
 ,, mes en combattant vaillamment, & en
 ,, même tems le blâme & l'infamie dont
 ,, ils demeureroient couverts, si, par une
 ,, lâcheté sans exemple, ils venoient à ou-
 ,, blier leur devoir. Qu'ils continuënt à
 ,, suivre leurs premières traces & à mar-
 ,, cher toujours dans le chemin de la gloi-
 ,, re, où ils sont déjà si avancez, en allant
 ,, attaquer l'ennemi avec une intrépidité
 ,, qui le fasse trembler; en le poursuivant
 ,, avec une constance que rien ne puisse
 ,, ébranler; en s'entre-secourant les uns
 ,, les autres comme de véritables freres;
 ,, & qu'ils ne doutent nullement que la
 ,, Providence de Dieu ne couronne une si
 ,, belle résolution d'un glorieux succès,
 ,, pendant que de nôtre côté nous nous
 ,, préparerons à en marquer nôtre recon-
 ,, noissance, & à distribuer à chacun les
 ,, récompenses qu'il aura méritées. Ainsi
 ,, après avoir mûrement considéré toutes
 ,, choses, Nous avons trouvé bon, sur l'a-
 ,, vis uniforme de L. H. P. les Sieurs Dé-
 ,, putez aux Etats Généraux, & sur celui
 ,, des Sieurs Etats de Hollande & de West-
 ,, Frise, de vous ordonner par ces presen-
 ,, tes, que vous aiez à lever l'Ancre inces-
 ,, samment: que vous suiviez avec l'Ar-
 ,, mée Navale les Ennemis de cèt Etat:
 ,, que vous tâchiez, sous la favorable affi-
 ,, stance du Ciel, d'ouvrir les Ports de ces
 ,, Provinces jusques au delà du Vlie & du

1673.

„ Texel, afin que les Vaisseaux des Indes
 „ & tous autres y puissent entrer avec sû-
 „ reté : que vous fassiez tout ce qu'il sera
 „ possible, pour garantir & défendre la
 „ Flote des Indes lors qu'elle s'approchera
 „ de nos Côtes ; & que vous affranchif-
 „ siez tous les Havres de ces Provinces des
 „ insultes aussi-bien que de la présence de
 „ nos ennemis. Que si néanmoins ils
 „ avoient d'eux-mêmes abandonné nos
 „ Côtes & laissé libre l'entrée des Ports,
 „ en ce cas il ne sera point nécessaire d'al-
 „ ler les attaquer, ni de les suivre, à moins
 „ que vous ne jugiez qu'il y ait une occa-
 „ sion tout-à-fait avantageuse de le faire.
 „ Nous prions Dieu, ce Seigneur Tout-
 „ Puissant, qu'il plaise à sa Divine Bonté
 „ de vous accorder un favorable succès
 „ pour la gloire de son grand Nom, &
 „ qu'il vous tienne en sa sainte garde.

Après la lecture de cette lettre, le Prin-
 ce exhorta encore de bouche tous les Mem-
 bres du Conseil à se bien acquiter de leur
 devoir, les assurant qu'il n'auroit pas moins
 soin de faire récompenser libéralement ceux
 qui se distingueroient par leur bravoure,
 que de faire punir sévèrement ceux qui té-
 moigneroient de la foiblesse dans une oc-
 casion où il s'agissoit du salut de la Patrie.
 Ensuite, Son Altesse suivie des Officiers
 Généraux étant montée sur le demi-pont
 où tous les Matelots & Soldats se rangé-
 rent autour d'eux, ceux qui ne trouvèrent
 point de place, grim pant le long des corda-
 ges

ges pour voir le Prince & entendre ce qu'on vouloit leur dire, le Lieutenant-Amiral de Ruiter leur dit, qu'il y avoit apparence qu'il faudroit encore en venir aux mains ; qu'il ne doutoit pas qu'après l'avoir déjà si fidèlement secondé dans les deux Combats précédens, ils ne fissent voir en cette occasion qu'ils étoient prêts à combattre avec lui contre toutes sortes d'ennemis, pour leur chere Patrie, pour le maintien de leur ancienne Liberté, pour le Prince, pour leurs familles, pour leurs femmes, pour leurs enfans. Parlez mes Amis, ajouta de Ruiter, n'êtes-vous pas tous en général & chacun en particulier, disposez à vous acquiter des devoirs auxquels vôtre honneur & vôtre serment vous engagent, & à vous comporter en braves gens jusqu'à la mort. Vous y êtes d'autant plus obligez que Son Altesse que voici presente ; vous promet que comme elle fera sévèrement punir les lâches, elle ne manquera pas de récompenser ceux qui l'auront mérité par leurs généreuses actions.

Ces dernières paroles aiant été approuvées & confirmées par Guillaume, tout l'équipage y répondit par des cris de joie, & il n'y en eut point qui ne témoignât par ses applaudissemens, l'empressement qu'il avoit de se voir aux mains avec l'ennemi. Il n'y en eut point qui ne fit retentir le Vaisseau des cris réitérez de *Vive le Prince*, & Son Altesse sensible à ces marques d'affection y répondit en ôtant trois fois le Chapeau. Il semble que ce ne soit pas là une remarque fort nécessaire à faire dans une Histoire où j'ai tant d'autres choses à dire.

Mais

1673.

Mais comme les moindres actions des Princes fournissent quelquefois d'excellentes leçons, j'ai crû devoir remarquer à l'occasion de cette civilité de Son Altesse, que c'étoit-là une des qualitez qui contribuoit le plus à lui acquérir l'affection des Peuples. L'honnêteté est d'une plus grande utilité qu'on ne s'imagine. Par cette marque équivoque de bonté, plus que par toute autre chose, les Grands peuvent facilement gagner le cœur de leurs inférieurs, qui, d'un procédé honnête & civil, infèrent qu'on doit avoir le naturel bon & bien-faisant. Mais c'est à quoi les personnes élevées en Dignité ne font pas toute l'attention qu'elles devroient. Il semble au contraire qu'elles ne soient contentes de leur élévation, qu'à proportion de ce, qu'elles la font sentir aux autres par leurs manières fières & hautaines, au lieu qu'elles devroient considérer que ces manières ne servent qu'à leur attirer la haine & le mépris de leurs inférieurs, qui ne font que trop portez naturellement à ne vouloir pas de bien à ceux qui ont quelque Supériorité sur eux, principalement si c'est dans une République, où chacun prétend être en droit d'aspirer aux Emplois & aux Charges du Gouvernement. Ceux qui suivent les règles de la prudence & de la bonne Politique tiennent une conduite toute opposée. Contens qu'on ne leur dispute rien & qu'on ne s'éleve pas jusqu'à eux, ils font gloire de s'abaisser, & par cette humilité feinte ou véritable, ils acquièrent l'affection de
ceux

ceux qui sont au deffous d'eux, en les empêchant, pour ainsi dire, de s'appercevoir de leur dépendance.

Le Prince d'Orange n'ayant plus rien à faire sur la Flote retourna à la Haye, pour rassurer le Peuple par sa presence & être à portée de pouvoir plus facilement & plus à propos donner tous les ordres possibles pour prévenir le dessein des ennemis. Le lendemain de son départ, Ruitter ordonna qu'on levât l'Ancre, & prit sa route droit vers le Texel, où les Flotes Roïales se trouvoient. Les vents contraires furent cause qu'il n'arriva que le 20. en presence de l'ennemi. Cèt habile homme voulant mettre à profit tout ce qu'une longue expérience lui avoit appris dans le métier de la Marine, se servant du secours des ténèbres, se tint tout proche de la Côte, & l'ayant rangée jusqu'au lendemain matin, il gagna sur les Anglois, le vent qui lui avoit été contraire depuis plus de quinze jours. Pour ne point perdre cèt avantage, il s'avança à une lieuë de la Côte de Petten, & leur presenta la Bataille à sept heures du matin. Le Lieutenant-Amiral Tromp avoit l'Avant-garde, de Ruitter le Corps de Bataille & Bankert l'Arrière-garde. Mais une demie heure après, les Flotes Roïales aiant fait un mouvement pour attaquer les Hollandois, de Ruitter donna le Signal, & fit faire un autre mouvement à ses Escadres, pour conserver l'avantage du vent & prévenir l'attaque des ennemis en les attaquant le premier. Par ce mouvement

1673.

vement l'Escadre de Bankert, qui formoit l'Arrière-garde, devint l'Avant-garde, de Ruitter se trouva toujours avec son Escadre dans le Corps de Bataille; & celle de Tromp à l'Arrière-garde. Sur les huit heures & demie, Bankert alla fondre sur l'Escadre du Comte d'Etrées, qui étoit l'Avant garde des Flotes Royales, de Ruitter attaqua l'Escadre du Prince Robert & Tromp celle du Pavillon Bleu, commandée par le Chevalier Sprag. Pour lors le Combat fut général & les deux Armées Navales se trouvèrent tout-à-fait engagées. Cependant, les François, si on en excepte le Contre-Amiral Martel, qui se battit avec toute la bravoure imaginable, firent connoître par leur conduite que leur dessein étoit de ménager leurs Forces; & selon le sentiment de plusieurs, le Comte d'Etrées, quoi qu'il se battît en brave avoit des ordres secrets du Roi son Maître, de n'exposer ses Vaisseaux que le moins qu'il pourroit; de sorte qu'environ les onze heures, aiant viré le Bord à l'Est, ils demeurèrent au dessus du vent, Spectateurs du reste du Combat.

L'Amiral de Ruitter s'étant engagé avec l'Escadre du Prince Robert, ces deux Amiraux & les Vaisseaux de leur Pavillon se battirent avec tant de vigueur, qu'on eût dit à voir leur acharnement, que l'envie de faire périr son ennemi, les avoit entièrement fait renoncer les uns & les autres au soin qui est si naturel à tous les hommes, de travailler à sa propre conservation.

L'A-

L'Amiral Anglois étoit environné de plusieurs Brûlots dont les uns portoient trente pièces de Canon & les autres septante, les ennemis aiant converti en Brûlots quelques-uns de leurs gros Vaisseaux, espérant par cèt artifice tromper les Hollandois, & brûler plus facilement leur Flote. Mais de Ruyter ne leur donna pas le tems d'exécuter leur dessein. Il les fit attaquer par quantité de Chaloupes, qui ruïnèrent les uns & s'emparèrent des autres. Pour ce qui est de Bankert, ce Lieutenant-Amiral voiant que les François avoient pris le large, ne jugea pas à propos de les poursuivre plus long-tems, de peur de se trop éloigner du gros de l'Armée Hollandoise. Il revira avec son Escadre sur le Corps de Bataille, & vint au secours de l'Amiral de Ruyter. Le Prince Robert se voiant sur les bras les principales Forces des Hollandois, sans que les François vinssent à son secours pour lui aider à disputer la Victoire; & étant presque accablé lui & les siens par le grand feu de l'Artillerie de deux Escadres, crut qu'il étoit à propos de s'éloigner peu à peu du Combat, pour ne pas s'exposer à une ruïne certaine. Cependant, les Escadres du Lieutenant-Amiral Tromp & du Pavillon Bleu, aiant viré le Bord au Nord, en combattant, se trouvoient déjà si éloignées du gros de leurs Flotes, qu'on ne les voioit plus. De Ruyter appréhendant que Tromp ne fût en danger, voulut le chercher pour lui donner du secours, s'il en avoit besoin. Il s'avança donc

1673.

donc avec son Escadre suivie de celle de Bankert. L'Amiral Anglois voiant le mouvement que faisoit de Ruitter, commença d'apréhender pour Sprag, autant que de Ruitter faisoit pour Tromp: ainsi, sans balancer plus long-tems, il fit faire à son Escadre le même mouvement que son ennemi, afin de le suivre.

Le Combat avoit été terrible entre Sprag & Tromp: Sweers Vice-Amiral du dernier avoit poussé Kempthorn Vice-Amiral du premier, avec tant de résolution, qu'après l'avoir fait plier, il l'avoit mis entièrement sous le vent. De sorte, que la plus grande partie de l'Escadre Bleuë Angloise, s'étant détournée, Tromp & Sprag se canonnèrent Bord à Bord l'espace de trois heures sans bouger de la place. Le Vaisseau de Sprag fut si mal-traité qu'il fut obligé de passer sur un autre. Kempthorn voiant que Tromp tâchoit d'aborder le Vaisseau abandonné, ou de le ruiner par un Brûlot, revint sur lui avec quinze ou seize autres Vaisseaux, l'environna & l'engagea dans une sanglante mêlée. Tromp se trouva si fort endommagé à son tour, qu'il lui fallut changer de Vaisseau, & transporter le Pavillon de son Escadre. Mais il vint fondre ensuite sur son ennemi avec tant de force que de toute l'Escadre Bleuë des Anglois, il restoit fort peu de Vaisseaux qui fussent capables de faire résistance. Celui de Sprag, qui étoit revenu au Combat, se trouvant tout percé de coups il voulut se transporter sur un troisième.

Mais

Mais la Chaloupe dans laquelle il se mit pour y passer, aiant été brisée d'un Boulet, avant qu'il y pût arriver, il tomba dans l'eau & se noïa avec beaucoup de ses gens. Telle fut la fin d'un des plus vaillans hommes de Mer que l'Angleterre ait jamais eu. On rapporte qu'en prenant congé de Sa Majesté Britannique, il lui avoit promis d'amener le Lieutenant-Amiral Tromp mort ou vif, ou de perdre lui-même la vie. Toute l'Escadre Bleuë, hors quatre ou cinq Vaisseaux fut deseparée & mise hors de combat par Tromp, & le Vice-Amiral Kempthorn blessé avec plusieurs autres Officiers Anglois. Tromp avoit déjà perdu son Vice-Amiral Sweers, qui fut tué combattant vaillamment; & son Escadre étoit déjà fort mal-traitée, lors que de Ruiter suivi de Bankert vint le joindre. Cette jonction s'étant faite sur les quatre heures après midi, à peu près dans le même tems que le Prince Robert vint pour secourir l'Escadre Bleuë, qui sans son arrivée auroit été entièrement défaite; on fondit tout de nouveau sur les Anglois qui avoient le dessus du vent; ce qui donna encore lieu à un Combat très-sanglant & très-furieux. Cependant, le Comte d'Etrées avec son Escadre, demeurant toujours immobile, comme si son Maître n'eut point été intéressé dans la querelle; & les Anglois se voyant si lâchement abandonnez, & attaquez en même tems par toutes les forces de la Flote Hollandoise, furent enfin contraints de plier après une vigoureuse résistance;

1673.

stance ; & environ sur les sept heures du soir ils prirent la chasse. Les Hollandois animez par un si heureux succès les suivirent jusqu'à l'entrée de la nuit, & les forcèrent pour la seconde fois de quitter la Mer.

Cette grande Action d'autant plus glorieuse aux Hollandois, qu'ils avoient combattu avec des Forces inférieures, ne leur coûta pas un seul Vaisseau de Guerre. Ils en furent quittes pour la perte de quatre ou cinq Brûlots. Il seroit difficile de dire celle que les Anglois firent, on prétendit en Hollande que deux de leurs plus gros Navires avoient été coulez à fonds, qu'ils en avoient eu six ou sept de brûlez, & qu'ils avoient perdu dix Brûlots. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils perdirent dans ce Combat quantité de personnes de marque ; & que le seul Vaisseau de l'Amiral Sprag avoit plus de morts sur son Bord que toute l'Armée Navale de Hollande ensemble. Le seul avantage que retira le Prince Robert d'une expédition qui naturellement devoit lui être si glorieuse, fut qu'étant arrivé au Vlic, un Vaisseau de la Flote des Indes, richement chargé, vint se livrer au milieu de la sienne, n'ayant point encore oui parler de la Guerre qui étoit allumée entre les deux Nations.

Quoi que les Anglois n'eussent pas été plus heureux dans ce Combat que dans les précédens, ils ne laissèrent pas de s'attribuer l'honneur de la Victoire. Mais cela n'est pas si surprenant, que de voir que les

Fran-

François eurent assez d'effronterie pour
 vouloir faire croire au monde qu'ils avoient
 eu grande part à cette prétenduë Victoire.
 Ceux-là avoient au moins fait tout ce que
 de braves gens doivent & peuvent pour la
 mériter ; ceux-ci au contraire, à l'excepti-
 on du brave Contre-Amiral Martel ,
 avoient été assez lâches ou assez perfides,
 pour abandonner leurs Alliez, sans vou-
 loir partager en aucune façon le péril avec
 eux. Cependant, si l'on étoit assez de bon-
 ne foi pour s'en rapporter à une Relation
 Françoisë qui fut renduë publique, les
 François se distinguèrent de la manière du
 monde la plus éclatante. „ Le Contre-
 „ Amiral Martel, *portoit cette Relation* ,
 „ par le commandement de Monsieur le
 „ Comte d'Etrées fit tous ses efforts pour
 „ gagner le dessus du vent des ennemis,
 „ pendant que celle dudit Comte se pré-
 „ paroit pour passer au travers de leur
 „ Avant garde, lors qu'on le jugeroit né-
 „ cessaire, comme elle fit sur le midi ; à
 „ sçavoir au travers de l'Escadre du Vice-
 „ Amiral de Zélande, commandée par le
 „ Sieur Corneille Evertzen. Ce fut en
 „ cette occasion que Monsieur le Comte
 „ d'Etrées exécuta avec plus d'éclat & de
 „ succès l'action que le Sieur de Ruiter
 „ avoit voulu faire à la dernière Bataille
 „ du 14. de Juin. L'on se canonna alors
 „ trois heures durant, jusqu'à ce qu'à la
 „ fin les Zélandois commencèrent à sortir
 „ de leur place, pour s'aller joindre au
 „ Sieur de Ruiter, qui pressoit extrême-
 „ ment

1673.

„ ment le Prince Robert, lequel se battoit
 „ comme un Lion avec trois petits Vais-
 „ seaux de son Escadre. Nous avions le
 „ vent contraire pour aller au secours du-
 „ dit Prince, ce que nous fimes toutefois
 „ avec tant de succès, que de Ruter nous
 „ voïant arriver, n'osa plus s'engager avec
 „ lui, afin d'y mettre le feu, comme c'é-
 „ toit son dessein. Nous n'avons pas per-
 „ du un seul Vaisseau, mais seulement
 „ quelques Brûlots. Les Anglois n'ont
 „ non plus perdu aucun Vaisseau, mais
 „ bien quelques Brûlots & Officiers. Les
 „ Hollandois au contraire ont perdu qua-
 „ tre ou cinq Vaisseaux. Nous sçavons
 „ bien que selon leur politique ordinaire,
 „ ajoutoit cette Relation, ils se voudront
 „ encore vanter d'avoir eu la Victoire,
 „ mais ils n'ont pas beaucoup de sujet de
 „ se l'attribuer. Nous sommes mainte-
 „ nant à quatre lieues du Texel pour at-
 „ tendre les ennemis, s'ils ont le courage
 „ de se presenter à nous, ce que l'on ne
 „ croit pas, parce que plus de la moitié
 „ de leurs Vaisseaux sont endommagez.

On reçût cette Relation en France,
 comme on a coûtume d'y recevoir tout ce
 qui est à l'avantage de la Nation & à l'hon-
 neur de son *Grand Monarque*; c'est-à-dire
 que, sans se mettre en peine d'aprofondir
 la vérité du fait, des gens qui en toute au-
 tre chose, ne se laissent pas facilement sur-
 prendre, crurent aveuglément tout ce que
 cette belle Relation contenoit, & en infé-
 rérent que sans leurs braves *Compatriotes*,

le Prince Robert avec toute sa Flote auroit été entièrement défait. C'est là le génie des François : Sottement entêtez de leur capacité & de leur bravoure, pour peu de part qu'ils aient à une action, ils s'en attribuent toute la gloire, & croient que par leur effronterie, ils persuaderont aux étrangers, ce qu'ils se persuadent à eux-mêmes. Cependant, on étoit bien éloigné, en Angleterre, d'ajouter foi à ce qu'ils débitoient si impudemment de leurs beaux exploits. On y étoit au contraire fort animé contre eux & très-mécontent de leur lâche conduite. Les murmures y augmentoient parmi le Peuple à mesure que l'on apprenoit de nouvelles particularitez du Combat; mais ce qui contribua le plus à les décrier tout-à-fait & à les rendre odieux aux Anglois, ce fut une Relation que publia une personne de qualité qui avoit eu commandement sur la Flote, sous le Prince Robert, & qui aiant été présente à tout ce qui s'étoit passé, étoit très-capable d'en instruire exactement le Public.

Après un détail précis des deux Combats du mois de Juin, dans lesquels cét Officier reproche aux François de n'avoir pas fait leur devoir, principalement dans le premier, il rapporte sans déguisement tous les artifices indignes dont le Comte d'Etrées se servit pour éviter de s'engager depuis le commencement jusqu'à la fin de l'Action. Il les accuse premièrement d'avoir été cause qu'on n'attaqua pas les Hollandois avec tout l'avantage qu'on auroit

1673.

pû le faire, s'il eût suivi les ordres qui lui avoient été donnez. Mais il vaut mieux l'entendre parler lui-même ; voici ce qu'il dit dans sa Relation.

*Relation du
Combat Na-
val, du 21.
d' Août,
écrite par
un Officier
Anglois.*

„ Le 20. nous apperçûmes encore la
„ Flote ennemie, & nous avançâmes vers
„ elle. S. A. commanda alors particu-
„ lièrement aux François de leur donner
„ la chasse, l'Ennemi étant à trois lieuës
„ au deffous du vent de nous. Mais ces
„ Messieurs nous firent voir ici un échan-
„ tillon de ce qu'ils avoient envie de fai-
„ re ; car leur Flote fit si peu de chemin
„ cette nuit, qu'ils donnèrent par là occa-
„ sion aux Ennemis de nous gagner le des-
„ sus du vent. Ce fut environ à onze
„ heures de nuit qu'ils commencèrent à
„ tirer de loin en cette sorte, ce qui éton-
„ na extrêmement S. A. comme étant une
„ chose directement contraire aux ordres
„ qu'on leur avoit donnez, de façon que
„ toute nôtre Flote fut contrainte de faire
„ halte, pendant qu'on envoia un Messa-
„ ger au Comte d'Etrées pour sçavoir la
„ cause de ce procédé, & lui ordonner de
„ continuer sa route. Mais nonobstant
„ tous ces ordres réitérez, après avoir fait
„ quelque mine d'obéir, il continua à fai-
„ re comme auparavant environ à une heu-
„ re après minuit, ce qui causa un second
„ retardement à nôtre Flote, parce qu'il
„ falut lui envoier un nouveau Messager ;
„ si bien que les Hollandois se servant de
„ cèt avantage, mirent toutes leurs voiles,
„ & le vent aiant changé à l'Est & au S. E.

„ ils

„ ils nous gagnèrent le dessus du vent, 1673.
 „ étant pour lors fort près de terre sous
 „ l'endroit appelé Camperduyn. Environ
 „ à la pointe du jour nous les vîmes à une
 „ lieuë & demie de nous, aiant toujours
 „ le dessus du vent, le vent étant alors E.
 „ S. E. avec beau tems, pendant lequel
 „ tems nôtre Flote aussi-bien que la leur
 „ mirent les voiles au Nord. Là-dessus
 „ S. A. continua sa route jusqu'à six heu-
 „ res du matin. Les Hollandois étant
 „ alors au dessus du vent, commencèrent
 „ à s'avancer vers Elle, si bien qu'Elle
 „ trouva bon de changer de Bord, n'aiant
 „ pas assez de place à l'Est pour bien com-
 „ battre, de sorte que par ce moïen la
 „ Flote fut rangée en fort bon ordre. Le
 „ vent étant alors au S. E. son Altesse pré-
 „ para toutes choses pour une dernière Ba-
 „ taille, & à cèt effet Elle fit donner le
 „ Signal à toute la Flote pour courir la
 „ bande du Sud, ce qu'elle fit. Elle avoit
 „ mis les François à l'Avant-garde, Elle-
 „ même au Corps de Bataille, & le Sieur
 „ Eduard Sprag à l'Arrière-garde. Nôtre
 „ Flote étant épanuë plus au large que
 „ celle de l'Ennemi, & le vent étant au
 „ Sud, les François avoient une fort belle
 „ occasion pour gagner le vent aux Enne-
 „ mis, mais ces derniers ne leur en don-
 „ nèrent pas le tems, parce qu'ils com-
 „ mencèrent l'attaque; & s'engagèrent avec
 „ nous. De Ruitter attaqua S. A. Tromp
 „ le Sieur Eduard Sprag, lequel l'attendit
 „ les voiles sur le Mars, contre l'ordre ex-

1673.

„ près de S. A. & le devoir auquel sa Char-
 „ ge l'obligeoit, parce que de Ruitter &
 „ Bankert, Vice-Amiral de Zélande s'a-
 „ vancèrent alors tous deux avec tous leurs
 „ Vaisseaux de Guerre & leurs Brûlots
 „ contre S. A. à la réserve de 8. Vaisseaux
 „ de Guerre de l'Escadre de Zélande, que
 „ Bankert avoit envoié avec trois Brûlots
 „ pour donner sur l'Escadre des François
 „ qui avoient l'Arrière-garde; mais le Sr.
 „ de Martel Vice-Amiral de France, le-
 „ quel étoit plus proche des Ennemis de la
 „ portée du Canon que pas un des Vais-
 „ seaux de son Escadre, en reçût 5. d'eux
 „ avec tant de résolution, qu'il se battit
 „ avec eux plus de deux heures, & fut si
 „ heureux qu'il en mal-traita un de telle
 „ sorte, que le reste eut assez à faire à le
 „ sauver; mais étant en chemin, le feu
 „ qu'on y avoit jetté par le moïen de quel-
 „ ques Grenades, se découvrit; de sorte
 „ qu'on eut beaucoup de peine à l'éteindre.
 „ On a remarqué par toutes les circonstances
 „ que ledit Sr. de Martel est un homme
 „ de grand cœur; Zélé pour son honneur
 „ & pour celui de la Nation, & fidèle à
 „ l'extrémité; si bien que comme il avoit
 „ observé le comportement de son propre
 „ Amiral M. le Comte d'Etrées, en cette
 „ occasion, il en envoïa un recit particu-
 „ lier au Prince après le Combat, étant
 „ le même, à ce qu'il dit, qu'il avoit en-
 „ voïé au Roi son Maître, dans lequel il
 „ taxe ledit Comte d'avoir donné occasion
 „ aux Zélandois de passer à travers toute
 „ l'ES-

„ l'Escadre de France avec leur Vaisseau
 „ mal traité, afin de se sauver eux-mêmes
 „ avec lui, en s'en retournant à leur Es-
 „ cadre ; sur quoi ledit Sr. de Martel aiant
 „ blâmé les Capitaines de son Escadre de
 „ ce qu'ils n'étoient pas venus à son se-
 „ cours, ils lui répondirent qu'ils avoient
 „ ordre de M. d'Etrées de ne s'informer
 „ d'aucune de ses actions, de sorte qu'à
 „ ce conte-là, il sembloit que le Comte
 „ aimoit mieux hazarder un point de son
 „ honneur, que de relâcher le moins du
 „ monde de ses secrètes instructions. Cet-
 „ te Action s'étant passée en cette sorte,
 „ le Sr. de Martel se retira, & se vint re-
 „ joindre avec toute l'Escadre des Fran-
 „ çois, dans laquelle il n'osa plus tant en-
 „ treprendre à l'avenir, mais se tint coi
 „ avec le reste des siens, dont nous parle-
 „ rons plus amplement ci-après.

„ Lors que la Bataille recommença après
 „ midi, *ajoute en un autre endroit l'Auteur*
 „ *de cette Relation*, tout le fardeau du Sieur
 „ de Ruitter & de Bankert qui s'étoient
 „ joints avec les Vaisseaux de Guerre, qui
 „ avoient combattu le Sieur de Martel,
 „ retomba sur l'Escadre de Son Altesse &
 „ du Sieur Jean Harman, parce que les
 „ François au lieu de changer de bord,
 „ & de s'engager aussi-tôt avec l'ennemi,
 „ ainsi que l'on avoit attendu d'eux, tour-
 „ nèrent les voiles au S. E. le vent étant
 „ alors S. S. Ou. & s'absentèrent deux
 „ heures entières avant que de retourner
 „ au Combat, après avoir laissé le passage

1673.

„ libre aux huit Vaisseaux Zélandois, pour
 „ retourner vers leur Escadre. Ce fut ain-
 „ si que les Hollandois emploïèrent tou-
 „ tes leurs forces contre le Prince Robert,
 „ sans se mettre en peine des François qui
 „ étoient trop éloignez d'eux pour leur fai-
 „ re du mal ou pour assister Son Altesse,
 „ quoi qu'ils vissent toûjours le Pavillon
 „ Bleu qui étoit planté sur le Mât de Mi-
 „ zaine, ce qui étoit le Signal qui avoit
 „ été inseré expressément dans l'instruction
 „ générale, pour commencer l'attaque,
 „ que Son Altesse avoit envoïée quelques
 „ jours auparavant au Comte d'Etrées.
 „ C'est ce qui a été attesté par le Sieur de
 „ Martel en sa Relation, où il reconnoît
 „ que le Prince fit donner ledit Signal,
 „ avec tous les autres qui étoient capables
 „ en quelque façon d'avertir ledit Comte
 „ de venir à son secours, aiant le vent
 „ tout propre pour le faire s'il l'eût vou-
 „ lu; mais qu'au lieu de cela il se tint
 „ éloigné à plus d'une portée & demie de
 „ Canon. Outre cela, ledit Sieur Martel
 „ déclare qu'il vit bien la lâcheté de cette
 „ action, mais qu'étant sous le comman-
 „ dement d'autrui, pour ne rien entre-
 „ prendre, sans l'ordre du Comte, & qui
 „ plus est ne croiant pas que ses propres
 „ Capitaines auroient le courage ou la vo-
 „ lonté de le suivre, puis qu'ils l'avoient
 „ bien abandonné en l'Action précédente,
 „ ce même jour, cela fut cause qu'il leva
 „ les épaules, & tout ce qu'il pût faire fut
 „ de défendre qu'on ne tirât aucun coup
 „ de

„ de son Vaisseau ; si bien qu'il conclud 1673.
 „ ladite Relation par ces paroles, *Que si le*
 „ *Comte d'Etrées eût voulu donner sur de*
 „ *Ruiter & Bankert, par le vent qui étoit*
 „ *en sa faveur, après le premier engagement,*
 „ *quoi qu'ils fussent incomparablement plus*
 „ *forts que le Prince, ils auroient nécessaire-*
 „ *ment été enfermez entre Son Altesse & le*
 „ *Comte d'Etrées, & par ce moïen on auroit*
 „ *pû obtenir une entière Victoire sur l'enne-*
 „ *mi.*

Après avoir rapporté le témoignage du
 Contre-Amiral Martel, qui ne pouvoit
 être suspect aux François, l'Auteur de la
 Relation dont nous donnons l'Extrait, dit,
 que le Prince Robert voyant Sprag en dan-
 ger résolut de le secourir & d'attaquer l'en-
 nemi une seconde fois. „ Son Altesse étant
 „ arrivée auprès de l'Escadre Bleuë, *con-*
 „ *tinuë-t-il*, fit mettre le Pavillon Bleu sur
 „ le Mât de Mizaine, qui est le Signal
 „ accoutumé quand on veut faire mettre
 „ en ordre généralement tous les Vaisseaux.
 „ Mais personne ne vint au secours du
 „ Prince que le Sieur Jean Kempthorn &
 „ Milord d'Offeri, de sorte que nous avons
 „ lieu de croire que si Son Altesse ne fût
 „ pas venuë si heureusement au secours,
 „ l'Escadre du Pavillon Bleu auroit été
 „ entièrement ruinée, parce qu'il ne res-
 „ toit plus que ces deux Vaisseaux en état
 „ de rendre service. Ce dernier Combat
 „ fut furieux, & si les François, qui avoient
 „ regagné le vent & étoient à une distance
 „ convenable, eussent voulu obéir au Si-

1673.

„ gnal du Prince, & se fussent avancez
 „ contre l'ennemi, selon que leur devoir
 „ les y obligeoit, nous aurions entière-
 „ ment ruiné & mis en déroute la Flote
 „ Hollandoise; si bien que nos braves Al-
 „ liez furent cause que nous perdîmes la
 „ plus belle occasion du monde de finir
 „ cette Bataille à nôtre avantage. La nuit
 „ nous aiant séparé & toutes choses étant
 „ apaisées, le Comte d'Etrées envoïa sa-
 „ voir pourquoi on avoit mis le Pavillon
 „ Bleu sur le Mât de Mizaine, & ce que
 „ cela signifioit, là ou néanmoins tous les
 „ Anglois savent bien, & son propre Vi-
 „ ce-Amiral le confessa aussi, que tout ce-
 „ la étoit clairement expliqué dans les in-
 „ structions qu'on lui avoit envoïées, com-
 „ me plusieurs de ses Capitaines & tout le
 „ monde avec eux le peuvent suffisamment
 „ témoigner; si bien qu'on voit assez qu'il
 „ devoit en être mieux informé que per-
 „ sonne, & qu'il n'y a rien de plus ridi-
 „ cule que l'action de ce Comte, d'en-
 „ voïer faire de telles questions après la
 „ Bataille finie.

Cette Relation est sans doute bien diffé-
 rente de celle qui la précède; elle ne fait
 guères d'honneur aux François. Dans la
 première publiée par un des Officiers du
 Comte d'Etrées & avec le consentement de
 cèt Amiral, ils ont tout fait, ce sont eux
 qui ont sauvé le Prince Robert; dans cel-
 le-ci, on les accuse, & on le prouve par
 le témoignage de leur Contre-Amiral, d'a-
 voir abandonné lâchement leurs Alliez, &
 d'être

d'être cause de tout le malheur qui leur est arrivé. Cependant, cet éloignement ne peut être suspect. Outre qu'il n'est pas naturel qu'un Officier de distinction, un brave & honnête homme, comme étoit Monsieur Martel voulût s'exposer à être convaincu publiquement d'une calomnie atroce, il faut de plus considérer qu'il ne pouvoit lui en revenir aucun profit. Bien loin de cela, il est certain qu'une calomnie de cette nature qui ôtoit l'honneur à ses Compatriotes & qui les perdoit de réputation dans l'esprit d'un Allié dont Sa Majesté Très-Chrétienne avoit grand besoin, auroit été suivie de près du plus infame supplice. C'étoit-là une chose que ce Contre-Amiral ne pouvoit ignorer. Concluons donc qu'il n'y avoit que la force de la vérité jointe à l'indignation qu'il avoit conçûe de la lâcheté du Comte d'Etrées, dont il ignoroit les instructions secrètes, qui pût l'obliger à faire un aveu si honteux pour toute sa Nation. Il est vrai que ce brave homme n'eut pas lieu de se louer de la réception qu'on lui fit en France : au lieu des récompenses, qui lui étoient si justement dûës, & que Louis ne lui auroit pas refusées, s'il se fût conduit suivant ses intentions, il fut arrêté & mis en prison par ordre de ce Monarque, sous prétexte qu'il n'avoit pas suivi exactement les ordres qui lui avoient été donnez par le Comte d'Etrées. Cette action de Sa Majesté Très-Chrétienne que quelques indignes Ecrivains François ont eu l'impudence de comparer

1673.

à la maxime des anciens Romains qui punissoient sévèrement leurs Officiers, qui que victorieux, lors qu'ils avoient combattu contre les ordres de leurs Supérieurs, cette action, dis-je, est une preuve incontestable de ce que l'Auteur de la Relation Angloise avance, que l'Amiral François avoit des ordres secrets de faire ce qu'il fit. En effet, on ne pouvoit reprocher d'autre desobéissance à Monsieur Martel que d'avoir secondé avec trop de valeur, des Allies dont son Maître vouloit laisser ruiner les Forces.

Le mauvais succès qu'avoit eu l'entreprise du Prince Robert, l'ayant mis hors d'état de tenter la décente sur les Côtes des Provinces-Unies, les Troupes destinées à cette expédition furent débarquées à Yarmouth & renvoyées dans leurs Garnisons. Les Etats se voyant délivrez, par la retraite des ennemis, du danger éminent qui menaçoit leur País, ordonnèrent qu'on en rendroit des Actions de graces à Dieu dans tous les lieux de leur Domination. Après s'être aquitez d'un devoir aussi juste, ils récompensèrent libéralement tous ceux qui s'étoient distinguez dans le Combat, & donnèrent des pensions aux Veuves & aux Héritiers des Officiers qui avoient perdu la vie en servant leur Patrie. Leur premier soin, après cela fut de tâcher par de nouveaux efforts d'inspirer des pensées de Paix au Roi d'Angleterre, que tant de tentatives inutiles devoient avoir rebuté d'une Guerre qui lui étoit si onéreuse.

Mais

Mais s'étant bien-tôt aperçus que le chagrin qu'avoit Sa Majesté Britannique d'avoir si mal réüssi dans le dernier Combat, étoit encore trop récent, pour leur laisser lieu d'espérer un heureux succès de cette Négociation, Leurs Hautes Puissances travaillèrent à former leurs Alliances avec l'Allemagne, l'Espagne, & les autres Puissances de l'Europe, espérant que l'exemple de ces Nations disposeroient insensiblement Charles à ce qu'elles souhaitoient de lui. L'Empereur & le Roi d'Espagne, qui, jusques alors, avoient fait difficulté de se déclarer ouvertement contre la France, ne hésitèrent plus à le faire ; & ce fut encore là un avantage que les Etats retirèrent de l'heureux succès de leurs Armées Navales. Les Traitez que ces deux Monarques firent avec la République furent enfin conclus & signez à la Haye le trentième d'Août, deux mois après celui que les Etats avoient passé avec le Duc de Lorraine. L'Empereur s'engageoit à leur fournir trente mille hommes, qui devoient faire une puissante diversion sur le Rhin. Pour l'entretien de cette Armée les Hollandois s'obligeoient à paier quarante-cinq mille Rixdales par mois, jusqu'à la fin de la Guerre. Le Roi d'Espagne par son Traité promettoit de déclarer la Guerre à la France, & les Etats Généraux s'obligeoient de leur côté à ne point faire la Paix avec cette Couronne, que premièrement le Roi d'Espagne ne fût remis en possession de tout ce que le Roi Très-Chrétien avoit pris.

1673.

sur lui depuis la Paix des Pirenées l'an 1659. Ils promirent outre cela de céder Mastricht avec toutes ses dépendances aux Espagnols, & de ne faire ni Paix, ni Trêve sans les y comprendre & sans leur consentement. On inséra à la fin de ce Traité un Article secret, qui concernoit la conduite que Sa Majesté Catholique devoit tenir envers le Roi d'Angleterre, en cas qu'il ne voulût pas donner les mains aux propositions de Paix que les Ministres d'Espagne lui faisoient depuis long-tems de la part des Etats. Cêt Article portoit, que *quoi que le Roi Catholique ne pût sans douleur se résoudre à rompre avec Sa Majesté Britannique, il ne laisseroit pas de le faire, puis qu'autrement, l'Angleterre continuant de faire la Guerre aux Etats Généraux, le secours de l'Espagne ne produiroit pas tout l'effet qu'on en devoit souhaiter. Que dans cette vue, on étoit convenu qu'en cas qu'on ne pût promptement conclure un bon accord avec Sa Majesté Britannique, Sa Majesté Catholique lui déclareroit la Guerre, en la même manière qu'elle le feroit au Roi Très-Chrétien. Que toutefois pour ne pas manquer en rien de ce qui pouvoit contribuer à empêcher cette rupture, les Etats Généraux pour satisfaire aux desirs de Sa Majesté Catholique, & pour témoigner l'inclination qu'ils ont de pouvoir rétablir leur ancienne amitié avec ledit Roi de la Grande Bretagne, sont demeurez d'accord, que Sa Majesté Catholique fera un dernier effort pour porter le Roi de la Grande Bretagne à la Paix, & même en lui offrant les conditions qui sont exprimées*

primées ci-dessous, bien entendu que si lesdites conditions ne sont pas acceptées par le Roi de la Grande Bretagne, & que la Paix avec ledit Roi ne se conclue pas trois semaines après que la Ratification du present Traité aura été remise ; En ce cas, Sa Majesté Catholique rompra avec le Roi de la Grande Bretagne comme elle auroit déjà rompu avec le Roi de France, & pour ce qui regarde les conditions que Sa Majesté Catholique pourra offrir au Roi de la Grande Bretagne, & que lesdits Etats Généraux souscriront ; en cas que par l'entremise dudit Roi de la Grande Bretagne on veuille faire la Paix avec eux ; il a été convenu, que bien que lesdits Etats, ni par aucun principe de Justice ni par aucun succès d'armes ne se trouvent obligez à donner les mains à des conditions desavantageuses ; & que les grandes dépenses, & les périls auxquels on les a engagez par tant d'efforts, & dont ils se sont heureusement défendus par l'assistance divine, ne les mette pas dans le besoin d'acheter la Paix par des conditions qu'ils ne doivent pas accorder ; néanmoins pour finir s'il se peut la Guerre avec Sa Majesté de la Grande Bretagne Sa Majesté Catholique, ne jugeant pas autrement pouvoir travailler à cette Paix, pourra offrir audit Roi de la Grande Bretagne pour toutes les prétentions qu'il a formées jusques à cette heure, ou qu'il pourroit former encore contre lesdits Etats Généraux, Premièrement un ajustement sur les affaires du Pavillon à la satisfaction de Sa Majesté Britannique. II. La restitution des Pais, & Places que lesdits Etats Généraux ont occupez ou pourroient occuper

1673.

par les armes sur les Anglois durant cette Guerre hors de l'Europe, moyennant une restitution réciproque. III. Une somme de 4. 5. 6. 7. ou 8. cens mille Ecus payables aux termes suivans, sçavoir la quatrième partie dans le tems que les Ratifications seront délivrées ; & le reste en trois termes, le premier, dans la première année après la fin de la présente Guerre : un autre dans le second & le troisième en parties égales. Et lesdits Etats Généraux donneront pour cet effet des Cautions suffisantes à la satisfaction des Ministres du Roi Catholique.

Quoi que l'Espagne ne fût plus ce qu'elle avoit été autrefois, ce Traité ne laissoit pas d'être très-avantageux aux Etats. Outre que cela devoit nécessairement obliger Sa Majesté Très-Chrétienne à entretenir des Troupes dans toutes les Provinces de son Roïaume qui confinoient à celles de Sa Majesté Catholique, Leurs Hautes Puissances ne doutoient point que l'engagement dans lequel les Espagnols entroient, de se déclarer contre l'Angleterre, ne portât Charles à réfléchir sur les suites d'une rupture, qui auroit de si funestes suites pour le Commerce de ses Sujets. Aussi ne prit-on pas beaucoup de précaution pour tenir ce Traité secret, non plus que l'Article séparé qui regardoit Sa Majesté Britannique. On étoit bien-aïse, au contraire, d'animer de plus en plus la Nation Angloïse par l'appréhension des nouvelles affaires que l'opiniâtreté de son Roi alloit lui attirer sur les bras. D'ailleurs, pour ne point laisser à Charles aucun prétexte d'in-

finuer

finür à son Parlement que les États ne vouloient pas la Paix, & que tout leur but ne tendoit qu'à susciter de nouveaux ennemis aux Anglois, on avoit eu soin de ménager l'esprit d'un Peuple naturellement brave, & qui ne peut souffrir qu'on le traite d'une manière hautaine & menaçante. C'étoit dans cette vûe que le Roi d'Espagne témoignoit n'en vouloir venir à une rupture, qu'après avoir tenté toutes les voies de la douceur pour porter la Cour d'Angleterre à terminer ses différens avec la République. Les Etats de leur côté donnoient les mains à cette proposition de Sa Majesté Catholique, & pour faire voir que cette nouvelle Alliance, par laquelle ils se trouvoient considérablement fortifiés, ne diminueoit point la passion qu'ils avoient témoignée depuis le commencement de la Guerre, de se raccommo- der avec Charles, ils consentoient que les Ministres d'Espagne lui fissent des offres encore plus précises & plus avantageuses que celles qui lui avoient été faites jusques alors.

Aiant pris de si sages précautions, Leurs Hautes Puissances avoient lieu d'espérer de voir bien-tôt réüssir une affaire qu'elles avoient si fort à cœur. Néanmoins, quoi qu'elles ne doutassent presque plus de pouvoir faire une Paix séparée avec l'Angleterre, Elles ne laissèrent pas de donner tous les ordres nécessaires pour travailler à la construction de nouveaux Vaisseaux, afin d'avoir la Campagne prochaine une Flote

1673.

Flote encore plus puissante, en cas que la Négociation des Ministres d'Espagne vint à échouer. Cependant, l'Armée Navale de l'Etat étoit encore en Mer où elle demeura jusques au 22. de Septembre, sans qu'il se passât rien entre elle & les Flotes Royales. Comme la Saison n'étoit pas si avancée ni si fâcheuse, qu'on ne pût facilement tenir la Campagne, le Prince d'Orange voulut éprouver si la fortune lui seroit aussi favorable sur Terre qu'elle l'avoit été sur Mer. Ce n'étoit pas sa faute s'il étoit demeuré si long-tems dans l'inaction. Il ne demandoit pas mieùx que de signaler sa valeur par quelque entreprise qui pût lui acquérir de la réputation. Mais comme il n'avoit pas moins de prudence que de bravoure, il n'avoit eu garde de rien entreprendre, tant que la supériorité des forces maritimes des ennemis avoit tenu les côtes de la République en allarmes. De Ruiters ne les eut pas plutôt obligé de se retirer dans leurs Havres que Son Altesse, se voiant en liberté d'agir, pensa à reprendre quelqu'une des Places que les François occupoient. Les Troupes qui avoient été employées à la garde de la côte, eurent ordre de rejoindre le gros de l'Armée, qui étoit toujours campée à Ramsonck. Persuadé que le secret étoit le plus sûr moien de réussir dans quelque entreprise, Guillaume fit défilier des Troupes vers Amsterdam & Muyden, sans déclarer son dessein. Ensuite aiant mis bon ordre au retranchement & aux Forts qui fermoient

le passage de la Province de Hollande aux François, depuis le Zuiderzée jusqu'au Wahal, il décampa avec le reste de l'armée pour se rendre dans le Gravelant. Pour faire prendre le change au Duc de Luxembourg, Son Altesse fit attaquer Bommel au midi d'Utrecht entre le Wahal & la Meuse, par les Vaisseaux de Gorckum & de Louvestein, pendant que quinze cens Chevaux s'avancèrent tout proche de la Ville de Grave. Le Duc ne doutant point que le Prince n'eût véritablement le dessein d'assiéger l'une de ces deux Places, vint jusqu'à Thiel, avec cinq ou six mille hommes pour être à portée de secourir celle qui seroit attaquée. Le Prince ravi que cette ruse lui eût réussi, marcha aussi-tôt vers Naerden, au Nord d'Utrecht sur le Zuiderzée. Le six du mois de Septembre, la Ville fut investie par un détachement de Cavalerie sous la conduite de Fariaux, que les Etats avoient fait Major Général, pour recompence de la valeur qu'il avoit témoignée en défendant Maastricht. Son Altesse le suivit avec le gros de l'Armée qui étoit de vingt-cinq mille hommes, de sorte que la Place se trouva assiégée, avant que le Duc de Luxembourg eût eu le loisir de pourvoir à sa sûreté. Aiant fait venir le Canon d'Amsterdam, Guillaume fit dresser quatre bateries, qui furent prêtes le huitième; & la Tranchée aiant été ouverte, il commença à battre la Ville avec une furie qui ne discontinua point jusqu'à la fin du Siège. Les Assiégés n'y pûrent répondre que foiblement,

1673. ment, n'ayant en tout que dix-neuf pieces de Canon, dont il y en avoit plusieurs de démontées. C'est ce qui donna aux Affligens la facilité d'avancer leurs Tranchées & de finir bien tôt leurs lignes, pour empêcher le secours. La Garnison étoit composée de huit cens Suisses, de cent quatre-vingt Chevaux, de quinze Compagnies du Regiment de Turenne, de seize de celui de Navarre, d'un pareil nombre du Regiment de Normandie, & de dix huit de celui de la Mothe; ce qui composoit un corps de deux mille neuf cens trente hommes. Du-Pas qui en étoit Gouverneur ne se sentant pas en état de résister long tems à des gens qui le pressoient avec tant de vigueur, fit mettre des lanternes à la Tour, pour avertir ceux d'Utrecht du danger où il se trouvoit. Le Duc de Luxembourg au desespoir de s'être laissé surprendre par un jeune Prince, qui faisoit pour ainsi dire, son apprentissage au metier de la guerre, assembla à Zeyst un corps de dix mille hommes qu'il avoit tirés de toutes les Places conquises, il y joignit quatre Regimens de Cavalerie que lui envoioit l'Evêque de Munster. Avec cette Armée il se flatoit de pouvoir jeter du secours dans la place. Mais le Prince avoit si bien pourvû à tout, que le Duc n'osa l'entreprendre, & tout ce qu'il fit se reduisit à envoier tous les jours quelques partis pour reconnoître l'Armée des États. Don Francisque d'Agourto Colonel Général de la Cavalerie Espagnole, & Commandant des Troupes Auxiliaires, n'eût

n'est pas plutôt avancé sa Tranchée jus-
 que tout proche le fossé de la contrescarpe
 qu'il propose au Comte de Waldeck de
 faire attaquer par différens endroits la Con-
 trescarpe & le Ravelin de la porte de Huy-
 ler afin d'empêcher les sorties des Assiégés.
*Quoique cette entreprise paroisse difficile, di-
 soit ce brave Espagnol, elle n'est pourtant
 pas impossible. Le feu continuel que les Fran-
 çois nous font de leur mousqueterie peut nous fai-
 re perdre beaucoup de monde, avant que nous
 aions poussé nos Tranchées plus loin; nous en
 perdrons moins dans cette attaque, que nous ne
 ferions en prenant trop de précaution. Il ne
 faut point donner le tems aux Assiégés de con-
 noître leurs forces, une action de vigueur, &
 qui n'est pas ordinaire les épouvantera & nous
 rendra maîtres de ce poste; & alors nous les
 ferrerons de si près qu'il leur sera impossible de
 faire aucune sortie. Au lieu que si nous leur
 laissons le loisir de se reconnoître, il est à crain-
 dre que le Duc de Luxembourg qui n'est qu'à
 trois milles de mon Quartier, profitant de ce
 retardement & de leur résistance, ne trouve
 enfin quelque moien de leur donner du secours.
 Pour réussir, il faut en de certaines occasions
 donner quelque chose au hazard, & je répons
 de mes Troupes, si on veut les employer à cette
 attaque.*

Le Comte de Waldeck persuadé par les
 raisons d'Agourto proposa la chose à Son
 Altesse qui l'approuva d'autant plus facile-
 ment, qu'elle voïoit toutes les Troupes si ani-
 mées par son exemple, qu'elles ne deman-
 doient qu'à se signaler aux yeux d'un Prin-
 ce,

1673.

ce, qui étoit continuellement dans la Tranchée, & qui ne s'exposoit pas moins que le moindre Soldat. Le Marquis de Wargnies, qui avoit alors la garde, fut commandé pour faire l'attaque d'un côté, le Rhingrave & le Colonel Palm pour la faire de l'autre. On s'avança vers la Contrescarpe à environ les onze heures de la nuit de l'onze au douzième. Ceux qui la défendoient firent toute la résistance qu'on pouvoit attendre de gens de cœur; mais comme les attaquans étoient bien résolus de vaincre ou de mourir, ils coupèrent enfin les Palissades malgré le grand feu des Assiégés, & se rendirent maîtres de la Contrescarpe & du ravellin après trois heures d'un combat fort opiniâtre de part & d'autre. On fit ensuite redoubler le Canon des Batteries contre la Place, & cependant l'on porta des fascines & les autres choses nécessaires pour remplir le fossé, & donner un Assaut Général. Ceux de la Ville intimidés par cét appareil demandèrent à capituler le douzième du mois qui n'étoit que le quatrième de la Tranchée ouverte. On accorda des conditions assez honorables à la Garnison qui sortit le lendemain & se retira à Arnheim, forte de deux mille sept cens hommes, aiant peu de malades & de blesez, & laissant dans Naerden des Munitions de guerre & de bouche en grande abondance. Le Gouverneur en passant devant Son Altesse lui dit qu'il avoit eu de bonnes raisons de rendre si tôt la Place, & qu'il les apprendroit au Roi son Maître en tems & lieu. On croit que ces raisons étoient fon-

fondées sur la division qui regnoit entre les Suisses & les François dont sa Garnison étoit composée. Quoi qu'il en soit, elles ne lui servirent de rien pour se justifier dans l'esprit du Duc de Luxembourg qui étoit au desespoir de la perte de cette Place. Pour se disculper de n'en avoir pas tenté le secours, il écrivit au Roi, qu'il l'auroit fait, si Du Pas lui en avoit donné le loisir, en tenant seulement encore deux jours, comme cela lui étoit très-facile. Louïs irrité de la conduite d'un homme dont on lui exagéroit la lâcheté, ordonna qu'on lui fit faire son procès par le Conseil de Guerre. Soit que le Duc eût gagné les principaux Membres qui composoient cette Assemblée, soit que les raisons que le Gouverneur alléguoit pour sa défense, ne fussent pas effectivement telles qu'il se l'étoit imaginé, il fut dégradé des armes & condamné à la mort. Mais Louïs à la prière du Maréchal de Turenne changea sa peine en celle de tenir prison perpetuelle, peine qu'il adoucit encore l'année suivante à la sollicitation du même Général ; car Du Pas eut permission de se jeter dans Grave, où il expia par une mort glorieuse la faute qu'on lui imputoit d'avoir faite à Naerden.

La Conquête de cette Place fut très-avantageuse au Prince à tous égards. Il s'y étoit signalé d'une manière fort glorieuse. Il avoit passé la meilleure partie des jours dans la Tranchée pour y donner ses ordres, & à peine avoit-il pris quelques heures de repos pendant la nuit. Il n'a-
voit

1673.

voit eu pendant tout ce Siége que cent hommes de tuez & deux cens de bleffez, au lieu que les Affiégez y en avoient perdu beaucoup plus ; ce qui est tout-à-fait extraordinaire. On n'étoit pas moins surpris du peu de tems qu'il avoit employé à une Conquête, qui paroissoit d'autant plus importante, qu'elle ouvroit le chemin jusqu'à Utrecht. Or comme cette Ville n'étoit pas fortifiée, & que la plûpart des autres Conquêtes de Sa Majesté Très-Chrétienne ne l'étoient guères mieux, les Habitans des Provinces-Unies commencèrent à espérer de se voir bien tôt delivrez de la tyrannie des François.

Le Prince d'Orange ne s'arrêta à Naerden qu'autant de tems qu'il lui en fallut pour donner les ordres nécessaires à la réparation des Fortifications. Il y établit pour Gouverneur le Comte de Koningsmarck, & sous lui le Colonel Stocheym pour Commandant de la Place. Ensuite après avoir conféré avec M. le Pensionnaire Fagel & quelques autres Députez, qui étoient venus le féliciter sur sa Conquête, il ordonna à ses Troupes de se pourvoir de Vivres pour quelques jours & de se tenir prêtes à marcher. On croïoit que le dessein de Son Altesse étoit d'entreprendre quelque chose dans le quartier du Veluw, mais on ne fut pas long-tems dans cette pensée. Les Espagnols eurent ordre de retourner en Brabant où ils furent bien-tôt suivis de la plus grande partie des Troupes de l'Etat, que le Prince y envoïa, pour former

former un corps d'armée. Guillaume à qui les Ministres de l'Empereur & du Roi d'Espagne commencèrent alors de donner le titre d'*Altesse Royale* s'y transporta aussi sur la fin du mois. Etant arrivé à Clamphoud il conféra avec le Comte de Monterey qui s'y rendit le quatrième d'Octobre. Ils convinrent ensemble que le Gouverneur des Pais-Bas se joindroit aux Troupes de la République avec quatre mille Chevaux, & huit mille Fantassins Espagnols, Italiens & Walons, qui devoient bien-tôt être suivis de trois mille Allemans.

1673.

Le Prince de Condé informé de ce qui se passoit envoya le Marquis de Luffon au Comte de Monterey, pour lui dire qu'il avoit reçu ordre de Sa Majesté Très-Chrétienne d'agir contre les Sujets de Sa Majesté Catholique, en cas qu'elle accordât au Prince d'Orange le passage sur ses Terres. Que presentement que les Espagnols alloient joindre l'Armée de ce Prince, il ne pouroit pas s'empêcher de prendre cette jonction pour une rupture. Le Gouverneur des Pais-Bas, qui s'étoit bien attendu à un pareil compliment, répondit au Marquis, que *cet avis n'étoit point nécessaire, puisque le Prince de Condé avoit déjà rompu la Paix au nom de la France, par l'invasion du Pais d'Alost; que cependant il seroit bien aise que Son Altesse lui fit voir l'ordre qu'elle disoit avoir reçu, afin qu'il pût lui donner une réponse plus précise.* Le Marquis se plaignit ensuite au Comte de Monterey du Secours qu'il avoit fourni aux Hollandois pour pren-

prendre Naerden. Le Comte qui avoit sa réponse toute prête, lui dit, qu'*il étoit surpris qu'on se plaignit de sa conduite, puis qu'il n'avoit fait pour les Hollandois, que ce que Sa Majesté Très-Chrétienne avoit fait pour les Portugais.* Soit que cette raison dont le Gouverneur des Pais Bas se servoit pour justifier son procédé, parût solide au Marquis, soit que de l'humeur de la plûpart des François, il ne crût pas que la conduite du Roi son Maître eût besoin d'apologie, il ne jugea pas à propos de rien répliquer, & partit peu satisfait du succès de son voiage.

Dans la conférence que le Prince d'Orange avoit eüe avec le Comte de Montrency à Clamphoud, on étoit convenu que Son Altesse se rendroit à Anvers pour délibérer sur quelques affaires importantes qu'on n'avoit pas encore eu le tẽms de régler. Guillaume s'y rendit peu de jours après le départ du Comte. Il fut reçu dans tous les lieux de l'obéissance Espagnole avec tous les honneurs imaginables. Le Comte sortit d'Anvers & alla au devant de Son Altesse jusqu'à Marexem, suivi d'un grand nombre de Noblesse. Il pria ce Prince d'entrer dans son Carosse & le conduisit au milieu d'une double haie de Bourgeois & au bruit de l'Artillerie, jusqu'au logement qui lui étoit destiné. On plaça autour de la Maison une Compagnie d'Espagnols, pour servir de Gardes à Son Altesse pendant que sa Garde ordinaire fut logée ailleurs. Le Magistrat l'alla complimen-

menter le soir, & lui envoya le vin de la Ville, selon la coûtume. En un mot, on eût dit à voir le respect & l'affection que les Espagnols lui témoignoit, qu'ils eussent entièrement oublié que ce Prince étoit l'arrière-petit fils, d'un Héros qui avoit causé à leur Monarchie une perte irréparable.

Le lendemain de l'arrivée du Prince fut employé à délibérer sur la conduite qu'on devoit tenir dans la conjoncture présente. Il n'y avoit que deux partis à prendre, ou d'attaquer le Prince de Condé, ou d'abandonner ce dessein, pour s'aller joindre au Comte de Montecuculi, qui s'avançoit vers le Rhin & qui envoïoit Couriers sur Couriers au Gouverneur des Païs-Bas pour le presser de déclarer la Guerre à la France. Son Altesse ne demandoit pas mieux que d'en venir aux mains avec le Prince de Condé, persuadée qu'il y auroit beaucoup de gloire à acquérir, si elle pouvoit remporter quelque avantage sur un Prince qui s'étoit rendu fameux par mille belles actions, mais il y avoit trop de difficultez dans une entreprise de cette nature, ou pour mieux dire, il n'étoit pas possible de l'exécuter. Condé, sur l'avis qu'il avoit reçu de la marche des Impériaux, & des mouvemens que faisoient les Espagnols de concert avec les Troupes de la République, s'étoit posté si avantageusement, qu'une Armée beaucoup plus forte que celle du Prince n'auroit pû entreprendre de le forcer sans témérité. On jugea donc à propos d'aller au devant de Montecuculi,

1673.

& cette résolution n'eut pas été plutôt prise que le Prince partit d'Anvers pour se mettre à la tête de ses Troupes, qui étoient à Rosendal. Il les fit décamper le 12. d'Octobre & se joignit aux Espagnols à Herentals. Ces deux Corps unis ensemble composoient une Armée de vint-cinq mille hommes. Son Altesse aiant fait jeter un Pont tout proche de Venlo, passa la Meuse, sans aucun obstacle. Le Duc de Neubourg en aiant eu avis, appréhenda que ce Prince ne fit ravager le País de Juliers, pour se vanger de ses étroites liaisons avec la France. Il crut pouvoir prévenir ce malheur, en offrant de bonne grace ce qu'il n'étoit pas en état de refuser. Il envoya des Députez au Prince pour le complimenter, & savoir quel nombre de Troupes il avoit résolu de faire entrer dans ce País, afin de les pourvoir de bons quartiers. Son Altesse sachant que cette offre étoit forcée, répondit aux Députez, qu'il n'étoit pas nécessaire que leur Maître prit ce soin; qu'elle trouveroit d'aussi bons quartiers pour ses Troupes, que ceux que les François avoient trouvez pour les leurs. Mais nonobstant cette réponse, dont la fierté sembloit ne promettre rien de bon, Guillaume, ne croiant pas que le Peuple dût souffrir pour la faute du Prince, fit observer une si bonne discipline parmi ses Troupes, qu'elles ne commirent aucun désordre; au lieu que les Espagnols étant entrez dans l'Archevêché de Cologne, en traitèrent les Habitans avec autant de rigueur que s'ils eussent

eussent été en Païs ennemi ; de sorte que les Païsans furent obligez de se retirer dans la Ville, avec ce qu'ils purent emporter de leurs Biens meubles. Le nombre de ces pauvres fugitifs étoit si grand que la plûpart furent contraints de camper hors la Ville, où ils n'auroient pas été fort en sureté, si Son Altesse informée de ce desordre, par un Gentilhomme du Baron d'Isola, n'eût prévenu le mal, en défendant sur peine de la vie, de piller ou brûler dans toute l'étenduë de l'Archevêché.

Le même jour que le Prince étoit parti de Herentals, l'Espagne, pour exécuter son Traité conclu le 30. d'Août avec les Etats Généraux, avoit déclaré la Guerre à la France, par un Edit du Comte de Monterey. Cette Déclaration fut suivie de celle du Roi Très-Chrétien, qui parut trois jours après : & l'on vid aussi-tôt la Flandres & le Haynaut exposez aux courses & aux hostilitéz des deux nouveaux ennemis. Cependant, on peut dire que cette rupture entre les deux Couronnes fut encore plus préjudiciable à la France qu'à l'Espagne. En effet, avant cette rupture les Sujets de Sa Majesté Catholique n'avoient guère moins souffert que s'ils eussent été actuellement en guerre ; en se déclarant ouvertement, leur condition n'empiroit pas beaucoup, & par leur union avec l'Empereur & les Etats, ils avoient lieu d'espérer de la rendre meilleure dans la suite. Les François au contraire se trouvoient par là dans de nouveaux embarras, qui les obli-

1673.

geant de se précautionner de tous côtez, leur ôtoient non-seulement l'espérance de faire de nouvelles Conquêtes, mais même de pouvoir conserver celles qu'ils avoient faites du côté de la Hollande. Ce fut alors que la Cour de France connut la faute qu'elle avoit faite de ne pas suivre le conseil du Prince de Condé & du Maréchal de Turenne qui sur les mouvemens qui se faisoient en Allemagne, en faveur des Etats, avoient été d'avis qu'on rasât une partie des Places dont les François s'étoient emparez dans les Provinces-Unies, afin d'avoir des forces suffisantes en campagne pour s'opposer à ceux qui voudroient apporter quelque obstacle aux desseins de Sa Majesté Très-Chrétienne. Comme le Marquis de Louvois, par un principe de jalousie contre ceux qui avoient donné un conseil si salutaire, avoit empêché qu'on ne le suivît, en promettant à son Maître qu'il romproit bien toutes les brigues que les Hollandois pourroient faire en Allemagne, ce Ministre crut qu'il étoit de son intérêt de réparer, autant qu'il lui seroit possible, une faute qui auroit été capable de le ruiner dans l'esprit du Monarque, si Louïs de l'humeur de la plupart des Princes, n'eût mieux aimé lui pardonner, que de faire connoître au monde, par la disgrâce de son Ministre, qu'il s'étoit trompé au choix qu'il en avoit fait. Le Duc de Luxembourg n'avoit pas eu plutôt avis des mouvemens que le Prince faisoit faire à son Armée, après la prise de Naerden, qu'il

qu'il avoit dépêché un Courier au Marquis de Louvois pour l'informer de ce qui se passoit, & de l'appréhension où il étoit que Son Altesse ne vint l'attaquer, ou ne formât quelque entreprise à laquelle il ne lui seroit pas possible de s'opposer. Je ne puis assembler que huit mille hommes tout au plus, disoit Luxembourg au Ministre, bien loin que je puisse entreprendre aucune chose avec un si petit Corps d'Armée, je ne me sens pas en état de résister si je suis attaqué. Je ne puis encore pénétrer dans les desseins du Prince d'Orange : il fait tout avec beaucoup de secret, & ne s'ouvre à personne. J'ai gagné quelques-uns de ceux que vous savez, mais quoi qu'ils le suivent par tout, & qu'ils entrent dans tous ses plaisirs, il ne leur fait aucune part de ce qu'il médite ; de sorte qu'ils ne m'ont mandé que ce que j'aurois pu apprendre par les nouvelles publiques. Cela m'inquiète d'autant plus que je crains qu'il ne vienne fondre sur moi, avant que j'en puisse être averti. Il y auroit un remède à cela & ce seroit de joindre aux huit mille hommes que j'ai déjà une partie des Garnisons, mais en ce cas, il est à craindre qu'il ne change le dessein qu'il peut avoir de m'attaquer en celui d'assiéger quelques-unes des Places, dont j'aurois affoibli la Garnison. Je vous prie de me prescrire ce que j'ai à faire dans une nécessité pressante, où il s'agit des intérêts du Roi. Quels que soient les ordres que vous m'enverrez, je les exécuterai ponctuellement ; n'ayant aucun danger auquel je ne m'expose, sans répugnance, pourvu que je sois assuré de n'être pas déshonoré.

1673.

Le Marquis de Louvois aiant reçu cette lettre ne douta point que le danger ne fût fort pressant : il connoissoit trop bien l'intrépidité du Duc pour s'imaginer que ce Général eût pris l'allarme mal-à-propos. Il appréhenda avec raison, que s'il lui arrivoit quelque malheur, Sa Majesté Très-Chrétienne pourroit lui faire porter la peine du mauvais conseil qu'il lui avoit donné. Cela le jettoit dans un terrible embarras. Le Prince de Condé n'étoit pas en état de secourir Luxembourg : le Maréchal de Turenne avoit besoin de toutes ses Forces en Allemagne où il étoit assez embarrassé, & quand même il en auroit eu plus qu'il ne lui en falloit, le détachement qu'on auroit pû faire de ce Pais-là, ne seroit pas arrivé à tems pour secourir le Duc, supposé que le dessein du Prince d'Orange eût été de l'attaquer. Enfin Monsieur de Louvois prit le seul parti qui lui restoit à prendre dans une conjoncture si embarrassante pour lui. Il crut pouvoir se tirer d'affaire en faisant aux Etats Généraux une proposition qui leur étoit avantageuse en apparence, mais qui, en effet, leur auroit été très-préjudiciable. Ce Ministre écrit au Duc de Luxembourg, de proposer à Leurs Hautes Puissances la Neutralité pour la Province d'Utrecht. Cela auroit donné le moien à ce Général d'en retirer les Garnisons & de les emploier utilement ailleurs, n'aïant plus rien à craindre pour cette Province. Les Etats pénétrant dans ses vûës, n'eurent garde d'accepter la Neutralité

tralité qu'il leur offroit. Cependant, Luxembourg, à qui le Marquis de Louvois avoit fortement recommandé cette affaire, espérant en être bien récompensé, s'il pouvoit la faire réüssir, se servit d'un artifice qu'il crut capable d'ébranler la fermeté de ces Souverains. Il fit courir le bruit qu'il avoit ordre d'échanger la Province d'Utrecht pour celle d'Over-Iffel avec l'Evêque de Munster, & même de la lui céder en pur don, en cas que le Prélat ne voulût pas consentir à cèt échange. Pour donner quelque aparence de vérité à ce bruit, le Duc fit dire à Madame la Comtesse de Solms qu'elle eût à se préparer à sortir de la Ville, parce qu'on avoit destiné son Hôtel à l'Evêque de Munster. Cèt artifice n'ayant pas réüssi au Duc, ce Général s'alla poster avec son Armée sous le canon de Nimegue, où il aprit enfin que le Prince d'Orange joint avec les Espagnols, étoit marché du côté de l'Allemagne.

Son Altesse ayant donné ordre, comme nous l'avons dit, aux ravages que les Espagnols faisoient dans le País de Cologne, continua sa marche vers le Rhin, pour se joindre aux Impériaux. La petite Ville de Rhinbach qui étoit sur son passage refusant de se soumettre, Guillaume la fit attaquer par deux Régimens d'Infanterie & autant de Dragons, qui la forcèrent sans peine. La témérité de cette Ville qui sans Fortifications, & sans autre défense que celle de ses Habitans, voulut faire tête à une grande Armée, fut punie comme elle le méritoit.

toit. Le Prince irrité la fit canonner & prendre d'assaut. On fit passer par le fil de l'épée, tous ceux qui furent en armes dans la Ville ; & le Bourguemaître qui avoit été cause d'une résistance si à contre-tems fut pendu. Deux jours après les Armées Impériale, Espagnole & Hollandoise se joignirent. Les Confédérez aiant tenu Conseil de Guerre le 4. de Novembre, furent d'avis d'assiéger Bonn. La Place fut investie le lendemain. Le Comte de Montecuculi prit son quartier à Goedesberg : les Espagnols se logèrent à Kessenig, sous le commandement du Marquis d'Assentar, & le Prince d'Orange s'alla poster à Rhindorf ; le Général Spork qui commandoit la Cavalerie Impériale, aiant eu ordre de se loger de l'autre côté de la Ville près de Westerwaldt.

Bonn est très-ancienne ; c'étoit autrefois une Ville Impériale : Elle est située sur le Rhin à quatre lieuës de Cologne, & c'est le lieu ordinaire de la résidence des Electeurs de ce nom. Dès le commencement de la Guerre l'Electeur l'avoit remise entre les mains des François aussi-bien que plusieurs autres Places de son Electorat. Ils y avoient mis une Garnison de deux mille hommes, sous le commandement de Lantsbergen, qui étoit Gouverneur de cette Place pour l'Electeur. Il y avoit une grande abondance de Vivres & de Munitions pour soutenir un long Siège, & ses remparts étoient défendus par quatre-vingt pièces de canon. Cependant, l'Electeur ne jugea pas à propos de s'y laisser enfermer,

fermer, soit qu'il ne se fiât pas trop à la Garnison, qui étoit presque toute Françoisse, soit que se repentant des fausses démarches qu'il avoit faites à la persuasion de l'Evêque de Strasbourg, il crût devoir se retirer en un lieu, où il fût en liberté de suivre ses propres mouvemens, & se servir de la première occasion favorable pour rentrer dans ses véritables intérêts. Quoi qu'il en soit, ce Prince prit un parti plus sage que celui que nous avons vû prendre à l'Electeur d'à-present qui après s'être rendu coupable de la plus noire ingratitude du monde, en se déclarant contre ses Bienfaïcteurs, & en se vendant lâchement aux ennemis jurez de sa Patrie, par une suite continuelle de fausses démarches, s'est encore mis dans la fatale nécessité de dépendre absolument du bon-plaisir d'un Monarque, qui n'estime ses Alliez que par rapport aux avantages qu'il retire de leur Alliance, & qui ne fera point scrupule de l'abandonner, aussi-tôt que son intérêt le demandera. L'Electeur n'eut donc pas plutôt appris que l'Armée Confédérée étoit en mouvement, qu'il se retira à Cologne, après avoir obtenu la protection des Magistrats de cette Ville. Le Prince de Condé informé de sa retraite, & du chagrin qu'il témoignoît contre les auteurs des pernicieux conseils qui l'avoient jetté dans le précipice, appréhenda, que dans la situation où il se trouvoit, il ne se raccommodât avec l'Empereur. Pour prévenir un accord, qui ne pouvoit qu'être préjudicia-

1673.

ble aux affaires de Sa Majesté Très-Chrétienne, Condé crut devoir faire tous ses efforts pour retenir l'Electeur dans les intérêts de la France, en faisant échouer l'entreprise du Prince d'Orange sur la Ville de Bonn. Dans cette vûë il détacha sept mille Chevaux, sous le commandement du Maréchal d'Humières. Quelque diligence que fit ce détachement, il ne put arriver qu'après que toutes les avenues de la Ville furent fermées. Cela n'empêcha pourtant pas que cent Dragons commandez par le Sieur Silvestre n'y entrassent par le quartier des Impériaux, qui les laissèrent librement passer, croïant que c'étoient des Troupes du Duc de Lorraine. Un autre détachement de cent Cavaliers qui vouloient passer par le quartier du Prince d'Orange, n'eut pas le même sort. Ils furent reconus & presque tous taillez en pièces ou faits prisonniers, ce qui effraïa cinq cens autres qui s'étoient cachez dans un Bois, en attendant une occasion favorable ; de forte qu'ils se retirèrent au plus vîte. Le Maréchal d'Humières fâché de n'avoir pû mieux réüssir prit la route de Nuys pour s'en aller à Utrecht. Le Prince d'Orange avoit résolu de faire un gros détachement, pour l'aller attaquer, mais aiant appris qu'il se retiroit, il ne pensa plus qu'à presser vivement le Siège.

Le Gouverneur étoit un brave homme qui fit tout ce qu'il put pour se bien défendre. Aussi tôt qu'il vit aprocher les Affiégeans, il fit abatre plusieurs Maisons & Cou-

Couvèns qui étoient hors la Ville, à la faveur desquels on auroit pû avancer les Travaux. En un mot, il ne négligea rien de ce qu'un homme expérimenté dans le métier de la Guerre doit faire, pour la conservation d'une Place qui lui a été confiée. Mais quoi que dès les premiers jours du Siége il eût fait tirer plus de mille coups de canon pour empêcher l'ouverture de la Tranchée & la construction des Batteries, on y travailla avec tant de diligence & de succès, que dès le huitième du mois, on commença à canonner la Ville de tous côtez. Le même jour les Assiégez firent trois sorties vigoureuses, mais le Prince qui se trouvoit par tout, sçut si bien animer les Troupes par sa presence, qu'ils furent repousséz avec perte. Le lendemain les Assiégeans jetterent un nombre prodigieux de Grenades, qui firent de grands desordres dans la Ville. Les Travaux étant avancez jusqu'au près du Fossé, on résolut, l'onzième, d'attaquer la Demi Lune, qui étoit devant la Porte de Cologne, pendant qu'on continuoit sans cesse le grand feu du canon. Le Comte de Schellard' Espagnol, avec son Régiment fut commandé pour faire cette attaque. On se battit de part & d'autre avec beaucoup de valeur, & les uns & les autres y laissèrent un nombre considérable de morts, mais enfin les François furent contraints d'abandonner ce poste. Le Comte de Koningsmark qui avoit voulu avoir part à la gloire de cette Action, fut mortellement blessé, étant encore dans les

1673. Tranchées, un moment après que le Prince d'Orange en fut sorti. Son Altesse avertie du malheur qui venoit de lui arriver, alla le visiter. Le Comte sensible à l'honneur que ce Prince lui faisoit, ne lui en eut pas plutôt témoigné sa reconnoissance, qu'il voulut profiter du peu de momens qui lui restoit à vivre pour se justifier de ce qu'on lui avoit imputé au sujet de l'affaire de Bodegrave. Il protesta à Son Altesse que *dans toute sa conduite, il n'avoit eu d'autre intention que de s'aquiter fidèlement de ce qu'il devoit à la République & aux Etats, qu'il étoit innocent de ce dont on l'avoit accusé, & qu'il étoit prêt d'en rendre compte à Dieu, sans craindre d'être trouvé coupable à cet égard.* Il finit son discours en faisant des vœux très-ardens au Ciel pour la prospérité du Prince & des Etats.

On n'eut pas plutôt gagné la Demi-Lune, qu'on fit tirer contre les Bastions avec beaucoup de fureur & l'on prépara trois mines pour les faire sauter le lendemain & donner ensuite l'assaut général. Le Comte de Montecuculi voulut sommer auparavant la Garnison de lui remettre la Ville, pour lui épargner les dernières extrémités. Il fit représenter au Gouverneur qu'il n'avoit point de secours à attendre, il lui offrit que s'il vouloit envoyer quelques-uns des siens, il leur feroit voir les mines prêtes à jouer, s'il refusoit de capituler, ajoutant qu'en ce cas il ne devoit attendre aucun quartier ni pour lui, ni pour aucun de ceux qui seroient trouvez les armes à la main.

main. Les Affiégez intimidéz par ces menaces, & n'ayant d'ailleurs aucune espérance de secours, battirent la Chamade le lendemain douzième du mois. La Garnison qui étoit encore de quinze cens hommes fortit le treize, pour se retirer à Nuys avec une escorte de cinq cens Cuirassiers. La plûpart des Allemaus abandonnèrent les François pour prendre parti parmi les Impériaux. Le Prince d'Orange fut visité deux jours après dans son Camp par les Ambassadeurs des Etats Généraux qui le complimentèrent sur sa nouvelle Conquête. Il fit faire devant eux la revûe à son Armée qui se trouva encore forte de plus de quarante-huit mille hommes, ce Siège ne lui en ayant pas coûté plus de quatre cens. La prise d'une Place de cette importance, en si peu de tems & dans une Saison si avancée fit beaucoup d'honneur à Son Altesse qui proposa cette entreprise, & qui sans faire tort à aucun des autres Généraux avoit plus contribué que personne à la faire réussir. *Tout le monde, dit Monsieur le Chevalier Temple dans ses Mémoires, avoit été surpris de la hardiesse de cette action, mais le succès fit briller la prudence & la bravoure dont elle avoit été accompagnée.* Par cette Conquête le Prince ouvrit un passage sur le Rhin aux Troupes Allemandes pour venir en Flandres. D'ailleurs, cela broüilla si fort les mesures des François & déconcerta tellement tous leurs desseins, que Louïs fut obligé d'abandonner toutes ses Conquêtes en moins de tems

1673.

qu'il ne les avoit faites ; & de tout ce qu'il avoit pris sur les Etats il ne retint que Mastricht & Grave, comme nous le verrons , après avoir dit quelque chose de ce qui se passoit dans l'Assemblée de Cologne.

Quoique l'on eût fait l'ouverture des conférences dès le 25. du mois de Juin les Médiateurs avoient trouvé tant de difficulté de part & d'autre, que la négociation de la paix n'étoit pas plus avancée que le premier jour. Ce n'étoit pas une chose facile que de concilier par un accommodement général des esprits dont les vûes étoient si différentes. Sa Majesté Très-Christienne auroit bien souhaité la Paix, mais elle auroit bien voulu en même tems la faire à sa fantaisie, & retenir la plus grande partie de ses conquêtes. Elle venoit tout récemment de les augmenter par la prise de Mastricht. Cette Place étoit d'une très-grande importance ; & Louis, s'imaginant que cette nouvelle conquête le mettoit en droit de donner la Loi à ses ennemis, n'avoit garde de rien rabattre des prétentions excessives qu'il avoit formées. Les Etats ne demandoient pas mieux que de mettre fin aux misères de leurs sujèts par quelque bon accord, mais ils n'étoient pas d'humeur d'acheter la Paix au prix que les deux Monarques vouloient la leur vendre ; sur tout à présent qu'ils se voioient fortifiez par de nouvelles Alliances. L'Empereur n'ayant armé que pour la Hollande, ne vouloit point entendre à aucun Traité que cette

Ré-

République n'y fût comprise; d'ailleurs il n'auroit pas été fâché que les Négociations eussent tiré en longueur; parce qu'il espéroit que la guerre, continuant encore quelques années, il pourroit fasciter tant d'ennemis à la France, qu'il ne seroit pas impossible d'abaïsser une Puissance, qui lui faisoit beaucoup d'ombrage. L'Espagne se flatant que c'étoit là une conjoncture favorable, pour recouvrer une partie des Places qui lui avoient été enlevées, ou au moins pour reduire le Roi Très-Chrétien dans un état à n'avoir plus rien à craindre de ses entreprises sur les Pais-Bas Catholiques, ne souhaitoit pas si tôt la fin de la guerre. Elle protestoit néanmoins le contraire, & ses Ministres déclaroient par tout, qu'ils ne souhaitoient rien tant que la Paix, pourvû qu'elle fût générale, sans quoi ils disoient n'y pouvoir donner les mains. La France au contraire vouloit traiter avec la Maison d'Autriche à l'exclusion de la République, ou avec la République à l'exclusion de la Maison d'Autriche. Les Etats étoient trop éclairés pour donner dans un piège si grossier. Ils conurent qu'on ne cherchoit à les séparer de leurs nouveaux Alliez, que pour leur donner la Loi, & voiant qu'ils ne devoient point se flater de faire aucune bonne Paix avec le Roi Très-Chrétien, ils se proposoient uniquement de détacher le Roi d'Angleterre de son Alliance, & de traiter séparément avec lui.

Telle étant la disposition des esprits, les Négociations de l'Assemblée de Cologne ne
pou-

1673. pouvoient qu'aller fort lentement. La première conférence, qui dura depuis dix heures du matin jusqu'à deux heures après midi, se passa entre les Ambassadeurs des deux Rois & ceux de la République à se demander réciproquement des propositions. Les Anglois & les François avant que de déclarer leurs prétentions, souhaitoient que les Hollandois fissent leurs offres, afin d'avoir toujours quelque chose de positif, sur quoi ils pussent compter. Les Hollandois s'en défendoient fortement, alléguant pour leurs raisons, que le Roi Très-Chrétien étoit l'Agresseur, & qu'ils ne sçavoient pas même sur quel fondement il leur avoit déclaré la Guerre. *C'est à celui qui prétend être offensé, disoient-ils, à demander ce qu'il veut avoir, pour réparation de l'injure qu'il peut avoir reçüe. Que pouvons-nous offrir à Sa Majesté Très-Chrétienne, pour la satisfaire, si nous ne sçavons seulement pas de quoi elle se plaint, & en quoi nous avons pu l'offenser. Puis qu'elle n'a pas jugé à propos de nous le faire connoître dans sa Déclaration de Guerre, c'est à vous à nous l'apprendre, & à nous dire en même tems ce qu'elle souhaite que nous fassions pour sa satisfaction.* Les Ministres de France étoient trop éclairés pour ne pas voir que ce que leur disoient ceux de Hollande, étoit entièrement conforme à la raison & à ce qui se pratique ordinairement dans le monde; mais comme les Maximes les plus raisonnables, & généralement reçües parmi les particuliers, ne tiennent pas lieu de loi aux Princes, lors qu'ils les croient

croient en quelque façon contraires à leur intérêt, les Plénipotentiaires de Sa Majesté Très-Chrétienne persisterent jusqu'au 12. de Juillet dans la résolution qu'ils avoient prise de ne faire aucune proposition, avant que de sçavoir au préalable ce que les États avoient dessein d'offrir pour la satisfaction de Louïs. Ce fut ainsi que les Négociations furent arrêtées dès le commencement, par une formalité qui paroîtroit ridicule, si on ne sçavoit pas que les uns & les autres avoient de fortes raisons pour ne vouloir pas être les premiers à s'expliquer. En effet, comme l'a très-bien remarqué un Auteur moderne, il est certain que si les Hollandois avoient été obligez de donner un projet, ils n'auroient pû se dispenser vû la disposition presente des choses, de faire des offres, ce qui auroit été autant d'acquis aux deux Rois, sans aucun préjudice de leurs prétentions; de sorte que tout l'avantage leur en seroit demeuré, comme aux États tout le dommage.

La fermeté des Ministres de Leurs Hautes Puissances, & les pressantes sollicitations des Médiateurs obligèrent enfin les François & les Anglois à faire une démarche pour laquelle ils avoient témoigné tant de répugnance. Ils déclarèrent à quelles conditions les deux Rois vouloient accorder la Paix à Leurs Hautes Puissances. Le Roi de France prétendoit, „ Que „ les Etats Généraux céderoient à Sa Ma- „ jesté T. C. toutes les Places qui étoient „ sous leur Généralité, à sçavoir celles de „ Bra-

1673.

„ Brabant comme appartenant de Droit à
„ la Reine de France, & pareillement tou-
„ tes celles de Flandres. Que lefdits Etats
„ Généraux céderoient à l'Evêque de Mun-
„ ster toute la Province de Frife. Que Sa
„ Majesté tiendroit Garnison dix ans du-
„ rant dans le Fort de Schenk. Que l'exer-
„ cice de la Religion Catholique seroit li-
„ bre dans la Ville & Province d'Utrecht
„ après qu'elle auroit été restituée, & que
„ le Magistrat en seroit Catholique. Que
„ lefdits Catholiques auroient des Eglises
„ publiques & libre exercice de leur Reli-
„ gion dans toutes les Villes de Hollande
„ & les autres Provinces de cèt Etat. Que
„ l'on feroit un réglemeut pour la liberté
„ du Commerce dans les Indes à l'égard
„ des deux Nations. Que les Etats Géné-
„ raux restitueroient & feroient restituer à
„ l'Ordre de Malthe tous les Biens, &
„ Commanderies situez sous l'étenduë de
„ leur Domination. Que lefdits Sieurs
„ Etats païeroient à Sa Majesté quinze mil-
„ lions pour les frais de la guerre, & lui
„ presenteroient tous les ans une Médaille
„ d'or, par laquelle ils reconnoïtroient que
„ Sa Majesté leur avoit rendu généreuse-
„ ment une partie de leurs Etats après les
„ avoir conquis sur eux. Et enfin que l'on
„ donneroit satisfaction au Roi d'Angle-
„ terre; Moïennant quoi Sa Majesté con-
„ sentoît qu'on leur rendît toutes les Pla-
„ ces & Païs que l'on avoit conquis sur
„ eux, tant par lui que par ses Alliez, bien
„ entendu néanmoins que l'on rendroit

„ aux

„ aux Princes de l'Empire toutes les Pla-
 „ ces, Villes, Villages & Hameaux qui
 „ leur appartenoient & qu'on leur rete-
 „ noit.

Comme les Plénipotentiaires d'Angleterre agissoient, en tout, de concert avec ceux de France, ils donnèrent aussi, le même jour leurs prétentions aux Médiateurs. Elles n'étoient pas moins exorbitantes que celles de Sa Majesté Très-Chrétienne, je ne sçai même si l'on ne pourroit pas dire qu'elles étoient encore plus déraisonnables, vû le peu de succès que Charles avoit eu jusques alors dans toutes ses entreprises. Quoi qu'il en soit, ce Monarque demandoit, „ Que les Etats Généraux des Pro-
 „ vinces-Unies lui païassent une somme
 „ de dix millions pour les frais de la guer-
 „ re, & lui engageassent la Ville de Fles-
 „ singue pour sûreté dudit Paiement, jus-
 „ ques à ce qu'il fût entièrement achevé.
 „ Qu'ils donnassent à Sa Majesté satis-
 „ faction touchant l'affaire de Surinam, &
 „ relâchassent sans aucune exception tous
 „ les Sujets de Sa Majesté Britannique qui
 „ s'y trouvoient détenus. Qu'à l'avenir
 „ tous les Vaisseaux des Etats rendissent
 „ à Sa Majesté les honneurs entiers du Pavil-
 „ lion, sans aucune distinction de Vais-
 „ seau, ou de Vaisseaux. Que lesdits Sei-
 „ gneurs Etats Généraux rétablissent le
 „ Prince d'Orange en toutes les Charges,
 „ honneurs & Dignitez héréditaires de ses
 „ Ancêtres, tant celles de Stadthouder, &
 „ de Capitaine & Amiral Général, que
 „ tou-

1673. „ toutes autres qu'ils pourroient avoir pos-
 „ sées au même titre d'hérédité. Que
 „ l'on fit un Règlement touchant le
 „ Commerce des Indes dont la disposition
 „ seroit favorable aux Anglois, & enfin
 „ que lesdits Seigneurs Etats païassent à
 „ Sa Majesté Britannique un tribut annuel
 „ de cinquante mille livres sterling pour la
 „ liberté de la Pêche.

Les Ambassadeurs Médiateurs aiant re-
 çu ce projet le communiquèrent aussi tôt
 aux Ministres des Etats, qui étoient trop
 bien instruits des intentions de leurs Maî-
 tres, pour ignorer qu'ils pussent jamais se
 résoudre à traiter à des conditions si hon-
 teuses & si onéreuses. Ils auroient bien pû
 dès lors s'en expliquer positivement, mais
 comme ils étoient convenus quelques jours
 auparavant avec les Ambassadeurs de leurs
 Majestez Impériale & Catholique, que Mes-
 sieurs de Beverning & de Hairen feroient
 un voïage à la Haye pour assurer Leurs
 Hautes Puïssances que ces deux Princes
 étoient prêts de faire avec elles les Traitez
 dont nous avons donné l'extrait ci-dessus,
 ils furent bien-aise d'avoir trouvé ce pré-
 texte pour cacher le véritable motif de leur
 voïage. Ils se contentèrent de témoigner
 aux Suédois l'extrême surprise où ils étoient
 d'un projet aussi peu recevable que celui-
 là, & les assurèrent qu'ils n'étoient nullement
 préparés, ni aussi munis d'instructions néces-
 saires pour répondre à de semblables proposi-
 tions. Qu'ils avoient même sujet de douter
 que Leurs Hautes Puïssances voulussent en au-

cune manière y entendre ; mais que néanmoins, afin qu'on ne pût leur reprocher, à eux Ambassadeurs, de n'avoir pas fait toutes les démarches nécessaires pour procurer la Paix, quelque éloignée qu'elle parût, eu égard aux susdites propositions, ils avoient résolu que deux d'entre eux partiroient incessamment, pour en aller informer Leurs Hautes Puissances.

On ne fit rien à Cologne pendant l'absence de Beverning & de Hairen. Ils y revinrent enfin le 14. du mois d'Août, & écrivirent le lendemain une lettre aux Médiateurs, pour réponse à celle qu'ils en avoient reçûë le 12. de Juillet contenant les demandes des deux Rois. Cette lettre étoit conçûë en des termes très-forts : elle commençoit par un détail exact & assez étendu du procédé irrégulier & injuste qu'avoit tenu Sa Majesté Très-Chrétienne à l'égard de Leurs Hautes Puissances depuis l'année 1671. soit en refusant de s'expliquer sur les sujets de mécontentement qu'elle prétendoit avoir, soit en rejetant avec mépris toutes les offres que les Etats lui faisoient de la satisfaire, pourvû qu'elle voulût s'expliquer sur ce qu'elle prétendoit d'eux. Ensuite ils protestoient au nom de leurs Maîtres qu'ils avoient observé religieusement le Traité conclu avec Sa Majesté Très-Chrétienne le 27. d'Avril 1662, & qu'ils n'avoient contrevenu à aucun de ses Articles, quoique de la part de la France, on eût éludé de tems en tems la plupart des articles qui régloient le commerce, en rompant ouvertement l'égalité qui étoit stipulée

1673.

pulée au bien des Sujets & habitans de part & d'autre, par des privilèges & avantages donnez à de nouvelles Compagnies directement contre l'Article vintième dudit Traité. Et qu'à l'égard des assistances défensives que Sa Majesté, en vertu dudit Traité devoit à Messieurs les Etats Généraux, ensuite de la guerre que le Roi de la Grande Bretagne leur faisoit, on n'avoit pas laissé de les faire languir, tant par le refus ou par la diminution des Subsidés qu'on leur devoit, qu'en ne leur donnant pas les assistances réelles & effectives auxquelles Sa Majesté Très-Chrétienne s'étoit obligée.

Les Ambassadeurs de Leurs Hautes Puissances representoient encore, que nonobstant toutes ces contraventions de la part de la France, les Etats Généraux avoient toujours conservé pour Sa Majesté Très-Chrétienne tout le respect qui lui étoit dû, tâchant par toutes sortes de moiens de demeurer dans son Alliance, jusques là que quoique l'Ambassadeur de Louïs ne leur eût jamais présenté aucun Mémoire pour se plaindre de leur conduite, & que la Cour de France, n'eût jamais fait aucune plainte de cette nature au Ministre qu'ils avoient à Paris, ils n'avoient pas été plutôt informez d'ailleurs qu'on avoit donné de très méchantes impressions à Sa Majesté contre leur Etat, qu'ils s'étoient résolus à prévenir par tous les moiens possibles les effets de sa disgrâce. Que dans cette vûe ils avoient écrit au Roi pour le prier de leur faire connoître qu'el pouvoit être le sujet de son mé-

con-

contentement ; que ce Prince s'étoit contenté de répondre en termes généraux, & qu'au lieu de leur donner quelque acheminement pour admettre la satisfaction qu'ils lui offroient, il avoit attaqué les Provinces-Unies, & en avoit ruiné une partie directement contre la teneur de l'article 12. du Traité de 1662. qui porte que *s'il survenoit par inadvertance ou autrement, quelques inobservations ou contraventions au dit Traité, il ne laisseroit pas de subsister en toute sa force, sans que pour cela on en vienne à la rupture de la confédération, amitié & bonne correspondance, mais qu'on reparera promptement les dites contraventions.*

Ce sont là des Faits de notoriété publique, ajoûtoient les Ministres de Leurs Hautes Puissances dans leur lettre aux Médiateurs, après cela nous laissons à vos Excellences à juger, si la justice d'une guerre peut être fondée simplement & nuëment sur un vouloir & plaisir irrégulier, & selon la mesure de la force que l'on a, sans autre raison ou considération que de la foiblesse de celui qu'on veut attaquer & perdre ; & si ce n'est pas un intérêt général à toutes les autres Puissances de se joindre ensemble pour rompre des desseins si dangereux au repos de leurs Etats & de toute la Chrétienté. Si le droit de la cause en tout ceci, est évidemment de notre côté, comme on n'ensauroit douter, nous espérons de l'équité & de la bonne conduite de vos Excellences, qu'elles voudront nous appuier du credit du Roi leur Seigneur & Maître, afin que Messieurs les Etats Généraux soient déchargés du faix de cette guer-

1673. *re avec le moins de perte & le plutôt qu'il se pourra.*

Les Ministres Hollandois finissoient leur lettre par les offres que Leurs Hautes Puissances leur avoient ordonné de faire à Sa Majesté Très Chrétienne. Ils disoient aux Médiateurs que quoi que personne ne pût nier que les Etats n'eussent un droit incontestable, & ne pussent en toute justice demander le remboursement des fraix auxquels ils avoient été obligez & le dédommagement des pertes que leur Etat & leurs Peuples avoient souffertes par les effets & par la suite d'une Guerre qu'on leur avoit faite de gaieté de cœur, ils étoient cependant disposez à sacrifier à la Paix & au repos public de la Chrétienté, un intérêt si considérable & des pertes si sensibles. Que dans cette vûë, ils consentoient que les Places d'Orsoy, de Wezel, de Buderick, de Rées, & d'Emmerick demeurassent à l'E'cteur de Brandebourg, suivant l'accord que Sa Majesté Très-Chrétienne avoit fait avec lui, quoi qu'ils eussent non-seulement droit de Garnison dans ces Villes, mais aussi de très-grandes prétentions sur elles, & qu'ainsi la perte de ces Places Frontières ne pût que leur être très-sensible. Qu'ils sacrifieroient encore la Ville de Mastricht, avec le Comté de Vroonhuff & tout ce qui étoit de leur partage & droit sur les Comtez & Païs de Fauquemont, Dalhem & Bosleduc, d'Outre-Meuse avec les Villages de Redemtion, Baucs de St. Gervais & tout ce qui dépend de la dite

dite Ville. Qu'ils consentiroient au démembrement des Villes de Grolle, Brevoort, Lochem, Deutecum, Sheeremborgs, Lieftenvoorde, & tout le plat-Païs du Comté de Zutphen, à la réserve d'une certaine étenduë de Terres, le long de la Rivière d'Issel, à la distance d'une lieuë d'Allemagne, laquelle, comme aussi la Ville de Zevenar & la langue du Païs, que l'on nomme de Lymers, tirant du côté du Fort de Schenck, près la Ville de Doesbourg, ne devoient pas être compris dans ce démembrement, mais demeurer jointes aux Villes de Zutphen & Doesbourg, sous la Souveraineté de Leurs Hautes Puissances. Enfin, les Etats offroient de céder la Ville de Hulst avec tout ce qui est sous l'étenduë de sa juridiction, comme aussi les Forts de Moerspuy & de Moerschants, & Santberg & outre cela les *Ferdinandus-Fort*, *Miserie-Fort*, le Fort Sainte Anne, celui de Nassau, avec la Ligne & les Redoutes qui se trouvent entre deux, situez entre le Canal appelé le Hellegat & ladite Ville, aboutissant à la Digue de Stoppel-Dyck-Polder, le tout à condition que lesdites Places seroient mises entre les mains du Roi d'Espagne pour être tenuës & possédées par lui, & que le Roi Très-Christien seroit obligé d'en convenir avec Sa Majesté Catholique, sur un équivalent dans le quartier de ses Païs-Bas, en Artois ou autre part. Et quant à l'affaire des Chevaliers de Malthe, les Ambassadeurs des Etats promettoient, au nom de leurs Maî-

Tome III, K tres,

1673.

tres, qu'en considération de Sa Majesté Très-Chrétienne, ils s'accommoderoient à l'amiable avec le Grand Maître de cét Ordre, sur les prétentions qui lui restoit dans les Provinces-Unies, ou qu'autrement ils lui ouvrieroient le chemin de la justice, comme il l'avoit demandé autrefois, & qu'ils y tiendroient la main, afin qu'elle fût administrée promptement & de bonne foi. Ensuite de ces offres les Ministres de la République protestoit qu'à moins qu'on ne les acceptât aussi tôt, & qu'on ne fit la Paix, sans aucun délai, ils ne prétendoient pas être obligez à rien.

Ce projet aiant été communiqué par les Médiateurs aux Ministres des deux Rois, ils demandèrent du tems pour en informer leurs Maîtres, sans la participation desquels ils n'osoient faire la Paix à ces conditions. Cela leur pouvoit d'autant moins être refusé que ceux de Hollande avoient eu la liberté d'aller à la Haye pour communiquer aux Etats les propositions qui leur avoient été faites, & en recevoir de nouvelles instructions. On leur accorda donc un terme raisonnable, & pendant ce tems-là, on s'occupa moins des Négociations à Cologne, que des Visites, des Festins & des divertissemens. Cependant, le Traité de la Double-Alliance avec l'Empereur & le Roi d'Espagne, dont nous avons parlé, aiant été conclu, & changeant absolument la face des affaires, par l'engagement où les Etats entroient de céder Mastricht à Sa Majesté Catholique,

les

les Plénipotentiaires de Hollande commen-
cèrent à penser sérieusement aux moïens
de se dégager de ce qu'ils avoient promis
dans leur lettre aux Médiateurs. Ils n'e-
urent pas plutôt reçu la nouvelle de la con-
clusion de ce Traité, qu'ils demandèrent
qu'on s'expliquât définitivement sur les pré-
tentions des deux Rois. Ce fut le premier
de Septembre qu'ils firent cette instance
par une lettre qu'ils écrivirent aux Mini-
stres Suédois, dans laquelle ils réitéroient
leurs protestations de ne se plus tenir obli-
gez par leur Mémoire du 15. d'Août, à
moins qu'on n'en acceptât les conditions
sans aucun délai. Ensuite dans plusieurs
conférences qu'ils eurent avec ces mêmes
Ministres, ils ne feignirent point de leur
déclarer que les Etats ne consentiroient ja-
mais à l'aliénation du Brabant, ni de la
Flandre Hollandoise, dont les Côtes & les
Fortifications servoient de rempart à la Zé-
lande, & de sureté au Commerce du Rhin
& de la Meuse. Que les offres qu'ils avoient
faites n'étoient déjà que trop considérables;
que néanmoins ils ne s'en retracteroient
point, pourvû qu'on les acceptât sans diffé-
rer, mais qu'autrement ils ne prétendoient
point qu'elles eussent lieu dans la suite.
Cette réponse suffisoit pour faire connoître
aux Médiateurs, une partie de ce que pen-
soient les Ministres de Hollande, & le suc-
cès qu'eux-mêmes devoient se promettre
de leur Médiation. Néanmoins ne se re-
butant point pour toutes les difficultez qu'ils
prévoïoient, & ne voulant pas témoigner

1673.

aux Hollandois qu'ils eussent pénétré ce qu'on vouloit leur cacher, ils emploierent les cinq ou six jours suivans à faire tous leurs efforts auprès des Ministres des deux Couronnes pour les porter à se relâcher d'une partie de leurs prétentions. Ils déclarèrent enfin aux Ministres des Etats que Sa Majesté Britannique vouloit bien se désister de la demande qu'elle avoit faite de la Ville de Flessingue, & des deux millions pour les fraix de la Guerre, pourvû qu'on lui accordât toutes les autres choses qu'elle avoit demandées. Qu'à l'égard du Roi Très-Chrétien, par un effet singulier de sa grande modération, il se contenteroit d'une petite partie de la Gueldre, de la Ville de Mastricht avec le Païs d'Outre Meuse, de celle de Grave avec le Païs de Cuyck, de Breda avec sa Baronnie & les Forts qui en dépendent, de Boisseduc avec les Forts qui en dépendent & toute la Mayerie, de Crevecœur avec un territoire autour d'une lieuë, soit qu'elle fût dans l'étendue de la Mayerie ou non ; il demandoit outre cela l'Isle de Vorne, l'Isle & le Fort de St. André, s'obligeant au reste de ne point faire fortifier dans la partie de la Gueldre qui lui seroit cédée. Louis prétendoit encore qu'on lui laissât le Comté de Meurs pour en disposer en faveur de tel Prince d'Allemagne qu'il le jugeroit à propos. Touchant le dédommagement en argent, les Ministres de France avoient dit que leur Maître se contenteroit de deux millions de patacons ; que pour le point du Commerce, il seroit réglé

réglé suivant le projet qu'en avoient présenté les Ministres de Hollande. Mais qu'à l'égard de l'affaire de Malthe Sa Majesté Très Chrétienne demandoit que les Biens appartenans à cèt Ordre lui fussent restitués, ou leur juste valeur dans les Provinces qui n'avoient point fait d'accommodement particulier, & que pour ce qui concernoit le rétablissement de la Religion Catholique Romaine dans les Sept Provinces, ils avoient lieu de croire que Sa Majesté y admettroit des tempéramens raisonnables.

Les Ministres de France pouvoient dire hardiment que Louïs se relâcheroit de ses prétentions au sujet du rétablissement de la Religion, sans craindre d'en être desavoïez. Mieux instruits, que le Vulgaire, de la maxime générale des Princes, & des sentimens particuliers de leur Monarque, ils étoient bien persuadés que pourvû qu'il trouvat, d'ailleurs, son avantage dans le Traité, il ne s'opiniâtreroit pas sur cèt article, qui n'étoit proprement inféré dans la liste de ses demandes que pour en grossir le nombre, obtenir quelque chose de plus réel pour lui-même, lors qu'il se désisteroit de cette prétention, & en même tems persuader aux simples que la Religion lui tenoit fort à cœur. Mais ce qui me paroît assez surprenant, c'est que ce même Monarque, qui jusques alors avoit paru agir de concert avec Sa Majesté Britannique, & qui d'ailleurs avoit grand intérêt à la ménager, proposât aux Etats de leur accorder la Paix à des conditions, dont plusieurs étoient

1673.

très-préjudiciables au Prince d'Orange , puis qu'il lui en auroit coûté une bonne partie de ce que ses Ancêtres possédoient depuis long-tems dans la République. Que veut dire une conduite, qui paroît si contraire à la Politique ? Charles demandoit, il n'y a qu'un an, à cor & à cri, pour son Neveu, des Emplois & des Dignitez, qui ne lui appartenoient pas ? Non content qu'elles aient été accordées à Son Altesse, il exige présentement qu'elles soient rendus héréditaires à sa postérité ; & Louïs au lieu d'apuiér de tout son pouvoir les prétentions de Sa Majesté Britannique, veut dépoüiller Guillaume de ce qui lui appartient légitimement. Ce Monarque ne devoit-il pas appréhender de s'attirer la haine du Roi d'Angleterre, en faisant des demandes si préjudiciables à celui en faveur duquel, il auroit bien voulu faire croire qu'il avoit principalement entrepris la Guerre. On doit être persuadé que le Roi Très-Chrétien étoit trop éclairé pour faire une démarche qui pouvoit donner un prétexte spécieux à Charles de rompre les engagemens qu'il avoit pris avec la France. Il faut donc que Louïs ait été assuré que tout ce que faisoit depuis peu Sa Majesté Britannique en faveur de son Neveu, ne fût que grimace ; & que ses intérêts ne lui étoient pas si chers qu'il vouloit qu'on le crût.

Quoi qu'il en soit, les Plénipotentiaires des Etats qui avoient reçu de nouvelles instructions pendant le séjour qu'ils avoient
fait

fait à la Haye, & qui d'ailleurs étoient bien instruits de ce qui s'y étoit passé depuis, ne voulurent pas donner les mains à ce projet de Paix. Ils ne dissimulèrent plus leurs véritables sentimens & dirent aux Médiateurs qu'il ne falloit plus penser à la cession de Mastricht, parce que la France ne l'aïant pas acceptée dans le tems qu'elle lui avoit été offerte, Leurs Hautes Puissances avoient pris des engagements avec leurs Alliez qui changeoient la constitution des affaires, & leur ôtoient la liberté de disposer de cette Place. Ils ne parurent pas plus traitables sur la proposition qui leur avoit été faite de céder celles de Breda, Boisleduc & Crevecœur ; & ne feignirent point de dire que c'étoit perdre tems que de les leur demander, parce que Leurs Hautes Puissances étoient persuadées que de la conservation de ces Places, dépendoit celle de leurs Provinces. Après une réponse de cette nature, ce fut aux Médiateurs à chercher de nouveaux expédiens d'une Paix qu'ils voioient tout aussi éloignée que les premiers jours de la Négociation. Ils en proposèrent plusieurs qui leur furent tous inutiles, par le refus que firent les uns ou les autres d'y donner les mains. Ils en furent d'autant plus fâchez qu'ils commencèrent à perdre l'espérance qu'ils avoient conçüe que leur Maître auroit seul l'honneur de terminer une Guerre qui troubloit le repos des plus puissans Etats de l'Europe. Ce qui acheva de les en faire desespérer fut une lettre que leur

1673.

écrivirent le 9. d'Octobre les Ministres
 Hollandois. Ils leur disoient dans cette
 lettre, „ Que les Hauts & Puissans Etats
 „ Généraux, leurs Seigneurs & Maîtres
 „ appréhendant l'entière ruïne & desolation
 „ de leur Etat, avoient été obligez de con-
 „ trafter de nouvelles Alliances avec l'Em-
 „ pereur, le Roi d'Espagne & le Duc de
 „ Lorraine, que déjà les Ratifications
 „ étoient échangées, de sorte qu'ils ne
 „ pouvoient plus continuer la Négociation
 „ sans la présence & communication des
 „ Ministres de ces Princes, & particulié-
 „ rement de celui de Son Altesse Serenissi-
 „ me de Lorraine, pour la sûreté duquel
 „ ils demandoient avec instance & au plu-
 „ tôt possible les Passeports nécessaires ;
 „ concluant au reste à ce que les Ambaf-
 „ sadeurs des deux Rois donnassent à en-
 „ tendre les intentions de leurs Majestez
 „ touchant la Médiation de l'Empire la-
 „ quelle eux Ambassadeurs de Leurs Hau-
 „ tes Puissances offroient pour agir con-
 „ jointement avec sa Majesté Suédoise, &
 „ dans laquelle leurs dites Majestez &
 „ Hautes Puissances pourroient faire en-
 „ trer respectivement les Princes qu'il leur
 „ plairoit de nommer.

Cette lettre aiant été communiquée aux
 Ambassadeurs des deux Rois, ils se récrié-
 rent comme si on leur eût fait une grande
 injustice, sur tout les François. Ces der-
 niers répondirent que tout ce qu'ils pou-
 voient faire étoit d'en avertir leurs Maîtres,
 mais qu'ils étoient persuadez, qu'ils n'ac-
 corde-

corderoient pas ce que les Hollandois prétendoient ; que le nouvel incident qu'ils faisoient naître au sujet du Duc de Lorraine & de la Médiation de l'Empire, étoit un témoignage authentique du peu d'inclination que les Etats avoient pour la Paix. Qu'ils ne cherchoient qu'à traîner la Négociation en longueur, qu'autrement ils ne demanderoient pas des Passeports pour les Ministres du Duc, puisque l'Assemblée de Cologne n'avoit été convoquée que pour traiter de la Paix avec les Hollandois, & non pas pour y faire intervenir les différens qui pouvoient être entre le Roi Très-Chrétien & les autres Princes de la Chrétienté. Ils disoient à l'égard de la Médiation de l'Empire proposée par les Etats, qu'elle ne pouvoit tout au plus être bonne que par raport aux différens qui étoient entre Sa Majesté & l'Empereur, qu'en ce cas-là ils l'accepteroient volontiers, mais qu'à l'égard des affaires que la France avoit à démêler avec la République, il étoit trop tard pour avoir recours à une Médiation dont on ne pourroit de long-tems retirer aucun fruit.

Les Etats informez par leurs Ministres de la réponse des Ambassadeurs de France virent bien qu'il ne falloit pas se flater d'obtenir aucunes conditions raisonnables du Roi Très-Chrétien, à moins qu'il n'y fût obligé par la nécessité de ses affaires. Rien n'étoit plus capable de le déterminer à ce qu'ils souhaitoient que de lui faire perdre l'Alliance de Sa Majesté Britannique. Leurs

1673.

Hautes Puissances n'avoient rien négligé pour parvenir à ce but. Mais tout ce qu'ils avoient fait pour porter Charles à rentrer dans ses véritables intérêts avoit été rendu inutile par les artifices de trois ou quatre de ses Ministres corrompus par les largesses de la France. Cependant, pour n'avoir rien à se reprocher, & contenter en même tems les Espagnols, qui avant que de déclarer la Guerre à l'Angleterre, vouloient qu'on mît tout en usage, les Etats écrivirent, le 25. d'Octobre, à Sa Majesté Britannique la lettre suivante.

S I R E,

„ C O m m e nous n'avons jamais rien pris
 „ à cœur plus particulièrement que
 „ de mériter la grace de Vôtre Majesté &
 „ cultiver l'amitié qui a été autrefois héréditaire entre ses Roiaumes & nôtre République, Nous avons été fort affligés lors que Nous avons vû le grand mécontentement que Vôtre Majesté a pris contre Nous, & que par les artifices des personnes mal-intentionnées les Sujets de Vôtre Majesté & les nôtres ont été accablés par les misères lesquelles sont inséparables de la Guerre, & les ont réduits au point de répandre le sang de ceux qui ont toujours été chers les uns aux autres. La triste expérience que Nous en avons eu de part & d'autre en la dernière Guerre Nous avoit aussi fait croire après que Nous Nous fûmes réunis ensemble, que cette Paix seroit
 „ d'une

„ d'une telle nature qu'on ne Nous en au-
 „ roit jamais pû priver : Et Nous en étions
 „ d'autant plus persuadé, que nos Allian-
 „ ces, dans lesquelles Nous étions entrez
 „ de nouveau, sembloient Nous engager
 „ pour jamais. Mais comme la divine
 „ Providence n'a pas permis, pour la puni-
 „ tion des deux Nations, que les choses de-
 „ meurassent long-tems en cêt heureux
 „ état, Nous Nous sommes trouvez obli-
 „ gez, aussi tôt que Nous apprîmes la
 „ mesintelligence qui commençoit à naî-
 „ tre, de faire tous Nos devoirs possibles
 „ pour en empêcher la suite, & n'oublier
 „ rien de tout ce qui pouvoit servir pour
 „ prévenir un si grand mal que celui d'une
 „ rupture à cêt égard, sur l'assurance
 „ qu'on Nous donna que Vôtre Majesté
 „ étoit offensée sur le fait d'une Médaille,
 „ dont Nous n'avions consenti la vente
 „ que parce qu'elle Nous sembloit de fort
 „ peu d'importance, Nous la supprimâmes
 „ incontinent, & en fîmes même rompre
 „ les coins, de crainte qu'on n'en fit bat-
 „ tre quelques-unes en secrèt. Et afin de
 „ donner à Vôtre Majesté des preuves plus
 „ essentielles de l'estime que Nous faisons
 „ de son amitié, Nous accordâmes tout
 „ cè qu'il lui plût de demander en faveur
 „ des Habitans de Surinam, quelque pré-
 „ judiciable que cette affaire fût pour Nous,
 „ & quelques grandes raisons que Nous
 „ eussions de n'y point consentir. Nous
 „ envoyâmes en même tems à Vôtre Ma-
 „ jesté le Sr. van Beuningen, pour, s'il

1673.

„ étoit possible, ôter les sinistres impressions
 „ que l'on tâchoit de donner à Vôtre Ma-
 „ jesté & pour mettre la dernière main au
 „ Règlement qui avoit été proposé par
 „ l'Ambassadeur de Vôtre Majesté entre sa
 „ Compagnie des Indes Orientales & celle
 „ de ces Païs.

„ Du depuis, quoi que le peu de succès
 „ de la Négociation dudit Sr. van Beuning-
 „ gen Nous donnât assez de sujet de crain-
 „ dre de ne pouvoir mieux réussir à l'ave-
 „ nir, aussi tôt que Nous apprîmes qu'on
 „ vouloit persuader à Vôtre Majesté, tant
 „ contre toute sorte de vrai-semblance que
 „ contre la vérité même, que Nous trai-
 „ tions sous main avec la France au pré-
 „ judice des intérêts de Vôtre Majesté,
 „ Nous donnâmes incontinent ordre à nô-
 „ tre Ambassadeur de déclarer de Nôtre
 „ part à Vôtre Majesté que pour faire voir
 „ la fausseté des bruits que l'on faisoit cour-
 „ rir à Nôtre desavantage, & pour donner
 „ à Vôtre Majesté des preuves essentielles
 „ & incontestables de Nôtre sincère inten-
 „ tion, Nous étions prêts d'entrer en une
 „ Alliance avec Elle telle qu'il lui plairoit,
 „ quelque étroite qu'elle pût être, & d'ac-
 „ corder outre cela encore beaucoup d'a-
 „ vantage que Nous n'avions fait par le
 „ passé, afin de rétablir le repos en Euro-
 „ pe. Le point du Pavillon suivit là-des-
 „ sus, en quoi Nous croïons Nous être
 „ comportez envers Vôtre Majesté avec
 „ tout le respect imaginable : Et quoi que
 „ la réponse que Nous avons donnée là-
 „ „ dessus

„ dessus à son Ambassadeur soit telle que
 „ Nous sommes prêts de la remettre en
 „ tout tems au jugement de tout le mon-
 „ de , toutefois parce qu'on se plaignoit
 „ qu'elle étoit obscure & insuffisante , Nous
 „ envoiâmes un Ambassadeur extraordi-
 „ naire à Vôtre Majesté avec autorité tant
 „ à lui qu'à Nôtre Ambassadeur ordinaire
 „ d'éclaircir ce qu'on y pourroit trouver
 „ d'obscur , & d'y ajoûter ce qui pourroit
 „ être nécessaire , mais au lieu d'entrer
 „ avec eux en des conférences réglées , &
 „ de leur faire voir ce qui manquoit en
 „ Nôtre dite réponse , ils furent négligez ,
 „ & on ne leur accorda point de confé-
 „ rence dans le tems que les différens au-
 „ roient pû être terminez , qu'une heure
 „ après que la Déclaration de Guerre de
 „ Vôtre Majesté eut été lûë & approuvée
 „ dans son Conseil.

„ Tout cela , SIRE , fait assez voir
 „ avec quel zèle & application Nous avons
 „ travaillé pour donner satisfaction à Vô-
 „ tre Majesté & pour éteindre en son com-
 „ mencement un feu , lequel est capable
 „ de consumer toute l'Europe. Et com-
 „ me Nous ne sommes entrez en cette
 „ Guerre que par une nécessité indispensa-
 „ ble pour la défense & protection de nos
 „ Sujets , Nous n'avons cessé depuis la
 „ rupture de rechercher autant qu'il Nous
 „ a été possible l'amitié de Vôtre Majesté
 „ & sommes demeurez infatigables à faire
 „ des ouvertures de Paix à Vôtre Majesté
 „ en toutes occasions. Nous envoiâmes

1673.

pour cèt effet à Vôtre Majesté dès le
mois de Juin de l'année passée Nos Dé-
putez extraordinaires lesquels furent con-
finéz à Hamtoncourt, sans qu'on leur
voulût donner audience, ou entendre
ce qu'ils avoient à proposer de Nôtre
part. Un Ministre de l'Electeur de Bran-
debourg fit aussi le Voiage d'Angleterre
pour le même sujèt, lequel avoit entre-
pris à Nôtre prière de représenter sérieu-
sement à Vôtre Majesté l'ardent desir
que Nous avions de la voir en un autre
sentiment, & la disposition en laquelle
Nous étions de faire tout ce qui étoit en
Nôtre puissance pour pouvoir avoir l'hon-
neur de son amitié. Du depuis sur la
proposition qui fût faite par les Média-
teurs d'une générale suspension d'armes,
d'autant que Nous jugeâmes que Nous
n'y pouvions consentir sans hazarder la
prospérité de nôtre Etat, néanmoins pour
faire voir à Vôtre Majesté avec combien
de passion Nous souhaitions de lui don-
ner toutes les marques de respect, &
pour procurer à ses Sujets tous les avan-
tages qu'ils auroient pû tirer d'une telle
suspension; Nous en offrîmes une à Vô-
tre Majesté par Mer pour le tems d'une
année, ou pour autant de tems qu'Elle
trouveroit à propos; croiant que dans
l'état où les affaires étoient pour lors
Nous ne pouvions donner de plus gran-
des preuves de l'extrême passion que
Nous avions de fraier le chemin à une
heureuse réconciliation, & mettre par
» ce

„ ce moiien les Sujets de Vôtre Majesté en
 „ état de joiür de toutes les douceurs de
 „ la Paix, pendant que les nôtres souffri-
 „ roient toutes les incommoditez de la
 „ Guerre.

„ Les Ministres du Roi d'Espagne re-
 „ presentèrent de tems en tems les mêmes
 „ choses à Vôtre Majesté & lui ont réité-
 „ ré souventefois leurs instances pour la
 „ persuader d'entendre à une Paix. Mais
 „ outre toutes ces avances que Nous avons
 „ faites en public, Nous Nous sommes
 „ servis des moiens que Nous avons jugé
 „ les plus efficaces : Et Monfr. le Prin-
 „ ce d'Orange tant par sa propre inclina-
 „ tion qu'en considération des prières que
 „ Nous lui avons réitérées si souvent, a
 „ employé toutes les persuasions imagina-
 „ bles pour Nous faire obtenir l'honneur
 „ des bonnes graces de Vôtre Majesté &
 „ lui représenter l'avantage & la gloire que
 „ Vôtre Majesté en pouvoit tirer, en ré-
 „ tablissant le repos de la Chrétienté, &
 „ en Nous donnant la Paix que Nous avons
 „ désirée si souvent & avec tant d'ardeur :
 „ Mais quoi que Nous eussions grand fu-
 „ jèt d'espérer que les instances d'un Prin-
 „ ce qui a l'honneur d'être si proche pa-
 „ rent de Vôtre Majesté & dont le mérite
 „ est si connu d'un chacun, auroient fina-
 „ lement prévalu auprès de Vôtre Majesté
 „ contre ceux qui sont mal affectionnez en
 „ Nôtre endroit, & que Nous eussions
 „ aussi de la peine à croire qu'après que
 „ les intérêts de S. A. & les Nôtres furent
 „ deve-

1673.

„ devenus communs, & n'avoient rien de
 „ séparé, Vôtre Majesté voudroit néan-
 „ moins continuer en ses premiers senti-
 „ mens, & tâcheroit d'envelopper en Nô-
 „ tre ruine un des plus illustres Princes de
 „ son Sang, Nous avons néanmoins vû
 „ avec une grande affliction que toutes ces
 „ raisons ont été également foibles, & que
 „ Vôtre Majesté n'a pû être persuadée par
 „ aucuns motifs à relâcher rien de sa pre-
 „ mière rigueur, si bien qu'au lieu d'une
 „ réponse favorable aux ouvertures que
 „ Nous avons faites, Elle Nous a fait dé-
 „ clarer à Cologne qu'il n'y avoit point de
 „ Paix à espérer, à moins que nous n'ac-
 „ cordassions non-seulement à Vôtre Ma-
 „ jesté & au Roi de France, mais aussi aux
 „ Evêques de Cologne & de Munster des
 „ conditions qu'on n'a jamais exigées d'un
 „ Peuple libre, & qui peuvent si peu être
 „ proposées pour des Articles de Paix,
 „ qu'elles ne portent autre chose qu'une
 „ conquête absoluë de l'Etat & l'extirpa-
 „ tion de la Religion Réformée, dont Vô-
 „ tre Majesté & les Rois ses Prédécesseurs
 „ ont toujours été le principal appui & les
 „ Défenseurs, & lesquelles entraînoient
 „ avec elles non-seulement Nôtre totale
 „ ruine, mais aussi celle des Pais-Bas ap-
 „ partenant à l'Espagne.

„ C'est ce qui Nous a obligé de Nôtre
 „ côté, après Nous être résolu à une né-
 „ cessaire défense, de presser nos Amis
 „ d'entrer avec Nous en une Alliance plus
 „ étroite; & il a plû à Dieu de bénir tel-
 „ lement

„ lément les soins & les moiens que Nous
„ avons emploiez pour cèt effet, que la
„ très-Illustre Maison d'Autriche s'est dé-
„ clarée pour Nous, & que le Roi d'Es-
„ pagne a conclu avec Nous une Ligue
„ offensive & défensive en particulier, en
„ vertu de laquelle Sa Majesté a déjà dé-
„ claré la Guerre au Roi de France. Les
„ choses étant donc en cèt état, SIRE,
„ Vôtre Majesté peut croire fort facilement
„ qu'elles auront une plus grande suite :
„ Mais devant que le mal soit sans remé-
„ de, Nous avons très-volontiers voulu
„ faire un dernier effort, & assurer Vôtre
„ Majesté que quelque changement d'af-
„ faires qu'il y ait en Europe, Nôtre res-
„ pect & déférence envers Vôtre Majesté
„ sont toujourns les mêmes, & que quel-
„ ques considérables & puissans que nos
„ Alliez puissent être ; Nous demeurons
„ également disposez pour donner à Vôtre
„ Majesté toute la satisfaction que raison-
„ nablement Elle pourroit prétendre de
„ Nous ; & Nous avons ce bonheur que
„ Nos Alliez sont de même sentiment que
„ Nous. Nous osons espérer que Vôtre
„ Majesté ne refusera pas à Nôtre prière &
„ à l'intercession de Nostdits Alliez ce que
„ Nous n'avons pû obtenir jusqu'à présent,
„ & que Vôtre Majesté ne voudra pas aug-
„ menter la désolation, qui n'est déjà que
„ trop universelle.

„ Mais afin que nous n'oublions rien de
„ ce qui pourroit porter Vôtre Majesté à
„ ce que Nous désirons d'Elle, Nous la
„ prions

1673.

234

HISTOIRE

„ prions qu'il lui plaise de faire réflexion
„ sur tout ce qui s'est passé depuis le com-
„ mencement de cette Guerre, & de con-
„ sidérer outre cela, que de particulière, el-
„ le est devenuë générale. Lors que Sa
„ Majesté s'y engagea Nous étions les seuls
„ Ennemis & maintenant une grande par-
„ tie de l'Europe n'y est pas moins inté-
„ rescée que Nous ; & Vôtre Majesté ne
„ peut pas continuer cette Guerre, qui est
„ si ruïneuse, sans la déclarer aussi à ceux
„ qui se sont joints avec Nous, & sans ha-
„ zarder la conservation de la Chrétienté,
„ en cas que les armes du Roi de France
„ viennent à devenir florissantes par le se-
„ cours que Vôtre Majesté lui donneroit :
„ Aussi Vôtre Majesté ne peut plus pren-
„ dre en mauvaise part que Nous ne pou-
„ vons pas lui accorder ce qu'Elle pour-
„ roit demander en faveur de la France,
„ puis que par une indispensable nécessité
„ Nous ne le pouvons faire sans le con-
„ cert de Nos Alliez. Et d'autant que le
„ Traité général est accompagné de beau-
„ coup de difficultez, & que Nous pré-
„ voions que ce sera le moien pour con-
„ tinuer cette Guerre, que Nous souhai-
„ terions très-volontiers de terminer prom-
„ tement avec Vôtre Majesté, Nous Nous
„ estimerions très-heureux avant toutes
„ choses si quelques unes de ces considé-
„ rations pouvoient faire quelque impres-
„ sion dans l'esprit de Vôtre Majesté, & la
„ disposer à rentrer dans les sentimens où
„ Nous l'avons vû ci-devant avec joie ; &
„ alors

„ alors Nous ne doutons point qu'ensuite
 „ de la réconciliation que Nous Nous pro- 1673.
 „ mettons, elle ne dure à perpétuité. Ce-
 „ pendant, Nous prions Dieu, SIRE,
 „ &c.

Cette lettre étoit une espece d'apologie de la conduite que les Etats avoient tenuë envers Sa Majesté Britannique, & des démarches qu'ils avoient faites pour prevenir une rupture, entre les deux Nations, ils jugèrent à propos de la rendre publique. Quoi qu'elle contint des véritez qui ne pouvoient qu'être chagrinantes pour Charles, parce que c'étoient autant de reproches indirects de l'injustice de son procedé, Leurs Hautes Puissances, aiant pris grand soin de ménager ce Prince par les termes du monde les plus respectueux, n'appréhendèrent pas que la publication de cette lettre, lui donnât aucune prise sur elles, & qu'elle produisît un mauvais effet sur l'esprit des Anglois, qui contens qu'on révère en la personne de leur Monarque la portion du Pouvoir Souverain de la Nation, qu'ils ont jugé à propos de lui conférer, sont trop sages pour trouver mauvais qu'on ne le croie pas infallible, & qu'on ose se plaindre librement, lors qu'on est en droit de le faire. Bien éloignez de la folie de certain Peuple, qui adore en toute humilité, jusqu'aux desordres les plus abominables de leur Souverain, & qui ne peut même souffrir qu'on donne parmi les étrangers,

1673.

gers, à ces desordres, les noms qui leur sont si justement dûs, les Anglois accordent volontiers aux autres Nations, la liberté qu'ils se donnent à eux-mêmes de n'approuver pas la mauvaise conduite de leur Monarque, pourvû qu'on le fasse avec la modération & les égards qu'on doit avoir pour celui qui a l'honneur de gouverner un Peuple qui, je l'ose bien dire, a seul sû se former une véritable idée de ce qui est dû à un Roi, sans se laisser prévenir par les titres fastueux, que la lâche flatterie d'un tas d'indignes Courtisans à mis en usage dans ces derniers siècles. Aussi bien loin que cette lettre pût en aucune façon le chagriner, il n'y a point lieu de douter que l'Auguste Sénat qui protège avec tant de gloire les droits & les libertez de l'Angleterre, n'eût dès lors fait de serieuses réflexions sur le procédé irrégulier de Sa Majesté Britannique envers les Etats, & que prévoyant les funestes suites, que ses étroites liaisons avec la France, pouvoient avoir, par raport au principal intérêt des Peuples dont il est le Protecteur, il n'eût dès lors obligé ce Prince à rompre des engagements que lui avoient fait prendre d'indignes Ministres, en lui faisant espérer que la guerre lui fourniroit les moïens de se rendre plus absolu, ou qu'au moins, après la ruine des Provinces-Unies, étant assisté du secours de Sa Majesté Très Chrétienne, il seroit en état de changer la forme du Gouvernement dans ses Roïaumes, & y commander avec autant d'autorité que Louïs faisoit en France.

ce. Mais l'affaire du Mariage du Duc d'Yorck héritier présomptif de la Couronne, avec la fille du Duc de Modéne Princesse Papiste, donnoit alors tant de jalousie au Parlement & occupoit tellement toutes ses délibérations, qu'il ne lui restoit pas de tems pour penser à autre chose. A quoi il faut ajoûter, que le Roi d'Angleterre, pour se délivrer des instances que la Chambre lui faisoit d'empêcher ce Mariage, prorogea aussitôt le Parlement ; de sorte que cette auguste Assemblée n'eut pas le loisir d'examiner la lettre des Etats, & de faire à Charles les remontrances qu'elle lui auroit infailliblement faites, pour le porter à faire la Paix avec Leurs Hautes Puissances.

Cependant Charles, qui appréhendoit que cette lettre ne fît impression sur l'esprit de ses Sujets, & qui prévoioit d'ailleurs que la continuation de la guerre le mettroit indispensablement dans la nécessité d'assembler son Parlement, jugea à propos, de l'avis de son Conseil, de répondre aux Etats d'une manière qui put faire croire à ceux qui n'approfondissent point les choses que Leurs Hautes Puissances lui faisoient injustice & qu'il avoit dépendu d'elles d'avoir la Paix. Dans cette vûe il répondit article par article à la lettre qui lui avoit été écrite, & emploïa toutes les raisons les plus specieuses qu'il put imaginer, pour tâcher de détruire celles dont les Etats s'étoient servis pour faire connoître l'injustice de son procédé. Charles entre dans un long détail des injures qu'il prétend avoir reçûes ;

il

1673.

il se plaint encore des Medailles dont il avoit parlé dans sa déclaration de guerre; il reproche à Leurs Hautes Puissances de n'avoir pas pris tout le soin qu'elles devoient prendre pour en empêcher la vente; de ne l'avoir seulement pas averti jusques alors qu'elles en avoient fait rompre les coins; & sur tout de n'en avoir pas fait punir les Auteurs. Il soutient qu'elles ne lui ont pas donné la satisfaction qu'elles s'étoient engagées de lui donner au sujet de l'affaire de Surinam; & qu'on ne lui a fait aucunes offres de leur part sur ce qu'il demandoit en faveur du commerce de ses sujets dans les Indes Orientales. Ensuite Sa Majesté Britannique tâche de justifier du mieux qu'il lui est possible le traitement fait aux trois Députez que les Etats envoièrent en Angleterre en 1672. sur ce que contre les coutumes de la guerre ils y étoient venus, sans ses Passeports & sans l'en avoir averti auparavant. Ce Monarque soutient que par cela même il étoit en droit de les retenir prisonniers, mais qu'il ne l'avoit pas fait, comme les Etats le lui imputoient, qu'il s'étoit contenté de leur défendre de venir à Londres, & qu'il leur avoit même ordonné des logemens dans son Palais de Hamptoncourt, avec toutes les autres commoditez qui appartenoient à leur caractère. Que quoi qu'il fût bien informé de ce qui se passoit entre ces Députez & quelques-uns de ses Sujets, qu'ils pratiquoient pour susciter des Troubles & des desordres dans la Capitale de ses Etats, ou pour empêcher la

la continuation de la guerre, il n'avoit pas laissé de leur envoier quelques personnes des plus considérables de son Conseil pour entrer en conférence avec eux & écouter leurs propositions, mais qu'ils avoient toujours répondu constamment jusqu'au jour de leur départ, qu'ils n'avoient ni pouvoirs ni instructions. Il accuse les États de n'avoir eu d'autre dessein en lui envoiant ces Ministres que de l'amuser pendant qu'ils feroient leur Traité séparé avec la France. Il nie que les Ministres d'Espagne & celui de Brandebourg lui aient jamais fait aucune proposition de la part de Leurs Hautes Puissances; & dit qu'elles ont assez fait voir le peu d'inclination qu'elles ont pour la Paix, par la longueur du tems qu'elles ont employé à se déterminer sur le choix du Lieu des Négociations. Enfin Charles insiste sur l'article dans lequel les États parloient des intérêts du Prince d'Orange. Il semble même que ce reproche soit celui qui lui tient le plus au cœur, & qu'il a pour ce Prince toute la tendresse que son mérite personnel & la proximité exigent d'un bon parent. *Nous sommes obligez d'avoïer, dit Sa Majesté Britannique, que le procédé que vous avez tenu à l'égard du Prince, jusqu'à l'année passée, n'étoit pas une assez bonne marque, pour nous faire croire que vous eussiez une véritable & sincère intention d'entretenir une bonne correspondance avec nous: Et quoi que nous eussions de la répugnance à faire paroître nôtre ressentiment, pour les injures publiques qu'on lui fai-*
 soit,

1673. *soit, afin de ne donner point de sujet par là à ses ennemis de lui faire plus de mal, néanmoins aussi-tôt que la bonne affection du Peuple, qui fut plus forte que la Faction de Louvestein, lui eut offert le pouvoir & l'autorité, dans le Gouvernement, que ses Ancêtres avoient si bien mérité, Nous nous sommes appliquez avec plus de zèle à faire la Paix.*

Après avoir ainsi exagéré la tendresse qu'il a toujours eüe pour son Neveu ; & insinué que le mauvais traitement qu'il prétendoit avoir été fait à Son Altesse, avoit beaucoup contribué à diminuer l'affection qu'il avoit eüe autrefois pour la République. Charles continuë de cette manière.

„ Et pour ce qui est de ce que Vous dites
 „ que Nous aurions eu l'intention de ruïner le Prince d'Orange Nôtre Neveu,
 „ l'injustice de ce reproche Vous est assez
 „ connue à Vous-mêmes ; & lors que
 „ Vous Vous plaignez hautement aux Médiateurs qui sont à Cologne de ce que
 „ Nous sommes trop zélés à l'avancement de ses intérêts, Vous voudriez bien faire accroire à Nos Sujets que Nous ne l'aimons que médiocrement ; & pour donner quelque couleur à ce discours, Vous y ajoûtez (sans en donner toutefois la moindre raison du monde) que la demande que Nous avons faite à Cologne ne tend qu'à renverser la Religion Réformée & à la ruïne de la Maison de Nôtre Neveu. Nous ne pouvons conclure les remarques que Nous faisons sur cette Lettre ou Manifeste, que Vous
 „ avez

„ avez formé dans le dessein d'abuser Nous
 „ & Nôtre Peuple, & déguisé de quelque
 „ apparence de respect pour Nôtre person-
 „ ne & de quelque inclination pour la Paix,
 „ sans y ajoûter ce qui devoit convaincre
 „ les plus obstinez d'entre Vous; qui est
 „ que dans le tems que Vous faisiez ces
 „ belles protestations, vous tâchiez de
 „ Nous persuader à rompre nôtre parole
 „ & la promesse que Nous avons donnée
 „ à Nos Alliez de ne point faire de Traité
 „ séparé avec qui que ce soit. Vous po-
 „ sez pour un point fondamental que Vous
 „ ne pouvez rompre celle que Vous avez
 „ donnée aux Vôtres sans faire tort à Vô-
 „ tre honneur, comme si cêt honneur
 „ Vous devoit toujours être cher, & que
 „ le Nôtre fût de peu d'importance pour
 „ Nous. Cependant Vous faites passer les
 „ négociations de Vos Députez à Cologne
 „ pour les plus belles & les plus sincères
 „ qu'on sçauroit imaginer, & celles des
 „ nôtres pour inciviles & pleines d'inhuma-
 „ nité, puis que Vous dites que nonob-
 „ stant tous Vos efforts Nous n'avons ja-
 „ mais voulu rien relâcher de nôtre pre-
 „ mière rigueur. C'est de quoi Nous nous
 „ rapportons aux Médiateurs mêmes qui ne
 „ manqueront pas de Nous faire justice,
 „ en faisant sçavoir au Monde que Nos
 „ Plénipotentiaires ont relâché du moins
 „ la moitié de leur première demande, là
 „ où les Vôtres s'excusoient continuelle-
 „ ment de rendre réponse à la moindre
 „ chose qu'on leur pût proposer, si ce n'est
 „ *Tome III.* L „ celle

1673.

„ celle du Pavillon , & tout cela néan-
 „ moins en des termes qui Nous faisoient
 „ douter avec raison de la sincérité de
 „ leurs intentions. Et c'est là la seule cho-
 „ se en laquelle Vous avez fait paroître de
 „ l'inclination pour Nous donner quelque
 „ sorte de satisfaction pendant tout le cours
 „ de cette Négociation ; & n'ayant plus
 „ rien avancé dans les ouvertures de Paix
 „ que Vous dites Nous avoir fait proposer
 „ par le Prince d'Orange Nôtre Neveu ,
 „ les Ministres d'Espagne & de Brande-
 „ bourg , & par celles des Médiateurs mê-
 „ mes, c'est là la chose dont Vous ne fai-
 „ tes aucune mention en vôtre dite lettre,
 „ puis que Vous ne traitez l'affaire de la
 „ Paix qu'en termes généraux, afin d'en
 „ avoir tout l'honneur pour Vous-mêmes,
 „ & ne nous faisant point de proposition
 „ que pour Nous séparer de Nos Alliez,
 „ qui est une chose que vous estimez des-
 „ honnête pour une République, mais au
 „ contraire nullement mal séante pour un
 „ Roi.

„ S'il est vrai que vos intentions soient
 „ sincères pour la Paix, envoiez sans au-
 „ cun delai un pouvoir suffisant à Vos Dé-
 „ putez qui sont à Cologne, pour résou-
 „ dre conjointement avec les Nôtres des
 „ conditions de Paix qui soient justes & rai-
 „ sonnables ; & ce sera alors que le Mon-
 „ de verra la promptitude avec laquelle
 „ Nous nous y conformerons , & avec
 „ quelle facilité Nous reprendrons les sen-
 „ timens d'amitié & d'estime que les Rois

„ Nôs

„ Nos Prédécesseurs ont toujours eu pour
Vôtre Etat. 1673.

„ Cette réponse faisoit assez clairement connoître aux Etats que le Roi d'Angleterre n'étoit guère disposé à faire la Paix, en donnant les mains à un Traité séparé, au préjudice des engagements qu'il avoit pris avec Sa Majesté Très-Chrétienne. Néanmoins, comme c'est une Maxime générale, qu'en matière de querelle, on n'est pas éloigné de la réconciliation lors qu'on veut bien en venir à un éclaircissement, on jugea dès lors qu'il ne seroit pas impossible à Leurs Hautes Puissances d'obtenir ce qu'elles souhaitoient avec tant d'ardeur. Ces Souverains étoient plus que jamais en état d'attendre avec patience que le tems fit rentrer Charles dans ses véritables intérêts. Il venoit d'arriver un heureux changement dans leurs affaires dont ils étoient sans contredit redevables à la bonne conduite & à la valeur du Prince d'Orange. Guillaume par la conquête de Naerden avoit donné un tel échec aux entreprises des François, qu'ils virent bien dès lors qu'il leur seroit impossible de conserver toutes les Places qu'ils avoient conquises. Cependant, comme c'est toujours une chose très-mortifiante pour un Conqué rant que de perdre le fruit de tant d'injustices, Louis eut bien de la peine à se résoudre à ce qu'il auroit dû faire dès le commencement de la Campagne. Mais enfin voyant que Son Altesse, dont la prudence égaloit la valeur, abandonnoit son País pour le sau-

1673. ver, & qu'au lieu de s'amuser à des Siéges qui lui auroient coûté beaucoup de monde, ce Prince avoit formé un projet dont l'exécution ne pouvoit pas manquer d'affranchir tout d'un coup sa Patrie de la tyrannie sous laquelle elle gémissoit ; ce fut une nécessité au Roi Très-Chrétien de renoncer à une partie de ses conquêtes pour conserver les autres. Il n'eut pas plutôt appris que l'Armée Espagnole & Hollandoise étoit marchée du côté du Rhin pour se joindre aux Impériaux qu'appréhendant avec raison pour toutes les Places qui étoient sur ce Fleuve, aussi-bien que pour celles de la Meuse & de la Moselle, il envoya ordre à ses Généraux d'abandonner la plus grande partie des Villes conquises, afin qu'avec les Garnisons qu'ils en retireroient, ils pussent former une Armée capable de s'opposer aux entreprises des Confédérez.

Les François commencèrent l'exécution de ce projet par la Ville de Woerden. Celui qui en étoit Gouverneur reçut ordre du Duc de Luxembourg dès le 2. du mois de Novembre d'en faire sortir la Garnison avec les Munitions pour se retirer à Utrecht qu'on n'avoit pas encore résolu d'abandonner. Il lui étoit aussi enjoint d'exiger vingt mille francs du Magistrat, faute de quoi, il devoit donner le pillage aux Soldats, démolir les remparts, faire sauter les Portes & le Château, & mettre le feu à la Ville. On eut beau représenter au Gouverneur l'impuissance des Habitans, il protesta toujours qu'il avoit fait tout son possible

ble pour faire modérer cette somme, & qu'il ne prétendoit rien pour lui-même. La seule grace qu'on en put obtenir, ce fut qu'il permit aux Magistrats d'envoier quelques Députez au Duc, avec lequel ils accordèrent enfin pour seize mille francs, à condition que toutes les Fortifications, les Palissades, les Portes & le Château demureroient en leur entier. Pour satisfaire à cèt accord, on donna au Gouverneur une partie de cette somme en argent comptant, & des ôtages pour assurance du reste. Il sortit de la Ville le 7. du mois, emmenant avec lui ces ôtages. Les Habitans aiant satisfait à ce qui avoit été exigé d'eux, on eût crû qu'ils n'avoient plus rien à craindre, mais la Garnison ne fut pas plutôt sortie, qu'ils connurent le peu de fonds qu'il y avoit à faire sur les promesses d'un ennemi qui ne se croit obligé à l'observation des Traitez les plus solennels, que lors qu'il ne peut s'empêcher de les exécuter. Le Comte de Waldeck que le Prince d'Orange avoit laissé pour la garde du Pais pendant son absence, aiant été averti de bonne heure, du dessein que les François avoient d'abandonner Woerden, avoit ordonné à Fariaux de se tenir à portée d'y entrer avec deux Régimens, aussi-tôt que les ennemis en seroient sortis. Il n'y fut pas plutôt arrivé qu'il aprit de quelques Deserteurs François & Suisses que le Château & un des Bastions étoient minéz, qu'on y avoit laissé des méches allumées, de la longueur de trois pouces seulement,

1673.

& qu'elles ne seroient pas long-tems sans produire leur effet, à moins qu'on ne se hâtât d'y remédier. Cèt avis étoit trop important pour être négligé, on se transporta sur les lieux, on trouva que ce raport étoit véritable, & par la diligence qu'on apporta à retirer les poudres & les méches, on prévint les malheureux effets de la malice & de la mauvaise foi des ennemis. Harderwick & Crevecoeur furent démolis, & néanmoins on ne laissa pas de demander aux Habitans de la première de ces Places douze mille francs, mais ce fut inutilement, parce que les plus riches s'en étoient retirés long-tems auparavant. On fit offrir à ceux de Boisleduc de conserver l'Eglise de Crevecoeur & la Maison du Commandeur, s'ils vouloient donner trois mille pistoles, ce qui aiant été refusé, les François n'épargnèrent ni l'une, ni l'autre. Bommel qui étoit devenuë très-considérable, Sa Majesté Très-Chrétienne aiant dépensé plus de soixante mille francs à la faire fortifier, fut aussi abandonnée, mais il en coûta trente-six mille francs aux Habitans pour se garantir du pillage, & comme ils n'étoient pas en état de fournir la somme entière, on les obligea de donner douze ôtages pour assurance du paiement.

Quelque diligence que fit le Duc de Luxembourg pour exécuter les ordres du Roi Très Chrétien, il emploïa près de trois Semaines à faire ses préparatifs pour retirer la Garnison & tous les effets des François de la Ville & de la Province d'Utrecht.

C'è-

C'étoit-là qu'ils avoient retiré leur plus riche butin, & chagrins d'être obligez d'abandonner un si beau País, ils étoient bien résolus de n'y laisser que ce qu'ils ne pourroient pas emporter. Ce retardement inquiétoit les uns & faisoit plaisir aux autres. Ceux des Habitans de cette Province, qui avoient conservé dans le cœur l'amour de la liberté, appréhendoient que Luxembourg ne reçût de nouveaux ordres, & qu'ils ne gémissent encore long-tems sous la tyrannie d'une Nation qui n'est pas moins insolente dans la prospérité que basse & rampante dans la mauvaise fortune. Ceux, au contraire, que la conformité de Religion avoit aveuglez jusqu'au point de préférer un cruel esclavage, à un exercice moins solennel des superstitions, en quoi ils font consister tout l'essentiel de leur Doctrine, se réjouissoient dans l'espérance, que pendant le tems qu'il falloit employer à ces préparatifs, il pourroit survenir quelque incident qui feroit changer la résolution que Sa Majesté Très-Chrétienne avoit prise d'abandonner cette Province. Ils furent enfin trompez dans leurs espérances. La nécessité de Troupes augmentant parmi les ennemis au lieu de diminuer, ils n'osèrent se risquer à garder un País, dont ils ne pouvoient seulement défendre la Capitale à moins que d'y entretenir toujours une Garnison de six ou sept mille hommes. Le Duc de Luxembourg sortit de la Ville d'Utrecht le 15. du mois avec une partie de la Garnison,

1673.

laissant le Maréchal d'Humière pour faire la fonction de Gouverneur, jusques à ce que la dernière Place du País fût évacuée. Le reste sortit le 23. avec le Maréchal & le Commandant Stoupe, au son des Cloches, des Trompettes & du Tambour. La Ville aiant été obligée de promettre quatre cens cinquante mille francs pour se garantir du pillage & de l'incendie dont on la menaçoit, sous prétexte que quelques-uns de ses Habitans n'étoient pas bien intentionnez pour Sa Majesté Très-Chrétienne. L'Intendant François reçût cent mille écus contant, & emmena un grand nombre d'ôtages pour assurance du reste. Amersfort, Rheenen, Wagheningue & Wick-de-Durstedte furent abandonnez presque en même tems; de sorte que tout le País d'Utrecht se vit délivré des Garnisons Françoises avant le retour du Prince d'Orange en Hollande.

Les Etats de cette Province ne se virent pas plutôt en liberté d'agir qu'ils se déchargèrent du serment qu'ils avoient fait de ne point élire le Prince d'Orange pour leur Gouverneur, & ils envoièrent leurs Députés à la Haye pour y reprendre leur ancienne Séance dans l'Assemblée des Etats Généraux, ce qu'on ne voulut pas leur accorder avant que d'en avoir délibéré avec Son Altesse. Ils députèrent aussi, du consentement des Magistrats de la Ville d'Utrecht Messieurs Dyckvelt, de Sandenberg & le Bourguemaître van der Voort, à Son Altesse pour lui offrir la Dignité de Stat-
houder

houder au nom de toute la Province. Fariaux arriva à Utrecht avec trois Régimens le même jour que les François en étoient fortis : les Magistrats demandèrent qu'il leur prêtât le Serment de fidélité, suivant la coutume, & qu'il leur laissât la garde des clefs de la Ville, mais il s'en excusa, alléguant pour raison de son refus qu'il n'en avoit pas d'ordre. Il ne faut point douter que cela ne fût sensible à ces Magistrats, qui virent bien par là qu'on avoit dessein de les rendre responsables de la perte de leur Province, qu'ils n'avoient pû empêcher. Cependant, comme les choses étoient bien changées de face, ils furent contraints de souffrir ce qu'ils n'auroient pas souffert en tout autre tems. Le lendemain le Comte de Horn y entra avec d'autres Troupes pour y exercer le Gouvernement par provision. Mais ce qu'il y eut de plus mortifiant, c'est que le Pensionnaire Fagel & les Députés de Hollande, de Zélande, de Frise & de Groningue y étant arrivez le 25. de Novembre, suspendirent le Gouvernement le jour suivant, & défendirent l'exercice de toutes sortes de Charges tant pour la Police que pour la Justice, jusqu'à ce que les affaires de la Généralité eussent été terminées. Néanmoins pour ne point laisser la Ville dans une suspension entière de Gouvernement, pendant ce tems-là, on y rétablit par provision le Sieur Ruys dans sa Charge de Grand Bailly; Kint, Liechtenberg & Beusichem, dans celles de Secretaires de Police, de Justice, & des

1673.

Etats ; & van Leuwen celle de Recevreur Général de la Province, afin de recevoir les deniers comme auparavant, mais on enjoignit expressement à ce dernier de ne faire aucun paiement sans en avoir ordre de Leurs Hautes Puissances.

Ce n'étoit pas dans la Province d'Utrecht seulement que les François avoient résolu d'abandonner leurs Conquêtes. Ils quittèrent dès le second jour de Decembre, Elburg sur le Zuyder-zée, après avoir exigé douze mille francs des Bourgeois. Campen d'où ils sortirent à peu près dans le même tems, n'en fut pas quitte à si bon marché. Quoi qu'on eût déjà commencé à démolir ses Fortifications, cette Ville fut obligée, pour en conserver le reste & se garantir du pillage, de promettre quatre-vingt mille francs, pour lesquels elle donna des otages au Marquis de Magalotti. Les Muntériens firent de grandes instances à l'Intendant François pour avoir permission d'y rester en garnison ; mais on le leur refusa, non pas par un principe d'humanité pour les Habitans, mais parce qu'on appréhendoit qu'ils ne fussent pas en état de paier ce qu'ils avoient promis, si on leur laissoit de si fâcheux Hôtes. Peu de jours après l'Evêque desespérant de pouvoir garder Steenwick & Meppel ordonna à ses Garnisons d'en sortir, ce qu'elles firent à des conditions semblables à celles des François.

Quelque satisfaction qu'eût le Prince d'Orange de l'heureux changement qui venoit d'ar-

d'arriver aux affaires de la République, il n'étoit pas encore tout-à-fait content. La joie qu'il avoit d'un succès, qui, après Dieu, devoit être principalement attribué à sa sage conduite, étoit tempérée par l'embaras où le mettoit la marche du Duc de Luxembourg. Ce Général avoit formé un Corps d'Armée de toutes ses Garnisons & se dispofoit à retourner en France avec tout son butin. Son Altesse n'apréhendoit pas que le Duc osât faire quelque nouvelle entreprise, mais Elle ne pouvoit voir sans chagrin qu'après avoir ravagé les Villes de l'obéissance des Etats par les violences qu'ils y avoient exercées durant leur séjour, les François, en les abandonnant eussent achevé de les ruiner, par les sommes exorbitantes qu'ils en avoient exigées. Guillaume auroit bien voulu leur enlever le fruit de leurs injustices, & délivrer les ôtages qu'ils emmenoié avec eux. Luxembourg ne pouvoit avancer qu'à petites journées, parce qu'il traînoit avec lui plus de trois mille Chariots chargez de riches dépouilles. La lenteur de sa marche donna lieu à Guillaume de faire avancer les deux Armées Espagnole & Hollandoise près de Namur, avec du Canon, pour lui couper le passage. Il n'y eut pas été longtems qu'il aprit que le Duc étoit parti de Maastricht dans le dessein de prendre son chemin le long de la Meuse par le Condros & par les Ardennes. Cette nouvelle obligea Son Altesse de passer cette Rivière le vintième de Decembre, près de Huy

1673.

pour se rendre à Marche en Famines, afin d'être plus sûr de rencontrer les ennemis, & de leur livrer Bataille, si l'occasion s'en presentoit. Luxembourg avoit déjà fait passer le Swarte-water à son Armée, mais lors qu'il vit qu'il lui feroit impossible d'éviter le Combat, s'il continuoit sa route, il fit rebrousser chemin à ses Troupes & reprit celui de Mastricht, d'où il dépêcha un Courier au Roi son Maître, pour l'informer de l'embarras où il se trouvoit, & pour recevoir ses Ordres dans un péril si pressant.

Cependant, les Armées d'Espagne & de Hollande qui craignoient que l'ennemi ne leur échapât d'un autre côté, & ne se sauvât par Charleroi, pendant qu'elles seroient par delà la Meuse, repassèrent cette Rivière en diligence, laissant le Prince de Vaudemont avec une partie de la Cavalerie, pour s'opposer à Luxembourg, s'il vouloit tenter une seconde fois le passage de la Meuse. Le Prince d'Orange, pour l'attirer dans le piège, s'aprocha de Tongres & de Hasselt avec les Troupes de la République, pendant que celles d'Espagne se tenoient sur la grande Chaussée de Charleroi. Il fit ensuite quelque mouvement, comme s'il eût voulu se retirer, afin d'obliger le Général François à quitter son poste; ce qui ne manqua pas d'arriver. Mais quand ce Duc se fut aperçû, qu'il n'avoit pas plutôt décampé que ces deux Armées venoient à lui, il se retira comme la première fois sous le Canon de Mastricht; bien.

bien résolu d'attendre du secours de France, pour se tirer de ce mauvais pas. Le Prince voyant qu'il ne pouvoit l'engager au Combat ; que le mois de Decembre étoit déjà fini ; & que les Troupes fatiguées de tant de marches avoient besoin de repos, mit fin à une Campagne qui lui avoit été si glorieuse, & renvoia l'Armée dans ses Quartiers d'Hyver.

1673.

Fin du Livre Septième.





HISTOIRE

DE

GUILLAUME III.

ROI D'ANGLETERRE,
D'ECOSSE, DE FRANCE,
ET D'IRLANDE, &c.

LIVRE HUITIEME.

1674.



I jamais Prince a eu lieu d'être content d'une expédition, il ne faut point douter que Guillaume ne dût être extrêmement satisfait de celle qu'il venoit de finir avec tant de gloire pour soi-même, & d'avantage pour sa Patrie. Outre la satisfaction intérieure, qui est la satisfaction inséparable des bonnes actions, & la plus belle ou pour mieux dire

dire l'unique récompense de la vertu, Son Altesse avoit encore la joie de voir que tout le monde se faisoit un plaisir de lui rendre la justice qui lui étoit dûë. Depuis le plus petit jusques au plus grand, il n'y avoit personne qui ne reconnût que ce Prince étoit très-digne des grands Emplois qui lui avoient été conférez ; & ses ennemis mêmes étoient forcez d'avotier que la République lui étoit redevable de l'heureux changement qui relevoit ses espérances abatuës, & la mettoit en état de conserver cette précieuse liberté, sans la possession de laquelle, toutes les autres choses qu'on appelle Biens dans le Monde, ne méritent pas la moindre attention. Le Prince n'étoit pas insensible aux applaudissemens qu'il recevoit de tous côtez ; & pour peu qu'on connoisse le cœur humain, on ne peut pas croire que Guillaume à l'âge de vint-trois ans, fût indifférent aux témoignages d'affection des Peuples, & aux grands égards que les Etats avoient pour sa personne. Son credit étoit parvenu à un point, qu'il ne se faisoit presque plus rien dans leur Assemblée, qu'on ne l'eût consulté auparavant. Il ne fut pas plûtôt revenu à la Haye, que Leurs Hautes Puissances lui donnèrent une nouvelle preuve de la haute idée qu'elles avoient conçûe de sa capacité dans les affaires politiques. Il s'agissoit de rétablir la Province d'Utrecht dans l'Union & de régler le rang que ses Députés devoient avoir dans l'Assemblée des États Généraux. On avoit déjà délibéré plusieurs fois sur
cette

1674.

cette affaire, sans que les Provinces eussent encore pû s'accorder. Celle de Hollande formoit quelques prétentions qui causèrent du délai, mais le plus grand obstacle qui s'opposât à la décision d'une chose qui paroïssoit juste & nécessaire, étoit que les Députés de Frise & de Groningue renouvelloient le différent qu'ils avoient eu autrefois avec ceux d'Utrecht pour la préséance. Les Etats Généraux, avant que de prendre leur dernière résolution, jugèrent à propos de demander l'avis de Son Altesse. Pour cèt effet ils lui députèrent Monsieur le Pensionnaire Fagel & quelques autres Membres de leur Assemblée, ausquels le Prince dit, après avoir mûrement examiné cette affaire, qu'il croïoit qu'on devoit considérer que la funeste révolution de l'année 1672. étoit un châtiment dont il avoit plû à Dieu de visiter la République. Que pour accomplir les Décrets immuables de sa Providence, il avoit permis que par l'effet d'une consternation qui étoit presque devenuë générale, l'Ennemi se fût rendu maître en fort peu de tems de plusieurs Frontières très considérables & de trois Provinces entières. Qu'il falloit donner quelque chose au malheur du tems, & que puis qu'il avoit plû à Dieu de benir tellement les Armes de cèt Etat & de ses illustres Alliez que toute la Province d'Utrecht, & une bonne partie de celles de Gueldres & d'Over-Issel étoit retournée sous la Domination de Leurs Hautes Puissances, il lui sembloit que ce seroit une chose fort injuste que de vouloir exclure ces trois Provinces de l'Union,

parce

parce qu'il avoit plû à Dieu de leur faire éprouver la Domination d'un Prince étranger, dans le tems que, par un effet tout particulier de sa grace & de sa bonté, il en avoit garanti les autres Provinces. Que les Articles de l'Union portant expressement que les Provinces Unies seroient obligées de hazarder biens & vies pour la conservation les unes des autres, ce seroit aussi une trop grande injustice de vouloir leur ôter, ou s'approprier les Places qui avoient cidevant appartenu ausdites Provinces, par la seule raison qu'elles n'accommoderoient pas mal quelques-unes des autres Provinces. Qu'un procédé de cette nature envers ceux qui avoient été Membres d'un même Etat, & auxquels on ne pouvoit rien imputer que d'avoir éprouvé un malheur dont les autres Provinces avoient été exemptes, justifieroit pleinement les armes de l'Ennemi, qui n'avoit fait la Guerre à cét Etat, que parce qu'il étoit fort à sa bienséance. Qu'outre cela, il étoit à craindre qu'une injustice si criante n'arrêtât le cours des Bénédictiones que Dieu avoit commencé de répandre sur les entreprises de Leurs Hautes Puissances & de leurs illustres Alliez. Qu'il étoit dono d'avis que la Province d'Utrecht, comme aussi celles de Gueldres & d'Over-Iffel, aussi-tôt qu'elles seroient évacuées, fussent reçues de nouveau dans l'Union, qu'on leur accordât le même rang de Séance qu'elles avoient toûjours eu, & qu'on leur rendit toutes les Terres & Places qui leur avoient appartenu, avant l'invasion des François; à la réserve de la Souveraineté des Terres sur lesquelles la Province de Hollande & de West-Frise auroit fait bâtir

des

1674.

des Forts, laquelle Souveraineté ne devoit pas s'étendre au delà des remparts, Fossez & Fortifications de ces Forts. Qu'il croioit aussi qu'il devoit être permis à la Province de Hollande, en cas que la nécessité le requit d'inonder les Terres de celle d'Utrecht, aussi-bien que les siennes.

Leurs Hautes Puissances approuvèrent le sentiment du Prince, par leur résolution du 29. de Janvier & cette affaire auroit été terminée dès lors, si les oppositions de quelques Provinces n'en eussent encore fait différer la décision jusques bien avant dans le mois d'Avril, que Son Altesse se rendit à Utrecht pour y régler le Gouvernement, comme nous le verrons bien-tôt. Au reste quoi que cette affaire eût été debatue avec beaucoup de chaleur, à cause des différens intérêts de chaque Province, & qu'elle eût occupé assez long-tems les délibérations des États de Hollande, elle ne les avoit pas empêché de penser aux moiens de reconnoître les grands & signalez services que Son Altesse avoit rendus à la Patrie, en général & à leur Province en particulier. En élevant ce Prince à la Dignité de Stathouder, Capitaine Général & Amiral Général deux ans auparavant, il sembloit qu'ils eussent mis la dernière main à l'élévation de Guillaume, & pleinement récompensé, par avance, tout ce qu'il pouvoit jamais faire pour eux dans la suite. Mais sensibles à l'heureuse délivrance de leur País, ces Souverains voulurent laisser à la Postérité un monument éternel de leur recon-

reconnoissance & de leur libéralité, envers un Prince dont la Providence s'étoit servie pour renverser les projets ambitieux d'un Monarque qui ne se proposoit rien moins que de les dépoüiller de leur Souveraineté, & de les réduire sous sa Domination. Comme Son Altesse étoit déjà revêtuë de tous les Emplois qu'Elle pouvoit prétendre, il ne restoit plus à Leurs Grandes Puissances que d'en assurer la possession à sa Postérité; & quoi que ce fût-là une affaire bien délicate, puis qu'il n'arrive que trop souvent, qu'un bon Père a de très-méchans enfans, elles ne laissèrent pas de rendre héréditaires la Charge de Stat-houder & celles de Capitaine & d'Amiral Général de leur Province, comme on le peut voir par leur Résolution du 2. de Février, qui est si glorieuse à la memoire du Prince d'Orange que nous n'avons pû nous empêcher de l'insérer ici.

” **A**yant été délibéré par forme de Résolution des Etats de Hollande, par laquelle ils déclarent le Prince d'Orange Stat-houder Héréditaire de leur Province.

” Assumption sur ce que Messieurs les Députez de la Ville de Harlem ont proposé à l'Assemblée le 23. du mois de Janvier dernier de la presente année 1674. à sçavoir s'il ne seroit pas expédient de résoudre que la Charge de Gouverneur & Amiral Général de la Province de Hollande & de West-Frise, & celle de Capitaine & Amiral Général des Provinces-Unies, succedât après le décès de M. le Prince d'Orange sur ses enfans mâles, procréez par S. A. d'un légitime

” Ma-

1674.

„ Mariage, ainsi qu'il se voit plus ample-
 „ ment par les notules comprises sous la
 „ dite datte ; le Corps de la Noblesse &
 „ les Députez des Villes, au nom & de la
 „ part des Bourguemaîtres & Communau-
 „ tez desdites Villes, ont déclaré unani-
 „ mement, ainsi qu'ils déclarent par la
 „ presente, qu'ayant considéré attentive-
 „ ment l'état & constitution du Gouverne-
 „ ment de ce Pais, ainsi qu'il a été au tems
 „ passé, par la bénédiction de Dieu, sous
 „ les Illustres Princes d'Orange de glorieu-
 „ se mémoire Prédécesseurs de sadite Al-
 „ tesse, & particulièrement ce qui s'est
 „ passé pour ce regard depuis 23. ou 24.
 „ années en çà, ils ont vû & remarqué que
 „ cèt Etat a été attaqué de plusieurs cala-
 „ mitez, tant dedans que dehors, depuis
 „ la triste & malheureuse année de 1650.
 „ que pour ce qui est des affaires de de-
 „ hors on n'a presque jamais été sans guer-
 „ re ou crainte de guerre. Qu'il s'en est
 „ élevé une très-lamentable en l'an 1653.
 „ entre le Roïaume d'Angleterre & cèt
 „ Etat, laquelle a grandement ébranlé les
 „ fondemens du Gouvernement de ces
 „ Pais, & qu'à peine eût-on repris haleine
 „ de ladite Guerre, qu'il s'en éleva une
 „ autre contre la Couronne de Portugal en
 „ l'an 1656. & en l'an 1658. & 1659. en-
 „ core une autre, à cause des intérêts de
 „ la Guerre du Nord. Qu'en l'an 1664.
 „ on l'a eüe de nouveau contre le Roi de
 „ la Grande Bretagne, & qu'un peu après
 „ la fin de ladite Guerre, est survenue la
 „ pre-

„ presente, la plus triste & la plus funeste
 „ de toutes : Et que dans le cours de la-
 „ dite Guerre cèt Etat a été obligé de sup-
 „ porter plusieurs insultes de ses Voisins ;
 „ desquels il a été craint & redouté par ci-
 „ devant. Que pour ce qui est des affai-
 „ res de dedans, ce même Etat a été com-
 „ me accablé de divisions & partialitez in-
 „ testines. Que depuis l'an 1650. jusqu'à
 „ l'an 1660. plusieurs Membres de cèt Etat
 „ ont eu une certaine aversion pour la Per-
 „ sonne de M. le Prince d'Orange d'à-
 „ present, unique Rejetton de cette Illu-
 „ stre Maison, & que quelques autres au
 „ contraire ont maintenu avec zèle qu'on
 „ ne devoit pas l'abandonner entièrement.
 „ Que le Roi de la Grande Bretagne aiant
 „ été appellé au Gouvernement du Roïau-
 „ me d'Angleterre, par le Parlement qui
 „ y étoit alors assésblé en 1660. & aiant
 „ pris son chemin par ces Pais pour s'y
 „ transporter, cèt Etat a témoigné tant à
 „ Sa Majesté qu'à Mesdames les Princesses
 „ Roïale & Douïairière, qu'il avoit un soin
 „ tout particulier des intérêts & de l'édu-
 „ cation de sadite Altesse, & de l'avancer
 „ aux Dignitez qui avoient été possédées
 „ par ses Illustres Ancêtres de glorieuse
 „ mémoire. Mais qu'après la mort de la-
 „ dite Dame Princessé Roïale, on avoit
 „ beaucoup perdu de cette bonne volonté
 „ pour ladite Altesse, & qu'on n'avoit plus
 „ du tout songé à Elle. Qu'on a pris du
 „ depuis le soin de ladite éducation, &
 „ qu'enfin sur la fin de l'an 1671. & sur le
 „ com-

1674.

„ commencement de 1672. on a eu de
 „ grands démêlez sur l'élection de sadite
 „ Altesse en qualité de Capitaine Général
 „ de la Milice de ce País. Que la triste
 „ expérience a fait voir que leſdites divi-
 „ ſions & partialitez inteſtines ont donné
 „ occasion aux Ennemis de cêt Etat de lui
 „ faire des insultes à tous momens, com-
 „ me ſçachant bien qu'elles le rendoient
 „ incapable de ſonger à ſa déſenſe par le
 „ moièn de cette Union qui a jetté les
 „ fondemens de cette République, & qui
 „ a été benie de Dieu ſi miraculeuſement;
 „ & que les différens qui s'élevoient tous
 „ les jours pour l'élection d'un Chef de la
 „ Milice de ce País, & la diſcorde qui
 „ étoit pour ce ſujèt entre les principaux
 „ Membres de cêt Etat, retardoient & em-
 „ pêchoient les délibérations & réſolutions
 „ qu'on devoit prendre néceſſairement,
 „ afin de repouſſer la force étrangère, &
 „ faiſoient emploier en des diſputes inutiles
 „ le tems qui devoit être ménagé ſur tou-
 „ tes choſes. Que leſdites diviſions ont
 „ été cauſe que ſur la fin de l'an 1671.
 „ lors que le Roi de France témoignoit
 „ ouvertement qu'il vouloit faire la Guer-
 „ re à ce País, on avoit conſumé des mois
 „ entiers en délibération ſur l'élection d'un
 „ Capitaine Général, & ſur la perſonne de
 „ ſadite Altesſe, lequel tems on avoit dû
 „ emploier pour la déſenſe de cêt Etat.
 „ Et que cela avoit été cauſe que le Roi
 „ de France attaquant ce País par la force
 „ des armes en ladite année 1672., il étoit
 „ par

„ parvenu aux dernières extrémités & au
 „ danger de sa totale ruine & perdition.
 „ Que mesdits Srs. les Etats de Hollande
 „ ont crû là-dessus d'un commun consen-
 „ tement, qu'on ne pouvoit rien imaginer
 „ ou espérer de plus expédient ni de plus
 „ salutaire, que de retrancher d'un côté
 „ absolument ce qui a donné occasion aus-
 „ dites divisions & partialitez, afin de ne
 „ point retomber par ce moien dans les
 „ malheurs & inconveniens auxquels on a
 „ été exposé jusqu'à présent, & d'autre côté
 „ aussi de reconnoître les grands servi-
 „ ces que l'Illustre Maison d'Orange a ren-
 „ du de tems en tems à cêt Etat pour son
 „ établissement & conservation; A ces
 „ causes mesdits Srs. du Corps de la No-
 „ blesse, comme aussi les Députez des Vil-
 „ les, au nom & de la part des Bourgue-
 „ maîtres & Communautéz desdites Vil-
 „ les, ont déferé unanimement, ainsi qu'ils
 „ déferent par la presente à sadite Altesse
 „ & ses Descendans mâles, qu'Elle vien-
 „ dra à procréer d'un legitime Mariage,
 „ la Charge de Gouverneur, Capitaine &
 „ Amiral Général de ladite Province de
 „ Hollande & de West Frise, avec toutes
 „ les Dignitez, Prééminences, Prérogati-
 „ ves, Droits & Priviléges qui en dépen-
 „ dent, sans en rien excepter ni réserver,
 „ en la même manière que ladite Charge
 „ est exercée presentement par sadite Al-
 „ tessé: Et que par conséquent après le
 „ décès de sadite Altesse (à laquelle les-
 „ dits Etats de Hollande souhaitent une
 „ lon-

1674.

„ longue & heureuse vie en toute prospé-
 „ rité & santé) ladite Charge de Gouver-
 „ neur, Capitaine & Amiral Général de
 „ ladite Province de Hollande & de West-
 „ Frise, avec toutes lesdites Dignitez,
 „ Prééminences, Prérrogatives, Droits &
 „ Privilèges qui en dépendent, sans en
 „ rien excepter ni réserver, en la même
 „ manière qu'elle est maintenant exercée
 „ par sadite Altesse, héritera, succédera
 „ & devolvera sur ses Descendans mâles
 „ qu'Elle viendra à procréer d'un légitime
 „ Mariage. En conséquence de quoi mes-
 „ dits Seigneurs du Corps de la Noblesse,
 „ comme aussi les Députez des Villes, au
 „ nom & de la part des Bourguemaîtres &
 „ Communautéz desdites Villes, ont trou-
 „ vé bon par la presente d'en faire dresser
 „ & dépêcher des Lettres en bonne & dûe
 „ forme sous le Grand Seau de ladite Pro-
 „ vince de Hollande, en faveur de sadite
 „ Altesse, & ses Descendans mâles pro-
 „ créez d'un légitime Mariage. Et se char-
 „ gent ensuite lesdits Députez de faire en
 „ sorte auprès de Messieurs les Etats
 „ Généraux à ce qu'il leur plaise de défer-
 „ rer la Charge de Capitaine & Amiral
 „ Général des Provinces-Unies du Pais-
 „ Bas à sadite Altesse & ses Descendans
 „ mâles qu'Elle viendra à procréer d'un
 „ légitime Mariage, & d'en faire pareille-
 „ ment dépêcher des Lettres en bonne &
 „ dûe forme sous le Grand Seau de l'Etat.
 „ Au bas est écrit, accorde avec lesdites
 „ Résolutions, ainsi signé, SIMON VAN
 „ BEAUMONT. Le

Le même jour que les Etats de Hollande prirent cette résolution en faveur de Son Altesse, ceux de Zélande firent la même chose dans leur Province, & rendirent outre cela la Dignité de Premier Noble héréditaire à ses enfans mâles sortis d'un légitime Mariage. Ce fut ainsi que Guillaume à l'âge de viuit-trois ans se vit élevé à un plus haut degré de gloire & de puissance, qu'aucun de ses Prédécesseurs.

Cette nouvelle étant bien-tôt arrivée à Londres, Sa Majesté Britannique en prit occasion d'accorder avec honneur ce qu'elle ne pouvoit plus sans péril refuser aux instances réitérées de son Parlement & à la nécessité pressante de ses affaires. Leurs Hautes Puissances avoient insensiblement engagé la Négociation par lettres, elles en avoient écrit encore deux à ce Monarque depuis celle que nous avons insérée dans le premier Livre de ce Volume. Elles lui representoient dans ces deux dernières lettres le peu d'apparence qu'il y avoit d'espérer un bon succès des Négociations de Cologne, par le refus opiniâtre que les François faisoient d'accorder des Passeports aux Ministres du Duc de Lorraine, sans la participation desquels Leurs Majestez Impériale & Catholique, étoient résolûes de ne point traiter. Ensuite sans entrer dans une trop grande discussion de l'injuste procédé de Charles, les Etats lui mettoient devant les yeux le préjudice que ses propres Sujets recevoient de la continuation d'une Guerre, dont tout l'avantage étoit pour la Fran-

1674.

ce. Ils protestoient qu'ils souhaïtoient sincèrement la Paix, & pour faire voir à ce Monarque que c'étoit-là véritablement leur intention, ils accompagnèrent la dernière lettre qu'ils lui écrivirent d'un projet dans lequel ils lui faisoient des offres positives & réelles. Ils lui demandoient aussi des Passeports pour les Ministres qu'ils avoient dessein d'envoïer à Londres. Tout cela n'avoit encore produit aucun effet sur l'esprit de Charles, mais voïant enfin que son Parlement, au lieu de lui accorder les Subsidés qu'il demandoit pour continuer la Guerre contre la Hollande, attaquoit ses principaux Ministres. Que cette Auguste Assemblée, & sur tout la Chambre des Communes, prétendoit qu'on lui fit connoître qui avoit conseillé au Roi de mettre sur pié la dernière Milice de Terre & d'en donner le commandement à un étranger; qui étoit causé que la Triple-Alliance avoit été rompuë; quels étoient les Articles du Traité fait avec la France, pourquoy on avoit différé les paiemens de la Banque Royale; qui avoit fait attaquer la Flote de Smirne des Hollandois avant la Déclaration de la Guerre; ce que contenoient les Articles du second Traité fait avec la France auprès d'Utrecht; & enfin par le conseil de qui la Guerre avoit été commencée, & le Parlement prorogé. Charles, dis-je, voïant par cette sage conduite du Parlement, que bien loin d'être disposé à le secourir dans ses injustes entreprises, il alloit travailler à la réformation des abus, & pro-

procéder au châtement de ceux qui lui avoient fait prendre un parti si préjudiciable à l'intérêt de la Nation, ce Monarque crut que le seul moyen de prévenir un examen qui ne pouvoit lui être avantageux, étoit d'écouter les propositions de Paix que les Etats lui faisoient. Il auroit bien pû proroger le Parlement & se délivrer par là de l'embarras où il se trouvoit ; mais outre que cette prorogation dans la conjoncture du tems, n'auroit pas manqué d'aigrir de plus en plus les esprits, ce remède ne paroïssoit guères moins dangereux que le mal qu'on appréhendoit. En effet, Sa Majesté Britannique n'étoit pas en état de poursuivre la Guerre, sans argent. Les Subsidés qu'il recevoit de France n'étoient rien en comparaison des dépenses que Charles étoit obligé de faire, & il s'en falloit beaucoup qu'ils ne fussent aussi considérables qu'on le lui avoit fait espérer. D'un autre côté, le Marquis de Fresno Ministre de Sa Majesté Catholique avoit déclaré positivement que si la Cour d'Angleterre refusoit d'accorder la Paix aux Hollandois, le Roi son Maître seroit obligé de faire la Guerre à Sa Majesté Britannique, ce qui auroit été un coup fatal au Commerce de la Nation Angloise. Cela devoit suffire pour inspirer à Charles des sentimens de Paix, mais ce lui étoit une terrible mortification de paroître y être forcé ; & c'est ce qui l'avoit jusqu'alors rendu sourd aux instances des Etats & de leurs Alliez, espérant que le tems lui fourniroit peut-être

1674.

quelque moien de se tirer d'intrigue, sans qu'il parût qu'on eût fait violence à son inclination. Tel est le naturel de la plupart des Princes : bien loin de répondre au but de leur institution qui consiste à procurer à leur Peuple tout le bien dont ils sont capables, ils aiment mieux le laisser gémir sous le fardeau d'une cruelle Guerre, que de la terminer avantageusement, lors qu'ils s'imaginent qu'on pourroit les soupçonner d'avoir donné quelque chose à la nécessité de leurs affaires. C'étoit-là ce qui faisoit le plus de peine à Charles. Ne voyant plus aucune apparence de pouvoir continuer la Guerre, il souhaïtoit la Paix, mais il lui falloit un prétexte qui pût mettre à couvert la gloire du Monarque. La résolution des Etats de Hollande & de Zélande vint fort à propos pour le tirer du cruel embarras où il se trouvoit. Il ne cède plus à la nécessité ; il ne craint plus qu'on le soupçonne d'avoir été intimidé par les menaces de l'Espagne ou d'avoir eu de la complaisance pour son Parlement. La reconnoissance qu'il a de ce qu'on vient de faire en faveur d'un Neveu qu'il prétend lui avoir toujours été très-cher, est l'unique chose qui le desarme. Il n'en faut pas davantage pour lui inspirer des sentimens de Paix. Il est prêt d'écouter les propositions qu'on a à lui faire de la part de Leurs Hautes Puissances. Il fait plus, il les communique à son Parlement & lui demande ses avis. La Chambre des Seigneurs fut quelque tems sans se déclarer ; mais celle des Com-

Communes ne crut pas devoir apporter aucun délai à l'examen d'une affaire qui lui tenoit si fort à cœur. Elle y travailla sans relâche, & après avoir mûrement considéré si on devoit faire la Paix à l'exclusion de la France, ou si cette Couronne y seroit comprise, on conclut qu'ayant été souvent trompez par les François, & leur Alliance étant très-préjudiciable à l'Angleterre, il falloit traiter séparément avec les Hollandois, & laisser à Sa Majesté Très-Chrétienne le soin de faire son accommodement, comme Elle le jugeroit à propos. Les Seigneurs qui, par les liaisons qu'ils entretiennent à la Cour, ont souvent plus de ménagement pour elle, qu'il ne seroit à souhaiter qu'ils en eussent, voulurent faire paroître en cette occasion que leur Chambre avoit un soin tout particulier de l'honneur du Roi. Plusieurs d'entre eux dirent, *qu'avant que de se résoudre à consentir à une Paix séparée, ils souhaitoient d'être instruits de la teneur du Traité que Sa Majesté avoit fait avec la France. Qu'il se pouvoit faire que les Articles en étoient tels, qu'ils ôtoient au Roi la liberté de faire la Paix à l'exclusion de Sa Majesté Très-Chrétienne. Qu'en ce cas, on devoit avoir soin de ne donner aucune atteinte à la gloire de Sa Majesté.* Le Comte de Salisbury n'eut pas de peine à répondre à un discours qui étoit plus spécieux que solide. Soit que mieux informé des intentions de la Cour que ceux qui avoient parlé avant lui, il crût que ce ne seroit pas rendre un bon office aux Mini-

1674.

stres que de demander la communication de ce Traité, soit que revenu de la bagatelle, il ne fût pas persuadé que ce qu'on appelle la gloire du Roi dût être préféré à l'intérêt Général de toute une Nation, ce Seigneur répondit que la lecture de ce Traité étoit fort inutile ; puis que la mauvaise conduite des François suffisoit pour rompre tous les engagements que Sa Majesté avoit pris avec le Roi Très-Chrétien. Que pour en être persuadé, les Seigneurs n'avoient qu'à prier Son Altesse le Prince Robert de leur faire une Relation exacte de ce que ces bons Alliez avoient fait sur Mer l'été passé. Que lors que la Chambre en seroit informée, elle ne demanderoit pas d'autres raisons pour juger qu'on pouvoit légitimement & qu'on devoit même se séparer des intérêts d'une Couronne, qui avoit assez fait voir qu'elle ne se proposoit pas moins la ruine de ses Alliez que la perte de ses ennemis.

Ce discours ferma la bouche à ceux qui paroissoient les plus zélés pour la gloire du Roi ; la Chambre des Seigneurs se conforma au sentiment de celle des Communes, & l'une & l'autre aiant présenté des Adresses à Sa Majesté pour la prier de faire la Paix avec les Hollandois à l'exclusion de la France, les Ministres de Charles n'osèrent s'y opposer, de peur d'attirer sur eux la haine du Peuple, & d'exciter de plus grands murmures contre le Gouvernement. Il ne fut plus question que de sçavoir si on négocieroit la Paix à la Haye ou à Londres. Ceux du Conseil du Roi qui entétez du point d'honneur, ne portoient pas
leurs.

leurs vûës plus loin, étoient d'avis qu'on devoit accepter l'offre que les Etats faisoient d'envoier des Ambassadeurs à Londres. *Il nous sera plus glorieux, disoient-ils, de faire venir ici les Hollandois en qualité de Supplians, que d'aller chez eux faire un personnage, qui donneroit lieu de croire au monde que ce seroit nous qui demanderions la Paix. Outre cela, il nous sera plus facile de faire valoir nos intérêts, étant recherchez des Etats, que si nous allions les chercher chez eux.* Cèt avis qui étoit conforme au génie d'une Nation naturellement fière auroit été suivi, si ce n'est que la Guerre aiant causé un mécontentement général dans tout le Roïaume, les Membres du Conseil, qui avoient été les principaux auteurs de la rupture, appréhendèrent les intrigues des Ambassadeurs de Leurs Hautes Puissances. *Ce fut là le véritable motif, dit le Chevalier Temple, qui leur fit prendre la résolution d'envoier plutôt une Ambassade que de la recevoir.* Comme ce Chevalier avoit fait plusieurs voïages en Hollande, qu'il y avoit des habitudes, & que c'étoit lui qui avoit négocié avec tant de succès, quelques années auparavant, le Traité de la Triple-Alliance, on crut qu'on n'en pouvoit pas choisir de plus propre, pour bien ménager les intérêts de Sa Majesté Britannique, dans la conjoncture présente. Il fut nommé d'un consentement unanime pour cette Ambassade, & le Roi lui aiant ordonné de se préparer au plûtôt, on ne doutoit point que le Traité ne se négociât en Hollande.

1674.

Le Marquis de Ruvigni Ambassadeur Extraordinaire de Sa Majesté Très Chrétienne à la Cour d'Angleterre n'eut pas été plutôt informé de la résolution qui avoit été prise dans le Conseil de Charles, qu'il mit tout en usage, pour en empêcher ou du moins pour en retarder l'exécution. Il s'adressa à ceux qu'il croïoit avoir le plus de pouvoir sur l'esprit du Roi, & qui pour se conserver les pensions que leur donnoit la France, sembloient devoir s'intéresser avec plus de chaleur que les autres, à la continuation d'une Guerre qu'ils avoient eux-mêmes conseillée. Il leur fit de nouvelles offres de la part du Roi son Maître, & les assura que s'ils lui rendoient ce service, il n'y avoit rien qu'ils ne pussent attendre de sa libéralité. Ces indignes Ministres n'étoient que trop portez d'eux-mêmes à faire ce que le Marquis de Ruvigni leur demandoit. Mais la crainte prévalut enfin sur leur avarice, quelque empire qu'eût cette dernière passion sur leur esprit, ils appréhendèrent d'être obligez de rendre compte de leurs mauvaises actions devant un Auguste Sénat, qui par une intégrité qu'on ne sçauroit assez louer, se fait un devoir de punir sévèrement les coupables, sans avoir aucun égard à leur qualité, ou au rang qu'ils tiennent dans le monde. Ils n'osèrent s'opposer à ce que le Parlement & la plus saine partie de la Nation souhai-toient. De sorte que l'Ambassadeur de France voïant qu'il n'avoit rien à attendre de ce côté-là, fut enfin obligé de s'adresser direc-

directement à Sa Majesté Britannique. Il lui presenta un Mémoire, dans lequel après avoir exagéré l'exacritude avec laquelle Louis avoit satisfait à tous les engagements du Traité, même au delà de ses promesses, il lui met devant les yeux le préjudice qu'une Paix séparée feroit à sa gloire & à l'honneur de la Nation Angloise. Monsieur de Ruvigni étoit-il bien persuadé de ce qu'il disoit ? un homme aussi éclairé que lui, pouvoit-il s'imaginer que la Nation Angloise fût responsable de l'imprudence de Charles ? Connoissoit-il si peu le genie de cette Nation, & la constitution de l'heureux Gouvernement d'Angleterre, qu'il pût penser, qu'elle fût assez dépourvûe de jugement pour faire consister sa gloire, à suivre aveuglément les caprices de son Monarque, & à continuer, par un faux point d'honneur une Guerre qui avoit été entreprise contre son gré, & sans la participation de ceux qui ont l'honneur de la représenter. Les Anglois ne donnent point dans la chimère, en fait de Gouvernement, ils accordent volontiers à leur Monarque tout l'éclat de la Majesté Roïale, ils ne lui refusent aucune des Prérrogatives qui peuvent faire honneur à la Nation dont il est le Chef, ils se font un devoir indispensable de prodiguer leurs biens & leur vie pour le soutenir dans toutes ses entreprises qui tendent au Bien public : mais ils sont trop sages pour se croire deshonorés, en refusant de consentir à l'observation d'un Traité qu'il a fait de son chef, & contre le vé-

ritable intérêt de son Peuple, qui doit faire toute la règle de sa conduite. Cët excès de folie est particulièrement affecté au genie du Peuple François, qui par un renversement d'idées qu'on ne sçauoit assez déplorer, s' imagine que les Sujets sont nez pour le Monarque, & non pas le Monarque pour les Sujets; que celui-là peut faire tout ce que bon lui semble, sans que ceux-ci soient en droit d'y trouver à redire; & que la gloire de la Nation consiste dans une obéissance aveugle au bon plaisir de celui qui la gouverne.

Après avoir representé que la Nation Angloise, ne peut, sans préjudice à son honneur, consentir à un Traité séparé, le Marquis de Ruvigni, ramasse dans son Mémoire tout ce qui peut le plus aigrir l'esprit de Charles contre les Hollandois. Il les accuse avec autant de hardiesse, que s'il eût été persuadé de ce qu'il disoit, de n'avoir jamais eu de véritable intention pour la Paix, dans le tems même qu'ils faisoient paroître le plus d'empressement pour l'obtenir. Il prétend que leur unique but, dans toutes les propositions qu'ils avoient faites, ne tendoit qu'à desunir les deux Rois; & si on l'en veut croire, ils n'ont offert de traiter séparément avec Sa Majesté Britannique, qu'après avoir essayé inutilement de le faire avec le Roi son Maître, auquel ils auroient accordé toutes choses pour sa satisfaction, s'il eût voulu sacrifier les intérêts de son Allié, & l'abandonner à leur ressentiment. Il leur re-
proche

proche ensuite d'avoir fait tous leurs efforts pour causer de la division entre Charles & ses Sujets, en faisant publier en Angleterre par la bouche de leurs Espions, que l'union des deux Rois tendoit à introduire sur la Nation Angloise une Autorité despotique, & à changer la Religion. L'Ambassadeur de France pouvoit-il douter que ce ne fût-là le dessein des deux Monarques ? N'étoit-il pas assez éclairé pour pénétrer ce que tant d'autres voioient sans peine ? S'il l'a pénétré, comme il n'est presque pas possible d'en douter, pourquoi fait-il un crime aux Hollandois d'avoir tâché d'inspirer à la Nation Angloise une juste méfiance de la conduite de son Roi. Voici la raison d'un procédé qui paroîtroit fort extraordinaire, si on ne considéroit pas en la personne de Monsieur de Ruvigni deux qualitez différentes. Il étoit Protestant, & Ministre d'un Monarque ennemi juré de la Religion Réformée. Comme Protestant il devoit souhaiter le bien & l'avancement d'une Religion à laquelle, la charité nous oblige de croire qu'il étoit fortement attaché. Cela étant, il ne pouvoit avec justice blâmer les Hollandois d'avoir averti les Anglois du danger éminent auquel étoit exposée cette Religion, aussi bien que leur liberté. Mais en qualité d'Ambassadeur de Louïs, il ne devoit se proposer que l'intérêt de son Maître. Dans un embarras de cette nature, il fait céder le Protestant à l'homme d'Etat, & condamne hautement par ses paroles, ce qu'il ne peut s'empê-

1674.

cher d'approuver intérieurement. Il sçavoit que Sa Majesté Très-Chrétienne l'avoit choisi pour l'Ambassade d'Angleterre, parce qu'elle croïoit qu'étant Réformé, il y seroit moins suspect, & que par conséquent il lui seroit plus facile de détruire les soupçons que le Peuple pourroit concevoir de l'intention des deux Rois. C'auroit été mal répondre à la confiance que son Maître avoit mise en lui, que de ne pas tâcher de rendre les Hollandois odieux, en faisant passer, pour une chimère, la crainte qu'il les accuse d'avoir voulu inspirer aux Anglois sur le sujèt de leur Religion, quoi qu'il fût persuadé que cette crainte n'étoit que trop bien fondée.

Monsieur de Ruvigni exagère dans un autre endroit de son Mémoire le peu d'égard que les Etats ont pour Sa Majesté Britannique, en la pressant de traiter séparément avec eux. Si on l'en veut croire, c'est là un outrage sanglant qu'ils lui font, & il ne manque pas d'affaïsonner ce qu'il dit d'une circonstance très-capable de mettre Charles en mauvaise humeur, en lui insinuant qu'ils n'ont pas eu pour sa personne le respect qui lui étoit dû. Voici l'endroit. *Ils écrivirent, dit ce Ministre, une première replique à la réponse de Sa Majesté Britannique, en des termes, qui obligèrent l'Ambassadeur d'Espagne à qui ils l'avoient envoyée, de la leur renvoyer, sans l'avoir adressée; de sorte qu'ils se virent contraints de lui en écrire une seconde en des termes plus courtois que la précédente, dans laquelle*

quelle ils eurent l'effronterie, pour ne rien dire davantage, d'insister contre la Déclaration que Sa Majesté avoit faite à la vûe de toutel'Europe de ne prêter l'oreille à aucun Traité, sans la France, de la presser sur ce point; supposant contre toute vérité, & contre les assurances que Sa Majesté en a, & contre leur procédé au Congrès de Cologne, Que le Roi Très Chrétien auroit offert de traiter à l'exclusion de Sa Majesté Britannique, lors que jamais il n'a ouï, ni n'est entré en aucune proposition de Paix, si ce n'est du consentement, & de concert avec Sa Majesté, & aux conditions, que les Hollandois lui donneront & à la Nation Angloise une satisfaction entière.

Enfin après avoir reproché aux Hollandois qu'ils prétendent limiter les honneurs du Pavillon dans les Mers Britanniques, qu'ils diffèrent à un autre tems le régle- ment du Commerce des Indes, afin de ne point donner à Charles de satisfaction sur cèt Article, ni sur celui de la Pêche; le Marquis de Ruvigni conclut par une exhortation qu'il fait à Sa Majesté Britannique de ne point traiter à l'exclusion du Roi son Maître, qu'il proteste être dans une ferme résolution d'entretenir religieusement les Traitez solennels qu'il a faits avec l'Angleterre, soit pour continuer la Guerre, si on la juge plus avantageuse pour la Nation, soit pour faire une Paix de concert, à telles conditions qui se pourront ajuster, avec l'avis du Parlement, & que l'on jugera être plus avantageuses pour les deux Roiaumes, Sa Majesté Très-Chrétienne offrant de consentir à une

M 7

sus-

1674.

suspension d'Armes par Mer, pendant qu'on conclura le Traité, dans lequel elle ne souhaite pas moins l'avantage de Sa Majesté Britannique & de ses Sujets, que le sien propre.

Ce Mémoire, & les instances réitérées de l'Ambassadeur de France ne produisirent aucun effet sur l'esprit de Charles, qui par une suite continuelle de fausses démarches, s'étoit rendu si suspect au Parlement & à toute la Nation, qu'il lui étoit de la dernière importance de regagner la confiance de ses Sujets par une prompte condescendance à ce qu'ils souhaitoient avec tant de passion. Cependant, il étoit de la prudence du Roi Très-Chrétien de mettre tout en usage pour retenir Sa Majesté Britannique dans ses intérêts. Il n'épargna pour cet effet ni promesses ni offres; jusques là qu'on assure que Monsieur de Ruvigni eut ordre d'offrir à Charles une très-grande somme d'argent, avec la Ville de Dunkerque, mais ces offres ne furent point écoutées. Le Roi d'Angleterre n'étoit plus en liberté de suivre sa propre inclination. Il répondit au Ministre de France, que *lors qu'il s'étoit engagé avec Sa Majesté Très Chrétienne contre les Hollandois, ce n'avoit pas été dans l'intention de faire la Guerre contre deux Monarques aussi puissans que l'Empereur & le Roi d'Espagne; Qu'il étoit résolu de ne point hasarder, sans aucune nécessité les biens & le sang de ses Sujets.* Que nous serions heureux si les Princes faisoient toujours ces sortes de réflexions, & s'ils pouvoient s'imprimer fortement dans l'esprit que leur véritable

table gloire consiste à procurer l'avantage & la félicité de leurs Peuples, & non pas à faire tout ce que bon leur semble. Mais le malheur est qu'ordinairement, ces sentimens d'humanité ne leur viennent qu'après coup, ou plutôt qu'ils ne les ont jamais, que lors que la nécessité de leurs affaires les empêche de sacrifier les biens & le sang de leurs Sujets à leur ambition, ou à leur intérêt particulier.

Les mouvemens que s'étoit donnez le Marquis de Ruvigni pour faire changer la résolution de Sa Majesté Britannique, n'avoient pas empêché le Chevalier Temple de se préparer pour son voiage de Hollande. Il étoit à la veille de son départ, & avoit déjà reçu ses instructions lors que le Marquis de Fresno, Ambassadeur d'Espagne, envoia dire à Milord Arlington qu'il avoit reçu Plein-Pouvoir des Etats Généraux de conclure la Paix, & qu'il étoit prêt d'entrer en Négociation quand il plairoit à Sa Majesté Britannique. *Milord Arlington parut surpris, dit Monsieur Temple, qui étoit présent, lors qu'on lui apporta cette nouvelle, & son premier avis fut que le Roi ne devoit point changer les mesures qu'il avoit prises, & que je devois continuer mon voiage, sans donner aucune part aux Espagnols, dans cette affaire.* La surprise de ce Seigneur venoit sans doute, de ce qu'étant toujours dans les intérêts de la France, il étoit fâché que les Etats eussent fait une démarche, qui alloit persuader la Nation Angloise de l'empressement qu'ils avoient à renouër

1674.

renouïer avec elle, leurs anciennes Alliances. Il espéroit peut-être que le Traité se négocieroit en Hollande, il trouueroit moïen d'en empêcher la conclusion, ou au moins qu'il y feroit naître tant d'incidens, que cela donneroit le loisir à Sa Majesté Très-Chrétienne de prendre ses mesures, soit pour la Paix, soit pour la Guerre. Il se rendit néanmoins aux raisons que lui alléguua le Chevalier Temple, pour lui faire voir qu'il étoit plus glorieux & plus avantageux au Roi que la Négociation se fit à Londres qu'à la Haye. Outre le danger qu'il y avoit pour lui de s'opposer à ce que les Etats offroient, Monsieur Temple lui representa que bien loin que les Espagnols lui dussent être suspects, il devoit au contraire s'attendre qu'ils seroient favorables au Roi dans toutes les choses où il ne s'agiroit que du point d'honneur; que l'article du Pavillon étant une de ces choses que Sa Majesté devoit avoir le plus à cœur, & qui rencontreroit peut-être le plus de difficultez, on ne pouvoit pas espérer des Ministres Hollandois si on traïtoit à la Haye, ce qu'on pouvoit se promettre du Marquis de Fresno; Que connoissant le caractère de la Nation Espagnole, on ne devoit pas douter qu'il n'accordât au Roi toute sorte de satisfaction sur cèt article.

Le Roi d'Angleterre reçut cette nouvelle avec moins de surprise que n'avoit fait Milord Arlington. Il parut même bien-aisé de ce changement, & dit au Chevalier Temple que puis qu'il ne traïtoit pas de la
Paix

Paix à la Haye, il le feroit à Londres. Il lui ordonna d'aller trouver le Marquis de Fresno & de lui dire, que s'ils pouvoient convenir ensemble des termes, l'affaire seroit bien-tôt faite. Les termes sur lesquels on devoit insister, furent réglez par Sa Majesté, dans le Comitté du Conseil pour les affaires étrangères, qui étoit composé du Lord Chancelier Finch, du Grand Thresorier, du Duc de Monmouth, du Duc d'Ormond, du Comte d'Arlington, & de Monsieur Coventry Secretaires d'Etat. Le Roi fit l'honneur à Monsieur Temple de vouloir qu'il assistât à ce Conseil. Après avoir reçu ses instructions, il entra en conférence avec le Marquis de Fresno qui ne demandoit pas mieux que de finir au plutôt cette affaire, parce qu'outre l'honneur qu'il s'en promettoit, il espéroit encore de grandes récompenses de Sa Majesté Catholique, qui la prenoit fort à cœur. La Négociation ne dura pas long-tems. En trois jours le Traité fut conclu & signé. On rétablit en leur entier ceux de Breda de l'an 1667. & de la Haye de l'an 1668. Les deux points sur lesquels il se trouva plus de difficultez, furent celui du Pavillon, & celui des Troupes Angloises qui étoient au service de France, dont on demandoit le rappel. Le Ministre d'Espagne insista avec beaucoup de fermeté sur ce dernier point, & il obtint enfin qu'on les laisseroit périr, sans leur envoyer de recruës, ce qui fut réglé par un Article secret inseré à la fin du Traité. Pour l'obliger à se contenter de
cette

1674. cette modification, on lui promet verbalement que Sa Majesté Britannique permettoit aux Etats Généraux de lever autant de monde qu'ils voudroient, dans les Païs de sa Domination. Quant au point du Pavillon, après plusieurs contestations de part & d'autre, il fut réglé à la satisfaction de Sa Majesté Britannique, de la manière du monde la plus glorieuse, comme on le peut voir par le quatrième Article du Traité qui porte en termes formels, *Que les susdits Etats Généraux des Provinces-Unies, reconnoissant comme il appartient, le droit que ledit Roi d'Angleterre a d'exiger, qu'on rende à son Pavillon l'honneur qui lui est dû dans les Mers ci-dessous nommées, déclareront, comme dès à présent ils déclarent, & conviendront, ainsi qu'ils conviennent, que toutes sortes de Navires & Vaisseaux, appartenans auxdites Provinces-Unies, soit qu'ils soient de Guerre ou non, soit séparez, ou du Corps d'une Armée Navale, dans les autres Mers depuis le Promontoire estimé le bout de la Terre, jusqu'au milieu du point de la Terre nommée van Staten en Norvegue, de donner le dessus à tous Navires appartenans audit Seigneur Roi d'Angleterre; soit que ces Navires soient en Compagnie ou à part, & qu'ils portent la Banderole, ou l'Etendart de Sa Majesté nommé Jac, lesdits Vaisseaux des Provinces-Unies baisseront la grande voile, & feront aux Vaisseaux de Sa Majesté Britannique le même honneur, que les Vaisseaux desdites Provinces-Unies, ont fait de tout tems, & en tout lieu aux Navires de ses Ancêtres.*

Le Traité fut signé à Westminster le 9. 1674.
 de Février par les Commissaires du Roi
 d'Angleterre, & par le Marquis de Fresno
 pour les Etats Généraux. La Paix, après
 l'échange des ratifications, fut publiée à la
 Haye le 6. de Mars, & cette publication
 fut suivie, dans toutes les Provinces-Unies
 d'actions de grâces à Dieu, & de réjouis-
 sances extraordinaires. Il ne pouvoit ef-
 fectivement rien arriver de plus avantageux
 à la République, puisque cette Paix met-
 tant ses Côtes & ses Havres à couvert du
 danger qui les avoit menacé les Campagnes
 précédentes, elle se voïoit par là déchar-
 gée d'une dépense excessive que lui coû-
 toient ses nombreuses Flotes, & que le
 Commerce étant devenu plus libre, elle se
 trouvoit en état de réparer ses pertes & de
 s'en venir plus facilement aux fraix de la
 Guerre contre la France, que cette même
 Paix affoiblissoit considérablement. Si les
 Etats avoient tant de sujet d'en être con-
 tens, le Prince d'Orange de son côté en
 avoit une joie extrême. Il voïoit avec plai-
 sir que le Peuple, qui ne juge des choses
 que par le dehors, lui faisoit honneur de
 la réconciliation du Roi d'Angleterre avec
 Leurs Hautes Puissances, & que cela aug-
 mentoit de plus en plus la grande considé-
 ration que l'on avoit pour lui. *Nous som-*
mes redevables de la Paix à Son Altesse, di-
soient les Habitans des Provinces-Unies,
Charles n'y auroit jamais consenti, si Guilla-
me n'eût intercédé pour nous. Justement irri-
té du peu d'égard qu'on avoit eu pour son Ne-
veu,

1674.

veu, malgré toutes ses recommandations, ce Monarque ne se seroit pas laissé si-tôt appaiser, si nos intérêts eussent été en tout autres mains qu'en celles de Son Altesse. Tout autre que le Prince auroit cherché à pêcher en eau trouble, en continuant la Guerre aussi long-tems qu'il lui auroit été possible, ou du moins, il auroit si bien ménagé les choses pour son intérêt particulier, que Sa Majesté Britannique auroit demandé pour lui des avantages qu'on n'auroit pû lui refuser. Bien loin de profiter des bonnes dispositions où étoit son Oncle, à son égard; & d'une conjoncture qui lui étoit si favorable, le Prince s'est uniquement proposé le Bien de sa Patrie, & n'a épargné ni prières, ni exhortations, pour fléchir Sa Majesté Britannique, & nous jouissons enfin, par son moyen, d'un bonheur que nous n'osions presque espérer.

Ce discours fondé sur l'opinion que les Peuples avoient que l'affection de Charles pour son Neveu étoit l'unique motif qui avoit déterminé ce Monarque à la Paix, faisoit beaucoup d'honneur à ces deux Princes. Mais quelque sensible que fût Guillaume à ces témoignages authentiques de la reconnoissance des Habitans des Provinces-Unies, il y faisoit bien moins d'attention qu'aux avantages qu'il envisageoit pour la République dans ce Traité nouvellement conclu avec l'Angleterre. Débarassé du soin de veiller à la conservation du dedans du País, ce Prince ne se promettoit pas moins que de porter la Guerre dans le cœur de la France, la Campagne prochain.

ne. Car pour ce qui étoit de la Paix, avec cette Couronne, elle paroïssoit encore aussi éloignée que jamais. En effet, quoi que l'Assemblée de Cologne subsistât toujours, on ne pouvoit plus s'en promettre rien de bon. On n'y avoit presque point parlé d'affaires depuis la demande que les Hollandois & leurs Alliez avoient faite des Passeports pour les Ministres du Duc de Lorraine. Il venoit même d'arriver un nouvel incident qui seul étoit capable d'arrêter entièrement le progrès des Négociations, & qui enfin causa la rupture de cette Assemblée. C'est de l'enlèvement du Prince Guillaume de Furstemberg dont je veux parler. Ce Prince que Sa Majesté Très-Chrétienne a élevé depuis à la Dignité de Cardinal, & d'Evêque de Strasbourg, étoit le plus mortel ennemi que pût avoir l'Empereur. Car soit qu'il espérât de plus grands avantages de la Cour de France, qu'il ne pouvoit attendre de celle de Vienne, soit par un effet de son aversion pour les Hollandois, qui ne lui permettoit pas de réfléchir sur ce qu'il devoit à sa Patrie & à celui qui en étoit le Chef, il mettoit depuis long-tems tout en usage, pour rendre Sa Majesté Impériale suspecte aux Princes de l'Empire, & pour traverser les desseins qu'elle avoit de s'opposer aux projets ambitieux de Louïs. L'Empereur justement indigné du procédé de Furstemberg souhaitoit avec passion de l'avoir en sa puissance, afin de se déivrer des obstacles qu'il apportoit à l'exécution de ses projets.

Peut-

1674.

Peut-être même Sa Majesté Impériale se proposoit-elle de le sacrifier à son ressentiment, & de le punir comme l'auteur des calamitez qui affligoient l'Allemagne. Quoi qu'il en soit, la chose étoit délicate ; Furstemberg étoit Plénipotentiaire de l'Electeur de Cologne. En cette qualité, il sembloit qu'il dût jouir de toutes les prérogatives & privilèges accordez par le droit des Gens à ceux qui sont revêtus de ce caractère. Il n'y avoit guère d'aparence qu'on pût s'assurer de sa personne, sans que cét attentat fit beaucoup d'éclat dans le monde. On ne doutoit pas même à la Cour de Vienne que les ennemis de l'Empereur n'en prissent occasion de publier par tout qu'il avoit violé la foi publique ; & qu'ils ne representassent cette action de la manière du monde la plus odieuse & la plus capable d'aigrir de plus en plus l'esprit de plusieurs Princes, qui ne lui étoient déjà pas trop affectionnez. Ces considérations étoient assez fortes pour détourner Sa Majesté Impériale de rien entreprendre contre Furstemberg. Mais la nécessité qu'il y avoit d'arrêter le cours de ses intrigues, & peut-être le desir de la vengeance qui peut toujours beaucoup sur l'esprit des Princes, quelques dévots qu'ils soient, prévalurent enfin sur toute autre considération. Le 14. de Février, sur les quatre heures après midi, le Prince de Furstemberg revenant de visiter la Comtesse de la Marck, & allant trouver l'Electeur de Cologne au Cloître de Pantaleon, fut attaqué par neuf ou dix

dix Impériaux du Régiment du Marquis de Grana, qui l'observoient depuis trois ou quatre jours. Il y a apparence que Furstemberg avoit été averti de ce qui se tra-
 moit contre lui, car il se trouva ce jour-
 là bien armé lui & toute sa suite. Il avoit
 dans son Carosse, son Ecuier, celui de la
 Comtesse de la Marck, & son propre Se-
 cretaire. Le Prince & ces trois personnes
 étoient armez de cuirasses sous leurs ha-
 bits, & les six Valets & Heiduales qui le
 suivoient avoient aussi eu le soin de se mu-
 nir de bonnes armes. Les Officiers Impé-
 riaux s'étant saisis des rênes des Che-
 vaux, firent arrêter le Carosse. Un d'en-
 tre eux s'étant approché de la portière,
 dit au Prince qu'il le faisoit prisonnier,
 par ordre de l'Empereur. Il n'eut pas plû-
 tôt prononcé cette parole, qu'il fut porté
 par terre avec un Capitaine Lieutenant de
 la Troupe, nommé Hambits. Les autres
 qui ne s'étoient peut-être pas attendu à cet-
 te résistance, voyant qu'on ne les épargnoit
 pas, firent feu de leur côté, & tuèrent en
 un instant le Cocher & deux Laquais. Ils
 blessèrent aussi dangereusement ceux qui
 étoient dans le Carosse, & les autres Do-
 mestiques, de sorte que de toute la suite
 du Prince, il n'y eut qu'un seul Heydu-
 que, qui eut le bonheur de n'être pas blef-
 fé. Les gens de la Comtesse de la Marck
 étant accourus au bruit de ce Combat,
 Furstemberg sortit de son Carosse, espé-
 rant que dans la confusion il pourroit se
 sauver. Mais il en fut empêché par l'un
 des

1674.

des Impériaux qui lui presenta le bout de la Carabine, & le fit rentrer. Trois d'entre eux se placèrent auprès de lui l'épée à la main, & deux autres étant montez sur le siège du Cocher, & le reste derrière le Carosse, à la place des Laquais, & tous l'épée nuë à la main, ils sortirent de Cologne sans aucun empêchement. Ils trouvèrent hors la Ville, une Escouade de vingt Soldats qui les escorta jusques à un certain lieu, où ils étoient attendus par une autre Garde de Cavalerie qui les conduisit à Mulheim, & de là à Duits où le Prince coucha. Il fut mené le lendemain à Bonn, où il fut gardé fort étroitement, par ordre du Marquis de Grana, qui dépêcha aussitôt le Comte de Bagnasco à Vienne, pour informer l'Empereur de tout ce qui s'étoit passé, & pour savoir sa volonté.

Les Ambassadeurs de France aiant appris la nouvelle de cèt enlèvement, s'adressèrent aux Magistrats de Cologne pour en avoir satisfaction. Ceux de Suède vivement touchez d'un affront qu'ils prétendoient les intéresser plus particulièrement que qui que ce soit, à cause de leur qualité de Médiateurs & de Garands de la sûreté publique, demandoient avec instance la réparation d'un attentat commis contre le Droit des Gens, en la personne d'un Ministre Plénipotentiaire qui avoit été reconnu pour tel, par toute l'Assemblée. Il n'étoit pas au pouvoir des Magistrats de faire ce qu'on leur demandoit. Ils avoient fait leur devoir en cette occasion, à peine avoient-

avoient-ils été informez de cette violence que les portes de la Ville avoient été fermées par leur ordre ; la Sentinelle qui avoit laissé sortir le Carosse dans lequel étoit le Prince avoit été mise en prison, & ils avoient ordonné d'arrêter sans distinction tous ceux qui avoient eu part à cét enlèvement. Cependant, comme tout cela n'appaisoit pas les plaintes des Ministres de France & de Suède, les Magistrats pour donner toute la satisfaction possible à Sa Majesté Très-Chrétienne, envoièrent des Députez à Bonn demander la liberté du Prince. Quelques instances qu'ils fissent au Marquis de Grana, ils ne purent obtenir ce qu'ils demandoient. Le Marquis se contenta de leur répondre *que la chose s'étant faite par l'ordre de l'Empereur, il ne lui étoit pas permis de faire ce qu'ils souhai-toient ; qu'il avoit envoyé à Vienne le Comte de Bagnasque, & qu'il falloit attendre son retour.*

Le Roi de France informé par ses Ministres de ce qui venoit d'arriver à un Prince qui lui avoit rendu de très-grands services, au préjudice de son honneur & de sa Patrie, en témoigna son ressentiment en des termes très forts ; il s'en plaignit dans toutes les Cours de l'Europe, comme d'un attentat qui intéressoit également toutes les Puissances du Monde. Il ordonna à ses Ambassadeurs de rompre les Conférences & même de se retirer de Cologne, si le Prince n'étoit pas mis en liberté. Les Médiateurs pour prévenir la rupture de l'As-

1674.

semblée proposèrent un accommodement par lequel l'Empereur remettroit le Prince Guillaume en liberté, à condition que le Roi de France accorderoit les Passeports nécessaires aux Ministres du Duc de Lorraine. Mais avant qu'on pût sçavoir si les deux Cours seroient d'humeur à accepter cèt expédient, il arriva une nouvelle affaire, qui mit fin aux espérances qu'on avoit conçûes du succès des Négociations. Louis vouloit envoïer quelque argent à Nuis pour le paiement de ses Troupes : comme le transport en étoit devenu difficile depuis la rupture avec l'Empereur, Sa Majesté crut que la voie la plus sûre & la plus commode seroit de l'adresser à ses Ambassadeurs à Cologne, & de le charger sur des Chariots qui devoient leur porter les livrées de leurs gens avec d'autre bagage. La chose fut exécutée suivant ce projet ; mais les Impériaux aiant découvert, par une lettre interceptée du Comte de Chamilli, que l'argent destiné au paiement des Troupes passeroit par Cologne avec le bagage des Ambassadeurs, ils arrêtèrent les Chariots à la Porte de la Ville, & s'emparèrent de l'argent dont la somme se montoit à quarante-huit mille Rischdales. Il n'en falut pas davantage pour porter Sa Majesté Très-Chrétienne à rappeler ses Ambassadeurs. Il leur ordonna de demander des Passeports, qui leur furent accordez par les Ministres des Etats avec plus de promptitude & moins de chagrin, que les François ne s'y étoient attendus. De sorte qu'ils parti-

partirent de Cologne pour retourner en France le 26. du mois d'Avril.

1674.

Les Ambassadeurs de Sa Majesté Très-Chrétienne eurent le chagrin de voir conclure deux ou trois jours avant leur départ, le Traité que les Ministres de l'Empereur ménageoient depuis long-tems entre Leurs Hautes Puissances & l'Evêque de Munster. Plusieurs incidens en avoient jusques alors empêché la conclusion. Quoi que le Prélat vît bien qu'il seroit enfin contraint de faire la Paix, il n'y consentoit qu'à regret, & pour l'éloigner autant qu'il lui seroit possible, il demandoit des choses qu'il étoit bien persuadé qu'on ne lui accorderoit pas, vû la situation presente des affaires. Il s'étoit enfin relâché jusques à offrir aux Etats de leur restituer toutes les Places qu'il avoit envahies sur eux pendant la Guerre, à la réserve de Borculo & de Lingen. Mais bien loin d'accepter cette proposition, Leurs Hautes Puissances, demandoient qu'outre la restitution de toutes leurs Places, sans aucune exception, il leur donnât encore une somme considérable d'argent, pour la réparation des dommages qu'il avoit fait souffrir à leurs Sujets. Pendant que des prétentions si différentes de part & d'autre différoient la conclusion du Traité, l'Evêque avoit voulu profiter de ce qui restoit de François parmi ses Troupes. L'incommodité de la Saison & des Lieux ne l'avoit pas empêché d'amasser quatre mille Chevaux dès le mois de Février & de les envoier faire le ravage dans la Province de

1674.

Groningue. Le Brave Rabenhaupt à la tête des Troupes de Frise & d'un gros détachement de la Garnison de Groningue, s'étoit opposé à cette nouvelle incurſion. Il étoit entré dans le Comté de Benthem, & s'y étoit rendu maître de Nordhorn en fort peu de tems. Etant ensuite passé dans le Twent, il y avoit pris quelques Places, & laissé des Garnisons. Mais lors qu'il poursuivoit sa route vers Nienhuys, il apprit que les Troupes de l'Evêque avoient investi Nordhorn, & mis en fuite quelques Troupes des Etats, qui étoient accourus au secours de la Place. Cét avis lui fit rebrouſſer chemin pour aller attaquer les Munſtériens. Les aiant surpris la nuit du cinquième d'Avril, avant qu'ils euſſent été avertis de sa marche, il les avoit obligé de prendre la fuite, & delivré la Place, par ce moïen. Ce Général étoit ensuite retourné contre Nienhuys, qui fut pris au bout de deux jours avec le Château. Après cét heureux succès, Rabenhaupt, conformément aux ordres du Prince d'Orange, avoit renvoïé son petit Corps d'Armée dans les Garnisons; ce que Nagel Général des Munſtériens n'eut pas plutôt appris qu'il revint sur ses pas, & reprit la Place pour l'Evêque.

Cependant, comme l'entrée de Rabenhaupt sur les Terres du Prélat, l'avoit alarmé, & qu'il voïoit que les François bien loin d'être en état d'affiſter efficacement leurs Alliez, n'avoient pas assez de Troupes pour garder le reste de leurs Conquêtes;

tes ; que les Impériaux étant déjà entrez dans son País , y avoient pillé plusieurs Places ; & que l'Empereur ne le menaçoit pas moins que de le mettre au Ban de l'Empire , il jugea qu'il n'étoit plus tems de différer , & envoya ordre à ses Ministres de faire la Paix sans aucun retardement. Le Traité fut conclu à Cologne le 22. d'Avril , par la Médiation de Lisola & de Fris-her Plénipotentiaires de Sa Majesté Impériale. Par les articles on se promettoit une Paix ferme & perpétuelle entre les Etats & l'Evêque , un oubli général de tout ce qui s'étoit passé entre les deux Parties , depuis le Traité de Clèves , du mois d'Avril 1666. que l'on rétablissoit dans toute sa vigueur. Le Prélat s'obligeoit de rendre aux Etats toutes les Places qu'il leur avoit prises durant la Guerre , sans y rien démolir & sans en rien exiger. Il se départoit aussi entièrement de l'Alliance du Roi Très-Christien , pour suivre les Résolutions prises à la Diète de Ratisbonne touchant la Garantie des Etats de l'Empire.

Ce fut deux jours après la conclusion de ce Traité que Son Altesse le Prince d'Orange se rendit à Utrecht , pour y rétablir la forme du Gouvernement , suivant l'autorité qui lui en avoit été donnée par Leurs Hautes Puissances. Elles n'avoient rien prescrit sur ce sujet à Guillaume : on peut dire que le pouvoir qu'il en avoit reçu étoit sans bornes ; & il lui auroit été très-difficile de souhaiter un témoignage plus authentique de la confiance qu'elles avoient

1674.

en lui. Il lui étoit non seulement permis de changer, de rétablir, ou de continuer les Magistrats, comme il le jugeroit à propos, mais on lui laissoit encore la liberté d'établir dans cette Province & dans celles de Gueldres & d'Over-Iffel, lors qu'elles seroient retournées sous la Domination des Etats, telle forme de Gouvernement, qu'il trouveroit la plus convenable, & la plus avantageuse pour la sureté du País. La seule restriction qu'on remarque dans l'Acte qui autorisoit le Prince à faire ce changement, c'est qu'il y est porté en termes formels, que, *cela se feroit pour cette fois seulement, sans aucune conséquence, ni préjudice, pour l'avenir, aux Droits, Privilèges, PrérogatIVES, & Coutumes desdites Provinces.* On avoit eu aussi le soin d'insérer précisément dans le même Acte, que, *la déposition des Magistrats que Guillaume ne jugeroit pas à propos de continuer dans leurs Emplois, ne seroit point regardée comme une note d'infamie, & ne pourroit porter aucune atteinte à leur réputation.* Cette dernière restriction n'étoit pas moins juste que nécessaire, pour mettre à couvert plusieurs personnes qui furent les victimes de la malheureuse conjoncture du tems, quoi qu'ils ne fussent coupables d'autre crime que de s'être attiré la haine du Peuple par une trop grande répugnance à lui accorder des choses auxquelles ils croïoient, en conscience ne pouvoir consentir, sans préjudicier à la liberté de la République. Du moins, les plus mortels ennemis de ceux que la Politique

rique se crut obligée de déplacer, ne peuvent nier, que parmi tant de Magistrats qui furent déposez, il n'y en eût un grand nombre, qui bien loin de s'être attiré ce malheur par leur mauvaise conduite, avoient au contraire toujours gouverné avec beaucoup de modération & de desintéressement, sans s'écarter jamais de ce qu'ils devoient à leur honneur & à la Patrie.

Son Altesse fut reçüe à Utrecht avec tous les honneurs que pouvoit justement attendre un Prince, qui en vertu du pouvoir que les Etats Généraux lui avoient donné, se voïoit, pour ainsi dire, l'Arbitre de la destinée des plus illustres Habitans de cette grande Ville & de toute la Province. Guillaume, avant que de partir de la Haye avoit eu la précaution de se déterminer sur le choix des personnes qui devoient remplir les Emplois de la Magistrature & du Gouvernement. Il ne s'agissoit plus que de procéder à une élection formelle; pour cèt effet, il se rendit le lendemain de son arrivée, dans l'Assemblée des Etats de la Province, où il fit venir ceux qu'il avoit destinez pour faire la fonction des *Conseillers Elus*, du Corps de la Noblesse, & du Magistrat. Après l'élection faite, Son Altesse leur déclara, qu'en considération de la grande capacité du Sieur de Renswoude, Elle avoit jugé à propos de le faire Président des Etats d'Utrecht & *Conseiller Elu surnuméraire*, ce Conseil ne devant être, autrement, composé que de huit personnes. Elle en nomma ensuite

treize autres, pour représenter le Corps de la Noblesse, Elle ordonna aussi que lors que les Etats seroient assemblez, Messieurs d'Ouwerkerk, de Suylestein, & de Langerac, y pourroient prendre Séance, non-obstant leurs Emplois Militaires, avec cette restriction néanmoins, *que ce seroit sans aucune conséquence pour l'avenir.* Le même honneur fut aussi accordé par le Prince à Monsieur d'Amerongen & à Monsieur de Ginkel son Fils, au premier à cause des grands services qu'il avoit rendus à l'Etat, & à l'autre à cause de sa bonne conduite; cependant le Prince s'expliqua à l'égard du dernier, & déclara qu'il ne pourroit avoir Séance aux Etats qu'après la mort du Père, ou lors que celui-ci n'y assisteroit plus. Guillaume nomma ensuite quarante personnes qui devoient composer le Magistrat & le Conseil de la Ville. De ces quarante, deux furent établis dans la Charge de Bourgeois-Maîtres, les autres eurent le titre de Sénateurs ou de Conseillers.

Après tous ces établissemens, le Prince déclara à l'Assemblée des Etats que plusieurs des principaux Bourgeois d'Utrecht l'ayant prié de régler le Gouvernement de la Province de la manière qui lui paroîtroit la plus convenable, *il en avoit fait faire un projet, mais qu'il n'avoit pas voulu se déterminer sur une affaire de cette importance, sans l'avis & l'approbation des Membres qui étoient là presens.* Après quoi il leur donna le projet à examiner: Il fut approuvé dans toute son étendue, & personne n'y trouva à redire;

dire ; de forte qu'on en fit un régle-
ment, auquel tous ceux qui avoient quelque Em-
ploi dans la Province seroient obligez de
se conformer exactement à l'avenir.

Entre les différens Articles de ce Régle-
ment, il y en avoit plusieurs qui donnoient
à Son Altesse un pouvoir aussi étendu,
qu'Elle le pouvoit jamais souhaiter. Il lui
étoit permis à la fin de chaque troisième
année, de continuer pour trois autres an-
nées les Magistrats en place ou de les chan-
ger ; ou en cas de mort d'en choisir d'au-
tres de tout le Corps des Prévôts, Doïens
& Chanoines des cinq Chapitres, *sans au-
cune nomination ou contradiction de qui que ce
soit*, pourvû seulement qu'ils eussent at-
teint l'âge de vint-cinq ans, & qu'ils fis-
sent profession de la Religion Réformée.
Ce pouvoir si étendu paroïssoit d'autant
plus dangereux à la liberté, qu'il devoit
être transmis aux Gouverneurs qui succé-
deroient à Son Altesse, & en ce cas, il
étoit fort à craindre que parmi ces Succes-
seurs, il ne s'en trouvât quelqu'un qui fût
disposé à abuser de cette prérogative, en
choisissant des personnes qui lui seroient
entiérement dévouées, & qui pour obtenir
la continuation de leurs Emplois, ne man-
queroient pas de se conformer en toutes
choses aux sentimens de celui à qui ils se-
roient redevables de leur Fortune.

Par un autre de ces Articles, la Colla-
tion des Prévôtés vacantes étoit réservée
au Gouverneur de la Province, de même
que celle des Canonicats, qui viendroient

1674.

à vacquer dans les six premiers mois, à conter trente jours pour un mois. L'aliénation ou la vente des Doyennes ou Canoncats étoit aussi défendue, à moins qu'il n'y donnât son consentement. On lui laissoit la disposition des Revenus de tous les Vicariats qui dépendent des Prévôts, Doyens & cinq Chapitres, lors qu'ils seroient vacans, avec cette restriction seulement qu'il établiroit un Receveur desdits Revenus, & qu'ils seroient employez au soulagement des pauvres Ministres, de leurs Veuves & à autres œuvres pieuses dans la Province. Il lui étoit aussi permis, afin d'empêcher toutes sortes de disputes au sujet de la Convocation de la Noblesse, en cas qu'il trouvât bon d'augmenter ledit Corps, par convocation, ou que quelqu'un des Membres qui le composent vint à mourir, d'y mettre de sa propre autorité telles personnes qu'il jugeroit à propos. Le Gouverneur pouvoit encore remplir de son chef, & sans aucune autre nomination, les Charges d'Ecouteles, de Baillis des Villes, & de Maréchaux des Quartiers, aussi-bien que de Secretaire de la Province, toutes les fois que cét Emploi viendroit à vacquer, & cela *sans aucune contradiction de qui que ce soit*. Il avoit la disposition absoluë de toutes les Charges Militaires de la Province, soit qu'elles vinssent à vacquer en campagne, ou en quartier d'hiver. A l'égard de la Députation à l'Assemblée des Etats Généraux, au Conseil d'Etat, aux Colléges de l'Amirauté, à

la Chambre des Comptes de la Généralité, ou à quelque autre Collège que ce pût être de ladite Généralité, on devoit observer le tour accoûtumé de six années consécutives, & le Membre dont le tour seroit échû étoit obligé de presenter au Gouverneur la personne qui devoit succéder à sa place, auquel cas, il seroit permis au Gouverneur de déclarer si cette personne lui est agréable ou non, sans être obligé, pour cela d'en donner aucune raison. Si cette personne avoit le malheur de lui déplaire, on étoit obligé d'en nommer d'autres, jusques à ce qu'il s'en présentât quelqu'un qui fût au gré du Gouverneur. Cèt article n'étoit pas un des moins avantageux au Prince; il lui donnoit au contraire beaucoup d'influence dans toutes les affaires de la Généralité. Il y en avoit encore un autre dans ce Règlement qui pouvoit beaucoup contribuer à lui faire des Créatures dans la Province d'Utrecht. Je veux parler de celui qui lui laissoit la disposition du Revenu des Couvens d'Oost-broek, de Saint Paul, de Sainte Catherine & de plusieurs autres. Ces Revenus avoient été jusques alors au maniment des Etats de la Province: on les réserve par cèt Article au Gouverneur, afin d'en gratifier les familles qu'il trouvera à propos, & on lui permet d'établir pour cèt effet un Receveur qui les reçoive en son nom, à la réserve de ce qui pourroit être affecté particulièrement à quelques affaires publiques. Enfin, il étoit porté en termes formels dans ce Règlement, qu'en cas de

1674.

quelque différent entre les Membres de la Province, lesdits différens, de quelque nature qu'ils pussent être, seroient remis à la Décision du Gouverneur, laquelle devoit être ponctuellement suivie, & accomplie par lesdits Membres, sans aucune contradiction ou opposition.

Après que ce Règlement eût été reçu, on dressa un formulaire de Serment qui fut prêté par tous ceux qui se trouvèrent presens. Ensuite de quoi M. de Renswoude, Président des Etats, proposa à l'Assemblée de déferer au Prince & à ses Descendans légitimes, de ligne Masculine, la Charge Héritaire de Gouverneur, Capitaine, & Amiral Général de la Province d'Utrecht. On peut bien juger que cette proposition, bien loin de rencontrer aucun obstacle, fut reçüe avec aplaudissement. Tous sans aucune exception y donnèrent les mains, & Guillaume se vit, par ce moïen, dignement récompensé des peines qu'il venoit de se donner pour régler le Gouvernement de ce País.

Ce fut pendant que le Prince étoit occupé à cette importaute affaire que le Roi Très Chrétien fit sortir ses Troupes de la Province de Gueldres. La Ville de Tiel fut obligée de se racheter du pillage & de l'incendie, en donnant vingt mille florins, & il lui en coûta outre cela encore deux mille, pour la conservation de ses Remparts. Zutphen se racheta pour vingt sept mille florins, mais voïant que les François commençoient à démolir ses Fortifications, les Magistrats jugèrent à propos d'empêcher

cher cette démolition, & aimèrent mieux qu'il leur en coûtât encore septante mille francs qui leur furent demandez par l'Intendant François. Arnhem fut obligé d'en donner cent soixante mille à l'Intendant, outre les quatorze mille que le Gouverneur exigea pour lui-même. La Ville de Nimégué accorda pour cinquante-cinq mille florins ; le Haut & le Bas Betaw pour une pareille somme ; & le reste de la Province de Gueldre en donna quatre-vingt mille, pour le rachat des autres Places où Forts auxquels les François avoient fait quelques Ouvrages. Les Ennemis sortirent de tous ces lieux les deux derniers jours du mois d'Avril. Leurs Garnisons s'étant jointes, repassèrent le Rhin près du Tol-huys, où s'étoit fait le passage deux ans auparavant, & elles se rassemblèrent avec leurs otages, leurs Munitions & leur bagage à Graves qui fut la seule Place, avec Mastricht que le Roi Très-Chrétien retint de toutes les Conquêtes qu'il avoit faites sur les Etats. Le Fort de Schenck fut abandonné le premier jour de May, & l'Electeur de Brandebourg, du consentement de la France y fit entrer des Troupes. Le sixième du même mois les François quittèrent tout le Pais de Clèves, & vidèrent entièrement Emerick, Rées, Wezel, Barick, qu'ils remirent à Son Altesse Electorale suivant l'accord que le Viscomte de Turenne, avoit fait avec Elle, au nom du Roi, l'année précédente.

La délivrance entière des Provinces de

1674.

Gueldres & d'Over-Iffel fut un nouveau sujet de joie pour les Habitans des Provinces-Unies. Les Etats Généraux sensibles autant qu'on le peut être à une si heureuse révolution, voulurent en témoigner leur reconnoissance à Dieu, par un jour d'Action de Graces extraordinaires, qu'ils ordonnèrent qu'on célébreroit le fixième de Juin dans tous les Pais de leur Domination. Les affaires publiques ne permettant pas au Prince d'Orange d'aller dans ces deux Provinces pour y rétablir l'ordre & la tranquillité, il y envoya Messieurs Wevelinchoven & Wierts, ausquels il donna commission de changer plusieurs Magistrats & de régler toutes choses, par provision, jusques à ce qu'il pût s'y rendre en personne.

Le Maréchal de Bellefonds & le Comte de Lorges aiant rassemblé les Garnisons de la Gueldres en firent un Corps de vingt mille hommes, outre les quatre mille qu'ils laissèrent dans Grave. Ils reconduisirent cette Armée en France après l'avoir grossie des Garnisons du Pais de Clèves & ils prirent sur le chemin de Mastricht la Ville d'Erckelens, qui apartenoit aux Espagnols, & l'abandonnèrent après l'avoir pillée. Le Maréchal ne fut pas long-tems sans se rendre à Paris après cette expédition, il y fut très mal reçu, & eut ordre de se retirer à Bourges où Sa Majesté Très-Chrétienne avoit jugé à propos de le confiner. Louïs paroissoit très-mécontent de sa conduite, & par la disgrâce de ce Maréchal,

réchal, ce Monarque auroit bien voulu persuader au monde que les Villes de Gueldres avoient été abandonnées contre son intention, & sans ses ordres. Il lui étoit important d'ôter à ses ennemis la connoissance de la diminution de ses Troupes, & du besoin qu'il avoit eu de se fortifier par le rapel des Garnisons que le Maréchal venoit de conduire en France. Pour cèt effet, il falloit sacrifier un Sujèt innocent, & mettre la gloire du Monarque à couvert, par une politique particulière à la Cour de France, & à celle du Grand Seigneur. Cependant, la disgrâce de Monsieur de Bellefonds ne produisit pas l'effet que Sa Majesté Très-Chrétienne s'en étoit promis. Personne ne crut que le Maréchal eût osé agir sans ordre, & on étoit bien persuadé, qu'en ce cas, il auroit été puni d'une manière bien plus sévère.

L'évacuation de la Province de Gueldre déterminâ enfin l'Electeur de Cologne à faire son Traité avec les Etats. Il avoit été retardé par l'enlèvement du Prince Guillaume de Furstemberg son Plénipotentiaire. Son Altesse Electorale avoit paru très-sensible à cèt affront, & s'étoit flattée qu'en témoignant beaucoup de fermeté, elle obtiendrait de l'Empereur ce que la France & la Suède n'en avoient pû obtenir. Mais voyant que la Cour de Vienne étoit résoluë de ne lui rien accorder sur ce sujet, que les Impériaux menaçoient, & que les François n'étoient plus en état de le secourir, l'Electeur se rendit à la nécessité

1674.

cessité de ses affaires. Il fit sa Paix avec Leurs Hautes Puissances, qui renoncèrent à tous droits & prétentions qu'elles pouvoient avoir sur la Ville de Rhimberg. On convint aussi qu'on ne lui demanderoit point compte des exactions qu'il avoit faites, mais que de son côté il délivreroit, sans rançon, les otages qu'il retenoit, & qu'il abandonneroit, sans rien exiger des Habitans, tout ce qui pouvoit lui rester des Places qui avoient été aux Etats, avant la Guerre. Le Traité fut conclu l'onzième de May par les mêmes Médiateurs que celui de l'Évêque de Munster. L'Empereur & le Roi d'Espagne, s'en rendirent Garands, comme ils avoient fait du précédent.

Le Roi Très-Chrétien fut sensiblement touché de se voir ainsi abandonné de ses plus fidèles Alliez. Il faut avouer que l'embaras où il se trouvoit ne pouvoit guère être plus grand. Les plus redoutables Puissances de l'Europe s'étoient déjà déclarées contre lui ; il étoit bien informé de tout ce que les Ministres des Etats secondes de ceux de Sa Majesté Impériale, faisoient pour porter plusieurs Princes de l'Empire, qui étoient encore Neutres, à se déclarer contre la France. Louïs ne doutoit point qu'ils n'en vinssent à bout, & qu'il ne se vît bien-tôt réduit à soutenir seul, une Guerre qu'il n'auroit, sans doute jamais commencée, s'il eût prévu qu'il s'attireroit tant d'ennemis sur les bras. Il ne perdit pourtant pas courage, & voulant profi-

profiter de la lenteur des Impériaux, il entra au mois de May en Franche-Comté où il avoit envoieé dès le mois de Février, le Duc de Navailles, qui en quinze jours de tems, s'étoit rendu maître de Gray & de quelques autres Places. Cela lui avoit été d'autant plus facile que Sa Majesté Catholique n'avoit pas pris tout le soin qu'elle auroit pû prendre de mettre cette Province en état de défense, parce qu'elle n'avoit pas crû que le Roi Très-Chrétien osât entreprendre sur un País si voisin de la Suisse. Elle s'étoit flatée que les Louïables Cantons ne manqueroient pas, pour leur propre intérêt, de s'opposer à une entreprise qui naturellement devoit leur donner de grands ombrages. C'étoit sans doute cette espérance qui avoit fait rejeter au Conseil de Madrid, la Neutralité que les Suisses avoient obtenuë de Sa Majesté Très-Chrétienne pour la Franche Comté. Mais les Espagnols eurent bien-tôt lieu de s'en repentir, car quoi que les Suisses ne souhaitassent pas d'avoir les François pour voisins, cependant lors qu'ils virent qu'on rejettoit ce qu'ils avoient eu beaucoup de peine à obtenir, ils consentirent à demeurer Spectateurs immobiles de la Conquête que Louïs méditoit; à quoi ils furent principalement portez par un million de livres que Monsieur de Saint Romain, Ambassadeur de France, leur fit compter. Sa Majesté Très-Chrétienne étant assurée de ce côté-là, voulut avoir la gloire d'achever ce que le Duc de Navaille avoit commen-

cé.

1674.

cé. Il ne lui falut que peu de jours pour se rendre maître de Besançon, de Dole, de Salins & du reste de la Province, malgré tous les efforts du Prince de Vaudemont, qui par sa bravoure & par sa conduite, fit connoître dès lors ce qu'il devoit être un jour.

Pendant que les François étoient occupez à la Conquête de la Franche-Comté, le Prince d'Orange, étoit en Brabant à la tête de l'Armée des Etats. Cette Armée qui étoit forte de trente-un mille hommes devoit être jointe par les Espagnols dont les Forces n'étoient guère moins considérables, mais cette jonction ne se pouvoit faire, avant que les Troupes qu'on levoit pour Sa Majesté Catholique en Allemagne, fussent arrivées, parce qu'il y auroit eu du danger à diminuer les Garnisons des Places des Pais-Bas Catholiques. En attendant l'arrivée de ces Troupes, & celle des Impériaux, qui devoient aussi se joindre au Prince, Guillaume eut plusieurs conférences avec le Comte de Monterey. Son Altesse auroit bien voulu prendre de bonne heure de justes mesures, afin de mettre la main à l'œuvre, aussi-tôt qu'il s'en presenteroit une occasion favorable. Mais quelque bien intentionné que fût le Gouverneur des Pais-Bas pour la Cause Commune, la jalousie du Commandement qu'il ne cédoit qu'avec répugnance au Prince, & les égards que la Cour de Madrid lui avoit ordonnez d'avoir pour Son Altesse, & dont il croioit que sa qualité de

de Grand d'Espagne dût le dispenser, l'avoient rendu de si mauvaise humeur, qu'il trouvoit toujours quelque difficulté à toutes les propositions que le Prince mettoit sur le tapis ; & quand il ne pouvoit plus les éluder par aucune raison aparente, il disoit qu'on ne devoit rien résoudre, sans la participation du Général de l'Empereur. De sorte que Son Altesse fut obligée, malgré elle, d'attendre l'arrivée des Impériaux qui marchoient avec assez de lenteur. Ce n'est pas que les Ministres des Etats n'eussent fait tout leur possible pour en presser le départ, en représentant incessamment à la Cour de Vienne, combien il étoit important d'entrer de bonne heure en action ; mais il s'étoit toujours trouvé quelque nouvel obstacle, qui avoit retardé l'exécution des belles promesses qu'on leur faisoit. Ce retardement chagrinoit Leurs Hautes Puissances, qui souhaitoient avec passion de finir une Guerre si onéreuse à leurs Sujets. Pour en être d'autant plus en état, elles n'épargnèrent rien afin de se fortifier par de nouvelles Alliances. Elles entretenoient pour cèt effet des Ministres dans la plûpart des Cours de l'Allemagne. Jusques alors les Négociations de ces Ministres n'avoient pas produit tout l'effet qu'on en attendoit. Mais enfin, ils eurent le bonheur d'obtenir une partie de ce qu'ils demandoient. Ils firent un Traité le 20. de Juin, à Zell, avec les Ducs de Brunswick, & Lunebourg, dans lequel l'Empereur & le Roi d'Espagne furent compris.

Les

1674.

Les Ducs ne prétendoient pas que cette Alliance fût offensive contre qui que ce pût être : Ils déclarèrent positivement qu'elle seroit défensive, tant contre les ennemis qui s'étoient déjà déclarés, que contre ceux qui pourroient se déclarer ensuite, ou même nuire indirectement aux Alliez. Sur ce pié-là ils s'engagèrent de fournir un secours de treize mille hommes, dont six seroient entretenus à leurs dépens. L'Empereur, le Roi d'Espagne & les Etats promirent de leur côté de leur envoyer un puissant secours, si leur Pais étoit attaqué par les Suédois, qui par leur partialité pour la France, étoient devenus suspects à la plupart des Princes de l'Empire. Cette partialité avoit paru depuis le commencement de la Guerre, malgré tous leurs déguisemens, mais elle avoit sur tout éclaté à la Diète de Ratisbonne où les Ministres de Sa Majesté Suédoise avoient fait paroître autant de chaleur que les François mêmes, à traverser toutes les résolutions vigoureuses que cette Assemblée vouloit prendre, pour le Bien de l'Empire, & à rendre, s'il eût été possible, les desseins de l'Empereur suspects à tous les Princes d'Allemagne. On commençoit même à craindre depuis la rupture de l'Assemblée de Cologne que la Suède n'eût traité avec la France quelque Alliance préjudiciable au repos de l'Empire. Cette crainte n'étoit pas mal fondée, comme la suite le fit voir.

Dix jours après l'Alliance défensive conclue avec les Ducs de Brunswick & Lünebourg,

bourg, les Etats firent avec Son Altesse Electorale de Brandebourg un Traité qui ne pouvoit que leur être très-avantageux, tant à cause de la grande considération où étoit l'Electeur, dans l'Empire, que parce que ses Etats étant voisins de ceux de la Suède, il étoit plus intéressé qu'aucun autre à s'opposer aux entreprises que cette Couronne pourroit faire en faveur de Sa Majesté Très-Chrétienne. J'ai déjà dit que les Ministres de Sa Majesté Suédoise, de concert avec ceux de Louïs avoient fait tous leurs efforts pour porter l'Electeur à entrer dans le Tiers-parti qu'ils vouloient former en Allemagne. Ils n'avoient rien oublié de tout ce qui étoit le plus capable de tenter un Prince, dont les lumières auroient été plus bornées que celles de Son Altesse Electorale. Outre les grands Subsidés & Pensions qu'ils lui offroient au nom de Sa Majesté Très-Chrétienne, ils lui représentoient sans cesse que jamais, il ne trouveroit une occasion aussi favorable d'agrandir considérablement ses Etats. C'étoit-là sans contredit le motif le plus puissant pour déterminer un Prince qui auroit eu moins d'égard à la justice & au Bien public, qu'à son avantage & à son intérêt particulier. J'avoué même que de l'humeur, dont sont la plupart des Souverains, c'est une chose assez surprenante que Son Altesse Electorale eût la force de résister à la tentation de s'agrandir. Il y résista néanmoins, & ce desintéressement si rare dans les Cours, mérite, selon moi, d'être regardé

1674.

gardé avec d'autant plus d'admiration, que pour en être capable, il falloit nécessairement avoir une grandeur d'ame Supérieure, au rang que Son Altesse Electorale tenoit dans le Monde, quelque élevé qu'il fût.

Quoi que l'Electeur n'eût pas informé Leurs Hautes Puissances des offres avantageuses qui lui avoient été faites, Elles ne laissèrent pas d'apprendre bien-tôt avec quelle générosité & quelle constance il les avoit refusées. C'est ce qui les avoit obligées d'envoier à Berlin, dès le mois de Mars le Sieur d'Achtienhoven, pour tâcher de détacher Son Altesse des engagements, que la nécessité indispensable de ses affaires l'avoit contrainte de prendre avec la France. Cèt Envoié avoit été reçu très-favorablement. L'Electeur, bien loin de se prévaloir du besoin qu'on avoit de son secours, & de tirer aucun avantage des nouvelles propositions que lui faisoient les Ministres de Leurs Majestez Très-Chrétienne & Suédoise, encore plus considérables que les précédentes, apporta toutes les facilités imaginables à la conclusion du Traité que l'Envoié de Leurs Hautes Puissances étoit venu négocier. Ce Traité fut signé à Cologne, sur Sprée, le premier jour de Juillet. L'Empereur & le Roi d'Espagne voulurent entrer dans toutes les conventions de cette Ligue, qui fut offensive & défensive contre tous les ennemis des Conféderez. Son Altesse Electorale promit de fournir aux Alliez seize mille hommes, dont

la

la moitié devoit être entretenüe, par le Roi d'Espagne & les Etats Généraux, & l'autre moitié aux dépens de l'Electeur. Le seul avantage que ce Prince stipula pour un secours si considérable, dans une conjoncture où il pouvoit, sans contredit mettre son Alliance à un haut prix, fut qu'on lui donneroit deux cens mille Risdales, pour le dédommager en partie des fraix que lui avoit coûté l'entretien de ces seize mille hommes, depuis plus d'un an, qu'il n'avoit reçu de Subsidés de qui que ce soit; dédommagement très-peu considérable, si l'on considère ce que ces Troupes lui avoient coûté à entretenir, & les grands avantages qu'il en auroit pû retirer, s'il eût mieux aimé accepter les offres de la France, que d'attendre une occasion favorable, pour témoigner à la République des Provinces-Unies l'intérêt qu'il prenoit à sa conservation.

Ce Traité fut suivi de celui que l'Empereur, le Roi d'Espagne & les Etats Généraux obtinrent du Roi de Danemarck pour le faire entrer dans leur Confédération. Celui-ci fut passé à la Haye le 10. de Juillet. L'Alliance ne fut pas offensive, Sa Majesté Danoise s'engagea seulement à fournir seize mille hommes pour la défense des Alliez. Cependant, ce Traité pouvoit apporter de très-grands avantages à la Cause Commune, quand il n'auroit servi qu'à donner de la jalousie aux Suédois, en leur faisant appréhender une diversion de ce côté-là, s'ils venoient à se déclarer en faveur de la France.

Tou-

Toutes ces Alliances que les Etats firent dans l'espace de trois Semaines avec le Roi de Danemarck, l'Electeur de Brandebourg, & les Ducs de Brunswick & Lunebourg, inquiétoient d'autant plus les Ministres de la Cour de Stockholm, que la Suéde & toutes les Terres que cette Couronne possédoit en Allemagne se trouvoient bridées par ces trois Puissances. C'est ce qui fit que l'Ambassadeur de Sa Majesté Suédoise Edoüard Ehrenstein, l'un des Médiateurs de la Paix qu'on avoit voulu traiter à Cologne, pressa les Etats Généraux de travailler avec lui pour remettre les Négociations sur le tapis. Ce qui n'eût point d'effet.

Quoi que le Roi d'Angleterre eût fait la Paix avec les Etats, il ne laissoit pas de conserver toujours pour Sa Majesté Très-Chrétienne les mêmes sentimens qu'il avoit eu pour Elle, dans le tems qu'ils étoient le plus étroitement alliez ensemble. Il n'avoit quitté son parti qu'avec beaucoup de répugnance, & même par contrainte, il voioit que presque toutes les Puissances de l'Europe se liguoient contre la France, & il appréhendoit que Louïs ne succombât. Ce motif de crainte pour un Monarque, dont les intérêts lui étoient recommandez par des personnes, * qui sçavoient choisir de

* *Louïse de Queroualle, créée Duchesse de Portsmouth le 19. d' Août 1673. & quelques autres Maitresses du Roi Charles, étoient entièrement dévouées à la France, & elles avoient tant de pouvoir sur l'esprit de ce Monarque qu'elles l'ont souvent obligé de faire des choses qu'il ne m'est pas permis de révéler, & qu'on ne pourroit jamais croire, si on ne connoissoit le penchant extraordinaire que ce Prince avoit pour le beau Sexe.*

de certains momens où les plus grands Princes font gloire d'obéir, & ne peuvent rien refuser, inquiétoit d'autant plus Sa Majesté Britannique, qu'elle se faisoit un secret reproche d'avoir abandonné Louïs au plus fort de ses affaires. Aussi le premier soin de Charles, après avoir fait son Traité avec les Etats, avoit été d'adoucir ce coup autant qu'il lui étoit possible à l'égard de la France. Pour cèt effet, il avoit fait représenter à Sa Majesté Très-Christienne, la nécessité où il s'étoit trouvé, ce qui n'avoit point besoin de fausses couleurs; & en même tems il lui avoit proposé d'offrir sa Médiation aux Puissances engagées dans la Guerre; & sans se rebuter de la froideur apparente avec laquelle cette proposition avoit été reçûe, Charles ne s'étoit point lassé de réitérer cette offre jusques à ce qu'enfin elle fut acceptée par la Cour de France. Aussi-tôt qu'elle y eut consenti, Sa Majesté Britannique, ordonna au Chevalier Temple d'aller à la Haye en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire. Quelle diligence que pût faire ce Ministre, il n'y arriva qu'au mois de Juillet. Il assura Leurs Hautes Puissances de l'amitié du Roi son Maître, de la ferme résolution où il étoit d'entretenir inviolablement les Traitez faits avec la République, & il leur offrit ensuite sa Médiation pour terminer une Guerre, dans laquelle la plûpart des Princes de la Chrétienté se trouvoient malheureusement engagez. Cette offre fut reçûe avec tous les témoignages de recon-

1674.

noissance que pouvoit attendre Sa Majesté Britannique de la part des Etats. Le Pensionnaire Fagel eut ordre d'assurer Monsieur Temple que Leurs Hautes Puissances avoient pour la Paix une aussi forte inclination que leur honneur & les engagements, dans lesquels Elles étoient entrées avec leurs Alliez le pouvoient permettre, & qu'elles accepteroient, sans aucun délai la Médiation qui leur étoit offerte, s'il leur étoit permis de prendre quelque résolution, sur une affaire de cette importance, sans avoir auparavant consulté les Ministres des Puissances intéressées dans cette Guerre. L'Ambassadeur d'Angleterre parut surpris de ce délai, il répondit à M. Fagel que l'Empereur & le Roi d'Espagne n'ayant différé d'accepter la Médiation du Roi son Maître que jusques à ce qu'ils scussent le sentiment de leurs Alliez, cela devoit suffire aux Etats pour les engager à donner les mains à cette Médiation, au moins par rapport à ce qui les concernoit, puisque ces Alliez, dont la Maison d'Autriche vouloit au préalable sçavoir le sentiment, ne pouvoient être autres que Leurs Hautes Puissances. *Vous ne risquez rien, disoit Monsieur Temple au Pensionnaire, en acceptant dès à présent la Médiation de Sa Majesté. Vos Alliez n'y peuvent trouver à redire, puis qu'ils ont déclaré positivement qu'ils n'y ont aucune répugnance, & qu'ils l'accepteront si vous le jugez à propos. En différant de le faire, vous témoignez peu d'inclination pour la Paix, ou beaucoup de mé-*
fiance

fiance pour un Monarque, qui, supposé qu'il
 dû être partial, sera toujours plus favorable
 au Parti dans lequel son Neveu est engagé,
 qu'à la France, ou à quelque autre Puissance
 que ce pût être. Si quelqu'un des Princes en-
 gagés dans cette Guerre pouvoit avoir sujet
 d'appréhender la partialité, ce seroit sans doute
 le Roi Très-Chrétien par plusieurs raisons :
 Cependant, il a accepté la Médiation qui lui
 a été offerte. Voudriez-vous lui laisser la
 gloire de témoigner en cette occasion plus de
 confiance que vous n'en avez, pour un Prince
 qui aiant lieu d'être content de vivre en paix
 avec ses Voisins, & de jouir tranquillement des
 avantages du Commerce, pourroit se dispenser
 de travailler à rétablir la tranquillité dans l'Eu-
 rope, si sa bonté & sa piété n'avoient plus de
 force sur son esprit que son intérêt. C'étoit
 par ces raisons & par plusieurs autres de
 même nature, que l'Ambassadeur d'An-
 gleterre, vouloit persuader aux Etats qu'ils
 agissoient contre les règles de la bonne po-
 litique, en différant d'accepter la Média-
 tion du Roi son Maître. Mais soit qu'ils
 eussent encore quelque répugnance à pren-
 dre pour Médiateur un Monarque qui
 avoit témoigné tant d'animosité contre eux,
 & qui n'avoit quité le parti de la France
 qu'à regret, soit qu'effectivement, ils cruf-
 sent ne devoir rien faire que de concert
 avec leurs Alliez, le Pensionnaire se con-
 tenta de répondre à ces raisons du Cheva-
 lier Temple, par de grands compliments,
 lui protestant que Leurs Hautes Puissances
 avoient toute la confiance imaginable en

1674.

Sa Majesté Britannique, jusques-là qu'elles ne feroient jamais aucune difficulté de lui remettre leurs intérêts particuliers entre les mains ; & qu'elles espéroient que le Roi ne prendroit pas mal un délai de peu de jours, puis que par ce témoignage de déférence pour leurs Alliez, les États n'avoient pour but que de les obliger à consentir, de bon cœur & sans retardement, à la Médiation qui leur étoit offerte.

Monsieur Temple voiant bien que ce seroit perdre le tems que de vouloir faire changer de résolution aux Etats, partit de La Haye pour aller à Anvers, dans le dessein de se rendre à l'Armée auprès de Son Altesse. Sa Majesté Britannique lui avoit donné ordre d'instruire le Prince d'Orange de ses intentions au sujet de la Paix, de l'assurer de son affection, & de tâcher ensuite de l'engager le plus qu'il se pourroit à seconder les desseins du Roi. Le voiage du Ministre d'Angleterre ne réussit pas aussi-bien qu'il l'avoit espéré : les Espagnols qui ne souhaitoient pas encore la Paix, parce qu'ils appréhendoient qu'elle ne leur fût pas avantageuse, s'ils ne faisoient auparavant quelque Conquête, empêchèrent indirectement qu'il ne vît le Prince, en différant de jour en jour, sous divers prétextes de lui donner l'escorte dont il avoit besoin pour aller à Louvain, & en ne la lui accordant que lors qu'ils scûrent que l'Armée étoit marchée plus loin. Monsieur Temple ne scachant où le Prince devoit camper, & se voiant sans escorte, par
le

le refus que fit le Commandant de celle qu'on lui avoit donnée de passer Louvain, crut qu'il étoit à propos de s'arrêter dans cette Ville, jusques à ce qu'il pût découvrir, si Son Altesse agissoit de concert avec les Espagnols. Pour cèt effet, il lui envoya Monsieur Bulstrode qui revint le lendemain avec la réponse de Guillaume. Elle contenoit qu'il étoit en marche; qu'il seroit bien-aisé de voir l'Ambassadeur, mais qu'il ne pouvoit lui marquer ni le tems ni le lieu, parce que ses mouvemens étoient incertains, & qu'ils dépendroient des avis qu'il recevroit. Le Chevalier Temple connut clairement par cette réponse, ce qu'il n'avoit fait que soupçonner jusques alors, qu'il ne verroit pas le Prince, avant que la Campagne eût commencé par les Actions que les Confédérez avoient concertées entre eux. Il feignit prudemment de ne l'entendre pas de cette manière, & au contraire de le prendre dans le sens que Guillaume vouloit qu'il le prît. Ce Ministre persuadé que quand un homme ne veut pas être vû, il lui est très-facile de l'éviter, ne crut pas devoir exposer ni le caractère de Sa Majesté Britannique, ni son crédit avec son Neveu, en publiant ce qui s'étoit passé. Il prit pour prétexte que sa santé ne lui permettoit pas de suivre le Prince & retourna à Anvers, d'où il se rendit peu de tems après à la Haye, où il eut plusieurs conférences avec le Pensionnaire, dans lesquelles il reconnoît qu'il acquit toutes les lumières nécessaires pour

1674.

découvrir la Scène des affaires, & les dispositions des Confédérez à l'égard d'une Paix Générale.

Quoi que le Prince d'Orange eût entré de bonne heure en Campagne & qu'il y eût déjà passé plus de deux mois, il étoit toujours demeuré dans l'inaction. Si Son Altesse propoisoit d'attaquer l'Armée du Prince de Condé, les Espagnols disoient qu'ils ne pouvoient y consentir avant la jonction des Impériaux. Ils n'étoient guères plus traitables lors qu'on leur parloit d'entreprendre quelque Siège, & ils n'y vouloient donner les mains, qu'à condition, qu'on commenceroit par une des Places qui devoient revenir à Sa Majesté Catholique, en cas d'un heureux succès. Ils renversoient de cette manière tous les desseins du Prince, qui en étoit d'autant plus fâché qu'il n'ignoroit pas qu'on s'étonnoit qu'il n'eût encore rien entrepris. Enfin après bien des obstacles, Guillaume l'emporta dans un Conseil de Guerre, où il soutint que la République fournissant à toutes les Puissances une partie des Subsidés qu'il falloit pour faire la Guerre, il étoit bien juste que leurs Armées fussent employées à reprendre ce qu'elle avoit perdu. Ainsi le Siège de Grave fut arrêté; mais comme les Confédérez avoient le Prince de Condé en tête, ils ne pûrent donner qu'un petit nombre de Troupes au brave Rabenhaupt, pour cette expédition, & demeurèrent avec le reste dans le voisinage de la Flandre Françoisé, afin que la jalousie qu'au-

qu'auroit le Prince de Condé pour toutes les Places, l'empêchât de courir au secours de celle dont le Siège avoit été résolu. Rabenhaupt fit ses approches avec assez de facilité, le terrain étant disposé à son avantage. Mais voulant les pousser plus avant, il trouva une Garnison si nombreuse & si brave, que vû les fréquentes sorties qu'elle faisoit, on auroit eu peine à dire si c'étoit lui qui attaquoit, ou qui étoit attaqué. Depuis long-tems on n'avoit vû une défense si vigoureuse, & la fortune selon- dant le courage du Marquis de Chamilli, qui étoit Gouverneur de la Place, il se passa peu d'occasions où il ne fit voir par son expérience & par sa conduite qu'il étoit très-digne de l'honneur que son Maître lui avoit fait de lui confier un poste de cette importance. Rabenhaupt connut bien-tôt qu'avec le peu de monde, & d'Artillerie qu'il avoit il lui seroit impossible de réduire une Ville qui étoit défenduë par une si forte Garnison, & où il y avoit plus de quatre cens cinquante piéces de Canon, dont plus de cent étoient dressées en Batterie; il n'ignoroit pas, qu'outre cela les Assiégés avoient en abondance tout ce qui est nécessaire à la vie, & que la poudre, les Grenades & autres Munitions de Guerre, n'avoient garde de leur manquer, puis que c'étoit dans Grave que les François avoient mis tout ce qu'ils avoient emporté de toutes les autres Places qui avoient été abandonnées. Il voïoit d'ailleurs que ses gens dimi-

1674.

nuoient tous les jours, ce qui lui fit prendre le parti de se fortifier dans son Camp, afin d'être en état d'attendre qu'on lui envoie du renfort. Il prit cette résolution d'autant plutôt qu'il sçavoit bien qu'on attendoit de jour en jour les Troupes de Brandebourg & celles de Brunswick, & que quand elles seroient arrivées, le Roi Très-Chrétien seroit indispensablement obligé d'affoiblir l'Armée du Prince de Condé pour renforcer celle du Vicomte de Turenne; & qu'ainsi il pourroit recevoir du secours, avec lequel il lui seroit plus facile d'achever son entreprise. Le Marquis de Chamilli profitant du repos qu'on lui laissoit, s'occupa à fortifier ce qui étoit de plus foible, en quoi il fut secondé avec beaucoup de chaleur de toute sa Garnison.

Le Prince d'Orange n'avoit pas borné les entreprises de cette Campagne au Siège de Grave. L'amour de la gloire l'excitoit à quelque chose de plus éclatant, & il ne se proposoit pas moins que d'en venir à une Bataille avec le fameux Prince de Condé. C'étoit ce qui lui faisoit supporter avec plus d'impatience la lenteur des Impériaux qui marchotent à petites journées sous le commandement du Comte de Souches. La jonction des trois Armées Confédérées se fit enfin bien avant dans le mois de Juillet. Son Altesse, qui devoit les commander en qualité de Généralissime, en aiant fait la revüe, trouva qu'elles étoient fortes de plus de soixante mille hommes. Avec des
Troup-

Troupes si nombreuses, Guillaume espéroit que rien ne s'opposeroit plus au dessein qu'il avoit formé de tirer une vengeance signalée des cruautéz que les François avoient exercées sur les Habitans des Provinces-Unies. Effectivement, les Confédérez étoient en état de tout entreprendre, dans l'embarras où se trouvoit alors la France, si l'union eût été parmi leurs Chefs. Mais leurs intérêts qui étoient tous différens, ne leur permettoient pas d'avoir les mêmes sentimens. Ils étoient au contraire presque toujours d'avis opposé les uns aux autres, & il suffisoit que le Prince d'Orange, mît quelque projet sur le tapis, pour qu'il fût rejeté par les Impériaux ou par les Espagnols. La défiance suivit de près la diversité d'opinions, & l'on crut que le Comte de Souches avoit quelque ordre secret, ou peut-être même qu'il étoit gagné par l'ennemi. Ce soupçon étoit fondé sur ce qu'il avoit été au pouvoir du Comte, en venant joindre les autres, d'attaquer une Place sur la Meuse, ce qu'il n'avoit pas fait. On prétendoit que la Garnison de Charleville étant foible, & le Gouverneur aiant fort peu de courage, les Impériaux ne se feroient pas plutôt présentez devant cette Place, qu'ils s'en feroient facilement rendus maîtres.

Quoi qu'il en soit, de la vérité ou de la fausseté des soupçons qu'on avoit conçus de la conduite du Comte de Souches, le Prince d'Orange, dont la prudence égaloit la valeur, scût si bien dissimuler ce qu'il

1674.

en pensoit, que bien loin d'aigrir l'esprit de ce Général, il le gagna, & le fit consentir à quelque Siège d'importance, en cas que les François refusassent le Combat. Il ne l'eut pas plutôt mis dans ces bonnes dispositions, qu'il fit avancer ses Troupes pour aller attaquer le Prince de Condé qui avoit une Armée de cinquante mille hommes. Ce Prince s'étoit retranché sur la Rivière de Piéton, aiant derrière lui la Sambre, à ses côtez Charle-Roi & Fontaine-l'Evêque, & par devant deux Bois, dont il pouvoit s'emparer en peu de tems, & entre lesquels il falloit nécessairement que le Prince d'Orange passât pour le venir combattre. Guillaume tâcha par divers mouvemens de lui faire quitter ce poste, mais il ne put jamais en venir à bout. Autant que les Alliez témoignoiert d'empressement pour en venir aux mains, autant les François avoient soin d'éviter un engagement. On auroit lieu d'être surpris d'une retenue, qui n'étoit guère conforme au genie du Prince de Condé, si on ne considéroit qu'aïant été sur un méchant pié à la Cour, depuis sa retraite en Espagne, & son retour en France, il avoit sujet d'appréhender qu'on ne le chargeât plus qu'un autre, s'il arrivoit quelque grand malheur à son Armée. Ajoutez à cela, qu'il étoit trop éclairé pour ne pas voir que si les Confédérez avoient le dessus, ils s'ouvreroient un chemin en France, qui n'avoit aucune Place forte de ce côté-là. Ce qui, selon toutes les apparences, au-
roit

roit pû avoir d'étranges suites, & donner une furieuse secousse à cette Couronne, à cause des mécontentemens généralement répandus dans le Roïaume. 1674.

Le Prince d'Orange voïant enfin que les François étoient résolus de ne point abandonner un poste où il lui étoit impossible de les forcer, crut que pour les attirer au Combat, il falloit entreprendre le Siège de quelque Place considérable, afin de les engager à la venir secourir. Dans cette vûë, il décampa de Senef le 11. du mois d'Août pour prendre la route de Marimont & de Binch. L'Armée étoit divisée en trois Corps, le Comte de Souche, avec les Impériaux, avoit l'Avant-garde, le Prince d'Orange le Corps de Bataille composé des Troupes de la République, & les Espagnols faisoient l'Arrière-garde. Pour couvrir la marche, que plusieurs Désfilez rendoient difficile, on donna au Prince de Vaudemont un détachement de quatre mille Chevaux composé des trois Nations. Comme on étoit obligé de passer à une petite lieuë des Ennemis, le Prince de Condé fut bien-tôt averti des mouvemens que faisoient les Alliez. Attentif à tout ce qui pouvoit lui procurer quelque avantage, il résolut de les couper, & d'enlever une partie de leur Armée, tandis qu'elle seroit engagée dans les Désfilez. Il laissa passer tranquillement l'Avant-garde & une partie du Corps de Bataille, se contentant d'envoyer plusieurs Espions qui venoient à tous momens l'informer du chemin que faisoient

1674.

324

HISTOIRE

les Alliez. Sa retenuë alla même si loin, que les Impériaux & une bonne partie des Hollandois étoient déjà éloignez de quelques lieux, lors qu'il fit avancer la Maison du Roi, dont l'Aîle droite de son Armée étoit composée. Voiant alors qu'il ne restoit plus que l'Arrière-garde à passer, & espérant de la défaire entièrement avant que le Prince d'Orange eût le tems de venir à son secours, il la fit attaquer par le Comte de Montal, qui aiant passé sur le ventre aux Troupes les plus proches, épouvanta de telle sorte les autres, qu'au lieu de se joindre à l'Avant-garde, elles se jetèrent dans l'Eglise & dans les Maisons du Village de Senef où elles croïoient faire plus de résistance. Dès que le Prince de Vaudemont s'étoit vû attaqué, il avoit envoyé un de ses Aides de Camp au Prince d'Orange pour l'informer de ce qui se passoit, & lui dire, que sa Cavalerie se trouvant embarrassée dans de fâcheux Défiléz qui l'empêchoient d'agir, il le prioit de lui envoyer deux Bataillons, afin de pouvoit plus facilement faire tête aux ennemis. Son Altesse lui envoya aussi-tôt trois Bataillons au lieu des deux qu'il demandoit, sous le commandement du jeune Prince Maurice de Nassau. Le Prince de Vaudemont les posta au devant de la Cavalerie, dans une espèce de Bois qui est de l'autre côté de Senef. Mais parce qu'on vit que toute l'Armée du Prince de Condé étoit déjà sortie de son Camp, on fit revenir en diligence une partie des Troupes qui

avoient

avoient passé la Rivière de Senef, & on rangea en même tems ces trois Bataillons près du Pont où les François devoient passer. Ceux-ci firent de grands efforts pour se rendre maîtres de ce poste, mais la résistance qu'ils y trouvèrent leur faisant perdre l'espérance d'en venir à bout, ils passèrent la Rivière un peu plus haut, & tournèrent à gauche, dans le dessein de couper le détachement ou de le charger en flanc. Ce fut alors que le Prince de Vaudemont mit sa Cavalerie derrière l'Infanterie, pour la soutenir, mais s'étant aperçû que les Chevaux étoient trop pressés, faute de terrain, il renvoia l'Infanterie. Ce fut dans ce tems-là que le Prince de Condé, qui avoit donné ordre au Comte de Montal d'aller attaquer l'Eglise & le Village de Senef au travers des Haïes & des Buissons, parut à la tête des Gardes du Corps, suivi des principaux Officiers de son Armée. Lors qu'on vit qu'il commençoit à mettre ses Escadrons en bataille on résolut de les charger, avant qu'ils eussent mettre en ordre : mais lors qu'on voulut se mettre en devoir de le faire, il fut impossible d'en venir à bout, à cause d'un chemin creux qui étoit entre-deux. Cependant, dans la crainte où étoit le Prince de Vaudemont que son détachement ne fût coupé, ou chargé en flanc, il donna ses ordres pour le faire marcher à main droite, afin de se joindre au reste de l'Armée. L'ennemi s'étant aperçû de ce mouvement tourna à main gauche pour

1674.

éviter le chemin creux, & s'avança avec tant de diligence vers le détachement, qu'à peine le Prince de Vaudemont eut le tems de faire tourner face à trois Escadrons, l'un desquels étoit de son propre Régiment, & les deux autres des Régimens de Holstein & de Langerac commandez par leurs Colonels. Ces trois Escadrons s'aquitérent fort bien de leur devoir, mais comme la partie n'étoit pas égale, ils furent bien-tôt défaits & perdirent leurs trois Commandans avec une grande partie de leurs Officiers. En vain, le Prince de Vaudemont avoit tâché de faire avancer quatre autres Escadrons pour les soutenir, il lui avoit été impossible de leur faire tourner visage, excepté à deux qui ne firent néanmoins aucune résistance & qui prirent honteusement la fuite, quelque peine que prit ce Prince pour les arrêter. Montal n'avoit pas été moins heureux dans l'attaque de l'Eglise & des Maisons de Senef. Il avoit forcé & taillé en pièces ceux qui s'y étoient retranché.

Ce succès qui avoit coûté fort peu de monde au Prince de Condé, & qui en avoit fait perdre plus de quinze cens aux Alliez, outre un grand nombre de prisonniers & une bonne partie de leur bagage, ne lui parut pas assez considérable pour devoir s'en contenter. Il vouloit quelque chose de plus éclatant & de plus décisif. Il s'attache à la poursuite des fuyards, que le Prince d'Orange, qui accouroit au secours de l'Arrière-garde & des Troupes
qu'il

qu'il avoit détachées, ne put jamais arrêter ni par prières ni par menaces ; & il ne se promettoit pas moins qu'une Victoire complète, lors qu'il rencontra peu de tems après un obstacle qu'il n'avoit pas prévu. Guillaume avoit été joint à une heure après midi par les Impériaux que la nouvelle de ce qui se passoit à l'Arrière-garde avoit fait revenir promptement, lui & le Comte de Souches mirent toute l'Armée en Bataille derrière le Village de Saint Nicolas aux Bois, garnirent toutes les avenues, les Houblonnières, les Haïes & les Jardins d'Infanterie & de Dragons, les hauteurs & les Défilez de plusieurs Escadrons de Cavalerie, & mirent du Canon sur le bord d'une ravine pour arrêter les Victorieux. Le Prince de Condé vid bien la difficulté qu'il y auroit de forcer des Troupes postées si avantageusement, mais soit, qu'il fût déjà trop avancé pour pouvoir reculer, soit que ce qui auroit été capable de rebuter tout autre Général que lui, ne servit qu'à l'animer davantage, il entreprit de chasser l'Infanterie & les Dragons des avenues qu'ils occupoient. Il eut bien-tôt lieu de se repentir de la légéreté avec laquelle il s'étoit engagé dans un si grand péril. Les Alliez aiant l'avantage des haïes au-dessus des François, leur tuèrent une si grande quantité de monde, que le Champ de Bataille se trouva couvert de morts en fort peu de tems. Cette attaque fut peut-être une des plus vigoureuses dont on ait jamais entendu parler. Tout ce qui a le plus

1674.

plus de pouvoir sur l'esprit des hommes, redoubloit l'ardeur des Attaquans & de ceux qui étoient attaquez : l'honneur, la haine, le desir de vengeance, l'espérance & le desespoir les animoient tour à tour. Les uns & les autres se promettoient la Victoire, & comme s'ils en eussent desespéré, il sembloit qu'ils préférassent une mort glorieuse à la honte d'être vaincus. Les Généraux des deux Partis encourageoient bien plus leurs Troupes par leur exemple, que par leurs paroles. Le Prince de Condé, qui pour la grandeur de son courage a été à bon droit comparé au fameux Conquérant de l'Asie, s'exposoit autant que le moindre Soldat, & je ne sçai même, si on ne pourroit pas lui reprocher d'avoir plus agi, en cette occasion, de la main que de la tête. Le Prince d'Orange d'un autre côté, dont la grandeur d'âme, & la présence d'esprit n'ont jamais paru avec plus d'éclat qu'au plus fort d'une Action, se trouvoit par tout où le péril étoit le plus grand. Non content de donner ses ordres & de les voir exécuter ; il se jettoit souvent au milieu des ennemis, & par un excès de valeur, qui lui étoit pardonnable à son âge, Guillaume se vit plusieurs fois en danger de perdre la vie ou la liberté. Il n'étoit pas possible que les Officiers & Soldats ne disputassent à qui s'aquiteroit mieux de son devoir, aiant de si grands exemples devant les yeux. Si les François attaqoient avec fureur, les Alliez souvenoient leurs attaques avec toute la fermeté

&

& la valeur dont de braves gens font capables. Les uns & les autres étoient obligez de céder tour à tour, mais les Généraux aiant soin de faire prendre leur place à de nouvelles Troupes, c'étoit toujours à recommencer, & après beaucoup de sang répandu, on ne pouvoit encore conjecturer de quel côté se tourneroit la Victoire. Le Prince de Condé ennuié d'une résistance à laquelle il ne s'étoit pas attendu, & au desespoir d'avoir perdu tant de braves gens inutilement, ne sçavoit plus ce que c'étoit que de ménager son monde. Il se mit lui-même à la tête du troisième Bataillon des Gardes & commanda au Chevalier de Fourilles de s'avancer avec les deux premiers, afin d'attaquer l'Infanterie Hollandoise, à la hauteur où les Escadrons étoient postez pour la secourir. Le Chevalier lui répondit qu'il iroit par tout où il lui ordonneroit; mais que s'il lui étoit permis de lui en dire son sentiment, les ennemis occupoient un poste si avantageux, qu'on ne pouvoit guere espérer un bon succès de cette attaque, à laquelle on ne pouvoit pas manquer de perdre beaucoup de monde. Le Prince de Condé, qui ne se possédoit plus, & qui d'ailleurs n'aimoit pas cét Officier, lui dit d'un ton fort méprisant qu'il ne lui demandoit pas son conseil, mais son obéissance; à quoi il ajoûta qu'il ne s'étoit pas trompé dans le jugement qu'il avoit toujours fait de lui; sçavoir qu'il étoit bien plus propre à raisonner qu'à combattre. Le Chevalier de Fourilles,

1674.

les, qui ne méritoit point ce reproche, fut piqué au vif, par ces dernières paroles du Prince, & sans rien repliquer, il partit pour exécuter ses ordres, & justifia bien tôt par son propre malheur, que c'étoit plutôt la raison que la crainte qui lui faisoit voir tout le péril qu'il y avoit d'affronter les ennemis dans les postes avantageux qu'ils occupoient. Il s'avança contre eux & les attaqua avec un courage intrépide, mais il fut enfin obligé de se retirer après avoir perdu presque tous les Officiers qui étoient avec lui, & avoir reçu lui même une blessure, dont il mourut une heure après. On rapporte qu'étant prêt de rendre le dernier soupir, il dit à ceux qui se trouvèrent auprès de lui, qu'il n'étoit pas fâché de mourir, puis que c'étoit pour le service du Roi; mais bien de ne pouvoir vivre encore assez de tems pour voir comment le Prince de Condé se tireroit de cette affaire.

Le mauvais succès du Chevalier de Fournilles, bien loin de rebuter le Prince de Condé, ne servit qu'à l'animer davantage: il alla lui-même aux ennemis & défit quelques Bataillons que le Prince d'Orange avoit fait avancer devant lui. La Cavalerie Espagnole, commandée par Monsieur le Duc de Villa-Hermosa, ne fut guère mieux traitée. La prudence, la conduite & la valeur de ce Général ne purent empêcher qu'elle ne lâchât le pié. Condé, poursuivant toujours sa pointe, ne se fut pas plutôt apperçu que cette Cavalerie venoit se joindre à la partie de l'Infanterie

Hol-

Hollandoise, postée sur la Colline, du Fay, qu'il commanda le reste des Gardes du Corps avec les Gendarmes & les Chevaux-legers, pour l'aller attaquer. Cette nouvelle attaque des François servit à faire briller avec plus d'éclat la valeur, l'expérience, & la fermeté de Guillaume. Attaqué par tout ce qu'il y avoit de meilleures Troupes dans l'Armée ennemie, il donnoit ses ordres avec autant de sang froid, & alloit par tout où le péril étoit le plus pressant, avec aussi peu d'émotion que s'il n'y eût eu rien à craindre, mais malgré tous ses soins & toute sa bravoure, il ne put empêcher que cette Infanterie ne fut mise en un très-grand desordre. Le Prince ne perdit pas courage pour cela, n'y ayant plus rien à faire pour lui de ce côté-là, il passe où il croit que sa présence est le plus nécessaire. Pour donner aux siens le tems de se reconnoître, il va au devant de la Cavalerie Espagnole; quelque dispersée qu'elle fût, il a le bonheur de la rallier en peu de tems & la fait avancer sous la conduite du Marquis d'Assentar au pié de la Coline avec quelque Infanterie Espagnole & quatre Bataillons des Etats qu'il donne à ce Général pour soutenir cette Cavalerie. Le Prince de Condé fit avancer aussi-tôt six de ses meilleurs Bataillons par derrière avec quelques Escadrons de Cavalerie, & ayant partagé ce qui lui restoit de Chevaux & de gens de pié, il fit attaquer la Cavalerie par devant & la mit en desordre après une vigoureuse résistance.

Le

1674.

Le Marquis d'Assentar fit des efforts tout extraordinaires pour remettre par son exemple, & par ses exhortations les Bataillons qui furent rompus dans le même tems. Quoi qu'il fit en cette occasion tout ce que l'on pouvoit attendre d'un des plus braves hommes du monde & des plus expérimentez, il n'en put jamais venir à bout, & ce Général combattant jusqu'à la fin avec une intrépidité merveilleuse, tomba mort de la septième blessure qu'il avoit reçûe dans la chaleur du Combat. Le Duc de Villahermosa & le Prince de Vaudemont accoururent pour empêcher les suites de ce desordre. La Cavalerie s'étoit renversée sur les quatre Bataillons d'Infanterie; ils voulurent la rallier, mais tous leurs soins furent inutiles. Les Eunnemis profitant de leur avantage se jettèrent sur l'Infanterie Allemande & Hollandoise, qui étoit encore restée autour de la Colline, & l'eurent bien tôt rompuë & dissipée. Le Comte de Waldeck se trouvant en cèt endroit, fit tout son possible pour l'obliger à tenir ferme, mais n'en pouvant venir à bout, il se mit à la tête d'un Escadron de Cavalerie qui venoit de se rallier, dans le dessein de charger l'ennemi en flanc, avant qu'il pût se reconnoître. Ce Général eut le malheur de ne pouvoir réussir dans son dessein parce qu'il ne fut pas suivi, de sorte que se trouvant presque seul enveloppé des ennemis, il reçut trois blessures, & eut bien de la peine à se tirer de la mêlée. Néanmoins, quoi qu'il fût épuisé de forces

ces & de sang il ne laissa pas de se rendre auprès du Prince d'Orange après avoir eu le bonheur de tuer deux Soldats ennemis qui le vouloient faire prisonnier. Pendant toute cette attaque le Lieutenant-Général d'Aylwa soutint très-dignement la réputation qu'il s'étoit acquise en plusieurs autres occasions, il se signala extraordinairement, & sauva une grande partie de l'Infanterie dans le Village de Fay, mais aiant été considérablement blessé, il ne put empêcher que les François ne se rendissent maîtres d'une grande partie du Bagage, de cinquante Pontons & de plusieurs Charettes qu'ils brûlèrent après en avoir pillé les Munitions.

Quelque résistance qu'eussent fait jusques alors les Alliez, & quelque monde qu'eût perdu le Prince de Condé dans ces deux Attaques, il faut demeurer d'accord que tout l'avantage étoit encore de son côté, & qu'on n'auroit pû sans injustice lui contester l'honneur de la Victoire, s'il en fût demeuré là. Mais voulant quelque chose de plus décisif, afin de se mettre à couvert du reproche qu'on lui pouvoit faire d'avoir fait périr quantité de braves gens, dans la seconde Action, sans aucune nécessité, il s'engagea dans un péril encore plus grand que celui qu'il venoit d'essuier, & en exposant ses Soldats à la boucherie, il se priva lui-même de la gloire qu'il avoit acquise, & donna occasion au Prince d'Orange de faire connoître à toute la Terre, qu'il étoit un de ces Héros privilégiés qui n'ont

1674.

n'ont pas besoin d'expérience pour venir à bout des choses les plus difficiles. En effet, Guillaume qui avoit placé le reste du Corps de Bataille sur une hauteur de l'autre côté du Fay, voyant que le Prince de Condé se préparoit à le venir débusquer de ce poste, envoia ordre au Comte de Souches de le venir joindre, avec tous les Allemans qui étoient demeuré à l'Avant garde. Ils ne furent pas plûtôt arrivez qu'il rangea toutes les Troupes Alliées dans un nouvel ordre, mettant les Impériaux & les Espagnols à la gauche, dans un poste très-avantageux, & plaçant les Troupes de la République sur la droite. Après cette disposition, qui se fit en fort peu de tems, & avec aussi peu de confusion que si on y en eût employé beaucoup davantage, Guillaume se mit à la tête de son Armée, & laissant aux autres Généraux le soin d'animer les Soldats par des paroles, il se prépare à les encourager par son exemple & par ses actions. On recommença alors le Combat avec plus de fureur & d'acharnement qu'auparavant. Le Marquis de Rochefort, le Chevalier de Fourilles & le Comte de Montal étant déjà hors de Combat par leurs blessures, le Prince de Condé donna le commandement de l'Aîle droite des François au Duc de Luxembourg, & celui de la gauche au Duc de Navailles. Il faut avouer à la loüange des ennemis, que tant les Officiers que les Soldats firent paroître en cette troisième Attaque une vigueur surprenante. Plus animez par les succès précédens

cédens, que rebutez par le grand nombre de morts qu'ils avoient laissé à Senef & près du Village de Saint Nicolas, il sembloit qu'ils eussent résolu de périr plutôt que de se laisser arracher une Victoire qu'ils croïoient leur être si légitimement dûë. S'ils faisoient paroître tant de résolution, les Alliez n'en témoignoient pas moins. Ils combattoient avec une constance & une opiniâtreté, dont on a vû peu d'exemples, & le Prince de Condé ne fut pas longtems, sans s'appercevoir de la faute qu'il avoit faite, de les venir attaquer dans un poste si avantageux. Néanmoins, l'affaire étant embarquée, il n'y avoit plus moïen de s'en dédire. Enragé d'une résistance qu'il prévoïoit lui devoir être funeste, ce Prince pensoit bien moins à la conservation des siens, qu'à la ruïne de ses ennemis. Lors qu'il vit qu'il lui étoit impossible de les vaincre par devant, il fit faire un petit circuit à main gauche, mais le Prince d'Orange, qui se trouvoit par tout, aïant remarqué ce qui se passoit, détacha quelques Bataillons, sous la conduite de Fariaux pour aller au devant des François. Le Comte de Chavagnac qui se trouva heureusement derrière avec un gros de Cavalerie Impériale, étant joint par ces Bataillons se défendit avec tant de bravoure qu'il conserva ce poste, & fit échoüer le dessein du Prince de Condé. Cela n'empêcha pas le Duc de Navailles de charger rudement l'Aîle gauche, où il défit un grand nombre d'Impériaux & plus de la moi-

1674.

moitié des Suiffes qui étoient au service de l'Empereur. Quoi que cét avantage lui eût coûté bien cher, & qu'il eût déjà perdu quantité de ses plus braves Officiers, ce Général auroit bien sçû profiter de ce succès, s'il n'eût trouvé en son chemin le Prince de Lorraine, * qui l'arrêta tout court au milieu de sa course. Le desir que ce Prince avoit de se signaler dans cette occasion, & de se rendre redoutable à la France, dont il n'avoit pas lieu d'être content, lui fit faire des actions prodigieuses de valeur, & c'est à lui principalement que les Troupes Impériales furent redevables de leur salut. Il fut fort bien secondé par le Prince Pio, qui commandoit la Cavalerie Allemande, par le Marquis de Grana & par le Comte de Staremberg. Le vieux Comte de Souches témoigna aussi beaucoup de bravoure & de conduite dans cette attaque, qui coûta beaucoup de monde aux uns & aux autres. Le Prince de Lorraine après s'être long-tems battu avec une valeur toute extraordinaire, fut mis enfin hors de combat par une blessure qu'il reçut à la tête : & le Prince Pio de même, par une qu'il reçut à la cuisse. Le Marquis de Grana avec son gros Bataillon, & les Fils du Comte de Souches, à la tête du Régiment de leur Père, firent ferme jusques à la fin. Mais le Comte de Staremberg fut fait prisonnier avec plusieurs autres

* Ce Prince n'étoit pas encore Gendre de l'Empereur, ni Epoux de la Reine de Pologne, Veuve de Michel, comme l'a écrit Monsieur de la Newville. Il n'épousa cette Princesse qu'un mois de Février de l'an 1678.

autres Officiers, après avoir vendu chèrement sa liberté aux François, dont il fit un grand carnage. Tant de sang répandu, sans aucun avantage décisif, n'empêcha pas le Prince de Condé de poursuivre sa pointe. Il commanda au Duc de Luxembourg d'attaquer l'Aîle droite des ennemis où étoit l'Armée des Etats. Condé avoit toujours eu une très-mauvaise opinion des Hollandois, mais il trouva bien-tôt par une triste expérience qu'il s'étoit trompé dans le jugement qu'il en avoit fait. Ils firent une si grande résistance, qu'on peut dire, sans faire tort aux autres Alliez, que ce furent eux qui remirent la balance dans son équilibre. Le Prince d'Orange fit voir, dans cette sanglante occasion que sa prudence & sa conduite répondoient à la grandeur de son courage. S'il menoit lui-même les Bataillons au combat, s'il s'exposoit autant que le moindre de ses Soldats, cela ne lui faisoit pas négliger des devoirs plus essentiels. Attentif à tout ce qui lui pouvoit donner quelque avantage, il observoit avec une présence d'esprit admirable tous les mouvemens de l'ennemi, & comme s'il eût trouvé le secret de se multiplier, pour se trouver par tout où sa présence étoit nécessaire, il n'avoit pas plutôt quitté un endroit, qu'on le voïoit paroître dans un autre, pour y donner ses Ordres, ou pour y combattre à la tête des nouveaux Bataillons qu'il menoit au secours de ceux qui commençoient à plier. En un mot, Guillaume commandoit en Capitaine &

1674.

338

HISTOIRE

agissoit en Soldat tout à la fois. Le Prince de Condé ne témoignoit pas moins de bravoure : Tout incommodé de la goutte qu'il étoit, il se trouvoit par tout où le péril étoit le plus grand, & ses Officiers qui auroient eu un reproche à se faire, s'ils eussent laissé le Premier Prince du Sang dans le danger, sans le partager avec lui, alloient avec une intrépidité merveilleuse où le feu étoit le plus grand. Les Combattans de l'un & de l'autre Parti étant ainsi animez par l'exemple de leurs Généraux, s'acharnèrent tellement les uns contre les autres, qu'on eût dit que la vie leur étoit tout-à-fait indifférente. Si de tems en tems on voïoit plier les Bataillons de l'un & de l'autre côté, ils étoient incontinent remis par la bonne conduite de leurs Chefs, & on les voïoit revenir au Combat avec autant de vigueur qu'auparavant. Quoi que cette attaque eût déjà duré long-tems, on ne pouvoit encore juger quel en seroit le succès, lors que vers les sept heures du soir, la Fortune sembla se vouloir déclarer en faveur de Condé. Ses gens rompirent deux Bataillons d'Infanterie, qui étoient sur le bord de la Prairie, & passèrent sur le ventre aux Escadrons qui les soutenoient. Mais le Prince d'Orange, qui avoit l'œil à tout empêcha les ennemis de profiter de cèt avantage. Il fit avancer des Troupes fraîches sous la conduite du Comte de Nassau, qui arrêta heureusement le desordre, dont les suites auroient pû devenir funestes aux Alliez. Cela donna le tems à Guillaume

laume de rallier les Fuiards, qu'il ramena au combat, & qu'il contraignit de mourir plutôt que de reculer. On rapporte que pour les porter à cette résolution, Son Altesse fut non seulement obligée d'employer les menaces, mais même d'y faire succéder les coups. Ce fut alors qu'on vit redoubler le carnage parmi les Combattans. La nuit ne fut point capable de les séparer. On se battit encore, avec la même fureur, plus de deux heures à la clarté de la Lune. Le Prince Maurice de Nassau âgé de soixante & quinze ans, & nouvellement relevé d'une grande maladie dont il n'étoit pas encore bien remis, fit dans cette terrible mêlée tout ce qu'on auroit pû attendre du plus brave homme du monde, qui auroit été dans sa plus grande vigueur. Ennuïé de supporter depuis long-tems, les cruelles douleurs de la goutte & de la pierre. Il souhaitoit avec passion de finir ses maux par une mort glorieuse, en perdant au service de la République les restes d'une vie dont il lui avoit consacré la meilleure partie. Dans cette vûë, non content de s'aquiter avec autant d'exaëtitude que jamais de tous les devoirs de sa Charge, il s'exposa encore dans tous les lieux où le danger étoit le plus grand, & s'il ne fut pas assez heureux pour trouver la fin de ses peines, au moins eut-il l'honneur d'avoir contribué autant qu'aucun des autres Généraux, à la conservation des Troupes de l'Etat. Le Rhingrave & le Comte d'Erpach furent blesez après avoir courageusement secondé tous les efforts du Prince d'Orange. Le Général Ma-

1674.

lor Vane, le Colonel Maurice Aubery du Maurier, Sieur de la Villaumaire, le Colonel Palms, le Baron de Langherac, & plusieurs autres Officiers de distinction perdirent la vie dans ce Combat après avoir fait tout ce qu'on pouvoit attendre de braves gens. Enfin, la Lune cessant de donner sa lumière entre les dix & onze heures, l'obscurité fit ce que la lassitude & l'épuisement des deux Partis n'avoient pû faire. Etant impossible de se reconnoître, les uns ni les autres n'osèrent avancer de peur de charger ceux de son Parti en voulant charger l'Ennemi. Je sçai bien que quelques Relations publiées en Hollande marquent que les François furent les premiers qui cessèrent de tirer; que leur Infanterie entièrement épuisée de forces & de courage, commença à s'éloigner peu à peu, & que le Prince de Condé, par ses exhortations, ni par ses menaces n'ayant jamais pû l'obliger de retourner au Combat, se vît enfin contraint de faire aussi retirer sa Cavalerie, avant que les Alliez pensassent à la retraite. Mais comme plusieurs autres Relations, ne conviennent pas avec celles de Hollande sur cét article, il me semble qu'on peut bien dire, sans craindre de s'écarter de la vérité, que les François n'étoient plus guère en état de continuer leurs attaques, ni les Alliez de faire une longue résistance, & que les uns & les autres ne furent pas fâchez que l'obscurité mît fin à une si pénible journée. Quoi qu'il en soit, on tient pour certain qu'après la fin de cette sanglante Action qui dura

dura dix-sept heures, les ennemis s'éloignèrent du Champ de Bataille deux heures avant que le Prince d'Orange menât son Armée au Camp qu'il lui avoit destiné le matin du jour précédent, & que Fariaux avec quelques Bataillons & Escadrons passa le reste de la nuit dans le lieu du Combat, pour observer les ennemis, qui, contents de laisser quelques Dragons dans leur ancien quartier, étoient déjà éloignés de trois lieues, lors que le jour commença à poindre. Quelques Historiens François conviennent même que le Prince de Condé étoit dans de grandes appréhensions de se voir attaqué le lendemain. Cependant, malgré tout ce que peuvent dire les uns & les autres pour s'attribuer la Victoire, il est constant qu'elle ne se déclara pour aucun des deux Partis. Le nombre des Morts fut grand de part & d'autre, & les François n'en perdirent pas moins que les Alliez; Je ne sçai même si on ne pourroit pas dire qu'ils en perdirent plus; car il est assez naturel d'avoir cette pensée, lors qu'on considère que dans les deux dernières attaques, ils ne pouvoient agir qu'avec un grand désavantage, vû la situation des Lieux. Le nombre des prisonniers fut aussi considérable des deux côtes, mais on ne peut nier que les François n'aient eu l'avantage à cèt égard. Ils prirent aussi un plus grand nombre d'Etendarts & de Drapeaux, mais ce fut dès le commencement de l'Action, lors que s'étant jettez avec leur Armée sur l'Arrière-garde des Alliez engagée dans des

1674.

Défilez, il leur fut facile de la dissiper par leur grand nombre.

Si l'un des Partis ne pouvoit pas prétendre avec plus de justice que l'autre, d'avoir remporté la Victoire, au moins ne peut-on disconvenir qu'ils n'eussent fait les uns & les autres tout ce qu'il falloit faire pour la mériter. Tous les Généraux de part & d'autre acquirent beaucoup de gloire dans cette Action. Entre les Alliez personne ne se signala d'une manière si extraordinaire que le vaillant Prince d'Orange. Depuis le commencement jusques à la fin, il donna tous les Ordres nécessaires avec une prudence admirable. Il ne négligea aucun avantage dont il pût profiter, & chargea plusieurs fois les ennemis à la tête de ses Escadrons avec toute la bravoure imaginable. Il fit ferme aussi-bien contre ses gens rompus, qui se renversoient sur lui, que contre les François qui poursuivoient leur premier avantage avec beaucoup de vigueur, & il demeura engagé pendant plus de six heures dans le plus chaud du Combat, jusqu'à ce qu'il fût emporté par les Fuyards. Il les rallia plusieurs fois, & les ramena souvent à la charge. En un mot, il s'exposa à plus de dangers que le moindre Soldat, & ne se fit pas moins admirer de ses ennemis que de ceux de son Parti. Les uns & les autres lui rendirent la justice qui lui étoit dûë. Le Comte de Souches dans la lettre qu'il écrivoit aux Etats sur ce sujet dit, *que pendant tout le Combat le Prince avoit fait paroître la prudence d'un vieux Capitaine, la*
vail-

vailance d'un César & l'intrépidité d'un Marius. Mais rien ne fut plus glorieux à Guillaume que le témoignage du Prince de Condé qui dit, *qu'il avoit agi par tout en vieux Capitaine, excepté qu'il s'étoit exposé à trop de dangers, en quoi il avoit agi, en jeune homme.*

Le premier soin du Prince d'Orange après qu'il fut arrivé dans son Camp fut d'écrire à Leurs Hautes Puissances pour les informer de ce qui s'étoit passé. Quoi qu'il leur fasse un détail assez long & assez circonstancié d'une Action qui lui étoit si glorieuse, on ne trouve pas dans toute sa lettre un seul mot qui ait rapport à lui. Content de faire connoître aux États tous les Généraux & Officiers qui s'étoient distingués, Guillaume parle comme un homme, qui auroit été simple Spectateur du Combat, sans y avoir eu aucune part. Que cette modestie est belle ! Qu'elle est rare, & qu'elle est estimable dans un jeune Prince qui venoit de faire un si beau coup d'essai. Il seroit à souhaiter que certains Généraux imitassent en cela Son Altesse, & que contents de faire leur devoir, ils laissassent aux autres le soin de leur rendre la justice qui leur est dûë. Au moins devoient-ils se donner de garde de se tourner eux-mêmes en ridicules, en s'attribuant l'honneur de certains succès où ils n'ont pas eu plus de part que plusieurs de leurs Compagnons, & où peut-être ils n'en ont eu aucune.

Les États informés de toutes parts des périls auxquels Son Altesse s'étoit exposée, lui écrivirent pour la féliciter de l'honneur

1674.

qu'elle venoit d'acquérir. Persuadées que si Elles venoient à perdre ce Prince dans la conjoncture du tems la République se trouveroit exposée à de grands malheurs, Leurs Hautes Puissances le prioient d'avoir plus de soin d'une vie qui leur étoit si nécessaire, protestant qu'elles préféreroient sa conservation au gain de plusieurs Batailles.

Après que les deux Armées se furent rafraîchies, & qu'on eut réparé autant qu'il étoit possible le dommage qu'elles avoient souffert, elles se remirent en Campagne, & on ne doutoit point qu'elles n'en vinssent à un second Combat avant que de la finir. C'étoit bien là l'intention du Prince d'Orange, qui fit tous ses efforts pour y porter les Comtes de Souches & de Montecrey. Il en avoit d'autant plus d'envie, & trouvoit la chose d'autant plus facile qu'il étoit persuadé que la perte des ennemis étoit plus considérable qu'on ne le publioit en France. On avoit intercepté une Lettre du Prince de Condé, qui mandoit à Sa Majesté Très-Chrétienne qu'après avoir fait la revue de son Armée, il l'avoit trouvée en fort pauvre état, vû qu'il avoit perdu sa meilleure Infanterie & une bonne partie de sa Cavalerie en ce Combat, & que par conséquent il ne se sentoit pas assez fort pour en hazarder un deuxième, étant d'ailleurs obligé de laisser du monde pour la garde des Places qui appartenoient à Sa Majesté. La seule lecture de cette lettre devoit suffire pour faire consentir les deux Généraux Alliez à ce que Guillaume souhaitoit, mais quelles que

que fussent leurs raisons, il ne lui fut pas possible de les y résoudre. Cependant, malgré toutes leurs irrésolutions, & les obstacles qu'ils apportoitent à l'exécution de ses desseins, il en seroit peut-être venu à bout si le Prince de Condé n'eût pas eu la précaution de se poster toujours si avantageusement, & de se retrancher si bien, qu'on ne pouvoit pas entreprendre de le forcer sans un grand desavantage. Content d'observer les mouvemens d'un Prince, dont il avoit conçu une haute idée, Condé ne s'appliqua qu'à conserver les Conquêtes des François, à empêcher les Alliez d'entrer en France, & évita toujours le Combat avec autant de soin que Guillaume le cherchoit.

Le Prince d'Orange voiant qu'il n'y avoit point de moien d'en venir à une Action fit résoudre le Siège d'Oudenarde, & par là il parvint à son but qui étoit d'attirer Condé hors de ses retranchemens. Il les quita pour venir incessamment au secours de la Place, & pour combattre les Alliez avant qu'ils pussent donner quelque Assaut à la Ville. Quelque diligence que pût faire le Prince de Condé, la Contrescarpe avoit déjà été emportée, avant son arrivée. On préparoit même déjà toutes choses pour un Assaut Général, qui selon toutes les apparences, auroit réussi pour peu qu'il eût tardé à venir. Dès que l'Armée de France parut, le Prince d'Orange fit assembler le Conseil de Guerre où il proposa de sortir des Lignes, & d'aller atta-

quer les François, sans leur donner le tems de se remettre des fatigues de leurs pénibles Marches. Ce conseil étoit bon, & quoi que les ennemis qui avoient tiré du monde des Garnisons voisines se trouvaient forts de quarante mille hommes, on avoit tout lieu d'espérer un heureux succès de cette entreprise, parce qu'ils étoient extrêmement harassés, & que d'ailleurs, ils n'avoient plus pour les Alliez le même mépris qu'ils avoient avant l'affaire de Senef. Guillaume scût si bien représenter aux Membres du Conseil la gloire qu'il y avoit à aquerir, & la facilité qui se rencontroit dans l'exécution de ce dessein, qu'on résolut de faire ce qu'il proposoit. Mais Son Altesse qui, pendant toute la nuit, avoit fait travailler ses Troupes à l'aplanissement des Lignes de Contrevallation, & des autres endroits qui pouvoient apporter quelque difficulté au passage de la Cavalerie, fut bien surprise, lors qu'elle apprit le lendemain matin, que le Comte de Souches avec les Impériaux, au lieu de se mettre en Bataille, avoit abandonné ses Tranchées, & étoit passé de l'autre côté de la Rivière, avec tant de précipitation, qu'il avoit même laissé dans son Camp quelques pièces de Canon. L'Armée du Prince étoit déjà rangée en ordre, & n'attendoit plus que l'arrivée des Allemans, pour commencer le Combat, lors que cette nouvelle lui fut apportée. Surpris d'un si lâche procédé, il envoya incessamment retirer le Canon qui avoit été abandonné, & fit demander

au Comte de Souches les raisons qui l'avoient obligé de quitter son poste. Ce Général n'en pouvoit donner de bonnes, aussi se contenta-t-il de répondre que *le lieu n'étoit pas propre à combattre, & qu'il ne vouloit pas exposer ses gens à la boucherie.*

Le Prince de Condé, après la retraite des Allemans, ne trouva plus aucun obstacle au dessein qu'il avoit formé de secourir Oudenarde. Il entra dans la Ville avec une partie de son Armée, & il ne faut pas douter qu'habile à profiter de tout, il n'eût tiré un très-grand avantage de cette retraite, qui lui donnoit la facilité de couper la communication des quartiers des Alliez, si un broüillard épais ne se fût opposé au dessein qu'il en avoit. Guillaume se voïant si lâchement abandonné, & prévoïant le danger qu'il y avoit à demeurer plus long-tems dans son poste, en l'état où étoient les choses, fut contraint de décamper & de suivre les Impériaux qu'il rencontra à une lieuë de la Ville. Il ne les eut pas plutôt joint qu'il mit toute l'Armée en bataille pour attendre l'ennemi. Les François aiant jetté le secours nécessaire dans la Place, arrivèrent peu de tems après, en presence des Alliez. Le Prince de Condé posta ses Troupes, entre Oudenarde & eux, sur la Montagne de la Trinité; si bien que les deux Armées n'étoient séparées que par un chemin étroit, où il ne pouvoit passer que six hommes de front. Ce fut ce qui les empêcha d'en venir aux mains, parce que celui qui auroit passé ce

1674.

chemin pour aller attaquer son ennemi se seroit exposé à un danger manifeste, & n'auroit pû combattre qu'avec un très-grand desavantage. Guillaume aiant tenu, tout le jour ses Troupes rangées en Bataille, & croiant que le Prince de Condé content d'avoir secouru Oudenarde ne seroit pas d'humeur à abandonner un poste qui lui étoit si avantageux, décampa le lendemain, & prit la route de Gand, afin de recevoir des Vivres avec plus de facilité. Ce fut tout proche de cette Ville qu'augmenta la division entre les Alliez. Son Altesse aiant fait assembler un Conseil de Guerre, s'y plaignit hautement du procédé du Comte de Souches, qui étoit cause qu'on avoit perdu une belle occasion de battre les ennemis. Celui-ci répondit en termes un peu forts, ce qui aigrit tellement les esprits de part & d'autre que Guillaume n'espérant plus de pouvoir rien entreprendre, dans la disposition où étoit le Général de l'Empereur, jugea à propos de laisser ses Troupes sous le commandement du Comte de Waldeck, & partit de Gand, sous l'escorte de cinquante Chevaux pour se rendre à Dendermonde & de là en Hollande. Le Comte de Monterey averti de son départ courut après lui & scût si bien le persuader par ses belles promesses qu'il le ramena au Camp. Le Prince n'y fit pas un long séjour, s'étant bien-tôt aperçû que le Comte de Souches n'étoit pas mieux disposé qu'auparavant, il crut qu'il y iroit de sa gloire à demeurer dans l'inaction, c'est pour-

pourquoi après avoir détaché trois mille hommes d'Infanterie, sous la conduite du Colonel Wee, & huit Régimens de Cavalerie sous celle du Comte de Nassau pour aller renforcer Rabenhaupt, il réfolut d'aller en personne presser le Siège de Graves qui n'avançoit pas beaucoup à cause du petit nombre des Assiégeans. Avant que de quitter l'Armée il prit l'occasion d'un Courier que le Comte de Monterey envoioit à l'Ambassadeur d'Espagne qui étoit à Vienne, & lui écrivit pour le prier de représenter à Sa Majesté Impériale les sujets de plainte que lui avoit donnez le Comte de Souches, durant toute la Campagne, le tort que sa mauvaise conduite avoit fait aux affaires des Alliez, & l'informer exactement de ce qui s'étoit passé à la retraite d'Oudenarde.

Le Prince d'Orange arriva devant Graves le 9. du mois d'Octobre. Rabenhaupt avoit fait tout ce qu'on pouvoit attendre de celui qui avoit défendu Groningue avec tant de bravoure, & conquis Coeverden avec tant de gloire & de bonheur. Mais les fréquentes & vigoureuses sorties des Assiégez avoient fait beaucoup plus de desordres dans le Camp des Assiégeans, que les Bombes & les Boulets rouges que ceux-ci avoient jettez n'en avoient pû faire dans la Ville. Quoi que Rabenhaupt eût enfin fait attaquer tous les Travaux séparément, & donner divers Assauts particaliers à la Place, il n'avoit encore gagné qu'un Ravelin trop éloigné de la Ville, pour pou-

1674.

350

HISTOIRE

voir être facilement conservé. Il avoit perdu la plûpart de ses meilleurs Officiers, & de ses plus braves Soldats, tant par les Mines & les Sorties que dans plusieurs Combats où les Assiégez avoient fait un grand carnage, & beaucoup de prisonniers. De sorte, que tout le renfort qu'on avoit eu soin de lui envoyer de tems en tems des Troupes de Brandebourg ou de celles des Etats avoit à peine pû suffire pour remplacer les Morts. Guillaume ayant amené avec lui soixante Cornettes de Cavalerie, outre le détachement dont nous avons parlé, & quelques autres Troupes qu'on tira des Garnisons voisines, le Camp de Rabenhaupt se trouva renforcé de plus de dix mille hommes. La presence du Prince ayant ranimé les Soldats abatus & épuisez de la longueur du Siège, il voulut profiter de cette nouvelle ardeur qu'ils faisoient paroître, & après une attaque qui n'eut pas autant de succès qu'on l'avoit espéré, il entreprit d'emporter la Contrescarpe. Sur le minuit du 13. au 14. d'Octobre, elle fut attaquée par trois différens endroits. Le Combat fut très-rude & très-opiniâtre près du Bastion du Prince Maurice, jusques à ce que deux Bataillons Hollandois ayant passé le Fossé sur des Ponts se fussent mis en Bataille sur le Glacis. Les François qui ne s'étoient pas attendus qu'on les attaqueroit par cét endroit, en furent si étonnez, qu'ils abandonnèrent la Contrescarpe. De sorte que deux Capitaines, avec quarante-huit hommes seulement, passé-

passèrent les Palissades, & poussèrent jusqu'au chemin couvert. Mais quoi qu'ils eussent été joints par quelques autres Officiers & Soldats, ils en furent chassés par le Régiment de Normandie. Le Prince d'Orange se distingua dans cette occasion, comme dans toutes les autres où il s'étoit déjà trouvé. Pour animer les Siens, il voulut porter de sa main des fascines pour remplir le Fossé, il mena plus d'une fois lui-même les Soldats à l'assaut, les rassura par son exemple encore plus que par sa présence, lors qu'il les vid ébranlez, & s'opposant avec une intrépidité héroïque à l'impétuosité des Assiégez, il fut cause que la retraite se fit en très-bon ordre. Enfin, comme il n'y alloit pas moins de sa réputation que du service de l'Etat de venir à bout de cette Conquête, il fit redoubler les assauts les jours suivans, avec tant de furie que le Marquis de Chamilly vid bien qu'il lui seroit impossible de conserver cette Place à son Maître. Cependant, pour n'avoir rien à se reprocher, il envoya un homme, les uns disent à Maseick, les autres à Mastricht, pour faire donner avis de l'état du Siège au Prince de Condé, ou même au Roi, & demander du secours. Il se défendit toujours avec la même résolution, jusqu'au retour de cét homme qui rentra heureusement, avec un ordre de Sa Majesté Très-Chrétienne, qui enjoignoit au Gouverneur de rendre la Place au Prince d'Orange, pourvû que Son Altesse s'y trouvât en personne. Il n'eut pas plutôt reçu

1674.

reçû cèt Ordre qu'il demanda à capituler. Il obtint des conditions très-avantageuses, & telles que le méritoit un brave homme, qui avoit fait une très belle défense. On lui permit de sortir avec toutes les marques d'honneur qu'il pouvoit desirer, & on lui accorda la moitié du Canon, marqué aux Armes de France. La Capitulation fut signée le 26. d'Octobre, & deux jours après les François sortirent de Graves. Le Prince y fit son entrée & y fut reçû avec tous les applaudissemens imaginables. Il y trouva encore plus de trois cens pièces de Canon & une grande quantité de provisions. Mais la plûpart des Maisons avoient été ruinées par les Bombes. Les Assiégés perdirent dans ce Siége un grand nombre de braves gens : Ils y eurent plus de deux mille hommes tuez ou blesez. Du côté des Assiégeans il y resta plus de cinq mille Morts.

Guillaume après avoir donné ordre à la réparation des Fortifications de sa nouvelle Conquête, renvoia Rabenhaupt en Frise avec les Troupes de cette Province & de celle de Groningue, & pour lui, il retourna à l'Armée. Il n'y resta qu'autant de tems qu'il lui en fallut pour conduire les Impériaux jusques à la Meuse. Après quoi, aiant envoié Fariaux, avec quelques Troupes dans le País de Cologne, il prit la route de la Haye. Il y fut reçû, comme à son ordinaire, avec des témoignages extraordinaires de l'affection des Peuples. Toute la Bourgeoisie se mit sous les Armes.

mes, & peu de jours après on célébra celui de la Naissance de Son Altesse avec beaucoup de solennitez & de magnificence. Les Etats pour reconnoître en partie les signalez services qu'il leur avoit rendus pendant la Campagne, lui firent present de tout le Canon de fonte verte, marqué aux Armes de France, qui étoit demeuré à Graves après la capitulation.

Le Chevalier Temple se rendit auprès de Son Altesse aussi-tôt qu'elle fut arrivée à la Haye. Après les complimens ordinaires, il lui dit qu'il avoit ordre du Roi son Maître de l'assurer de son estime & de son affection, & aussi de la ferme résolution où il étoit d'entretenir une parfaite intelligence entre l'Angleterre & la République. *Sa Majesté*, dit l'Ambassadeur d'Angleterre au Prince, *n'a pas crû pouvoir donner à Votre Altesse une preuve plus autentique de la sincérité de ses intentions à ces deux égards, qu'en m'ordonnant de lui communiquer le desir qu'Elle a de voir la Paix rétablie dans la Chrétienté, & sa résolution de ne travailler à ce grand Ouvrage que de concert avec Votre Altesse. Dans cette vûe, Sa Majesté vous prie de lui faire sçavoir vos sentimens le plus clairement & le plutôt qu'il sera possible, soit par raport à la Paix, ou aux conditions, sur lesquelles vous croiez qu'on doive insister pour votre intérêt particulier.*

Le Prince répondit à ce discours, en des termes pleins de respect & d'affection pour le Roi, & protesta qu'il ne souhaitoit rien avec tant d'ardeur, que de voir les deux

1674.

deux Nations étroitement unies ensemble, ce qui seul, selon lui, pouvoit assurer le Roi d'Angleterre d'une parfaite tranquillité. A l'égard de la Paix, il dit que quoi qu'il eût tout lieu de se plaindre de la conduite des Allemans & des Espagnols, il ne croïoit pas cependant que les États pussent en conscience, ni en honneur faire une Paix particulière avec la France, quelque avantage que cette Couronne pût leur offrir. Qu'il n'étoit pas possible de faire une Paix générale, sans laisser la Flandre en état de se défendre elle-même d'une nouvelle invasion, contre laquelle il n'y avoit point de Garantie qui pût l'assurer. Qu'il n'y avoit point d'échange à proposer à l'Espagne, pour la Comté de Bourgogne ou pour le Cambresis, non plus que pour quelque autre País de Flandres, au delà de ce qui avoit été cédé par le Traité des Pirenées, à moins que ce ne fût Aire, & Saint Omer. *C'est là mon sentiment, ajouta le Prince, mais si Sa Majesté me veut faire connoître les siens, & que je ne les trouve pas contraires à la sûreté de ma Patrie & à mon honneur, je tâcherai de faire réussir son projet avec autant de soin que j'en ai pris pour porter la Cour de Vienne & celle de Madrid à accepter sa Méliation.*

Quoi que le Ministre de Charles fût trop éclairé pour ne pas voir que l'échange que Guillaume proposoit étoit l'unique moïen qu'on pût trouver, pour faire une Paix durable, il n'eut garde de témoigner ce qu'il en pensoit. Bien instruit des intentions de son

son Maître, toujours favorable à la France, sans approuver ni desapprouver cét expédient, il l'élada adroitement en disant que le Roi d'Angleterre aiant été l'auteur & le Garand de la Paix d'Aix, & les François n'aiant été chaffez d'aucune des Villes, qui leur avoient été cédées par ce Traité, Sa Majesté auroit mauvaise grace de leur proposer quelque chose, au delà de ce dont on étoit convenu alors, à moins que ce ne fût sur quelque équivalent. Son Altesse, sans entrer dans aucun détail des raisons qui pouvoient donner lieu à Sa Majesté Britannique, de ne s'attacher pas à cette bien-séance, se contenta de répondre au Chevalier Temple, *qu'il valloit dont mieux continuer la Guerre, quelque longue qu'elle pût être, & à quelque prix que ce fût. Que le Roi pouvoit fort bien, s'il vouloit proposer à la France, tout ce qu'il croiroit juste & équitable : & que la plus grande marque d'affection que Sa Majesté pouvoit lui donner, seroit de le tirer de cette Guerre avec honneur. Que si ce Monarque n'étoit pas d'humeur à le faire, il falloit la continuer, jusqu'à ce que la Fortune apportât quelque changement, dans les affaires, qui rendit la Paix plus nécessaire à l'un ou à l'autre parti. Qu'il ne pouvoit pas dire comment cela arriveroit, qu'il s'en remettoit à la Providence, mais qu'il croioit que les Alliez avoient aussi beau jeu que la France ; qu'il n'avoit tenu qu'au Comte de Souches que les François n'eussent été entièrement défaites à Senef, & qu'ils l'eussent encore été à Oudenarde, si ce Général n'eût pas fait*

per-

1674. perdre l'occasion qu'on en avoit. Qu'il étoit persuadé que l'Allemagne pouvoit fournir de meilleures Troupes & en plus grand nombre que la France. Que les Princes de l'Empire étoient presque tous unis pour sa défense, & qu'il espéroit que les Conseils de l'Empereur ne seroient plus trahis à l'avenir comme par le passé. Que quoi qu'il en arrivât, il feroit toujours en son particulier tout ce que son honneur, & celui des Etats Généraux, l'obligeoit de faire envers ses Alliez.

Cette réponse étoit digne du Prince, & l'Ambassadeur d'Angleterre jugea prudemment qu'il n'étoit pas encore tems d'insister fortement sur une affaire, dans laquelle il prévoïoit de grandes difficultez, tant de la part des Alliez que de celle de Sa Majesté Très-Christienne. Il changea de discours, & aiant fait insensiblement rouler la conversation sur les affaires d'Angleterre, il dit à Son Altesse, au sujet du mécontentement général causé par la Guerre contre la Hollande, que le Roi son Maître soupçonnoit plusieurs de ses Sujets; qu'il étoit averti que quelques-uns d'entre eux avoient eu dessein d'exciter le Peuple à Sédition, & peut-être même de le porter à un soulèvement, si la Guerre eût continué, & que la Flote Hollandoise eût paru sur les Côtes; Que Son Altesse rendroit un service signalé au Roi en lui découvrant qui ils étoient. Soit que Guillaume fût effectivement instruit de ce que ces Anglois avoient eu dessein de faire, soit qu'il fût bien-aîsé qu'on crût toujours qu'il avoit un

puif-

puissant parti en Angleterre, il fit paroître quelque surprise. Mais sans convenir du fait ni le nier, il répondit au Chevalier Temple qu'il étoit assuré que le Roi ne voudroit pas le presser sur une chose si mal honnête, que de trahir des gens qui se seroient déclarés ses amis. Il n'en falut pas davantage pour faire voir au Ministre de Charles qu'il y auroit de l'imprudence à vouloir faire parler un Prince, qui étoit résolu de ne rien dire; & qui pour s'empêcher d'entrer dans aucune discussion, s'étoit servi d'une réponse à laquelle on ne pouvoit pas honnêtement repliquer.

Monsieur Temple rendit compte à Sa Majesté Britannique de la conférence qu'il avoit eue avec le Prince. Il dit à ce Monarque dans la lettre qu'il lui écrivit sur ce sujet que Son Altesse lui avoit témoigné être entièrement dévouée à son service, qu'elle s'étoit exprimée en des termes remplis d'affection & de respect, & que selon toutes les apparences, ce qu'elle lui avoit dit de ses sentimens pour Sa Majesté étoit sincère. * *A l'égard de la Paix*, ajoute cet * Temple's
habile Ministre, je croi que le Prince prend Letters p.
plaisir à la vie qu'il a menée cette Campagne; 77.
qu'il aime le métier; qu'il ne se croit jamais
mieux porter, & qu'il n'est jamais de meilleure
humeur, que lors qu'il a le moins de repos.
De sorte que bien loin de s'attendre qu'il
fasse la Paix par inclination, je croi au contraire
qu'il n'y aura que son intérêt qui soit
capable de le déterminer, & c'est, à mon avis,
par ce motif qu'il faut tâcher de lui inspirer
les

1674.

les sentimens qu'on souhaite qu'il ait. Je n'oserois affirmer que Monsieur Temple ne se soit pas trompé dans le jugement qu'il fait des inclinations de Son Altesse à l'égard de la Paix, mais je sçai bien qu'il est assez naturel à un Prince de vint-trois ans d'aimer ce qui peut contribuer à sa gloire & à l'affermissement de son Autorité. D'ailleurs, Guillaume avoit un nouveau sujet de chagrin contre la France, & il est assez apparent qu'il pouvoit souhaiter la continuation de la Guerre, dans l'espérance qu'il trouveroit quelque occasion de se venger d'un Monarque qui le traïtoit avec tant d'indignité. En effet, Louïs indigné, que Son Altesse eût rejezté les offres que le Comte d'Estrades Gouverneur de Maastricht lui avoit fait faire par Monsieur Pesters, pour l'engager à ne point traverser le Traité séparé qu'il vouloit proposer aux Etats, avoit cru qu'il devoit tout mettre en usage pour mortifier un Prince, qui par sa fermeté renversoit tous ses grands desseins. Dans cette vûë, il s'étoit emparé depuis peu de la Ville & Principauté d'Orange; & non content de s'en être rendu le Maître, il y faisoit exercer des violences inouïes. Le Château venoit d'être rasé, par ses ordres, & le Puis, qui passoit pour une des raretez de l'Europe entièrement comblé. D'ailleurs, on ne traïtoit pas les Habitans de cette Principauté, comme des Peuples soumis & obéissans, mais comme s'ils eussent eu actuellement les armes à la main, & qu'ils eussent refusé d'obéir aux ordres
de

de leur Conqué rant. Cette indigne conduite du Roi Très-Chrétien chagrinoit d'autant plus Son Altesse, qu'elle ne pouvoit pas douter, que le mauvais traitement qu'on faisoit à ses Sujets ne la regardât personnellement, puis que n'étant pas en état de résister, & ne pouvant en aucune façon causer le moindre ombrage à la France, il n'y avoit aucune nécessité de les mal-traiter comme on faisoit.

Puis que je suis sur l'Article de la Principauté d'Orange, je me croi indispensablement obligé de rectifier un endroit de mon premier Volume, que je ne trouve pas conforme aux Pièces & Actes authentiques qui m'ont été fournis depuis l'Impression, par des personnes autant éclairées dans ces sortes de matières que dignes de foi, & qui d'ailleurs ont été témoins oculaires de tout ce qui se passa dans cette Principauté l'an 1660. lors que Sa Majesté Très-Chrétienne jugea à propos de l'ôter à son légitime Souverain, sous prétexte de prendre soin des intérêts d'un Prince Mineur. Dans la pensée où j'étois que l'Historien qui m'a fourni ce passage, étoit bien instruit des choses qu'il raportoit, & qu'aucun motif d'intérêt ou de passion ne le faisoit agir, je ne fis aucune difficulté de le suivre exactement, & d'écrire après lui des choses desavantageuses à la mémoire du feu Comte de Dohna. Je ne crus pas que sa haute Naissance, non plus que le rang qu'il a tenu dans le Monde, dût m'empêcher d'exposer aux yeux du Public une Ac-
tion

1674.

tion que je desaprovois d'autant plus, que celui que j'en croïois coupable, étoit un Seigneur d'une grande distinction. Le principal bat de l'Histoire étant d'inspirer de l'amour pour la Vertu & de l'horreur pour le crime, je n'avois garde de passer sous silence une Action qui me paroïssoit si détestable. La même raison qui m'obligeoit alors à la rapporter, m'engage indispensablement aujourd'hui à reconnoître que je me suis trompé, malgré toutes les précautions que j'avois prises pour ne rien avancer, qui ne fût véritable. Bien loin d'avoir aucune répugnance à faire un aveu, qui coûte tant de peine aux Ecrivains qui se croient infailibles, j'ai toutes les obligations imaginables aux personnes qui ont eu la bonté de me faire connoître mon erreur, en me faisant voir clair comme le jour que le Comte de Dohna Gouverneur d'Orange n'avoit rien fait qu'un honnête homme ne dût faire, & que par toute sa conduite il a mérité justement les grandes marques d'estime & de confiance que toute la Maison d'Orange & particulièrement Sa Majesté Britannique de glorieuse Mémoire, & le feu Electeur de Brandebourg lui ont données jusques à sa mort.

Pour satisfaire, en quelque façon le Public, en attendant qu'il se fasse une nouvelle édition du premier Volume de cette Histoire, je rapporterai ici le plus succinctement qu'il me sera possible, de quelle manière les choses se sont effectivement passées. Le Comte de Dohna aiant été

éta-

établi au Gouvernement de la Principauté d'Orange par Guillaume II. & les différens, dont j'ai parlé, étant survenus entre les Princesses, au sujet de la Tutéle & de la Régence, ce Gouverneur se conduisit avec tant de prudence, dans une conjoncture si délicate, que les deux Princesses n'avoient aucun sujet de se plaindre de lui. Mais la Princesse Royale, qui vouloit parvenir à ses fins à quelque prix que ce fût, & qui croïoit ce Seigneur plus affectionné à la Douïairière, & à Son Altesse Electorale de Brandebourg qu'à Elle, ne se proposoit pas moins que de lui ôter ce Gouvernement, lors qu'Elle entrouveroit une occasion favorable. Pour réüssir dans ce dessein, Elle résolut d'introduire un Lieutenant-Général & quelques autres Officiers dans le Gouvernement, sans la participation de la Princesse Douïairière & de Son Altesse Electorale de Brandebourg; ce qui étoit directement contraire aux Conventions juridiques qu'on avoit faites, qui ne permettoient à aucun des Tuteurs de rien faire, & sur tout de rien innover sans le consentement des autres. Le Comte de Dohna bien instruit de ces Conventions, ne crut pas devoir recevoir ces nouveaux Officiers, au préjudice de ceux qui avoient été établis légitimement, & qui n'avoient rien fait qui les rendît indignes de posséder leurs Emplois. Quelque équitable & bien fondé que fût le refus du Comte, il irrita tellement une Princesse, qui ne consultoit que sa passion, que se trouvant à Paris,

Q

logée

1674.

logée au Palais Roïal; sans réfléchir sur l'affront qui venoit de lui être fait, par la permission que la Cour de France avoit donnée à un Huissier du Grand Conseil de lui signifier un Arrêt obtenu par le Duc de Longueville contre le jeune Prince d'Orange, elle commença dès lors avec Sa Majesté Très-Chrétienne les intrigues dont j'ai parlé, dans la première Partie de cette Histoire. Elle n'étoit pas si peu éclairée qu'elle ne vîd bien qu'elle se mettoit par là dans une entière dépendance: mais de quoi n'est pas capable une femme qui se croit offensée, & qui veut se vanger. Elle vouloit être seule Régente & Tutrice; elle ne pouvoit pas espérer d'être reconnue sur ce pié-là, dans la Principauté d'Orange tant que le Comte de Dohna en seroit Gouverneur; il ne lui en fallut pas davantage pour lui faire prendre la résolution de déposséder un Seigneur, qui sans s'écarter du respect qu'il devoit à cette Princesse, ne paroïssoit pas disposé à la servir dans ses injustes entreprises. Quelque violent que fût son chagrin contre le Gouverneur d'Orange, la Princesse Roïale dissimula pour quelque tems, afin que n'étant pas sur ses gardes, il lui fût plus facile de le surprendre. L'année suivante, aiant confié au Chevalier Sylvius son Ecuier, frère de celui qui étoit Avocat & Procureur Général à Orange, & au Marquis de Beauregard Trésorier de la Principauté, environ deux cens Blancs-signeurs, Contre-signeurs par Oudart son Secrétaire, ceux-ci les remplirent,

com-

comme ils le jugèrent à propos, & en firent des lettres adressées aux principaux Habitans de la Principauté, par lesquelles la Princesse les exhortoit en des termes fort obligeans d'entrer dans ses intérêts. Il faut avouer que les auteurs de ces lettres avoient trouvé là un secret presque infailible d'exciter ces Habitans à sédition contre le Gouverneur, puis que ce leur étoit une espèce de commandement tacite de le regarder comme un homme, qui avoit des vûes opposées aux intérêts de la Princesse. Quoi qu'il en soit, les choses n'en demeurèrent pas là. Sylvius & Beauregard se servirent encore avantageusement de ces Blancs-signes à plusieurs autres égards. On voïoit paroître tous les jours de nouveaux Edits, Déclarations & Commissions, & le tout, sans la participation du Gouverneur. Ils firent plus; en vertu de ces mêmes Blancs-signes, ils disposèrent des Revenus & Finances, comme ils le jugèrent à propos. Tout cela tendoit directement à ôter au Comte de Dohna un poste où la Princesse ne le voïoit qu'avec chagrin. D'ailleurs, s'attribuant par des Actes de cette nature, à Elle seule la Régence & Tutéle de son Fils, au préjudice des Actes de Justice & Décisions contraires dont j'ai amplement parlé, non seulement les Magistrats, mais encore tous les Sujets de la Principauté étoient divisez entre eux d'une manière extraordinaire, & la licence, que se donnoient les Partisans de cette nouvelle Régence, ne pouvoit pas manquer d'avoir des suites très-

très-funestes. Pour arrêter le cours de ces desordres, & en prévenir de plus grands, le Gouverneur fut obligé de faire enlever Sylvius Avocat & Procureur Général. Cët homme turbulent & broüillon fut conduit au Château, où il demeura jusqu'au Traité de 1660. qui lui rendit la liberté. Plusieurs des Magistrats & Membres du Parlement qui étoient le plus attachez à son Parti, appréhendant un pareil sort, abandonnèrent la Ville, & se retirèrent en lieu de sûreté, d'où ils continuèrent leurs pratiques. Sa Majesté Très-Chrétienne, qui ne cherchoit qu'à augmenter la division, scût bien profiter de la retraite volontaire de ceux-ci. Louïs permit à ceux d'entre eux, qui étoient Membres du Parlement d'Orange de s'assembler à Montelimar, où ils donnèrent un Arrêt, par lequel la Princesse Roïale fut déclarée seule légitime Régente. Ils n'en demeurèrent pas là; non contens d'avoir fait une chose qui n'étoit pas en leur pouvoir, ils demandèrent au Roi Très-Chrétien qu'il leur fût permis d'avoir une Frégate sur le Rhône, afin de s'en servir à lever le Péage, & à se saisir des autres Revenus de la Principauté. Ce qu'ils demandoient leur fut accordé, & ils donnèrent la direction de cette affaire au Marquis de Beauregard, en qualité de Trésorier. Celui-ci qui étoit actuellement Intendant de la Maison du Prince de Conty, alors Gouverneur de Languedoc, n'eut pas beaucoup de peine à obtenir la protection de ce Prince, qui lui accorda volontiers tous les secours dont

dont il avoit besoin pour contrecarrer le Comte de Dohna, que le Marquis haïssoit mortellement, parce qu'il s'imaginoit que ce Gouverneur étoit cause qu'il n'avoit pas continué de recevoir sa pension de deux mille cinq cens livres, & qu'on ne lui avoit pas laissé exercer les fonctions de sa Charge. Conty, qui avoit ses Ordres de la Cour, & qui d'ailleurs étoit porté pour les intérêts du Duc de Longueville son Beau-Frère, lequel venoit d'obtenir un Arrêt du Grand Conseil en sa faveur, fut bien-aïse de profiter de cette conjoncture, dans l'espérance qu'elle lui procureroit les moyens de faire valoir les prétentions chimériques de ce Duc. Environné de toutes parts d'ennemis couverts & déclarés, le Gouverneur d'Orange, qui devoit recevoir 50000. francs par an des Fermes de la Principauté, & 16000. francs de subvention, pour l'entretien de la Garnison & autres Charges de l'Etat, se trouva réduit sur la fin de l'année 1657. à douze ou quinze mille livres tout au plus, pour suffire à toutes ces dépenses. Il y avoit déjà quelques années que cette subvention de Hollande manquoit, à cause des broüilleries qui continuoient à diviser la Régence; & pour comble de malheur le surplus des Revenus de la Principauté, étoit retiré, comme on l'a dit, par le Trésorier Beau-regard. Cependant, la prudence voulant que le Gouverneur doublât sa Garnison, afin d'être en état de se garantir de toute surprise, il fut obligé d'emploier tout son crédit, & celui de ses amis, pour avoir de

1674.

l'argent, afin de pourvoir au plus pressé. Les choses continuèrent sur le même pié jusques au mois de Mars 1660. que Sa Majesté Très-Chrétienne s'aprocha d'Orange avec une Armée.

Le Comte de Dohna vid bien qu'il lui seroit impossible de faire une longue résistance avec le peu de monde qu'il avoit. Néanmoins, comme il étoit résolu de soutenir aussi long tems qu'il pourroit, il jugea à propos de faire sortir Madame la Comtesse, afin de ne la point exposer aux périls d'un Siège. Le Marquis de Saint André Montbrun, Oncle de cette Dame, obtint pour elle & pour sa Famille un Passeport de Sa Majesté Très-Chrétienne & la conduisit à Saint Maurice, Terre qui lui appartenoit. Le Roi aiant fait un détachement de son Armée l'envoia à Courthouzon qui, n'étant défenduë que d'une simple muraille, se soumit d'abord, sans la participation du Gouverneur, aussi-bien que le reste de la Principauté. Et comme les Habitans d'Orange étoient tout divisez; que le Parti de la Princesse Roiale fier de ce qu'il y avoit une Armée à ses Portes pour le soutenir, prenoit hautement le dessus, & qu'au lieu de deux mille hommes, dont le Gouverneur auroit eu tout au moins besoin pour garder cette Ville, il en avoit à peine trois cens, dans toute la Garnison, il ne fut pas en son pouvoir d'empêcher qu'elle n'ouvrît ses Portes aux Troupes Françoises. Un Escadron de Cavalerie aiant ensuite paru devant la Citadelle,

delle, à la portée du Canon, le Sieur Yvoi, Ingénieur, par ordre du Gouverneur, lui envoya une volée de Canon, qui bleffa deux Cavaliers, & fit que cinq autres furent emportez par la fougue de leurs Chevaux, dans la petite Rivière de Meine, qui étoit à leur gauche. On ne se servit point en cette occasion de la Mousqueterie, parce qu'elle n'auroit pû porter au quart de la distance du Lieu où étoit cêt Escadron. Le Comte aiant été plusieurs fois sommé de remettre le Château au Roi, ses Soldats, presque tous François lui demandèrent congé, & ne l'aiant pû obtenir, plusieurs d'entre eux desertèrent, pour se garantir des peines rigoureuses qu'on avoit publiées contre eux. Le Gouverneur, sans argent, sans crédit, & sans espérance d'avoir aucun secours pour fortifier sa Garnison, qui, comme je l'ai déjà dit, n'étoit composée que de trois cens hommes, se vid encore considérablement affoibli par la desertion de quatre-vingt Soldats & de leurs Officiers qu'il avoit détachez pour aller dans la Ville, afin de soutenir la Bourgeoise. De cette manière l'ennemi entra dans la Place sans aucune résistance. Il s'attacha d'abord à un Bastion de la Citadelle, de sorte que le Gouverneur voiant bien qu'il lui seroit impossible de l'empêcher de s'en rendre le maître, ne sçavoit presque plus quel parti prendre. En effet, pour peu qu'il attendît, il n'y avoit plus pour lui de capitulation à espérer. Outre que sa résistance lui auroit été absolument

inutile, il confidéroit qu'en ne voulant pas écouter les propositions du Roi Très-Chrétien, il exposoit la Principauté à une perte certaine, & qu'au contraire, par un Traité il pourroit la conserver à son légitime Souverain. Occupé de ces réflexions, & n'étant pas encore bien résolu à quoi se déterminer, il reçût un Ordre de la Princesse Douairière, autorisée par S. A. E. de Brandebourg, qui lui permettoit de céder lors qu'il verroit qu'il ne lui seroit pas possible de se défendre, & lui enjoignoit expressément d'avoir soin des droits du Prince; & de ses propres intérêts. Ce fut ce qui le porta à entrer en négociation avec le Commissaire de S. M. T. C. Il conclut avec lui un Traité datté à Avignon le 22. de Mars 1660. qui se trouve dans le *Grand Recueil des Traitez*. Par cét Accord la Principauté devoit être renduë au Prince dès qu'il seroit parvenu en âge de Majorité, au même état qu'elle se trouvoit alors. Louis s'engageoit de plus à en paier la Garnison à ses propres dépens, sans en prétendre jamais aucun remboursement, non plus que des deux cens mille livres qui devoient être données au Comte, dans la même année, pour le paiement des dettes, qu'il avoit été obligé de contracter, afin de suvenir aux besoins de sa Garnison & aux autres Charges de l'Etat. Le Comte de Dohna étant ensuite venu à la Haye rendit compte de sa conduite aux Tuteurs & au Prince Mineur, aussi-bien que de cette somme qu'il avoit stipulée, qui ne fut pas suffisante

te pour paier toutes les dettes. Les Tuteurs louèrent & aprouvèrent tout ce qu'il avoit fait, & pour le récompenser en quelque façon de sa fidélité, ils lui assignèrent une pension honorable sur les Domaines de la Maison de Châlon situez en la Comté de Bourgogne, & lui conférèrent le titre d'Intendant Général & en Chef desdits Domaines. Le Marquis de Beauregard ne fut pas traité de la même manière; ses comptes aiant été portez en revision, on trouva qu'il avoit employé cent mille livres abusivement à la faveur des Blancs-signeux, dont on a parlé. Il est vrai que les Tuteurs par un effet singulier de leur générosité & bonté firent grace au Marquis d'une partie de cette somme, l'aïant réduite à quarante mille francs, qu'il fut obligé de paier content à Orange, après quoi sa pension lui fut ôtée & sa Charge de Trésorier supprimée.

Fin du Huitième Livre.





HISTOIRE

DE

GUILLAUME III.

ROI D'ANGLETERRE,
D'ECOSSE, DE FRANCE,
ET D'IRLANDE, &c.

LIVRE NEUVIEME.

1675.



À la fin de l'année 1674. ne fut pas tout-à-fait favorable au Prince, puis qu'il eut le chagrin de se voir enlever sa Principauté d'Orange, il eut lieu d'être content du commencement de celle-ci, qui est sans contredit une des plus glorieuses de sa vie. Il semble que la Fortune vouloit le dédommager avantageusement de la perte qu'il venoit de

de faire, en lui procurant les moiens d'acquiescer une Souveraineté beaucoup plus considérable que celle qui lui avoit été ôtée. Il se voioit déjà plus puissant & plus élevé que n'avoient été tous ses Prédécesseurs, par divers agrémens nouveaux que l'on avoit attachez à ses Charges. En un mot, les Etats particuliers des Provinces lui avoient accordé, à l'envi les uns des autres, tout ce qu'il pouvoit raisonnablement souhaiter, & ne s'étoient réservé que ce que des Souverains ne doivent jamais céder à qui que ce soit. Il n'y a pas même d'apparence que le Prince le plus ambitieux eût osé ouvertement prétendre à quelque chose de plus. Cependant, dans le tems qu'on y pensoit peut être le moins, la Souveraineté du Duché de Gueldres & du Comté de Zutphen fut offerte à Guillaume. Comme cette affaire a fait beaucoup de bruit dans le Monde, qu'elle a été sujette à diverses réflexions, & qu'on ne l'a peut-être pas approfondie autant qu'il seroit à souhaiter, je me contenterai de rapporter exactement tout ce que j'en ai pu découvrir, afin que le Lecteur en puisse former tel jugement qu'il lui plaira.

J'ai dit que le Prince d'Orange avoit envoyé des Commissaires en Gueldres pour y régler le Gouvernement de cette Province, en attendant qu'il pût y aller en personne. Il ne s'y étoit point tenu d'Assemblée des Etats depuis ce tems-là. L'établissement qui avoit été fait par ces Commissaires n'étoit que provisionnel, & ne regardoit

1675.

gardoit proprement que l'administration de la Justice, & de quelques affaires de Police dont le soin avoit été commis à un petit nombre de personnes. Les Députez de Gueldres n'avoient pas encore été admis dans l'Assemblée de Leurs Hautes Puissances ; & ce retardement, qui duroit depuis plus de six mois, faisoit appréhender à quelques-uns de cette Province, qu'on n'eût dessein de la traiter moins favorablement que ne l'avoit été celle d'Utrecht. Ils auroient bien voulu prévenir ce danger, en prenant en faveur du Prince, quelque résolution qui pût l'engager à se déclarer leur Protecteur. Mais comme il ne leur étoit plus permis de s'assembler, il leur étoit aussi impossible d'exécuter leur projet. Cependant, comme ils sçavoient que Son Altesse devoit bien-tôt venir pour établir quelque forme de Gouvernement, dans leur Province, certaines personnes qui, outre la crainte chimérique, dont je viens de parler, en avoient encore une bien plus réelle pour leur intérêt particulier, s'intriguèrent avec d'autres qui n'étoient pas moins intéressez, & qui appréhendoient aussi-bien qu'eux d'être exclus des Charges & des Emplois. Ce petit nombre de personnes convinrent ensemble qu'il étoit de leur intérêt de porter les autres à déférer la Souveraineté de la Province à Guillaume, persuadées que, soit qu'il l'acceptât, soit qu'il la refusât, il leur en auroit toujours beaucoup d'obligation. Dans cette vûe ; ils prirent le parti d'écrire au Prince pour

la

le prier de leur permettre de s'assembler. Je ne sçauois dire si Son Altesse étoit informée des motifs de cette prière, mais je sçai bien que dans la conjoncture du tems, il n'y a guères d'apparence qu'ils eussent obtenu ce qu'ils demandoient, s'ils n'eussent trouvé quelque puissant apui auprès du Prince.

1675.

Quoi qu'il en soit, Guillaume leur permit de s'assembler. Ils n'eurent pas plutôt obtenu cette permission qu'ils mirent tout en usage, pour venir à bout de ce qu'ils avoient projeté. Ils s'assemblèrent en assez petit nombre à Nimégue, & étant convenus entre eux de ce qu'ils vouloient faire, il ne leur restoit plus que de porter les deux autres Quartiers à prendre la même résolution. Ils se transportèrent en diligence à Arnhem, & s'étant adressé au Président de la Cour, ils lui dirent ce qu'ils avoient fait, & quel étoit le sujet de leur voiage. Il parut surpris & leur representa que l'affaire étoit trop importante, pour y procéder avec tant de promptitude & si peu de délibération; que s'agissant de l'intérêt de toute la Province, il falloit que l'Assemblée fût plus nombreuse, afin que tout se fît dans les formes, & qu'on ne leur reprochât pas d'avoir fait plus qu'ils ne pouvoient faire. Cette réponse ne les détourna point de leur dessein, ils dirent au Président que c'étoit parce que cette affaire étoit de la dernière importance à toute la Province, qu'il falloit la conclure avec toute la diligence possible; que le moindre délai pour-

1675.

roit être préjudiciable en cette occasion, puis qu'à moins de prévenir de bonne heure l'esprit du Prince, en faveur de leur Patrie, il étoit à craindre qu'il ne se servît de l'Autorité qui lui avoit été donnée par les Etats Généraux pour établir une forme de Gouvernement beaucoup plus préjudiciable & désavantageuse à la Province, que ne le seroit la Souveraineté qu'ils vouloient lui déférer. Ils ajoutèrent à ces belles raisons que c'étoit une chose déjà conclüe dans les autres Quartiers, & que celui de Arnhem auroit mauvaise grace de s'y opposer.

Ce raisonnement n'étoit pas assez solide pour persuader un homme éclairé, qui connoissoit le véritable intérêt de sa Patrie, & qui prévoioit les suites fâcheuses du changement qu'on vouloit introduire. Mais ceux avec qui le Président avoit à faire n'étoient pas gens à se laisser détourner de leur résolution. Sans s'embarasser de la résistance qu'ils trouvoient dans son esprit; ils cabalèrent si bien dans la Ville d'Arnhem, qu'ayant gagné les uns par promesses & intimidé les autres, ils obtinrent enfin tout ce qu'ils souhaitoient. Ils ne trouvèrent pas plus de difficulté dans le Quartier de Zutphen; & une résolution si importante fut prise en moins de tems qu'on n'a de coûtume d'en employer dans les moindres affaires. Les choses étant ainsi disposées, ils aprirent que le Prince d'Orange étoit en chemin pour se rendre dans leur Province. Ils lui envoièrent aussi-tôt quelques

ques Députez pour lui communiquer la résolution qu'ils avoient prise en sa faveur. Elle étoit datée à Arnhem le 19. de Janvier, & le Préambule en est si glorieux à Son Altesse, que j'ai cru devoir l'inférer ici.

1675.

” LE Corps de la Noblesse & les Villes
 ” des Quartiers de Nimégué, Zut-
 ” phen & Arnhem, représentant les Etats
 ” de la Principauté de Gueldre & Comté
 ” de Zutphen, chacun en leur lieu, étant
 ” assembles par forme de Quartier, sui-
 ” vant le pouvoir que leur en a donné Son
 ” Altesse Monseigneur le Prince d'Oran-
 ” ge, en date du 2. du present mois, *Sti-*
 ” *le du lieu*, & aiant conféré ensemble sur
 ” les points qui regardent principalement
 ” le bien & la prospérité du País, & con-
 ” sidéré avec cela en quelle façon la puis-
 ” sante main de Dieu a visité cette Pro-
 ” vince, d'une très-grande affliction depuis
 ” quelque tems, & l'a fait tomber entre
 ” les mains de ses ennemis, si-bien que le
 ” País & ses Habitans ont été entièrement
 ” desolez & réduits à leur entière ruine &
 ” destruction. Ces mêmes Etats ont ré-
 ” fléchi sur ce qu'il a plû à Dieu de susci-
 ” ter miraculeusement ledit Seigneur Prin-
 ” ce d'Orange, comme un Instrument be-
 ” nit, & un Chef de Guerre des plus ac-
 ” complis, & d'enrichir sa personne d'une
 ” sagesse & valeur incomparable, en telle
 ” sorte que les ennemis ont été obligez
 ” d'abandonner subitement cette Province,

*Résolution
 des Etats de
 Gueldres &
 de Zutphen
 en faveur
 du Prince
 d'Orange.*

” avec

1675.

„ avec ses Villes, Châteaux & Forterres :
 „ Pour à quoi parvenir ledit Seigneur
 „ Prince en suivant les traces de ses géné-
 „ reux Ancêtres de glorieuse Mémoire,
 „ n'a pas moins hazardé son illustre Per-
 „ sonne, avec tous ses Biens pour le salut
 „ & la prospérité de la Patrie & a exposé
 „ sa vie à toutes sortes de périls les plus
 „ éminens ; ce qui requiert la plus grande
 „ reconnoissance, qu'après Dieu on est
 „ obligé de rendre à l'homme. Les dits
 „ Etats aiant de plus vû & considéré la
 „ grande misere, en laquelle ils étoient
 „ tombez, & les signalez services dudit
 „ Seigneur Prince d'Orange, & les soins
 „ paternels qu'il a pris d'eux & de leurs
 „ Peuples, ont trouvé bon & résolu unan-
 „ niment, & d'une commune voix,
 „ pour de très-grandes raisons, & après
 „ une mûre & sérieuse délibération, pour
 „ le bien du Païs & des Habitans, d'offrir
 „ audit Seigneur Prince d'Orange, sous le
 „ titre de Duc de Gueldres & Comte de
 „ Zutphen, la Souveraineté de ce Duché
 „ de Gueldres & Comté de Zutphen avec
 „ toutes les Dignitez & Prérogatives qui
 „ en dépendent, sans en rien excepter, &
 „ de prier sadite Altesse de vouloir accep-
 „ ter ladite Souveraineté sous les condi-
 „ tions suivantes, &c.

Ces conditions étoient 1. que cette Di-
 gnité passeroit à tous ses Successeurs en li-
 gne Masculine, venus d'un légitime Ma-
 riage, en préférant toujours l'aîné ou ce-
 lui

lui qui succéderoit dans la Charge de Gouverneur Général ou Stathouder Héréditaire des autres Provinces, afin de conserver l'ancienne Union avec elles, suivant les Statuts dressez à Utrecht l'an 1579. mais qu'au défaut de Décendant mâle, la Souveraineté retourneroit au Corps de la Noblesse & des Villes de la Province. 2. Que le Prince persisteroit dans la Religion Réformée, telle qu'elle avoit été réglée au Synode de Dordrecht en 1618. & 1619. qu'il ne permettroit aucun changement dans la Discipline Ecclesiastique du País, & que sur tout il n'accorderoit pas l'exercice de la Religion Romaine. 3. Qu'ils n'auroient pas d'autre Gouverneur que lui : mais que s'il se trouvoit dans la suite obligé de résider hors de la Province, ils consentoient de recevoir un Lieutenant-Général ou Sous-Gouverneur, pourvû qu'il fût de la Religion, & qu'il scût parfaitement la Langue & les affaires du País. 4. Que le Prince ne feroit aucune Paix, Guerre ou Alliance, aucun changement dans les Monnoies ; qu'il n'établirait point de nouvelles Loix & ne pourroit abroger aucune de celles qui étoient établies qu'avec le consentement des Etats du País.

Outre ces conditions, il y en avoit plusieurs autres qui concernoient la conservation de tous leurs Privilèges ; & quoi que l'on ne puisse guère approuver le dessein qu'avoient les Etats de Gueldres de se donner un Maître, il faut au moins convenir qu'ils prirent d'assez justes précautions pour

em-

1675.

empêcher ce nouveau Maître d'abuser de son Autorité, au préjudice de ceux qui se soumettoient volontairement à lui. J'avouë même qu'ils limitoient son pouvoir d'une manière peu agréable à un Prince qui auroit été imbu des Maximes du Gouvernement Arbitraire. Mais ce ne fut pas ce qui fit balancer Son Altesse sur l'acceptation de la Souveraineté que les Députés étoient venus lui offrir. Né & élevé dans un Gouvernement libre, il ne faut pas croire que Guillaume trouvât rien de fâcheux dans les conditions qu'on exigeoit de lui. Les Etats de Gueldres, en le choisissant pour leur Souverain, ne lui demandoient que ce qu'un bon Prince devoit faire de lui-même, pour peu qu'il fit attention au but que les Peuples se proposent en se donnant un Maître. Il ne faut pas non plus s'imaginer qu'il différât de se déclarer positivement, par un principe de timidité, qui lui faisoit envisager ce qu'on lui offroit, comme un fardeau trop pesant pour lui. Le Prince avoit des sentimens trop élevez pour s'effraier de si peu de chose. Convaincu de sa capacité, il ne se défioit pas de ses forces, & il s'en sentoit assez pour tenir les rênes d'un Etat, fût-il beaucoup plus considérable que celui qu'on lui offroit. S'il demande du tems aux Députés de Gueldres & de Zutphen pour se déterminer sur la proposition qu'ils lui font, c'est uniquement parce qu'il appréhende que cela ne donne de la jalousie aux autres Provinces. Il leur a trop d'obligation, & il

il est trop sage pour vouloir rien faire sans les avoir auparavant consultées. Il écrivit pour cèt effet aux Etats de Hollande, la lettre suivante. 1675.

M E S S I E U R S ,

„ N O U S ne pouvons manquer de faire
 „ sçavoir à Vos Grandeurs que Mess.
 „ du Corps de la Noblesse, & les Magi-
 „ strats des Villes respectives de la Duché
 „ de Gueldres & Comté de Zutphen,
 „ aiant été premièrement assemblez dans
 „ les Villes par forme de Quartier & du
 „ depuis tous ensemble en Corps d'Etat,
 „ ont trouvé bon de nous offrir la Souve-
 „ raineté dudit Duché & Comté, sous le
 „ titre de Duc de Gueldres & Comte de
 „ Zutphen, avec prières qu'il Nous plût
 „ de nommer quelques Commissaires pour
 „ traïter plus particulièrement sur les con-
 „ ditions & obligations qui vont ci jointes,
 „ avec lesdits Seigneurs du Corps de la
 „ Noblesse, & Magistrats desdites Villes,
 „ ainsi que Vos Grandeurs pourront voir
 „ plus amplement par la Résolution qui
 „ va ci-jointe, comme une excellente preu-
 „ ve de l'affection, amitié & bonne con-
 „ fiance que lesdits Seigneurs du Corps de
 „ la Noblesse & Magistrats des Villes res-
 „ pectivement ont pour Nôtre Personne :
 „ Toutefois Nous n'avons pû nous résoudre
 „ de nous déclarer positivement sur ce sujet,
 „ mais avons trouvé bon d'en donner com-
 „ munication à Vos Grandeurs, comme
 „ Nos bons & parfaits Amis, avec prières
 „ très-

1675.

„ très-instantes qu'il vous plaise de nous
 „ assister de vôtre bon conseil en une af-
 „ faire si importante, afin qu'ayant reçu
 „ vôtre avis là-dessus, Nous puissions avec
 „ d'autant plus de repos prendre une bon-
 „ ne résolution, sur quoi attendant au plu-
 „ tôt les marques d'une affection que Nous
 „ avons tant de fois éprouvée, Nous vous
 „ recommandons, Messieurs, à la protec-
 „ tion de Dieu ; Fait à Zuylesteyn ce 31.
 „ Janvier 1675. Au bas étoit écrit, vôtre
 „ bien bon Ami. Signé,

G. H. PRINCE D'ORANGE.

Le Prince d'Orange écrivit sur le même sujet aux autres Provinces à peu près dans les mêmes termes ; & pour ne négliger aucune des précautions qu'il pouvoit prendre dans une affaire de cette importance, il s'adressa à Monsieur Hubert Pensionnaire de Zélande, pour le prier de convoquer les Etats de cette Province, en cas qu'ils fussent séparés. Ce Ministre étoit un homme d'un mérite distingué & d'une pénétration peu commune. Il avoit toujours été favorable au Prince, tant qu'il avoit crû pouvoir appuyer ses intérêts, sans préjudicier au Bien public. Il avoit même plusieurs fois tâché de porter Monsieur le Pensionnaire de Wit, dont il étoit intime ami, à se relâcher sur de certains articles, qu'il jugeoit qu'on ne pouvoit refuser à Son Altesse, sans s'exposer au péril de se voir contraint par la Populace, de lui accorder des choses beaucoup plus considérables. En

un

un mot, c'étoit un de ces Genies Supérieurs qui sçavoit s'accommoder au tems, sans manquer à son devoir ni à son honneur ; & dont la probité étoit estimée de ceux mêmes que des raisons de politique ou d'intérêt avoient engagez dans un Parti contraire au sien. Comme il étoit effectivement tel que nous venons de le dépeindre, Son Altesse ne crut pas rien risquer en lui donnant la commission de faire assembler les Etats de Zélande. Mais comme elle étoit persuadée que ce Ministre ne lui seroit pas contraire, dans tout ce qu'il jugeroit compatible avec l'intérêt des Provinces-Unies, Elle n'ignoroit pas d'ailleurs que s'il étoit obligé de dire son sentiment, il n'auroit en vûe que ce qu'il croiroit être avantageux au Public, sans se mettre en peine de lui faire sa cour. Cela joint au desir que Guillaume avoit que le consentement des Provinces, & sur tout de celle de Zélande, où il avoit beaucoup de pouvoir ne parût pas mandié, lui fit juger qu'il étoit à propos qu'un Ministre, qui devoit remplir sa place en cette importante occasion ne donnât point son suffrage. Il l'en dispensa par la lettre que j'insère ici, & que j'ai copiée mot à mot sur l'original écrit de la propre main du Prince.

M O N S I E U R,

” EN cas que Monsieur d'Odyck fût hors de la Province, & que l'Assemblée de Messieurs les Etats fût séparée, je vous prie d'avoir soin qu'ils se

Lettre du Prince d'Orange à

Monsieur

*Hubert Pen-
sionnaire de*

Zélande.

1675.

„ rassemblent au plutôt pour délibérer sur
 „ la lettre que j'écris à leurs Nobles Puif-
 „ sances, au sujet de la Souveraineté du
 „ Duché de Gueldres & du Comté de Zut-
 „ phen que Messieurs les Etats de Guel-
 „ dres m'ont offerte. Je vous prie de rem-
 „ plir ma place, en l'absence de Monsieur
 „ d'Odyck, & de ne point donner vôtre
 „ avis sur ladite affaire, mais de laisser en-
 „ tièrement aux autres Membres de l'As-
 „ semblée la liberté de leurs suffrages. Je
 „ finis en vous assurant que je suis, Mon-
 „ sieur, Vôtre affectionné Ami,

LE PRINCE D'ORANGE.

Cette lettre étoit datée du premier de Février. Monsieur Hubert ne l'eut pas plutôt reçûe qu'il convoqua l'Assemblée des Etats, suivant le desir de Son Altesse. Cette affaire n'étant pas peu importante, on fut quelque tems sans pouvoir se déterminer sur la réponse qu'on feroit au Prince. Les avis furent partagez, comme on le peut voir par ce qui se passa dans la Séance du 15. du même mois. Les Députez de Middelbourg déclarèrent formellement, au nom de leurs Principaux qu'il s'agissoit d'une chose de trop grande conséquence, pour vouloir la résoudre autrement que de concert avec la Province de Hollande. *Il est expédient, disoient-ils, de sçavoir auparavant quelle résolution prendra une Province, avec laquelle nous avons toujours entretenu une liaison très-étroite : un avis séparé, bien loin de produire un bon effet, ne serviroit qu'à engendrer*

gendrer de la défiance entre les deux Provinces. Nous avons appris que la Hollande a déjà envoyé à Son Altesse un Ecrit contenant tout ce qui se peut dire pour ou contre cette matière, en lui laissant la liberté de se résoudre à ce qu'elle trouvera elle-même le plus à propos. Ces Messieurs témoignèrent en suite qu'ils ne seroient pas éloignez de prendre ce parti, mais ils ne s'expliquèrent pas néanmoins positivement là-dessus

Les Députez de Ziric-Zée, qui vouloient quelque chose de plus positif, se plaindirent que ceux de Middelbourg les eussent amusez jusques alors, & déclarèrent que pour eux, ils étoient prêts à donner leur avis, n'étant pas venus dans l'Assemblée, sans être bien préparez sur une délibération de cette nature, quoi que ces Messieurs le leur eussent reproché. Ils dirent ensuite que Son Altesse n'avoit pas demandé à conférer sur cette matière avec la Province de Hollande, mais qu'elle avoit seulement désiré de sçavoir l'avis de chaque Province en particulier. Nous ne devons point, ajoûtèrent-ils, attendre des lettres de Hollande. Cette Province a opiné à part sur cette matière, elle n'a point communiqué à notre Assemblée, ce qu'elle a délibéré sur ce sujet, & nous ne sommes pas obligez d'avoir plus d'égard pour les autres qu'ils n'en ont pour nous. De là ils inféroient que les Députez de Middelbourg ne devoient pas refuser plus long tems de donner un avis positif. Les Députez de Ter-Goes se conformèrent au sentiment de ceux de Ziric-Zée, & protesté,

1675.

testèrent qu'ils se retireroient chez eux, si on les amusoit plus long-tems sans aucun fruit.

Tous les autres Membres de l'Assemblée aiant ensuite demandé avec instance que les Députez de Middelbourg se déclaraissent formellement, il ne leur fut pas possible de résister à la sommation qui leur en fut faite. Ils dirent donc, & cela, sous l'approbation de leurs Principaux, & avec promesse de s'expliquer plus positivement le lendemain, que leur opinion étoit qu'il falloit mettre par écrit les raisons qui faisoient pour & contre cette matière, & les envoyer à Son Altesse, afin qu'elle résolût elle-même ce qu'elle jugeroit à propos. Tous les autres Députez dirent qu'ils ne pouvoient considérer cèt avis comme un avis formel, à quoi ceux de Ziric-Zée & de Ter-Goes ajoutèrent qu'ils trouvoient fort étrange, que les Députez de Middelbourg refusassent de se déclarer positivement sur ce sujet, après avoir eu tant de tems pour en délibérer, & que puis qu'on ne pouvoit pas les persuader, cela ne les empêcheroit pas de se conformer à tous les autres Membres qui étoient résolus de donner un avis positif. *Nous déclarons donc, continuèrent ceux de Ziric-Zée, que nos Principaux aiant sérieusement délibéré sur un point d'une si haute importance, & bien pesé toutes les raisons qui sont pour & contre, nous ont ordonné de dire à l'Assemblée qu'ils sont d'avis que premièrement on remercie Son Altesse de l'honneur qu'elle leur a fait de leur de-*
mander

mander leur conseil sur une affaire de cette nature, & de ce qu'elle tenoit les Etats de Zélande pour ses bons & fidèles Amis. Nos Principaux, pour répondre dignement à des civilités si obligantes, se sont crûs indispensablement obligez de dire librement ce qu'ils pensent & de donner au Prince leur fidèle conseil, qui est de refuser l'offre qui lui a été faite par ceux de Gueldres. Ils croient qu'il ne peut l'accepter, sans préjudice à tout l'Etat en général; parce qu'il n'est pas facile de déterminer s'il est compatible avec les Statuts de l'Union, qu'une Province soit gouvernée par un Souverain, & les autres par des Etats. Ils considèrent que cette différence de Gouvernement, engendreroit de grandes disputes, jalousies & aliénations d'esprit, d'autant plus que ce seroit s'écarter directement des anciens établissemens & de la forme du Gouvernement qui a été en usage jusques à présent. Outre l'intérêt du Public, ils trouvent que celui du Prince doit les porter à lui donner ce conseil. En effet, ils appréhendent avec raison que les Habitans de ces Pais, qui ont si hautement murmuré de ce qu'on n'avoit pas plutôt consacré à Son Altesse les grandes & éminentes Charges possédées par ses Ancêtres de glorieuse Mémoire, à quoi néanmoins cette Province a toujours travaillé de tout son pouvoir, ne fassent éclater le mécontentement qu'ils auroient d'un changement si peu attendu. Ils craignent que ces mêmes Habitans n'en soient d'autant plus mécontents, que ce changement pourroit tirer à conséquence pour les autres Provinces, quoi que présentement, il semble n'intéresser que cel-

1675.

le de *Gueldres*. A ces raisons ils en ajoû-
 tèrent plusieurs autres pour prouver que
 l'acceptation de la Souveraineté de *Gueldres*
 ne pouvoit être avantageuse ni au *Public*,
 ni au *Prince*. Ces raisons étoient fondées
 sur l'amour de la *Liberté* si naturel à leurs
 Peuples, sur l'appréhension que ces mêmes
 Peuples avoient toujours témoigné de se
 voir soumis à la *Domination* d'un seul,
 depuis qu'ils eurent secoué le joug de la
Tirannie Espagnole, & enfin sur l'intérêt
 du *Commerce*, qui n'est jamais si florissant
 que dans un *Gouvernement libre*. Pour ce
 qui concernoit personnellement le *Prince*,
 ils disoient que *Son Altesse* auroit autant
 & plus d'honneur de refuser ce qu'on lui
 offroit que de l'accepter. *Non seulement*,
 disoient-ils, le refus qu'il en fera lui
 sera très-glorieux, mais cela augmentera
 de plus en plus l'affection de tous les
Habitans de cét *Etat*, qui voient avec
 plaisir & contentement que *Son Altesse*,
 en vertu des éminentes *Charges* dont Elle
 est revêtue, exerce presque toutes les
 fonctions de la *Souveraineté*, tandis que
 la propriété en demeure aux *Etats* des
Provinces. Le titre de *Souverain* de
Gueldre & de *Zutphen*, ou de quelque
 autre *Province* que ce puisse être, bien
 loin d'accroître le pouvoir & le crédit
 du *Prince*, ou d'ajouter quelque éclat au
 rang qu'il tient dans le monde, le rendra
 moins considérable qu'il n'est à présent,
 puis qu'il est certain, qu'en perdant la
 confiance & l'affection des *Peuples*, il
 ne se trouvera plus en état de faire ce
 qu'il peut faire aujourd'hui. C'est là,

con-

concluoient les Députez de Ziric-Zée, l'avis uniforme de nos Principaux, & ce qu'ils nous ont donné charge de vous dire. Ils protestent que leur véritable amour pour la Patrie & pour Son Altesse, ne leur permet pas de donner un autre conseil: Qu'ils ne peuvent mieux s'aquiter de leur devoir qu'en disant librement ce qu'ils pensent; & qu'en faisant autrement, ils agiroient contre leur conscience, & contre le serment qu'ils ont prêté, lors qu'on leur a confié les Charges dont ils sont revêtus. Aussi ne doutent-ils point que Son Altesse n'approuve la liberté & la franchise avec laquelle ils lui donnent un avis qu'ils croient être également avantageux au Public & au Prince.

Les Députez de Ter-Goes approuverent entièrement ce qu'avoient dit ceux de Ziric-Zée, à quoi ils ajoûtèrent que quoi que leurs Principaux fussent autant disposez que qui ce soit à témoigner à Son Altesse la reconnoissance, qu'ils ont des grands & signalez services qu'il a rendus à la Patrie, ils ne peuvent lui conseiller d'accepter la Souveraineté de Gueldres. Qu'ils avoient de la peine à croire que cette Résolution eût été prise unanimement par les Etats de ladite Province. Que quand même cela seroit, l'Union, dans laquelle ceux de Gueldres venoient tout récemment d'être reçus, & en vertu de laquelle, leurs Députez devoient tenir le premier rang dans l'Assemblée de Leurs Hautes Puissances, ne pourroit pas souffrir cette différence de Gouvernement entre des Provinces Alliées qui composent un même Corps d'Etat. Que cela engen-

droit des disputes & jalousies perpétuelles contre ceux de Gueldres, parce qu'on s'imagineroit toujours que leur Souverain seroit plus porté à les favoriser que les autres Membres de l'Union ; & que le changement fait par cette Province, sembleroit avoir pour but d'attirer ou persuader les autres à faire la même chose, & réduire ainsi tout le Corps de l'Etat sous un Gouvernement Monarchique, ce qui, *selon eux*, ne se pouvoit exécuter sans une très-grande confusion, & sans porter la rage & la furie des Habitans plus loin qu'elle n'eût jamais été. *Nos Principaux*, ajoûtèrent les Députez de Ter-Goes, espèrent que ces considérations porteront Son Altesse à refuser les offres de la Province de Gueldres ; & nous avons charge de la prier unanimement, en leur nom, de bien & mûrement peser & examiner toutes choses, & de contribuer plutôt à gouverner ce Pais, & chaque Province en particulier, avec l'amour & l'affection d'un chacun, en qualité de Gouverneur & Capitaine Général, que de recevoir un autre titre qui n'étant pas conforme au Génie & à l'inclination des Peuples, leur seroit infailliblement odieux. Nous avons ordre d'envoyer cette Résolution par écrit à Son Altesse, & de la remercier bien particulièrement de l'honneur & de la confiance qu'elle a témoignée en cette occasion aux Etats de Zélande ; & nous déclarons, au nom de nos Principaux, que cet avis procède d'une véritable franchise & sincérité de cœur ; qu'ils ne le donnent que parce qu'ils s'y croient obligez en conscience, tant pour le Bien de la

Patrie

Patrie que pour l'intérêt même de Son Altesse, 1675.
qui leur est fort cher.

Cet avis ne plut pas aux Députez de Tertolen. Ils déclarèrent que leurs Principaux aiant mûrement pesé & considéré les raisons qui ont porté le Corps de la Noblesse & les Magistrats des Villes de Gueldres d'offrir à Son Altesse le titre de Duc de Gueldres & Comte de Zutphen, ils les ont trouvées très bien fondées, puis qu'elles ont pour principe la reconnoissance qu'ils doivent à leur Libérateur, qui, à leur avis, ne peut jamais être assez grande. Que ces Nobles & Magistrats ont vû la mauvaise défense qu'il y a eu, par le peu d'Autorité, & la grande confusion qui a régné dans leur Province. Que par conséquent, ils ont fait fort sagement d'y pourvoir, en choisissant un Souverain & Duc, sur lequel ils se puissent reposer en toute assurance; & que tout l'Etat même pourroit être en sûreté de ce côté-là, vû que la Province de Gueldre est comme l'Avant-mur & le Rempart des autres Provinces. Que cette Délation ne blesse nullement l'Union, *puis que la Province de Gueldres doit être considérée, comme un País conquis.* Que les autres Provinces n'avoient aucun sujet de s'en formaliser, puis que cela ne tire à aucune conséquence pour elles, & qu'on devoit au contraire se mettre l'esprit en repos, vû que le País, par lequel étoient venus tous les malheurs, alloit être assuré par le moien de Son Altesse. Que leurs Principaux leur avoient ordon-

né de conseiller à Son Altesse d'accepter la Souveraineté qui lui étoit offerte ; & en suite de la féliciter sur ce bonheur, aussi bien que les Magistrats & Habitans du Païs de Gueldres & de Zutphen, qui alloient dorénavant mener une vie paisible & tranquille sous la Domination de leur nouveau Souverain.

Les Députés de Flessingue furent d'un sentiment conforme à ce dernier avis. Ils dirent qu'ils ne trouvoient pas cette délibération d'un si grand poids que les autres Membres le prétendoient. Que la chose concernant particulièrement la Province de Gueldres, & celle de Zélande n'y aiant aucun intérêt, le Prince n'avoit pas besoin de leur conseil, & que s'il avoit bien voulu le leur demander, ce n'étoit que par un pur effet de la complaisance qu'il avoit pour eux, & non pas qu'il y fût obligé. Que la Gueldre étoit obligée de donner une preuve éclatante de sa reconnoissance envers son Libérateur, *Et que les offres qu'elle lui faisoit, étoit la moindre partie de ce qu'elle lui devoit, Et de ce qu'elle pouvoit lui offrir.* Que les Provinces de Hollande & de Zélande avoient fait Son Atesse, premièrement Gouverneur & ensuite Gouverneur Héréditaire, pour lui témoigner leur affection & reconnoissance ; que personne ne les avoit inquiété pour cela, & que par conséquent ils n'étoient pas en droit, & n'avoient aucune raison valable de desaprouver ce que la Gueldre vouloit faire en faveur du Prince. Qu'on avoit grand

tort de vouloir insinuer que cela tireroit à conséquence pour les autres Provinces, & qu'on devoit bien prendre garde que des raisonnemens de cette nature & si mal fondez ne vinssent pas à la connoissance du Peuple, ce qui ne pourroit que produire un très-méchant effet & lui inspirer beaucoup de méfiance. Qu'ils prioient Son Altesse, au nom de leurs Principaux d'accepter les offres qui lui avoient été faites par la Province de Gueldres, ne doutant point *que Dieu ne répande ses plus précieuses bénédictions sur une œuvre si salutaire.*

Le tour des Députez de Ter-Veere étant venu, ils demandèrent que les raisons pour & contre une affaire de telle importance fussent mises par écrit, pour le lendemain matin, afin d'y pouvoir ajoûter, ou en retrancher ce qu'on trouveroit à propos, & ensuite les envoyer à Son Altesse, sans lui conseiller d'accepter ou refuser l'offre qui lui étoit faite par la Province de Gueldres. Ils ajoûtèrent qu'il falloit remercier civilement le Prince, de ce qu'il lui avoit plû leur communiquer cette affaire, & demander leur avis.

C'est là ce qui se passa dans l'Assemblée des Etats de Zélande, le 15. de Février. Le lendemain ils se rassemblèrent, & les Députez de Middelbourg aiant été priez de se déclarer plus positivement sur le grand point de délibération, dirent que l'avis positif de leurs Principaux étoit, qu'après avoir remercié le Prince le plus civilement qu'il seroit possible, on lui fit connoître

1675.

qu'ayant bien considéré cette affaire on y avoit trouvé beaucoup de difficultez, tant à l'égard de l'Union, que par rapport aux intérêts & à la Personne de Son Altesse même ; Qu'on ne pouvoit lui donner aucun conseil, & qu'on aimoit mieux s'en remettre à son propre jugement & à sa prudence, afin qu'Elle fît ce qu'elle trouvoit le plus à propos pour le bien du Public, & le repos de la Patrie & des Habitans qui la composent.

Lors qu'on pria les Députez de Ter-Véere de s'expliquer, ils dirent que leurs Principaux *n'aimoient pas moins le Prince que leur propre vie*, & qu'ainsi ils seroient toujours disposez à lui témoigner toute l'affection imaginable. Mais que dans cette affaire, il y avoit trois choses très-importantes à considérer. Premièrement, qu'à l'égard de la Province de Gueldre, elle faisoit mal de vouloir transporter sa Souveraineté, sans la connoissance & contre l'intention de l'Union, par laquelle toutes les Provinces étoient devenues comme une seule Province ; Que les Magistrats n'étoient pas les Souverains, qu'ils ne faisoient que représenter la Souveraineté, & étoient indispensablement obligez de la transmettre à leur Postérité, telle qu'ils l'avoient reçüe de leurs Prédécesseurs. Secondement, pour ce qui concernoit la Personne de Son Altesse, que l'amour & l'affection des Peuples, le Gouvernement demeurant sur le pié qu'il étoit presentement, devoit être préféré, & étoit beaucoup plus avan-
tageux

tageux au Prince qu'un simple titre. En troisiéme & dernier lieu, que pour le Public, le Bien & le repos de l'Etat dépendoit de cette forme de Gouvernement, qui étoit maintenant établie, sous laquelle, le Commerce & la Navigation étoient beaucoup plus florissans que sous aucun autre; & que par conséquent ils n'approuvoient point le conseil qu'on avoit donné à Son Altesse d'accepter les offres qui lui avoient été faites par ceux de Gueldres, mais qu'au contraire ils lui conseilloyent de les refuser, pour les raisons alléguées, le jour précédent, par les Députez de Ziric Zée & de Ter-Goes. Ils ajoûtèrent à cela, que l'Exemple de Gédéon qui avoit refusé avec tant de gloire la Souveraineté que les Israélites lui offroient, étoit un modèle très-propre à proposer au Prince, & qu'il falloit le prier de vouloir bien l'imiter.

Les Députez de Ziric-Zée & de Ter-Goes persistèrent dans le sentiment qu'ils avoient eu le jour précédent. Enfin, après plusieurs contestations de part & d'autre, on conclut à la pluralité des voix de conseiller au Prince d'Orange de ne point accepter les offres qui lui avoient été faites par ceux de Gueldres. Après quoi Monsieur Hubert, Conseiller Pensionnaire de la Province, aiant été prié par la plûpart des Membres de dresser quelques projets de réponse, afin qu'on pût l'envoier à Son Altesse, l'Assemblée choisit celui que nous insérons ici mot à mot.

R 5

TRES.

1675.

*Lettre des
Etats de
Zélande
au Prince
d'Orange.*

TRES-ILLUSTRE PRINCE,
 „ N Ous avons bien reçu la lettre de V.
 „ A. du 31. du mois passé, avec la
 „ résolution des Etats du Corps de la No-
 „ bleſſe & des Villes du Duché de Guel-
 „ dres & Comté de Zutphen touchant les
 „ offres qui ont été faites à V. A. du Sou-
 „ verain Gouvernement de ladite Duché
 „ & Comté, ſous le titre & Dignité de
 „ Duc de Gueldres & Comte de Zutphen,
 „ ſur quoi nous nous trouvons obligez pre-
 „ mièrement de remercier V. A. le plus
 „ affectueuſement qu'il nous eſt poſſible
 „ d'une communication ſi franche & ſi gé-
 „ néreuſe & ſur tout de ce que V. A. avant
 „ que de ſe réſoudre ſur une affaire de
 „ telle importance, a bien daigné nous de-
 „ mander nôtre avis d'une manière ſi obli-
 „ geante, & en ſuite nous honorer de la
 „ qualité de ſes bons & fidèles amis, com-
 „ me en eſſet nous en avons toujours fait
 „ profeſſion avec le dernier attachement
 „ & fidélité depuis la Naifſance de V. A.
 „ même dans les tems les plus difficiles,
 „ & avons toujours travaillé pour déſérer
 „ à V. A. les hautes & éminentes Charges,
 „ qui ont été ſi dignement & ſi glorieuſe-
 „ ment exercées par ſes illuſtres Ancêtres,
 „ & que le bien & les maximes fondamen-
 „ tales de cèt Etat, & les propres mérites
 „ de V. A. exigeoient de nous, comme
 „ auſſi cela enſin a eu ſon eſſet par la bé-
 „ nédiction ſpéciale du Tout-Puiſſant,
 „ après pluſieurs grandes & fâcheuſes diffi-
 „ cultez

„ cultez à nôtre très-grandé joie & con-
„ tementement, lesquelles Charges ont été
„ ensuite renduës héréditaires sur les Des-
„ cendans légitimes de V. A. en ligne
„ Masculine, si bien que l'Etat de ces Pro-
„ vinces-Unies a été enfin amené à cette
„ forme de Gouvernement que Dieu mê-
„ me semble lui avoir envoié comme du
„ Ciel, & par lequel il a été gouverné jus-
„ qu'ici si heureusement, & est parvenu à
„ un tel point de grandeur & de félicité.
„ La fidélité & l'affection que nous avons
„ pour V. A. & les Illustres Descendans
„ que nous lui souhaitons de tout nôtre
„ cœur, étant appuiée sur ces fondemens
„ fermes & inébranlables, ne cessera ja-
„ mais, mais durera perpétuellement & à
„ toujours. Mais pour donner à V. A.
„ nos bons & fidèles conseils en une affai-
„ re si importante, nous sommes obligez
„ de confesser franchement que nous y
„ trouvons tant de difficultez pour le re-
„ gard du Gouvernement général & parti-
„ culier de cette Province, que pour celui
„ de V. A. même, qu'en ce rencontre,
„ ainsi qu'en plusieurs autres, nous devons
„ avoir recours à l'extrême sagesse & dis-
„ crétion de Vôtre Altesse comme enco-
„ re à la parfaite connoissance qu'elle a
„ de la constitution du Gouvernement de
„ l'Etat en général, & de chaque Province
„ en particulier, & à quoi l'inclination &
„ le génie des Habitans est porté naturel-
„ lement. Pour bien balancer tout ceci,
„ prendre une bonne résolution au plus
„ R 6 „ grand

1675.

„ grand bien & contentement de tout PE-
 „ tat en général, & à la plus grande gloire
 „ & réputation de V. A. c'est à nôtre
 „ avis de refuser les offres qui lui ont été
 „ faites par ceux de Gueldres, suivant le
 „ louïable exemple de Gédéon, le Juge des
 „ Israélites, lors qu'en son tems les mê-
 „ mes offres lui furent faites par le Peuple
 „ de Dieu, en reconnoissance de ce qu'il
 „ les avoit délivrez de l'oppression & de la
 „ servitude des Madianites, ainsi que par
 „ le moïen de V. A. cèt Etat a reçû tant
 „ de bien, sur quoi nous prions Dieu de
 „ tout nôtre cœur, Très-Illustre Prince,
 „ &c. Fait à Middelbourg à la Cour de
 „ Zélande ce 16. Février 1675.

Je n'entreprendrai pas de dire quels furent les sentimens du Prince à la réception de cette lettre. Le Lecteur en jugera facilement pour peu qu'il fasse attention aux termes dans lesquels est conçûe la réponse de Son Altesse aux Etats de Zélande. Je l'insère ici, pour ne point interrompre le fil de cette matière, quoi qu'elle n'ait été écrite qu'au mois de Mars, après que le Prince eut refusé la Souveraineté de Gueldres.

Messieurs & bons Amis,

*Réponse du
 Prince d'Orange aux
 Etats de
 Zélande.*

„ **N**ous avons bien reçû la vôtre écrite
 „ à la Cour de Zélande à Middel-
 „ bourg le 16. du mois passé, en réponse
 „ à la nôtre du 31. Janvier dernier, con-
 „ tenant vôtre avis sur les offres qui Nous
 „ ont

„ ont été faites par Messieurs de la No-
 „ bleſſe & Magistrats des Villes du Duché
 „ de Gueldres & Comté de Zutphen de la
 „ Souveraineté de ladite Duché & Comté,
 „ ſous le titre & dignité de Duc de Guel-
 „ dres & Comte de Zutphen. Nous avons
 „ auſſi bien reçu vòtre Réſolution du 15.
 „ contenant en particulier les avis de tous
 „ les Membres qui compoſent vòtre Af-
 „ ſemblée, leſquels ont dit leur opinion
 „ ſur ce ſujèt. Nous nous trouvons obli-
 „ gez de vous remercier de la peine qu'il
 „ vous a plû de prendre de vous aſſembler
 „ pour nous informer de vos considéra-
 „ tions ſur cette importante matière, com-
 „ me auſſi de l'avis très-exact contenu plus
 „ amplement dans ladite Réſolution du
 „ 15. & des expreſſions dont il vous a plû
 „ vous ſervir pour nous aſſurer de l'affec-
 „ tion que vous nous portez : Car comme
 „ nous avons principalement travaillé &
 „ travaillons encore pour exciter de plus
 „ en plus l'amour que les Habitans de ces
 „ Païs ont pour nôtre Perſonne, & leur
 „ faire voir que tout ce que nous avons
 „ entrepris ſous la bénédiction de Dieu a
 „ tendu principalement à les délivrer des
 „ inconvéniens dans leſquels ils étoient
 „ tombez : & faire en ſorte que par la
 „ bonté de ce même Dieu ces Païs pûſ-
 „ ſent être mis en état de pouvoir trouver
 „ un jour un peu plus de repos & de ſû-
 „ reté qu'ils n'ont eu depuis vingt-quatre ans,
 „ & les maintenir dans le libre exercice de
 „ leur Religion, comme auſſi en leur Li-

1675.

„ berté & Priviléges qui ont coûté tant de
„ sang à leurs Ancêtres, & ont été con-
„ fervez par eux : C'est pourquoi nous
„ confessons volontiers que ce nous est
„ une chose très-agréable d'apprendre que
„ les Habitans de cèt Etat reconnoissent
„ que nôtre dite bonne intention a été pour
„ leur Bien & avantage, & que le souve-
„ nir de ce que moiennant la grace de
„ Dieu nous avons fait pour ces Païs, pro-
„ duit en eux une gratitude & une affec-
„ tion qui ne nous peut être que très-chère
„ & très-précieuse. Mais d'autre côté nous
„ sommes aussi obligez de confesser à nô-
„ tre grand regret que nous voïons claire-
„ ment par les avis de quelques-uns des
„ Membres de vôtre Asssemblée, que plu-
„ sieurs de ceux qui participent au Gouver-
„ nement n'ont pas de nous une telle opi-
„ nion que Nous nous étions persuadez
„ jusqu'ici que nos Actions avoient bien
„ mérité, & que la sincérité & la confian-
„ ce que nous vous avons fait paroître avec
„ tant de candeur, n'a servi auprès de plu-
„ sieurs personnes, & mêmes ceux qui
„ composent le Magistrat, qu'à exci-
„ ter dans l'ame des Habitans de cèt Etat
„ un soupçon, que nous aurions voulu em-
„ piéter sur la Souveraineté de ce Païs, &
„ nous servir des offres de ceux de Guel-
„ dres comme d'un moïen pour attirer à
„ nous la Souveraineté de tout cèt Etat,
„ & le priver par conséquent de sa Liber-
„ té, en bannir tout Commerce, dissou-
„ dre les Compagnies qui ont été établies
„ par

„ par ordre de l'Etat, violer la sûreté des
 „ Banques qui sont dans les Villes, annul-
 „ ler les Obligations qui sont à la charge
 „ du País, & enfin introduire un change-
 „ ment universel, & réduire les Habitans
 „ tant dedans que dehors dans une incer-
 „ titude de tous leurs moïens & effets,
 „ voire même les en priver, & que ceux
 „ qui s'empressoient le plus à susciter &
 „ fomentent de tels sentimens contre nous,
 „ étoient estimez les plus zéléz & plus
 „ grands Amateurs de la Patrie. Nous ne
 „ sçavons point pendant tout le cours de
 „ nôtre vie avoir donné aucun sujèt à un
 „ soupçon si mauvais & si odieux ou d'a-
 „ voir jamais fait paroître par aucune de
 „ nos actions que nous aïons eu un tel
 „ dessein, & partant nous ne croïons pas
 „ avoir mérité un tel traitement. Ceux
 „ qui sçavent ce qui s'est passé durant tout
 „ le tems de nôtre vie jusqu'au commen-
 „ cement de la présente Guerre, n'igno-
 „ rent point sans doute que ceux qui avoient
 „ le Gouvernement de l'Etat entre les
 „ mains, nous ont voulu exclure fort
 „ injustement des Dignitez que nos Ancê-
 „ tres ont possédées si avantageusement
 „ pour cèt Etat, & qu'après cela ils ont
 „ referré en des bornes si étroites cette par-
 „ tie qu'ils sembloient vouloir nous laisser
 „ comme par une grace très-singulière, que
 „ nous étions par là rendus incapables de
 „ pouvoir rendre aucun service à l'Etat.
 „ Voire même que pour le regard de nos
 „ Biens & Droits particuliers on a tâché

1675.

de nous ôter les prérogatives qui y ont
toujours été annexées, & qu'ils n'ont
point fait de difficulté de désigner du
nom de liberté & de conservation des
Privilèges tout ce qu'on faisoit pour nous
opprimer & nous abattre, comme si
nous eussions été ceux-là qu'il falloit
considérer comme Oppresseurs de ladite
Liberté ou Privilèges, là où au contraire
ces Défenseurs de la Liberté & des
Privilèges ne cherchoient rien tant que
d'affermir leur propre grandeur, & avan-
çoient pour cêt effet par dessus les au-
tres d'une façon toute particulière tous
ceux qui suivoient aveuglément leur Ca-
bale & leurs sentimens, les enrichis-
soient, & tâchoient de les pousser aux
plus belles Charges par toutes sortes de
manières, sans se soucier beaucoup de
la Liberté ou des Privilèges, changeant
les Magistrats des Villes selon leur ap-
petit & fantaisie particulière, & non pas
selon les Privilèges, si bien que jusqu'au
commencement de la présente Guerre
nous avons été obligez de souffrir tout
ce qu'on nous a voulu prescrire, & de-
puis que ladite Guerre est tombée sur
cêt Etat à la ruine de tout le Pais & des
Habitans qui le composent, nous croions
avoir très-bien fait paroître que nous n'a-
vons point trop estimé nos propres Biens
& nos intérêts, nôtre honneur, voire
même nôtre vie, pour les offrir volon-
tairement pour le Bien du Pais, & pour
maintenir les Habitans en leur Liberté

» &

„ & Privilèges, & conſerver leur Naviga-
„ tion & Commerce avec tous leurs moiens
„ & effets. On ne peut pas encore avoir
„ oublié que lors qu'en l'an 1672. les En-
„ nemis étoient entrez juſques dans le
„ cœur du Pais par une permiſſion de Dieu
„ toute particulière, & qu'il étoit queſtion
„ de défendre la Liberté, les Privilèges &
„ la vraie Religion, à l'exemple de nos
„ Ancêtres d'heureuſe Mémoire, & de ha-
„ zarder Biens & Vies pour ce ſujèt, &
„ qu'il falloit faire voir que l'on étoit de
„ véritables Amateurs de la Patrie, de la
„ vraie Religion & de cette précieuſe Li-
„ berté qui a coûté tant de ſang à nos Pé-
„ res, l'on a vû alors que pluſieurs qui ont
„ part au Gouvernement ont tâché de traî-
„ ter avec les Ennemis à des conditions ſi
„ honteuſes & ſi ruineuſes, que la Reli-
„ gion, la Liberté, les Privilèges & tout
„ auroit été perdu par ce moiën, & que
„ ceux qui ont eu ci-devant le plus en la
„ bouche la défenſe de la Liberté & des
„ Privilèges pour nôtre oppreſſion; & qui
„ en avoient fait tant de proteſtations en
„ toutes occaſions, ont été les plus zéléz
„ & les plus empreſſez pour pouſſer à ſa
„ fin un Traité ſi honteux, & de telle ſor-
„ te, que la réſiſtance des Habitans du Pais
„ & de pluſieurs de ceux qui avoient part
„ audit Gouvernement, & qui étoient af-
„ fectionnez au Bien dudit Pais, leſquels
„ ne pouvoient conſentir à ſe voir privez
„ en cette manière de ſi précieuſes gages, à
„ peine ont pû arrêter la ſuite dudit Trai-

„ té.

1675.

„ té. Tout le monde fera auffi contraint
„ d'avoüer que ç'a été nous, qui aiant nô-
„ tre confiance en la Bonté de Dieu & nô-
„ tre bonne Cause, nous sommes opposez
„ audit Traité autant qu'il nous a été pos-
„ sible, & avons empêché qu'il ne soit ve-
„ nu à effet, quoi que par la continuation
„ de la Guerre tous nos Biens & Effets,
„ tant ici qu'en Païs étrangers souffrif-
„ sent davantage qu'aucuns de ceux des
„ autres Habitans. Un chacun sçait bien
„ auffi sans doute que lors que lesdits En-
„ nemis sçachant quelle aversion nous
„ avions pour un Traité si honteux, &
„ que c'étoit nôtre opposition principale-
„ ment qui en empêchoit la suite, voulun-
„ rent puis après mettre sous les conditions
„ de Paix qu'on eût à nous déferer la Sou-
„ veraineté de cèt Etat, avec quelle con-
„ stance & fermeté nous avons rejetté les-
„ dites conditions, & avons bien fait voir
„ que ces propositions nous étoient entiè-
„ rement désagréables. Tous les Habi-
„ tans de cèt Etat se souviendront auffi
„ fort bien que lors que la Bourgeoisie &
„ Habitans de toutes les Villes de Hollan-
„ de & de Zélande étoient fort mécontents
„ de leurs Magistrats, & qu'ils deman-
„ doient tous du changement dans le Gou-
„ vernement desdites Villes, & imploroient
„ nôtre Autorité à cèt effet, que nous
„ avons été ceux-là qui avons tâché d'ap-
„ païser ladite Bourgeoisie & Habitans, &
„ modéré leur mécontentement autant
„ qu'il nous a été possible, sans que nous
„ aïons

„ aïons voulu nous servir aucunement de
„ cette occasion pour nous acquerir plus
„ de crédit ou d'autorité par ce moïen,
„ ce que néanmoins nous pouvions faire
„ alors fort facilement. Et à vrai dire nous
„ ne nous serions jamais imaginé que ce
„ que nous avons fait avec une telle fran-
„ chise pour le Bien du Pais, pour la con-
„ servation du libre exercice de la vraie
„ Religion, & le maintien de la Liberté,
„ Priviléges & Droits de l'Etat, la Pêche
„ & Navigation, Commerce, moïens &
„ effets des Habitans de ce Pais, eût si-
„ tôt été mis en oubli, & qu'on eût pû si-
„ tôt prendre un si mauvais soupçon que
„ nous aurions voulu nous attribuer la Sou-
„ veraineté de ces Pais, & priver de tous
„ leurs Biens & Effets ces Habitans qui ont
„ déjà tant souffert, & sont encore obli-
„ gez de tant souffrir à nôtre grand regret
„ & chagrin, & lesquels nous ont don-
„ né tant de preuves de leur affection,
„ puis que lors que nous avions les moïens
„ en main pour pouvoir nous attribuer la-
„ dite Souveraineté, non seulement nous
„ n'avons pas voulu nous en servir de nô-
„ tre plein & de propos délibéré, mais
„ même avons toujours fait paroître de-
„ vant tout le monde que nous en avions
„ une extrême aversion. Et certainement
„ si nous eussions eu quelque dessein d'ac-
„ cepter la Souveraineté de la Province de
„ Gueldres, & fraïer par là le chemin aux
„ autres Provinces pour en faire de même,
„ il est certain que nous n'aurions pas de-

„ man-

1675.

„ mandé l'avis des Etats des autres Pro-
„ vinces sur ce sujet, mais l'aurions ac-
„ cepté tout d'un tems ainsi que cela étoit
„ en nôtre pouvoir. C'est pourquoi nous
„ n'attendions pas, ou du moins nous ne
„ croions pas qu'aucunes personnes raison-
„ nables pûssent dire avec quelque appa-
„ rence de justice que nous aïons mérité
„ en cette affaire qu'on nous mette sus,
„ un soupçon si mal-fondé & si odieux,
„ comme celui dont quelques-uns des
„ Membres de vôtre Assemblée font men-
„ tion en ladite Résolution, & sur tout,
„ vû que ces personnes sçavoient bien ce
„ qui est de leur particulier, & que pour
„ ce qui est de nous elles pouvoient bien
„ apprendre d'ailleurs que personne n'avoit
„ jamais donné la moindre occasion de
„ nôtre part, ou ne s'étoit servi d'aucuns
„ moiens pour induire, ou persuader quel-
„ qu'un des Membres des Provinces à nous
„ offrir ladite Dignité, ou les porter à opi-
„ ner qu'on nous conseillât de l'accepter,
„ & que partant des soupçons de cette na-
„ ture ne pouvoient partir que d'un esprit
„ tout-à-fait méchant & pernicieux. C'est
„ pourquoi nous voudrions bien que ces
„ personnes déclarassent un peu ce qui peut
„ les avoir émûs, ou bien quelle action
„ nous avons commise sans y penser ou de
„ propos délibéré, qui soit capable de fai-
„ re prendre un tel soupçon afin que nous
„ puissions avoir occasion de le lever.
„ Nous ne nous plaignons point de ce que
„ quelques Membres ont été d'opinion
„ que

„ que nous devrions refuser ladite Digni-
 „ té, & qu'ils ont fortifié leur sentiment
 „ par des raisons & argumens qui ser-
 „ vent à la matière, car c'est pour cela
 „ que nous avons demandé leur avis, &
 „ nous remercions les Membres de ce
 „ qu'ils ont avisé si franchement ainsi qu'ils
 „ ont trouvé appartenir : Mais nous nous
 „ plaignons de ce que quelques-uns sous
 „ prétexte de dire leur avis, nous ont char-
 „ gé auprès du Gouvernement & des Ha-
 „ bitans de ce País de soupçons si odieux
 „ qui ne sont fondez sur la moindre appa-
 „ rence, mais seulement pour amoindrir
 „ l'affection desdits Habitans en nôtre en-
 „ droit, & les inciter contre nous. Aussi
 „ nous n'avons point du tout hésité à refu-
 „ ser absolument & entièrement ladite Di-
 „ gnité, quoi que ceux de Gueldres aient
 „ fait de grandes instances pour nous la
 „ faire accepter, & que plusieurs Membres
 „ des autres Provinces nous aient conseil-
 „ lé de le faire, parce que n'ayant jamais
 „ eu de nous-mêmes aucune inclination
 „ pour cêt effet, nous pouvions suivre
 „ avec d'autant plus de facilité & conten-
 „ tement le conseil de ceux, qui quoi que
 „ moindres en nombre, nous dissuadoient
 „ de l'accepter : Et certes nous connoi-
 „ sons si bien le génie de cêt Etat & des
 „ Habitans qui le composent, que nous
 „ pouvons bien vous assurer que nôtre
 „ aversion & répugnance pour ces choses-
 „ là ne changera jamais, comme aussi en
 „ effet nous avons déjà résolu de refuser
 „ ladite

1675.

„ ladite Dignité de nôtre propre mouve-
 „ ment avant que d'avoir reçu vôtre Réso-
 „ lution sur ce sujet. Nous ne sçavons
 „ pas si l'exemple de Gédéon par vous al-
 „ légué, est fort applicable en nôtre en-
 „ droit, & je souhaiterois de tout mon
 „ cœur que nous menassions une telle vie
 „ que nous pûssions justement nous attri-
 „ buer le titre de Peuple de Dieu, & que
 „ l'Eternel Dieu fût nôtre Dieu, mais on
 „ a bien montré par ci-devant qu'on n'a
 „ pas fait beaucoup d'état de l'héritage du
 „ Seigneur, lors qu'on a pû se résoudre à
 „ abandonner à un Ennemi qui faisoit pro-
 „ fession d'une Religion si contraire à la
 „ nôtre, une grande partie de ces Provin-
 „ ces, lesquelles par la grace de Dieu sont
 „ maintenant remises dans l'Union, & d'y
 „ faire cesser l'exercice de la vraie Reli-
 „ gion, & qu'on tâchoit alors de mettre
 „ ce dessein à exécution avec moins de ja-
 „ lousie & de répugnance pour un Enne-
 „ mi, qu'on n'en prend maintenant con-
 „ tre nous, parce que ceux de la Provin-
 „ ce de Gueldres nous ont offert le titre
 „ de Duc & Comte sous des conditions
 „ qui faisoient demeurer à jamais ladite
 „ Province dans l'Union. Nous pour-
 „ rions de là prendre beaucoup plus de
 „ sujet de craindre ce que la Parole de
 „ Dieu remarque avec tant de force tou-
 „ chant la Maison de Gédéon, (& ce qui
 „ pourroit bien devenir véritable en son
 „ tems) à sçavoir que les Enfans d'Israël
 „ ne se souvindrent plus de l'Eternel leur
 „ Dieu,

„ Dieu, lequel les avoit délivrez de la
„ main de tous leurs Ennemis d'alentour,
„ & qu'ils n'usèrent point de gratuité en-
„ vers la Maison de Jérubahal, c'est-à-di-
„ re Gédéon, après tout le Bien qu'il avoit
„ fait à Israël, & sur tout là où nous en
„ avons senti de si grandes preuves pour
„ l'amour de nos Ancêtres, même dans
„ la Province de Zélande : mais nous es-
„ pérons que Dieu qui nous a si grande-
„ ment bénits jusqu'à l'heure présente, bé-
„ nira encore davantage nôtre bonne in-
„ tention pour le Bien de cêt Etat, & qu'il
„ n'amoindrira jamais la bonne affection
„ que plusieurs bons Patriotes & Habitans
„ de ce Pais, tant ceux qui ont part au
„ Gouvernement, qu'autres, portent à nô-
„ tre Personne dans le dessein que nous
„ avons de faire bien à cêt Etat : Et nous
„ espérons que ceux qui nous sont si mal-
„ affectionnez, seront guéris avec le tems
„ des mauvaises impressions qu'ils ont pri-
„ ses contre nous, & pour ceux qui ne
„ peuvent recevoir aucune guérison en ce-
„ ci, nous ne laisserons pas de procurer
„ le Bien de cêt Etat autant qu'il nous se-
„ ra possible. Nous nous sommes trou-
„ vez obligez de nous étendre un peu plus
„ amplement sur cette matière, parce que
„ nous voions que non seulement la Let-
„ tre qu'il vous a plû nous envoier, mais
„ aussi la Résolution contenant les avis
„ des Membres particuliers de vôtre As-
„ semblée, ont été imprimées, & se ven-
„ dent par tout, non pas tant afin que
„ „ Nous

1675. „ Nous pûssions être informez de vôtre in-
 „ tention, à quoi néanmoins Elle doit ser-
 „ vir uniquement, qu'afin que par là on
 „ pût donner matière & occasion à ceux
 „ qui nous sont mal-affectionnez pour
 „ avoir bien fait à l'Etat, de donner de
 „ mauvaises impressions contre nous, aux
 „ Habitans qui le composent, & leur don-
 „ ner d'autant plus de force en alléguant
 „ que même quelques-uns de ceux qui
 „ ont part au Gouvernement ont des mau-
 „ vais soupçons de nôtre procédé, par où
 „ Nous sommes d'autant plus fortement
 „ obligez de croire que plusieurs Mal-veül-
 „ lans se sont voulus seulement servir de
 „ cette occasion, en laquelle néanmoins
 „ nous avons fait paroître tant de candeur
 „ & de sincérité, pour rendre nos procé-
 „ dures suspectes & odieuses, quoi qu'il
 „ n'y eût pas la moindre apparence de rai-
 „ son pour cèt effet. Nous finirons donc
 „ la présente en vous recommandant à la
 „ protection de Dieu, ce 18. Mars 1675.
 „ Au bas étoit écrit, Vôtre bien bon Ami.
 „ Signé,

G. H. PRINCE D'ORANGE.

Les Etats d'Utrecht n'avoient pas été si long tems à se déterminer sur la réponse qu'ils devoient faire à la lettre que Son Altesse leur avoit écrite pour leur demander leur avis. Bien loin de trouver dans cette importante affaire les mêmes difficultez que ceux de Zélande y avoient trouvées, ils prirent dès le 29. de Janvier, c'est-à-dire,

dire deux jours avant, que le Prince eût écrit aux États de Hollande, pour avoir leur avis sur le même sujet, ils prirent, dis-je, une Résolution qui ne pouvoit qu'être très-agréable à Son Altesse. Cette Résolution portoit que les États d'Utrecht aiant été informez par Son Altesse que ceux de Gueldre & de Zutphen lui avoient offert la Souveraineté de leur Province, & aiant aussi entendu la lecture des conditions auxquelles cette Souveraineté lui étoit offerte, après une mûre & attentive délibération sur la chose dont il s'agit, ont trouvé bon de déclarer, ainsi qu'ils déclarent par la présente, que ladite délation leur est fort agréable, & que par conséquent ils sont unanimement d'avis que sadite Altesse accepte benignement ladite offre, par laquelle ledit Corps de la Noblesse & les Magistrats des Villes font paroître la grande confiance, haute estime & véritable affection qu'ils ont pour l'illustre Personne de sadite Altesse, comme encore la sincère reconnoissance qu'ils ont des signalez & importans services & avantages qui leur ont été acquis moyennant la bénédiction de Dieu par ses soins infatigables, sa sage conduite & sa valeur invincible pour la délivrance de leur Province hors de la sujettion tyrannique des Ennemis, & cela sous les conditions qui seront accordées plus particulièrement entre ledit Corps de la Noblesse & les Magistrats des Villes, souhaitant de tout leur cœur qu'il plaise à Dieu de la bénir abondamment en l'exercice desdites hautes Dignitez, & de la combler de plus en plus de bonheur & de prospérité, & déclarant qu'ils sont prêts d'y contribuer de

1675.

leur côté tout ce qui sera possible en toutes les occasions qui se presenteront : Et ont lesdits Etats pareillement consenti & trouvé bon, ainsi qu'ils consentent & trouvent bon par la presente, que si sadite Altesse a pour agréable d'accepter les offres susnommées qui lui ont été faites par ladite Province de Gueldres & Zutphen, que ladite Province demeurera toujours inséparable de l'Union qui a été faite en l'An 1579. tant durant le Gouvernement de sadite Altesse & ses Descendans légitimes en ligne masculine, qu'après leur décès sans laisser enfans mâles (lequel triste malheur Dieu par sa grande bonté veuille bien détourner de ce Pais) & aura & jouïra dans la Généralité de cét Etat du même rang, crédit, droit & autorité qu'elle y a eu & possédé avant l'invasion des François : Et en outre a été trouvé bon de députer, ainsi que sont députez par la presente les Sieurs Rosa, van Duyckenburg & le Bourguemaître Nellesteyn, avec le Secretaire des Etats de cette Province pour signifier & mettre en mains la presente Résolution à sadite Altesse avec toute sorte de respect & très-humbles prières de l'avoir pour agréable. Fait en l'Assemblée des Etats d'Utrecht, Vendredi 29. Janvier 1675.

Si le Prince d'Orange eut lieu d'être content de la résolution des Etats d'Utrecht, eux de leur côté eurent tout sujet d'être satisfaits de la manière obligeante dont Son Altesse voulut bien les remercier des favorables dispositions qu'ils avoient fait paroître pour tout ce qui pouvoit contribuer à son élévation. La lettre qu'il leur

leur écrivit sur ce sujet étoit bien différen- 1678.
te de celle qu'en reçurent les Etats de Zé-
lande, & elle mérite bien de trouver pla-
ce ici.

Messieurs très-chers & bons Amis,

„ Les Sieurs Rosa, van Duyckenburg, Lettre du
„ Nellesteyn & le Secretaire de Vos Prince d'Or-
„ Nobles Puissances nous aiant signifié & range aux
„ mis en main la résolution par elles pri- Etats d'U-
„ se en leur Assemblée le 29. Janvier der- trecht.
„ nier passé, *stilo loci*, servant de réponse à
„ nôtre lettre écrite à Sulteyn le 31. au-
„ paravant, nouveau stile, & contenant
„ l'avis qu'il leur a plû de nous donner à
„ nôtre prière sur la proposition à elle fai-
„ te, à sçavoir si nous devons accepter ou
„ refuser la Souveraineté du Duché de
„ Gueldres & Comté de Zutphen, à nous
„ offerte sous le titre de Duc de Gueldres
„ & Comte de Zutphen par le Corps de la
„ Noblesse & Villes desdits Duché & Com-
„ té, & aiant appris tant par lesdits Sieurs
„ Vos Députez, que vû par ladite Résolu-
„ tion, que Vos Nobles Puissances sont
„ d'opinion que nous devrions accepter la-
„ dite Dignité, Nous nous trouvons obli-
„ gez de remercier Vos Nobles Puissan-
„ ces de la peine qu'il leur a plû de
„ prendre d'adresser leurs délibérations sur
„ ce sujet, & de la singulière affection & in-
„ clination que Vos N. P. ont toujours eue
„ pour nôtre Personne, dont elles donnent
„ d'excellentes preuves par ladite Résolu-
„ tion. Nous ne pouvons avoir qu'une très-

1675.

412

HISTOIRE

„ grande joïe de voir que l'amour & la
„ confiance que d'autres Habitans de cêt
„ Etat ont eüe en nous, n'a produit au-
„ cune jalousie ou méfiance en Vos N. P.
„ & que vous avez crû que nous ne de-
„ vions pas frustrer lefdits Habitans de l'es-
„ poir qu'ils ont mis en nous pour ce re-
„ gard : Mais comme ainsi soit que nous
„ sommes informez que l'acceptation de
„ ladite Dignité causeroit en quelques-uns
„ une grande jalousie & méfiance, & que
„ quelques autres voudroient inférer de là
„ que nous n'avons cherché que nôtre pro-
„ pre grandeur en cette Guerre, & n'au-
„ rions tâché que d'aspirer à plus d'autori-
„ té & de crédit, c'est pourquoi afin de
„ convaincre d'autant plus ces impudens
„ Calomniateurs (quoi que nos actions
„ précédentes, & les procédures que nous
„ avons tenuës en cette affaire, aient don-
„ né assez de preuves incontestables de la
„ sincérité de nos intentions, & que par
„ l'acceptation ou refus de ladite Dignité
„ nous ne rendrons pas lefdites méchan-
„ tes personnes meilleures ni plus mau-
„ vaises) nous avons trouvé bon de re-
„ mercier lefdits Seigneurs du Corps de la
„ Noblesse & Magistrats des Villes en la
„ meilleure forme qu'il nous sera possible
„ des offres qu'ils ont daigné nous faire de
„ ladite Dignité, & d'en donner avis à Vos
„ N. P. par la presente, sur quoi finissant
„ nous vous recommandons à la protec-
„ tion de Dieu. Fait à Arnhem ce 20.

„ Fé-

„ Février 1675. Au bas étoit écrit, V^o. 1675.

„ tre bon Ami. Signé,

G. H. PRINCE D'ORANGE.

Le même jour que le Prince écrivit cette lettre aux Etats d'Utrecht, il s'étoit rendu dans l'Assemblée de ceux de Gueldres, à Arnhem, où après les avoir remercié avec tous les témoignages possibles de reconnaissance de l'offre qu'ils lui avoient faite, il leur avoit déclaré qu'il ne pouvoit l'accepter parce qu'il étoit informé, que l'acceptation de cette Souveraineté causeroit beaucoup de jalousie & de méfiance; & que l'on voudroit inférer de là qu'il n'auroit cherché que sa propre Grandeur dans toute cette Guerre. Après une réponse de cette nature, les Etats de Gueldres auroient eu mauvaise grace de presser Son Altesse, puisque leurs instances n'auroient servi qu'à insinuer au monde qu'ils s'intéressoient peu au repos de la République, & à la gloire de Guillaume. Je ne sçai même si on ne pourroit pas dire, qu'il y en avoit un grand nombre parmi eux qui furent bien-aise que Guillaume eût pris le parti de refuser généreusement ce qu'ils ne lui avoient offert qu'avec répugnance, & parce qu'ils ne s'étoient pas crû en état d'arrêter le torrent. Quoi qu'il en soit, tous les Membres de l'Assemblée agirent de concert, lors qu'il fut question de conférer à Son Altesse la Dignité Héréditaire de Stathouder de la Province de Gueldres. Cette Dignité que le Prince accepta volontiers, lui fut con-

1675. féré d'un consentement unanime le 21. du mois de Février, c'est-à-dire, le jour qui suivit celui auquel il avoit élu ceux qu'il jugea à propos d'établir ou de continuer dans les Charges de la Magistrature & du Gouvernement.

Ce fut ainsi que se termina heureusement pour la République, & glorieusement pour le Prince, une affaire qui avoit allarmé les plus zéléz Partisans de la Liberté. Cependant, on vid peu de tems après, que le refus du Prince n'avoit pas été capable d'étrouffer tous les soupçons que l'offre qui lui avoit été faite par ceux de Gueldres, avoit excité dans l'esprit d'un grand nombre de personnes qui ne pouvoient s'imaginer que Son Altesse, ou ceux qui lui étoient plus particulièrement dévouiez n'eussent eu aucune part à la résolution que les Etats de cette Province avoient prise de lui transporter leur Souveraineté. *Il n'est pas naturel, disoient quelques-uns d'entre eux, que des Souverains prennent d'eux-mêmes une résolution de cette nature, sans y être forcez par quelque chose d'extraordinaire. La nécessité, qui n'a point de loi, peut faire renoncer à ses droits en faveur d'un ennemi victorieux, lors qu'il ne reste aucun autre moien de garantir ses Sujets d'une ruine certaine. En ce cas, c'est le devoir d'un Souverain de se sacrifier volontairement pour son Peuple. Encore cela arrive t-il si rarement qu'à peine en trouve t-on quelque exemple, dans toutes les Histoires, anciennes & modernes. Mais que sans nécessité & par un pur effet de reconnoissance, on renonce.*

renonce à la Souveraineté, c'est ce que l'on n'a jamais vû pratiquer, & ce qui est encore moins concevable dans un Gouvernement libre, puisque les Dépositaires de la Souveraineté y étant en grand nombre, il est très-difficile, pour ne pas dire impossible, qu'ils s'accordent tous dans le dessein de renoncer, en faveur d'un particulier à un dépôt qui leur a été confié par tout un Peuple, auquel ils en sont responsables. Il ne faut pas croire que cette résolution ait été prise d'un consentement aussi unanime qu'on voudroit nous le persuader. Des personnes plus dévouées au Prince qu'à leur Patrie, en ont formé le premier projet. Ils ont sçû tirer avantage de la crainte que certains esprits intéressés avoient, de se voir exclus des Charges. Ils ont fomenté adroitement cette crainte, & lors qu'ils ont vû qu'elle étoit parvenue au point qu'ils le souhaitoient, ils ont insinué à ces Habitans de Gueldres, qu'il n'y avoit rien à quoi ils ne pussent aspirer, s'ils pouvoient porter les Etats de cette Province à déférer la Souveraineté à Son Altesse. Ceux-ci animez par de si flatteuses espérances, ont fait concevoir la même chose à ceux d'entre leurs Compatriotes qu'ils croioient plus attachez à leur intérêt particulier qu'au Bien public. Après cela, ils ont eu l'adresse de persuader aux autres, que leur Cabale étoit beaucoup plus nombreuse qu'elle ne l'étoit en effet, & par divers autres artifices, ils ont engagé les mieux intentionnez à consentir à une chose qu'ils croioient ne pouvoir empêcher.

Ces Politiques n'en demeuroient pas là : il s'en trouvoit parmi eux qui ne craignoient

gnoient pas d'avancer que rien ne s'étoit fait, sans la participation du Prince même ; que peu content de l'Autorité immense qu'on lui avoit donnée, il avoit recherché, sous main, la Souveraineté de la première Province de l'Union, afin d'engager les autres à faire la même démarche en sa faveur. Que s'il l'avoit refusée, on ne pouvoit pas inférer de là que ce fût un effet de sa modération. Ils prétendoient au contraire que ce refus étoit forcé, que cela paroissoit évidemment par les termes dont il s'étoit servi en écrivant aux Etats de Zélande ; & qu'il auroit infailliblement accepté la Souveraineté qui lui étoit offerte, si ceux qu'il avoit employez pour sonder les esprits dans les autres Provinces, ne l'eussent averti qu'il ne le pouvoit pas faire, sans se mettre en danger de perdre entièrement l'affection des Peuples qui étoit la base & l'appui le plus ferme de son pouvoir & de son crédit.

Quelque bien établie que fût la réputation du Prince, des discours de cette nature, ne pouvoient pas manquer de lui être défavantageux. Ils le furent même à un tel point qu'en moins de six mois, il se trouva décrié, comme un homme qui n'attendoit que l'occasion favorable de s'élever à la Souveraineté de sa Patrie. Soit que Son Altesse se plaignît aux Etats de Hollande de l'injustice qu'on lui faisoit, soit qu'ils se portassent d'eux-mêmes à cette résolution, ils voulurent réprimer la licence de ceux qui répandoient ces sortes de bruits. Pour cet effet, ils publièrent un Edit très-rigoureux, par lequel ils défen-

fendoient également sous peine de la vie à toutes personnes de quelque rang qu'elles pussent être, d'avancer ni dans leurs discours, ni dans aucun écrit, *Que le Prince avoit voulu se rendre Souverain du Pais, ou que les Etats de la Province avoient eu intention de délibérer, pour déferer cette Souveraineté à Son Altesse.*

1675.

Après avoir montré quels étoient les sentimens de certains esprits, qu'on accusera, peut-être, d'avoir été trop jaloux de leur liberté, il est juste de rapporter ici ce que dit le Chevalier Temple d'une affaire qui a été interprétée si diversement. Voici comme il parle dans les * Mémoires que nous avons de lui. „ Il ne s'est peut-
 „ être rien passé dans tout ce tems-là, *dit ce*
 „ *Ministre*, qui ait tant exercé les réflexions
 „ des Politiques que cette affaire. Quelques-
 „ uns l'attribuèrent à l'ambition du Prince,
 „ & la regardèrent comme le présage du des-
 „ sein qu'il méditoit sur les autres Provinces.
 „ D'autres en accusèrent quelques-uns de ses
 „ jeunes Conseillers ; d'autres prétendirent
 „ qu'il avoit seulement dessein de fonder
 „ l'inclination des Provinces, & qu'il se pro-
 „ posoit uniquement d'avoir la gloire de re-
 „ fuser cette Souveraineté, après que toutes
 „ lui auroient conseillé de l'accepter, ce
 „ qu'on ne doutoit point qu'elles ne fissent.
 „ Pour moi, je ne puis rien dire là-dessus de
 „ certain, n'ayant jamais vû le Prince, pen-
 „ dant qu'il fut dans cette conjoncture, &
 „ n'ayant jamais parlé avec lui sur ce sujet,
 „ avant ni après. Mais si son ambition avoit

* Pag.
102. &
suiv.

1675.

„ en vûë la Souveraineté des autres Provin-
 „ ces, aussi-bien que de la Gueldre, c'étoit
 „ assurément un dessein fort différent de tout
 „ ce qu'il avoit témoigné pendant la Guerre,
 „ & particulièrement, lors que la France la
 „ lui avoit offerte avec tous les avantages ca-
 „ pables de l'y maintenir. D'ailleurs, cela
 „ étoit encore fort opposé à ce qu'on lui avoit
 „ fait connoître, & dont il étoit aussi forte-
 „ ment persuadé que qui que ce soit, que si
 „ la Hollande dépendoit d'un Prince Souve-
 „ rain, son Commerce seroit infailliblement
 „ ruiné dans peu de tems, & par conséquent
 „ les Richesses & la grandeur de cèt Etat, &
 „ qu'ainsi ce Prince demeureroit sans pou-
 „ voir, au lieu que les Princes d'Orange par
 „ le poste qu'ils occupoient dans la Républi-
 „ que, depuis quatre Générations, avoient
 „ eu autant de poids dans la Guerre, & dans
 „ les Traitez que la plûpart des Rois de la
 „ Chrétienté. A l'égard des jeunes Conseil-
 „ lers qu'on soupçonnoit d'avoir engagé le
 „ Prince dans ce dessein, je n'en sçauois
 „ parler avec plus de certitude que du des-
 „ sein même, mais je suis sûr que s'il y en
 „ a eu, ils n'étoient pas tous jeunes. Que
 „ le Prince, ou ses Amis eussent part dans
 „ la première ouverture qui en fut faite ou
 „ non ; il est toujours certain que l'intérêt
 „ des Députés des Magistrats, & des No-
 „ bles de Gueldres y en eut beaucoup. Cet-
 „ te Province est la première de l'Union, &
 „ a elle seule plus de Noblesse que toutes les
 „ autres ensemble ; cependant, à cause de
 „ sa pauvreté, causée par un Terroir peu

„ fertile & par le défaut de Commerce, elle
 „ est beaucoup moins considérable que plu-
 „ sieurs des autres Provinces, & sa voix est
 „ presqu'engloutie par celle de la Hollande
 „ qui par son Négoce & par ses Richesses a
 „ beaucoup d'influence sur les Habitans de
 „ Gueldres. Les Députez de cette Provin-
 „ ce voiant qu'ils étoient encore beaucoup
 „ moins considérez qu'ils n'étoient avant la
 „ Guerre, à cause que leur País avoit été
 „ presque entièrement ruiné, pendant les
 „ conquêtes de la France, crurent qu'il n'y
 „ avoit point d'autre moien pour recouvrer
 „ leur Autorité que de se dépouïller de la
 „ Souveraineté de leur Province en faveur
 „ du Prince d'Orange. D'ailleurs, plusieurs
 „ des Nobles aiant en vüe des Emplois dans
 „ les Armées, pour eux ou pour leurs parens
 „ & amis, crurent en avançant cette propo-
 „ sition faire leur Cour à Son Altesse de qui
 „ ces Emplois dépendoient. Il est constant
 „ que ces considérations contribuèrent beau-
 „ coup à leur faire prendre cette résolution,
 „ mais je ne sçaurois dire si le Prince ou ses
 „ amis l'apuièrent.

Voilà ce que dit Monsieur Temple sur
 une affaire si importante, & dont les cir-
 constances sont sans doute assez curieuses,
 pour nous faire regretter de n'en être pas
 mieux éclairci. C'est là véritablement un
 de ces endroits de l'Histoire qui sont le
 plus de plaisir au Lecteur, & qu'on de-
 vroit le plus aprofondir. Il est fort utile
 & fort agréable en même tems de connoi-
 tre les motifs des principaux Acteurs qui

1675.

veulent introduire quelque changement dans un Etat, & de découvrir les différens ressorts qu'ils ont fait mouvoir pour parvenir à leur but. Mais le malheur est que ceux qui en sont les mieux instruits, sont souvent les moins communicatifs, soit qu'ils ne trouvent pas à propos de révéler des choses auxquelles ils ont eu part, soit que n'y en ayant eu aucune, ils soient assez modérez ou assez indifférens pour ne vouloir pas se donner la peine de communiquer à un Auteur des intrigues, qui souvent feroient tort à la Mémoire des principaux intéressés. Ils agiroient sans doute d'une autre manière, pour peu d'attention qu'ils fissent au préjudice que cause au Public une réserve si à contre-tems. En effet, si les Actions, dont il s'agit sont bonnes en elles-mêmes, si on ne les a entreprises que par de bons motifs, & si on n'a employé que des moïens légitimes pour les faire, on est indispensablement obligé de les exposer aux yeux de tout le monde, comme de grands modèles à imiter. Que si au contraire ces actions sont mauvaises en elles-mêmes, si les motifs qui les ont fait entreprendre sont pernicieux, & si on s'est servi de voies obliques pour les exécuter, n'est-ce pas se rendre complice du crime que de le vouloir dérober à la connoissance du Public; & comment veut-on que les Peuples se garantissent des pièges qu'on pourroit leur tendre dans la suite, si on ne leur fait pas connoître le caractère de ceux qui les ont surpris & les divers arti-

artifices dont ils se sont servis pour les surprendre. 1675.

Le Prince d'Orange n'eut pas plutôt réglé les affaires du Gouvernement & fait les changemens qu'il jugea à propos de faire dans la Magistrature des Villes de la Province de Gueldre, qu'il se rendit dans celle d'Over-Iffel, pour y exécuter la même chose. Il y fut reçu avec les mêmes honneurs, pour sa Dignité, & les mêmes égards pour sa Personne, qu'on lui avoit témoigné dans les Lieux d'où il venoit. Il y établit de nouveaux Magistrats, il en déposa quelques-uns, & continua dans leurs Emplois ceux qu'il trouva bon d'y continuer. Après quoi s'étant rendu dans l'Assemblée des Etats, on ne lui offrit pas à la vérité la Souveraineté de la Province, mais on le revêtit de la Charge de Stathouder Héréditaire, malgré les remontrances d'un des Membres de la Noblesse, nommé Jean Sloot, qui s'opposa à la première proposition qui en fut faite & qui commença un discours pour justifier son sentiment.

N'ayant plus rien à faire dans cette Province, Son Altesse alla à Clèves trouver l'Electeur de Brandebourg, qui s'y étoit rendu de Franconie, afin d'aviser, aux moïens d'ouvrir la Campagne, avec le Marquis de Grana, qui s'y trouva de la part de l'Empereur, & plusieurs autres Seigneurs & Ministres des Princes d'Allemagne. Son Altesse Electorale de Brandebourg reçût le Prince son Neveu avec tous les témoignages d'estime & de tendresse

1675.

dresse qu'Elle avoit toujourns fait paroître pour Guillaume dès les premiers jours de sa naissance. Ces Princes tinrent plusieurs conférences contre la France, & contre la Suède; car bien loin de regarder cette dernière Couronne, comme Médiatrice, on ne pouvoit seulement la considérer comme Neutre. En effet, Sa Majesté Suédoise n'ayant pû détourner l'Electeur de se joindre au Parti des Alliez, avoit dès la fin de l'année précédente, fait entrer ses Troupes dans la partie de la Poméranie qui apartenoit à Frederic-Guillaume, sous prétexte que ce Prince avoit contrevenu aux Articles du Traité de Westphalie, & à l'Accord particulier que Sa Majesté Suédoise avoit fait avec lui. Quoi que cette irruption n'eût pas été encore suivie d'aucune hostilité de la part des Troupes Suédoises, Son Altesse Electorale prévoiant que les choses ne demeureroient pas longtems sur ce pié-là, s'étoit adressée à la Diète de Ratisbonne, qui lui avoit accordé la Garantie qu'il demandoit pour tous ses Etats, soit qu'ils fussent situez dans l'étenduë de l'Empire ou ailleurs. Cette résolution que la Diète prit le 14. de Janvier 1675. en faveur de Frederic-Guillaume, nonobstant les Mémoires & remontrances réitérées des Ministres de Suède, n'avoit pas tellement rassuré l'Electeur qu'il crût ne devoir rien craindre de la mauvaise volonté de Sa Majesté Suédoise. Aussi prit-il avec le Prince d'Orange & les autres Seigneurs, qui se trouvèrent à Clèves les

mesu-

mesures les plus justes qu'on pouvoit prendre, pour l'intérêt général des Alliez, & pour la sûreté & la défense particulière de ses Sujets, en cas qu'ils fussent attaquez.

Le Prince d'Orange très-content de la réception qui lui avoit été faite à Clèves, revint à la Haye le 25. du mois de Mars. Il y avoit alors plusieurs places vacantes dans le Conseil d'Etat & dans la Chambre des Comptes. Attentif à tout ce qui pouvoit faciliter l'exécution des grands desseins qu'il formoit pour le bien de sa Patrie, Guillaume remplit ces places de personnes qui lui étoient entièrement dévouées, afin d'être assuré qu'il ne rencontreroit aucune opposition aux propositions qu'il seroit obligé de faire, & qui auroient pû former quelques difficultez dans des esprits moins attachez à ses intérêts. L'esprit en repos de ce côté-là, Son Altesse eut encore la satisfaction de se voir délivrée d'un autre embarras. Elle apprit à peu près dans le même tems qu'à sa considération & sur les plaintes qu'Elle avoit portées aux Cours de Vienne & de Madrid, contre les Comtes de Souches & de Monterey, touchant le succès de la Campagne précédente, Sa Majesté Impériale & la Reine d'Espagne avoient retiré ces deux Généraux, dont le premier avoit été envoyé dans un Gouvernement en Hongrie, & l'autre rapellé en Espagne. Le Gouvernement des Pais-Bas étant ainsi devenu vacant par le rapel du dernier, fut offert à Don Jean d'Autriche, frere natu-
rel

1675.

rel de Sa Majesté Catholique, qui portant ses vûes plus loin, ne voulut pas l'accepter. A son refus, il fut donné au Duc de Villa-Hermosa que l'on sçavoit être fort agréable au Prince d'Orange.

Peu de jours avant l'arrivée du Prince à la Haye, le Chevalier Temple avoit reçu une lettre de Sa Majesté Britannique, qui l'informoit qu'Elle avoit appris que Son Altesse avoit dessein de faire un voïage en Angleterre dès que le Parlement seroit assemblé. On ne sçait pas au vrai les motifs qui faisoient appréhender à Charles les suites de ce voïage ; mais il est certain qu'il en prit l'allarme, car il ordonna à son Ministre de faire tout son possible pour l'empêcher. Misérable condition des Princes qui au milieu des plus grands témoignages qu'ils se donnent d'une estime & d'une tendresse réciproque, ne leur permet pas de prendre une entière confiance les uns aux autres quoi qu'unis ensemble par tout ce qui a de coûtume de former les plus étroites liaisons, & la plus parfaite confiance entre les particuliers ! Sa Majesté Britannique avoit-elle connu son Neveu d'un esprit si remuant, qu'elle dût appréhender qu'il lui suscitât des affaires, & qu'il cherchât à la brouïller avec ses propres Sujets ? Pouvoit il lui entrer dans l'esprit que Guillaume voulût violer si cruellement les droits sacrez de l'hospitalité ? Ce soupçon auroit été également injurieux aux deux Princes. Quoi qu'il en soit des motifs qui faisoient agir Charles, Mon-

sieur

fieur Temple résolut d'exécuter ponctuellement les Ordres qui lui avoient été donnez, sans choquer la délicatesse du Neveu de son Maître, & sans faire connoître que Sa Majesté Britannique eût lieu d'appréhender qui que ce soit, ou qu'elle lui eût ordonné d'entretenir le Prince sur ce sujet. Cèt habile Ministre se contenta de lui dire qu'il avoit appris qu'on avoit parlé au Roi du voiage que Son Altesse méditoit. Le Prince lui répondit qu'il n'en doutoit point, & que ce ne fût le Lord Arlington, parce que ce Seigneur lui avoit parlé plusieurs fois d'un semblable voiage, lors que la Paix seroit faite, mais qu'il seroit bien fâché que le Roi le crût, qui que ce fût qui le lui eût dit. Qu'il étoit très-humble Serviteur de Sa Majesté, & que s'il ne pouvoit pas la servir, au moins il ne lui rendroit aucun mauvais office. Que si le Roi étoit prévenu autrement il ne pouvoit qu'y faire, & que cependant il prioit l'Ambassadeur de l'assurer qu'il n'y avoit pas la moindre vérité dans tout ce raport.

L'Après-midi qui suivit cette conversation, le Prince vint chez Monsieur Temple, & lui dit avec beaucoup de chaleur que depuis qu'il ne l'avoit vû, il avoit reçu la plus impertinente lettre de Milord Arlington, qu'on pût jamais écrire sur un tel sujet. Que ce Seigneur traïtoit cèt avis comme vrai, & que ce voiage avoit pour but d'exciter de la division dans le Parlement, & des broüilleries dans le Roïaume. Qu'il ajoûtoit qu'il n'y auroit jamais qu'une

1675.

qu'une fausse amitié entre le Roi & le Prince, si elle se faisoit à coups de bâton, en suite de quoi il disoit, *Et il y a des plaies chez vous, qui saigneront encore, si on y met la main.* Son Altesse piquée de ces dernières paroles dit à Monsieur Temple qu'il sçavoit fort bien ce que le Lord Arlington vouloit dire par cette expression; parce qu'il avoit dit à Monsieur Reed en Angleterre, lors que ce Gentilhomme y étoit dans le tems des premières propositions de Paix, que le Roi pouvoit faire traiter le Prince, comme l'avoient été les De Wits, s'il s'en vouloit donner la peine. Cette lettre, dit Monsieur Temple, *Et les réflexions qu'elle avoit fait faire au Prince le mirent dans une terrible colère contre Milord Arlington. Il traita son procédé d'insolent & de malicieux, & me dit qu'il lui écrivoit de la manière qu'il méritoit, mais qu'après cela, il n'auroit jamais rien à faire avec lui. Que puis qu'il ne pouvoit pas se confier aux Ministres de Sa Majesté, il écrivoit au Roi même; & me pria de lui faire tenir ses lettres si sûrement qu'elles ne tombassent point en d'autres mains.*

On n'a jamais pû sçavoir certainement ce qui avoit donné lieu à Milord d'Arlington de dire à Monsieur Reed qu'il dépendoit du Roi son Maître de faire traiter le Prince, comme l'avoient été les De Wits. Ceux qui se piquent de pénétrer plus que les autres dans les intrigues de Cour, croient qu'il y avoit quelque chose de mystérieux dans cette menace, qui n'étoit connu que des principaux Ministres de Sa Majesté Britannique.

tannique & de Son Altesse. Cette pensée, qui n'a peut-être pour fondement qu'une spéculation trop raffinée, a fait croire à quelques-uns que le Massacre des deux frères n'étoit pas tant un effet du hazard, qu'une chose préméditée depuis quelque tems, & concertée par des personnes du premier rang. D'autres ont fait des réflexions encore plus desavantageuses à certaines personnes. Mais comme tout ce que l'on pourroit dire là-dessus, se réduit à des conjectures, il vaut mieux ne pas chercher à approfondir une matière si délicate, que de vouloir faire passer des conjectures pour des choses certaines. Quoi qu'il en soit, le chagrin de Son Altesse, contre Milord Arlington ne pouvoit être plus juste; & il est presque impossible de concevoir comment ce Seigneur osa en venir à une extrémité de cette nature avec le Neveu de son Maître.

Le Prince d'Orange confirma bien-tôt la vérité de ce qu'il avoit dit au Chevalier Temple qu'il ne pensoit aucunement à faire le voiage d'Angleterre. Quoi que la Saison ne fût pas encore fort avancée, il fit, peu de jours après cette conversation, tous les préparatifs nécessaires pour se mettre de bonne heure en Campagne. Aiant fait passer une partie des Troupes de la République en Brabant & en Flandres, pour occuper divers postes & renforcer les Garisons de quelques Places menacées par les François, il se dispoisoit à suivre avec le reste de son Armée. Mais il fut attaqué de la petite vérole au commencement du
mois

1675.

mois d'Avril. La maladie du Prince causa une affliction générale parmi le Peuple. La crainte qu'on avoit de le perdre, sembloit augmenter l'affection qu'on lui avoit toujours témoignée. Les Habitans de la Haye firent voir, en cette occasion, combien ils s'intéressoient à la santé de Guillaume. Les portes de son Palais étoient sans cesse occupées par une multitude de personnes qui venoient demander en quel état étoit Son Altesse. L'appréhension qu'on avoit pour sa vie, dans le tems qu'il étoit le plus nécessaire aux Alliez, étoit d'autant mieux fondée, que cette maladie avoit été fatale au Prince son Père, à la Princesse sa Mère, au Duc de Gloucester, son Oncle maternel, & à plusieurs autres personnes de la même Maison.

Ce n'étoit pas en Hollande seulement que l'on étoit affligé de la maladie de Son Altesse. On peut dire qu'elle causa une consternation générale parmi les Princes Alliez, qui considéroient déjà Guillaume, comme le seul qui fût capable de maintenir & d'affermir l'union dans laquelle ils étoient entrez. De tous ces Souverains, il n'y en eut point qui fût plus touché de ce fâcheux accident que Son Altesse Electorale de Brandebourg. Ce Prince n'en eut pas plutôt appris la nouvelle, qu'il envoya en diligence un de ses Gentilshommes à la Haye, pour porter au Prince son Neveu des rémèdes, qu'il sçavoit être excellens, & qui furent effectivement trouvez tels. Cette action qui dans un particu-

culier

culier méritoit, sans doute, des loüanges, ne peut jamais être assez loüée ni admirée, dans un Prince, qui pouvoit alors se regarder comme l'unique Héritier de Guillaume. J'avoué qu'une tendresse si désintéressée me charme, & que je l'admire d'autant plus qu'elle est très-rare, non seulement parmi les Princes, mais même parmi les personnes privées. La Providence aiant enfin béni ces remédes, & les soins d'un habile Médecin qui étoit le même dont Guillaume II. s'étoit servi, lors qu'il se vit attaqué d'une pareille maladie, le Prince fut bien tôt hors de danger, & en moins de trois Semaines il se trouva en état de sortir & de travailler avec application aux affaires tout comme auparavant. *On attribua la guérison du Prince, dit le Chevalier Temple, à la grande égalité de son tempérament, & à une grande fermeté d'ame, qui empêcha les troubles de son imagination, qui sont ordinairement d'une si dangereuse conséquence dans cette maladie.*

Le Prince d'Orange étant parfaitement rétabli, les affaires qui avoient été comme interrompnés, durant sa maladie, commencèrent à reprendre leur cours ordinaire. Son Altesse Electorale de Brandebourg se rendit à la Haye pour y prendre de nouvelles mesures avec le Prince son Neveu. L'Electeur insistoit fortement auprès des Etats Généraux pour leur faire déclarer la Guerre à la Suède qui venoit de lever le masque. J'ai dit, il n'y a pas long-tems, que les Troupes de cette Couronne qui étoient entrées sur la fin de l'année dernière dans

1675.

dans la Poméranie, n'y avoient jusques
 alors exercé aucunes hostilités, mais les
 choses avoient bien changé de face depuis
 le commencement du mois de Février de
 celle-ci. Soit que Sa Majesté Suédoise
 n'eût plus aucune espérance de pouvoir dé-
 tacher l'Electeur du parti des Alliez, soit
 que l'éloignement des Troupes de Brande-
 bourg qui étoient encore en Alsace, lui
 fit espérer de se pouvoir rendre entière-
 ment maître de la partie de la Poméranie
 qui appartenoit à Frederick-Guillaume,
 avant que ce Prince fût en état de s'y op-
 poser; soit qu'enfin les vivres commen-
 çassent à manquer aux Troupes Suédoises,
 elles commencèrent à ne plus ménager les
 Sujets de Son Altesse Electorale. Non
 seulement les Suédois eurent recours à la
 violence, pour obtenir les choses dont ils
 avoient besoin, mais même un de leurs
 Colonels s'empara par surprise de Coppe-
 nig sur la Sprée, petite Ville qui n'est qu'à
 deux lieues & demie de Berlin. Depuis
 ce tems-là, c'est-à-dire, depuis la fin de
 Février, on ne garda presque plus de me-
 sures ni de part ni d'autre. Reppen, Dros-
 sen & Zilentsig petites Villes situées aux
 environs de Francfort sur l'Oder, furent
 contraintes de se soumettre au plus fort.
 Celle de Nieugart ayant été prise fut aban-
 donnée au pillage, & tout le Pais d'Uker-
 marck entièrement ravagé. Les Troupes
 de Brandebourg n'étant pas assez nom-
 breuses pour pouvoir arrêter les progrès de
 l'Armée Suédoise, tout ce que pût faire
 le

le Conseil de Son Altesse Electorale, fut de défendre à tous les Païsans de fournir aucune subsistance à l'Ennemi. Le Con-
 nêtable Wrangel, Général de Sa Maïesté
 Suédoïse, qui occupoit toute la Poméranie
 postérieure, irrité de cette défense, fit en-
 lever les bleds, de vive force, par tout où
 il les trouva. Non content de cela, il
 envoya quelques Troupes, dans le Duché
 de Crossen, sous le commandement du
 Général Major Giese, qui mit tout ce Païs
 à contribution. Les Brandebourgeois, quoi
 que de beaucoup inférieurs en nombre, ne
 pûrent voir ces ravages sans se mettre en
 défense. Il y eut entre eux & les Suédoï
 diverses rencontres & petits Combats où
 les uns & les autres remportèrent tour à
 tour quelque petit avantage, sans en venir
 néanmoins à une Action décisive.

L'Electeur informé de ce qui se passoit,
 auroit bien voulu délivrer ses Sujets des
 malheurs auxquels ils étoient exposez. Il
 se feroit sans doute mis en marche dès les
 premières nouvelles qu'il en reçût, mais
 ses Troupes avoient besoin de repos. El-
 les ne faisoient, pour ainsi dire, que d'ar-
 river d'une longue & pénible traite qui les
 avoit fort fatiguées, & d'ailleurs la rigueur
 de la Saison s'opposoit au dessein qu'il
 avoit d'accourir au secours de la Poméranie.
 Tout ce que pût faire Son Altesse
 Electorale, fut de renouveler ses plaintes
 à l'Empereur & à la Diète de Ratisbonne,
 afin d'en obtenir le secours dont Elle avoit
 besoin. Elle demanda aussi que la Suède
 fut

1675.

fût déclarée ennemie de l'Empire. L'Empereur apuïoit fortement cette demande. Mais comme les résolutions se prennent ordinairement avec beaucoup de lenteur dans ces Assemblées, & que Sa Majesté Suédoïse avoit encore plusieurs amis à Ratisbonne, l'Electeur n'obtint ce qu'il demandoit que vers la mi-Juillet. Les retardemens qu'il prévoïoit de ce côté-là, l'avoient obligé, comme je l'ai dit tantôt, de demander à Leurs Hautes Puissances qu'elles déclarassent la Guerre à la Suède. Elles convenoient de la justice de cette demande, & de la nécessité qu'il y avoit d'en venir à une rupture avec cette Couronne. Mais la marche des François, qui les inquiétoit, ne leur permettant pas alors de penser à autre chose, cette affaire fut remise aux délibérations du mois de Juin. On se donna seulement le loisir de renouveler l'Alliance entre le Danemarck & la Hollande, & l'on y comprit aussi Son Altesse Electorale de Brandebourg, avec les Ducs de Brunswick & de Lunebourg.

Après la conclusion d'un Traité si nécessaire aux intérêts de la Cause Commune, le Prince d'Orange partit pour Rosendaël, le Rendez-vous ordinaire de ses Troupes. On venoit d'apprendre que le Comte d'Estrades, Gouverneur de Maftricht, s'étoit rendu maître de la Citadelle de Liège, par la trahison de Vierfet, qui en étoit Gouverneur. Cela faisoit craindre à Son Altesse que le Roi Très-Chrétien, qui n'épargnoit rien pour corrom-

rompre ceux qui étoient assez lâches pour préférer l'argent à leur devoir & à leur honneur, n'eût encore des intelligences secrètes avec les Gouverneurs de quelques autres Places. Il n'étoit pas facile de deviner de quel côté tourneroit l'effort des armes de ce Monarque. Il étoit déjà entré en Flandre avec une Armée considérable, qu'il avoit partagée en trois Corps, dont l'un étoit dans le Luxembourg commandé par le Comte de Choiseul, le second sur la Meuse, avec le Maréchal de Crequi, & le troisiéme sous le Prince de Condé que Sa Majesté avoit établi Généralissime sur toutes ses Troupes depuis la Flandre jusques à la Moselle. Jusques-là on n'avoit encore pâ rien pénétrer des desseins de Louïs. On avoit appréhendé également pour Luxembourg, Mons & plusieurs autres Places, dont la perte auroit été très-préjudiciable aux Alliez. Mais enfin après avoir été quelque tems, sans se déterminer, il donna ordre au Maréchal de Crequi de faire le Siège de Dinant, dont les Impériaux s'étoient emparez la Campagne précédente, & se chargea du soin d'empêcher qu'il n'y entrât du secours. Crequi pour mieux cacher son dessein, fit passer un détachement de son Armée, en deçà de la Meuse, comme s'il en eût voulu à Charlemont ou à Namur, & empêchant par là que ces Garnisons ne se jettassent dans Dinant, il se rendit devant avec le reste de ses Troupes. Le Duc de Lorraine n'en eut pas plutôt avis qu'il se mit en campa-

1675.

gne pour secourir cette Place, mais la Ville se rendit dès le lendemain qui étoit le 20. de Mai. Le Château, situé sur un Roc de difficile abord, assez bien fortifié, assez bien muni de toutes choses & défendu par une bonne Garnison d'Allemands fit une plus longue résistance. Il ne se rendit qu'après sept jours de Tranchée ouverte. Les Officiers de la Garnison en sortirent le 30. avec Armes & bagage, mais tous les Soldats furent faits prisonniers de Guerre. Cette Place s'étant ainsi rendue aux François, avant que le Duc de Lorraine eût eu le loisir d'assembler tous ses Quartiers, le Maréchal de Créqui s'avança pour l'observer pendant que le Marquis de Rochefort marcha contre la Ville & le Château de Huy, pour en faire la Conquête. Comme c'étoit peu de chose que l'un & l'autre, ils ne tinrent pas long tems. La Ville ouvrit ses portes aussi-tôt que l'ennemi se presenta, & le Château après s'être assez bien défendu capitula le sixième du mois de Juin.

Deux jours après la prise de cette Place le Marquis de Rochefort fut encore commandé pour aller investir Limbourg, Capitale du Duché de ce nom. Le Prince d'Orange étoit bien résolu de s'opposer aux progrès de Sa Majesté Très-Christienne, & de faire tous ses efforts pour empêcher que cette Place ne tombât sous sa Domination. Mais comme il ne se sentoit pas assez fort pour entreprendre la levée de ce Siège avec les Forces de la République, &

& celles des Espagnols, il pressoit le Duc de Lorraine de se joindre à lui avec sa Cavalerie, & celle des Princes de Brunswick, c'est-à-dire, des Ducs de Zelt, de Lunebourg & de l'Evêque d'Osinabruck, pour faire tête à celle des François. Guillaume s'avançoit cependant du côté d'Anvers, & il se joignit enfin aux Troupes Espagnoles aux environs de Malines. Il y laissa ses bagages, pour n'être point embarrassé en cas de Combat; car il sçavoit que le Roi s'étoit avancé du côté de Mastricht pour l'empêcher de se joindre au Duc de Lorraine. Le Duc de Villa-Hermosa Gouverneur des Pais-Bas joignit le Prince d'Orange, près de Louvain, avec la Cavalerie Espagnole qui étoit de sept mille hommes, & quelque reste de Troupes qui étoient encore dans les Garnisons. Quoi que l'Armée se vît par là considérablement forte, elle ne l'étoit pas encore assez pour pouvoir entreprendre de forcer Sa Majesté Très-Chrétienne dans le poste qu'elle avoit pris. Ce fut ce qui fit résoudre le Prince à prendre le chemin de Ruremonde, où il fit passer la Meuse à ses Troupes. Louis qui s'étoit precautionné à tout événement passa de son côté cette Rivière, sur un pont qu'il tenoit tout prêt, & s'étant campé avantageusement, il déconcerta le dessein du Prince d'Orange, en l'empêchant de passer outre. Cela donna le tems au Prince de Condé & au Duc d'Enghien son Fils, auxquels le Roi avoit laissé le soin du Siège de Limbourg, de presser les attaques.

Cette Place étoit assez bien fortifiée, mais elle étoit commandée par deux hauteurs qui en étoient tout proche, & qui incommodoient extrêmement les Assiégez. Elle avoit pour Gouverneur le Prince Jean François de Nassau, & sa Garnison étoit composée de deux mille Soldats, & de cinq cens Paisans. Les François n'étoient pas plutôt arrivez devant la Ville, que les Assiégez avoient fait sur eux une vigoureuse sortie. Depuis ce jour-là, qui étoit le dixième du mois de Juin, jusques au vintième, le Gouverneur se défendit avec beaucoup de bravoure, & ne voulut entendre à aucune composition. Mais l'ennemi aiant eu recours aux Mines, & fait par ce moyen une brèche suffisante pour monter à l'assaut, le Prince de Nassau appréhendant d'être forcé, jugea à propos de ne pas exposer sa Garnison à une ruine certaine. Il fit battre la Chamade, & commençoit d'entrer en pour parler, lors qu'il reçût avis que le Prince d'Orange s'avançoit, & étoit même à portée d'entreprendre la levée du Siège. Je ne sçai de quel endroit lui pouvoit venir cèt avis, mais quoi qu'il en soit, l'espérance d'être secouru lui fit demander des conditions qu'il sçavoit bien qu'on ne lui accorderoit pas, dans l'état où la Place étoit réduite. Le Traité aiant été rompu pour ce jour-là, & le lendemain les François se préparant à monter à l'assaut, sans que le Gouverneur vîd paroître le secours dont on l'avoit flaté, il redemanda à capituler & obtint une composition

position honorable du Duc d'Enghien, que le Prince de Condé avoit quité deux jours auparavant pour laisser à ce Fils, qui lui étoit si cher, la gloire entière de cette Conquête. 1675.

Le Roi Très-Chrétien n'eut pas plutôt eu la nouvelle de la rédition de cette Place qu'il envoya le Maréchal de Crequi du côté de la Sarre où le Duc de Lorraine se retiroit après avoir manqué son coup. Pour lui, il repassa la Meuse avec son Armée, & suivit le Prince d'Orange, qui voyant que toutes les Forces de la France alloient lui tomber sur les bras, & appréhendait pour les principales Villes du Brabant, avoit repris le chemin de Bruxelles, après avoir renvoyé les Allemans sur le Rhin. On ne sçait pas si Louïs avoit dessein d'engager Son Altesse à un Combat. Ceux qui prétendent connoître le mieux le caractère de ce Monarque soutiennent qu'il n'y a jamais pensé, & qu'il étoit bien éloigné de vouloir attaquer un Prince qui la Campagne précédente, à la Bataille de Senef, avoit fait échouer le plus grand Général que la France ait jamais eu. Si on ne sçait pas au vrai, l'intention de Sa Majesté Très-Chrétienne à cét égard, au moins ne peut-on nier qu'elle n'ait voulu avoir la gloire de faire croire au monde qu'elle vouloit en venir aux mains. En effet, la quantité de Bagage, retardant sa marche, elle détacha le Duc de Luxembourg, pour amuser Guillaume, & le fit soutenir par le Prince de Condé avec une partie de l'Armée.

1675.

Soit que ces deux détachemens ne fissent pas assez de diligence, soit qu'effectivement ils eussent ordre de ne se pas trop presser, ils ne pûrent joindre les Alliez, mais ils se rendirent maîtres de Tiulemont, pendant que le Duc de la Feuillade qui avoit été détaché d'un autre côté, s'empara de St. Tron, Ville du País de Liége, où le Prince d'Orange avoit mis garnison, pour bloquer Mastricht de ce côté-là. Ils n'osèrent attaquer la petite Place de Lewe, située entre l'une & l'autre, parce qu'elle paroissoit trop forte, pour pouvoir être insultée si facilement. Le Prince de Condé n'ayant pas la même opinion de celle de Dieft, voulut la surprendre, mais il changea d'avis, & ne jugea pas à propos de s'y arrêter, lors qu'il eut appris que le brave Rabenhaupt s'étoit jetté dedans. Massiete qui étoit en garnison dans Lewe, voiant que l'Armée du Roi Très-Chrétien passoit si près de lui, voulut se signaler par quelque coup d'éclat. Pour cét effet il sortit de la Place, se mit en embuscade & se tint si bien caché jusques à ce que l'Armée du Roi fit halte, qu'il surprit la Garde, dont une partie avoit mis pié-à-terre, & l'autre débridé. Il n'en fallut pas davantage pour donner l'alarme à toute l'Armée, qui croioit déjà que c'étoit l'Avant-garde du Prince d'Orange. Lors que la Cavalerie eut remonté à cheval, & qu'on eut découvert le sujet de cette alarme, on poursuivit Massiete, mais il s'étoit déjà retiré avec un bon nombre de prisonniers, avant

avant qu'on sçût quel chemin il avoit pris. 1675.

Quelque confiance qu'eussent les Habitans des Pais-Bas Catholiques au Prince d'Orange, ils étoient dans de terribles inquiétudes à l'approche de Sa Majesté Très-Chrétienne. Outre le dégât & le ravage que faisoient ses Troupes dans tous les lieux où elles passoient, ils appréhendoient encore pour la plûpart de leurs meilleures Villes. On ne sçavoit quel étoit le dessein de Louis, & s'il en vouloit à Louvain, ou à Bruxelles, ou si son intention étoit d'entrer dans la Campine. Ils ne furent pourtant pas long-tems sans être délivrez de leurs craintes, car l'Armée ennemie étant trop fatiguée pour faire aucune entreprise, & la Campagne d'Allemagne approchant, il falloit nécessairement envoyer des Troupes au Vicomte de Turenne. Ainsi le Roi de France qui ne vouloit pas mettre sa gloire en compromis en demeurant dans un lieu où il n'auroit pas été le plus fort, laissa la conduite de son Armée au Prince de Condé, & se retira en France après avoir envoyé un détachement considérable dans l'Empire. De cette manière, les affaires changèrent de face; & au lieu que jusques alors le Prince d'Orange avoit été obligé de se tenir sur la défensive, le Prince de Condé se vit contraint de prendre ce parti, & eut besoin de toute son expérience & de toute son adresse pour éviter un engagement.

C'étoit une terrible mortification pour

1675.

un Prince qui aimoit la gloire avec autant de passion que faisoit Guillaume, de se voir obligé de demeurer dans l'inaction, tandis que l'Electeur de Brandebourg agissoit avec tant de succès dans la Poméranie. Les Etats Généraux avoient déclaré la Guerre à la Suède dès le 18. du mois de Juin, huit jours après le Gouverneur des Pais-Bas avoit fait la même chose à Bruxelles au nom de Sa Majesté Catholique. Son Altesse Electorale qui avoit enfin obtenu ce qu'elle souhaitoit, en ayant reçu la nouvelle dans le tems qu'elle étoit en marche pour se rendre dans la Poméranie, s'avança à grandes journées pour délivrer ses Sujets opprimez. Etant arrivé auprès de Magdebourg, Frederick-Guillaume aprit que les Suédois avoient mis de fortes Garnisons à Havelberg, Ratenau & Brandebourg, qu'ils menaçoient d'entrer dans le Pais d'Oudemarck, & que pour n'être point troublez dans leurs expéditions, ils avoient eu la précaution de rompre tous les autres ponts qui étoient sur le Havel & sur l'Elbe, de sorte qu'ils étoient, pour ainsi dire, retranchez de tous côtez. L'Electeur ayant assemblé un Conseil de Guerre, on y conclut à la pluralité des voix d'attaquer ces trois Places, n'y ayant point d'autre moien d'en venir aux mains avec l'ennemi. Il n'étoit pas facile de réussir dans cette entreprise à moins que d'user d'une diligence extraordinaire, car au premier avis que les Suédois eussent eu de la marche de Son Altesse, ils n'auroient

roient pas manqué de mettre tout en usage pour se fortifier. Frederick Guillaume persuadé de la nécessité qu'il y avoit de les surprendre, fit faire à ses Troupes des marches incroyables, au travers des Bois & des Montagnes, tant de jour que de nuit, & par des chemins qui n'étoient connus qu'à lui & aux siens. Sa Cavalerie passa plusieurs Rivières à la nage, & son Infanterie fit une partie du chemin ou sur la croupe des Chevaux, ou sur des Charettes, qui portoient en même tems des Bateaux de cuivre & des Munitions pour l'Artillerie. Il avoit des Coureurs qui le devançoient tous les jours, & qui se faisoient des passages pour empêcher que les ennemis ne pussent avoir aucun avis de sa Marche, ce qui lui réussit si heureusement, qu'il leur tomba sur les Bras, avant même qu'ils y eussent pensé. L'Electeur de Brandebourg se conduisit dans toute cette affaire en grand Capitaine; les mesures qu'il prit ne pouvoient être plus justes, & le succès vérifia bien-tôt que s'il ne cédoit à personne en bravoure, il n'étoit pas non plus inférieur à qui que ce soit en habileté. En effet, s'il eût appréhendé de fatiguer ses Troupes, & qu'il se fût contenté de leur faire faire des marches ordinaires, il auroit donné le loisir aux Suédois de se préparer à le recevoir, & il est indubitable qu'animez par les succès qu'ils avoient eu jusques alors, ils l'auroient mis dans un embarras qu'il lui auroit été difficile de surmonter; au lieu que par une diligence si

1675.

442

HISTOIRE

peu attenduë, vû la difficulté des chemins par où il lui falloit passer, que la pluie avoit rendu presque impraticables, il intimida tellement les ennemis qu'ils ne pensèrent plus qu'à se retirer au plus vite, après avoir laissé une bonne Garnison dans Ratenu pour empêcher l'Electeur de les poursuivre.

Ce Prince voulant profiter de la terreur qui s'étoit répandue parmi les Suédois, résolut d'attaquer Ratenu. Comme il étoit bien servi, & qu'il mettoit tout le premier la main à l'œuvre, toutes choses furent bientôt disposées pour ce dessein, & il se presenta aux portes de cette Ville, avant même que la Garnison sçût que c'étoit à elle qu'il en vouloit. La Place fut attaquée de tous côtez avec tant de furie, qu'elle fut forcée en très-peu de tems. Ce qui échapa à la fureur du Soldat fut fait prisonnier de Guerre, & il y resta six cens hommes sur la Place. Cette expédition achevée, Son Altesse Electorale fit passer le Havel à ses Troupes & les aiant fait camper à l'autre bord, elle les fit marcher le lendemain & prendre la route de Fehrbellin, où elle étoit informée que les ennemis se retiroient. Comme Frederick-Guillaume ne craignoit rien tant que de perdre l'occasion d'en venir aux mains, il envoya devant le Lantgrave de Hesse-Hombourg pour attacher l'escarmouche & amuser les Suédois, afin de lui donner le tems d'arriver avec le reste de ses Troupes & le Canon. Le Lantgrave s'aquita bien de la commission qui lui

lui avoit été donnée. Aiant rencontré les ennemis dans un Bois, il les attaqua avec tant de vigueur qu'ils furent obligez de laisser plusieurs de leurs gens sur la place. Les Suédois qui évitoient de s'engager, ne songèrent qu'à se retirer le plus promptement qu'il leur fut possible. Comme ils avoient une grande Plaine à passer pour venir à Fehrbellin, ils crurent que le Landgrave n'oseroit pas entreprendre de les poursuivre avec un si petit détachement dans un lieu où ils auroient tant d'avantage sur lui. Dans cette confiance ils firent leur retraite en assez bon ordre, & avec tant de diligence néanmoins que les Troupes de l'Electeur qui étoient fort fatiguées n'auroient pu les atteindre, si le Landgrave qui les poursuivoit de près ne les eût obligé de s'arrêter plusieurs fois pour lui tenir tête. Enfin les Suédois voyant qu'il ne leur étoit plus possible d'éviter le Combat, se postèrent sur une hauteur avantageuse auprès du Village appelé Hackemberg, à une grande lieüe de Fehrbellin, d'où ils tirèrent avec leur Canon sur les Troupes que conduisoit Son Altesse Electorale, avant qu'elle pût les mettre en ordre de Bataille. Avant que d'en venir aux mains, on fut quelques momens à délibérer s'il étoit à propos de les attaquer dans un poste si avantageux. Quelques Officiers de l'Electeur lui représentèrent que l'entreprise étoit des plus difficiles; que n'aïant point d'Infanterie de son côté, il ne pouvoit sans un très-grand danger forcer une Armée supérieure

à la sienne, qui outre quatre mille bons Chevaux avoit encore sept mille hommes d'Infanterie, & de bons Canons qu'ils avoient eu le loisir de dresser en batterie. Toutes les difficultez qu'on representoit à Son Altesse Electorale, bien loin de l'étonner, ne servirent qu'à l'animer davantage. Ce Prince ordonna qu'on se faist d'une hauteur proche de l'ennemi. Il y fit placer quelques piéces d'Artillerie, & y logea les Dragons, le Régiment des Gardes à cheval, & celui du Prince d'Anhalt. Ces ordres ne furent pas plutôt exécutez, qu'on commença à faire jouier cette Artillerie avec tant de succès que les Escadrons de l'ennemi en furent fort incommodéz. Les Généraux Suédois voulant se délivrer de cette incommodité, firent défilér leur Infanterie du côté de leur Aile droite, afin de se rendre maîtres du Canon de l'Electeur, ce qu'ils crurent pouvoir faire avec d'autant plus de facilité qu'ils voioient bien de la hauteur où ils étoient que Son Altesse n'avoit point d'Infanterie. Ils auroient sans doute embarrassé ce Prince s'ils fussent venus à bout de leur projet, mais s'étant aperçu de leur dessein, il envoya de nouvelles Troupes de ce côté là, qui attaquèrent les Suédois avec tant de vigueur, qu'ils furent obligez de se retirer au plus vite au gros de leur Armée, posté sur la Coline. Les Brandebourgeois profitant de cette retraite précipitée les poursuivirent avec autant de courage que s'ils eussent été supérieurs en

nom-

nombre. Ils les attaquèrent sur la Coline, & ce fut là que le Combat commença à s'échauffer d'une terrible manière. Outre l'avantage du poste, la supériorité de Troupes & d'Artillerie, les Suédois étoient encore favorisez par le vent, ce qui n'est pas peu important dans ces sortes d'occasions. Ils soutinrent avec beaucoup d'intrépidité l'effort des Troupes de Brandebourg, & la Victoire fut long-tems en balance. Mais enfin ces derniers animez par l'exemple de l'Electeur, qui non content de donner les ordres, avec une presence d'esprit admirable, étoit encore le premier à les exécuter, ces derniers, dis-je, animez par l'exemple de leur Maître, méprisant les plus grands périls, ne se donnèrent aucun relâche, jusques à ce qu'ils eussent entièrement défait leurs ennemis. La Victoire fut aussi complète qu'elle pouvoit l'être, car non seulement Frederick-Guillaume demeura maître du Champ de Bataille, & fit un grand nombre de prisonniers, mais il poursuivit encore les Suédois tout le reste du jour. Ils ne s'arrêtèrent point qu'ils ne fussent arrivez à Fehrbellin, où ils avoient eu la précaution d'envoier leur Bagage, au plus fort du Combat. Un Marais qui les couvroit d'un côté favorisa leur retraite, & mit fin au carnage qu'en faisoient les Troupes de Brandebourg. Arrivez à Fehrbellin, ils s'y fortifièrent aussi bien que le tems pût le leur permettre. Son Altesse Electorale auroit bien voulu les attaquer une seconde fois, mais n'ayant

1675.

point d'Infanterie, il y auroit eu de la témérité à l'entreprendre, ou pour mieux dire, la chose étoit absolument impossible. Ce Prince se vid donc obligé, malgré lui de remettre la partie au lendemain & de passer la nuit dans le Village de Hakelberg. Les Suédois qui avoient éprouvé la valeur de ses Soldats, ne se crurent pas en sureté dans le lieu où ils étoient. Ils profitèrent de l'obscurité, & se retirèrent avec beaucoup de précipitation, laissant seulement derrière eux deux Escadrons pour couvrir leur retraite. Comme la terreur les avoit saisis, ils firent tant de diligence qu'il fut impossible à l'Electeur de les atteindre, quoi qu'il les poursuivît sans relâche, jusques à ce qu'il eut appris qu'ils étoient entrez dans le Pais de Meckelbourg. Ce Prince étoit bien résolu d'y mener au plutôt ses Troupes pour en déloger les Suédois, mais il fut contraint de donner quelque tems à sa Cavalerie pour se rafraîchir. Elle étoit presque sur les dens & il y avoit douze jours que les Chevaux n'avoient été dessellez ; de sorte qu'il est presque inconcevable, qu'accablée de fatigues, comme elle étoit, elle ait pu rendre de si grands services, & battre une Armée qui lui étoit de beaucoup supérieure, & qui depuis long tems étoit en de bons quartiers, où elle avoit toutes choses en abondance.

Si l'heureux succès des Armes de Son Altesse Electorale donna de la joie aux Alliez, il causa en même tems bien de l'in-

l'in-

l'inquiétude aux François, qui avoient beaucoup espéré de la diversion que Sa Majesté Suédoise leur avoit promis de faire en Poméranie. Cependant, quelque fâcheuse que fût cette nouvelle pour le Roi Très Chrétien, il n'y fut pas si sensible qu'à celle de la mort du Vicomte de Turenne qui arriva quelques Semaines après. Ce Général qui commandoit les Troupes de Louis en Allemagne, avoit en tête Montecuculi qui avoit aquis la réputation d'un Capitaine très expérimenté & consommé dans le métier de la Guerre. Ces deux Généraux qui avoient bonne opinion l'un de l'autre s'observoient depuis long-tems, sans qu'il parût qu'ils osassent en venir à un engagement. Le dessein de Montecuculi étoit d'entrer en Alsace, & celui du Vicomte de Turenne étoit de l'en empêcher. La Ville de Strasbourg aiant été contrainte de rentrer dans la Neutralité, il étoit très difficile que le Général de l'Empereur pût venir à bout de son projet. Sa Majesté Impériale, qui ne souhaitoit rien avec tant de passion, avoit écrit aux Magistrats de Strasbourg, pour les exhorter à se déclarer en sa faveur. Ils avoient répondu en public, que ne pouvant rompre la Neutralité, sans s'exposer à de grands périls, ils supplioient l'Empereur de les en vouloir dispenser; mais ils le firent avertir sous main de faire approcher ses Troupes de leur Ville, & qu'alors ils lui rendroient tous les services dont ils seroient capables. Le Vicomte de Turenne n'a-
voit

1675.

voit pas été long-tems fans être informé de ce qui se passoit à Strasbourg, au préjudice du Roi son Maître. Pour prévenir ce malheur dont il appréhendoit les suites, il avoit fait prendre le chemin du Rhin à son Armée, & s'étoit aproché de leur voisinage. La marche des François aiant fait connoître aux Impériaux que ceux des Magistrats de Strasbourg qui avoient le plus de penchant à les favoriser, n'oseroient plus le faire, ils s'étoient avancez de l'autre côté du Fleuve, pour surprendre le Fort qui couvroit le Pont. Mais les partisans de France s'en étant doutez, ils avoient obligé les Magistrats d'y faire entrer des Suisses, qui avoient fait serment de le défendre contre tous ceux qui voudroient l'attaquer, sans aucune exception. Les Démarches des Impériaux avoient fait connoître au Vicomte de Turenne que leur véritable dessein, étoit d'entrer en Alsace, quoi qu'ils eussent fait un détachement pour marcher du côté de Philisbourg, & qu'ils l'eussent même tenu bloqué dès l'Hiver. Il s'étoit toûjours confirmé dans cette pensée jusqu'à ce qu'il vid le Duc de Lorraine s'éloigner de la Sarre & s'aprocher du Rhin. Ce Prince avoit fait ce mouvement à la prière de Montecuculi qui croioit par ce moien embarrasser tellement le Vicomte de Turenne, qu'il seroit obligé ou de marcher au secours de cette Place, en lui abandonnant l'entrée de l'Alsace, ou de laisser Philisbourg, sans défense. Ce mouvement embarrassâ effectivement

vement

vement le Général François ; néanmoins faisant réflexion que cette Ville étoit assez bonne d'elle-même, & d'ailleurs assez munie de toutes les choses nécessaires pour faire une longue résistance, il résolut de ne point sortir de son poste, jusqu'à ce qu'il vîd plus clair dans le dessein des Impériaux. Surpris de le voir immobile dans une occasion comme celle là, ils ne négligèrent rien de tout ce qui pouvoit lui persuader qu'ils en vouloient véritablement à cette Place. Non contents de se loger aux environs, ils attaquèrent quelques postes, par où il leur auroit fallu commencer, si leur dessein eût été de faire cette Conquête. Le Vicomte de Turenne, bien loin de se laisser surprendre par toutes ces feintes, se contenta de jeter quelques Dragons dans Philisbourg, & pour montrer aux ennemis qu'il avoit l'esprit en repos de ce côté-là, il résolut de repasser le Rhin. Pour cèt effet, il détacha le Marquis de Vaubrun, avec ordre de construire un Pont auprès de Rhinfeldt ; ce que voyant Montecuculi, il envoia du monde pour troubler les Travailleurs, mais Turenne aiant eu soin de faire soutenir Vaubrun, le Pont fut achevé malgré tout ce que pûrent faire les Impériaux.

Montecuculi voyant que la force ne lui servoit de rien pour venir à bout de son dessein se servit de toute son adresse pour empêcher les ennemis de passer le Rhin. Dans cette vûë, il fit non seulement courir le bruit qu'il alloit tout de bon assiéger
Phi-

1675.

Philisbourg, mais il en prit effectivement le chemin, & fit passer le Rhin à un détachement pour joindre le Duc de Lorraine. A n'examiner les choses que superficiellement, la conduite de ces deux Généraux donnoit lieu de croire qu'ils ne se cherchoient pas, puis que pendant que l'un passoit au delà de ce Fleuve, l'autre venoit en deçà. Mais on connut bien-tôt à quoi tous ces différens mouvemens tendoient. Montecuculi, voiant que le Vicomte de Turenne ne donnoit pas dans le piège qu'il lui avoit tendu, rebroussa chemin, pendant que le Duc de Lorraine prit celui de la Moselle. Cèt expédient lui auroit réussi, s'il eût eu à faire à tout autre qu'au Vicomte de Turenne; mais ce Général ne balança guère à prendre son parti. Au lieu de faire passer ses Troupes sur le Pont de Rhinfeld, il en fit construire un autre près le Village d'Oben, lequel fut achevé en deux fois vint-quatre heures, quoi que ce ne fût pas proprement un Pont, mais cinq ou six qu'il falut faire, car dans cèt endroit qui est le plus large du Rhin, il y a plusieurs Iles qui sont toutes de front, & il falloit les passer l'une après l'autre, avant que d'arriver au rivage. Cette entreprise étoit d'autant plus difficile à exécuter que les Allemans avoient des Troupes dans tous les postes d'alentour. Cependant, le Vicomte de Turenne choisit cèt endroit parce que la plûpart de ces Iles étant couvertes de Bois, il jugea qu'elles empêcheroient les ennemis de découvrir son dessein.

Les premiers Ponts étant achevez, on abatit le Bois pour faire un passage au Canon, qui malgré une pluie continuelle, suivit de si près l'Armée, qu'il arriva presque en même tems qu'elle de l'autre côté du Fleuve. Montecuculi averti de ce qui se passoit, par ses Espions eut peine à croire que cette nouvelle fût véritable; néanmoins, comme elle lui étoit confirmée de plusieurs endroits, il accourut au secours de quelques Garnisons qu'il avoit dans des Lieux de foible défense. Quelque diligence que fit ce Général, le Vicomte de Turenne étoit déjà dans Willstat, qui est sur le chemin d'Offembourg à Strasbourg, avant que les Impériaux y arrivassent. La Garnison qu'ils y avoient laissée, pour avoir communication avec cette dernière Place avoit pris la fuite à la première nouvelle que les François marchoient pour l'attaquer. Le Vicomte de Turenne aiant fortifié ce poste, chassa encore les Allemans d'Oberkirch, & fut donner l'alarme jusqu'au l'auxbourg d'Offembourg, où il brûla quelques Maisons. Il ne jugea pas à propos d'assiéger cette Place, son dessein étant uniquement d'empêcher que les Impériaux qui entretenoient toujours quelque intelligence à Strasbourg, ne s'en emparassent. De là il fit des courses dans le Brisgaw *,

&

* Ce Pais a été autrefois aux Ducs de Zéringuen, & on dit qu'ensuite les Comtes de Furstemberg en furent les maîtres. Hugues ou Higon le vendit en 1367. aux Ducs d'Autriche, à qui l'Empereur Loüis de Bavière avoit déjà engagé Brisach vers l'an 1326. Depuis ce tems-là, le Brisgaw a toujours été à la Maison d'Autriche.

& ce País qui est du Patrimoine de l'Empereur se vid de cette manière exposé à toutes les fureurs de la Guerre, & mangé par les amis aussi-bien que par les ennemis, Montecuculi qui ne se tenoit pas assuré du secours qu'il avoit jetté dans Ofsembourg aiant été obligé malgré lui de s'en approcher, pour y faire faire quelques fortifications. Cela étant fait, il résolut d'entrer en Alsace, afin d'attirer les François à la défense de cette Province, & les engager par cette diversion à s'éloigner du Brisgaw. Il fit plusieurs tentatives qui lui furent toutes inutiles, & il trouva tant d'obstacles dans l'exécution de ce dessein, qu'il lui fut impossible d'en venir à bout. Cependant, deux Armées aussi considérables qu'étoient celles-là ne pouvant rester si long-tems dans un si petit País, sans ressentir les misères qui sont inévitables dans ces sortes de rencontres, l'on croïoit que les deux Généraux chercheroient à s'en tirer par un Combat. Il y a apparence que c'étoit-là leur intention à tous deux, mais ils vouloient auparavant que l'un d'eux fit quelque fausse démarche, ce qui fut cause que plusieurs Semaines s'écoulèrent, dans de grandes nécessitez des deux côtez. On en venoit néanmoins tous les jours aux mains, mais tout se réduisoit à de simples escarmouches, de sorte qu'on eût dit qu'on avoit dessein d'essayer ses Forces de part & d'autre, avant que d'en venir à une Bataille, car c'étoit tantôt les uns, & tantôt les autres qui attaquoient. Enfin, soit que
les.

les Troupes Impériales eussent encore plus de disette, soit qu'elles fussent moins patientes que celles de France, Montecuculi fut contraint de décamper le premier, dans le dessein de s'approcher de Strasbourg, où il avoit plusieurs Magasins, mais qui jusques alors lui avoient été inutiles, parce que le Vicomte de Turenne lui en ôtoit la communication. Pour cèt effet, il se vint poster sur la Rivière de Renchem, & après s'être assuré de Rencheloch, il y fit camper son Armée. Le Vicomte de Turenne voïant que tout ce qu'il avoit fait jusques alors alloit devenir inutile, à moins que de s'opposer à ce dessein, envoïa des Troupes & du Canon dans deux Iles d'où l'on pouvoit incommoder ceux qui se chargeroient de conduire quelques Convois de la Ville. On ne le pouvoit faire que par eau; tellement que pour y apporter plus d'obstacle, il fit enfoncer des pontres dans le Fleuve, auxquelles on attacha des cages remplies de grosses pierres, afin qu'elles résistassent mieux au courant de l'eau. D'un autre côté, il jetta de l'Infanterie sur dix ou douze bateaux couverts, avec ordre de croiser sur la Rivière. Non content d'avoir pris de si sages précautions, il se saisit d'un poste sur la Rivière de Renchem, par le moïen duquel il referra tellement les Allemans qu'ils n'osoient plus s'écarter pour aller au fourage. L'unique expédient qui restoit à Montecuculi pour se délivrer de cette incommodité étoit de se rendre maître d'Urlat. Il n'étoit pas facile

1675.

facile d'exécuter ce dessein, mais la chose n'étoit pas impossible, pourvû que ce fût promptement & sans que Turenne s'en doutât. Il étoit à craindre que ce Général qui étoit bien servi en Espions, & qui effectivement n'épargnoit rien pour en avoir de bons n'eût le vent de cette entreprise. Montecuculi persuadé que le succès dépendoit du secret, ne la communiqua à personne. Mais le Vicomte de Turenne ne fut pas plutôt averti du mouvement qui se faisoit dans l'Armée Impériale, qu'il pénétra son dessein. Il résolut de s'y opposer, & partit pour cêt effet de Bischofen, où étoit le Quartier Général, avec deux mille Chevaux & trois mille hommes de pié. Le Prince Charles de Lorraine, & le Comte de Caprara avoient été détachés de l'Armée Impériale pour l'exécution de ce projet, & ils devoient attaquer ce Quartier l'un d'un côté, l'autre de l'autre, pendant que deux autres détachemens feroient une fausse attaque à deux autres postes. Le Vicomte de Turenne les prévint en se saisissant des Défilez, par où ils étoient obligés de passer. Le Prince de Lorraine trouvant le passage fermé en voulut déloger les ennemis. Il crut d'abord n'avoir à faire qu'à ceux d'Urfat, & combatit avec tant de valeur, que ses gens animez par son exemple, remportèrent quelque avantage, & firent quelques prisonniers de marque. Mais aiant appris que Monsieur de Turenne étoit là en personne, & qu'il arrivoit à tous momens de

nou-

nouvelles Troupes, il jugea à propos de se retirer, lors qu'il s'aperçût que ses Soldats ne combattoient plus avec la même vigueur. Les deux Armées étant si près l'une de l'autre, il ne se passoit guère de jour qu'il n'y eût quelque occasion; mais l'expérience des Généraux faisoit que bien loin d'en venir à une Action décisive, les choses ne s'engageoient qu'autant que bon leur sembloit. Cependant, cela ne pouvoit durer, vû l'extrême disette que souffroient les uns & les autres. Les Vivres étoient encore plus rares parmi les Impériaux que parmi les François, & Montecuculi ne sachant plus comment faire subsister ses Troupes, fut enfin contraint de faire un mouvement, qui fit croire au Vicomte de Turenne que l'occasion qu'il attendoit depuis si long-tems étoit venuë. Bien éloigné du caractère de ces Généraux imprudens & présomptueux qui font gloire de mépriser leur ennemi, & qui croiroient se faire tort, s'ils prenoient de justes précautions lors qu'il s'agit d'en venir aux mains, Turenne voulut se servir de tous les avantages qu'il pouvoit tirer de la situation du terrain. Pour cèt effet, sans se décharger sur autrui de ce soin, il alla reconnoître une hauteur où il prétendoit mettre une Batterie. Mais comme il faisoit remarquer à St. Hilaire Lieutenant Général de l'Artillerie ce qu'il devoit faire pour démonter celle des ennemis qui faisoit grand feu, il fut tué d'un boulet de Canon qui lui donna dans l'estomac.

Les

1675.

Les Généraux François firent tout leur possible pour cacher la mort de ce grand homme. Tous leurs soins furent inutiles, la nouvelle s'en répandit bien-tôt dans les deux Armées, & les Impériaux en furent informez par un Déserteur, qui l'avoit vû tuer, avant même que le bruit s'en fût répandu parmi les Troupes de Sa Majesté Très-Chrétienne. Montecuculi voulant profiter de la consternation que ce malheur devoit jeter parmi les ennemis, résolut de les attaquer sans perdre tems. La conjoncture ne pouvoit être plus favorable, car outre la douleur que ressentoient les Soldats François de la perte de celui qu'ils nommoient leur Père, il est certain qu'ils avoient fort peu de confiance aux Généraux qui devoient remplir la place du Vicomte de Turenne. D'ailleurs, ces Généraux étoient divisez entre eux pour le commandement. Le Comte de Lorges, Neveu du Mort, le prétendoit pour soi, & le Marquis de Vaubrun le lui disputoit. La contestation s'étant échauffée, pouvoit avoir de très-fâcheuses suites, si leurs amis communs n'eussent trouvé un expédient qui la termina. Cèt expédient fut qu'ils commanderoient tour à tour. Cela étant ainsi réglé, ils tinrent un Conseil de Guerre, où il fut résolu qu'il n'y avoit point d'autre parti à prendre que celui de repasser le Rhin. Pour cèt effet, ils brûlèrent une partie des postes qu'ils occupoient, & commencèrent leur retraite, la nuit du 29. au trentième de Juin. Montecuculi averti de

de ce qui se passoit s'avança pour attaquer leur Arrière garde. Le Marquis de Boufflers y étoit avec ses Dragons, aussi bien que le Comte d'Hamilton avec quinze cens Mousquetaires Anglois. Ces deux Officiers perdant beaucoup à la mort de Monsieur de Turenne qui les estimoit, & qui étoit leur Protecteur, se battirent en desespérez pour la vanger. Le Comte d'Hamilton se distingua en cette action d'une manière toute extraordinaire ; & on ne peut sans injustice refuser à ce Seigneur & à ses braves Anglois la gloire d'avoir sauvé l'Armée Françoisé. Quoi qu'il eût déjà perdu plus de trois cens de ses meilleurs Soldats, il fit toujours tête à la Cavalerie Impériale qui ne pût jamais l'enfoncer, & aiant arrêté les plus résolus il donna le tems à l'Armée de Sa Majesté Très-Chrétienne de gagner la Rivière de Kintzig, où il arriva ensuite avec le reste des Anglois. C'étoit le chemin d'Altenheim, où le Vicomte de Turenne avoit fait aller son Pont de Bateaux. Les François avoient encore une Rivière à passer, & Montecuculi les poursuivit pour tâcher d'en venir à une Action décisive. Le Comte de Lorges qui commandoit ce jour-là, étant arrivé au bord de cette Rivière avec son Avant-garde, la fit passer en diligence, mais avant que son Arrière-garde le pût joindre, elle fut attaquée par les Impériaux. Le Comte de Lorges fit aussi-tôt rebrousser chemin à son Avant-garde, & l'Infanterie borda la Rivière pour

1675.

empêcher le passage aux Allemans. Le Général Harrant avec un Régiment de Croates, deux de Dragons, & deux Escadrons de Cuirassiers, attaqua douze Cornettes des Ennemis qui vouloient s'opposer à son passage. Aiant coupé une partie de ces Troupes du gros de leur Armée, il en tua le plus grand nombre, leur prit trois Etendars & poussa le reste jusqu'à leur Garde avancée. Après cela, les deux Armées s'approchèrent en même tems pour secourir leurs gens. La mêlée commença à dix heures du matin & continua jusqu'à trois heures après midi avec une furie extrême. Le desir d'acquérir de la gloire, des motifs de haine, & l'espérance d'une Victoire qui leur paroissoit certaine, animoient les Impériaux, & les faisoient aller au feu avec une intrépidité surprenante. L'envie de vanger la mort de leur Général, & plus que tout cela, le desespoir & la rage produisoient à peu près le même effet sur l'esprit des Soldats François. Ils voioient clairement qu'il falloit vaincre, ou se voir réduits à la merci des ennemis, & cela augmentoit de beaucoup leur courage. En un mot, les passions qui animoient les uns & les autres, quoi que différentes étoient également fortes; & il sembloit que ce jour étoit destiné pour un des plus cruels & des plus opiniâtres Combats qui se soient jamais donné. Enfin, après que la Victoire eut été long tems en balance, il sembla qu'elle vouloit se déclarer en faveur des Impériaux; car deux Régimens

d'In-

d'Infanterie, & deux de Dragons de leur Aîle gauche, enfonça tellement l'Aîle droite des Ennemis qu'ils furent contraints de se retirer jusqu'à un Pont, qui gardoit un passage étroit tout environné de Marais & de Fossez, entre Goltfchir & Altenheim, où se donnoit le Combat. Montecuculi connoissant l'importance de ce poste envoya le Général Wertmuller avec quelques Régimens d'Infanterie & quatre piéces de Canon, pour s'en rendre maître. Il exécuta sa commission avec autant de conduite que de valeur, & après un Combat de plus de trois quart d'heures il chassa les François de ce poste, & les contraignit de se retirer auprès de leur Pont d'Altenheim. Pendant que cela se passoit à l'Aîle droite des Ennemis, leur gauche étoit aux mains avec l'Aîle droite des Impériaux. Ceux-ci ne pouvant se servir de leur Cavalerie de ce côté-là, le Régiment d'Infanterie de Montecuculi soutint seul tout l'effort des ennemis. Il se presenta jusqu'à trois fois contre leur Aîle gauche, & quoi que faite d'être soutenu à tems, il eût été obligé de plier à la troisième fois, il revint néanmoins incontinent à la charge avec beaucoup de résolution, & donna le loisir au Colonel Dunewalt d'accourir à son secours avec une Troupe de Cavalerie, qui avoit enfin trouvé passage. Ce nouveau renfort changea la face des affaires, & les François furent contrains de se retirer derrière des fossez & des ravines par où il n'étoit pas possible d'aller à eux. Le Champ

1675.

de Bataille demeura aux Impériaux qui prirent onze Etendars & trois Drapeaux. On prétend que les Ennemis perdirent, tant dans ce Combat que dans les diverses Escarmouches qui s'étoient faites auparavant, six à sept mille hommes, & que les Allemands, de leur côté, n'eurent pas plus de mille morts. Trois jours après cette dernière Action qui se passa le 30. de Juillet, le Comte de Lorges aiant fait passer le Rhin, pendant la nuit, au reste de son Artillerie & de son Bagage, résolut de suivre avec toutes ses Troupes. Pour cét effet, sur les sept heures du soir du troisiéme d'Août, il fit faire une fausse attaque, au Camp des Impériaux, qui depuis deux jours se contentoient de le canonner, à cause de l'impossibilité qu'il y avoit de l'attaquer dans son poste. Cette fausse attaque lui réussit heureusement; & favorisa sa retraite. Il passa la Rivière & se vint camper entre Eshau & Ersteyn, où il se retrancha, comme il avoit fait de l'autre côté. Les François publièrent, selon leur coutume, qu'ils avoient remporté une Victoire signalée, mais ils eurent le malheur que personne ne les en voulut croire. A l'égard du Comte de Lorges, on lui rendit la justice qui lui étoit dûe. Tout le monde convint que vû la consternation & l'accablement Général que causoit la mort du Vicomte de Turenne parmi les Troupes, ce Seigneur n'avoit guère moins acquis de gloire, en faisant une si belle retraite, que s'il eût gagné une Bataille dans une autre conjoncture.

La

DE GUILLAUME III. 461

1675.

La joie qu'eut le Roi Très-Chrétien d'apprendre que son Armée d'Allemagne étoit hors de danger servit à modérer le chagrin qu'il avoit de la mort du Vicomte de Turenne. Il avoit été très-sensible à cette perte, non seulement parce qu'il connoissoit tout le mérite de ce grand Capitaine, & qu'il l'estimoit infiniment, mais aussi parce qu'il appréhendoit que le Comte de Lorges, qui n'avoit pas à beaucoup près la même expérience, ne fit quelque fausse démarche, qui donnât lieu à Montecuculi de remporter quelque avantage considérable. C'est pourquoi, quoi que ce Monarque eût lieu d'être satisfait de la conduite de son Général, il jugea à propos d'envoyer le Prince de Condé en Allemagne, pour observer les Impériaux, auxquels plusieurs Princes de l'Empire, qui jusques alors ne s'étoient point déclaré envoioient leurs Troupes, dans la persuasion où ils étoient que les François ne pourroient plus résister. En effet, l'Armée Impériale étoit plus nombreuse & en meilleur état qu'au commencement de la Campagne. Elle menaçoit d'entrer en Lorraine, & il n'y avoit que le Prince de Condé qui fût capable de l'en empêcher. Ce Prince conformément aux ordres de Sa Majesté Très-Chrétienne laissa le commandement de l'Armée de Flandre au Duc de Luxembourg, qui venoit d'être honoré du Bâton de Maréchal de France, & lui ordonna de ne point hazarder de Combat, mais de se tenir sur la défensive, & de veiller autant

1675.

qu'il lui seroit possible à la conservation des Places Frontières.

Le voiage du Prince de Condé en Allemagne, le renfort qu'il y mena avec lui, & plus que tout cela encore la grande réputation qu'il avoit acquise parmi les Etrangers, détourna plusieurs Villes & entre autres celles de Strasbourg du dessein qu'elles avoient de se déclarer pour l'Empereur. Elles sçavoient que Condé avoit des ressources qu'un autre Général n'avoit pas, & elles appréhendoient qu'il ne trouvât bientôt quelque occasion de se vanger de ce qu'elles feroient au préjudice de Sa Majesté Très-Chrétienne. Cependant, à peine avoit-il joint l'Armée d'Allemagne qu'il aprit que le Duc de Hanover avoit quitté le parti de la France, pour embrasser celui des Alliez. Il y avoit déjà long tems que les Ministres de Sa Majesté Impériale & de quelques autres Princes de l'Empire travailloient à lui inspirer ces sentimens. Jusques alors ils n'avoient pû en venir à bout, soit que ce Prince eût de l'inclination pour la France, soit qu'il crût qu'il y auroit du danger à changer de parti tant que les Impériaux ne seroient pas les plus forts. Il se laissa enfin déterminer par un Envoïé de l'Evêque de Munster, qui par un changement assez ordinaire dans l'esprit de ce Prélat, agissoit alors avec autant de chaleur pour l'intérêt des Alliez, qu'il en avoit fait paroître auparavant pour le service de Sa Majesté Très-Chrétienne. L'Evêque ne voulut point sortir du Comté de Lippe où

il étoit avec ses Troupes que le Duc de Hanover ne se fût déclaré positivement. Monsieur Verjus Ministre de France & Monsieur de Puffendorf, au nom de Sa Majesté Suédoise, firent tous leurs efforts pour traverser la Négociation de l'Evêque, mais toutes leurs remontrances furent inutiles, & ils ne pûrent empêcher que le Duc ne rappellât trois mille hommes qu'il avoit envoieé dans le Duché de Breme pour favoriser les Suédois. Il leur déclara nettement qu'il étoit obligé de quitter leur parti parce que leurs Maîtres n'étoient pas en état de garantir ses Païs des Armes Alliées.

Pendant que le Prince de Condé s'acheminoit en Allemagne, & que Montecuculi ne se propoisoit pas moins que de porter l'effort de ses Armes en Lorraine, avant la fin de la Campagne, le Duc de ce Nom, celui de Lunebourg & l'Evêque d'Osna-bruk à l'instance de l'Empereur & de l'Electeur de Trèves, formèrent une entreprise, qui donna beaucoup de réputation aux armes des Alliez, & qui fit beaucoup de bruit dans le Monde. Les François s'étoient emparez de la Ville de Trèves pour se vanger de l'Electeur qui avoit renoncé à leur Alliance. Les Princes Confédérez, dont je viens de parler, résolurent de les en chasser. Pour cét effet, aiant été joints par quelque Cavalerie Espagnole que leur amena le Prince de Vaudemont & par une partie des Troupes de Munster, ils s'aprochèrent de cette Place

1675.

pour en former le Siège. Ils arrivèrent le cinquième du mois d'Août. A peine avoient-ils bâti un deuxième Pont sur la Moselle pour la communication de leurs Quartiers, & disposé leurs Troupes dans les différens postes, qu'ils apprirent que le Maréchal de Crequi, avec une Armée renforcée de quelques détachemens que lui avoit envoyé le Prince de Condé avant son départ de Flandre, étoit arrivé près du Village de Tavernen, dans le dessein de secourir la Place.

Le Duc de Lorraine qui trouvoit beaucoup de difficulté à prendre Trèves en présence d'un homme hardi & entreprenant, comme étoit le Maréchal de Crequi, fit assembler le Conseil de Guerre. Il représenta à ceux qui le composoient, que s'ils attendoient que l'ennemi vint les attaquer dans leurs Lignes, ils courroient risque d'être batus, parce que leurs Forces étant séparées, il ne leur seroit pas possible de combattre, sans un grand desavantage. Qu'il croïoit qu'il valoit mieux aller chercher le Maréchal jusques dans son Camp, afin de pouvoir ensuite continuer le Siège sans interruption. Cét avis fut approuvé de tous ceux qui étoient presens, & on détacha aussi tôt le Général-Major Granvillier avec deux mille cinq cens hommes d'Infanterie & six pièces de Canon, pour se saisir d'un poste avantageux, vis-à-vis de Kirris, sur le bord de la Moselle. C'étoit-là le seul endroit par lequel on espéroit pouvoir empêcher la décente du secours que le Maréchal de Crequi, eût vou-

lu jeter dans la Place, par eau. Après avoir laissé dans le Camp un nombre suffisant de Troupes pour la garde du Canon & du Bagage, les Alliez s'avancèrent pour aller rencontrer l'ennemi. Quoi que le Maréchal de Crequi fût averti de leur marche, il ne pût jamais croire qu'ils osassent entreprendre, en présence de son Armée, de passer une Rivière, qui quoi que guéable en plusieurs endroits est néanmoins fort large; outre qu'après l'avoir passée, il falloit encore nécessairement se saisir de quelques postes avantageux, en quoi il étoit facile aux François de prévenir les Alliez. Il étoit d'autant plus difficile aux derniers de se rendre maîtres de ces postes, que le Maréchal étoit campé de la manière du monde la plus avantageuse: il avoit à droite & à gauche de son Camp des Bois & des Marais qui le couvroient; derrière lui, une Montagne fort difficile à monter, & devant un autre Bois, au milieu duquel étoit le chemin. Il étoit maître d'ailleurs du Pont de Conserbruck, où se fait la jonction de la Sarre & de la Moselle, & il avoit du Canon dans deux Tours qui défendoient ce Pont & qui étoient de plus de seize piez d'épaisseur. Il y avoit dans ces deux Tours dix-huit Mousquetaires commandez par un Lieutenant & deux Sergens qui pouvoient facilement s'y défendre, jusques à ce que les Troupes qui devoient les soutenir fussent arrivées. Mais les Lorrains s'étant presentez devant, n'eurent pas plutôt tiré deux coups de Canon

1675.

466 HISTOIRE

que les François abandonnèrent lâchement ce poste, quoi qu'ils eussent trois cens hommes derrière eux à portée de les secourir. Sans la prise de ce Pont il auroit été impossible aux Alliez de pouvoir donner Combat. Les Arcades en étoient à la vérité rompuës, mais il ne fallut qu'une nuit pour les mettre en état d'y pouvoir faire passer l'Infanterie. De chaque côté il y avoit un gué, où vint ou trente Chevaux pouvoient passer de front, quoi que le Cavalier y eût l'eau jusqu'à la selle.

Avant que de passer la Rivière, les Généraux Alliez, pour ne rien négliger de ce qui pouvoit contribuer à la réussite d'une entreprise si importante, & en même tems si difficile, se transportèrent sur une éminence d'où ils pouvoient facilement découvrir la situation du Camp ennemi. Les difficultez parurent plus grandes qu'on ne les avoit prévûës, & plusieurs étoient d'avis de ne pas tenter le passage. Le Duc de Lorraine étoit resté devant Trèves fort incommodé des premières atteintes de la maladie, dont il mourut quelques Semaines après. On jugea à propos de lui envoyer un Officier, pour l'informer exactement de la situation du Camp des ennemis, & lui demander son avis. Ce Prince dit qu'il ne falloit point laisser échapper cette occasion, & qu'on devoit tout risquer pour battre le Maréchal de Crequi, sans quoi il étoit impossible de prendre Trèves. Comme on n'ignoroit pas que le Duc de Lorraine n'eût une passion violente pour

pour la prise de cette Ville, dans l'espérance qu'elle lui faciliteroit l'entrée de ses Etats, on n'auroit peut-être pas déferé, à un avis, qui pouvoit paroître trop intéressé, si le Marquis de Grana & les Espagnols ne l'eussent apuié de toutes leurs forces, le premier dans l'espérance d'ouvrir par là un passage en France, & les derniers pour secourir Luxembourg quand il en auroit besoin, ce qui leur étoit d'une grande conséquence.

Tout le monde étant enfin convenu de la nécessité qu'il y avoit de combattre l'ennemi, les Alliez passèrent la Rivière sur les huit heures du matin du Dimanche onzième du mois d'Août. L'Aîle droite s'avança vers la Montagne, tandis que le Colonel Touvenin avec ses Lorrains chargea la grande Garde des François avec tant de vigueur qu'il la poussa jusqu'au gros. Quelques Compagnies de Dragons & de Chevaux-Legers prirent poste sur la Montagne malgré le grand feu de quelques Batteries que les ennemis avoient dressées sur une hauteur où étoit postée la plus grande partie de leur Infanterie & Cavalerie. La hardiesse des Impériaux surprit tellement le Maréchal de Crequi que la tête lui tourna dès le commencement du Combat; car sans faire réflexion qu'il y avoit des hauteurs sur sa gauche, qui étoient d'une extrême conséquence à qui s'en empareroit le premier, il entra en action, sans les faire occuper. Le Comte de la Mark, Maréchal de Camp, voyant la faute qu'il faisoit

1675.

l'en avertit, & lui demanda d'y aller. Crequi y consentit, mais il étoit trop tard, car un Bataillon des ennemis s'y étoit déjà posté, & le Comte aiant entrepris de l'en déloger, y fut tué avec quantité d'Officiers & de Soldats. Les Alliez se prévalurent avantageusement des postes qui avoient été négligez par le Général François: Ils s'en servirent pour y élever quelques Batteries qui facilitèrent à leurs gens le chemin de la hauteur où étoient les ennemis. Quoi que tout le monde fît bien son devoir, il faut pourtant avouer que les Lorrains se distinguèrent en cette occasion d'une manière toute particulière. L'Aîle droite où ils étoient aiant entrepris de chasser les François de la Montagne, ils firent de si prodigieux efforts pour y monter, quoi qu'elle fût de difficile accès, qu'ils en vinrent à bout malgré la résistance des ennemis, qui avoient garni le Sommet de leurs meilleurs Bataillons qui attendoient les Attaquans le genou en terre, avec quatre pièces de Canon fort bien servies. Les Lorrains ne furent pas plutôt montez qu'ils enfoncèrent les ennemis, & s'emparèrent de leur Canon. Etant parfaitement bien secondez des Troupes qui les suivoient, il ne leur fallut pas après cela plus d'un quart d'heure pour mettre toute l'Aîle gauche des ennemis en déroute. La Cavalerie Allemande d'un autre côté passa sur le ventre à tout ce qui lui fit résistance. L'Aîle droite des Alliez, aiant défait la gauche du Maréchal de Crequi prit le

Corps

Corps de Bataille en Flanc, & l'eut bientôt mis en desordre. L'Aîle gauche poussa à son tour la droite ennemie avec toute la bravoure possible, & quoi qu'au commencement il y arrivât quelque petit desordre, les Princes de Lunebourg, qui s'exposèrent aux plus grands périls, y eurent bien-tôt remedié; le Corps de Bataille où ils combattoient, ne branla jamais, & ils poussèrent les François avec tant de vigueur qu'il fut impossible à leurs Généraux de les rallier. L'Infanterie Françoisé fit beaucoup mieux que la Cavalerie; néanmoins après avoir acquis beaucoup de gloire dans tous les endroits où elle combattit elle fut entièrement défaite. Le Régiment des Gardes de Sa Majesté Très-Chrétienne se voyant environné de tous côtez se jetta dans un Marais qui étoit à sa droite, & combattit avec toute la vigueur imaginable, celui de Vermandois se fit tailler en pièces plutôt que de demander quartier, & le Comte de Gacé, qui le commandoit, fut tué en faisant tout ce que pouvoit faire un brave homme. Jamais Victoire ne fut si complète: les Alliez restèrent maîtres de tout le Canon & du Bagage dont il ne se sauva pas la moindre chose. Les Fuiards se retirèrent à petites Troupes les uns à Thionville & les autres à Mets, & il en arriva dans ces deux Villes pendant quatre jours entiers, la peur les ayant fait cacher tout ce tems dans les Bois, où ils ne s'étoient nourris que d'herbes. Le Maréchal de Crequi s'ensuit lui cinquième & entra

dans la Ville de Tréves, ce qui lui fut d'autant plus facile que ceux qu'on avoit laissé à la défense des Lignes, ne faisoient pas fort bonne garde.

Après cette grande Victoire, le Duc de Lorraine qui tout incommodé qu'il étoit, avoit voulu s'y trouver, quoi qu'il n'arrivât que vers la fin du Combat, remena les Troupes au Siége de Tréves. Cette Place fut assiégée dans les formes, & la prise en parut plus difficile aux Alliez qu'ils ne l'avoient crû d'abord. En effet, le Maréchal de Crequi au desespoir de ce qui lui étoit arrivé, mit tout en usage pour les faire échoüer. Il ne dormoit ni nuit ni jour, & exhortoit incessamment les Officiers à périr plutôt que de souffrir que les ennemis se rendissent maîtres de la Place. Il les animoit par tout ce qui fait le plus d'impression sur l'esprit des hommes, en leur promettant à tous en particulier de les servir de son crédit, & de celui de ses amis, s'ils vouloient faire leur devoir. Ces promesses dont chacun se flatoit en particulier, croiant qu'elles n'eussent été faites qu'à lui, donnèrent du courage aux moins hardis, qui regardoient cette occasion comme l'unique qui s'offriroit peut-être de leur vie, pour faire fortune. Les Assiégés firent plusieurs sorties, dans lesquelles ils repoussèrent quelquefois les Assiégeans, & en furent quelquefois repoussés. Mais enfin les Alliez aiant achevé leurs Ouvrages & fait leurs aproches malgré toute la résistance de la Garnison, ils gagné-

gagnèrent la Contrescarpe & se rendirent maîtres de la Demi-Lune. Crequi au desespoir de ce qui venoit d'arriver fit un effort sur l'avarice qui le dominoit, & distribua de l'argent aux Soldats pour les exciter à reprendre la Contrescarpe & la Demi-Lune. Les plus braves Officiers de la Garnison se mirent à la tête du Détachement qui étoit commandé. Ils attaquèrent les Assiégeois avec tant de vigueur qu'ils les firent plier; mais s'étant bien-tôt ralliez, & étant soutenus par des gens frais; ils retournèrent à la charge, & regagnèrent le terrain qu'ils avoient perdu. Cette action aiant coûté aux François plus de quatre cens hommes & quelques Officiers, Bois-Jourdan, Capitaine dans un Régiment de Marine, en prit occasion de fomentier les murmures qu'il avoit déjà commencé d'exciter parmi les Officiers & Soldats de la Garnison. Il leur insinua adroitement que le plus grand service qu'ils pussent rendre au Roi Très-Chrétien, étoit de lui conserver un grand nombre de braves gens, que l'opiniâtreté du Maréchal alloit faire périr, si on n'y donnoit ordre. Que de se vouloir défendre, après les avantages que les Assiégeois venoient de remporter, ne seroit pas bravoure, mais témérité. Que la Cour bien loin d'approuver une résistance à contre-tems, ne manqueroit pas de les en punir, & en un mot que si Crequi, qui venoit de perdre une Bataille, avoit ses raisons pour vouloir périr, ils ne devoient pas l'imiter dans son desespoir, eux qui avoient assez fait connoître qu'ils étoient de braves gens.

Quoi

1675.

Quoi que ces raisons parussent plausibles à des gens qui étoient las des fatigues du Siège, & qui appréhendoient pour leur vie, elles n'auroient peut-être pas fait sur leur esprit toute l'impression qu'elles y firent, si elles n'eussent été secondées par les nouveaux efforts, & les grands préparatifs que firent les Alliez pour se mettre en état d'emporter la Ville d'assaut. La plupart des Officiers de la Garnison ne s'en furent pas plutôt aperçus, qu'ils résolurent de suivre le conseil du lâche Bois-Jourdan & de capituler avec les Alliez, sans la participation du Maréchal. Bois-Jourdan se chargea lui-même du soin de dresser les Articles, & leur ayant envoié un Tambour, comme s'il eût été le Gouverneur, on se donna des otages de part & d'autre, & il offrit de rendre la Place, à condition qu'on laisseroit sortir la Garnison sans armes, excepté la Cavalerie & les Dragons qui garderoient leur épée. Crequi que quelqu'un avoit averti de ce qui se passoit, feignit de l'ignorer & alla chercher Bois-Jourdan sur le rempart. Pour tâcher de le détourner de son lâche dessein, il lui témoigna toute la confiance imaginable, & le pria de concourir avec lui à la défense de la Place. Il lui dit que *les choses n'étoient pas encore désespérées, qu'il sçavoit de bonne part que le Roi leur envoioit du secours, & que si la Place étoit à l'extrémité, il auroit soin de faire sa composition.* Bois-Jourdan, au lieu de rentrer dans son devoir, fut assez insolent pour répondre au Maréchal, qu'après s'être défendu autant qu'il

qu'il y avoit eu quelque espérance, il ne le vouloit plus faire presentement qu'il n'y en avoit plus. Il ajoûta que voiant que lui Maréchal s'opiniâtroit à vouloir faire périr tant de braves gens, lui & les autres Officiers avoient jugé à propos de capituler, & qu'ils alloient bien-tôt rendre la Place, suivant le Traité qu'ils avoient fait avec les ennemis.

Une réponse de cette nature fit perdre patience au Maréchal qui ne pût s'empêcher de mettre l'épée à la main, & de courir sur Bois-Jourdan pour le punir de son insolence. Il ne pût exécuter son dessein, parce qu'un Soldat de la Compagnie de ce Capitaine fut assez hardi pour le coucher en jouë, ce qui l'obligea d'aller à lui & de lui presenter la pointe de son épée. Ce Soldat le voiant venir prit la fuite & Bois-Jourdan profitant de cét intervalle sauta dans le fossé. Quoi qu'il se fût sauvé dans le Camp des Ennemis, il ne fut pas possible au Maréchal d'obliger les autres Officiers à lui rendre l'obéissance qui lui étoit dûë. Les Alliez s'étant presentez à une Porte, en vertu de la Capitulation, elle leur fut livrée par celui qui y étoit de garde. Ils furent aussi inis en possession des autres postes, & Crequi ne sçachant que faire dans cette extrémité, prit le parti de se retirer dans une Eglise qu'il avoit fait fortifier, mais aiant trouvé très-peu d'Officiers fidèles qui voulussent l'y suivre, il fut contraint de rendre son épée. On le pressa de signer la Capitulation faite avec
Bois-

Bois-Jourdan ; mais il le refusa constamment & demeura prisonnier , avec ceux qui voulurent suivre sa Fortune.

Après la prise de Trèves les Princes de Lunebourg remenèrent leurs Troupes dans leur País , & celles du Duc de Lorraine , qui à cause de ses incommoditez s'étoit fait transporter à Coblens avant la fin du Siége , allèrent prendre leurs Quartiers d'hiver dans le Bas-Palatinat. A peine y étoient-elles arrivées qu'elles reçurent la nouvelle de la mort de leur Duc. Elles prêtèrent aussi-tôt le serment de fidélité à son Successeur qui se nommoit Charles comme lui , & qui étoit Fils du feu Prince François , Frère du dernier Duc , & d'une Sœur de la Duchesse Nicole.

Il ne se passa plus rien de considérable en Allemagne après la prise de la Ville de Trèves. Il est vrai que Montecuculi assiégea Haguenaw & Saverne qui étoient les deux Places les plus considérables de la Basse-Alsace. Haguenaw offroit déjà de capituler , lors que tout d'un coup Montecuculi leva le Siége , sous prétexte d'aller donner Combat au Prince de Condé qui témoignoit , par un mouvement qu'il venoit de faire , avoir dessein de secourir cette Ville. Ce mouvement fut fait si à propos que les Allemans manquèrent de donner Bataille , & de prendre la Place. La fausse démarche de Montecuculi fut sujette à plusieurs réflexions qui donnoient de fâcheuses atteintes à la réputation de ce Général. Mais comme il avoit au moins quel-

quelque prétexte plausible pour justifier ce qu'il avoit fait, on n'en fut pas à beaucoup près si surpris que de la résolution soudaine qu'il prit de lever le Siège de Saverne. On n'en a jamais bien compris la raison. Quelques-uns disent que ce fut par un ordre exprès de la Cour de Vienne qui lui fut rendu le soir auparavant ; d'autres que c'étoit dans le dessein de combattre l'Armée de France ou d'assiéger Philisbourg. Mais il ne fit ni l'un ni l'autre, & ce qui fut bien pis encore, il finit la Campagne, en repassant le Rhin avec toute l'Armée, & laissant entièrement l'Alsace à la discrétion des François. On n'a jamais entendu parler d'aucune action importante, si surprenante & moins excusable que cette retraite ; car, comme le remarque fort bien un habile Ministre de ce tems-là, *il n'est presque pas possible de s'imaginer que la corruption, ou la Cabale d'une Cour puissent aller si loin, quoi qu'on soupçonnât que ces deux choses avoient eu part à ce grand événement qui étoit en quelque manière décisif.*

Pendant que tout ce que nous venons de rapporter s'étoit passé en Allemagne, le Prince d'Orange avoit fait tous ses efforts pour engager le Duc de Luxembourg au Combat. Il n'avoit rien négligé de tout ce qui pouvoit le faire réüssir dans ce dessein. Les deux Armées s'étoient plusieurs fois trouvées en vûe l'une de l'autre, & on avoit crû plusieurs fois qu'elles ne pourroient pas se séparer sans en venir aux mains. Mais malgré tous les mouvemens

que

1675.

que fit Son Altesse, le Duc content de l'observer, évita toujours soigneusement ce que Guillaume recherchoit avec passion. Chagrin de ne pouvoir venir à bout de son dessein le Prince mena ses Troupes devant la petite Ville de Binche entre Mons & Charle-Roi. La Garnison n'étoit composée que de trois cens cinquante Fantassins & soixante Cavaliers. Le Gouverneur aiant été sommé, ne voulut point parler de se rendre, qu'on n'eût commencé à battre la Place avec le Canon. Alors il battit la Chamade, & se rendit à discrétion. Le Prince resta quelques jours avec son Armée aux environs de cette Ville pour en faire abattre les Murailles & raser les Fortifications. Il y étoit encore lors qu'on lui apporta la nouvelle de la mort de la Princesse Douairière d'Orange son Ayeule, Veuve de Frederic-Henri. Elle étoit morte à la Haye le huitième de Septembre âgée de soixante & quatorze ans. *C'étoit, dit Monsieur Temple, en parlant de cette Princesse, la femme du meilleur esprit & en général du meilleur sens que j'aie jamais connu, & je ne doute point que le Prince n'ait tiré de cette vertueuse Princesse, aussi-bien que de ses illustres Ancêtres le principe de toutes les grandes qualitez qu'il possède. Jamais personne n'a mieux fait voir jusqu'où peut aller l'avantage qui revient du bon ordre & de l'économie, que cette Princesse. Depuis la mort de son Mari, elle ne jouissoit que d'un petit revenu qui ne passoit pas douze mille livres sterling, & cependant elle vécut toujours avec*

autant

autant de magnificence & de propreté qu'on en voit dans de plus grandes Cours. Entre les Meubles magnifiques qu'elle avoit, elle se faisoit toujours servir en vaisselle d'or. Ses plus grandes Citernes, ses Cuvettes, ses Flacons, les clefs de son Cabinet, en un mot tout ce qu'elle touchoit, étoit de ce métal; ce qu'on n'a pas encore vû chez aucun Monarque de l'Europe. Mais c'est encore une chose plus remarquable que ce luxe ne l'ait pas empêchée de rétablir ses affaires domestiques & celles de son Petit-Fils que la mort précipitée de Guillaume Second avoient réduites en un triste état.

Le Prince aiant pris la mort de cette Princesse, laissa le commandement de ses Troupes au Comte de Waldeck, avec ordre d'obéir au Duc de Villa Hermosa tant qu'il seroit dans l'Armée. Il partit ensuite pour se rendre à la Haye, afin d'assister aux funérailles de la Princesse. Aussi-tôt qu'on scût que Son Altesse étoit en chemin, on ordonna aux Bourgeois de la Haye de se tenir prêts pour sa réception. Il leur fut défendu sous de rigoureuses peines * de s'absenter, mais cette précau-
 tion n'étoit pas nécessaire. Guillaume étoit toujours adoré du Peuple, & sur tout des Habitans de la Haye. Les douze Compagnies de Bourgeois en armes le reçurent avec autant de joie que si le succès de sa Campagne eût été plus considérable. Le Peuple lui témoigna par ses acclamations autant d'affection que jamais. Aussi faut-il avouer que Son Altesse ne négligeoit rien
 pour

* Merc.

Hol. p. 547.

1675.

478

HISTOIRE

pour s'en faire aimer, elle tendit la main à plusieurs d'entre eux, & leur témoigna par des manières carressantes, sa reconnaissance des sentimens qu'ils avoient pour elle. Après avoir conduit le Prince jusques à l'Escalier de son Apartement, les douze Compagnies en forme de Régiment se postèrent sur le Buyten-Hof, & firent trois décharges en son honneur.

Fin du Troisième Tome.



TABLE



T A B L E
D E S
M A T I E R E S
CONTENUES DANS
LE TOME TROISIÈME.

A.

- A** *Gourto* (Don Francisque d') Colonel Général de la Cavalerie Espagnolle propose de faire attaquer la Contrescarpe de Naerden. Discours remarquable qu'il fait sur ce sujet au Prince de Waldeck, 187
- Alliance* offensive & défensive entre l'Empereur, le Roi d'Espagne & les Etats des Provinces-Unies, 82
- Alpheu & Goudsche-Sluis*, sont mis en état de défense, 7
- Ambassadeurs* de l'Empereur à la Diète de Ratisbonne, ont ordre d'animer les esprits contre le Roi Très-Chrétien, 28. Font un Discours pour représenter l'importance qu'il y avoit de secourir la Hollande, 29. De France publient que le Roi Très-Chrétien n'en veut point à l'Empire, 30. Du Roi de Suède arrivent à la Haye pour offrir la Médiation de leur Maître

T A B L E

tre aux Etats, 32. Des Etats sont accusez par les François de vouloir introduire dans Mastricht 45. Charettes chargées de toutes sortes de provisions, 65. Des Etats répondent aux Ministres du Roi Très-Chrétien & du Roi Charles au Congrès de Cologne, 208. Du Roi Très-Chrétien persistent jusques au 12 de Juillet pour attendre les offres des Etats pour la satisfaction de leur Maître, 209. Des Rois de France & d'Angleterre déclarent à quelles conditions ils veulent accorder la Paix aux Etats, *ibid.* Des Etats ne veulent plus entendre parler des premières offres qu'ils ont faites pour la Paix, 223. De France se plaignent de l'enlèvement du Prince de Furstemberg à Cologne, 288. De France partent de Cologne le 26. du mois d'Avril, 291

Angleterre (Charles Roi d') accepte la Médiation de la Suède aussi-tôt qu'elle lui est offerte, 34. Se promet de grands avantages de cette Médiation par les étroites liaisons que lui & le Roi Très-Chrétien avoient avec la Cour de Suède, 35. Ne veut point entendre parler qu'on choisisse un autre lieu que Dunquerque pour traiter de la Paix, 52. Fait publier par tout que les Etats n'avoient aucun desir pour la Paix, 53. Ecrit une Lettre aux Ambassadeurs de Suède au sujet d'un autre choix que Dunquerque pour traiter de la Paix, *ibid.* Refuse la Suspension d'Armes par Mer proposée par les États, 56. Proteste contre les Etats sur le peu d'inclination qu'ils avoient pour la Paix, *ibid.* Choisit enfin Cologne pour la Négociation de la Paix, 57. A de grandes inquiétudes des discours que tient le Peuple en Angleterre, 142. Est résolu de continuer la Guerre contre toute apparence de

rai-

DES MATIERES.

- raison, 143. Se transporte sur la Flote avec le Duc d'York son frere, *ibid.* Prie son frere de prendre le commandement de l'Armée Navale, 144. Ne fait rien pour le Prince d'Orange que par grimace, 222. Répond à la Lettre des Etats article par article, 237. *& suiv.* Reçoit deux lettres des Erats sur la Négociation de la Paix, 265. Se résout d'écouter les propositions de Paix des Etats, 267. Répond aux offres avantageux que lui faisoit le Marquis de Ruvigni Ambassadeur de France, 278. Conserve pour le Roi T. C. les mêmes sentimens après la Paix qu'il avoit faite avec les Etats. Aprehende que Louïs ne succombe. A un penchant extraordinaire pour le beau Sexe, 312. Offre sa Médiation au Roi T. C. 313. Est allarmé d'apprendre que le Prince d'Orange veut faire un Voyage en Angleterre. Ordonne au Chevalier Temple de l'en détourner, 424.
- Anglois*, s'attribuent vainement l'honneur de la Victoire au sujet du Combat qui se donna entre les Flotes Royales & celle des Etats, 166
- Anguien* (le Duc d') a ordre d'attaquer tous les postes qui défendoient l'entrée de la Hollande, 11.
- Anhalt* (le Prince d') met entre les mains de l'Empereur un Mémoire contenant les offres du Roi T. C. pour obtenir le Suffrage de l'Electeur de Brandebourg pour faire élire M. le Dauphin Roi des Romains, 30
- Aplaudissemens* des Peuples au sujet de la générosité du Prince d'Orange, 26
- Ardembourg*, les jeunes filles de cette Ville s'étant parées vont au devant du Prince. Lui présentent les clefs dans un bassin d'argent, 15
- Arlington* (Mylord) est surpris de la déclaration
- Tome III, X que

T A B L E

- que lui fait le Marquis de Fresno Ambassadeur
d'Espagne, 279. Est dans les intérêts de la
France, *ibid.* Se rend aux raisons du Cheva-
lier Temple, 280. Ecrit une Lettre imperti-
nente au Prince d'Orange, 425. Ajoûte qu'il
n'y auroit jamais qu'une faulle amitié entre le
Roi Charles & le Prince d'Orange, si elle se
faisoit à coups de bâton, &c. 426
- Armée* de la République forte de 76. mille hom-
mes de pié, de 13942. Chevaux & de 2000.
Dragons, 18
- Artagnan* (le Comte d') commande les Mous-
quetaires à l'attaque d'une Demi Lune au sié-
ge de Mastricht, 97
- Articles secrets* du Traité d'Alliance entre la Fran-
ce & la Suede, renouvelé à Stockolm le 14.
d'Avril 1672. 35. Du Traité conclu entre le
Roi T. C. & l'Electeur de Brandebourg, 77.
Du Traité conclu entre le Roi d'Espagne & les
Etats, au sujet de la conduite que ce Monar-
que devoit tenir envers le Roi d'Angleterre,
180. Article quatriéme du Traité de Paix con-
clu entre le Roi Charles & les Etats concer-
nant le Pavillon, 282
- Avantages* que les Etats avoient lieu d'espérer de
la Suspension d'Armes par Mer qu'ils propo-
soient au Roi Charles, 55
- Avanture* remarquable arrivée aux Ambassadeurs
de Suede & des Etats lors qu'ils se rendirent à
Aix-la-Chapelle pour y traiter de la Paix, 64.
65.

B.

B *Anckert* (le Lieutenant-Amiral) a le com-
mandement de l'Arrière-garde de la Flore
sous de Ruiter,

DES MATIERES.

- Barillon* (le Sieur de) est nommé de la part du Roi T. C. pour se rendre à Cologne en qualité d'Ambassadeur Plénipotentiaire, 59
- Beauregard* (le Marquis de) obtient du Prince de Conti tous les secours dont il avoit besoin pour contrecarrer le Comte de Dohna Gouverneur d'Orange, 364. Est trouvé coupable de malversation par les Tuteurs du Prince d'Orange, 369.
- Beauvau Despense* (le Marquis de) avertit le Vicomte de Turenne des dispositions favorables qui se presentoient pour engager l'Electeur de Brandebourg dans le parti de la France, 74. Fait un Discours remarquable sur ce sujet à l'Electeur, *ibid.*
- Bellefonds* (le Maréchal de) se rend à Paris. Est disgracié & confiné à Bourges, 302
- Beverning* (le Sieur de) est nommé pour Plénipotentiaire par la Province de Hollande pour la Négociation de la Paix à Cologne, 58. Répond aux Ambassadeurs Suédois sur le projet de Paix présenté par les Rois de France & d'Angleterre, 202
- Blancs-SigneZ*, donnez au Chevalier Sylvius & au Marquis de Beauregard par la Princesse Royale pour déposséder le Comte de Dohna du Gouvernement de la Principauté d'Orange, 362.
- Bois-Bernard* (le Sieur de) est envoyé par Fariaux pour aider à soutenir la défense d'une Demi-Lune au Siège de Mastricht, 95. Est fait prisonnier par les François, *ibid.*
- Bois-Jourdan* persuade aux autres Officiers François de capituler & de rendre la Ville de Trèves aux Ennemis sans le consentement du Maréchal de Crequi, 471. *Et suiv.*
- Bommel*, le Prince d'Orange fait semblant de

T A B L E

l'assiéger pour donner le change au Duc de Luxembourg, 185. Est abandonné par les François moyennant une rançon de 36. mille francs, 246.

Bonn est assiégé par le Prince d'Orange & par le Comte de Montecuculi, 200. Description de cette Place, *ibid.*

Boufflers (le Marquis de) avec ses Dragons, perdent beaucoup à la mort de M. de Turenne. Se bat en desespéré pour la venger, 457

Brandebourg (l'Electeur de) attaque le Diocèse de l'Evêque de Munster. Ses bons desseins sont traversés par la trahison d'un Ministre de la Cour Imperiale, 4. Sa generosité & sa confiance contre les promesses & les menaces du Roi T. C. 66. Conclut enfin un Traité avec le Roi de France, *ibid.* Fait du bonheur de ses Sujets sa propre felicité, 67. Est accusé à tort de s'être laissé tenter par l'espérance d'être Médiateur conjointement avec le Roi de Suede, *ibid.* Abandonne ses Alliez parce que l'intérêt de ses Sujets l'engageoient indispensablement à le faire, 68. Est mécontent de certains bruits qui s'étoient répandus injurieux à sa gloire, *ibid.* Se plaint là-dessus aux Etats par une Lettre qu'il leur écrit, 69. Est sollicité d'entrer dans le parti de la France par le Marquis de Beauveau, 74. A de grandes raisons qui le portent à un accommodement avec le Roi T. C. 76. Est amusé par la France par des longueurs qui augmentent les calamitez de ses Sujets, 77. Se réserve de prendre les Armes en cas que l'Empire soit attaqué, *ibid.* Refuse de s'engager dans un tiers parti avec la Suede & plusieurs Princes de l'Empire, 78. Rend publiques les raisons qu'il a eu de faire son Traité avec la France, 79. Conclut un

Traité

DES MATIERES.

Traité avec les Etats Généraux qui leur est très-avantageux, 309. Prend de grands ombrages de la conduite du Roi de Suede, 422. Concerte avec le Prince d'Orange & les autres Allies, *ibid.* Est sensiblement touché de la maladie du Prince d'Orange, & lui envoie des remèdes, 428. Marque une tendresse rare parmi les Princes, 429. Se rend à la Haye pour y prendre des mesures avec le Prince son Neveu. Insiste auprès des Etats pour les porter à déclarer la Guerre à la Suede, *ibid.* Demande à la Diète de Ratisbonne que la Suede soit déclarée ennemie de l'Empire, 431. Fait faire des marches incroyables à ses Troupes pour surprendre les Suedois. Se conduit en grand Capitaine, 441. Attaque Ratenau & s'en rend maître. Envoie devant le Landgrave de Hesse Hombourg pour amuser les Suedois, 442. Fait attaquer les Suedois postez sur une hauteur avantageuse, *ibid.* Donne ses ordres pendant le Combat avec une presence d'esprit admirable, & est le premier à les executer. Demeure maître du Champ de Bataille, & bat les Suedois à plate-couture, 445. Poursuit les Suedois pour les engager à un second Combat. Bat une Armée qui lui étoit de beaucoup supérieure,

446

C.

Cantons Suisses demeurent Spectateurs de la conquête que le Roi T. C. fait de la Franche-Comté. Reçoivent un million de livres que le Roi de France leur fait compter, 305
Capitaines d'Armes établis par les Magistrats d'Amsterdam pour armer les Milices, 14
Chambre des Communes entre dans la discussion des

X 3

T A B L E

- des motifs qui ont porté le Roi Charles à déclarer la Guerre aux Etats, 266. Des Seigneurs font paroître qu'ils ont un soin tout particulier de l'honneur du Roi, 269
- Chamilli* (le Marquis de) se signale à la défense du Siège de Grave, 319. Donne avis au Prince de Condé de l'état du Siège, 351. Demande à capituler, 352
- Chaunes* (le Duc de) est choisi par le Roi T. C. pour se rendre à Cologne en qualité de son Ambassadeur Plénipotentiaire, 59
- Coëhorn* (le Général) a trouvé un nouveau secret d'attaquer les Villes. Merite le nom de *Preneur de Villes*, 84
- Cologne* est choisie pour le lieu où l'on devoit traiter de la Paix, 58
- Combat* entre les Flotes Angloise & Françoisé Alliées composées de 150. Voiles contre la Flote des Provinces-Unies composée de 100. Vaisseaux, 120
- Condé* (le Prince de) est peu content de la conduite de l'Evêque de Mnnster. Passe dans la Flandre avec son Armée, 140. Envoie le Marquis de Luffon au Comte de Monterey pour lui marquer qu'il avoit ordre d'agir contre les Sujets de Sa Majesté Catholique, 191. Est d'avis qu'on rase une partie des Places prises sur les Provinces Unies, 196. Tâche de retenir l'Electeur de Cologne dans les intérêts de la France, & de faire échouer le Siège de Bonn, 202. Evite d'en venir aux mains avec le Prince d'Orange, 322. Se comporte en grand Capitaine au Combat de Senef, 323. *Et suiv.* S'expose autant que le moindre Soldat, 328. Se trouve par tout où le peril est le plus grand, 338. La Fortune semble se déclarer en sa faveur, *ibid.* Ecrit une Lettre au Roi T. C. sur

DES MATIERES.

- sur le Combat de Senef, laquelle est interceptée, 344 Tâche d'éviter le Combat avec autant de soin que le Prince d'Orange le cherche, 345. Secourt Oudenarde, 347. Fait le Siège de Limbourg, 435. Laisse la gloire de cette conquête au Duc d'Enghien son Fils, 437. Est envoyé en Allemagne après la mort de Turenne pour y commander l'Armée, 461
- Conditions* des Traitez d'Alliance conclus entre l'Empereur, le Roi d'Espagne & les Etats, 179. Conditions auxquelles le Roi T. C. & le Roi Charles vouloient accorder la Paix aux Etats Généraux des Provinces-Unies, 209. 211. Conditions auxquelles les Etats de Gueldres & de Zutphen prient le Prince d'Orange de vouloir accepter la Souveraineté de leurs Provinces, 376
- Couriers* dépêchez par le Roi Très-Chrétien à la Cour de Vienne & à celle de Madrid, 83
- Courlande* (le Prince de) amene trois Régimens de Cavalerie & de Dragons au service des Etats, 17.
- Courtin* (le Sieur) est nommé en qualité d'Ambassadeur Plénipotentiaire pour se rendre à Cologne de la part du Roi Très-Chrétien, 59
- Crequi* (le Maréchal de) perd la Bataille & se jette dans Trèves, 469. Met tout en usage pour défendre cette Place, 471. Est fait prisonnier, 474
- Crevecœur* est démoli & abandonné par les François, 246

D.

D*éclaration* des Etats pour récompenser ceux qui s'aquiteroient de leur devoir sur la Flote, 25. Des Ambassadeurs de Suede dans la pre-

T A B L E

miere Audiance qu'ils eurent des Etats le 6. de Janvier au sujet de la Mediation du Roi leur Maître qu'ils offroient auxdits Etats, 37. Des Députez de Ziric-Zée au sujet de la Souveraineté de Gueldres & de Zutphen offerte au Prince d'Orange,	384
<i>Demêlez</i> entre de Ruyter & Tromp,	19
<i>Députez</i> de Hollande, de Zelande, de Frise, de Groningue & le Pensionnaire Fagel arrivent à Utrecht le 25. de Novembre. Y suspendent le gouvernement & l'exercice de toutes sortes de charges,	249
<i>Députez</i> de Frise & de Groningue renouvellent le différent qu'ils avoient eu avec ceux d'Utrecht pour la préséance, 256. De Middelbourg déclarent qu'il falloit résoudre de concert avec la Province de Hollande sur ce qui concernoit la Souveraineté de Gueldres & de Zutphen offerte au Prince,	382
<i>Description</i> du Siege de Maftricht par le Roi T. C., 89. Du Combat Naval qui se donna entre les Flotes Alliées d'Angleterre & de France contre celle des Provinces-Unies sous le commandement du Ruyter, 120. Du nombre de Vaisseaux qui composoient les Flotes Royales, 149. De la Bataille entre les Flotes Royales & celle des Etats, 161. Du Siege de Dinant 433. Du Siege de Limbourg,	435
<i>Discours</i> Remarquables des Ministres Suedois aux Députez de Leurs Hautes Puissances pour les porter à travailler sans delay à la Négociation de la paix, 40. & <i>suiv.</i> Du Marquis de Beauveau à l'Electeur de Brandebourg pour l'engager dans le parti de la France, 74. Des peuples d'Angleterre sur les succez de de Ruyter par Mer, 141. Du Lieutenant Amiral de Ruyter aux Matelots pour les animer au Combat, 159. Contre les	

DES MATIERES.

les personnes devoüées au Prince d'Orange accusez d'avoir formé le projet par lequel la Souveraineté de Gueldres & de Zutphen lui étoit offerte , 414. 416

Division parmi les Généraux François aprez la mort du Vicomte de Turenne , 456

Dhons (le Comte de) arrive auprès de Tongres & s'informe de la disposition du Camp des Ennemis devant Mastricht, 87. S'avance vers le premier poste des François. Est arrêté à la premiere garde. Use de stratageme & se jette dans Mastricht , 88

Dhons (le Comte de) Gouverneur d'Orange est justifié des choses desavantageuses à sa memoire raportées dans le premier Volume de cêt Ouvrage , 359. *Et suiv.* Se voit exposé à des seditions populaires par les intrigues de la Princesse Royale qui le vouloit depousser , 363. Est obligé de faire enlever Silvius Avocat & Procureur Général , 364. Desespere de faire une longue resistance avec le peu de monde qu'il avoit contre l'armée du Roi Très-Chrétien , 366. Reçoit un ordre de la Princesse Douairiere & de l'Electeur de Brandebourg de ceder lorsqu'il ne se pourroit pas deffendre. Entre en négociation avec le Commissaire du Roi T. C. Conclut un Traité , 368. Se rend à la Haye & rend compte de sa conduite , *ibid.* Sa fidelité est recompensée par une pension sur les Domaines de la Maison de Châlon , 369

Don Jean d'Autriche frere naturel du Roi Catholique refuse le Gouvernement des Pais Bas vacant par le rapel du Comte de Monterey , 423

Du Pas Gouverneur de Naerden est accusé de lacheté par le Duc de Luxembourg. Est degradé des armes & condamné à mort , 189. Sa peine est changée en une prison perpetuelle à la priere

T A B L E

du Maréchal de Turenne. Se jette dans Grave où il meurt glorieusement, *ibid.*
Dunquerque est nommée par les Rois de France & d'Angleterre pour la négociation de la paix avec les Etats, 40. Est rejetée par les Etats, 49

E.

Edit des Etats de Hollande contre ceux qui publioient que le Prince d'Orange se vouloit rendre maître du pais, 416
Ehrenstein (M. se rend à Aix la Chapelle pour assister au Traité de paix en qualité d'Ambassadeur Mediateur de la part du Roi de Suede, 63
 Presse les Etats Généraux de travailler avec lui à remettre les Négociations de la paix sur le tapis, 312
Electeur de Cologne se rend à la nécessité de ses affaires, 303. Fait sa paix avec les Etats, 304
Empereur (l') Leopold craint de trop risquer en se déclarant seul contre la France, 28. Met tout en usage pour faire réussir les Négociations des Ministres des Etats, *ibid.* Apprehende que Louis ne fasse élire le Dauphin Roi des Romains, 30. Trouve plus de facilité à réunir les Esprits de divers Princes en sa faveur, 32. Se déterminé enfin à secourir les Etats sans attendre la résolution de la Diète, *ibid.* Trouve mauvais qu'on veuille l'obliger de retirer les troupes de Cologne, 61. Rejette les lettres du Marquis de Grana comme supposées, 62. Accorde une sureté pour la Ville de Cologne, 65. Donne ordre à son Ministre à la Haye de conclure deux differents Traitez avec les Etats, 82. Menace de mettre au ban de l'Empire l'Evêque de Munster, 293
Entreprise importante de la Flote de Hollande sous le Lieutenant Amiral de Ruiter pour boucher l'en-

DES MATIERES.

- l'entrée de la Tamise, 113
Espagne (l') déclare la guerre à la France, 195
Espions. Faute de bons Espions les meilleures entreprises échoüent, 134
Estrées (le Comte d') commande le corps de Bataille des Flotes Alliées, 119. Fait l'éloge de la bravoure de Ruitier au Ministre Colbert, 127. A des ordres secrets de ne point exposer les Vaisseaux du Roi T. C., 162. Demeure immobile pendant le Combat, 165. Est accusé d'avoir usé d'artifices indignes en combattant avec les Anglois contre de Ruitier, 169
Etats Généraux des Provinces Unies font de nouvelles levées avec succès, 17. Font équiper une Puissante Flotte, 18. Tâchent de mettre la plupart des Princes de l'Empire dans leurs Intérêts, 27. Renouvellent leurs instances auprès de l'Empereur, 32. Acceptant la Mediation de la Suede du consentement de leurs Alliez, 37. Nomment des Députez pour conférer avec les Ministres Suedois, 40. Refusent la suspension d'Armes & le lieu designé pour négocier la paix. Communiquent cette affaire au Baron d'Isola & à D. Emanuel de Lira Ministre de l'Empereur & du Roi d'Espagne, 46. Font faire réponse aux Ambassadeurs de Suede, 47. Refusent d'envoyer leurs Ambassadeurs à Dunkerque pour la négociation de la paix, 49. Offrent une suspension d'Armes par mer au Roi Charles, 54. Nomment des Plenipotentiaires pour assister à la Négociation de la paix à Cologne, 58. Consentent à la proposition des Mediateurs & envoient Leurs Plenipotentiaires par provision à Aix-la-Chapelle, 60. Representent à la Cour de Vienne la nécessité d'avoir une place libre & sûre pour y traiter de la paix, 61. Ordonnent un jour de priere

T A B L E

priere au sujet de la Victoire remportée sur les Flotes Royales le 21. Août. Recompensent ceux qui se sont distinguez dans le Combat, 178. Travailleent à des Alliances avec plusieurs Prince de l'Europe, 179. Refusent la Neutralité pour la Province d'Utrecht proposée par le Marquis de Louvois, 198. Tâchent de détacher le Roi Charles de l'Alliance du Roi T. C. pour parvenir à la paix, 225. Ecrivent une lettre au Roi Charles en date du 25. d'Octobre, 226. Députent au Prince d'Orange au sujet du rétablissement de la Province d'Utrecht dans l'union, 256. Approuvent le sentiment du Prince sur ce sujet, 258. Font un Traité avec les Ducs de Brunswick & Lunebourg, 307. Font un Traité avantageux avec l'Electeur de Brandebourg, 309. Envoyent le Sieur d'Achtienhoven à Berlin pour détacher Son Altesse Electorale des engagemens qu'elle avoit pris avec le Roi T. C., 310. Font un Traité avec le Roi de Dannemarck, 311. Ecrivent au Prince d'Orange sur la gloire qu'il venoit d'acquérir au Combat de Senef, 343. Font present au Prince du Canon qui se trouvoit à Grave marqué aux Armes de France, 353. Déclarent la Guerre à la Suede, 440

Etats de Hollande font examiner par des Commissaires les demêlez entre de Ruiter & Tromp, 21. Déclarent le Prince d'Orange Stathouder Hereditaire de leur Province, 259. Publient un Edit rigoureux contre ceux qui avançaient que le Prince d'Orange avoit voulu se rendre Souverain du País, 416

Etats de la Province d'Utrecht se déchargent du serment qu'ils avoient fait de ne point élire le Prince d'Orange pour leur Gouverneur. Envoyent des Députez à la Haye pour y reprendre leurs

DES MATIERES.

leurs ancienne Seance dans l'assemblée des Etats Généraux, sont refusez, 248. Députent Mrs. Dyckvelt, de Sandenberg & le Bourg-maitre vander Voort-au Prince d'Orange pour lui offrir le Stathouderat de la Province, *ibid.*

Etats de Zelande prennent la résolution de déclarer le Prince d'Orange Stathouder Héritaire de leur Province. Rendent la dignité de premier Noble héréditaire à ses enfans mâles fortis d'un legitime mariage, 265

F.

F *Agel* (le Pensionnaire) a ordre de répondre à Mr. Temple au sujet de la médiation qu'il offre de la part du Roi Charles, 314

Farjaux est fait Gouverneur de Mastricht. Passe pour le plus brave Officier qu'eussent les Espagnols. Deffend contre les François Valenciennes & se rend celebre par ce Siege. Est reçu dans Mastricht avec beaucoup de joye, 85. Se signale à la deffence de cette Place, 90. Engage & anime sa garnison par l'esperance d'un prompt secours, 91. Ecrit au Prince d'Orange sur le tems qu'il pouvoit défendre Mastricht, 91. S'expose aux plus grands perils, 92. Est obligé d'agir en Soldat desesperé plutôt qu'en sage Capitaine. Fait paroître pendant le Siege la conduite d'un homme très experimenté dans le metier de la Guerre, *ibid.* Va à la tête de tous les Regimens & montre lui-même aux Soldats la maniere de jeter des Grenades. Est liberal à recompenser les Soldats, 93. Se met à la tête des Soldats l'épée à la main & fait livrer un 4. Combat à la Demi-Lune, 95. Fait une sortie qui ne lui réussit pas, 100. Demeure inflexible aux remontrances des Bourgeois, des Magistrats & des Ecclesiastiques de Mastricht qui veulent l'obliger à capituler, 103. Leur promet de
faire

T A B L E

faire decider cette affaire par un Conseil de Guerre, 104. Ne peut se resoudre qu'à la dernière extremité à rendre la Place, 105. Est obligé de capituler le 30. de Juin, *ibid.* A ordre d'investir Naerden, 185. Arrive à Utrecht avec trois Regimens après la sortie des François. Refuse aux Magistrats de prêter le serment de fidelité, 249. Passe le reste de la nuit dans le lieu du Combat à la Bataille de Senef, 341

Flessingue. Ses Députez approuvent la resolution des États de Gueldre & de Zutphen au sujet de la Souveraineté de ces Provinces offerte au Prince, & en rapportent les raisons, 390. Prient Son Altesse au nom de leur, Principaux de vouloir accepter ladite Souveraineté, 391

Flotes Royales d'Angleterre & de France perdent dans le Combat plus de Vaisseaux que les Hollandois, 126. Evitent un second Combat avec de Ruitter, 128. Se retirent dans la Tamise, 130. Se mettent en ordre de Bataille & viennent chercher la Flote de Hollande, 149

Fourrilles (le Chevalier de) paroles remarquables qu'il dit avant sa mort à la Bataille de Senef contre le Prince de Condé, 330

France (le Roi de) se sert d'un artifice qui jette les Ministres de l'Empereur dans de nouveaux embarras, 31. Repond à la lettre du Roi de Suede au sujet de la Mediation que ce Prince lui avoit offert, 33. Est irrité de ce que les Etats refusent la suspension d'Armes qu'il leur faisoit offrir, 51. Rejette le choix qu'il avoit fait de la Ville de Cologne pour y traiter de la Paix, 59. Propose Aix la-Chapelle, 60. Employe la force après s'être inutilement servi des promesses & des menaces pour porter Son A. E. de Brandebourg à un Traité, 66. Employe le
Mar-

DES MATIERES

Marquis de Beauveau Despenfe auprès de S. A.
 E. de Brandebourg pour l'engager dans son parti, 74. Forme le deffein d'affieger Maſtricht, 84. Paſſe devant Bruxelles avec ſon Armée & arrive devant Maſtricht, 87. Prend plus de precaution en l'afſiégeant qu'il n'avoit fait auparavant, 89. Demeure pendant les attaques de Maſtricht ſur le haut de la Montagne de St. Pierre, 96. Fait diſtribuer aux Soldats à l'attaque du Duc de Mommouht quarante mille frans, 98. Népargne point de monde au Siege de Maſtricht de crainte que le Prince d'Orange ne le fit lever, 99. Ne veut pas donner le tems au Prince d'Orange d'en tenter le ſecours & fait tirer dans un jour ſur Maſtricht plus de douze cents coups de Canon, 100. Perd au Siege de Maſtricht neuf mille hommes de ſes meilleures troupes, 106. Ecrit une lettre ſinguliere à M. du Rancher Gouverneur du Queſnoy pour faire chanter le *Te Deum*, *ibid.* Conçoit de la méfiance des demarches des Anglois, 131. Renonce à la conquête de la Hollande, *ibid.* Fait faire le procès à Du Pas Gouverneur de Naerden accusé de lâcheté, 189. Déclare la Guerre à l'Eſpagne, 195. Abandonne toutes ſes conquêtes en moins de tems qu'il ne les avoit faites, 205. Propoſe des conditions de Paix très prejudiciables au Prince d'Orange, 221. Donne ordre à ſes Généraux d'abandonner la plus grande partie des Villes qu'il avoit conquiſes, 244. Eſt irrité de l'enlèvement du Prince Guillaume de Furftemberg & ordonne à ſes Ambaſſadeurs de ſe retirer de Cologne, 289. Fait ſortir ſes Troupes de la Province de Gueldres, 300. Ne retient de toutes ſes conquêtes que les ſeules places de Maſtricht & de Graves, 301. Diſgracie le Maréchal de Bellefonds
pour

T A B L E

pour persuader au public que les Villes de la
 Provinces de Gueldres avoient été abandonnées
 contre son intention, 303. Est chagrin de se
 voir abandonné par ses plus fideles Alliez, 304.
 Entre en Franche Comté, 305. Se rend mai-
 tre de Besançon, de Dole, de Salins & du reste
 de la Franche-Comté, 306. Accepte la Media-
 tion du Roi d'Angleterre, 313. S'approche d'O-
 range avec une Armée en 1660. 366. Entre
 en Flandres avec une Armée considerable. Or-
 donne au Maréchal de Crequi de faire le Siège
 de Dinant, 433. Veut avoir la gloire de faire
 croire au monde qu'il en veut venir aux mains
 avec le Prince d'Orange, 437. Se retire en
 France & laisse son Armée au Prince de Condé,
 439. Est sensible à la mort du Vicomte de Tu-
 renne, 447. A de la joye que son Armée soit
 hors de dangers par la bonne conduite du Comte
 de Lorges. Envoye le Prince de Condé pour
 commander en Allemagne, 461
François ont l'effronterie de vouloir faire accroire
 qu'ils ont eu beaucoup de part à la Victoire au
 sujet du Combat qui se donna entre les Flotes
 Royales & celle des Etats, 167. Relation
 qu'ils publierent la dessus, *ibid.*
Frederick Henri se rend maître de Mastricht le
 22. d'Août 1632. après six semaines de Siege,
 109. Elude les tentatives du Comte de Papen-
 heim, de Gonzalez de Cordouë & du Marquis de
 Sainte Croix qui le veulent obliger à lever le
 Siege, 110. Aquier plus de gloire à la prise
 de Mastricht que le Roi T. C., 112
Fresno (le Marquis de) Ministre du Roi d'Es-
 pagne fait savoir à la Cour d'Angleterre que son
 maître déclarera la Guerre aux Anglois si le Roi
 Charles refuse de faire la Paix avec les Etats,
 267. Signifie à Milord Arlington qu'il avoit
 reçu

DES MATIERES.

- reçu plein pouvoir des Etats de conclure la paix,
279. Conclut le Traité de paix avec le Che-
valier Temple entre le Roi Charles & les Etats
Généraux des Provinces-Unies, 281
Furftemberg (le Prince Guillaume de) est enle-
vé à Cologne par ordre de l'Empereur, 285
¶ *ſuiv.* Particularitez remarquables de cet
enlèvement, 286. Est conduit à Bonn & gar-
dé fort étroitement, 288

G.

- Geis*, Major du Regiment de Morbecq, est tué
au Siège de Matricht, 94
Générofité extraordinaire du Prince d'Orange, par
l'offre qu'il fait aux Etats de tous ses revenus
pour pouffer la Guerre, 26
Grana (le Marquis de) forme le deſſein d'intro-
duire deux mille Chevaux dans Cologne nom-
mée pour le Traité de Paix, 59. Est rapellé à
Vienne comme ſuſpect aux deux Rois, 63. Dé-
pêche le Comte de Bagnasco vers l'Empereur
pour lui donner avis de l'enlèvement du Prince
Guillaume de Furftemberg, 288. Répond aux
Députez de Cologne qui venoient reclamer
Furftemberg, 289
Gremonville (le Commandeur de) a ordre à la
Cour de Vienne de la part du Roi Très-Chrétien
de changer ſes remontrances en proteſtations,
& de ſe plaindre à l'Empereur, 83
Grim (le Colonel) donne des marques d'une va-
leur héroïque en défendant le poſte qui lui avoit
été confié, 135. Tué quatre Soldats de ſa pro-
pre main, & eſt fait priſonnier, 136
Gueldres (Duché de) quelques perſonnes de ce
Duché s'aſſemblent à Nimegue pour déferer la
Souveraineté de cette Province au Prince, 373
Habitans

T A B L E

H.

- H**abitans de Mastricht sont charmez de la pompe de la Cour du Roi Très-Chrétien. Souhaitent de passer sous la domination de ce Monarque, 86. S'assemblent devant la maison de Farjaux, Gouverneur de Mastricht, pour le supplier de songer à leur salut, 101. Conjurent les Magistrats & les Ecclésiastiques de porter Farjaux à une Capitulation, 102
- Habitans** des Provinces-Unies attribuent la conclusion de la paix entre le Roi Charles & les Etats au Prince d'Orange, 283
- Hairen** (Mr. de) est nommé en qualité d'Ambassadeur pour la Province de Frise pour assister au Traitez de paix à Cologne, 58. Répond aux Ambassadeurs Mediateurs sur les conditions de paix offertes par les Rois de France & d'Angleterre, 212
- Hamilton** (le Comte d') perdant beaucoup à la mort de Mr. de Turenne son protecteur, & se trouvant à la tête de quinze cens Mousquetaires Anglois, se bat en désespéré pour la vanger, 457. A la gloire d'avoir sauvé l'Armée Francoise, *ibid.*
- Hanovre** (le Duc d') quitte le parti de la France, 462.
- Harderwick** est démoli & abandonné par les François, 246
- Hollandois** combattent avec tant de valeur à la Bataille de Senef qu'ils remettent la balance dans son équilibre, 337
- Hubert** (Mr.) Pensionnaire de Zélande est prié par le Prince d'Orange de convoquer les Etats de Zélande. Est d'un merite distingué & d'une pénétration peu commune, 380. Reçoit une Lettre

DES MATIERES.

Lettre du Prince au sujet de la Souveraineté que les Etats de Gueldres & de Zutphen lui offroient, 381. Convoque l'Assemblée des Etats de Zélande, 382. Est prié par les Membres de l'Assemblée de dresser quelques projets de réponse à Son Altesse au sujet de la Souveraineté qui lui étoit offerte, 393

Humieres (le Marêchal d') évacuë la Ville d'Utrecht au son des Cloches, des Trompettes & du Tambour, 248

I.

Jenkins (Mr.) est nommé par le Roi Charles pour aller assister au Congrès à Cologne, 59
Imperiaux interceptent une lettre du Comte de Chamilli. Arrêtent les Chariots des Ambassadeurs de France à la porte de Cologne. S'emparent de quarante-huit mille Rischdales qui étoient sur ces Chariots, 290

Ibrands (Mr.) est nommé en qualité d'Ambassadeur pour la Province de Groningue pour aller traiter de la paix à Cologne, 58

Isola (le Baron d') Ministre de l'Empereur est informé par les Etats de la suspension d'Armes & du lieu designé pour traiter de la paix, 46

K.

Katwick. De Ruiters se rend avec la Flote des Etats entre cette place & Scheveling par ordre de Son Altesse, 150

Koningsmarck (le Comte de) est fait Gouverneur de Naerden après la prise de cette place par le Prince d'Orange, 190. Est mortellement blessé au Siège de Bonn, 203. Se justifie au Prince de l'affaire de Bodegrave qu'on lui avoit imputé, 204

Lecture

T A B L E

L.

- L**ecture faite sur la Flote d'une lettre remarquable du Prince d'Orange à de Ruyter pour encourager les Officiers & les Matelots au Combat, 152
- Lettre de Ruyter aux Etats contre Tromp, 21. De Tromp audits Etats contre de Ruyter, *ibid.*
- Du Roi Charles aux Ambassadeurs de Suède sur le choix d'un lieu pour traiter de la paix, 53.
- Del' Electeur de Brandebourg aux Etats au sujet de certains bruits qui s'étoient répandus dans leurs Provinces, 69.
- De Farjoux Gouverneur de Mastricht au Prince d'Orange sur le Siège de cette place, 91.
- Du Roi Très-Chrétien à Mr. du Rancher Gouverneur du Quesnoy au sujet de la prise de Mastricht, 106.
- Du Prince d'Orange au Lieutenant-Amiral de Ruyter pour exhorter les Officiers à faire leur devoir, 114.
- Du Prince d'Orange à de Ruyter au sujet de la descente que les Flotes Royales vouloient faire sur les Côtes de Hollande & de Zélande, 147.
- Autre du Prince d'Orange à de Ruyter dans laquelle on fait la lecture sur la Flote pour encourager les Officiers & les Matelots au Combat, 152.
- Du Duc de Luxembourg au Roi Très-Chrétien au sujet de Du Pas Gouverneur de Naerden, accusé de lâcheté, 189.
- Du Duc de Luxembourg au Marquis de Louvois sur le dessein du Prince d'Orange, 197.
- De Mrs. Beverning & de Hairen aux Ambassadeurs Mediateurs au sujet des conditions de paix offertes par les Rois de France & d'Angleterre, 213.
215. Des mêmes Ambassadeurs des Etats aux Ministres Suédois pour demander une explication définitive de la part des deux Rois, 219.
- Des

DES MATIERES.

Des Ministres Hollandois aux Mediateurs Suédois, 224. Des Etats au Roi Charles pour le détacher de l'Alliance du Roi Très Chrétien, 226. Du Roi Charles aux Etats en reponse de celle qu'ils lui avoient écrit, 237. *Et suivant.* Deux autres lettres des Etats au Roi Charles sur la Negociation de la paix, 265. Du Comte de Souches aux Etats au sujet de la prudence que le Prince d'Orange avoit fait paroître à la Bataille de Senef, 342. Du Prince d'Orange aux Etats au sujet de la Bataille de Senef, 343. Des Etats au Prince d'Orange sur la gloire qu'il venoit d'aquerir au Combat de Senef, *ibid.* Du Prince de Condé au Roi de France sur ce qui s'étoit passé au Combat de Senef, 344. Du Prince d'Orange sur les plaintes qu'il fait à l'Empereur de la conduite du Comte de Souches, 349. Du Prince d'Orange aux Etats de Hollande au sujet de la Souveraineté de Gueldres & de Zutphen que les Etats de ces Provinces lui offroient, 379. Du Prince d'Orange aux autres Provinces sur le même sujet, 380. Du Prince d'Orange à Mr. Hubert Pensionnaire de Zélande sur le même sujet, 381. Des Etats de Zélande au Prince d'Orange pour dissuader Son Altesse d'accepter la Souveraineté de Gueldres & de Zutphen, 394. *Et suiv.* Du Prince d'Orange auxdits Etats de Zélande en réponse de celle qu'ils lui ont écrit, 396. Du Prince d'Orange aux Etats d'Utrecht au sujet de la Souveraineté de Gueldres & de Zutphen qui lui étoit offerte, 411. Lettre impertinente de Milord Arlington écrite au Prince d'Orange, 425.

Lira (D. Emanuel de) Ministre du Roi d'Espagne est informé par les Etats de la suspension d'Armes proposée par les Ambassadeurs Suédois, 46. *Lorges*

T A B L E

- Lorges* (le Comte de) a ordre d'aller soutenir Montal détaché pour investir Mastricht, 87. S'aquiert autant de gloire par la retraite qu'il fit après la mort du Vicomte de Turenne que s'il avoit gagné une Bataille, 460
- Lorraine* (le Prince de) se signale à la Bataille de Senef, 336
- Lorraine* (le Duc de) tâche de secourir Dinant assiégé par le Maréchal de Crequi, 433. Se signale au Siège de Trèves, 470. Se fait transporter à Coblens à cause de ses incommoditez. Sa mort, 474
- Louvois* (le Marquis de) méprise & rejette le conseil du Prince de Condé & du Vicomte de Turenne. Reconnoit sa faute & tâche de la réparer, 196. Reçoit un Courier du Duc de Luxembourg sur les mouvemens de l'Armée du Prince d'Orange, 197. Fait proposer aux Etats la Neutralité pour la Province d'Utrecht, 198
- Luffon* (le Marquis de) est envoié par le Prince de Condé vers le Comte de Monterey pour lui signifier les ordres qu'il avoit reçûs du Roi Très-Chrétien, 191
- Luxembourg* (le Duc de) a dessein d'attaquer les postes qui défendent l'entrée de la Hollande, 11. Est averti par un Meünier que le Prince d'Orange vient au devant de lui, *ibid.* S'avance jusques à Breukelen. Retourne à Utrecht sans avoir rien fait, 12. Intercepte des Lettres du Marquis de Grana, 59. Est au desespoir de s'être laissé surprendre par le Prince d'Orange, 186. Ecrit au Roi T. C. pour se disculper de n'avoir pas tenté le secours de Naerden, & en impute la faute à Du Pas qui en étoit Gouverneur, 189. Dépêche un Courier au Marquis de Louvois sur l'apréhension où il est que le Prince d'Orange l'attaque, 197. Propose aux Etats

DES MATIERES.

Etats par ordre du Marquis de Louvois la Neutralité pour la Province d'Utrecht, 198. Use d'artifice pour ébranler la fermeté des Etats, 199. Fait abandonner la Ville de Woerden après l'avoir rançonnée, 244. Abandonne la Province d'Utrecht, 247. Retourne en France avec plus de trois mille Chariots chargez de riches dépouilles, 251. Dépêche un Courier au Roi pour l'informer de l'embaras où il se trouve, 252. Se retire sous le Canon de Mastricht, *ibid.* Attaque à la Bataille de Senef l'aîle droite des ennemis où étoit l'Armée des Etats. Trouve plus de résistance qu'il n'avoit crû, 337. Est honoré du Baton de Maréchal de France, & a le commandement de l'Armée de Flandre à l'absence du Prince de Condé, 461. A ordre de ne point hasarder de Combat, *ibid.* Evite d'en venir aux mains avec le Prince d'Orange qui lui presente la Bataille, 476.

M.

- M**agistrats de Mastricht députent auprès de Fariaux pour le porter à capituler. Discours qu'ils font sur ce sujet, 102
- Martel** (le Contre-Amiral) se signale dans le Combat qui se donna entre les Flotes Royales & celle de Hollande, 162. Est mal récompensé de sa bravoure. Est arrêté & mis en prison par ordre du Roi T. C. 177
- Massacre** des deux frères de Wit n'est pas tant un effet du hazard, qu'une chose préméditée, 427.
- Mastricht.** Description des Fortifications de cette Place, 85. Est assiégé par le Roi T. C. avec une Armée de quarante-deux mille hommes, 87.

T A B L E

87. Particularitez de ce Siège, 88. *Et suiv.*
 Doit être cédé aux Espagnols par les Etats, 180
Maurice (le Prince) de Nassau, se signale au
 Combat de Senef, 339
Médiation offerte de la part du Roi Très- Chrétien
 aux Princes de l' Empire pour terminer la Guerre
 qu'il venoit de déclarer aux Etats, 31. Avoit
 pour but de traîner les affaires en longueur jus-
 ques à ce que Loüis eut achevé la conquête des
 Provinces-Unies, *ibid.* Des Ambassadeurs de
 Suede de la part du Roi leur Maître aux Etats,
 32.
Mémoire des Ambassadeurs de Suede présenté aux
 Etats le 22. de Mars au sujet de la Ville de Co-
 logne choisie pour la Négociation de la Paix
 par le Roi Charles, 57. Du Marquis de Ru-
 vigni Ambassadeur du Roi Très- Chrétien à la
 Cour d'Angleterre pour empêcher une Paix sé-
 parée, 273
Mémoires de M. Temple où il parle des bruits qui
 s'étoient répandus que le Prince d'Orange avoit
 voulu se rendre Souverain du Pais, par raport
 à la Souveraineté que les Provinces de Gueldres
 & de Zutphen lui avoient offerte, 417
Middelbourg. Ses Députez déclarent leur senti-
 ment sur la Souveraineté de Gueldres & de
 Zutphen offerte au Prince, 391
Milice d'Amsterdam forme un Corps de soixante
 mille Combattans, 14
Ministres de Suede gagnez par les largesses de la
 France, 36. Presentent un Mémoire aux Etats
 au sujet de leur Médiation acceptée par lesdits
 Etats contenant quatre articles, 39. Sont
 surpris de la Réponse que les Etats leur font,
 48. Se plaignent aux Etats du refus qu'ils font
 de la Suspension d'Armes, 51. Presentent un
 Mémoire aux Etats sur le choix que le Roi d'An-
 gleter-

DES MATIERES.

gleterre venoit de faire de la Ville de Cologne pour y traiter de la Paix, 57. De France font des demandes aux Etats beaucoup plus grandes depuis le Traité conclu entre le Roi Très-Chrétien & l'Electeur de Brandebourg, 81

Monbron (le Comte de) attaque la Contrescarpe de la porte de Tongres de la Ville de Mastricht avec les quatre Bataillons du Régiment du Roi, 93. Est secondé par le Duc de Monmouth, 94. Anime les Soldats par son exemple & par sa bravoure, 95

Monmouth (le Duc de) se trouve au Siège de Mastricht, 94. Est résolu de périr ou de sortir à son honneur de l'attaque où il commande. Demande au Roi Très-Chrétien de nouvelles Troupes. Emporte la Demi Lune & se distingue, 97

Montal (le Comte de) vient trouver les Ambassadeurs des Etats & leur propose de passer par Stochem en se rendant à Aix-la-Chapelle, 65. A ordre d'investir Mastricht, 87. Fait attaquer son poste par trois fois avec une furie extraordinaire. Son monde se rebute à la quatrième attaque, ce qui sauve la Contrescarpe, 96. Fait une décharge de 18. Canons chargez à cartouche qui tue beaucoup des Assiégez, 100.

Montecuculi (le Comte de) presse le Gouverneur des Pais-Bas de déclarer la Guerre à la France, 193. Fait sommer la Garnison de Bonn de lui remettre cette Place, 204. Est un Capitaine très-expérimenté & consommé dans le métier de la Guerre. Tâche d'entrer en Alsace, & de tromper la vigilance du Vicomte de Turenne, 447. Tâche d'entrer en Alsace pour obliger les François à quitter le Brisgaw, 452. Prend la résolution d'attaquer les François après la

Tome III. Y mort

T A B L E

- mort de Turenne, 456. Demeure maître du
 Champ de Bataille, 459. Assiége Haguenaw
 & Saverne. Leve le Siège. Fait une fausse dé-
 marche, 474. Repasse le Rhin avec toute son
 Armée, & laisse l'Alsace à la discrétion des
 François. Fait concevoir des soupçons de sa fi-
 délité, 475
- Monterey* (le Comte de) Gouverneur des Pais-
 Bas répond au Marquis de Luffon sur les plain-
 tes & les menaces du Prince de Condé, 191.
 192. Fait de grands honneurs au Prince d'O-
 range à Anvers où Son Altesse se rendit, *ibid.*
 Délibere avec le Prince sur la conduite qu'on
 devoit tenir, 193. Trouve toujours des diffi-
 cultez à toutes les propositions du Prince d'O-
 range, 307. Est rappelé, 423
- Morbecq* (le Marquis de) charge avec son Régim-
 ent les François qui s'étoient rendus maîtres
 d'une Demi-Lune au Siège de Maffricht, 94
- Mort* de la Princesse Douairière d'Orange Veuve
 de Frederic Henri, le huitième de Septembre
 1675. âgée de 74. ans. Portrait particulier
 que le Chevalier Temple fait des rares qualitez
 de cette Princesse, 476
- Munster* (l'Evêque de) est chagrin de la perte de
 Coevorden, 3. Fait ravager les Terres de l'E-
 lecteur de Brandebourg, 4. Tâche de secou-
 rir le Fort-Neuf assiégé par Rabenhaupt, 137.
 Ses Troupes sont battues à plate-coûture, 138.
 Assemble une Armée & la renforce par un deta-
 chement que lui envoie le Prince de Condé,
 139. Ravage le Pais de Drent, *ibid.* Fait
 abandonner Steenwick & Meppel, 250. En-
 voie ordre à ses Ministres de conclure la Paix
 avec les Etats, 293. Rend toutes les Places
 qu'il a prises sur les Etats. Se départ de l'al-
 liance du Roi Très-Chrétien, *ibid.*
- May*

DES MATIERES.

Muyden est fortifié par les ordres du Prince d'Orange, 9

N.

N *Aerden* est assiégé par le Prince d'Orange, 125.

Est pris par capitulation après quatre jours de tranchée ouverte, 128

Nassau (le Prince Maurice de) bat les Troupes de l'Evêque de Munster, 133. Forme une entreprise contre la Ville de Swart-Sluis, *ibid.*

Son projet échoüe, 134

Navailles (le Duc de) entre en Franche-Comté, & se rend maître de Gray & de quelques autres Places, 305

Neubourg (le Duc de) presse l'Electeur de Brandebourg de désarmer, 76. Envoie des Députés au Prince d'Orange pour prévenir le ravage du Pais de Juliers, 194

Neutralité pour la Province d'Utrecht proposée aux Etats par le Marquis de Louvois, 198

Neuville (M. de la) s'abuse au sujet du jour auquel la tranchée fut ouverte devant Mastricht par le Roi Très-Chrétien, 89

O.

O *Dick* (M. d') est nommé pour aller assister en qualité d'Ambassadeur à la Négociation de la Paix à Cologne pour la Province de Zélande, 58.

Orange (Guillaume Prince d') est regardé par les Peuples comme leur Ange tutélaire, 5. Tient des Conférences avec les Officiers Généraux de l'Armée. Donne ordre à tout & part de la Haye, 6. Voit arrêter ses projets par le dégel. Aplique tous ses soins à faire fortifier la

T A B L E

Hollande, 7. Va au devant des Ducs de Luxembourg & d'Anguien, 11. Se transporte dans la plûpart des autres Villes pour les faire fortifier, 13. Rétablit la Discipline parmi les Troupes del'Etat, 14. Tâche de rétablir une parfaite harmonie dans le Gouvernement, 15. Se rend à Middelbourg & appaise les troubles qui y régnoient entre les Magistrats & le Peuple, *ibid.* Se trouve exposée à un très-grand danger en partant de Boisseduc, 16. Fait conférer à Tromp la Charge de Lieutenant-Amiral du Colleege d'Amsterdam, 18. Réconcilie de Ruiter avec Tromp, 23. Offre aux Etats les apointemens de ses Charges pour soulager les Peuples, 26. Souhaiteroit d'entreprendre de faire lever le Siège de Mastricht pour signaler sa valeur. Paroles obligéantes qu'il dit en faveur de Fariaux Gouverneur de Mastricht, 91. Se prépare à faire lever le Siège de Mastricht au Roi de France, 99. Ecrit une Lettre au Lieutenant-Amiral de Ruiter pour exhorter les Officiers à faire leur devoir sur la Flote, 114. A des intelligences en Angleterre qui lui découvrent les desseins du Roi Charles. En fait part aux Etats, 145. Se rend à la Haye & assure la tranquillité publique par sa presence. Ecrit à de Ruiter, 146. Se transporte sur la Flote pour conférer avec de Ruiter, 150. Demande l'avis des principaux Membres du Conseil de Guerre. Approuve le sentiment qu'on attaqueroit les Flotes Royales, 151. Exhorte de bouche tous les Membres du Conseil à bien faire leur devoir, 158. Part de la Flote & revient à la Haye pour rassurer le Peuple, 161. Fait attaquer Bommel pour donner le change au Duc de Luxembourg. Fait le Siège de Naerden, 185. Est continuellement dans la Tranchée

DES MATIERES.

chée au Siège de Naerden, & s'expose comme
 le moindre Soldat, 188. Confere avec le Pen-
 sionnaire Fagel & autres Députez des Etats,
 190. Est honoré du titre d'*Altesse Royale* par
 les Ministres de l'Empereur & du Roi d'Espagne.
 Confere avec le Comte de Monterey, 191. Se
 rend à Anvers où il est reçu avec de grands hon-
 neurs, 192. Délibere sur la conduite qu'on
 devoit tenir, 193. Cherche à en venir aux
 mains avec le Prince de Condé, *ibid.* Répond
 aux Députez du Duc de Nicubourg au sujet des
 Traisons que ce Prince a avec le Roi Très-Chré-
 tien, 194. Fait prendre d'assaut Rhinbach,
 199. Fait le Siège de Bonn, 200. Visite le
 Comte de Koningsmark mortellement blessé au
 Siège de Bonn, 204. Est visité dans son Camp
 par les Ambassadeurs des Etats Généraux après
 la rédition de Bonn, 205. Fait avancer les
 deux Armées Espagnole & Hollandoise près de
 Namur pour couper le passage au Duc de Lu-
 xembourg qui se retiroit en France chargé de ri-
 ches dépouilles, 251. Tâche en vain de lui
 livrer Bataille, 252. Reçoit des applaudisse-
 mens de tous côtez, 255. Répond aux Dépu-
 tez des Etats au sujet du rétablissement de la
 Province d'Utrecht dans l'Union, 256. Se
 rend à Utrecht pour y régler le Gouvernement,
 258. Est déclaré par les Etats de Hollande Stat-
 holder Héritaire de leur Province, 259. Se
 voit élevé à l'âge de vint-trois ans à un plus haut
 degré de gloire & de puissance qu'aucun de ses
 Prédécesseurs, 265. Se flatte de porter la
 Guerre dans le cœur de la France, 284. Se
 rend à Utrecht pour y rétablir la forme du Gou-
 vernement, 293. Fait Président des Etats
 d'Utrecht le Sieur de Renfwoude, 295. En-
 voye Messieurs Wevelinchoven & Wiert dans

T A B L E

les Provinces de Gueldres & d'Over-Iffel après la sortie des François pour y régler le Gouvernement par provision, 302. Fait réponse à M. Temple sur les offres de paix, 317. Tous ses desseins sont renversez par les Espagnols, 318. Résout le Siège de Grave, *ibid.* Se propose d'en venir à une Bataille avec le Prince de Condé, 320. Fait avancer ses Troupes pour attaquer le Prince de Condé, 322. Donne des preuves d'une valeur héroïque à la Bataille de Senef, 323. *Et sur.* Se trouve par tout où le peril est le plus grand, 328. Commande en Capitaine & agit en Soldat tout à la fois, 337. Rallie les fuyards & les ramene au Combat, 339. Charge plusieurs fois lui-même les ennemis à la tête de ses Escadrons, 342. Ecrit aux Etats sur ce qui s'étoit passé au Combat de Senef, 343. Fait tous ses efforts pour porter les Comtes de Souches & de Montereÿ à livrer un second Combat au Prince de Condé, 344. Fait résoudre le siege d'Oudenarde pour attirer Condé hors de ses retranchemens, 345. Est abandonné par le Comte de Souches, 346. Ecrit à la Cour de Vienne pour se plaindre de la conduite du Comte de Souches, 349. Se rend à Grave pour en presser le Siege, *ibid.* Fait son entrée à Grave, & y est reçu avec de grands applaudissemens, 352. Répond à M. Temple à l'égard de la paix particuliere avec la France, 354. 355. Refuse à M. Temple de nommer ceux qui vouloient exciter une sedition en Anglterre, 357. A lieu d'être content du commencement de l'année 1675. 370. Permet à quelques personnes du Duché de Gueldres de s'assembler, 373. Ecrit aux Etats de Hollande au sujet de la Souveraineté de Gueldres & de Zurphen que les
 Etats

DES MATIERES.

Etats de ces Provinces lui veulent déférer, 379.
 Ecrit aux autres Provinces sur le même sujet,
 380. Ecrit une lettre à M. Hubert Pensionnaire
 de Zélande sur le même sujet, 381. Fait ré-
 ponse aux Etats de Zelande, 396. Ecrit une
 Lettre aux Etats d'Utrecht sur le sujet de la Sou-
 veraineté de Gueldres & de Zutphen, 411. Se
 rend à l'Assemblée de ceux de Gueldres, &
 leur déclare les motifs qui l'engagent à refuser
 la Souveraineté de leur Province, 415. Ac-
 cepte la Dignité de Stathouder Héritaire de
 la Province de Gueldres, *ibid.* Est accusé de
 vouloir s'élever à la Souveraineté de sa Patrie,
 416. Se rend dans la Province d'Over Iffel pour
 y établir de nouveaux Magistrats, comme il
 avoit fait dans celle de Gueldres, 421. Se rend
 à Clèves pour s'aboucher avec l'Electeur de
 Brandebourg & le Marquis de Grana, *ibid.* Se
 rend à la Haye & remplit les places qui se trou-
 vent vacantes dans le Conseil d'Etat & dans la
 Chambre des Comptes de personnes qui lui sont
 dévouées, 423. Apprend que les Comtes de
 Souches & de Monterey sont rapellez, *ibid.*
 Desabuse M. Temple du voyage prétendu qu'on
 disoit que Son Altesse devoit faire en Angletere
 pour y exciter de la division dans le Parle-
 ment, 425. Informe M. Temple d'une lettre
 impertinente que Milord Arlington lui avoit
 écrite sur ce sujet, *ibid.* Est dans une terrible
 colere contre Arlington, 426. Est attaqué de
 la petite verole, 427. Met tout en usage pour
 engager le Duc de Luxembourg au Combat,
 475. Apprend la nouvelle de la mort de la Prin-
 cesse Douairiere d'Orange son Ayeule, Veuve
 de Frederic-Henri, 476. Laisse le comman-
 dement de son Armée au Comte de Waldeck.
 Se rend à la Haye pour assister aux funerailles

T A B L E

la Princesse. Est reçu à la Haye par douze Compagnies de Bourgeois en armes, 477. Ne néglige rien pour se faire aimer du peuple, 478
Orleans (le Duc d') commande plusieurs Brigades au Siege de Mastricht. Fait une fausse attaque du côté de Wyck, 89
Oudenarde assiégé par le Prince d'Orange, 345

P.

Parallele des forces de Louïs le Grand à celles de Frederick-Henri au sujet de la prise de Mastricht, 110
Parme (le Prince de) se rend maître de Mastricht, 102
Paroles qui se trouvent dans une lettre de Milord Arlington écrite au Prince d'Orange, dont Son Altesse se trouve fort offensée, 426
Paroles remarquables de Ruiters en combattant contre les Flotes Royales, 123
Places que la France pretendoit, que les Hollandois lui cedassent pour avoir la Paix, 81
Plaintes des Ambassadeurs de Suede aux Etats sur ce qu'ils refusent la suspension d'Armes proposée par les Rois de France & d'Angleterre, 51
Pertes des Anglois & des Hollandois dans le troisième Combat qu'ils eurent sur Mer, 166
Pesser (Monsieur) Pensionnaire de Mastricht cour risque de devenir la victime des Habitans de cette Place. Est delivré de ce danger par le Gouverneur, 105
Peuples d'Angleterre. Discours qu'ils tiennent sur les succès qu'avoit eu de Ruiters contre les Flotes Royales dans les derniers Combats qui s'étoient donnez, 141
Portsmouth (la Duchesse de) a beaucoup d'ascendant sur l'esprit du Roi Charles, 312
Post

DES MATIERES.

- Poff** (le Général Major) commande les Troupes de l'Evêque de Munster. Est batu par le Prince Maurice de Nassau, & est fait prisonnier, 133
- Prêtres** seditieux font des pratiques secretes pendant le Siège de Mastricht pour faire rendre cette place au Roi, T. C., 105
- Princes** de l'Empire partisans de la France exagerent la generosité de Louïs sur les offres qu'il leur fait d'être Médiateurs entre lui & les Etats, 31.
- Princesse Royale** se propose d'ôter le Gouvernement de la Principauté d'Orange au Comte de Dohna. Ne consulte que sa passion, 361. Entre dans des intrigues avec le Roi T. C. qui la rendent dependante de ce Prince. Prend la resolution de deposseder le Comte de Dohna de la Principauté d'Orange. Dissimule pour quelque tems, 362. Est déclarée seule legitime Regente par un Arrêt du Parlement d'Orange assemblée à Montelimar, 364
- Principauté d'Orange.** Article où l'on rectifie les choses que l'on a voit dites dans le premier volume, desavantageuses à la Memoire du Comte de Dohna Gouverneur d'Orange, 359. *Et suiv.*
- Protestations** des Ministres de France font impression sur l'esprit de certains Princes de l'Empire, 30.

R.

- R** **Abenhaupt** tient le Fort-Neuf bloqué. Va au devant des Munsteriens & les defait, 137.
- Fait le Siège de Grave, 318
- Raisons** des Députez de Ziric-Zée & de Ter-Goes par lesquelles ils dissuadent le Prince d'Orange d'accepter la Souveraineté de Gueldres & de Zutphen, 386. 387
- Raisons**

T A B L E

- Raisons* qui portèrent le Roi T. C. à ordonner au Maréchal de Turenne de commencer les hostilités dans les Etats de l'Electeur de Brandebourg, 66. Qui portèrent l'Electeur de Brandebourg à faire un Traité avec la France, 79. Qui obligerent de Ruitter à livrer un second Combat aux Flotes Royales, 129
- Rancher* (M. du) Gouverneur du Quesnoi reçoit une lettre du Roi T. C. remarquable, au sujet de l'ordre que ce Monarque lui donne de faire chanter le *Te Deum* sur la prise de Mastricht, 106
- Raisons* exorbitantes que les François exigent des Places de la Gueldres en les abandonnant, 300.
- Reception* triomphante que les jeunes filles d'Ardebourg font au Prince, 15
- Reconciliation* de Ruitter avec Tromp, 23. Apporte de grandes facilitez à la levée des Matelots & des armemens de Mer, 24
- Reflexions* sur le refus que les Etats firent d'accepter la suspension d'Armes proposée par les Ambassadeurs de Suede, 49. *Et suiv.* Sur le choix que les Rois de France & d'Angleterre avoient enfin fait de la Ville de Cologne pour y traiter de la paix, 57. Sur le present de douze mille écus que le Roi T. C. fit au Comte Tot à son départ de Paris pour se rendre à Aix la Chapelle en qualité de Plenipotentiaires Mediateur de la part de la Suede, 63. Sur ce que les Ambassadeurs de Suede ont ordre de passer par Stochem & non par Mastricht, 64. Sur ce que les Ambassadeurs des Etats ont ordre de passer par Mafseick en se rendant à Aix-la Chapelle, 65. Sur les raisons qui portèrent l'Electeur de Brandebourg à faire un Traité avec le Roi T. C., 77. Sur la lettre que le Roi T. C. écrit à M. du Ran-

DES MATIERES.

- Rancher au sujet de la prise de Mastricht, 108.
 Auquel des deux partis la Victoire du Combat qui se donna entre les Flotes Royales & des Etats doit être attribuée, 126. Sur les différentes Relations du Combat Naval du 21. Août publiées par les Anglois & les François, 176.
 Sur le Memoire du Marquis de Ruvisigni Ambassadeur du R. T. C. présenté au Roi Charles pour empêcher une paix separée, 273. Sur les différentes Relations qui ont été publiées de la Bataille de Senef, 340. Sur les conferences que le Prince avoit eu avec M. Temple au sujet de la paix, 358. Sur ce que l'on accusoit le Prince de vouloir se rendre Souverain, 419
Regens d'Amsterdam veulent tout risquer pour la conservation de la liberté. Font de grands preparatifs, 13
Relation particuliere du Combat Naval qui se donna le 21. Août entre les Flotes Royales & celle des Etats, écrite par un Officier Anglois, 170.
Et suiv.
Relation du Combat qui se donna entre les Flotes Royales commandées par le Prince Robert & le Comte d'Etrées, & celle des Etats commandée par de Ruiter, 120. Des François où ils s'attribuent de grands honneurs, 167. D'une personne de qualité qui fait voir la lâcheté des François, 169. Du Combat qui se donna après la mort de Turenne entre les Imperiaux & les François, 457. Près de Trèves, 467
Relation du Combat de Senef entre le Prince d'Orange & le Prince de Condé, 323. *Et suiv.*
Religion (la) ne sert bien souvent que de pretexte aux Princes pour éblouir les peuples, 39
Renswoude (le Sieur de) est nommé pour la Province de Hollande pour assister au Traité de paix à Cologne, 58. Est fait President des
 Etats

T A B L E

- Etats d'Utrecht par le Prince d'Orange, 295.
 Propose à l'Assemblée de déférer au Prince & à
 ses Descendans légitimes, de ligne masculine,
 la Charge Héritaire de Gouverneur, Capi-
 taine & Amiral Général de la Province d'U-
 trecht, 300
- Réponse* du Roi T. C. à la lettre du Roi de Suede
 au sujet de la Médiation que ce dernier Monar-
 que offroit pour terminer la Guerre déclarée
 aux Etats, 33. Des Etats au Discours que les
 Ambassadeurs de Suede avoient fait à leurs Dé-
 putez pour les porter à travailler promptement
 à la paix, 47
- Réponse* des Ambassadeurs Plenipotentiaires des
 Etats, au projet de paix offert par les Rois T.
 C. & d'Angleterre, 213. *Et suiv.*
- Resolution* des Etats de Hollande en date du 2. de
 Février par laquelle le Prince d'Orange est Dé-
 claré Stathouder Héritaire de leur Province,
 259.
- Resolution* des Etats de Gueldres & de Zurphen en
 faveur du Prince d'Orange, 375. Des Etats
 d'Utrecht sur l'avis que le Prince leur deman-
 doit au sujet de la Souveraineté de Gueldres &
 de Zurphen, 408
- Restriction* à l'Acte qui autorisoit le Prince d'O-
 range à rétablir la forme du Gouvernement
 dans les Provinces d'Utrecht, de Gueldres &
 d'Over-Issel, 294
- Rétablissement* de Tromp cause de la joye aux Ma-
 relots & au menu Peuple, 24
- Rhinbach* petite Ville est prise d'assaut par le Prin-
 ce d'Orange, & son Bourgmaire est pendu, 199
- Robert* (le Prince) commande en Chef les Flot-
 tes Alliées de France & d'Angleterre, 117. Re-
 marque qu'on ne lui à donné ce commandement
 que pour ne lui faire pas acquerir beaucoup de
 gloi-

DES MATIERES.

gloire, 118. Range les Vaisseaux François sous ses Escadres, mal satisfait de leur conduite passée, 119. S'engage au Combat avec de Ruyter, 120. Tache à soutenir la gloire des Anglois au sujet de l'Empire de la Mer, 129. S'engage dans un second Combat avec de Ruyter, *ibid.* Malgré sa bravoure pense à la retraite, 132. Fait son possible pour être dispensé du commandement de la Flote, 144. Reçoit une commission aussi ample qu'il la pouvoit souhaiter, *ibid.* Tache d'attirer de Ruyter en haute Mer, 150. Se voit accablé par le grand feu des ennemis & tâche à s'éloigner du Combat, 163. Se voit abandonné par le Comte d'Étrée. Est contraint de plier après une vigoureuse résistance, 165. Voit échoüer le dessein qu'il avoit de tenter une descente sur les côtes des Provinces-Unies, 178

Ruyter (de) est mal satisfait de la conduite de Tromp, 20. Écrit au Etats contre le Lieutenant Amiral Tromp, 21. Consent à se reconcilier avec Tromp, 23. Arrive devant la Tamise avec la Flote pour en boucher l'entrée, 113. Reçoit une lettre du Prince d'Orange pour exhorter les Officiers de la Flote à faire leur devoir, 114. Dispose sa Flote en trois Escadres de Combat, 117. Paroles remarquables qu'il dit à l'approche des Flotes Royales supérieures à la sienne en nombre de Vaisseaux, 120. Dégage Bankert, 129. Va au secours de Tromp, 124. Témoignage que les ennemis rendent à sa valeur, *ibid.* Fait changer la face du Combat par son arrivée, 125. Prend la résolution d'attaquer une seconde fois les Flotes Royales, 127. Signale son amour pour la patrie, 129. Est résolu de présenter un troisième Combat aux Flotes Royales, 130. S'avance avec sa Flote jus-

T A B L E

ques à la veüe des côtes d'Angleterre , & brave les Anglois en leur presentant un troisiéme Combat , 141. Ecrit au Prince d'Orange , 148. Leve l'ancre & vient au devant des ennemis , 149. Découvre le dessein du Prince Robert & retourne à Schoneveld pour défendre les côtes , 150. Fait un Discours remarquable aux Officiers & Matelots de la Flote en presence du Prince pour les animer au Combat , 159. Presente la Bataille à sept heures du matin aux Flotes Royales , 161. Force les Flotes ennemies pour la seconde fois de quitter la Mer , 166.

Ruvigni (le Marquis de) Ambassadeur du Roi , T. C. à la Cour d'Angleterre fait de grandes instances auprès des Ministres du Roi Charles pour empêcher la conclusion d'une paix séparée avec les Etats , 272. S'adresse directement à Sa Majesté Britannique , 273. Est protestant & Ministre d'un Monarque ennemi juré de la Religion Protestante , 275. Est envoyé en Angleterre pour être moins suspect aux Anglois par rapport à la Religion , 276. Se sert dans son Memoire présenté au Roi Charles de tout ce qui est capable de mettre ce Prince en mauvaise humeur , 276. Offre au Roi Charles la Ville de Dunquerque & une très grande somme d'argent , 278

S.

Saint Romain Ambassadeur de France compté un million de livres aux Cantons Suisses afin qu'ils ne s'opposent point à la conquête de la Franche-Comté , 305

Salisbury (le Comte de) répond au Discours de la Chambre des Seigneurs au sujet de ce qui re-

DES MATIERES,

- gardoit la gloire du Roi, 270
- Salms* (le Prince de) accourt avec son Regiment à l'attaque de Montal & sauve la contrefcarpe de Mastricht, 96
- Schram* (le Vice-Amiral) perd glorieusement la vic par un coup de Canon, 121
- Senef* Combat qui se donna entre le Prince d'Orange & le Prince de Condé, 323. *Et suiv.*
- Sentimens* avantageux des peuples pour le Prince d'Orange, 5
- Silvestre* (le Sicur) se jette dans Bonn avec cent Dragons par ordre du Maréchal d'Humieres, 202.
- Solms* (la Comtesse de) reçoit ordre du Duc de Luxembourg de sortir d'Utrecht, 199
- Souches* (le Comte de) est soubçonné d'être gagné par l'ennemi, 321. Ecrit une lettre aux Etats sur la gloire que le Prince d'Orange s'étoit acquise à la Bataille de Senef, 342. Abandonne le Prince d'Orange au Siège d'Oudenarde, 346. Répond au Prince sur ce sujet, 347. Est rappellé par l'Empereur, 423
- Soulsbaie* (Bataille de) entre les deux Flotes Royales & celle des Etats, 120
- Souveraineté* du Duché de Gueldres & du Comté de Zutphen offerte au Prince d'Orange, 371
- Sparre* (Mr.) se rend à Aix-la-Chapelle pour aller assister au Traité de paix en qualité de Mediateur de la part de la Suède, 63
- Sprag*, Amiral du Pavillon Bleu a le commandement de l'Arriere-garde, 119. Son Vaisseau est tout percé de coups. Veut se transporter sur un troisième, 164. Entre dans une Chaloupe & se noye. Etoit un des plus vaillans hommes de Mer que l'Angleterre ait eu, 165. Promet au Roi Charles de lui emmener Tromp mort ou vif, ou de perdre lui-même la vic, *ibid.*
- Sprag*

T A B L E

- Sprang* (le Baron de) est blessé au Siège de Maftricht, 94
- Straatman*, Envoïé du Duc de Nienbourg à la Cour de France, est chargé de la Negociation par laquelle le Roi Très-Chrétien engagea l'Electeur de Brandebourg dans son parti, 76.
- Convient avec les Ministres de France des principaux articles du Traité, *ibid.*
- Stokheym* (le Colonel) a ordre de se saisir de *Nieuwersluis*, & de le faire fortifier, 10
- Swart sluis*. Le Prince Maurice de Nassau forme une entreprise sur cette Ville, 133. Est attaquée par Mer & par Terre, 134
- Suede* (Ambassadeurs du Roi de) informent les Etats du nouveau choix que les Rois de France & d'Angleterre avoient fait d'Aix-la-Chapelle pour y traiter de la paix, 60. Discours qu'ils font aux Etats sur le peu de sureté qu'il y avoit à Cologne pour les Ambassadeurs des deux Rois, *ibid.* Communiquent aux Ministres du Roi Très-Chrétien & du Roi Charles le projet sur lequel les Etats vouloient faire la paix, 218. Déclarent aux Plenipotentiaires des Etats des conditions plus raisonnables auxquelles les Rois de France & d'Angleterre consentiroient à la paix, 220. Perdent l'esperance qu'ils avoient conçüe de moiennier la paix, 223. Reçoivent une lettre des Ministres Hollandois sur ce sujet, 224. Font des plaintes de l'enlèvement du Prince Guillaume de Furstemberg à Cologne, 288
- Suede* (le Roi de) fait entrer ses Troupes dans la Pomeranie appartenante à l'Electeur de Brandebourg, 422. Commence les hostilitéz sur les Terres de Son Altesse Electorale de Brandebourg, & fait ravager tout le país d'Ukermarck, 430. Ses Troupes sont batuës par l'Electeur de

DES MATIERES.

- de Brandebourg, 445
Suédois font éclater leur partialité à la Diète de Ratisbonne. Sont soupçonnez d'avoir traité avec la France une Alliance préjudiciable au repos de l'Empire, 308. Font tous leurs efforts pour porter l'Electeur de Brandebourg à entrer dans le tiers parti qu'ils vouloient former en Allemagne, 309
Sunderland (le Comte de) est nommé par le Roi Charles pour aller assister à Cologne au Traité de paix en qualité d'Ambassadeur Plenipotentiaire, 59
Suspension d'Armes proposé aux Etats par les Ambassadeurs Suédois, 42. Est refusée par les Etats, 49. Par Mer proposée par les Etats au Roi d'Anglererre, 54
Sylvius Avocat & Procureur General à Orange est enlevé par les ordres du Comte de Dohna. Est conduit au Château, & y demeure jusques au Traité de 1660. 364

T.

T*Emple* (le Chevalier) fait l'éloge du Prince d'Orange sur la prise de Bonn, 205. Raporte le véritable motif qui porta les Anglois à envoyer une Ambassade aux Etats plutôt que de la recevoir pour traiter de la paix, 271. Est nommé pour cette Ambassade, *ibid.* Répond aux objections de Milord Arlington, 280. Entre en conference avec le Marquis de Fresno au sujet de la paix, 281. Conclut le Traité de paix avec le Marquis de Fresno entre le Roi Charles & les Etats Generaux des Provinces-Unies, *ibid.* Se rend à la Haye en qualité de Mediateur, 313. Répond à Mr. le Pensionnaire Fagel, 314. Part de la Haye pour se

rcn.

T A B L E

rendre auprès du Prince d'Orange à l'Armée ,	316.
Découvrir la scene des affaires à l'égard d'une paix générale ,	318.
Fait des complimens au Prince d'Orange de la part du Roi Charles ,	353.
A un entretien avec le Prince au sujet de la paix ,	354. & suiv.
Ecrit au Roi d'Angleterre sur les conférences qu'il a eu avec le Prince d'Orange ,	357.
Ce qu'il dit au sujet des bruits qui s'étoient repandus que le Prince d'Orange vouloit se rendre Souverain du pais ,	417.
A ordre de détourner le Prince d'Orange de passer en Angleterre ,	424.
Raporte quelques particularitez au sujet d'une lettre impertinente que Milord Arlington avoit écrite au Prince ,	426.
Fait une observation remarquable sur la maladie du Prince d'Orange ,	429.
Fait le portrait des rares qualitez de la Princesse Douairiere d'Orange , Ayeule de Guillaume Prince d'Orange , & Veuve de Frederic-Henri morte le 8. de Septembre 1675. âgée de 74. ans ,	476
<i>Teneur</i> de l'article 12. du Traité de 1662. entre le Roi Très-Chrétien & les Etats ,	215
<i>Tergow</i> est mis en état de défense ,	7
<i>Ter-Goes</i> . Ses Députez raportent les raisons qui doivent engager le Pr. d'Orange à refuser la Souveraineté de Gueldres & de Zutphen ,	387. 393
<i>Tertolen</i> . Ses Députez raportent les raisons qui doivent engager les Etats à consentir que le Prince accepte la Souveraineté de Gueldres & de Zutphen ,	389
<i>Ter-Veere</i> . Ses Députez raportent leur avis au sujet de la Souveraineté de Gueldres & de Zutphen offerte au Prince ,	391. 392
<i>Thiel</i> , petite Ville en Gueldres , dont quatre Capitaines qui en étoient natifs donnèrent des preuves d'une valeur extraordinaire au Siège de Mastricht ,	

DES MATIERES.

- Mastricht,** 98
Tot (le Comte) Ambassadeur du Roi de Suède à la Cour de France, avertit le Roi T. C. de la nomination que les Etats avoient faite de leurs Plenipotentiaires pour se rendre à Cologne, 59. Part de Paris pour se rendre à Aix-la-Chapelle en qualité de Plenipotentiaire Mediateur, 63. Est gratifié par le Roi de France d'un présent de douze mille écus, *ibid.*
Tout le Monde (le Capitaine) est envoyé à Breukelen avec cent cinquante hommes pour donner le change aux Ducs de Luxembourg & d'Anguien, 11. Son intrepidité & sa bravoure. Est blessé à mort, 12
Trabison d'un des principaux Ministres de la Cour Imperiale, 4
Traité fait entre Sa Majesté Très-Chrétienne & Son Altesse Electorale de Brandebourg, 66. 77.
 Traité conclu le 26. d'Avril entre l'Electeur de Brandebourg & les Etats des Provinces-Unies, 80. Est plus prejudiciable qu'utile au Roi Très-Chrétien, 82. Conclu entre l'Empereur & les Etats. Conclu entre le Roi d'Espagne & les Etats le 30. Août. Conclu avec les Etats & le Duc de Lorraine, 179. De l'Alliance entre l'Empereur, le Roi d'Espagne & les Etats, 218. Conclu entre le Roi Charles & les Etats Generaux des Provinces-Unies, 281. Entre les Etats & l'Evêque de Munster, 291. & 293. Par la Mediation de Lisola & de Frisher Plenipotentiaires de l'Empereur, 303. Conclu entre les Etats des Provinces-Unies & l'Electeur de Cologne, *ibid.* Entre les Etats Généraux & les Ducs de Brunswick & Lunebourg conclu le 20. Juin à Zell, 307. Conclu entre les Etats & Son Altesse Electorale de Brandebourg le 1. de Juillet à Cologne sur Sprée, 310. Fait à la

T A B L E

- à la Haye le 10. Juillet entre l'Empereur, le Roi d'Espagne, les Etats Généraux & le Roi de Dannemark, 311. Entre le Roi Très-Chrétien & le Comte de Dohna daté à Avignon le 22. Mars 1660. au sujet de la Principauté d'Orange, 368. Traité d'Alliance renouvelé entre le Dannemarc, la Hollande, Son Altesse Electorale de Brandebourg & les Ducs de Brunswick & de Lunebourg, 432
- Tranchée* ouverte devant Maftricht le 13. du mois & non le 17. comme le dit Mr. de la Neuville dans son Histoire de Hollande, 89
- Tromp* succede à la Charge de Lieutenant Amiral du College d'Amsterdam vacant par la mort du Lieutenant-Amiral van Gent, 18. Son élévation à cét Emploi surprend le public, 19. A de grands démêlez avec de Ruitcr, *ibid.* Promet de se conformer aux intentions des Etats. Aprehende d'être puni, 20. Ecrit aux Etats & se justifie de l'accusation de De Ruitcr, 21. A ordre de quitter le service & de se rendre à la Haye. Offre au Pensionnaire de Wit de faire satisfaction à de Ruitcr, 22. Est privé de la Commission de Lieutenant-Amiral, *ibid.* A des liaisons fort étroites à la Cour de Son Altesse, 23. Promet au Prince d'obéir aux ordres de De Ruitcr, *ibid.* Commande l'Avant-garde de la Flote, 117. Est contraint de changer jusques à trois fois de Vaisseau, 124. Est sur le point de succomber, *ibid.* Est contraint de changer de Vaisseau & de transporter le Pavillon de son Escadre, 164. Se signale en Combattant, *ibid.*
- Turenne* (le Maréchal de) a ordre de commencer les hostilitéz dans les Erats de l'Electeur de Brandebourg, 66. A ordre du Roi Très-Chrétien de mettre la dernière main au Traité qui se

DES MATIERES.

se devoit faire avec l'Electeur, 76. Oblige l'Evêque de Munster de quitter toutes les places de l'Electeur de Brandebourg, 77. Retire toutes les Troupes du Roi Très-Chrétien des Terres de Son Altesse Electorale, *ibid.* Fait changer la peine du Du Pas Gouverneur de Naerden en une prison perpetuelle, 189. Est d'avis qu'on rase une partie des places prises sur les Provinces-Unies, 196. Tâche d'empêcher Montecuculi d'entrer en Alsace, 447. Entre dans le Brisgaw, & le ravage, 451. Est tué d'un coup de Canon qui lui donne dans l'estomac, 455

V.

- V Audemont** (le Prince de) donne des marques de sa bravoure contre le Roi T. C. dans la Franche Comté, 306. Se signale au Combat de Senef, 324
- Vierzet** Gouverneur de la Citadelle de Liege la rend par trahison au Comte d'Estrades, 432
- Villa-Hermosa** (le Duc de) est fait Gouverneur des Pais-Bas après le rapel du Comte de Montecuculi. Est agréable au Prince d'Orange, 424
- Villars** Ambassadeur de France à Madrid a ordre de se plaindre à la Reine & de lui faire des demandes de la part du Roi T. C., 83
- Utrecht** est abandonné par le Duc de Luxembourg, 247. Promet une rançon de quatre cents cinquante mille francs pour se garantir du pillage & de l'incendie, 248

W.

- W Aldeck** (le Comte de) fait rebatir le Fort de Nieuwerbruggen, 8. Est persuadé par les rai-

T A B L E

- raisons de Don Francisque d'Agourto au sujet
des attaques de Naerden, & les propose au
Prince d'Orange, 187. Est chargé du com-
mandement des Troupes à l'absence du Prince
d'Orange. A ordre d'obeir au Duc de Villa-
Hermola tant qu'il seroit dans l'armée, 477
- Waroux* (le Comte de) Chef de la Maison de
Mérode est blessé au Siege de Mastricht, 94
- Wesup* est fortifié par les ordres du Prince d'Oran-
ge, 8
- Wevelinchoven & Wierts* (Mrs.) sont envoyez
par le Prince dans les Provinces de Gueldres &
d'Over-Iffel pour y regler le Gouvernement par
provision, 302
- Willamson* (M.) est nommé par le Roi Charles
en qualité de son Ambassadeur Plenipotentia-
ire à Cologne, 59
- Wiquesfort* ce qu'il rapporte au sujet des démêlez
survenus entre de Ruyter & Tromp, 20
- Wir* (le Pensionnaire de) moyenne la paix entre
de Ruyter & Tromp, 20
- Woorden* est abandonné par les François, 244.
Son Château & un de ses Bastions sont ruinez
par les François contre la parole qu'ils en
avoient donne aux Habitans, 245
- Wrangel* (le Connêtable) Général du Roi de
Suede fait enlever les bleds de vive force dans
la Pomeranie postérieure, 431
- Wurtz* (le Velt-Maréchal) est chargé du soin
de faire fortifier *Gouwerwellen-Sluis*, 7

Y:

Y*Orck* (le Duc d') cede le commandement des
Flotes Alliées au Prince Robert, 117. N'a
pas lieu d'être content du succès qu'il avoit eu
auparavant, 118. Empêche sous main qu'on
n'é:

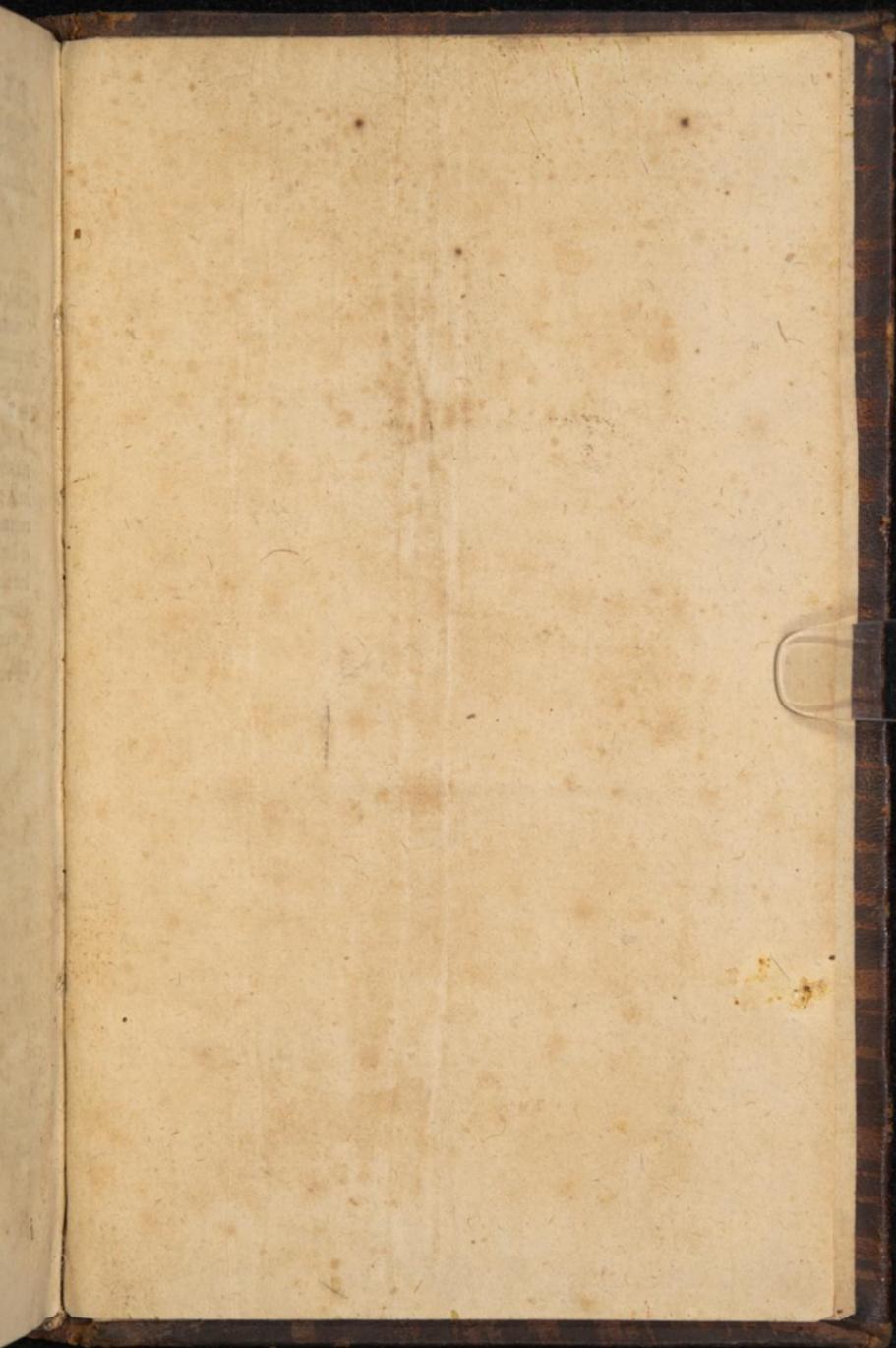
DES MATIERES.

n'équipe les Vaisseaux avec diligence, *ibid.*
Est prié par le Roi Charles son frere de prendre
le commandement de la Flote. Le refuse, 144

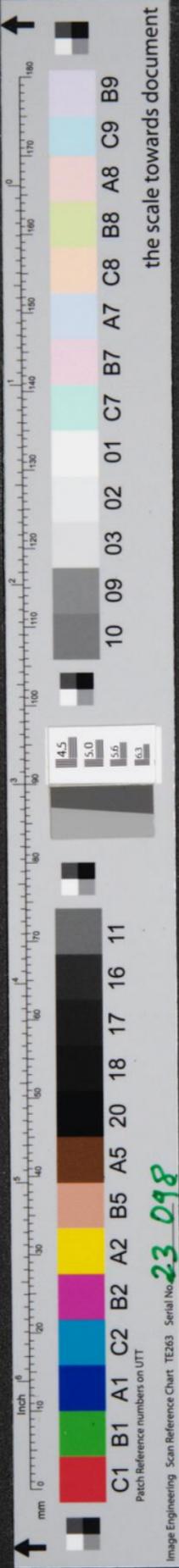
Z.

- Z**elande division qui regnent dans cette Pro-
vince entre les Magistrats & le peuple, 15
Zèle particulier des Etats de Hollande pour le
Bien public, 18
Ziric Zee ses Députez se plaignent de ceux de
Middelbourg, & veulent qu'on prenne une
resolution sans attendre celle des États de Hol-
lande, pour répondre à la lettre du Prince d'O-
range au sujet de la Souveraineté de Gueldres &
de Zutphen qui lui étoit offerte, 383. Font
leur déclaration sur ce sujet, 384. Font un
discours où ils rapportent les raisons qui doi-
vent engager le Prince à refuser ladite Souverai-
neté, 386. 393

F I N.



155



MBL 000155

